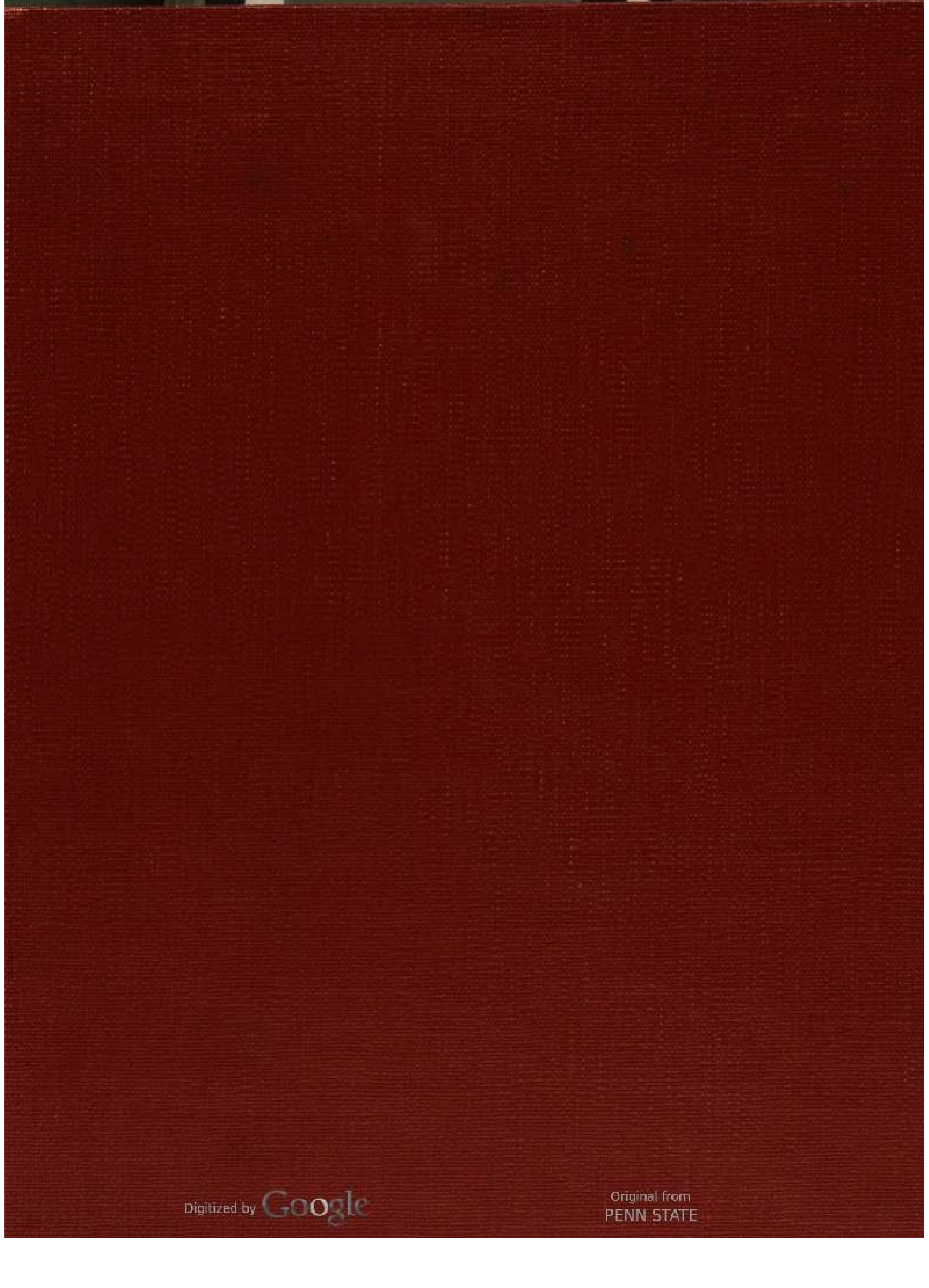
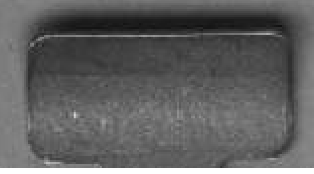




HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE


C. F. COMTE DE ROCHAMBEAU.
Lieutenant Général des Armées du Roy
Commandant l'Armée Françoise en Amérique.


ROCHAMBEAU.
des Armées du Roy
en Amérique.

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET DOCUMENTS

PAR

HENRI DONIOL

MEMBRE DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

TOME CINQUIÈME



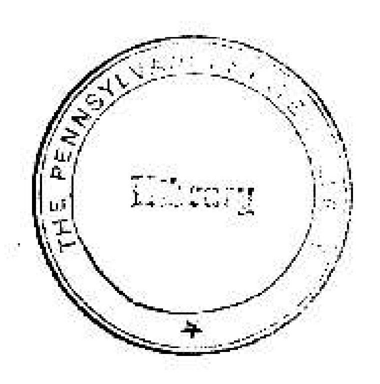

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCII

IMPRIMÉ POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Décision de M. le Garde des Sceaux Martin-Feuillée,
Ministre de la Justice et des Cultes,
approuvant les propositions du Directeur de l'Imprimerie nationale
en date du 8 juin 1884.



L'une des planches de ce dernier volume reproduit la seconde des deux grandes tapisseries de Beauvais que j'ai antérieurement signalées comme passant pour avoir été destinées à Washington[1]. Cette pièce dont l'original, ainsi que celui de la précédente, est d'une exécution remarquable, offre un peu la figuration de l'exposé qui me reste à faire : elle représente la reconnaissance des États-Unis par les nations de l'Europe sous les auspices de la France.

Cependant les huit chapitres qui suivent, et qui terminent l'histoire de notre intervention dans les affaires de l'Amérique, ne conduisent pas jusqu'au moment où la participation des armes françaises à la défaite de l'Angleterre put permettre au Roi, par la plénitude de ses conséquences, de commander au peintre l'allégorie composée là pour les yeux, et à celui-ci de la rendre avec l'ampleur qu'il y a mise. Comme dans la première de ces œuvres, la France, dans celle-ci, est sous les traits de Minerve avec le panache aux trois couleurs de la Maison de Bourbon. Minerve, majestueuse, sereine, est assise sur un trône élevé, au centre d'un paysage plein d'abondance et de lumière. Sur elle plane la Gratitude, parée de ses précieuses fleurs et les répandant à poignée, tandis que le génie ailé de la Victoire accourt, les bras chargés de drapeaux, et que le coursier de la Guerre s'enfuit au loin avec effroi. A droite, sur le soubassement, l'Histoire tient unis en un faisceau brillant l'écu fleurdelisé de la France et ceux des autres puissances, montrant de cette manière aux regards le grand fait accompli. A gauche, le groupe des arts : la

[1] Avant-propos du tome III.

Musique, la Peinture, la Statuaire, célèbrent ce fait glorieux. A leurs pieds, occupant d'un côté à l'autre le plan inférieur du tableau, la Source s'échappe en nappe féconde, le Fleuve est assis tranquille et fort, le Dauphin présage une navigation propice, la Voile, détendue, encore attenante à son mât, vient d'apporter les produits lointains à l'Europe. Les détails qui vont être retracés n'amènent pas le lecteur jusque-là. Ils ne dépassent point la signature des préliminaires de la paix, à la fin de janvier 1783. L'objet qu'avait poursuivi sept années durant le gouvernement de Louis XVI est alors atteint. Ce qui a suivi n'a été qu'une conséquence nécessaire, le complément prévu. Il ne s'est plus agi que de dresser le protocole commun aux belligérants et à leurs alliés : je ne m'étais pas proposé d'aller plus avant.

On verra les deux ministres de France et d'Angleterre convaincus, en négociant cette paix, qu'ils allaient clore définitivement un âge funeste. M. de Vergennes et lord Shelburne s'inspirent des mêmes principes l'un et l'autre. Ils visent l'un comme l'autre à ouvrir à leur pays une carrière en rapport avec les notions morales que leur siècle a répandues. M. de Vergennes se montre de nouveau le ministre qu'ont fait connaître les circonstances précédentes, l'homme d'État supérieur de la politique large, droite, mesurée, solide. Lord Shelburne y déploie, fort au delà de ce qu'on savait de lui jusqu'à présent, voire en Angleterre, l'esprit élevé et le patriotisme viril du citoyen de premier ordre au sein d'une monarchie parlementaire qu'il est resté toute sa vie, dans l'ostracisme où le jeta le grand service d'avoir tiré son pays de la guerre à l'encontre des préjugés qui y régnaient, et surtout à la place des compétiteurs à qui, un moment, il avait ravi le pouvoir.

C'est la première fois que ces négociations sont retracées. On

ne peut, en effet, accepter pour des relations historiques les assertions qu'ont avancées à leur sujet, dans ces dernières années, des Américains pressés d'attribuer aux États-Unis, en la personne de deux de leurs mandataires, le beau rôle au détriment du rôle qu'a rempli la France. Bien plus, un Anglais à qui ses liens étroits avec lord Shelburne auraient commandé de n'être ni incomplet ni inexact en retraçant la vie de ce ministre, l'est resté parce qu'il s'est à peu près contenté des renseignements de ces écrivains, prévenus ou intéressés. Les archives françaises offraient de tout autres indications sur le cours de cette grande affaire; je crois n'en avoir ici laissé échapper aucune. Sans redouter de trop m'étendre, je me suis imposé d'établir absolument la lumière. J'aurais manqué à l'obligation que me créait le grand prix dont l'Académie française a honoré mon livre avant qu'il fût achevé[1], si je n'avais pas scruté tous les documents et tiré d'eux les faits tels qu'ils se produisirent.

L'affaire présentait deux ordres d'intérêt, connexes par le résultat final, mais différents en soi : celui de la paix de l'Angleterre avec le Congrès de Philadelphie et celui de la paix de l'Angleterre avec la France, pour celle-ci infiniment moins que pour les puissances engagées par elle dans son action. Le gouvernement de Louis XVI avait dit cela à plusieurs reprises; aussi, sur son initiative, les négociations se partagèrent-elles en deux courants dès le premier jour, sauf à se rejoindre pour la solution dernière. Toutefois, le courant américain fut arrêté avant l'heure par l'infidélité des représentants du Congrès. La perplexité et l'incertitude se trouvèrent jetées dans la négociation principale, parce que ceux-ci

[1] L'*Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique*, n'étant encore qu'au troisième volume de sa publication, a reçu de l'Académie française le premier prix Gobert au concours de 1890.

traitèrent secrètement sans nous. Qui plus est, les résultats que nous poursuivions en vue de nos alliés et de nous furent amoindris. Pour le désintéressement et pour l'honneur de la France, ce point d'histoire était à marquer à tout jamais : je quitte la plume dans la conviction qu'elle m'a servi à le rendre définitivement certain.

On va assister à des alternatives successivement les plus flatteuses et les plus décevantes. C'est par là que passèrent, jusqu'à la dernière heure, les négociations de la paix de 1783. L'imagination d'un romancier eût difficilement inventé des péripéties plus saisissantes que celles qui se dérouleront aux regards. Elles expliquent que le roi Louis XVI et son gouvernement se soient complu à faire exprimer, encore plusieurs années après, la satisfaction qui respire dans le tableau de haute lice reproduit au cours du présent volume. Ils voulaient marquer le souvenir d'une grande entreprise définitivement heureuse. Heureuse par les résultats moraux, en effet, et ils n'en avaient pas recherché d'autres. Ç'avait été leur conception politique. Conception toute moderne, qui rejetait loin en arrière celle des conquêtes ou des soumissions. Elle semblait destinée à devenir la loi d'une nouvelle époque en Europe, et elle fit école. Jusqu'au moment où les instincts antérieurs reprirent leur empire à la suite des guerres de la Révolution, il n'y en eut pas d'autre[1]. Aujourd'hui, les choses ramènent insensiblement à cette manière de comprendre et de conduire les conflits internationaux : on en connaîtra désormais l'origine.

[1] Toute la première partie de la carrière diplomatique de Talleyrand appartient à cette école. Il en avait appris les principes autour de M. de Vergennes lui-même, avec les Gérard de Rayneval, Montmorin, Bourgoing et plusieurs autres. On ne les lui voit délaisser que lorsqu'ils étaient déjà effacés, recouverts sous les faits nouveaux, et que Bonaparte, en qui ces faits devaient trouver leur grandiose et faut-il dire fatal artisan, apparut en maître utile à servir ; il y revint plus tard, comme on retourne à une ancienne et salutaire tradition.

J'ai émis sur M. de Vergennes des jugements que jusqu'ici l'histoire n'avait pas prononcés. Je crois qu'elle les lui devait et que les circonstances dont vont être occupés les chapitres qui suivent les justifieront encore. Dans le vieux fonds de l'Imprimerie royale a été conservé le cuivre qui servait à décorer le plat du portefeuille ou de l'agenda dans lesquels furent souvent contenus ou notés les dépêches, les mémoires pour le roi, dictés à ce dernier grand ministre de l'ancienne monarchie par son patriotisme patient, contenu et si profondément chaleureux sous sa réserve. On trouvera plus loin une planche de ce cuivre. Quelque positif que se fasse l'esprit humain, l'histoire des temps récents aura un jour ses légendes, aussi bien que l'histoire d'autrefois. C'est une satisfaction, en attendant, et quelquefois il est sain, d'en recueillir les reliques [1].

Rochambeau ouvre et clôt en quelque sorte ce cinquième volume. Au frontispice, la photogravure de l'unique portrait du temps qui existe de lui, portrait, je l'ai dit déjà, trop jeune pour sa date; dans la seconde moitié, le texte de la majeure partie de sa correspondance d'Amérique, restée inédite jusqu'à présent. Cette correspondance n'intéressera pas uniquement par l'historique même, jour à jour et dans la plus exacte authenticité, de notre intervention armée au service des États-Unis, et par l'esprit d'initiative avisé, juste, rapide de ce commandant des

[1] Une autre planche de ce volume présente les deux projets de tapisseries du Mobilier national qui devaient rappeler la prise de Brimston-Hill et celle de Pensacola. Ni l'un ni l'autre, quand l'exécution en fut interrompue, n'avaient été placés dans l'encadrement Louis XIV où l'on a vu les précédents. — Le dessin de Brimston-Hill est de Le Paon; dans les portefeuilles 9b 74-75 des Estampes, à la Bibliothèque nationale, il y en a une gravure qui le lui attribue. On pourrait les lui attribuer tous, puisque Yorktown semble bien être de lui, et qu'il était le peintre officiel de ce moment.

troupes françaises, jeté à si grande distance des ordres et ayant besoin du sens politique à l'égal des qualités militaires; on sera frappé du profond sentiment de devoir national qui anima les chefs auxquels nos forces avaient été confiées. Eux et les officiers sous leurs ordres sont mus du même ressort patriotique. Nul écart véritable d'amour-propre ou de rivalité, nulle jalousie pernicieuse; une seule pensée les anime : rendre décisive pour le drapeau de la France cette campagne contre l'Angleterre. Parfois l'expression en est touchante et il semble qu'à cet égard le cœur américain de Washington batte à l'unisson du leur.

L'Angleterre, après nos défaites de la guerre de Sept ans, était aussi forte de ses victoires et aussi maîtresse en Europe qu'a prétendu l'être de nos jours, et passé pour l'être, la puissance érigée au milieu du continent par le traité de paix de 1871. Pour des Français de notre temps, c'est un fait de grand intérêt que le gouvernement à qui Louis XV transmit son triste héritage ait, malgré des finances débiles, avec des moyens maritimes et militaires à peine rétablis, recommencé la lutte contre cette Grande-Bretagne omnipotente, autrement dit tenté d'avoir raison de notre ennemie. C'est un exemple mémorable qu'il y soit parvenu comme il l'avait recherché.

Imprimerie nationale, janvier 1892.



HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

POURQUOI LA MÉDIATION NE FUT PAS UTILISÉE.
NOUVEAU CONCERT ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

Probabilité que la guerre allait cesser et attention de M. de Vergennes à le prévoir. — La médiation; visées de l'Autriche qui détournent d'y avoir recours; obstacles élevés contre ces visées par le ministre; comment il s'était fait suivre en cela par l'Espagne; ses soins pour obtenir l'admission des Américains aux conférences; peu d'appui que nous étions, d'autre part, amenés à fonder sur la Russie; dispositions changeantes de Catherine II; suspicions inspirées en conséquence par les médiateurs; dépêche du ministre à ce sujet. — M. de Vergennes pense que les deux Couronnes ne doivent plus compter que sur elles-mêmes; difficultés à craindre pour cela de la cour de Madrid; celle-ci ne regarde qu'à Gibraltar; notre impuissance à rien obtenir d'elle pour Jay. — Mauvaise humeur et mauvais propos qu'il fallait endurer chez notre allié; Charles III est cependant satisfait de nous voir portés à une agression contre la Jamaïque; comment le roi et ses conseillers, malgré l'impatience ressentie par les ministres nouveaux venus, voulaient en finir et se contentaient de la part de l'Espagne de moins qu'il ne lui était demandé. — Réunion nouvelle des escadres espagnole et française et leur nouvelle déconvenue; défaite de Guichen par la croisière de Kepenfeld. — Les deux cours s'accordent néanmoins pour agir ensemble; réponse dilatoire adressée en commun aux médiateurs; réponse plus décourageante encore de l'Angleterre; fausses propositions de paix de cette puissance en vue de rendre les alliés suspects les uns aux autres; la chute du cabinet de Londres change la situation.

Lorsque les derniers soleils de l'année 1781 descendaient vers 1781.
l'horizon, l'on ne pouvait guère douter, à bien regarder aux choses,

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. que la politique suivie envers l'Amérique avec tant de ténacité par George III ne fût à bout. Les moyens de guerre de l'Angleterre étaient presque épuisés, les probabilités de succès ultérieurs pour ses armes amoindries, les ministres qui avaient été les organes du monarque devant le Parlement et devant la nation frappés par là d'impuissance. Évidemment il se produirait des apparences contraires, de l'hésitation, des délais; mais des yeux clairvoyants devaient préjuger que bientôt tout deviendrait tendance à la paix, comme il avait été visible antérieurement que, secrets ou ostensibles, tous les présages étaient à la guerre. Le roi d'Angleterre, pour se conformer à l'opinion qui s'affirmerait, pour accepter ou pour choisir des organes nouveaux, prendrait certainement des détours. Ayant porté son pays à de tels efforts et des hommes politiques à l'y seconder tellement outre mesure, il donnerait aux situations existantes le temps de se déplacer, aux propensions opposées celui de s'établir; mais assurément le changement arriverait.

Si M. de Vergennes avait immédiatement motivé sur le succès d'Yorktown un appel à nos alliés pour préparer avec nous une campagne qui pût être la dernière, il sentait tout autant le devoir d'être à l'affût des indices que la guerre allait cesser. Des notes qu'il recevait de donneurs d'avis bénévoles ou d'auxiliaires dont il accueillait les services, le montrent attentif à profiter de tous les avertissements, à sonder les dispositions qui se feraient prévoir, afin d'être prêt de son côté à y répondre et, s'il y avait lieu, à les suivre. Qu'était devenue la médiation, tandis que l'année s'achevait ainsi sans qu'il y eût été recouru? Si heureusement trouvée à l'heure où elle annulait les tentatives d'abandon par lesquelles l'Espagne nous paralysait, pourquoi ne l'utilisait-on pas? Cet expédient politique avait perdu beaucoup de son prix aux yeux du gouvernement du roi, presque aussitôt qu'à Madrid l'on s'était décidé à s'y ranger. Un premier mécompte avait été causé par la direction que l'Autriche voulait y donner. Vienne s'était dévoilée très vite comme prétendant accaparer la clef

de cette négociation, conçue par M. de Vergennes pour devenir une sorte de second traité d'Utrecht. On visait là à redevenir l'arbitre du continent en rompant les liaisons nouées par la France avec la Prusse; à cet égard, Madrid n'eut pas des impressions différentes de celles de Versailles. Dès l'abord Joseph II, écrivant à son ambassadeur à Versailles, lui avait indiqué ce but pour visée naturelle[1]. C'est à cause de cela qu'en 1780, à la demande de l'Angleterre, sa cour s'était empressée de se proposer comme médiatrice et que notre refus lui ayant alors fait manquer ce rôle, elle s'était, au premier signe de Londres, montrée heureuse de le remplir avec la Russie. Le ministre très infatué de Joseph II avait obtenu Vienne pour lieu des conférences malgré des objections de notre part et une vive répugnance de l'Espagne, et il voyait déjà son souverain remis ainsi à la tête du continent. De plus, il avait ramené à des termes raisonnables les exigences impossibles émises le premier jour par lord Stormont, décidé aussi le gouvernement de George III à la mesure, nécessaire au préalable, de rappeler de Madrid Cumberland : il avait donc hâte d'ouvrir des opérations qui le désignaient à lui-même comme le réparateur glorieux des dédains jetés sur Marie-Thérèse et des atteintes portées à son œuvre[2]. On eût dit que ce n'était pas le gouvernement de 1781.

[1] Lettre du 10 janvier 1781; l'Empereur s'y demande si la France « osera le prendre pour « médiateur avec la Russie sans l'intervention « du roi de Prusse », ce qui, dit-il, « est le plus « grand bien qu'on puisse tirer de cette média- « tion ». Toute la correspondance secrète de Mercy-Argenteau avec lui s'inspire de cette idée, et elle est confirmée en cela par la correspondance d'office de l'ambassadeur. Une des premières dépêches de celui-ci (21 janvier 1781) explique le plan à suivre ou déjà suivi dans ce sens.

[2] Dans une dépêche du 15 mars 1781 à Montmorin, M. de Vergennes se plaît à dépeindre le caractère avantageux du prince de Kaunitz. Informant l'ambassadeur que les dispositions de l'Espagne, défavorables à la médiation en elle-même ainsi qu'au choix de Vienne pour lieu des conférences, ont excité dans cette capitale moins que de la satisfaction, il ajoute : « Je n'en suis nullement surpris; « M. le prince de Kaunitz, toujours plein de « lui-même, n'avait pas mis en doute que l'opi- « nion qu'il croit aussi solidement que légitime- « ment établie de la supériorité de ses lumières « et de la fertilité de son génie ne fît dis- « paroitre toutes les difficultés qui pourroient « retarder l'acceptation d'une médiation dont « il auroit la principale direction, et ne le mît « bientost en possession du rôle glorieux que son

1781. Catherine II, mais lui, qui avait proposé la médiation[1]. Il ne cessait de la précipiter; il parlait d'autorité pour son comédiateur; il voulait entamer les conférences sans qu'eussent été fournies des bases au sujet desquelles les intéressés pussent donner leur avis[2].

A Versailles, naturellement, on se mettait en travers de ce zèle, dont le but se devinait. M. de Vergennes avait insisté à Madrid pour faire accepter l'entremise des deux cours, puis la fixation de la capitale de Joseph II pour siège des conférences; mais il montrait à cette heure l'à-propos de se retenir, en présence de l'empressement du ministre de l'Empereur. Qui plus est, il avait, à l'extrême déplaisir de Vienne, conduit la cour de Madrid à avoir un ministre auprès de Frédéric II. Beaucoup de mauvaise humeur provenait de tout cela chez le prince de Kaunitz; son souverain en ressentait de même et naturellement leur correspondant confidentiel commun, l'ambassadeur en France. Leurs lettres secrètes respectives, même les offices de ce dernier, en sont remplis. A la fin, le désappointement y est amer, et cette correspondance, si l'on s'y fiait, laisserait sur M. de Maurepas et sur M. de Vergennes des impressions singulières, ce qui serait se tromper. Son but bien visible est d'ailleurs de rendre la Reine un pur instrument de l'Autriche sur le trône de France[3].

« amour-propre se propose. Après cela il n'est pas « étonnant que ce mesme amour-propre ait été « affecté des restrictions que la cour d'Espagne « semble mettre à une acceptation pure et « simple; mais le motif de ces restrictions va « cesser s'il est vrai, comme M. le prince de « Kaunitz l'assure, que le ministère Bque a « rapelé le sieur de Cumberland. » (*Espagne*, t. 602, n° 158.)

[1] Montmorin émet justement cette observation le 29 janvier, et ajoute qu'elle n'avait pas échappé au roi d'Espagne et à son ministre. (*Ibid.*, n° 60.)

[2] M. de Kaunitz avait fait dire presque comminatoirement à Madrid par son fils, qui y représentait l'Autriche, que les conférences se tiendraient à Vienne; que les ministres résidant dans cette capitale, autrement dit lui-même en première ligne, seraient les mandataires naturels; qu'on proclamerait l'armistice, après quoi l'on fixerait les préliminaires. (Rapport de Montmorin, du 29 janvier.)

[3] L'éditeur de la *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau* paraît n'avoir pas pris connaissance des documents français de la même heure. Dans les notes que le texte lui a suggérées, il s'en est rapporté aux appréciations de cet ambassadeur, en étayant souvent les dires de ce dernier sur ceux de Bezenval, complaisant, sinon agent d'intrigue pur et simple autour de

Comment et dans quel dessein le ministre de Versailles avait-il amené à le suivre ainsi le cabinet de Madrid, très en défiance dès l'abord contre une paix dont il ne serait pas le maître, et conséquemment contre la médiation, dans la crainte de ne pas s'y voir allouer ce qu'il souhaitait[1]? il est à propos de le dire. Cette raison, qu'il était « d'un grand intérêt pour les deux Couronnes de céder à la nécessité des circonstances et de ne pas laisser aux Anglais le mérite de se prêter seuls à une médiation dont il paraissait plus que difficile que nous refusions l'ouverture », avait premièrement convaincu le Pardo. Sur la question du lieu des négociations, un motif non moins déterminant, pour le Roi Catholique et M. de Floridablanca, était résulté de l'observation de M. de Vergennes que « la Russie elle-même et l'Angleterre avaient admis la proposition de Vienne pour siège des réunions[2] ». Le cabinet de Versailles avait du reste agi à l'égard de celui de Madrid dans la plus complète communauté, lui communiquant sa correspondance avec nos ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg, celle des ministres de Joseph II et de Catherine, et il avait insisté comme s'il se fût agi de nous-mêmes afin que les vues de l'Espagne sur Gibraltar restassent, dans les futures conférences, un élément obligé de discussion. Il avait à obtenir beaucoup du gouvernement de Charles III. Il fallait que l'Espagne ne parût pas moins attachée que nous à ce qui restait le point capital pour nous : l'admission des délégués américains aux conférences, et il y était parvenu. Aux yeux de M. de Vergennes, ce n'était pas seulement la suite nécessaire des voies 1781.

Marie-Antoinette. Comme c'était surtout avec l'Espagne que nous avions un intérêt dans la médiation, c'est la correspondance de M. de Vergennes avec Montmorin qui exprime le sentiment du gouvernement de Louis XVI sur ce sujet et explique soit le langage, soit l'attitude des conseillers du roi avec l'ambassadeur de Joseph II, soit les dépêches de Versailles à notre ambassadeur à Vienne.

[1] Montmorin motive avec précision cette défiance, dans ses rapports du 29 janvier et du 6 février (ce dernier, *Espagne*, t. 602, n° 74); M. de Vergennes de même, dans une dépêche postérieure qui résume les négociations entre les deux cours. (12 avril 1781. *Ibid.*, t. 603, n° 21.)

[2] Dépêches des 15 et 26 mars 1781. (*Ibid.*, t. 602, n°s 158 et 193.)

1781. où il avait dirigé les États-Unis et la conséquence des engagements par lesquels le gouvernement du roi se tenait pour moralement lié avec eux; c'était la sanction par l'Europe de notre entreprise contre l'Angleterre, de notre conduite depuis le commencement, des changements que cette entreprise avait eu pour but d'établir dans les conditions générales du continent. Nous pouvions d'ailleurs nous montrer d'autant plus résistants à Vienne que nous nous appuyions sur l'Espagne[1], et nous avions trouvé Madrid en garde tout autant que nous l'étions nous-mêmes contre l'idée qu'auraient peut-être les médiateurs d'imposer un armistice dans les conditions préliminaires, comme contre un piège tendu au profit de l'Angleterre. M. de Vergennes avait pensé, dès le premier jour, que l'armistice assurerait tout uniment à la Grande-Bretagne la latitude de reprendre la guerre quand elle le voudrait, après avoir reconstitué ses moyens et avec des chances meilleures; il ne faiblit pas dans cette opinion.

[1] Tout ceci est justifié par une dépêche que M. de Vergennes écrit à Montmorin à la date du 12 mai 1781 : « Vous rendés compte, M., « par la lettre n° 28 dont vous m'avés honoré « le 24 du mois dernier, de l'usage que vous « avés fait auprès de M. le Cte de Floride Blanche « de ma correspondance avec nos ministres à « Vienne et à Pétersbourg, que je vous avois « prié de lui communiquér. L'uniformité de « langage et de conduite des deux Couronnes « ne pouvant que leur donnér une force reelle « dans la négociation de la paix, et ne voulant « rien laissér à desirér de notre part à notre « allié de tout ce qui peut lui presentér le té- « moignage de notre entière confiance, je joins « ici, M., la copie de deux lettres de M. le B^{on} « de Breteuil des 11 et 19 du mois dernier et « de mes réponses. Je n'anticiperai pas sur vos « réflexions et sur celles de M. le Cte de Floride « Blanche, mais il me paroit d'autant plus essen- « tiel que celui-ci voie les pièces, qu'elles sem- « blent mettre dans le plus grand jour les inten- « tions, les vues et les desseins du ministère « autrichien. Si jamais nous nous en étions « promis quelque faveur, ce sera notre faute si « nous n'en sommes pas pleinement désabusé. « Soit partialité de M. le P^{ce} de Kaunitz pour « l'Angleterre, soit envie démesurée de mettre « en activité une médiation qui flatte son orgeuil, « il n'est que trop sensible, M., qu'il croit avoir « droit aux plus grands sacrifices de notre part. « Il en est cependant d'une nature auxquels il « seroit impossible de se prêtér; tel seroit celui « de donnér les maifs à l'ouverture du Congrès « sans aucun préalable, ni pour la satisfaction « de l'Espagne, ni pour l'admission du plénipo- « tentiaire américain.

« Des vûes aussi insidieuses doivent sans « doute nous affermir dans la demande qu'avant « tout les médiateurs s'occupent de l'établisse- « ment de bazes propres à assurér l'issue de la « négociation; c'est une bonne position que « nous avons prise; il faut la tenir le plus que « nous pourrons. » (*Espagne*, t. 603, n° 74.)

Les deux Couronnes avaient donc eu promptement des raisons 1781.
communes de rester froides, presque raides, quant à la médiation. Au milieu de mai encore, M. de Vergennes marquait fermement qu'elles devaient garder cette attitude. Joseph II voyageait dans ce moment-là aux Pays-Bas; il était question d'un court séjour à Versailles au retour : « J'ignore, écrivait le ministre le 14 mai à Mont-« morin, si cette visite couvrira des vues politiques, mais l'Empereur « nous trouvera bien préparés à ne pas nous laisser faire illusion. » Peu après, des motifs de nous sentir fort découragés dans notre confiance dans la Russie s'étaient ajoutés à ces raisons communes. A la cour de Catherine II, l'Angleterre n'était pas demeurée sans réagir par ses intrigues contre l'impulsion sous laquelle l'Impératrice avait proclamé le principe de la liberté des mers et donné le signal de la ligue des Neutres. La soudaineté de cette impulsion ne rendait pas M. de Vergennes sans craintes d'un retour. Il l'écrivait à Montmorin dès le 22 janvier, à propos de la situation créée à la Hollande par la déclaration de guerre du roi George[1]. Peu après, Catherine manifesta du penchant pour Joseph II, et un traité d'amitié entre Vienne et Pétersbourg fut entrepris. Les Pays-Bas avaient paru devoir être vraiment soutenus par elle, mais en mars déjà il était à craindre qu'elle ne se bornât à leur offrir ses bons offices entre eux et l'Angleterre[2], et son gouvernement était ou semblait être avec celui de Joseph II pour l'idée de l'armistice, dans laquelle M. de Vergennes ne voyait pas sans fondement la perte de tout le terrain gagné par la France et de toute l'œuvre politique qu'il avait pensé établir sur la liberté

[1] *Espagne*, t. 602, n° 47. — Le ministre exprimait là le vœu ardent que la Ligue prît les Provinces-Unies sous sa protection, leur acte d'accession ayant été signé, et nous dispensât de cette tâche. « Nous saurons incessamment à « quoi nous en tenir, disait-il, à moins que le « changement de scène que le manifeste de « la cour de Londres a amené n'en ait opéré « dans les dispositions de Catherine 2de. Je suis « porté à croire que non, lorsque je considère « le caractère de cette princesse; cependant je « ne suis pas sans inquiétude à cet égard. » La même inquiétude est manifestée par lui le 30. (*Ibid.*, n° 64.)

[2] Dépêche du 15 mars à Montmorin. (*Ibid.*, n° 157.)

1781 maritime[1]. Évidemment le cabinet de Londres trouvait dans la cour de Vienne un auxiliaire pour ramener à lui la cour de Russie. Bientôt la retraite de cette dernière s'était accusée davantage. Au mois d'avril, notre ambassadeur auprès d'elle informait Versailles d'intentions ou de vues de M. de Kaunitz les moins propices pour les deux Couronnes; en même temps, les nouvelles qu'il donnait sur les dispositions actuelles de Catherine II et sur le désarroi politique qui s'ensuivait dans son gouvernement étaient de nature à préoccuper; M. de Vergennes manda confidentiellement à Montmorin que « la fermentation et l'intrigue étaient là extrêmes; que les opinions s'y combattaient et interceptaient toute bonne solution; que battue par des vents contraires, par son amour pour la gloire et sa facilité pour ses favoris, l'Impératrice hésitait et ne déterminait rien; qu'elle paraissait toujours tenir à la neutralité armée et négligeait les moyens de la faire respecter; qu'elle augmentait le nombre des confédérés, venait d'y introduire le roi de Prusse, regardait les Hollandais comme partie intégrante de l'association bien qu'ils fussent en guerre avec l'Angleterre, exigeait d'eux toutes les formalités de la convention et ne témoignait encore d'aucune disposition pour les rétablir dans la condition de neutres ni pour leur prêter les secours que cette convention leur assurait[2] ». Deux jours

[1] Dépêche du 26 mars au même. (*Espagne*, t. 602, n° 193.) — « Je vous avoue que je verrais avec la peine la plus réelle qu'une pareille « proposition pût trouver faveur d'aucune part, « écrivait le ministre. Si l'on suspend les hostilités pour un terme d'un, deux ou trois ans, « les Anglois profiteront de cet intervalle pour « se faire un parti en Europe et pour se ménagér le moien de recommancer la guerre « sur un sisteme tout différent de celle qu'il « est interressant de finir. J'ai d'autant plus « lieu, M., d'être surpris que l'idée d'un pareil armistice ait pris naissance en Russie « qu'elle paroit aussi oposée aux vues de Catherine 2[de] qu'à nos propres intérêts. Les « Anglois ne s'occuperoient pas moins à diviser « la confédération du Nord qu'à nous susciter « des ennemis continentaux, et bientost le projet si recommandable de l'établissement du « code maritime seroit anéanti. J'espère, M., « que nous aurons plus de lumières au retour « du courrier qui a porté à Vienne et à Pétersbourg la réponse de la cour d'Espagne et que « nos deux cours mieux éclairées pourront définitivement fixér la marche qu'il leurs conviendra de suivre. »

[2] Dépêche du 12 mai. (*Espagne*, t. 603, n° 74.) — Le même jour, un pli supplémentaire moins développé disait à l'ambassadeur : « Je n'ai rien à ajouter, M., à ce qu'une des

après, sur un nouveau rapport de notre agent, le ministre récrivit 1781.
que ses inquiétudes n'étaient « ni dissipées ni affaiblies et qu'il ne pouvait se promettre rien de bon du chaos d'intrigue qui fermentait ». « Je prévois avec douleur, ajoutait-il, que la gloriole finira par l'emporter sur la solide gloire; ce pourra bien être fait de celle-ci si le comte Panin, excédé des dégoûts qu'on lui prodigue, effectue son projet de retraite; » puis, traçant du comte un portrait en rapport avec les choses heureuses que la participation de ce dernier lui avait permis d'accomplir, expliquant qu'à tout le moins on avait avec lui un système sur lequel il était sûr de compter tant qu'il y serait, au lieu que le système qui succéderait était inconnu, il donnait cours à l'affliction dont il se sentait pris jusqu'à ajouter : « La Cour de Russie, « désormais en proie au choc de passions d'autant plus effrénées « qu'elles seront peut-être plus viles, pourra bien ne plus être qu'un « théâtre de contradiction, d'injustice et d'ineptie. En voilà assés sur « cette dégoutante matière[1]. »

Or, presque aussitôt après ce moment, il était devenu visible que,

« dépeches de cette expédition renferme touchant la négociation que l'on cherche a établir a Vienne; j'ai épuisé tous les details à ce « sujet; je voudrois en avoir de satisfaisants à « vous donner touchant les dispositions de l'Impératrice de Russie, mais tout ce qui nous « revient de ce pays-là et de différens autres « endroits ne nous autorise pas à partager l'espérance que le C[te] de Floride Blanche conçoit « que l'Impératrice de Russie seroit à la veille « de changer son role de puissance médiatrice « en celui de puissance belligérante. Il y a eu « un moment, M., où cette révolution sembloit « assés probable, mais l'intrigue du P[ce] Potemkin, fomentée et soudoyée par M. Harris et « peut-être par un autre ministre étranger, paroit avoir rallenti l'ardeur de Catherine 2[de] « pour le sistème qu'elle sembloit affectionner : « rien n'est encore prononcé, mais je vois les « Hollandois et même le Roi de Prusse fort inquiets de l'événement. On prétend que M. de « Panin est singulièrement degouté et qu'il « médite sa retraite. Si elle avoit lieu, il n'est « pas douteux que l'entousiasme pour l'Angre « reprendroit bientost le dessus. Vous savés que « celui de l'Impératrice pour l'Empereur paroit « très decidé; celui-ci ne feroit pas une contre-partie à notre avantage. » (*Espagne*, t. 603, n° 76.)

[1] Dépêche du 14 mai. (*Ibid.*, n° 81.) — M. de Vergennes y faisait ce portrait du comte Panin : « Quoique ce ministre ne se distingue « point par des talens rares et qu'il n'ait point « du tout l'activité nécessaire à sa place, il se « recommande sur tout par une grande sagesse « de principes et de vues et par une loiauté bien « faite pour lui assurer l'estime et la considération publiques. »

1781. suivant un mot du ministre, nos médiateurs communs étaient « bien « plus empressés de se saisir de nos intérêts que de les favoriser[1] ». M. de Vergennes tenait ce langage à Montmorin le 31 mai, dans un pli particulier accompagnant une dépêche de sa main où il discutait les ouvertures que ces médiateurs venaient de faire officiellement à Versailles, à Madrid et à Londres. Ouvertures vagues sur les points que les deux Couronnes avaient chacune le plus d'intérêt à voir préciser, mais comportant par contre d'une manière formelle l'armistice, jusque-là repoussé également de l'une et de l'autre. La Russie ne nous avait donc guère défendus. « Après avoir arboré les principes les plus conformes aux lois de l'humanité et à son amour pour la gloire, écrivait le ministre, Catherine II s'en relâche; soit caprice, soit séduction, elle paraît porter aujourd'hui vers les Anglais la propension qu'elle montrait auparavant pour nous. » En quoi les ouvertures semblaient vagues, c'était en ce qui touchait d'abord l'Espagne, puis l'admission des représentants de l'Amérique aux conférences. Fidèle à marcher d'accord avec M. de Floridablanca en tout ce qu'on souhaitait à Madrid, M. de Vergennes lui faisait remettre de nouveau par Montmorin la copie de tout ce qu'il avait mandé à Pétersbourg et à Vienne et de ce qu'il en avait reçu. En échange, à la vérité, il voulait être appuyé par le gouvernement de Charles III au sujet des délégués américains. Sa dépêche atteste une fois de plus que les intentions de Versailles à l'égard des États-Unis n'avaient en rien changé. Il y est sensible également que la médiation en elle-même devenait fort incertaine, à moins que les évènements n'obligeassent les deux Couronnes à subir les conditions qu'elles redoutaient. Ni les propositions qui leur étaient présentées comme préliminaires ne pouvaient, désormais, être tenues pour acceptables, ni la bonne foi et les intentions de ceux qui les posaient pour exemptes de suspicion. Le ministre du roi indiquait déjà la pensée, qu'il n'allait guère tarder à formuler, que les deux

[1] Lettre particulière. (*Espagne*, t. 603, n° 108.)

Couronnes ne devaient plus compter que sur elles-mêmes. Précédemment, on a été témoin de la satisfaction de M. de Vergennes à annoncer l'intervention des cours du Nord; il faut l'entendre expliquer à Montmorin, pour qu'il en fasse part au gouvernement de Charles III, les raisons de refuser qui mettaient fin, à vrai dire, quoiqu'il dût en être encore question, à l'expédient politique conçu et dressé si opportunément le jour où il s'était produit : 1781.

Versailles, le 31 may 1781.

Je ne serai pas le premier, M., à vous instruire des ouvertures pacifiques que les cours de Vienne et de Pétersbourg viennent de faire au Roi par le canal de leurs ministres qui résident ici; elles sont portées à Madrid par un courrier autrichien parti d'ici le 28 au soir, et il est vraisemblable que M. le Cte de Floride Blanche vous en aura déjà fait connoitre la teneur lorsque cette expédition vous parviendra.

Comme le Roi ne veut s'arretér à aucune opinion avant de connoitre à fond celle du Roi son oncle, Sa M^té^ m'ordonne de vous envoyér les deux pièces ci jointes, l'une présente quatre articles pour servir de baze à la négociation pour le rétablissement de la paix générale, et l'autre des observations dites verbales sur ces mêmes articles.

Avant de les analisér je crois devoir observér que le redacteur en annonçant vouloir se rapprochér des intentions des puissances belligerantes les élague d'une maniere à les rendre en quelque sorte méconnoissables.

L'article premier présente deux membres. Le premier qu'il sera traité à Vienne par les soins des médiateurs de tous les objets que les parties belligérantes jugeront à propos d'y proposér. Je ne me permettrai pas de pressentir le jugement que la sagesse éclairée du cabinet d'Espagne en portera, mais cette généralité ne me semble nullement répondre à la manière franche et précise dont M. le Cte de Floride Blanche s'est expliqué touchant la cession de Gibraltar et les conditions auxquelles le Roi son maitre se prêteroit à la formation d'un Congrès.

Le second membre de cet article semble plus raproché de nos vues, mais il n'explique pas suffisament comment le ou les députés américains seront admis au Congrès et dans quelle capacité ils y seront reconnus. Nous ne

1781. pouvons pas exigér sans doute que l'Angre avoue et prononce immédiatement leur indépendance, mais nous ne pouvons pas aussi engagér les Américains à aucune démarche qui caractériseroit une renonciation à cette même indépendance, et à consentir de ne paroître au Congrès que comme des sujets humiliés qui viennent implorér la miséricorde de leur ancien maître. Nous ne pouvons donc nous dispensér d'insistér que leurs pleins pouvoirs soient visés et qu'ils soient admis eux-mêmes dans la qualité de plénipotentiaires du Congrès. Cet objet nous étant direct je n'en fais mention ici que pour prévenir l'Espagne sur l'explication que nous sommes dans la nécessité de demandér. Sa M[té] espère que le Roi son oncle voudra bien recommandér à ses ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg d'apuyér sur la nécessité de cette explication. Les ministres du Roi dans ces deux mêmes cours auront l'ordre d'y tenir pour tout ce qui sera relatif à l'Espagne le langage qui sera prescrit aux siens.

L'article second n'est par lui-même sujet à aucune difficulté lorsqu'on sera d'accord sur le premier.

Il n'en est pas de même du troisième, qui énonce la proposition d'un armistice; celle-ci présente de si grands inconvéniens qu'on peut s'étonner que les médiateurs se soient autant pressés qu'ils l'ont fait de la mettre en avant, surtout connoissant les sentimens réunis des cours de France et d'Espagne. Il n'est pas présumable que les médiateurs regardent comme des préliminaires suffisans leurs ouvertures pacifiques; à les considérer dans le sens le plus avantageux, ce sont tout au plus des bases sur lesquelles on pourroit asseoir un jour des préliminaires, et, comme je l'ai dit à M. le C[te] de Mercy, *si ce sont des préliminaires, ils sont de forme et non de fonds*, et c'est cependant ces derniers qu'il faut établir avant de convenir d'un armistice.

Je pense que ce n'est pas sur ce point-là que les Anglois chicanneront. L'armistice peut leur paroître desirable parce qu'ils ont beaucoup plus à espérér qu'à craindre du bénéfice du tems et des accidens qui en sont la suite. Il n'en est pas de même de la France et de l'Espagne, qui auroient tout à perdre et rien à gagnér en temporisant. La situation de l'Europe ne peut plus s'améliorer à notre avantage; elle ne peut, au contraire, que se détériorer. Quoique depuis quatre ans nous tenions toutes les puissances de l'Europe dans un état d'observation qui nous garentit du moins leur im-

partialité si ce n'est un intérest reel au succès de notre cause, il ne faut pas 1781.
se dissimulér, M., que ce sentiment, qui n'est que l'effet de quelques circonstances que l'orgueil et l'avidité des Anglois ont fait naitre, n'est pas le garent de la cessation de la jalousie dont l'Europe a été si longtems travaillée contre la maison de Bourbon; elle respire encore dans plus d'un cœur et peut-être ceux des médiateurs n'en sont-ils pas exemts. Considérons encore que l'Impératrice de Russie, après avoir arboré les principes les plus conformes aux loix de l'humanité et à son amour pour la gloire, s'en relasche journellement et, soit caprice, soit séduction, semble faire portér aujourd'hui sur les Anglois la propension qu'elle montroit il y a peu de tems pour nous.

Si à ces réflexions générales on en joint de plus particulières, elles concourrent toutes également à nous demontrér combien l'armistice nous seroit funeste. Je ne m'arrêterai pas ici à detaillér les inconvéniens qui en resulteroient ainsi que du *statu quo* pour l'Amérique; ils sont sensibles, et comme l'Espagne ne prend qu'une part très indirecte au sort futur de cette république naissante, ce n'est pas sur ce qui la regarde que nous devons nous attachér à fixer ses regards, mais il est d'autres points de vûe qui sont de nature à devoir les arretér. . . . .

Espagne, t. 603, n° 107.

Une lettre particulière dont M. de Vergennes faisait suivre cette dépêche portait en terminant : « Les nouvelles de Russie ne s'amé« liorent pas. M. de Panin doit être parti le 21 de ce mois pour sa « campagne. Son congé est de quatre mois, mais à moins de circon« stances graves, on prévoit qu'il pourra être infiniment plus long[1]. »

[1] Dans ce pli tout privé, le ministre précisait comme il suit à l'ambassadeur sa dépêche du 31 mai : « Je n'ai rien à ajouter, M. le Comte, « à mon expédition de ce jour. M. le Cte de « Floride Blanche jugera sans doute comme « nous, d'après les propositions des médiateurs, « qu'ils sont bien plus empressés de se saisir de « nos intérêts, que de les favoriser. Tenons nous « pour dit qu'ils ne négligeront rien pour nous « sortir de la ligne de nos mesures. Une fois « avertis, c'est à nous à nous tenir en garde « contre les piéges qu'ils pourront nous tendre. « Je ne crois pas qu'il faille nous presser infi« niment de répondre; la matière mérite bien « qu'on y pense très sérieusement. Elle fixe dans « ce moment toutes mes pensées, je ne cesserai « même de m'en occuper constamment, mais « je ne m'arrêterai à aucune opinion détermi« née, avant de connaître celle de M. le comte « de Floride Blanche. Il en est cependant une,

1781. Un mois plus tard, les dispositions étaient devenues si sensiblement moins bonnes que le ministre du roi considérait comme évanouis les avantages laborieusement cherchés l'année d'auparavant dans l'appui de cette puissance. C'est en chargeant Montmorin de communiquer encore d'autres informations pareilles à M. de Floridablanca qu'il parlait de la convenance de nous replier sur nous-mêmes. « Je ne me « livrerai pas à des réflexions douloureuses sur un changement de « conduite aussi inconcevable, écrivait-il à l'ambassadeur, mais nous « ferons très bien de ne compter que sur nous-mêmes pour sortir « honorablement de l'engagement dans lequel nous nous trouvons, « et c'est le cas de déployer toute notre énergie comme tous nos « moyens[1]. » Il y avait longtemps que le gouvernement du roi dépensait ses soins à obtenir de l'Espagne que les deux Couronnes employassent enfin leurs forces respectives à une campagne en commun plus étudiée que les précédentes, mieux conduite et décisive par là même. C'étaient là ces « autres points de vue » auxquels il souhaitait d'attirer désormais Madrid.

Nous devons ici revenir un peu en arrière. Une correspondance d'office presque de chaque jour, depuis la fin de 1780, complétée ou commentée par nombre de lettres privées ou de notes de M. de Vergennes et de Montmorin, témoigne de ce qu'il fallut aux conseillers du roi de patiente constance dans les vues, de volonté et de souplesse dans les efforts, contre les faux-fuyants, les détours, l'hésitation naturelle ou voulue du Roi Catholique et de son premier ministre, avant d'obtenir des réponses un peu précises sur le plan d'opérations de l'année 1781[2]. Ces derniers pensaient à Gibraltar et ne visaient presque à rien sinon à cette forteresse. Sur tout ce qui ne

« qui m'entraine malgré moi, c'est de regarder « l'armistice comme le plus dangereux écueil « contre lequel nous pouvons donner. » (*Espagne*, t. 603, n° 108.)

[1] Autre lettre particulière du comte de Vergennes à Montmorin, à la date du 18 juin 1781. (*Ibid.*, n° 163.)

[2] *Ibid.*, t. 601, 602 et 603.

leur paraissait pas les y conduire ou les y aider, et à plus forte raison 1781.
sur ce qui semblait les en écarter, ils se réservaient ou se refusaient. Joindre les vaisseaux de l'Espagne aux nôtres pour recommencer la descente en Angleterre, « une autre promenade dans la Manche », disait Charles III[1], ou pour une nouvelle campagne sur l'Océan, c'était les dévoyer; à leurs yeux, leurs forces maritimes appartenaient à ce rocher du détroit, qu'ils voulaient reprendre et que les marins anglais savaient secourir toujours à temps. Au lieu de chercher à le conquérir ailleurs dans une victoire commune, ils ne concevaient que le « blocus impossible de cette place journellement rafraîchie et ravitaillée[2] », et ils voulaient que comme eux nous y vouions nos forces. Aussi Montmorin, las du rôle ingrat qu'il remplissait, rappelait-il avec raison ce mot de son ministre, que « Gibraltar était un excellent allié pour les Anglais[3] ». Une opération dans les mers d'Amérique qui n'assurerait point à l'Espagne les places de la Floride ne souriait pas davantage à Madrid, et surtout nous avions dû renoncer à obtenir là le moindre appui financier au profit des États-Unis et à nous mêler un peu ouvertement des négociations de leur représentant accrédité à Madrid. Assumer davantage une part quelconque dans l'échec à peu près continuel éprouvé par les demandes de cet agent du Congrès auprès de M. de Floridablanca semblait inutile à M. de Vergennes. Le 12 avril, indiquant une fois de plus cette ligne de conduite à Montmorin, il lui disait avoir encore récemment engagé La Luzerne à la suivre dans ses conversations à Philadelphie; il n'empêchait pas l'ambassadeur d'essayer de ramener le premier ministre à des vues plus favorables, mais ne croyait point qu'il pût espérer d'y réussir. C'était à propos des 6 millions que le roi venait

[1] *Espagne*, t. 601, n° 40; rapport de Montmorin.

[2] Dépêche de M. de Vergennes à Montmorin, du 12 avril 1781. (*Ibid.*, t. 603, n° 21.)

[3] Rapport du 12 mars 1781 : « Il y a long-« temps, Monsieur le Comte, que vous m'avez « dit que Gibraltar était un excellent allié pour « les Anglois. Cet allié leur devient de plus en « plus d'une très grande utilité. Dieu veuille « qu'il ne devienne pas une seconde fois la « cause d'un grand désastre pour l'Espagne. » (*Ibid.*, t. 602, n° 145.)

1781. de donner à l'armée américaine et de l'emprunt qu'il allait négocier en Hollande pour le Congrès. « Je laisse à votre prudence », écrivait-il :

> Je laisse à votre prudence de communiquer ou de taire cette détermination à M. le comte de Floride Blanche : peut-être engagera-t-elle ce ministre à être moins parcimonieux vis à vis de M. Jay. Si vous lui en parlez, tâchez, je vous prie, de lui faire sentir que si nous faisons la guerre pour les Américains, ils la font pour la cause commune, que par conséquent il est de l'intérêt des deux Couronnes de les mettre en état de la faire efficacement; mais je crains bien que vous ne prêchiez dans le désert.

M. de Vergennes n'était pas seulement bien fixé sur les partis auxquels M. de Floridablanca était arrêté; il en pressentait des difficultés pour le gouvernement du roi, et en effet elles ne manqueront pas au moment décisif[1]. En attendant, il fallait subir et surmonter les défiances du ministre de Charles III, l'injustice avec laquelle son caractère le portait à les manifester et à envenimer l'indécision de son souverain.

[1] Cette dépêche du 12 avril répondait à des rapports découragés de Montmorin. Elle approuvait l'ambassadeur des efforts qu'il tentait à Madrid en faveur des démarches de Jay, le félicitait d'avoir obtenu un petit résultat, d'autant plus que nous n'étions pas en situation d'aller au delà de ce que nous avions fait déjà pour le Congrès, et que Franklin, le sentant, s'abstenait de rien demander davantage. M. de Vergennes s'exprimait d'abord comme il suit au sujet de M. de Floridablanca : « Il y a longtemps, M., que je suis convaincu que M. le Cte de Floride Blanche a des principes erronés à l'égard de l'Amérique; qu'il est secrètement contraire à l'indépendance des États-Unis et qu'il nous causera autant qu'il sera en son pouvoir des embarras lorsqu'il sera question de traiter cette matière vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Dans cet état des choses je pense que nous tenterions vainement de convertir M. de Floride Blanche, et que nous n'avons rien de mieux à faire que de maintenir avec fermeté le système que nous avons adopté relativement aux Américains et d'abandonner au tems et aux circonstances la conversion de ce ministre : je crois que le mécontentement qu'il a des procédés insidieux de l'Angre pourra y contribuer pour quelque chose. Je n'entre dans aucune discussion sur ce qu'il vous a dit par rapport au *statu quo* parce qu'elle seroit prématurée; mais j'espère que lorsque nous traiterons cette matière je serai en état de démontrer toute prévention mise à part que l'Angre ne sauroit être maintenüe dans la possession de New-York. » (*Espagne*, t. 603, n° 25.) On voit là une fois de plus combien peu, même alors, Versailles était porté à s'en tenir au *statu quo* pour les États-Unis.

Le comte d'Aranda, non moins ardent qu'à une autre époque à pousser son gouvernement, entendait peut-être mal ce qui se disait à Versailles; il le rapportait en tout cas de manière à laisser Madrid redouter que par lassitude nous ne nous jetions dans une paix quelconque, nous souciant peu de ce qui en adviendrait pour l'Espagne. Les plus désagréables propos s'ensuivaient de la part de M. de Floridablanca. Avec sa véhémence ou sa mauvaise humeur si aisément excitable, il affirmait à Montmorin que nous voulions forcer l'Espagne à la paix au mépris des satisfactions qu'elle attendait, que sans nous inquiéter d'elle nous ferions par fatigue une paix telle quelle, qu'il le savait par les rapports du comte d'Aranda et aussi par ceux de ses espions à Londres. A tout cela il était nécessaire de n'opposer que des explications mesurées et de mettre encore des conseils utiles dans des réponses où difficilement il n'eût pas été sensible que les ministres du roi étaient blessés. Ces qualités sont loin de manquer à la correspondance de M. de Vergennes en ce moment-là[1]. Les dispositions ne s'étaient montrées meilleures à Madrid que lorsqu'on y avait connu les instructions emportées par le comte de Grasse, qui lui prescrivaient de se concerter aux Îles avec les commandants espagnols. Par là, en effet, avait semblé se rapprocher pour Charles III un des grands objets de son ambition, qui était la Jamaïque[2]. 1781.

Si l'on avait multiplié les raisons, à Versailles, pour obtenir de nouveau la jonction des flottes des deux Couronnes dans les mers d'Europe, c'était en grande partie parce que la démonstration qui résulterait de leur union aurait frappé l'esprit du continent. A la vive déception de M. de Vergennes, le gouvernement de Madrid s'était absolument refusé à ces vues. Toutefois, il ne l'avait pas fait sans avouer

[1] A l'annexe du présent chapitre, on trouvera en résumé et par extraits des échantillons de la correspondance échangée alors entre les deux cours.

[2] La minute de ces instructions, portant l'*approuvé* du roi, est de la main de M. de Vergennes. (*Espagne*, t. 602, n° 141.) Il en envoyait le 10 mars une expédition, de sa main aussi, à M. de Castries à Brest, puis une autre au comte d'Aranda à Paris.

1781. ses désirs du côté des Indes, outre ceux qu'on lui connaissait en Europe. Détruire les établissements anglais de la côte de Honduras, être aidé dans une entreprise contre la Jamaïque au prochain hivernage, voilà ce qu'il voulait. M. de Vergennes, répondant de sa main à Montmorin le 17 mai, n'avait pu s'empêcher d'exprimer d'abord beaucoup de tristesse que l'Espagne nous fît ainsi défaut[1]. La cour de Pétersbourg nous abandonnait à cette heure : double motif d'être assombri. Il n'éleva pourtant pas d'objection sur notre participation à une attaque de l'île anglaise. Bien plus, dans un pli suivant, il redit à l'ambassadeur combien peu l'on pouvait nous supposer contraires au retour de Gibraltar à l'Espagne, et en ce même moment la résolution du roi d'envoyer une des escadres de Brest à Cadix vint soudain ravir son oncle. On se rend compte de la satisfaction qu'en eut Charles III quand on voit que M. de Floridablanca, pressant Montmorin avec une ardeur extrême de décider son souverain à ce parti, était allé jusqu'à garantir dans ces termes la gratitude de son souverain : « Si votre « cour consent à ce que nous demandons, vous tiendrez une autre fois « le Roi et vous en ferez ce que vous voudrez. Si vous vous y refusez, « tout est dit pour toujours[2]. »

[1] *Espagne*, t. 603, n° 88. — « . . . . Le parti « que prend la cour d'Espagne de se refusér à « toute jonction est vraiment désesperant, et « Dieu fasse qu'il ne soit pas la source de l'en- « chainement des plus grands malheurs. Quand « bien même tous ceux qui se présentent à l'es- « prit comme conséquence possible de ce dé- « plorable parti n'arriveroient pas, n'est-ce rien « que l'opinion qui résultera de ce défaut « d'union et d'ensemble ? La force la plus réelle « des deux Couronnes ne consiste pas seulement « dans la représentation de leurs forces phi- « siques, mais dans celle de leur union jusqu'ici « si imposante. Ce prestige va disparoitre, et « avec des moyens bien supérieurs à ceux de « l'ennemi ; nous devrons dévorer l'humiliation « ou de ne pas pouvoir tenir la mer devant lui « ou de la tenir de la manière la plus dangereuse « et par conséquent la plus timide. . . . . C'est « plus pour soulagér ma peine, M., que dans « l'espoir d'aucun changement avantageux que « je vous fais ces réflexions. Aussi péremptoire « que l'est la réponse que M. le C[te] de Floride « Blanche vous a transmise, il n'y a pas lieu de « se flatter que l'Esp[e] revienne à un sentiment « plus analogue à l'intérest commun des deux « Couronnes. Tout ce qu'il y avoit à dire pour « l'y disposér n'a cessé d'être représenté et ré- « pété depuis plusieurs mois sans avoir produit « le plus léger effet ; il est cruel que de malheu- « reuses préventions interceptent tout le bien « qu'il eut été possible de faire et nous dévouent « peut être aux disgraces et à la honte. . . . . »

[2] Lettre privée de Montmorin, du 5 juin

Dans la bouche de l'Espagne, seulement, les expressions avaient un sens à part. Faire du roi ce que nous voudrions n'impliquait guère un concours moins marchandé qu'auparavant. Néanmoins ce fut, dans cette dernière guerre de l'ancienne monarchie, le point de départ des opérations militaires et navales qui mirent le plus effectivement les deux Couronnes en commun aux prises contre l'Angleterre. Non seulement le récit de ces opérations demanderait à être exposé avec plus de détail qu'il ne serait à sa place de le faire ici; mais il faudrait surtout relater les négociations laborieuses et tiraillées auxquelles le caractère du gouvernement espagnol nous condamna de nouveau[1]. Il y eut des jours de contentement relatif à la cour de Madrid. Une belle escadre, sous le comte de Guichen, vint de Brest se joindre, à Cadix, à celle de Cordova et se mettre sous le commandement nominal de ce marin décrépit. Elles portèrent ensemble à Minorque les troupes de Charles III destinées, dans la pensée de ce monarque, à préluder, en enlevant cette île, à la conquête de Gibraltar, puis elles reprirent la mer à la recherche des flottes anglaises sur l'Océan et jusque près des côtes de la Grande-Bretagne. Les deux cours travaillèrent de concert aux préparatifs que leur accord comportait. Celle de Madrid se disait enchantée des nôtres et voulait convaincre Montmorin qu'elle ne manquait, elle, et continuerait à ne manquer à rien. L'ambassadeur n'en était persuadé qu'à moitié et manifestait encore des craintes; il provoquait par là d'autres sorties de M. de Floridablanca; mais à la fin de juillet, même, M. de Vergennes en était à « déplorer le temps que l'Espagne nous faisait perdre[2] ». 1781.

Cependant l'entreprise sur la Jamaïque avait été assez souhaitée à Versailles pour qu'on restât disposé à y donner suite. Le comte de

(*Espagne*, t. 603, n° 120), accompagnant son rapport du même jour (n° 124); elle relate en détail les plans mis en avant par l'Espagne et ses dispositions en ce moment.

[1] L'historique de ces négociations et des opérations de guerre qui les suivirent dans la Méditerranée et sur l'Océan (*Ibid.*, t. 604, 605, 606) compléterait utilement le tableau offert par le présent ouvrage, de nos relations avec la cour de Madrid en raison du Pacte de famille.

[2] *Ibid.*, t. 604, n° 57.



1781. Grasse et le représentant commissionné du Roi Catholique aux Indes espagnoles, don François de Saavedra, l'avaient prévue dans leurs conventions pour l'emploi des forces communes[1]. Seulement, ils la liaient à tout le reste, ce qui la rejetterait peut-être jusqu'au courant de l'année suivante; puisqu'elle n'avait pu s'effectuer une première fois, il fallait bien la combiner maintenant avec la situation de nos forces en Amérique et avec les opérations dans lesquelles ces forces se trouveraient engagées ou qu'il conviendrait soit d'y continuer, soit d'y entreprendre. Ce serait probablement l'occasion de porter là l'offensive vigoureuse et propre à devenir décisive que le gouvernement de Louis XVI désirait, et il envisagea surtout cette perspective. A la fin de septembre il avait tout préparé, et il s'efforça d'y amener Charles III. Déjà il parla de conférer au comte d'Estaing le commandement de l'armée navale et des troupes de terre que chacune des deux Couronnes fournirait. Mais indépendamment de ce que ce plan-là aurait l'effet de faire participer l'Espagne comme auxiliaire à des opérations militaires en faveur des États-Unis, ce à quoi Charles III, ses conseillers, les vues politiques de son gouvernement étaient essentiellement contraires[2], le cabinet de Madrid regardait présentement bien davantage vers la Méditerranée, à Minorque, où les soldats anglais tenaient encore dans le fort Saint-Philippe et où elle obtenait à cette heure même que nous lui envoyions des soldats, et bientôt à Gibraltar, où toute sa manœuvre tendait à nous attirer[3]. Les documents de ces

[1] A Versailles on n'eut qu'à la fin de septembre le texte de cette convention, conclue le 21 juillet 1781 par les deux commandants. M. de Vergennes en envoie copie à Montmorin le 3 octobre, dans la pensée qu'elle sera bien reçue à la cour de Charles III. (*Espagne*, t. 604, n° 58.)

[2] M. de Vergennes ne renonça qu'avec peine à chapitrer l'Espagne sur ce sujet. Il y revient particulièrement dans une dépêche du 14 octobre, à laquelle Montmorin répondit le 21 en expliquant qu'on ne changerait pas d'avis à Madrid; le ministre insista de nouveau le 23 novembre. (*Ibid.*, t. 605, n°s 16, 43, 58, 83, 180.)

[3] Une dépêche du 3 octobre à Montmorin annonçait le départ pour Minorque de 4,000 hommes sous le comte de Falkenheim, tout en exprimant les craintes ressenties à Versailles au sujet du siège du fort Saint-Philippe. C'est aussi dans cette dépêche que M. de Vergennes proposait le comte d'Estaing pour le

négociations montrent qu'elles n'allèrent pas sans soulever à Versailles 1781.
des mouvements d'impatience, presque de désaccord. Les ministres nouveaux n'étaient pas faits aux allures de Madrid, ils se contenaient difficilement[1]. Ils n'avaient pas pratiqué la conduite endurante et la persévérance, les concessions plus d'une fois, que l'Espagne avait rendues nécessaires et sans lesquelles on ne fût probablement pas arrivé aux résultats dont, somme toute, on bénéficiait maintenant : ils se pliaient mal à continuer ce système, car M. de Vergennes, répondant privément le 2 octobre à un pli de Montmorin qui retraçait une conversation vive avec M. de Floridablanca, lui reprochait ainsi qu'il suit de l'avoir relatée dans un office que le conseil devait connaître :

Vous me trouverez probablement, M. le Comte, un peu contradictoire. J'entre dans le sentiment qui vous a dicté votre dépêche n° 59, il fait honneur à votre zèle; je suis faché cependant que vous l'ayez exprimé aussi fortement que vous l'avez fait. Comme toutes celles de vos dépêches qui ont rapport aux opérations sont nécessairement communiquées à tous les ministres qui y ont part, je ne dois pas vous taire que quoique très unis personnellement et désirant tous la prospérité des affaires, nous ne sommes pas toujours d'accord sur les moyens de l'opérer; chacun a sa façon de penser et peut, sans être blâmable, se laisser déterminer par les objets présents, sans beaucoup d'égards sur les conséquences ultérieures qu'il est bon de prévoir pour les prévenir. C'est ce qui a manqué d'arriver très récemment, et j'ai eu des combats à rendre pour empêcher une résolution, laquelle, si elle n'eût pas opéré une scission, auroit au moins amené des récriminations, et comme on dit en espagnol, des reconventions dont Dieu sait quand nous aurions vu la fin. La cour où vous êtes y est bien plus habile que moi. C'est un genre d'escrime que je veux éviter parce qu'il est plus propre à gâter qu'à améliorer les affaires. Pour parer à cet inconvénient, je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien désormais borner vos dépêches vraiment ministériales à la simple

commandement de la campagne à préparer après celle de la Jamaïque.

[1] On le voit à des exposés apportés au comité par Ségur et auxquels le roi mit néanmoins son *approuvé*. Comme exemple, l'*Avis rédigé par le marquis de Castries et agréé par le roi dans le comitté tenû dans le cabinet de Sa Mé le 27 7bre 1781*. (*Espagne*, t. 604, n° 208.)

1781. exposition de ce qui se sera passé entre vous et les ministres espagnols; quant aux réflexions fortes et sérieuses que les choses ou votre prévoyance vous engageront à nous faire, rassemblez-les dans une lettre séparée. Le roi et M. le comte de Maurepas voyent toutes vos lettres, même les particulières, à moins qu'elles ne renferment des objets sur lesquels vous m'imposez silence. J'en userai de même par la suite; de cette manière vos intentions seront pleinement remplies et j'espère que nos résolutions en seront plus calmes. Ce n'est pas le temps d'engager des querelles, il faut aller droit à notre objet; ce qu'il y a de plus instant est de finir et de bien finir.

Espagne, t. 605, n° 5.

On voit ici une fois de plus que le roi et ses deux conseillers, MM. de Maurepas et de Vergennes, menaient seuls la politique du règne. A cette heure, voulant « finir et bien finir », ils se sentaient prêts à se contenter, de la part de l'Espagne, de moins que ce qui lui était officiellement demandé. Après le préambule qui précède, le pli du 2 octobre expliquait cela à l'ambassadeur, et un billet le lui confirmait le lendemain[1]. De là le regret du secrétaire d'État que la correspondance de Montmorin eût autant accusé les dissidences. Au reste, une dépêche du même jour précisait nettement les idées, les plans, les mesures du cabinet, non sans dire que le roi était « surpris de la facilité avec laquelle le ministère espagnol faisait abstraction des antécédents, prenait pour convenu tout ce qui était à notre charge et éludait de s'expliquer sur ce qui pouvait être à la sienne, » mais que Sa Majesté désirait se mettre d'accord et non se répandre en reproches[2].

[1] *Espagne*, t. 605, n° 17. — Il s'était agi d'obtenir de l'Espagne 6,000 hommes et onze vaisseaux après l'expédition de la Jamaïque, pour opérer dans l'Amérique septentrionale. Or M. de Vergennes indiquait à Montmorin que fournirait-elle seulement 2,000 hommes et trois ou quatre vaisseaux, il ne croirait pas devoir se plaindre. « L'essentiel était, disait-il, que l'Espagne concourût dans une proportion quelconque aux efforts que nous pourrions faire l'été prochain en faveur des Américains. »

[2] « L'intention du Roi, continuait le ministre, « n'étant point de récriminer mais de convenir « d'une manière claire et positive de ce que chacun des deux alliés aura à faire ensemble ou séparément pour rendre la campagne prochaine « aussi utile et aussi glorieuse que celle que « nous terminons l'a été peu, je vais résumer la

L'activité avait régné à la Marine et à la Guerre avec MM. de Castries 1781.
et de Ségur, remplacé les lenteurs et le désordre de Sartine. Non seulement les convois de la future campagne de la Jamaïque étaient prêts à prendre le large, mais on pouvait faire face partout. On prévoyait des efforts supérieurs de la part de l'Angleterre et l'on tenait à y répondre. « C'est à nous à redoubler de vigueur, avait mandé M. de « Vergennes à Montmorin le 23 novembre; montrons une fois à l'Eu- « rope que notre constance ne se lasse pas aussi facilement qu'on le « suppose. Si on apprécie en Espagne avec équité nos dispositions, « on doit en être satisfait : elles embrassent la surface du globe, et « j'espère que partout nous développerons des efforts peu communs[1]. » Le ministre parlait ainsi dans la satisfaction de la chute de Cornwallis. Mais nous devions encore payer d'un gros prix la terminaison de la guerre. La campagne renouvelée sur l'Océan avait mal fini, nous l'indiquions au précédent volume. Comme autrefois celle d'Orvillers, et pour des causes presque analogues, elle était restée nulle et par là même dissolvante pour l'union des forces communes. Cordova était retourné à Cadix, Guichen à Brest. Bientôt l'audacieuse énergie d'un marin anglais, Kepenfeld, qui était sans nom jusque-là, reporta les avantages du côté de la Grande-Bretagne avec beaucoup de pertes pour nous. Guichen, pour escorter le convoi sur la route des Îles et venir après se réunir de nouveau à la marine de l'Espagne à Cadix, sortit de Brest ayant dix-neuf vaisseaux. Le 12 décembre, Kepenfeld se jeta sur lui en profitant du vent. Bien que la croisière anglaise ne comptât que treize vaisseaux, elle enleva à l'escadre ou au convoi vingt navires, et les autres devinrent le lendemain la proie d'une tempête.

« substance de la réponse de la cour d'Espagne « et j'y joindrai les observations de S. M. sans « m'astreindre à suivre le même ordre des ma- « tières. » C'est la dépêche, tout à l'heure indiquée en note, du 3 octobre 1781. (*Espagne*, t. 605, n° 16.)

[1] *Ibid.*, n° 180. — M. de Vergennes disait là : « Les papiers anglois nous annoncent de « très grands efforts pour la campagne pro- « chaine. Je les crois plus aisés à projeter qu'à « effectuer. Malgré cela il faut s'attendre à beau- « coup d'énergie de la part de cette nation : elle « n'est pas accoutumée à céder aux malheurs. « C'est donc à nous à redoubler de vigueur. »

1781. Guichen dut rentrer désemparé[1]. Présages inquiétants, au seuil de l'année nouvelle, et déjà l'on savait à Versailles que l'Espagne n'allait pas tarder à nous appeler à Gibraltar! Un pli particulier de Montmorin l'avait annoncé le 27 novembre[2]. Si sensible que fût l'échec, néanmoins, les évènements de la Chesapeak nous valaient du crédit, et l'année 1781 ne s'achevait pas seulement dans une entente presque complète avec la cour de Madrid, l'ambassade se plaisait à rendre ce témoignage, mais dans la cordialité[3].

L'accord n'avait pas été incertain un moment au sujet des conditions de médiation notifiées les premiers jours de juin par les cours de Vienne et de Pétersbourg. Il était plus facile de décider l'Espagne aux démarches négatives que de l'amener à l'action; satisfaite de l'insistance de la France en sa faveur pour Gibraltar, elle se refusa nettement à la clause d'armistice, émit, sur la nécessité que les conditions de paix nous dégageassent à l'égard de l'Amérique, des réserves

[1] M. de Vergennes donne à Montmorin, le 3 janvier, les détails que celui-ci doit communiquer à Madrid sur cet évènement. (*Espagne*, t. 606, n[os] 2 et 19.)

[2] *Ibid.*, t. 605, n° 197. — « D'après une « conversation que j'eus hier avec M. le C[te] de « Floride Blanche il ne peut plus me rester « aucun doute qu'on ne nous demande pour « Gibraltar les mêmes troupes que nous avons « à Minorque. Il m'a donné assez clairement à « entendre que S. M. C. espéroit que le Roi ne « les lui refuseroit pas. »

[3] Dans cette lettre du 27 septembre, Montmorin mande à M. de Vergennes : « Je peux « vous confirmer avec autant de plaisir que de « vérité que jamais il n'a régné plus d'intelli- « gence entre les deux cours qu'en ce moment. « Tous les nuages sont dissipés et tout le monde, « même le ministre de la marine, est de la « meilleure humeur possible. Toutes mes con- « versations avec M. de Floride Blanche sont « confiantes et amicales. En un mot les choses « se présentent sous un aspect si favorable que « je suis un peu comme les marins qui re- « gardent quelquefois le calme parfait comme « le présage d'une tempête prochaine. Cepen- « dant en réfléchissant sur l'état actuel des « choses je prends un peu plus de confiance. Il « est temps que l'Espagne nous rende justice, « et dans le fait ne nous sommes nous pas prêtés « à tout ce qu'elle a souhaité et n'avons nous « pas même prévenu ses désirs en plusieurs oc- « casions? Quoi qu'il en soit je me livre à la « douceur de n'avoir point de scènes à essuyer, « et en vérité je crois que cela influe sur ma « santé qui est bien meilleure en ce moment. » Par le même courrier, le lendemain, le premier secrétaire de l'ambassade s'exprimait semblablement dans une lettre à Rayneval. (*Ibid.*, n[os] 197, 198 et 208.)

dont les termes, bien que vagues et élastiques, parurent suffisants 1781.
à Versailles; en conséquence les deux cours envoyèrent ensemble aux médiateurs une réponse dont le thème avait été préparé par M. de Vergennes. On n'allait d'ailleurs pas vite. C'est au mois d'août que cette réponse partit[1]; au commencement de novembre, les cours médiatrices engagèrent les belligérants à envoyer leurs mandataires à Vienne pour ouvrir le Congrès. M. de Kaunitz sentait le terrain manquer sous les espérances qu'il avait caressées et s'efforçait par là de le raffermir. Il fit faire dans cette vue de vives instances auprès de M. de Floridablanca par son ambassadeur à Madrid, pensant entraîner ainsi Versailles. Mais il n'aurait pas fallu vaincre uniquement la résolution contraire des deux cours; l'Angleterre, au même moment, élevait de nouveau les obstacles mis en avant par elle au début. On savait depuis le mois d'août que le cabinet de Saint-James voulait écarter la médiation : le 6 novembre, date de la démarche des cours de Vienne et de Russie, il déclara à ces cours qu'à l'égard des puissances belligérantes ses ministres plénipotentiaires étaient munis de tous les pouvoirs nécessaires, seulement que le roi n'admettrait jamais, en aucune manière et sous aucune forme, l'entremise d'une puissance étrangère quelconque entre lui et ses sujets rebelles; qu'il entendait terminer en souverain, à sa convenance, une affaire qui était de son ressort privé, et qu'en cela sa résolution serait immuable. Les offices échangés entre les médiateurs et Londres ne modifièrent en rien ce parti[2].

Le cabinet de George III, qui se drapait ainsi avec fierté, en était revenu aux intrigues et s'y fiait pour mettre définitivement de son côté, à cette heure, les chances de la guerre. Il essayait la tentation

[1] M. de Vergennes et Montmorin échangent sur ce sujet plusieurs dépêches et rapports. (*Espagne*, t. 603, n°s 140, 168, 175, 189; t. 604, n°s 94, 116; t. 605, n° 167.)

[2] NOTE DE LA PART DE L'ANGLETERRE, REMISE PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE RUSSIE. (*Ibid.*, t. 605, n° 132.) — OBSERVATIONS SUR LA RÉPONSE DE LA COUR DE LONDRES ET CORRESPONDANCE Y RELATIVE. (*Ibid.*, n°s 134, 171, 172.)

1781. de l'intérêt particulier auprès de chacun de ses adversaires. Montmorin, le 7 août, relate que lord Hillsborough venait d'offrir à M. de Floridablanca, par l'intermédiaire de l'acolyte de Cumberland, le chanoine Hussey, de conclure directement la paix avec l'Espagne sur le pied de l'échange de Gibraltar contre Puerto-Rico. Ce n'était qu'un premier pas : à la fin de septembre, M. de Vergennes était abordé à son tour par un membre du Parlement autrefois en rapport avec notre Ferme générale, un Écossais du nom d'Eyriès. Celui-ci parla des intérêts commerciaux de la France comme d'objets sur lesquels le cabinet de Londres ne serait pas inébranlable. Le secrétaire d'État répondit que le roi était prêt à examiner avec ses alliés les propositions de l'Angleterre si cette puissance en présentait; ce fut suffisant pour faire retirer cet émissaire, qui n'avait d'ailleurs aucun pouvoir à montrer[1]. Les ministres de George III ne cherchaient en effet qu'à rendre l'une et l'autre des deux Couronnes suspectes aux cours médiatrices, suspectes entre elles, et à les décrier en Amérique toutes les deux, celle de France surtout; les États-Unis se croiraient menacés d'abandon, étant tout particulièrement travaillés de nouveau, depuis un temps, par les messagers et par les artisans d'un rapprochement direct et immédiat avec la Grande-Bretagne.

La médiation s'éteignait ainsi dans les embûches de l'une des parties belligérantes, après avoir perdu beaucoup de son prix dans des explications stériles avec les médiateurs. M. de Kaunitz usait un peu d'intrigue, lui aussi, pour mettre en opposition la pensée de l'Espagne et celle du cabinet de Versailles[2]. Les derniers jours de

[1] Dans sa dépêche du 3 octobre 1781, M. de Vergennes rend compte à Montmorin de son entretien avec Eyriès afin que l'ambassadeur en informe la cour d'Espagne. (*Espagne*, t. 605, n° 20.) Cette dépêche aura sa place aux annexes du chapitre suivant avec d'autres de caractère analogue.

[2] *Ibid.*, n° 232; minute corrigée par M. de Vergennes. — Le ministre dit là que M. de Kaunitz, dans son désir ardent de faire enfin présider la cour de Vienne à la pacification, avait mandé à Mercy-Argenteau, sur de prétendues informations de son fils, que l'Espagne goûtait la réunion du Congrès; au contraire, M. de Floridablanca avait élevé des objections essentielles.

l'année 1781, on en était à raisonner diplomatiquement soit pour réunir le Congrès soit pour établir au préalable dans quelles conditions il pouvait s'ouvrir. Suivant son habitude, M. de Floridablanca aurait facilement passé sur les objections, surtout au détriment des intérêts américains; ce fut l'occasion, le 20 décembre, d'une dépêche où M. de Vergennes eut à préciser une fois de plus à Montmorin que la politique du roi repoussait la moindre séparation entre ces intérêts et les nôtres[1]. Mais un émissaire secret de lord North allait bientôt manifester à M. de Vergennes lui-même l'éloignement qu'avait la cour de Londres pour l'intervention des puissances dans ses affaires, et le ministre, sans décliner aucunement la médiation de ces puissances, déclarerait à cet émissaire que le roi était prêt à traiter de la paix par tout autre canal si le gouvernement de George III désirait sincèrement essayer de le faire. Ceci avait lieu dans le mois de mars 1782. Presque au même moment on apprenait la retraite du cabinet anglais et l'avènement d'un cabinet nouveau dont les membres avaient assez vivement désapprouvé la politique de leurs prédécesseurs pour laisser supposer que la paix n'était pas impossible à négocier directement avec l'Angleterre; la médiation prenait fin, par suite, de toute manière.

1781.

[1] *Espagne*, t. 605, n° 232.

ANNEXE DU CHAPITRE I.

LA MÉDIATION.

DÉPÊCHE DU COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

[Au mois d'avril 1781, on eût dit que la médiation allait être entreprise. M. de Vergennes écrivait le 12 à l'ambassadeur qu'« il ne chercherait pas à guérir les inquiétudes plusieurs fois montrées par M. de Floridablanca sur ce que nous voulions forcer l'Espagne à la paix, et que notre conduite étant absolument au-dessus du soupçon, ce serait nous avilir que de vouloir nous justifier des reproches d'un allié qui n'en était peut-être pas exempt lui-même » (dépêche de sa main; *Espagne*, t. 603, n° 21). Il ajoutait que « si l'Espagne craignait de ne pas voir les médiateurs bien zélés pour ses intérêts, ce serait sans doute qu'elle ne leur paraîtrait pas faire beaucoup elle-même pour les servir; qu'au lieu de pousser avec nous la guerre contre notre ennemi de manière à inspirer à lui et aux puissances qui lui étaient attachées la crainte de voir cette guerre se prolonger, elle en laissait porter tout le poids sur nous, n'y semblait prendre part que comme spectatrice, et que si elle croyait qu'il convînt de continuer ainsi dans le cas où la paix qui serait présentée ne donnerait pas toutes les satisfactions souhaitées, à son tour il n'hésiterait pas à affirmer qu'il vaudrait peut-être mieux souscrire aussitôt à une paix telle quelle que de s'y laisser amener par une suite d'humiliations et par un épuisement inévitable, à ses yeux, à moins que les plans ne fussent changés, que l'on n'agît ensemble dans le plus grand accord et avec une conduite plus vigoureuse et mieux combinée que celle qui avait été tenue jusqu'ici; que c'étaient là les seuls moyens d'éviter d'avoir à entendre à une mauvaise paix ».

Le ministre avait probablement laissé percer les mêmes idées dans ses conversations à Versailles, car le comte d'Aranda s'était empressé de transmettre comme des intentions arrêtées et actuelles ces réflexions, évidemment toutes conditionnelles. Dans une lettre privée, le 25 avril, Montmorin

transcrivait le texte de l'ambassadeur, texte formel dans ce sens. De là une autre de ces explosions habituelles à M. de Floridablanca. Il alla jusqu'à affirmer que ses espions de Londres lui tenaient depuis vingt jours le même langage. Le 11 mai, M. de Vergennes répondait en particulier à Montmorin sur ce sujet, et sous la modération de son langage, sous les allusions déguisées qu'il employait, le froissement qu'il ressentait était visible :]

De Versailles le 11 may 1781.

Je réponds, M. le Comte, à la lettre particulière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois dernier. N'ayant point vû les dépêches de M. le comte d'Aranda à son ministre, j'ignore jusqu'à quel point elles ont pû exciter l'humeur de celui-ci. Ce que je sais très certainement est que mes propos à l'ambassadeur n'ont pas dû y donner lieu. M. le comte de Floride Blanche doit savoir que je ne suis pas de ces ministres qui s'exhaltent et s'enflamment, que je mets beaucoup de patience dans les affaires et infiniment de phlegme dans la discussion. J'ai dit sans doute à M. d'Aranda, je vous l'ai même écrit, M. le Comte, et je le répéterai encore si l'on veut, que si nous ne savons pas mieux faire la guerre, il vaudroit mieux faire la paix, toute mauvaise qu'elle seroit, parce qu'en dernière analyse nous y serons réduits par l'épuisement. Si on m'a fait dire plus, c'est qu'il a convenu à l'écrivain de charger le tableau, sans doute pour prêter plus de force à ses idées, mais si l'on me croit d'assez mauvaise foi pour vouloir forcer la paix à l'insçû de notre allié, me refusera-t-on la possibilité de couvrir ce dessein par un silence nécessaire? Quant à l'avis que M. de Floride Blanche vous a dit avoir reçu d'Angleterre qui le préparoit à tout ce que M. le comte d'Aranda lui a confirmé, tout ce que je puis répondre est que je suis fâché qu'il soit aussi mal servi. Pour moi qui connois le danger de ces sortes de correspondances, je n'ai eû et je n'ai encore aucun émissaire en Angre; vous savez qu'il n'a tenu qu'à moi d'avoir tout le détail de la négociation de M. Cumberland et du chapelain Hussey, je l'ai refusé. Lord Germaine ne fera pas passer par le même Hussey les détails de nos négociations, puisqu'il n'en existe pas, mais il prodiguera les mensonges pour provoquer la mésintelligence que j'ai éconduite. Si on y est plus accessible à Madrid, j'en suis bien faché, mais je n'y sais pas de remede. Pour moi qui n'ai rien à me reprocher, dont la marche a été également franche et simple, je n'ai nul besoin de récriminer. Ma correspondance avec Vienne dont je suis exact à vous remettre les copies, vous fournit des armes pour répondre à toutes les attaques de M. le comte de Floride Blanche; il ne supposera pas aparemment qu'elle est factice et dirigée pour lui faire illusion.



Je me flatte que l'Espagne est guérie au moins de toute négociation particulière qui seroit ostensible; elle ne pourroit en rechercher une sans manquer aux égards qu'elle doit aux médiateurs comme à son allié, et ce seroit le cas où nous ne pourrions nous dispenser de lui en dire notre avis avec fermeté; mais si elle cherche à négocier ce sera secrètement, et il semble que c'est le goût de la cour où vous êtes. Si nous aimions à nous plaindre, nous pourrions lui reprocher plus d'une réticence.

Espagne, t. 603, n° 72.

[Du reste, dans une autre lettre particulière, trois jours après, M. de Vergennes mettait le comte d'Aranda à couvert du moindre ressentiment de sa part, et se donnait, dirait-on, la satisfaction de reconnaître chez lui le patriotisme espagnol, par opposition peut-être à ce qu'il pensait de M. de Floridablanca à cet égard :]

Je ne suis pas surpris, M. le Comte, que M. le comte de Floride Blanche ait été ulcéré des dépêches qu'il peut avoir reçues de M. le comte d'Aranda. Ce n'est pas que je sache ce qu'elles renfermoient, ce dernier ne s'en est point ouvert à moi; mais honteux et humilié de tout ce qui arrive, il se sera sans doute expliqué avec toute l'énergie qui est dans son caractère et qui participe de la dureté. L'âme de M. le comte d'Aranda est forte; mais comme elle n'est pas modifiée par un esprit liant, tout ce qui émane de lui porte l'empreinte du principe. Malgré ce défaut, qui est grave, M. d'Aranda est un homme estimable; il connoit ses devoirs, il est exact à les remplir, et il n'est pas possible de porter plus loin l'amour et l'attachement pour sa patrie.

Ibid., n° 82.

CHAPITRE II.

LES DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DU ROI ET CELLES DU CONGRÈS DEVANT UNE PACIFICATION POSSIBLE.

Indices de changement dans la politique anglaise; retraite de lord Germaine; Clinton et Graves remplacés par Carleton et Digby; les menées de division continuent néanmoins de la part du cabinet de Londres; Hartley et Hutton mis de nouveau en mouvement. — Diffusion des idées générales à cette époque; opinions communes qui reliaient les esprits; Hutton en correspondance sur les intérêts commerciaux de l'Angleterre avec Dupont de Nemours, l'un des auxiliaires de M. de Vergennes. — Hartley et Franklin; réponse noblement indignée de ce dernier à des indications du premier, qui parlaient de conclure la paix sans la France; inutiles tentatives conseillées par lord North sur John Adams dans les mêmes vues; le chevalier Forth, envoyé en même temps à Versailles, est éconduit par M. de Vergennes. — Désir de propositions de paix sérieuses qu'avaient toutefois ensemble ce ministre et Franklin, quand le cabinet Rockingham fut formé; preuves réitérées données alors par le gouvernement du roi de son intention de laisser le Congrès étendre à son gré les instructions de ses commissaires. — Préoccupation qu'avait eue M. de Vergennes d'établir des liaisons entre les États-Unis et les Pays-Bas; nécessité qu'il trouvait, cependant, d'une action concertée avec l'ambassadeur du roi; manière singulière de procéder conçue au contraire par le Congrès; satisfaction qu'accorde cette assemblée après les observations de La Luzerne; imprudence commise par John Adams à la Haye. — Comment Franklin n'ignorait pas, d'ailleurs, les efforts déployés pour rendre l'attitude de l'Espagne semblable à la nôtre et préparer au mieux le terrain de la pacification: M. de Vergennes décide le roi à faire participer nos forces au siège de Gibraltar; ses soins pour obtenir le concours de Madrid en faveur des Pays-Bas. — Avantages procurés à John Adams par notre politique dans ce pays; pourquoi le gouvernement du roi paraissait ne pas y mettre de zèle; utilité reconnue par notre ambassade de la Haye à ne pas sembler rechercher les résultats auxquels elle visait; crédit assuré ainsi par notre ambassadeur aux « Patriotes » et bénéfices qu'en tiraient les demandes de John Adams; but véritable du gouvernement de Versailles. — Nouvelle avance de 6 millions de livres aux États-Unis; langage tenu à l'Espagne pour l'engager à les assister de son côté. — Reprise au Congrès du débat sur les conditions de la paix à la suite du mouvement suscité par Samuel Adams; inspirations très différentes des précédentes qui président à la discussion; prétentions comminatoires de Lowel à faire rescinder les instructions des commissaires; moyen terme fourni par Madison et voté par l'assemblée. — Livingston secrétaire d'État des affaires étrangères; quoiqu'il dût son élection à La Luzerne, il apporte le plus grand empressement à expédier à Franklin des instructions conformes aux tendances du Congrès; opinion de La Luzerne sur ces tendances et sur leurs causes. — Ce qu'il faut penser de l'assentiment donné par Franklin à ces instructions; probabilité qu'aussi bien que M. de Vergennes il s'en



remettait aux circonstances du soin de dicter les conditions définitives. — Formelle intention manifestée une fois de plus par le ministre du roi d'assurer aux Américains toute liberté pour établir leurs clauses avec l'Angleterre; il se borne à réserver pour la France le droit de n'avoir pas à continuer la guerre afin de forcer l'Angleterre aux sacrifices qu'ils exigeraient d'elle.

1782. George III avait ouvert la session du Parlement, le 27 novembre 1781, dans ce langage propre aux souverains, où, sous un sens qui paraît formel, les mots, pour qui sait comprendre, en ont un différent. Au fond, le roi appelait les avis. La rumeur que l'indépendance des colonies serait peut-être actuellement la solution opportune circulait un peu partout : il n'était pas impossible que le monarque fût bien aise de s'entendre proposer ce parti[1]. Depuis plusieurs mois, son cabinet s'ingéniait à faire parler de paix à Versailles et à essayer, en même temps, de ramener à la Grande-Bretagne les États-Unis réconciliés. De nouveau, au mois de juin précédent, le correspondant anglais de Franklin, David Hartley, avait tenté de s'aboucher pour cela avec l'Américain, et celui-ci, en ayant aussitôt avisé M. de Vergennes, s'était dérobé sur le conseil du ministre[2]. Revenant, d'autre part,

[1] Dumouriez, admis alors à prendre part à la politique autour de M. de Vergennes, donnant de Cherbourg au ministre, le 10 décembre 1781, une information dont il va être question tout à l'heure, l'entretenait avec cette manière experte du discours du roi d'Angleterre au Parlement et de l'augure qu'on en pouvait tirer : « Je viens de lire avec beaucoup d'attention « le discours du roy d'Angleterre, je ne l'ay « trouvé ni énergique, ni faible. En invitant « son Parlement à s'occuper des affaires de « l'Amérique, il a l'air de tenir toujours au « système de la réduction, mais il ouvre réelle- « ment la porte à la grande question de l'Indé- « pendance. Comme les délibérations provin- « ciales sont toujours publiques ou indiscrètes, « il doit connaître d'avance les propositions qui « luy seront faites. N'est-il pas possible qu'il « veuille se faire dire par son Parlement que vû « l'impossibilité de la réduction de l'Amérique, « il faut traiter avec elle comme indépendante? « Si c'est là son but, les délibérations iront très « vite, il sauvera la honte de l'abandon de son « système en ayant l'air de se laisser entraîner « par le vœu unanime de la nation. Tout ce « plan peut être renversé par la fermeté de nos « alliés, que les plus grands motifs doivent re- « tenir de notre côté. S'ils refusent de traiter « seuls tout est dit, et la nation anglaise n'en « aura que la honte. *Hic labor, hoc opus est.* « J'ai l'honneur d'être, avec un profond res- « pect, etc. — Du Mouriez. » — (*Espagne*, t. 534, n° 190.)

[2] La lettre de Franklin et celle de M. de Vergennes sont au tome 17 des *États-Unis*, n° 52 et 54; M. de Vergennes disait avec raison que « l'Angleterre ayant la première recherché la médiation des cours impériales n'aurait sans

aux procédés tant de fois mis en jeu pour porter les États-Unis à abandonner leur allié, lord North avait de nouveau essayé d'ouvrir le champ contre la France et contre les puissances engagées avec elle[1]. La recrudescence des menées fomentées par les « antigallicans » à Philadelphie, la publicité bruyante donnée aux diffamations de Silas Deane et à ses insinuations de faire directement la paix avec Londres, la réapparition de Temple et le retour de ses propos tout anglais, étaient l'effet de ces manœuvres. Elles avaient eu d'autres suites. Voyant John Adams en Hollande par brouille avec Versailles, on l'avait, dans la pensée d'agir sur ses dispositions connues ou supposées pour l'Angleterre, et au moment même où allait survenir dans la baie de Chesapeak l'évènement qui devait tout précipiter, envoyé sonder au sujet des pouvoirs dont il était nanti en vue de la paix[2]. 1782.

doute pas l'inconséquence d'engager une négociation clandestine, et qu'à moins que Hartley ne justifiât de l'aveu formel du cabinet anglais, Franklin devait éluder ses offres parce que la paix ne pouvait certainement pas s'effectuer ni même être facilitée par des négociations volontaires et non autorisées, qu'en les écoutant on fournissait matière à des paragraphes de gazettes ou à des déclamations parlementaires et que l'on risquait ainsi de se compromettre en pure perte ».

[1] Dumouriez, dans cette lettre écrite de Cherbourg à M. de Vergennes le 10 décembre, précisait comme il suit les projets qui paraissaient avoir été suggérés à des membres des Communes pour les présenter ou les seconder au moment où le Parlement rentrerait : « 1° de « proposer aux Amériquains de reconnaître l'in« dépendance sans accession d'aucun média« teur; 2° si cette proposition est acceptée, de « retirer les troupes et les vaisseaux et rame« ner le tout aux Antilles, aux Indes et en « Europe; 3° si les Amériquains sont gagnés par « ce procédé de bonne foy, leur proposer un « traité de commerce à balance égale, et une « neutralité absolue dans la guerre entre Euro« péens; 4° la paix avec la Hollande, en recon« naissant sa neutralité et luy rendant tout ce « qui a été pris. » Dumouriez tenait ces informations d'un corsaire américain, *le Franklin*, échappé de Weymouth il y avait un mois grâce à l'armateur du corsaire anglais qui l'avait pris. Ce dernier avait fourni au capitaine américain les moyens de gagner Cherbourg dans un canot avec treize de ses hommes, ce qui indiquerait le désir de faire passer en Amérique par des témoins autorisés cette annonce des dispositions actuelles.

[2] M. de Vergennes prend ombrage avec raison de cette démarche, qu'il parait savoir accueillie sans répugnance. Le 18 octobre, à propos de liaisons politiques qu'il aurait voulu voir nouer par les États-Unis avec les Pays-Bas, il ajoutait de sa main à la minute rédigée par Rayneval à ce sujet cette plainte sur l'attitude qu'avait prise Adams : « J'ai des notions qu'il « est recherché par des membres de l'opposition « en Angre, je ne puis pas dire que la corres« pondance soit bien active, mais il a reçu des « avances, et je suis surpris qu'il ne s'en ouvre

1782. Bientôt ces tendances avaient pris corps par le remplacement de lord Germaine, porté à la pairie dans les plis de son immense insuccès, puis par le rappel d'Amérique de Clinton et de Graves. Gui Carleton et Digby, un général et un amiral propres l'un et l'autre à une mission de rapprochement, le premier esprit modéré, conciliant, le second encore sans passé dans la lutte, succédèrent au soldat qui avait dirigé la guerre sauvage pratiquée depuis 1779 dans les Carolines, dans la Virginie et qu'il venait de pousser à un degré plus violent en la faisant ouvrir dans le Nord par Arnold.

Parallèlement aux offres que Carleton répandrait en Amérique, lord North, en décembre, remit à l'œuvre à Paris les Anglais de bonne volonté, Hartley et le Morave Hutton, qui jusque-là s'étaient inutilement employés à faire rentrer Franklin dans le giron de la Grande-Bretagne. Hutton, cette fois, reçut un rôle différent. De quelque manière que la paix fût obtenue, il s'agissait par-dessus tout du commerce de l'Angleterre. La suprématie politique de cette puissance était entamée sur le continent par notre détachement de l'Autriche, par nos relations avec Frédéric II et avec la Russie, et l'on sentait sa domination des mers menacée en Europe soit par le précédent de la convention des Neutres, soit par les liens qui pouvaient être scellés entre l'Amérique et la France, voire entre l'Amérique et l'Espagne. Le cabinet de Londres savait de reste que cette suprématie commerciale, pour tant de motifs chère à son pays, était aussi l'un des grands mobiles qui avaient poussé MM. de Maurepas et de Vergennes à engager Louis XVI dans les voies suivies depuis son avènement. Les Colonies s'étaient trop servies comme d'appât, auprès de nous et auprès d'autres puissances, de leur commerce qui avait eu tant de valeur pour la Grande-Bretagne; nous avions trop peu caché que nous y attachions beaucoup de prix : il était naturel que le ministère de

« point avec nous. Des cachoteries de cette « espèce sont dangereuses. Se permettre des « négociations secrètes c'est vouloir nous donner de la défiance, ce qui ne peut être l'intention du Congrès. » (*États-Unis*, t. 19, n° 24.)

Saint-James, tout en ravivant ses intrigues en Amérique et autour 1782.
des Américains qui se trouvaient en Europe, se fit une obligation première de chercher quelle part de ce commerce nous laisserions à l'Angleterre ou nous entendions lui disputer. Lord North donna à Hutton la mission de s'enquérir à Versailles ce qu'à cet égard on avait à craindre ou à espérer.

Le gouvernement du roi avait vu rapidement accourir autour de lui, pour la guerre, les fils de la première noblesse du royaume; la politique de paix entrevue à cette heure appelait d'autres personnes, au risque qu'elles fussent de moindre naissance, et M. de Vergennes ne laissait pas que de les rechercher. Les idées sur les choses publiques ou les notions à leur sujet prenaient le pas à cette heure. Restée auparavant du domaine de quelques-uns seulement dans les Cours, la prétention de conduire les choses se monnayait pour ainsi dire, et les esprits étaient reliés à distance par l'échange intellectuel qui en résultait. Des perceptions ou des aspirations pareilles sur les rapports moraux des peuples et sur leurs relations nécessaires étaient nées d'une conception presque partout pareille de la destinée de l'homme. On se rapprochait, grâce à cela, par-dessus les frontières les mieux fermées. L'Angleterre n'avait pas pris la part la plus grande aux doctrines devenues communes, mais bien la mieux précisée et la plus pratique; par suite, ceux qui cultivaient ces doctrines entretenaient chez elle des amitiés ou des liaisons. Les visées de M. de Vergennes pour le développement des choses dans le royaume s'éclairaient à ces lumières nouvelles. Étudier l'économiste en lui serait aussi plein d'intérêt, nous l'avons déjà dit, que ses actes politiques en présentent[1]. Parmi les auxiliaires dont il utilisait l'aptitude se trouvait Dupont, Dupont de Nemours plus tard, que précédemment Quesnay avait eu pour collaborateur et qui était resté en rapport avec les disciples ou les sectateurs, voire les plus haut placés dans la plupart des

[1] Les deux aspects, chez M. de Vergennes, se complètent l'un l'autre et peuvent être reconnus aux mêmes sources.



1782. États de l'Europe, soit du grand physiocrate soit d'Adams Smith, qui, sous d'autres formules, avait à peu près pensé les mêmes choses que Quesnay. Dupont fut recherché par Hutton au sujet des conditions que mettrait la France à la liberté commerciale des colonies émancipées. Ses réponses étaient écrites de moitié avec le ministre, de Londres aussi les questions posées de concert entre Hutton et le ministre anglais. La correspondance, qui s'arrête quand lord North cesse ses fonctions, dévoile clairement le but où celui-ci tendait. Pendant les huit ou dix semaines qu'elle a duré (janvier à mars), Hutton cherche essentiellement à savoir quelle portion de liberté de disposer de leur commerce sera réservée aux Américains, car à Londres on les supposait sous la dépendance absolue de la France désormais. Quand le règne de lord North finit, au milieu de mars, Hutton demandait un passeport pour venir à Versailles «chercher des idées», mandait-il, autrement dit parler de plus près.

Après le changement du cabinet anglais, en tout cas, Dupont croyait avoir assez appris pour donner à entendre à M. de Vergennes que ses connaissances acquises ou bien ses relations rendraient utile qu'on lui confiât une mission à Londres[1]. Mais c'était dans la manière

[1] La suite des lettres de Dupont à M. de Vergennes va de janvier à avril 1782. (*États-Unis*, t. 19; *Angleterre*, t. 536, n° 40, 61, 79, 127, 128, 160.) Elle est visiblement entretenue par lui sur les prescriptions du ministre et sous sa revision. Dupont, de son côté, croit que les lettres de son correspondant sont dictées à celui-ci dans le cabinet de lord North. Le 5 février, elles ont été interrompues depuis un temps et il craint que l'échec subi par Guichen sur l'Océan n'y ait fait renoncer; il prie en conséquence M. de Vergennes de l'employer ailleurs, s'appuyant pour cela sur les relations qu'il entretient avec les personnes haut placées de l'Europe. «Je suis dans vos mains, «M. le Comte, écrit-il, comme un outil mé«diocre, mais actif et zélé, et qui ayant été «éprouvé dans des circonstances très diverses. «et manié par bien des mains différentes, a eu «le bonheur de n'être terni par aucune tache.» Mais subitement, par une seconde lettre du même jour, Hutton reprend la conversation écrite. Dupont demande alors conseil sur ce qu'il faut répondre : «Je penserais, mande-t-il «au ministre, qu'il faudrait me borner à deux «points : «1° Que je ne puis comprendre ce «qu'il veut dire en me parlant des Américains «dans la dépendance de la France; qu'il n'y a «pas de sens qu'un peuple qui a tout sacrifié «pour sa liberté soit jamais dans la dépendance «de personne; que notre traité lui réserve de «ne refuser à aucune nation les avantages qu'il

dont l'indépendance des colonies s'établirait ou serait constituée que se trouvait le point essentiel pour l'Angleterre, car en grande partie le reste en dériverait. Or c'était un point à traiter par-dessus tout avec des Américains. Lord North en appela une fois de plus à la constance qu'avait Hartley à frapper à la porte de Franklin. Toutefois, ils apprirent promptement ensemble quel peu de chances trouveraient, auprès des hommes qui avaient alors le droit de parler au nom de l'Amérique, des entreprises de conciliation fondées sur une forfaiture de leur pays. Une lettre de Hartley, du 2 janvier 1782, mal comprise ou trop rapidement lue, fit croire à Franklin que d'après la conversation d'un M. Alexander, Américain de ses amis récemment recommandé par lui à Londres, les États-Unis avaient été représentés comme prêts à négocier directement sans la France. Jamais réponse plus noblement indignée ne suivit un avis aussi contraire aux sentiments de celui à qui il était donné. « Votre désir de la paix vous trompe, écrivit Franklin le 15 janvier; il vous a abusé sur ce qu'on vous a dit; il n'est pas possible qu'une assertion *aussi dépourvue de* 1782

« nous accorde; que les Américains ne peuvent « être à nous plus qu'à l'Angleterre elle-même « et que la seule véritable utilité d'un État « éloigné étant dans le commerce, si la guerre « n'est pas très prolongée les Américains se- « ront plus à l'Angleterre qu'à nous, puisque « la langue qu'ils parlent et leurs anciennes re- « lations les conduiront naturellement à faire « plus de commerce avec les Anglais qu'avec la « France. 2° Un mot sur le passeport qu'il dé- « sire, ou sur l'avis au commandant de Calais, « de le laisser passer. Mais ce mot, je ne puis « le dire que conformément à ce qu'il vous plaira « de m'ordonner. » Dans une troisième lettre, on voit que Hutton est très désireux de venir « chercher des idées » à Versailles. On est alors au 12 mars. Dupont n'a pas encore bien démêlé le but de son correspondant anglais et « s'applaudit d'être toujours resté, lui, dans le « vague des principes généraux et philoso- « phiques », de telle sorte que « si le projet a été simplement de nous compromettre et de nous brouiller avec nos alliés, il semble que la position actuelle des choses y donnera peu de facilités et qu'il sera nécessaire que M. Hutton parle plus franchement ». Le surlendemain 14, nouvelle lettre. Dupont s'y félicite auprès de M. de Vergennes d'avoir dès l'abord pensé que Hutton communiquait ses lettres à lord North, et il se félicite d'avoir toujours communiqué ce qu'il répondait, et surtout de ce que M. de Vergennes, qui devinait de lui-même, a d'autant mieux dirigé le zèle de son auxiliaire et empêché qu'il ne dit rien de nature à nous compromettre. De la dernière lettre, qui est du 5 avril, il résulte que tout étant changé à Saint-James, Hutton, livré maintenant à lui-même, est à la fois plus libre et « désarçonné ».

1782. *fondement* (il avait souligné ces mots) ait été émise; puisque vous l'avez portée à lord North comme émanée de nous, je dois être explicite et vous dire que, personnellement, une idée pareille ne m'est jamais venue, et qu'il n'y a pas une personne en Amérique, sauf quelques torys anglais, qui ne voulût repousser avec mépris la pensée d'abandonner un ami noble et généreux pour obtenir trêve d'un ennemi injuste et cruel. Quand en trahissant notre premier ami nous nous serions couverts d'infamie au point que pas une nation ensuite ne voudrait nous assister, combien ne penseriez-vous pas être en droit de nous traiter durement. L'Amérique, croyez-moi, est trop intelligente et elle est trop désireuse de la bonne opinion du monde pour se manquer à elle-même par une telle perfidie. Le Congrès ne donnera jamais à ses commissaires le mandat d'obtenir la paix à une si ignominieuse condition, et quoiqu'il ne puisse y avoir que bien peu de choses dans lesquelles j'oserais désobéir à ses ordres, je refuserais certainement de remplir celui-là si par impossible il m'était prescrit; instantanément je renoncerais à mes fonctions et je me bannirais pour toujours d'une aussi infâme patrie[1]. »

Ces explications ne laissaient pas augurer grand'chose des séductions dont le cabinet renouvelait l'essai en Amérique. Elles avaient du moins l'avantage de dévoiler les conditions qui seraient imposées le jour où le cabinet voudrait en venir à une tentative sérieuse. Mais il n'en était pas là, il s'en tenait encore aux pièges. Informé par Hartley du nom des commissaires que le Congrès avait nommés pour la médiation, il mettait plusieurs de ses membres en correspondance avec

[1] J. Bigelow, *Works of Franklin*, t. 7, p. 360. — Dans la lettre de Hartley, Franklin n'avait pas lu que les dispositions prêtées à l'Amérique avaient pour prémices, aux yeux de l'Américain qui les avait transmises, le consentement de la France. Cela fut expliqué ensuite entre eux. Hartley, en tout cas, s'était pressé d'aviser lord North de la conversation d'Alexander, et sa lettre du 2 janvier avait pour but de faire connaître en détail à Franklin les dispositions favorables et à la fois les restrictions ou les réserves qu'avait manifestées le ministre anglais. M. Bigelow donne en note le passage de la lettre d'Alexander à Franklin d'où étaient nés ces malentendus, ainsi que la lettre de Hartley, cause de la vive réponse de Franklin.

J. Adams. On dépêchait même à celui-ci, à la Haye, un certain Digges, qui avait mission de savoir ce qu'on pourrait faire avec lui[1]. Digges se rabattit bientôt sur Franklin, qui le déclara peu recommandable et l'éconduisit pour son compte. Adams, du reste, comme Franklin et sans l'avoir consulté, avait affirmé à Digges l'intention formelle des États-Unis de ne traiter de la paix que de concert avec la France. Il l'écrivit au Congrès et, sur le témoignage de notre ambassade à la Haye, M. de Vergennes n'en eut aucun doute[2]. Hartley, lui, s'efforça 1782.

[1] C'est Hartley qui informe de ce fait Franklin, dans une lettre du 21 mars 1782 remise par l'Américain aux Affaires étrangères avec d'autres, le 22. Ces lettres, traduites à leur date dans la correspondance (*États-Unis*, t. 20), donnent les renseignements que nous relevons ici. On lit notamment, dans celle du 21, ceci, qui est à l'éloge de David Hartley : « Je vous ai « dit dans mes deux dernières lettres, du 11 et « 12 de ce mois, que j'avois été informé que, « tandis que j'étais en correspondance suivie « avec le ministère pour la paix, une partie des « ministres avoit transmis à M. Adams quelques « communications et renseignements sur le « même objet qui m'étoient inconnus. J'avois « informé le ministère de votre part des noms « des quatre personnes autorisées à traiter. Je « vis le ministre à cette occasion, et je pris la « liberté de lui dire ma façon de penser sur cet « objet, pour autant qu'il m'intéressoit personnellement, et je lui déclarai nettement qu'il « n'y avoit point eu de motif pour faire cette « démarche à mon insçu, parce que je lui confessois librement que si ma partialité pour la « paix ne lui paroissoit pas assez forte pour « qu'ils crussent trouver plus d'avantages à se « servir d'un autre canal, je n'avois aucun droit « de m'y opposer. Si vous pensiez que mon désir « ardent de la paix, quoique louable et vertueux en soi, ne réussit pas, et que mon « manque de succès pût préjudicier à la cause « confiée à vos soins, je ne désire nullement de « gêner la liberté de votre conduite par aucune « considération qui me soit personnelle. »

[2] En ce moment-là, on n'avait que des raisons plausibles de ne pas supposer le cabinet de Londres sincère dans les intentions de paix qu'il montrait d'une façon détournée, et de penser qu'un cabinet nouveau, quels qu'en fussent les membres et l'opinion, ne le serait point davantage. M. de Vergennes écrivait à Montmorin d'après ces données; il lui mandait en conséquence le 1er avril encore : « . . . Les « membres de l'opposition ont toujours affecté « d'être persuadés que la séparation de l'Amérique tenoit moins à l'amour de l'indépendance « qu'à la haine des Américains contre les ministres; je crois que leur erreur est complete à « cet égard, mais il leurs faudra du temps pour « s'en convaincre, et ce pourra bien n'être que « lorsqu'ils en seront désabusés qu'ils reviendront à désirer une pacification générale. Déjà « M. Franklin à Paris et M. Adams en Hollande « ont été recherchés et sondés pour une paix particulière, le premier très certainement par l'ancien ministère, et suivant les aparences l'autre « par le parti qui doit le remplacer. Ce qui me « le fait presumer est qu'on a offert à M. Adams « une conférence avec le général Convay; or « celui-ci est membre de l'opposition. Quoi « qu'il en soit les deux plénipotentiaires américains qui ne s'étoient point combinés se sont

1782. d'ôter à Franklin la pensée qu'on songeât à proposer à l'Amérique une démarche déloyale. Il sentait ou il savait que le terrain allait manquer sous ses démarches par le fait d'un changement de politique. Le 28 février, en effet, avait été rejetée par les Communes, à une voix seulement, la motion qui tendait à renoncer à la guerre en Amérique et à reconnaître l'indépendance, et le lendemain avait suivi la proposition d'une adresse au roi pour l'engager à cesser cette guerre; la manœuvre destinée à engager le gouvernement de George III dans une voie différente de celle d'auparavant était dès lors ouverte[1].

Toutefois, ce gouvernement n'abandonnait pas encore les ruses. En ce moment même il expédiait à Versailles, pensant inspirer la déloyauté au gouvernement du roi à son tour, le chevalier Forth, adressé volontiers jadis par lord Mansfield et par lord North à M. de Maurepas. Forth passa une heure et demie, le 14 mars, chez M. de Vergennes, à noyer dans beaucoup de loquacité, d'abord l'offensante proposition de conclure la paix par le simple renouvellement du traité de Paris, puis celle de la conclure, au détriment des Américains, sur le principe de l'*uti possidetis* pur et simple. Il parut au ministre chercher à connaître les intentions, plutôt que présenter et débattre des clauses. La même réponse lui fut faite qu'à Eyriès, réponse verbale en premier lieu, mais deux jours après écrite, arrêtée avec le roi, et M. de Vergennes, en la remettant à l'émissaire, obligea ce dernier à la viser *ne varietur*. Elle contenait tout uniment l'assurance des sincères dispositions du roi à entendre à la paix, mais aucunement sans ses alliés. M. de Vergennes se hâta d'informer de l'incident et Madrid et Philadelphie, en ne cachant d'ailleurs pas qu'il avait recherché le but

« expliqués très affirmativement et très convenablement sur l'intention positive de leurs commétants de n'entendre à aucun traité de paix « ou de trêve sans l'intervention et le concours « de la France. » (*Espagne*, t. 606, n° 210.)

[1] La pensée que George III et son gouvernement se faisaient faire ces propositions pour changer de voie fut celle de M. de Vergennes. Il écrivait à Montmorin, le 8 mars, qu'il y avait là « ou de la connivence de la part des ministres pour se faire forcer la main à abandonner la guerre contre les Américains, ou « une décadence présage de leur chute très prochaine. » (*Ibid*, t. 606, n° 140.)

de déjouer la cour de Londres : « Si le roi d'Angleterre a la volonté 1782.
« ou le besoin de la paix, écrivait-il à Montmorin le 22 mars, notre « réponse doit lui paraître satisfaisante; s'il n'a voulu que jeter une « pomme de discorde entre les alliés, nous y avons obvié. » Le secrétaire d'État avait eu le soin d'informer Forth qu'il mettait, au reste, les deux ambassadeurs au courant de tout ce qui s'était passé[1]. Malgré l'apparence d'être en l'air qu'avaient ces pourparlers, le choix de l'émissaire laissait concevoir au secrétaire d'État la pensée que l'intention d'en finir pouvait s'y deviner. Pour faire croire à cette intention en Angleterre et au dehors, toutefois, il fallait que d'autres hommes fussent au gouvernement. Aussi lord North avait-il annoncé le 20 mars au Parlement la volonté manifestée par le roi de changer son ministère.

Le détail de la session de 1782 des Communes anglaises, instructif et curieux pour l'histoire des pays parlementaires, se trouverait ici hors de sa place. La combinaison et la suite des motions par lesquelles George III fut conduit ou se fit conduire à la résolution de prendre d'autres ministres pour parvenir à la paix ne rentrent pas dans notre sujet, ni l'opinion non plus qu'il chercha ensuite à donner de son sentiment personnel et de ses actes. Les hommes par qui sa politique de guerre avait été soutenue avec le difficile dévouement que demandait sa ténacité disparurent; le parti du Parlement dans les rangs duquel la soumission des Colonies par la force n'avait cessé d'être combattue depuis le premier jour, et qui souhaitait que la reconnaissance de leur indépendance vînt terminer la lutte, reçut le pouvoir en ses personnages les plus en vue. Autrement dit Fox et lord Shelburne devinrent ministres sous la présidence de lord Rockingham, qui avait imposé cette reconnaissance comme la condition de son avènement. M. de Vergennes et Franklin étaient alors non moins désireux

[1] Dépêches des 16, 22 et 23 mars. (*Espagne*, t. 606, n[os] 170, 178 et 185; *États-Unis*, t. 20, n° 143.)

1782. l'un que l'autre de voir les propos de paix depuis un temps répercutés autour d'eux, propos contradictoires et conciliables uniquement par leur tendance finale, se condenser dans une négociation positive. Sur les dispositions du gouvernement du roi envers les États-Unis Franklin n'avait rien à apprendre. Aucune instruction n'avait été donnée à Versailles sans que le fond lui en fût indiqué, et, qu'il s'agît de la paix ou de la médiation, ces instructions avaient constamment témoigné la faveur dont on entourerait des négociations ouvertes par ces États pour leurs intérêts avec l'Angleterre, pourvu que nos nécessités politiques n'en souffrissent pas. M. de Vergennes, dans toutes les occasions, avait du reste explicitement montré ces dispositions à La Luzerne afin qu'il en instruisît le Congrès. C'est ainsi que répondant le 7 septembre 1781 aux premiers rapports de notre plénipotentiaire sur les débats relatifs à la médiation, le secrétaire d'État, qui s'applaudissait des prescriptions rédigées pour les commissaires et que satisfaisait surtout l'assurance de savoir Franklin adjoint à eux, ne laissait déjà naître aucun doute sur les intentions de la France. Il était frappé de la crainte, manifestée dans le Congrès, « de froisser la dignité, même l'indépendance des États-Unis, en les mettant à la discrétion de Sa Majesté », et il écrivait :

Pour dissiper cette inquiétude, vous pourrez assurer à qui il appartiendra que le Roi, bien loin de vouloir abuser de l'influence qu'il pourra avoir sur les négociations des plénipotentiaires américains, ne l'employera, au contraire, que pour le plus grand avantage des États-Unis, et que s'il ne réussit pas à leur procurer toutes les conditions que chacun d'eux en particulier pourra désirer, la faute n'en sera certainement pas à lui, mais aux circonstances qui dicteront impérieusement la loi.

On ne supposait pas à Versailles, sans en avoir un peu le droit, qu'une preuve de notre attachement résulterait d'une manière claire, pour les États-Unis, de notre refus d'agréer les articles de médiation tant que l'admission des plénipotentiaires américains aux conférences

ne serait pas acceptée et fixée pour le mieux. On pensait que John Adams n'aurait pas omis de mettre en vue cette conséquence. Cette dépêche du 7 septembre disait par suite que « le roi ferait pour le fond ce qu'il avait fait ainsi pour la forme, qu'il ne voulait pas s'entendre imputer des décisions défavorables, se voir accuser de torts et se rendre suspect, qu'il serait donc aussi zélé pour procurer des avantages que réservé quand les conjonctures exigeraient des sacrifices ». La Luzerne était loué, en conséquence, d'avoir laissé le Congrès « reconsidérer » les instructions après leur adoption première. « La confiance du Congrès, écrivait-on, devait être aussi spontanée qu'illimitée », et l'on ajoutait : 1782.

Vous pourrez insinüer aux membres prépondérants du Congrès que si ce corps a, présentement ou dans la suite, le moindre regret d'avoir trop restreint la liberté de ses plénipotentiaires, le Roi verra sans peine qu'il leur en donne davantage.

États-Unis, t. 18, n° 69[1].

Seulement, l'horizon politique était alors obscur; on redoutait de se charger ainsi de risques; La Luzerne aurait donc à insinuer

[1] Dans cette dépêche, le ministre montrait une vive satisfaction des efforts de La Luzerne et de la juste appréciation des choses qui les lui avait inspirés. Tout lui semblait sauvegardé du moment que Franklin paraissait devoir prendre le rôle principal; mais il saisissait là une occasion de plus pour marquer ce que l'esprit de John Adams lui eût fait redouter d'obstacles, si ce dernier fût resté l'unique négociateur : « Vous avez eu raison d'observer, « M., que les premières instructions du Con« grès étoient imparfaites ; en effet, elles met« toient pour ainsi dire le sort des États-Unis « à la merci des affections et des préjugés du « plénipotentiaire américain, et elles lui lais« soient une entière liberté de suivre ou de « rejetter nos conseils et notre avis : il suffit « de connoitre le caractère et les principes de « M. John Adams pour sentir combien des pou« voirs aussi étendus auroient été dangereux « entre ses mains, et combien nous aurions été « exposés à des scènes désagréables et même « scandaleuses. Vous pourrez juger par ces ré« flexions, M., que le Roi vous sait gré d'avoir « commenté avec autant de force et de vérité « que vous l'avez fait le 1er projet d'instructions, « et d'avoir insisté sur les changements que le « Congrès a adoptés. Les instructions, telles « qu'elles ont été expédiées, nous paroissent « d'autant plus suffisantes, que l'ardeur, l'opi« niatreté et la roideur de M. Adams seront « tempérées par le calme, la sagesse et l'expé« rience de M. Franklin, et qu'en dernière ana« lyse l'opinion du Roi tranchera les difficultés. »

1782. également que si le Congrès entendait aller de l'avant, ce serait avec l'entière responsabilité des suites. Mais on n'avait pas tardé à écarter toute autre pensée que celle de laisser une complète latitude à cette assemblée, parce que le cours des choses serait, en définitive, le régulateur suprême. Le 7 octobre, bien qu'étonné, à la lecture des rapports par lesquels le plénipotentiaire rendait compte des derniers actes du Congrès concernant la médiation, de se sentir aussi peu compris ou si injustement apprécié, M. de Vergennes mandait qu'à tout prendre cette assemblée fît en vue de la paix ce qu'elle voudrait. « Je ne conçois pas », portent les premières lignes de sa dépêche :

Je ne conçois pas, M., pourquoi quelques membres du Congrès se tourmentent tant par raport à la confiance que les plénipotentiaires américains ont ordre de nous témoigner; ils connoissent bien peu nos principes et notre façon de penser, et ils rendent bien peu de justice à l'intérêt que le Roi prend à la cause américaine. Quoi qu'il en soit, M., il y a un moyen bien simple pour les tranquiliser et pour les mettre à leur aise : c'est de laisser au Congrès une entière liberté de révoquer ou de restreindre, selon son bon plaisir, les instructions de ses plénipotentiaires. Vous ne devez point hésiter d'en faire confidemment la déclaration au président du Congrès, en le priant de la communiquer à cette assemblée : elle prendra en conséquence telle résolution qu'elle jugera à propos. Cette conduite de notre part fera, j'espère, sentir aux antigallicans l'inconséquence comme l'irrégularité de leurs dires, et je suis persuadé qu'elle les fera rougir de leur méfiance et les convaincra de la nécessité de se voüer désormais au silence.

Tout cela était connu de Franklin et il y puisait une confiance entière. Il ne pouvait ignorer davantage l'adresse, la persistance, la patience mesurée avec lesquelles le gouvernement du roi avait cherché à faire des Provinces-Unies des Pays-Bas le pivot de la lutte contre l'Angleterre dans le Nord, ni l'intérêt qu'il avait mis ensuite à établir des rapports politiques entre les États-Unis et cette république. Cet intérêt venait de se raviver, quoiqu'il eût été d'abord assez mal ré-

compensé à Philadelphie. Aussitôt la guerre déclarée par l'Angleterre aux Pays-Bas, M. de Vergennes, nous l'indiquions au précédent volume, avait signalé l'évènement à notre plénipotentiaire comme un de ceux dont les États-Unis devraient profiter sans retard pour engager des liaisons avec le gouvernement de la Haye[1]. « Cet état des choses », écrivait le ministre : 1782.

Cet état des choses nous semble mériter toute l'attention du Congrès ; si Leurs Hautes Puissances prennent part à la guerre, il est possible qu'il s'opère un rapprochement entre les deux Républiques; en tout cas nous sommes d'avis que le Congrès ne doit pas négliger d'envoyer en Hollande une personne sage et éclairée chargée de ses pleins pouvoirs. Mais il est à désirer que le Congrès recommande bien sincèrement à ce plénipotentiaire de ne point se charger, comme a fait très imprudemment M. Laurens, de papiers dont la connoissance pourroit compromettre les États-Unis ou leurs amis; il seroit également à désirer qu'il reçût sa principale direction de M. Franklin, afin d'éviter des démarches disparates et de donner aux affaires politiques du Congrès un ensemble qui puisse en assûrer le succès.

États-Unis, t. 15, n° 14 ; minute de Rayneval.

Le cabinet de Londres, on se le rappelle, alléguait pour motif de sa déclaration de guerre la découverte, dans les papiers de Laurens saisis en mer, d'un projet de traité apporté à Philadelphie deux ans auparavant par un des Lee, qui, ne trouvant pas à s'occuper en France autour de son frère Arthur et de Franklin, s'était rendu en Hollande et était convenu là de diverses clauses à proposer au Congrès. Laurens, désireux en apparence d'aller reprendre les négociations, mais souhaitant, a-t-on supposé, de se faire capturer pour s'adonner à des intrigues de paix directe à Londres[2], était porteur de ce projet,

[1] Dépêche du 9 janvier 1781, la onzième adressée à La Luzerne. Dans le tome IV, chap. XI, p. 539, nous avons indiqué ce détail.

[2] La Luzerne, dans un de ses rapports du mois de novembre 1780 (*États-Unis*, t. 14, n° 72), expose les circonstances d'après lesquelles on présumait que la prise de Laurens n'était pas involontaire de la part de ce dernier



1782. et le cabinet du roi George y avait dénoncé de la part des Pays-Bas une hostilité formelle qui légitimait la rapidité de la sienne[1]. Si à Versailles, en tout cas, on souhaitait que les États-Unis sussent rechercher cette république, l'expérience de son tempérament politique, des partis entre lesquels elle était divisée, des ménagements qu'elle tenait à garder, le but aussi que nous y suivions nous semblaient rendre nécessaire que ce fût sous l'égide de notre ambassadeur ou d'après ses conseils. Les Américains, cependant, n'avaient pas douté qu'il leur suffisait de s'offrir pour qu'on se jetât dans leurs bras. Une fois en Hollande, John Adams, tout au désir de « rendre l'Amérique « moins dépendante de la France[2] », comme il le disait à Franklin, s'était empressé de greffer sa suffisance sur la présomption naïve de son pays, de se faire envoyer des pleins pouvoirs de ministre à la Haye

et que les relations qu'il entretenait avec plusieurs membres du Parlement anglais allaient amener peut-être des ouvertures à Philadelphie en vue de la paix. Revenant sur ce sujet au mois de janvier suivant (*États-Unis*, t. 15, n° 26), il écrivait : « M. Laurens, l'ex-président, a eu la « permission d'écrire au Congrès; sa lettre est « datée de Terre-Neuve et n'est arrivée que de« puis peu. Il rend compte de la manière dont « il a été pris après une chasse de 5 heures et « il ajoute qu'ayant jetté à la mer ses papiers « amarés à un boulet, ils ont néanmoins surna« gés et qu'ils sont tous entre les mains des « Anglois. Cette circonstance extraordinaire « ajoute quelque poids aux soupçons que j'ai « eus précédemment que la prise de ce ministre « pouvoit être préméditée. »

[1] M. de Vergennes exposait les faits comme il suit à La Luzerne, dans la dépêche précédente : « Il vient de survenir en Europe, M., « un évenement qui, du premier coup d'œil, « se présente d'une maniere favorable pour « l'Amérique. Vous savez que l'Imp^ce de Russie « a conçu le plan d'une neutralité armée, que « la Suède et le Danemark l'ont adopté, et que « les Provinces-Unies ont été invitées égale« ment d'y prendre part. La cour de Londres, « irritée de la hardiesse qu'ont eüe les Hollan« dois de se rendre à cette invitation, et de la « consistance que leur démarche devoit donner « à l'ouvrage de Catherine 2de, a pris occasion « des papiers trouvés sur M. Laurens pour « faire une querelle à la République et pour « avoir un prétexte de rompre avec elle. Vous « trouverez ci-joint la traduction du manifeste « qui a été publié à Londres le 21 du mois « dernier ainsi que de la proclamation qui or« donne d'expédier des lettres de marque; « l'ambassadeur d'Ang^re a quitté la Haye, et « celui de Hollande a reçu l'ordre de quitter « Londres. Nous sommes encore dans l'attente « des premières résolutions auxquelles le pro« cédé inconcevable du roi d'Ang^re aura porté « les États-Généraux; mais nous avons tout lieu « de penser qu'ils ne consulteront, dans une « conjoncture aussi importante, que les loix de « l'honneur et l'intérêt essentiel de la Repu« blique, qui est de se soustraire enfin au des« potisme insupportable de la cour de Londres. »

[2] Voir *supra*, t. IV, p. 425 et 563.

afin d'y conclure à lui seul un traité, et le Congrès lui avait simplement 1782.
enjoint de ne pas contrevenir à celui qui liait les États-Unis au roi. Les politiques de Philadelphie regardaient sans hésiter les Pays-Bas comme assurés de la protection de la Russie contre les hostilités de l'Angleterre, tenaient la Russie pour pleinement disposée à reconnaître l'indépendance des États-Unis, conséquemment Leurs Hautes Puissances, suivant la formule d'alors, pour d'autant plus portées vers la république d'Amérique[1].

La Luzerne, au mois de mai, fit la communication de l'avis de son gouvernement ainsi que l'indiquait la dépêche du 11 janvier, et ce fut au comité avec lequel il traitait la question de la médiation. L'Assemblée se trouvait ainsi saisie, bien que d'une manière indirecte. Comme elle avait pris les devants, elle fut gênée de répondre et différa. Le 22 août seulement, et sur la formelle insistance cette fois du plénipotentiaire, elle dit ce qui s'était passé. Elle ajouta alors qu'elle « acceptait l'interposition de Sa Majesté T. C.; que des pouvoirs ultérieurs seraient transmis au ministre à la Haye pour conclure un traité d'alliance entre elle, les Provinces-Unies et les États-Unis, et qu'il serait enjoint à ce dernier de conférer dans toutes les occasions, de la manière la plus confidentielle avec le représentant de Sa Majesté à la Haye »; mais elle limitait l'objet de ce traité « à la guerre présente avec la Grande-Bretagne ». L'esprit étroit et ne doutant de rien qui caractérisait les politiques de l'Est se retrouvait là tout entier : d'abord, traiter sans intermédiaire, en second lieu ne point s'engager au delà de l'objet actuel afin de n'être pas tenu à réciprocité. Il y avait plus : inapte à juger des situations respectives à l'étranger, on changeait la portée de la communication de La Luzerne en autorisant Adams à admettre « éventuellement comme partie contractante » S. M. Catholique, qui était loin d'y penser[2]. Du reste, en véritable organe de ces

[1] Rapport de La Luzerne, du 4 mai 1781. (*États-Unis*, t. 16, n° 69.)

[2] La Luzerne donne explicitement ces informations à Versailles le 24 août 1781. (*Ibid.*, t. 18, n° 40.) Il commence ainsi son rapport : — « A Philadelphie, le 24 août 1781. —

1782. dispositions, John Adams, aussitôt à la Haye et au risque d'empirer les rapports des Provinces-Unies avec l'Angleterre, avait pris la même attitude qu'il s'était donnée précédemment à Versailles. Le 21 avril 1781, notre ambassadeur auprès du stathouder faisait connaître qu'après avoir déjà adressé aux États-Généraux la copie de la décision du Congrès sur la Déclaration de la Russie et s'être vu sans réponse, Adams entendait néanmoins leur envoyer la lettre de créance qui légitimait sa présence à la Haye, qu'aucune objection ne l'en avait pu détourner, et que ce nouvel envoi n'ayant eu aussi pour effet que le silence, il avait livré à l'impression le mémoire remis par lui à Leurs Hautes Puissances.

Engager ainsi d'une manière ouverte les États-Généraux sans leur aveu dans la politique menée contre l'Angleterre, était une faute à éviter d'autant plus, en ce moment, que la Russie leur retirait l'appui sur lequel ils avaient eu le droit de compter. M. de la Vauguyon avait dû s'empresser à la Haye de disculper Versailles de tout concours dans cette ardeur inconsidérée, et il en fut approuvé itérativement par M. de Vergennes, que n'étonnait du reste nullement l'invincible entêtement de John Adams[1]. La Luzerne, on s'en souvient, manifesta à Philadelphie l'inquiétude que ressentait son gouvernement de voir ces allures intempestives annuler les soins par lesquels nous tâchions

« Monseigneur. — Il y a plusieurs semaines que « j'avois communiqué à un comité du Congrès « l'offre que le Roi a bien voulu faire aux États-« Unis de ses bons offices pour une alliance à « conclure avec les Provinces-Unies. Le Chair-« man de ce Comité s'étant absenté, l'affaire « étoit en quelque sorte oubliée; j'ai témoigné « à quelques membres du Congrès ma sur-« prise de ce que des offres aussi généreuses « étoient négligées; ces insinuations étant de-« meurées sans effet, j'ai ajouté que les offres « du Roi étoient uniquement l'effet de son ami-« tié pour ses alliés, et que si le Congrès croïoit « pouvoir se passer des bons offices du Roi, « il étoit le maître de suivre cette négociation « par son Ministre sans notre intervention, « mais que je désirois au moins une réponse « quelconque et que la décence exigeoit qu'on « ne me la fit pas attendre trop longtemps. « En conséquence, le Congrès a pris, le 16 « de ce mois, la résolution suivante qui ne « m'a été communiquée qu'avant-hier par le « Président. »

[1] Sur ces détails, il faut voir la correspondance de M. de la Vauguyon avec les Affaires étrangères et réciproquement, du 21 avril au 17 mai 1781. (*Hollande*, t. 544, n[os] 32, 56, 63, 67, 80.)

de mettre les Provinces-Unies avec nous[1]; sur quoi le Congrès l'assura que les démarches de John Adams étaient désapprouvées et qu'on lui prescrivait la retenue[2]. Mais dans l'intervalle celui-ci avait eu le temps d'obéir à son impulsion. Il avisa le Congrès de son insuccès sans en paraître étonné. Il en fut même si peu décontenancé que, le mois suivant encore, il faisait notifier aux États-Généraux la ratification de la constitution américaine par les treize États de la Confédération[3]. Plusieurs membres, dans le Congrès, sentirent ce défaut de procédé, et la motion fut présentée de rappeler J. Adams. La Luzerne expliquait, le 18 octobre, que les amis de ce dernier avaient obtenu pour lui la mansuétude en acceptant qu'on lui enjoignît de se confier dorénavant à l'ambassadeur du roi tout d'abord[4] et l'on verra bientôt qu'il se trouva bien de ces ordres. 1782.

Un autre détail des dispositions de Versailles bien connu de Franklin en ce moment-là, c'est que non seulement l'attention du gouvernement du roi était à l'affût des indices de paix, mais qu'il ne cessait d'insister auprès de l'Espagne pour tout combiner afin de mener désormais en commun la guerre avec vigueur partout, aux Antilles, en

[1] Ces faits ont été indiqués au tome précédent (p. 562, 563).

[2] Rapport de La Luzerne, du 25 septembre 1781. (*États-Unis*, t. 18, n° 109.)

[3] *Hollande*, t. 540, n° 121.

[4] La Luzerne écrivait à ce sujet ce jour-là (*États-Unis*, t. 19, n° 36) : « Le Congrès a été « informé par M. John Adams lui-même de la « démarche que ce ministre avoit faite à la « Haye et à Amsterdam pour se faire recon- « noitre par les États-Généraux ou par la pro- « vince de Hollande, et l'on a reçu en même « tems le mémoire que ce plénipotentiaire a « remis à cette occasion, et qui a été depuis « traduit et publié dans les gazettes de Hol- « lande; je n'ai eu aucune peine à faire sentir « au Congrès tout ce que cette conduite avoit « d'imprudent, combien le mémoire en question « étoit peu propre à remplir l'objet proposé, et « à quel point le renvoi de ce papier sans réponse « étoit humiliant pour les États-Unis. Ce résul- « tat a prouvé au Congrès que M. Adams étoit « réellement peu propre à remplir le rôle dont « il est chargé, et il a été fait une motion pour « révoquer ses pouvoirs et lui envoyer son rap- « pel. Ses amis, cependant, ont représenté qu'il « n'était pas juste de le punir d'un excès de « zèle, et que le mauvais succès de sa démarche « devoit être attribué à la nature des circon- « stances, et non à sa manière de négocier.

« La motion a été rejettée, mais on lui or- « donnera de nouveau de communiquer ses dé- « marches à l'ambassadeur du Roi, et de se « diriger par ses conseils, et l'on espère que « l'interposition de Sa Majesté rendra des dé- « marches ultérieures plus efficaces. »

1782. Amérique, en Europe, aux Indes[1], et pour rendre ainsi le terrain plus facile en vue de la paix souhaitée. Maintenant que M. de Maurepas avait disparu, le gouvernement du roi c'était le roi et M. de Vergennes, bien secondés pour le détail à la Marine et à la Guerre. S'il fallait une preuve de plus que le secrétaire d'État fut certainement l'auteur de la politique suivie depuis le commencement du règne, on la trouverait ici, car aucune différence ne se montre dans la direction, moins encore une solution de continuité, quoique le premier ministre n'y préside plus. Les dépêches, les instructions sont animées du même esprit, elles sont des mêmes plumes et l'exacte continuation des précédentes. Afin de s'assurer de la part de l'Espagne un concours qui fût cette fois décisif, on ne lui marchandait plus le nôtre. Au commencement de février, le fort Saint-Philippe, à Minorque, était enlevé; Montmorin avait indiqué aussitôt l'opportunité de mettre les troupes françaises qui y avaient servi à la disposition de Charles III pour le siège de Gibraltar[2]; par suite, on avait renoncé à les rappeler et, le 16 mars, donné mission à l'ambassadeur de les offrir au monarque avec les munitions et les approvisionnements qui leur étaient destinés. En cela M. de Vergennes s'était employé à décider le roi et avait réussi[3]. Qui plus est, on cherchait à garantir aux Provinces-Unies le concours des deux Couronnes pour les mieux rattacher à notre action et les détourner d'une paix particulière. Mais l'on ne s'était pas borné à tâcher de lier ces Provinces avec Madrid[4]. A force d'avoir donné

[1] Il faut voir notamment, à cet égard, les dépêches à Montmorin, des 8, 14 et 16 mars (*Espagne*, t. 606, n° 140, 159, 167) et la lettre particulière de M. de Vergennes accompagnant la dernière. (*Ibid.*, n° 168.)

[2] Rapports de Montmorin des 16 février et 1er mars. (*Ibid.*, n° 117, 129.)

[3] *Ibid.*, n° 179. — On trouvera à l'annexe I ci-après la lettre écrite à cette fin à Louis XVI par M. de Vergennes le 9 mars. Elle fournit un nouvel exemple de la manière dont le ministre et le roi préparaient ensemble les résolutions et dont M. de Vergennes les proposait au monarque.

[4] Il y a un livre à faire, et non des indications sommaires à donner, comme ici, sur la politique de Versailles à la Haye, en vue de la guerre contre l'Angleterre pour l'indépendance des États-Unis. La correspondance de M. de Vergennes et celle du duc de la Vauguyon, notre ambassadeur, rendraient à elles seules ce livre intéressant, par la relation qu'elles présentent

partout au parti des « Patriotes » des encouragements opportuns, à force d'avoir tenu habilement en échec le stathouder dans ses propensions anglaises et fait échouer autour de lui une succession d'intrigues contraires, on était près de voir, dans la majeure portion de la République, ce parti antianglais manifester avec ensemble le désir 1782.

des négociations d'une grande monarchie avec une république fédérale à parlements multiples et qu'agitaient des partis très opposés entre eux. Après des péripéties diverses dans lesquelles se marquent particulièrement le sens de M. de Vergennes et l'art de M. de la Vauguyon, l'ambassadeur pouvait, le 31 août 1781, annoncer que le stathouder venait enfin de notre côté. (*Hollande*, t. 546, n° 153.) On n'était pourtant pas au bout; mais peu à peu l'on gagnait du terrain, au risque de se voir plus d'une fois menacé de le reperdre. A la fin de 1781 et dans les premiers mois de 1782, on en était à tâcher de faire marcher l'Espagne avec la Haye. Un pli de Montmorin, du 16 février 1782 (*Espagne*, t. 606, n° 91), explique que sur des dépêches de Versailles du 1er et du 4 (ces dépêches manquent), il avait informé M. de Floridablanca des pourparlers ouverts dans la pensée d'une entente. Le 16 mars, à la suite d'offres de coopération des États-Généraux (*Ibid.*, n° 173), et en envoyant à l'ambassadeur une note de M. de Castries sur les opérations de la campagne à poursuivre, M. de Vergennes exposait plus complètement l'intérêt qu'offrait un accord pareil. « Il est bien important surtout, « écrivait-il, qu'on veuille bien faire attention « à ce qui est représenté par rapport à la Hol« lande. Ne l'exposons pas à la tentation d'une « paix particulière, dont elle n'est déjà que trop « vivement sollicitée; quelque médiocres que « soient ses efforts, ils partagent dans une pro« portion quelconque ceux de l'ennemi, le di« minuant sur la masse des moyens qu'il peut « nous opposer. » (*Ibid.*, n° 167.) Il s'agissait d'obtenir le concours de l'Espagne pour attirer le gros des flottes anglaises au sud de la Manche et obliger celles-ci, par cette manœuvre, à quitter le Texel, où elles bloquaient les forces maritimes des Pays-Bas. La note de M. de Castries (*Ibid.*, n° 161) développait l'avantage que trouveraient les alliés « à ce que les Hollandais pussent se livrer à une campagne offensive dans la mer du Nord et sur les côtes d'Angleterre, au lieu des opérations purement défensives auxquelles ils se trouvaient réduits autrement, et qui menaçaient de leur faire perdre encore cette année les bénéfices de leur commerce au profit de la Grande-Bretagne maîtresse de cette mer ». Le 1er avril, on est justement impatient à Versailles d'avoir la réponse de l'Espagne. Les États-Généraux venaient de donner le détail des opérations qu'ils étaient prêts à exécuter; M. de Vergennes avait donc toutes raisons de presser M. de Floridablanca et d'écrire pour cela : « . . . Ce ministre éclairé sentira aisément « que la marine hollandoise ne pourroit pas « opérér dans la mer du Nord, si les Anglois « n'étoient pas occupés au sud de la Manche « et contraints à y tenir en observation la plus « grande partie des forces maritimes dont ils « disposent en Europe. J'ajouterai qu'il ne sau« roit être indifférent de liér les Hollandois à « ne pouvoir entendre à une paix séparée avant « la fin de la campagne. Ils pourroient y être « d'autant plus facilement entraînés maintenant « que le nouveau ministère Bque n'étant point « l'auteur de cette guerre peut abondér plus « dans les concessions pour la paix que ne l'au« roit osé faire le précédent. » (*Ibid.*, n° 210.)

1782. d'une union commerciale avec les États-Unis, réclamer avec autorité des États-Généraux l'admission de John Adams comme représentant de l'Amérique indépendante, et obtenir enfin ce résultat.

Adams reparaît ici et vraiment modifié, au moins dans son attitude. Il suit maintenant les voies qu'en dernier lieu le Congrès lui a tracées. Il avait été rappelé à Versailles lors des prolégomènes de la médiation[1]. M. de Vergennes, on s'en souvient, s'était entretenu avec lui des propositions mises en avant par les médiateurs, des objections qu'y faisait le gouvernement du roi, et Adams avait répondu par des observations écrites. Sa prétention d'être le véritable et doctrinal interprète des États-Unis s'était même marquée là d'autant mieux qu'il était provoqué; il avait cru que ces observations allaient être communiquées aux puissances médiatrices, si bien que M. de Vergennes avait jugé prudent de le détromper dans des termes qui fussent propres à le retenir[2]. Quand ensuite la médiation avait sommeillé, Adams

[1] Le 31 mai 1781, M. de Vergennes avait écrit à La Vauguyon de prévenir Adams que « les intérêts des États-Unis exigeaient sa pré« sence à Versailles et qu'il voulût bien s'y « rendre dès que ses affaires le permettraient ». L'Américain mit six semaines à marchander pour revenir. Il voulait qu'on lui dît pourquoi. Le secrétaire d'État fut obligé de le faire avertir catégoriquement qu'il s'agissait de négociations pour la paix générale et que « l'on aurait peut-être le besoin immédiat de s'entretenir avec les Américains ». (*Hollande*, tome 544, n[os] 104, 127, 137, 149.)

[2] Le ministre, informant La Luzerne de ces circonstances le 27 juillet (*États-Unis*, t. 17, n° 142), disait d'Adams : « Il a paru très satis« fait de ce que nous avons dit et fait en faveur « de sa patrie, et je me persuade qu'il en « rendra au Congrès un compte qui ne laissera « rien à désirer. » Sous les n[os] 101, 102 et 117 se trouvent dans le même tome 17, à la date du 13 juillet, les observations écrites d'Adams et une lettre de M. de Vergennes pour combattre la pensée qu'avait celui-ci de les faire communiquer aux cours médiatrices. Le ministre n'était pas sans craindre de lui en voir prendre l'initiative, car il lui écrivait : « C'est « par une suite de la confiance que je mets « dans vos lumières et dans votre zèle pour « votre patrie que je vous ai confié les proposi« tions des deux cours impériales, et que je « vous ai prié d'y faire les observations dont « vous les jugeriez susceptibles. Les choses ne « sont pas encore assez avancées pour qu'elles « puissent être communiquées aux deux cours « médiatrices : comme vous l'avez vû dans notre « projet de réponse, il est des préliminaires à « remplir à l'égard des États-Unis, et tant qu'ils « ne le seront pas, vous ne sauriez paroître, ni « par conséquent vous permettre le moindre « acte ministériel vis-à-vis des deux médiateurs. « En le faisant, vous vous exposeriez au risque « de compromettre en pure perte le caractère « dont vous êtes revêtu. »

était retourné aux Pays-Bas et c'est là que lui était arrivée la nouvelle 1782 de l'évènement d'Yorktown. A Versailles, on eût souhaité de voir à la Haye, à cette heure, un autre négociateur que lui; mais on ne regardait pas comme moins essentielle qu'auparavant la présence, soit là soit à Amsterdam, de quelqu'un d'accrédité; on doutait seulement que celui-ci fût bien capable de participer à une liaison entre les deux républiques. Leurs Hautes Puissances avaient besoin, en ce moment, de ne pas s'embarrasser des États-Unis, M. de Vergennes s'en rendait compte et dirigeait en conséquence son représentant auprès d'elles. Néanmoins, le 18 octobre il recommandait de nouveau à La Luzerne de rappeler aux Américains l'utilité dont leur serait un mandataire[1]. Ce n'est pas qu'il n'y eût point eu de froissement lorsque les Affaires étrangères avaient appris que notre plénipotentiaire s'était cru contraint de provoquer une réponse du Congrès à nos conseils. Cette information, datée du 24 août, était parvenue en décembre, c'est-à-dire au milieu de la satisfaction causée par l'évènement de Yorktown. En présence du grand service rendu par nos troupes et notre marine, le gouvernement du roi avait été blessé du peu de considération montré pour ses offres. Il avait donc blâmé La Luzerne d'être revenu sur l'affaire, surtout de l'avoir reprise en quelque sorte officiellement quand ses premières ouvertures étaient restées sans suite. Il le lui avait dit même avec une certaine sévérité, dans une dépêche revue et corrigée en minute par M. de Vergennes, et il lui avait

[1] « Quoique les Provinces-Unies soient en « guerre avec la Grande-Bretagne, écrivait le « comte de Vergennes à La Luzerne, j'ai lieu de « penser qu'elles ne se raprocheront pas dans « ce moment-ci des Américains de crainte d'em- « barrasser par là les négociations de la paix; « elles suivront en cela l'exemple de l'Espagne. « Malgré cela, je continüe de penser, Monsieur, « que le Congrès fera très bien d'avoir à tout « évènement un accrédité en Hollande : les « circonstances pourront tôt ou tard le mettre « à même d'entamer une négociation avec la « République, et de préparer, au moins, les « voyes à une liaison quelconque entre les deux « États. Mais il est important, comme je l'ai « déjà observé dans ma dépêche n° 11, que le « plénipotentiaire américain reçoive sa direc- « tion de M. Franklin, afin d'éviter les dis- « parates dans les négociations que le Congrès « est et sera dans le cas de suivre en Europe. « M. Adams est bien homme à en faire. » (*États-Unis*, t. 191, n° 35.)

1782. enjoint de cesser l'entretien sur ce sujet, de le décliner même si le Congrès y revenait[1]; à quoi M. de Vergennes avait ajouté de sa main, voulant marquer plus expressément le prix qu'il attachait à cette attitude : « Je regarde cette tournure comme la seule propre à annuler la « Résolution défiante prise par ce corps, à faire sentir indirectement « combien cette défiance était peu obligeante pour S. M., et que nous « étions loin d'avoir envie de nous mêler des affaires des États-Unis « malgré eux[2] ». Trois mois après le ministre indiquait encore de rap-

[1] Dépêche du 24 décembre. (*États-Unis*, t. 19, n° 125.) La Luzerne aurait alors à répondre que « dans la pensée du roi les Provinces-Unies ne feraient aucun pas vers les « États de l'Amérique tant que la guerre durerait, pour ne pas trop compliquer leur propre « querelle avec la Grande-Bretagne ».

[2] Cette dépêche du 24 décembre portait, d'ailleurs : « Je vois, M., par votre dépêche « n° 171 que le Congrès a jugé à propos de « garder le silence sur l'offre que vous lui aviez « faite de l'entremise du Roi pour opérer une « coalition entre les États-Unis et la Hollande, « et que vous vous êtes déterminé à faire des « démarches ministérielles pour remettre cette « matière sur le tapis, et provoquer une résolu« tion. Nous aurions désiré, M., que vous eus« siez regardé le silence du Congrès comme « une preuve que votre première insinuation « n'entroit pas dans les vües de ce corps, et « que vous vous fussiez déterminé d'après cela « à ne la point renouveler, et surtout à ne pas « lui donner une forme ministérielle. Lorsque « le Roi s'est porté à offrir son intervention, « c'etoit un service qu'il entendoit rendre aux « Américains, et non un service qu'il attendoit « de leur part; mais il eût suffi, pour remplir « les intentions de S. M[té] de mettre le Congrès « sur la voye, et de l'abandonner ensuite à ses « propres réflexions.

« Quoi qu'il en soit, M., il convient au service « du Roi que vous ne donniez plus aucune suite « à vos ouvertures, et même, si les Américains « vous en reparlent les premiers, de leur dire « que S. M[té] les juge inutiles, parce qu'elle a « lieu d'être convaincüe que les Provinces-Unies « ne feront aucun pas vers les États de l'Amé« rique, etc. » — Il semblerait que M. de Vergennes se sentît plus de liberté et fût désireux d'en user, pour exprimer son sentiment sur les procédés des Américains, maintenant qu'un succès considérable était enfin dû à notre intervention. Dans cette même dépêche, il mandait au plénipotentiaire, à propos de l'attitude et du ton qu'avait pris le colonel Laurens à Versailles :

« Vous avez très bien fait, M., de dire à « M. Laurens notre façon de penser sur les im« prudences qu'il s'est permises en France; et il « est juste que cet officier sache qu'il y a une « mesure à tenir vis-à-vis des puissances surtout « lorsqu'on leur demande des secours, et que « s'il est permis à un militaire d'ignorer les « formes et les usages des Cours, il ne doit du « moins pas ignorer les premières règles de l'ur« banité et de ce qu'on appelle égards, parce « qu'elles sont de tous les pays. Au reste, M., je « vous prie de ne plus parler à M. Laurens de « ses torts; nous les avons entièrement oubliés, « et nous faisons cas de l'attachement que cet « officier a pour sa patrie et des services qu'il « s'efforce de lui rendre. »

peler à J. Adams lui-même le souvenir de la blessure, dans la pensée 1782.
qu'il ne le cacherait pas à Philadelphie.

Du reste, l'année 1782 allait s'ouvrir; fort grand était le prix attaché à ce que les Pays-Bas continuassent la guerre contre l'Angleterre et l'on s'efforçait de les y amener, mais fort grand aussi le prix de les voir s'y porter d'eux-mêmes. Nous voulions n'être pas responsables envers eux de leur résolution, n'avoir point, par conséquent, à en ajouter le poids à celui que nous imposaient déjà les États-Unis et l'Espagne. Le duc de la Vauguyon, qui avait passé le mois de janvier à Versailles, rentrait avec des instructions bien précisées dans ce sens. John Adams, en ce moment, n'était encore arrivé à obtenir ni un emprunt à Amsterdam, ni une réponse des États-Généraux sur sa qualité de ministre des États-Unis, annoncée par lui à ce corps dès le 4 mai précédent. Le 9 janvier, les encouragements et le soutien que notre ambassade ne cessait de donner aux « Patriotes » ayant rendu ceux-ci très osés dans des provinces précédemment difficiles à émouvoir, comme la Frise, et dans la plupart des villes de la République, il avait demandé positivement une réponse. C'est à partir d'alors qu'il changea de manière, et ce n'est pas sans un intérêt de curiosité que l'on peut regarder ce grand contempteur des conseils des autres engagé dans le chemin que lui traça l'ambassadeur de France.

Adams était venu confier sa nouvelle démarche à l'ambassade sans beaucoup compter sur le succès, parce que l'esprit qui dominait éloignait à la fois la pensée de se lier avec les Américains et celle de se les aliéner[1]. Cependant, le mouvement en faveur d'une union commerciale avec eux, en vue conséquemment de faire accueillir par les États-Généraux les pouvoirs de l'Américain, se propageait visiblement; un mois après, on pressentait qu'il serait bientôt général[2]. Le

[1] Ainsi parlent les rapports de Bérenger, chargé d'affaires gérant l'ambassade par intérim, à la date des 11 et 15 janvier 1782. (*Hollande*, t. 547, nos 14 et 18.)

[2] Rapports de La Vauguyon, des 20 et 22 février. (*Ibid.*, nos 102 et 107.) — L'ambassadeur, revenu de Versailles le 8, y avait adressé dès le 12 un tableau détaillé de la situation

1782. vœu de « briser à jamais par là les chaînes qui avaient asservi les Pays-Bas à l'Angleterre » animait tout le monde[1]; la province de Frise prescrivait à ses députés de sommer les États-Généraux de se décider, tout au moins de donner au représentant des États-Unis le droit d'espérer qu'ils ne tarderaient pas à le faire. L'ambassadeur du roi tenait pour une règle dictée par les choses que la plus sûre manière d'atteindre au but consistait à avoir l'air de n'y pas viser. Les désirs des « Patriotes » étaient d'autant plus excités qu'il manifestait la crainte d'effrayer la partie timorée des États-Généraux s'il agissait comme ils le lui demandaient[2]. M. de la Vauguyon avait cela pour si vrai, que Adams étant devenu sur ces entrefaites acquéreur d'une maison à la Haye il redouta l'effet qui en résulterait et manda à Versailles : « J'aurais mieux aimé qu'il ne se pressât pas autant. » Sur de nouvelles instances portées devant Leurs Hautes Puissances par les députés de Frise et de Gueldre, il exprimait l'inquiétude, le 7 mars, que J. Adams n'en prît occasion de se remettre lui-même en avant; il s'empressait de dire qu'« il ne négligerait rien pour l'en détourner, pour l'engager à ne pas témoigner un emportement nuisible à ses vues et à imiter la contenance réservée dont nous lui donnions l'exemple ». La conduite de notre ambassade était la bonne, Adams le reconnut par expérience et rechercha les conseils de l'ambassadeur. Il insista, qui plus est, en prodiguant les déclarations personnelles, pour que celui-ci lui ramenât la bonne opinion et la confiance du ministre du roi. Un pli de la main de M. de la Vauguyon fournissait ces indications à M. de Vergennes[3], et il faut dire qu'il ne le fit que faiblement

des partis dans la République en ce moment. (*Hollande*, t. 547, n° 82.)

[1] M. de la Vauguyon le mandait dans ces termes le 26 février.

[2] « Je les ai prévenus, écrit à ce sujet l'ambassadeur, qu'il n'entrait pas jusqu'à présent » dans notre plan de seconder leurs efforts à » cet égard autrement que par les vœux que » nous ferons pour le succès de ce qu'ils jugent » être aussi conforme aux vrais intérêts de leur » patrie. Ils ont applaudi, M. le Comte, à ce » nouveau témoignage de modération et ont » bien compris l'utilité d'un système aussi sage. » Ils me paraissent désirer que nous ne nous en » écartions pas. » (*Ibid.*, n° 128.)

[3] « La Haye, le 1er mars 1782. » (*Ibid.*, t. 548,

revenir, trop bien fixé que se sentait le ministre sur le caractère de l'Américain, le soupçonnant, d'ailleurs, de liaisons avec les Anglais et souhaitant de ne pas se trouver une fois de plus embarrassé de lui[1]. Mais pour le reste, l'ambassadeur n'était pas seulement approuvé; on lui expliquait en outre pourquoi il n'y avait pas lieu d'agir différemment. « J'ai bien de la peine », lui écrivait-on : 1782

J'ay bien de la peine à me persuader que les Hollandais se portent à avouer l'indépendance des États-Unis; rien ne rend cette démarche nécessaire dans le moment, et beaucoup de patriotes craindront avec beaucoup de raison les embarras qui pourraient en résulter. Quoique nous pourrions voir avec quelque intérêt qu'elle eût lieu, parce qu'elle romprait toute mesure entre la Hollande et la cour de Londres, il nous importe cependant de ne la point provoquer même indirectement parce que nous ne voulons point nous imposer l'obligation de garantir les suites qu'elle pourrait avoir pour la République.

C'est le 7 mars qu'était tenu ce langage, et une seconde dépêche,

n° 2.) « M. Adams, portait cette lettre, est venu passer quelques jours à la Haye..... ..... Il s'est entretenu plusieurs fois avec moi..... Il m'a témoigné le zèle le plus ardent pour la cause commune et pour les efforts généreux de la France consacrés par les plus glorieux succès..... Il rend hommage à vos talents, à vos vertus, mais il semble craindre de n'avoir pas excité votre confiance. Je l'ai assuré que je vous avais entendu parler de lui de la manière la plus favorable..... Il m'a prié de vous faire connoître ses inquiétudes et je désirerais que vous voulussiez bien me mettre à même de le tranquilliser..... »

[1] A ce sujet, M. de Vergennes, fort peu touché, répondait à l'ambassadeur, le 7 mars : « M. Adams vous a prié de m'inspirer des dispositions favorables à son égard : j'ai toujours supposé à cet Américain de la loyauté et un patriotisme à toute épreuve ; mais il a manifesté des principes équivoques sur notre alliance avec les États-Unis ; il a d'ailleurs dans le caractère une roideur et un ergotisme qui le rendent peu propre au métier de négociateur et qui le conduisent toujours à embrouiller les matières plutôt qu'à chercher des moyens de conciliation. Quoi qu'il en soit, M., vous pouvez assurer à M. Adams que l'estime que je lui porte ne laisse rien à désirer et que je suis on ne peut pas plus disposé à lui donner des marques de la confiance que je mets dans sa probité et dans son attachement à la cause de sa patrie. Vous ferez bien, M., de le veiller avec soin ; je lui crois des correspondances avec le parti de l'opposition en Angre et il ne peut être que très nécessaire de les éclairer autant que possible. » — Cette dernière phrase était ajoutée par le ministre lui-même à la minute de la dépêche, qui est de Rayneval. (*Hollande*, t. 548, n° 21.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. qui développait la première, le répétait le 13. Les patriotes de la Frise paraissaient au gouvernement du roi « bien énergiques à l'égard des Américains »; il doutait que les États-Généraux les imitassent, surtout en ce moment. « La Hollande donne l'impulsion, écrivait-on ce jour-là, elle jugera le pas trop glissant »; et l'on adressait confidentiellement à l'ambassadeur un avis motivé conforme[1], en précisant encore davantage, à la suite, les dispositions qu'il convenait de montrer à John Adams et de faire voir à l'Amérique par son intermédiaire. C'est ici qu'on rappelait, avec une visible intention de reproche, le peu de propension marqué par le Congrès lorsque nous l'avions engagé à s'attacher les Provinces-Unies.

John Adams, en tout cas, avait cessé de commettre les fautes qu'on

[1] « Ces réflexions, M., sont pour vous seul, portait ce pli en substance. L'intention du roi, comme je vous l'ai mandé dans ma dernière dépêche, est de ne favoriser ni de contrarier les démarches de M. Adams. Nous serons fort aises que les Hollandais s'éloignent de plus en plus de l'Angleterre en reconnaissant l'indépendance de l'Amérique; mais le roi ne veut ni ne doit les engager à cette démarche parce qu'il ne veut point en garantir les conséquences. Ainsi, M., si les personnes prépondérantes de la République vous sondent sur notre façon de penser relativement à la demande de M. Adams, vous vous bornerez à répondre que le roi a manifesté par sa conduite sa façon de penser à l'égard de la cause américaine, mais que S. M[té] s'est fait une loi inviolable de ne conseiller à personne d'imiter ou de ne pas imiter son exemple, et que S. M[té] croit d'autant plus ne devoir articuler aucune opinion sur un objet aussi important vis-à-vis des Provinces-Unies qu'elle a adopté à leur égard un système de réserve dont elle est bien déterminée à ne pas s'écarter. Mais il importe au service du roi, M., que le langage confidentiel que je viens de vous indiquer soit employé avec la dextérité nécessaire pour qu'en revenant à M. Adams celui-ci ne puisse pas la représenter à ses supérieurs comme un indice de mauvaise disposition de la part de S. M[té] et comme un changement dans ses principes..... Je pense que vous ferez bien, pour l'empêcher de se livrer aux soupçons, de lui expliquer avec franchise mais avec ménagement le motif de votre circonspection, s'il vous met dans la nécessité d'avoir une explication avec lui. Vous pourrez lui ajouter que le roi a jugé votre conduite passée d'autant plus prudente qu'il sait que le Congrès a eu quelque répugnance à accepter l'offre que S. M[té] lui avait faite de ses bons offices auprès des États-Généraux, et qu'elle se fait un devoir de convaincre ce corps de sa délicatesse et de son éloignement pour tout ce qui pourrait lui causer le plus léger ombrage. Cependant vous pourrez vous montrer disposé à aider M. Adams de vos conseils et à lui donner toutes les notions qui pourront faciliter le succès des vues du Congrès. Nous remplirons de cette manière ce que nous devons à notre allié sans que nous courions le risque de nous compromettre vis-à-vis des Hollandais. » (*Hollande*, t. 548, n° 38; minute de Rayneval.)

redoutait de lui et il ne les renouvela pas. Dans ce mois de mars 1782, 1782. le mouvement des « Patriotes » se prononçait partout, assiégeait à vrai dire Leurs Hautes Puissances, pénétrait parmi elles. L'oscillation soudaine de la politique anglaise désemparait le stathouder. L'art et la mesure de notre ambassadeur, la réserve et l'à-propos de ses conversations et de ses démarches auprès de ce prince, anglais d'attaches et insensiblement obligé de devenir le contraire pour ne pas se trouver en quelque sorte étranger au pays, tout cela, clairement appréciable, eut sans doute raison de l'excessive personnalité de l'Américain et de cet « ergotisme » natif dont il avait tant usé jusque-là. M. de la Vauguyon ne pouvait rendre des témoignages assez élogieux de lui, de son attitude, de ses sentiments pour l'alliance du roi[1], et Adams ne méconnaissait alors nullement les procédés suivis à son égard. « Le « duc de la Vauguyon, écrivait-il le 26 mars à Franklin, qui en« voyait sa lettre au Congrès, a pris à mes affaires une bonne et ami« cale part sans cependant agir officiellement à leur sujet. » Les choses marchaient ainsi, aux Pays-Bas comme ailleurs, vers la solution la plus désirée, lorsque chez Franklin et à Versailles les rumeurs de propositions de paix avaient frappé les oreilles.

D'autres faits que le ministre du Congrès connaissait comme les précédents, c'est que le gouvernement du roi venait encore d'avancer aux États-Unis 6 millions de livres, et que par suite Franklin avait pu, à l'heure même, gager des traites protestées de nouveau sur Jay à

[1] Rapport de La Vauguyon du 19 mars. (*Hollande*, t. 549, n° 50.) — L'ambassadeur y est à cet égard explicite. Il a adopté envers M. Adams, mande-t-il au ministre, la même conduite qu'il avait suivie en répondant aux adversaires trop impatients du stathouder : « Je me flatte d'être parvenu à ne lui laisser « aucun doute sur le désir sincère qu'a S. M[té] « du succès de ses démarches, et en même « temps à le bien convaincre que ma contenance « passive était très importante à la cause com« mune. C'est en discutant avec lui que je lui ai « fait adopter mon opinion et qu'elle est de« venue la sienne sans que j'aie eu besoin de « lui laisser apercevoir qu'elle était conforme à « mes instructions. Il me témoigne beaucoup « de confiance, d'amitié, et jusqu'à présent il « m'a constamment développé les sentiments de « reconnaissance des États-Unis de la générosité « du Roi et m'a paru persuadé que jamais il ne « s'écarterait des principes de leur alliance pré« cieuse avec S. M[té]. »

1782. Madrid, faute des subsides financiers dont la promesse avait été pourtant positive de la part de l'Espagne. Si d'ailleurs le ministre des États-Unis eût entendu le langage de M. de Vergennes dans sa correspondance avec Montmorin, il n'eût pu qu'être plus sensible, au nom de l'Amérique, à la constance et à l'art déployés afin de disposer en leur faveur la cour de Madrid. M. de Floridablanca affirmait son éloignement pour leur indépendance à mesure, semble-t-il, que les apparences de pacification se montraient. Soit que, en présence de quelques troubles fomentés dans les colonies espagnoles, le politique, chez lui, fût obligé par position de redouter davantage l'imitation que susciterait cette indépendance, soit qu'il revînt à sa conception oubliée d'établir l'Espagne arbitre entre l'Angleterre et ces États, par conséquent un peu entre elle et nous, il aimait à prédire à Montmorin leur ingratitude à notre égard[1]. Il leur refusait (malgré lui écrit ce dernier[2]) les moindres secours quoiqu'il les eût laissé entrevoir à leurs mandataires, et il n'avait encore de paroles bien nettes ni sur les plans formés contre la Jamaïque ni sur tout autre projet que celui d'attaquer Gibraltar. M. de Vergennes s'ingéniait par suite à lui présenter l'obligation de continuer la lutte et la nécessité de soutenir les États-Unis comme un intérêt capital pour l'Espagne autant que pour nous. Il fallait « les empêcher par là, lui faisait-il dire, de se laisser aller aux tentations de paix directe et séparée auxquelles l'Angleterre les livrait et les livrerait certainement encore davantage[3] ». Les dé-

[1] Rapport du 30 mars. (*Espagne*, t. 606, n° 196.)

[2] Rapport du 18 mars. (*Ibid.*, n° 176.)

[3] Dépêches à Montmorin, notamment celles qui portent les dates des 14 et 16 mars (*Ibid.*, n°s 159, 168); leurs raisonnements sont renouvelés par celle du 1er avril (n° 210). « Nous avons grand intérêt », concluait M. de Vergennes dans cette dernière : « Nous avons grand « intérest, M., que cet allié persiste invariable- « ment dans cette disposition; c'est de sa per- « sévérance que dépendra le rapprochement « plus ou moins prochain de la paix. Nous ne « négligeons rien de ce côté-ci pour l'y affermir, « mais il me semble que la cour d'Espagne, qui « partage avec nous au moins l'intérest de pré- « venir sa défection devroit bien lui donner « quelque témoignage de bienveillance et d'en- « couragement. » Le ministre, du reste, avait mandé particulièrement le 14 mars à l'ambassadeur : « Je n'ignore pas et je n'oublie point, M., « que la cour d'Espagne s'est montrée depuis le

pêches du ministre du roi, en effet, étaient écrites sous l'impression que le ministère auquel George III allait se voir forcé de recourir n'aurait pas pour la paix de dispositions différentes de celles du précédent, et viserait à détacher d'abord les États-Unis afin de revenir sur eux quand il aurait tiré d'affaire la Grande-Bretagne en Europe. Le secrétaire d'État s'efforçait à cause de cela de démontrer à l'Espagne la nécessité d'encourager l'Amérique. 1782.

Aux États-Unis de même qu'à Versailles on avait parlé de la paix, mais dans des données tout autres. Sous l'empire de l'agitation fomentée par Samuel Adams ou par ses auxiliaires, et toutes les ambitions semblant justifiées par le succès de la Chesapeak, l'idée régnait, de l'extrémité du Massachusets à Philadelphie, que la guerre devait être continuée plutôt que de ne pas imposer aux mandataires du Congrès en Europe le droit de pêche sur les côtes de l'Acadie et à Terre-Neuve comme la condition absolue de l'acceptation de la paix. Samuel Adams, sorti de l'assemblée, savait trop bien que celle-ci resterait forcément la spectatrice et bientôt la prisonnière d'une telle insurrection d'intérêts, impuissante qu'elle se trouverait à empêcher les comités populaires

« principe de la révolution plus opposée que favorable à l'indépendance des États-Unis. Ce n'est pas le cas de discuter cette opinion et de la combattre, mais ce qui ne me paroit pas équivoque est que, quel que doive être le sort ultérieur de l'Amérique, il est d'un intérest égal pour l'Espagne comme pour nous qu'elle ne se laisse point séduire par les cajolleries de l'Angleterre, et qu'elle n'interrompe point ses efforts pour la continuation de la guerre. Tout foibles qu'ils sont, ils diviseront toujours en quelque proportion ceux de l'Angleterre et amoindriront par conséquent la masse de forces qu'elle voudroit diriger uniquement contre nous. Que tel soit son dessein actuel, c'est ce que nous ne pouvons nous dissimulér à moins de nous faire volontairement illusion; aussi notre rôle est donc 1° de ne rien negligér pour alimentér le zèle et l'ardeur des États-Unis de l'Amérique et pour les engagér à faire tous les efforts compatibles avec leur position et leurs moiens; je vous confierai, M., que le Roi voulant augmentér ces derniers dans une proportion raisonable s'est determiné à faire aux Américains une avance de 6 millions de livres pour le service de cette année, à raison de 500 mille livres payables chaque mois; 2° de rendre les forces des deux Couronnes aux Antilles et dans les mers de l'Amérique tellement indivisibles que jamais l'ennemi ne puisse les rencontrér séparées. L'état de la marine angloise en activité que je joins ici, fait la preuve de la nécessité de cette union. »

1782. d'en propager partout le ferment. En liant sa manœuvre aux prétentions d'autres États quant aux limites à l'ouest ou quant à la navigation du Mississipi, il avait produit un ébranlement général. Continuer la guerre, d'ailleurs, n'arrêtait pas plus que précédemment les politiques de l'Est; la faisant faire par nous ils n'avaient point à s'inquiéter de ce qu'il en dût coûter quelque chose à leur population. Cette population, au surplus, tirait de la guerre de grands moyens de commerce. Aussi, le prétexte que l'Est avait donné le signal de l'indépendance rendait-il aisé de répandre l'opinion que cette indépendance n'existerait pas en réalité sans la pêche à Terre-Neuve; et cette opinion était maintenant généralisée au point que le Congrès lui-même s'en défendait mal, tout en ne s'y pliant pas encore ouvertement.

L'affaire était revenue en discussion au milieu de novembre. On l'avait débattue deux mois avec une ardeur extrême. Un des anciens de l'assemblée fédérale, Lowel, tenait la place de Samuel Adams comme porte-parole. Il s'agissait de rescinder les instructions qui paraissaient avoir constitué le roi de France maître de la négociation de la paix moyennant l'indépendance et le maintien des liens existants avec nous; l'admission des États-Unis aux pêcheries sur toutes les côtes et à Terre-Neuve serait posée en principe inflexible, non plus parce qu'ils étaient les anciens sujets du roi d'Angleterre, mais en vertu du droit commun, dont ils n'avaient jamais pu se départir et dont on ne pouvait jamais prétendre les dépouiller[1]. Quand les rai-

[1] Rapport de La Luzerne, en date du 1er janvier 1782. (*États-Unis*, t. 20, n° 1.) — C'est encore là un détail que M. Bancroft a traité avec inexactitude, même dans sa dernière édition (t. V, Ep. v, chap. v, p. 525). La Luzerne, notamment dans ses rapports des 1er, 5, 11, 18, 25 et 28 janvier 1782, rendit compte avec développement des débats qui eurent lieu, de la part indirecte qu'il y prit, de l'insistance qui s'y était manifestée, des dispositions du Congrès et de la Résolution à laquelle s'était arrêtée l'assemblée. (*Ibid.*, nos 1, 10, 14, 20, 36, 47.) Il ne cacha pas les craintes que lui inspiraient pour nos pêcheurs les prétentions américaines et indiqua ce que nous aurions d'efficace à faire pour leur sûreté ultérieure à Terre-Neuve. La prise de possession de Port-Breton lui semblait être la mesure souveraine. (*Ibid.*, n° 36.) La Luzerne ayant été obligé alors de se rendre en Virginie, Barbé-Marbois, suivant son habitude, saisit cette occasion de paraphraser dans une suite de rapports la cor-

sonnements qu'avait autrefois détruits Gérard sur ce sujet eurent été ressassés; quand La Luzerne, dans des entretiens avec les principaux membres de l'assemblée, les eut assez réfutés par les mêmes arguments que son prédécesseur, Lowel vit les esprits indécis : il alla alors jusqu'à montrer l'Est refusant d'accepter la paix, même l'indépendance, mais recevant de l'Angleterre, en échange, l'assurance des pêcheries, la scission se produisant par suite dans l'Union, et tel fut l'effet de ces pronostics que nos amis eux-mêmes vinrent en alarmer le représentant du roi[1]. La Luzerne résuma bien par écrit les anciens rapports où Gérard avait établi l'absence du droit, pour les États-Unis, de pêcher hors de leurs côtes; il donna ce mémoire à lire à ses interlocuteurs, leur suggéra la pensée de s'en remettre encore au roi et de lui exposer le désir que son intervention leur obtînt les satisfactions qu'ils souhaitaient; malgré cela, le comité chargé de formuler la Résolution ne parvint pas à s'entendre, et le débat fut reporté devant l'assemblée. A admettre le sophisme de droit public posé de nouveau par Lowel[2], que la pêche était de droit commun pour les nations, que les États-Unis étant une nation on ne saurait les obliger à renoncer à ce droit et que le Congrès devait interdire à ses plénipotentiaires d'en sanctionner l'abandon, on eût détruit les instructions de 1781. Quelque hésitant que le Congrès se trouvât à cette heure, il préféra suivre Madison, qui vint greffer quelque chose ressemblant à un supplément d'instructions sur la pensée suggérée par La 1782.

respondance antérieure de son chef. Il envoya entre autres, le 13 mars, un long exposé dont un des duplicata fut intercepté par les Anglais. On verra plus loin que Jay imagina d'attribuer à cet exposé, dans les négociations de la paix, un rôle qu'il était loin de mériter. Depuis, des écrivains, en Amérique, se sont mépris au point d'attacher à ce rapport toute l'importance que Jay avait prétendu lui donner.

[1] « Samuel Adams ne saurait être suspecté d'inclination à l'Angleterre, disait-on au plénipotentiaire, mais qui savait où l'entraîneraient son obstination et sa véhémence? Il ne fallait pas tenter l'imprudence et il importait de se garder de ce que les imprudences d'Adams produiraient. » (Rapport de La Luzerne, du 5 janvier 1782.)

[2] Lowel était membre du comité, de même Madison, jeune député de Virginie que ses facultés appelaient à jouer désormais un rôle destiné à grandir.



1782. Luzerne de faire appel à l'amitié du roi. Au fond, c'étaient des instructions nouvelles et infiniment plus étroites que les précédentes. Elles affirmaient l'intérêt dont arguaient les députés de l'Est, elles enjoignaient aux plénipotentiaires « de faire, avec une énergie proportionnée à l'importance d'un si grand objet, leurs efforts pour obtenir une reconnaissance explicite du droit commun, pour les États-Unis, de pêcher dans les mers de l'Amérique du Nord, en particulier sur les bancs de Terre-Neuve »; elles commandaient les mêmes efforts pour s'en tenir aux limites que les instructions primitives avaient indiquées, et ils représenteraient à Sa Majesté que si le Congrès n'érigeait pas ces *desiderata* en ultimatum, « c'était l'effet de la confiance qu'il avait en Elle, mais qu'il comptait fermement sur son amitié et son influence pour que les stipulations à venir leur assurassent la jouissance de tout ce que les Américains poursuivaient ».

En envoyant à Versailles le texte de cette Résolution nouvelle, La Luzerne disait que ce serait sans doute « le dernier terme auquel les mouvements des États de l'Est et de leurs adhérents s'arrêteraient[1] ». Le dernier, plutôt, où dans ce moment le Congrès les suivrait car pour aller plus loin il n'y avait qu'à se rapprocher ouvertement de l'Angleterre, et c'était le seul point sur lequel le Congrès nous demeurait fidèle. En réalité, il ne restait à peu près rien des concessions obtenues précédemment au nom de la sagesse politique par Gérard et par La Luzerne. Nos alliés excellaient autant à cueillir les fruits qu'à faire peu pour les produire. Même les sages, parmi eux, s'empressaient de ne pas paraître en arrière. La Résolution ne fut prise que le 22 janvier; mais le secrétaire d'État des Affaires étrangères nommé au mois d'août, et qui n'était entré définitivement en charge que vers les derniers jours de l'année, n'avait pas attendu jusque-là pour donner à son ministre à Versailles la primeur de ce changement de direction. Lors de la création d'un département ministériel spécial aux relations

[1] Rapport du 28 janvier 1782 (*États-Unis*, t. 20, n° 47.)

extérieures, La Luzerne avait positivement dirigé le choix sur Robert Livingston. Celui-ci était un esprit apte aux choses publiques et n'ayant besoin que d'apprendre à voir juste dans celles de la diplomatie; néanmoins, il ne s'était trouvé nommé qu'à une voix de majorité et il devait d'avoir obtenu cette voix à l'influence que notre ministre exerçait sur beaucoup de membres du Congrès. Aussitôt il mit de l'ordre dans les archives du comité qu'il remplaçait, il rechercha pour secrétaire un officier français que, sans hésiter, La Luzerne autorisa à accepter ce service. En adressant ces détails à Versailles, La Luzerne augurait de l'attachement à l'alliance qu'il connaissait à son élu, de ses rapports avec lui et de son esprit mesuré la plus efficace entente, estimant du reste commandée la retenue ou la prudence qu'apporterait celui-ci à leurs relations afin de ne pas maintenir en opposition contre lui les États qui l'avaient combattu[1]. Or ces États-là étaient ceux où la propagande de Samuel Adams avait le plus d'action; de cette action, propagée partout, dérivait maintenant une prévention contre les votes du Congrès qui n'avaient pas satisfait les propensions publiques : la préoccupation du nouveau secrétaire d'État fut d'exprimer l'opinion présente sans s'inquiéter d'autres raisons, sans même avoir égard à l'opportunité contraire. Aussitôt entré officiellement en fonctions[2], il tint pour admises les instructions complémentaires, et, 1782.

[1] Rapport du 1er novembre 1781. (*États-Unis*, t. 19, n° 66.) — La Luzerne y disait notamment : « M. Livingston jouit d'une grande ré« putation, il a de l'expérience et des connois« sances, mais il est entièrement étranger au « genre d'affaires dont il vient d'être chargé. « Ses talents naturels le mettront peut-être au « niveau de ce travail. Il n'ignore pas la part « que j'ai eue à son élection, mais elle n'a eu « lieu qu'à une majorité de sept États, ce qui « étoit la mesure la plus juste. Il sait que la « plupart des autres lui étoient contraires, et il « paroit jusqu'ici se tenir à l'abri de toute obser« vation à laquelle des liaisons particulières « avec moi pourroient donner lieu. Au reste, « c'est un homme d'un caractère uniforme, sûr « et prudent. Nous n'avons à craindre de sa part « ni qu'il puisse se laisser pénétrer par les An« glais, ni qu'ils trouvent le moyen d'influer sur « lui. Je compte même qu'il y aura désormais « plus de secret dans les communications que je « serai dans le cas de faire. » — Le secrétaire français appelé par Livingston était l'aide de camp Duponceau, que sa santé obligeait à quitter le service. En marge de la mention de ce fait sur l'extrait du rapport de La Luzerne, M. de Vergennes a écrit : *Approuvé*.

[2] Livingston était antérieurement chancelier

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. dans la prévision que la défaite éprouvée par l'Angleterre allait imprimer de la rapidité aux démarches, il indiqua à Franklin la série des prétentions excessives qui avaient eu cours antérieurement comme étant désormais la doctrine du Congrès. Ses instructions développèrent abondamment, sur la question des limites, sur celle de la pêche, sur celle des biens confisqués aux loyalistes, la sophistique qui avait été déployée avec insistance à tant de reprises[1]. Quant aux biens des loyalistes, du reste, il n'y avait que de rares personnes pensant à les rendre ou à en indemniser les dépossédés. En tête de son pli, Livingston exprimait toutefois ce que la Résolution Madison avait placé à la fin, la confiance que les États-Unis « trouveraient, dans l'attachement du roi envers eux, l'assurance de son intervention dévouée pour faire donner satisfaction à leurs désirs[2] ».

En d'autres termes, les États-Unis voulaient ce qu'ils n'avaient su ni prendre ni rien faire pour prendre, et ils mettaient l'amitié du roi en demeure de le leur procurer. Ils passaient ainsi ouvertement sous la direction du parti de l'Est. En ce moment, La Luzerne recevait la dépêche du 7 octobre, qui l'autorisait à informer le Congrès de l'entière latitude où le gouvernement entendait laisser l'assemblée

de l'État de New-York ; il dut rester dans cette fonction avant de prendre tout à fait celle de ministre.

[1] Le nouveau ministre ne tarda pas à s'approprier de même les propensions publiques sur le sujet, inépuisable de la part des États-Unis, des appels à l'assistance financière de Versailles. Le 13 février, par suite des déclarations de La Luzerne qui éloignaient l'éventualité de nouveaux subsides et en raison de la correspondance de John Adams, qui ne laissait pas, alors, espérer un emprunt en Hollande, il envoie une autre instruction à Franklin pour que celui-ci fasse encore des démarches pressantes auprès du gouvernement du roi. Il se fonde tout simplement sur les étranges idées jetées dans la circulation par les Arthur Lee et les Isart, que « la France n'avait jamais soutenu de guerre qui lui coûtât moins, qu'elle ne supportait pas de forts impôts, qu'elle n'avait pas eu à augmenter beaucoup son armée, que son commerce, sous la protection de ses flottes, n'avait jamais été aussi florissant, etc... » — M. Bigelow a donné cette dépêche dans les *Works of Franklin*, t. VII, p. 388.

[2] Cette pièce est imprimée à sa date, 7 janvier 1782, par M. Bigelow. (*Ibid.*, p. 348.) Elle est si semblable à la Résolution du 22, qu'elle fut probablement écrite plus près de ce jour-là, au moyen du rapport rédigé déjà sans doute par Madison pour présenter cette Résolution au Congrès.

de changer ou d'élargir les pouvoirs donnés à ses plénipotentiaires; 1782.
naturellement, il attendit qu'une autre occasion se présentât de s'en ouvrir. Il mande cela à Versailles le 25 janvier, non sans expliquer qu'à espérer voir nos alliés s'arrêter à des considérations devant lesquelles céderaient leurs exigences, on compterait vainement. Il traçait, au reste, des partis, des gens qui les menaient, des diverses classes de la population, un tableau qui justifiait son sentiment, à quelques égards plus optimiste peut-être qu'il ne convenait[1]. Ces informations inattendues arrivèrent au gouvernement du roi et à Franklin par une de nos frégates, juste à l'heure où la perspective de traiter de la paix prenait de la consistance à Versailles. S'il fallait s'en rapporter à l'accusé de réception que Franklin fit à ces informations, il les aurait vues « avec d'autant plus de plaisir que les raisons développées dans la dépêche de Livingston étaient absolument conformes à sa propre opinion et lui apportaient des arguments de plus pour la soutenir[2] ». Empêché d'en écrire plus long ce jour-là, il s'y reprend trois semaines plus tard pour dire que « ses idées à cet égard sont aussi fortes que celles de son ministre, et qu'il pourrait ajouter d'autres points s'il ne devait pas craindre les inconvénients éventuels de l'interception de son pli[3] ». Ces « autres points », on s'en convaincra, étaient quelque chose; mais on peut juger du changement opéré dans les idées américaines, quand on compare à cette satisfaction de l'un des plus sensés et des plus reconnaissants l'assentiment explicite qu'il avait donné aux pouvoirs précédemment formulés par le Congrès pour ses commissaires à la médiation, pouvoirs plaçant les États-Unis par-dessus tout sous l'égide des dispositions favorables qu'ils connaissaient au roi envers eux. Franklin écrivait alors « avoir assez l'expérience de l'attachement que leur portait ce monarque, de la sincérité de son loyal ministre de qui jamais promesse qu'il en eut

[1] On trouvera à l'annexe II ci-après la partie du rapport de La Luzerne qui présente ce tableau politique des États-Unis en ce moment-là.

[2] Lettre du 9 mars 1782: Bigelow, *Works of Franklin*, t. VI, p. 408.

[3] *Ibid.*, t. VII, p. 422.

1782. reçue n'était restée sans effet, pour qu'il ne pût qu'être assuré que la confiance était bien placée et aurait des conséquences heureuses[1] ».

Mieux que personne Franklin savait ce qui était possible. Ne s'en remettait-il pas aux circonstances d'avoir à prononcer le dernier mot? On l'affirmerait sans faire tort à son patriotisme. M. de Vergennes, lui, se reposa sur elles absolument, en présence de ces convoitises si promptement développées dans le Congrès et si peu justifiées. « Il « paroit, M., que M. Samüel Adams cherche à échaufer ses compa- « triotes sur l'article des pêcheries, écrira-t-il à La Luzerne le 12 août; « cette conduite est aussi maladroite qu'elle est impolitique, et « M. Adams ne se la seroit point permise s'il eût réfléchi que ce sont les « circonstances qui dicteront les conditions de la paix; que pour de- « mander part aux pêcheries appartenantes à l'Angleterre, il faut ou les « avoir conquises, ou être en état de les aquérir par des équivalents : « très certainement l'Amérique ne se trouve et ne se trouvera proba- « blement jamais dans aucun de ces deux cas[2]. » Quoi qu'il en soit, le parti de l'Est avait finalement donné ce cadre aux prétentions des États-Unis, et il n'était plus au pouvoir de l'un ou de l'autre de leurs commissaires de le rétrécir. La Luzerne faisait remarquer justement que s'il y avait lieu de ne point douter des intentions de Franklin envers nous, des avis pareils de sa part développaient malheureusement en Amérique les espérances que sa mission à lui était de restreindre[3]. Il ne faudrait pas moins compter avec ces prétentions-là. Le gouvernement du roi n'en était point gêné; le temps n'avait rien changé pour lui à l'idée, dont il s'était inspiré dans la dépêche du 7 octobre précédent, d'assurer toute liberté à l'Amérique pour débattre son traité avec l'Angleterre. Seulement, cette campagne des

[1] Franklin, en effet, relatait alors avec empressement qu'« ayant apporté à M. de Vergennes la copie déchiffrée de ces pouvoirs, celui-ci avait été touché de la confiance absolue placée ainsi en son souverain », et il assurait que « le Congrès n'aurait jamais à la regretter parce que le roi avait à cœur l'honneur, la prospérité et l'indépendance des États-Unis ». (Passy, 30 mars 1782. Bigelow, *Works of Franklin*, t. VI, p. 290.)

[2] *États-Unis*, t. 22, n° 17.

[3] Rapport du 8 juin. (*Ibid.*, t. 21, n° 90.)

pêcheries et la Résolution qui la sanctionnait menaçaient de modifier une situation qui avait semblé ne devoir pas être changée. Elle rendrait peut-être plus difficile qu'auparavant d'aborder des clauses de paix avec les ministres de George III, et il était à propos de le dire. Ce fut la seule réserve indiquée dans les dispositions antérieures. Le 23 mars, l'oreille attentive aux rumeurs de pacification déjà entendues et à celles qu'il espérait entendre, M. de Vergennes écrira à La Luzerne dans ces termes, qui expriment la règle de conduite à laquelle on était fixé à Versailles, et qu'en effet on suivit exactement : 1782

..... Il paroît, M., que les Américains continuent à s'occuper davantage des conditions de la paix que des moyens de se la procurer; cette réflexion m'est suggérée par leurs disputes éternelles sur les pêcheries. M. Samuel Adams et ses échos se calmeroient je pense sur cette matière s'ils considéroient que le sort des pêcheries dépendra nécessairement, comme l'état politique des treize États-Unis, de la position où se trouveront les puissances belligérentes lorsqu'il s'agira sérieusement de la paix. Quant à nous, nous ne disputerons rien aux Américains qu'autant qu'ils voudroient porter atteinte à nos propres droits; mais ils ne se flattent sans doute pas qu'en dernière analyse nous ferons dépendre la paix du plus ou moins d'extension qu'on voudra bien accorder relativement à la pêche. Ils connoissent nos principes sur cette matière; M. Gérard les leur a très nettement expliqués, et nous sommes très résolus de ne point nous en départir, comme nous le sommes de ne point jalouser les Américains sur les avantages qu'ils pourront se procurer.......

États-Unis, t. 20, n° 140.

En reprenant ce sujet le 12 août, le ministre complétera de la manière que voici la pensée du gouvernement du roi :

Quant à nous, nous ne ferons point le sacrifice de nos propres pêcheries, et nous ne prolongerons point les calamités de la guerre pour forcer l'Angre au sacrifice des siennes. Au reste nous rendrons sans difficulté sur cet objet aux États-Unis les services que les conjonctures comporteront, mais nous ne promettons et ne garantissons rien d'avance.

ANNEXES DU CHAPITRE II.

I

CONCOURS DES FORCES DE LA FRANCE AU SIÈGE DE GIBRALTAR.

LETTRE DE M. DE VERGENNES À LOUIS XVI.

Sire,

En réfléchissant sur la lettre de M. le comte de Montmorin, sur le contenu de la réponse du ministère d'Espagne, et sur la facilité avec laquelle il se prête au projet de V. M. pour l'établissement d'une croisière combinée, j'ai peine à croire que c'est par suite de confiance, ou pour justifier un changement d'époque au départ de la flotte espagnole pour Brest qu'il fait à Votre M^té^ l'ouverture de la résolution où est le Roi Catholique de faire attaquer dans le courant de juin la forteresse de Gibraltar. Déjà je sais, par M. d'Aranda, que les ordres sont donnés pour y transporter les troupes, l'artillerie et les munitions qui ont servi au siège de Minorque.

Plus l'intérest que l'Espagne attache à la prise de Gibraltar est décidé, plus nous en avons, Sire, que cette expédition réussisse et qu'elle ne languisse pas. Gibraltar pris, le Roi Catholique n'a plus de raison ni de pretexte pour vouloir retenir la totalité de ses forces vers le détroit; il importe donc de l'amener à les emploier d'une manière utile et avantageuse à la cause commune. S'il y a un moyen de l'y disposer, et de l'engager à vous remettre la direction d'une partie de ses forces maritimes, c'est de lui montrer du zèle et de l'intérest pour l'expédition qui l'occupe. Si le roi d'Espagne demandoit la coopération de V. M^té^, elle ne pourroit la lui refuser; j'ignore quelle peut être l'intention de ce prince, mais je verrois le plus grand avantage à la prévenir par l'offre d'un secours réel. Dans la supposition qu'il ne seroit pas accepté, le roi d'Espagne ne pourroit être que touché et reconnoissant de cette démonstration de bonne volonté. Si on la reçoit, V. M. aura acquis auprès du Roi son oncle le mérite d'avoir prévenu ses désirs, et auprès de sa nation celui d'avoir contribué à effacer la tache d'une humiliation qui lui est infiniment sensible.

Je sais, Sire, qu'il y a la dépense à objecter, mais que V. M. daigne considérer que la dépense aura lieu si la réquisition du secours est faite. J'observerai encore

qu'elle sera moindre si V. M[té] prend dès à présent sa résolution; ses troupes sont à Minorque, elles y ont des aprovisionnemens qu'il est question de vendre et qui seront vendus à perte; une bonne partie de la dépense du transport se trouve donc déjà faite. C'est à V. M. seule que j'ai l'honneur de soumettre ce point de vue, je n'en parlerai même pas dans le committé qu'elle m'annonce pour ce soir, à moins qu'elle ne me le prescrive; mais si j'étois assez heureux pour que mon idée rencontrât son aprobation, il seroit instant de recommander à M. le marquis de Ségur de ne pas presser le rapel des troupes et la vente des approvisionnemens qui sont à Mahon, et de m'ordonner de dépécher un courrier à M. de Montmorin pour l'autoriser à faire, au nom de V. M., l'offre de ce même corps de troupes pour concourrir à l'entreprise sur Gibraltar. Je croirais même que ce seroit le cas où elle devroit écrire au Roi son oncle pour le féliciter sur le succès de Minorque, et pour lui marquer empressement pour le seconder à Gibraltar.

V. M. m'a autorisé à lui soumettre toutes mes pensées. Je n'en forme aucune, Sire, qui n'ait pour principe et pour but votre gloire personnelle et l'avantage de votre service. Je puis m'égarer, la sagesse de V. M. et son excellente judiciaire me rectifieront.

Versailles le 9 mars 1782.

Archives nationales, K 664, n° 3; année 1782, n° 2. (Minute.)

II

LES PARTIS DANS LE CONGRÈS ET AUX ÉTATS-UNIS.

LA LUZERNE AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie, le 25 janvier 1782.

. . . .

Si l'affaire des pêcheries ou des limites me donne occasion de remarquer de l'inquiétude dans un certain nombre de délégués au sujet des pouvoirs que le Congrès a remis au Roi, je ne manquerai pas de déclarer à M. Livingston que cette assemblée a une entière liberté de révoquer ou de restreindre selon son bon plaisir les instructions de ses plénipotentiaires. L'opposition qui s'étoit manifestée précédemment est du moins pour le moment réduite au silence; elle pourra faire

passer quelque résolution vague, mais je doute qu'elle parvienne à faire changer l'ultimatum. De mon côté, j'éviterai tout ce qui pourroit ranimer une discution qui a sensiblement affligé la partie la plus saine et la plus nombreuse du Congrès. Quant à la nécessité de faire des sacrifices à la paix si nous ne sommes pas en état de discuter les conditions, c'est une doctrine que nous ne ferons jamais adopter à une classe d'hommes que la révolution et la guerre actuelle ont élevés, qui en reçoivent toute leur consistance, que la paix doit réduire à leur première condition, et qui, par cette considération, feront tous leurs efforts pour en différer l'époque, couvrant leurs vûes secrètes du manteau de l'intérêt public. Leur parti est fortifié par les ennemis irréconciliables de l'Angleterre, par ceux qui se sont enrichis des dépouilles des proscrits et des exilés et qui craignent d'être forcés à une restitution ou à des revisions, par ceux qui ont fait des pertes irréparables, qui ont éprouvé des injures personnelles ou des traitements extrêmement rigoureux; à ceux-ci se joignent encore quelques particuliers patriotes qui, sans intérêt propre, ont voué à l'Angleterre une haine pour ainsi dire politique, qui regardent cette haine comme la sauve-garde de l'indépendance, qui ne sont point effrayés de la durée de la guerre, et qui pensent que plus elle sera longue, plus la brèche s'aggrandira.

Telles sont, Monseigneur, les principales divisions du parti qui veut la guerre et qui jettera les hauts cris pour faire rejetter la paix ou la rendre impopulaire, si elle ne procure aux États-Unis tous les avantages qu'il affecte de se promettre. Parmi les membres qui le composent, il y en a très peu que je me flatte de ramener à des sentiments plus modérés. Je ne laisse néanmoins échapper aucune occasion de faire comprendre à toutes les personnes qui jouissent de quelque influence qu'il faut s'attendre à recevoir la loi des évènements, et que tout ce que nous pouvons faire est de travailler à les rendre favorables. Ces vérités sont mal venües auprès du parti porté à la guerre, mais sont reçües avec avidité par un autre parti infiniment plus nombreux, quoique destitué d'énergie et de vigueur. Ce sont tous ceux dont la guerre rend les fortunes incertaines, ceux qui, sans aversion pour l'Angleterre, sans affection pour la France, ne désirent que le repos, qui aspirent à voir le terme des commotions actuelles, quel qu'il puisse être; ce sont des sectes nombreuses qui par principes religieux détestent la guerre et recevront la paix avec reconnoissance, de quelque main qu'elle vienne et quelles qu'en soient les conditions; ce sont enfin beaucoup de gens raisonnables qui jugent sainement des ressources de leur pays, qui sont bien convaincus qu'abandonné à lui-même il rentreroit sous le joug britannique, auxquels j'ai fait sentir de bonne heure le danger d'une guerre sur le continent de l'Europe, et qui, sans s'engager trop avant dans l'examen des questions relatives aux limites, aux pêcheries ou aux biens confisqués, désirent purement la

paix qui assure l'indépendance des 13 États et conserve en leur entier les traités avec la France. Ce parti, Monseigneur, est tellement supérieur à l'autre, que je ne crains aucunement que les efforts de l'opposition puissent faire rejetter une paix dont l'indépendance et les traités seront la baze; les opposants se verront entraînés malgré eux, et la paix sera reçüe par tout ce continent. Mais je m'attends d'ailleurs à tout ce que peuvent produire l'intrigue, le mécontentement, l'intérêt personnel, l'esprit de faction, et plus les constitutions des treize États sont populaires, moins le gouvernement sera en mesure de mettre un frein à la licence de ce parti......

États-Unis, t. 20, n° 36.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE III.

PREMIERS POURPARLERS DE PAIX.

M. de Vergennes, Franklin et La Fayette à l'affût des indices de pacification; Franklin saisit une occasion d'écrire à lord Shelburne : réponse qu'on lui fait adresser à Hartley, relativement à Forth. — Recommandation adressée néanmoins à La Luzerne de prémunir les États-Unis contre l'offre d'une paix séparée; arguments qu'il emploiera à cette fin; intention formelle de laisser en tout cas l'Amérique traiter la paix librement avec l'Angleterre, pourvu que celle-ci la traite en même temps avec nous; raisons qu'avait le gouvernement du roi d'agir ainsi, du moment que l'indépendance semblait incontestée; comment la question des États-Unis, après avoir été le nœud des affaires générales, n'en paraissait plus que l'appoint. — Lord Shelburne dissipe les appréhensions par sa réponse à Franklin; esprit qui animait ce ministre; il envoie l'Écossais Oswald rechercher avec Franklin les moyens de parvenir à la paix. — Premiers pourparlers chez M. de Vergennes; la défaite du comte de Grasse aux Antilles ne les interrompt pas; documents que le *Journal* de Franklin fournit aux Américains sur ces pourparlers; comment les nôtres sont encore dans les archives; leur incontestable véracité. — Oswald est positivement chargé de négocier avec Franklin pour l'Amérique, et Th. Grenville avec le gouvernement du roi; conférences successives de M. de Vergennes avec Grenville; celui-ci écarte la proposition du ministre de recourir aux puissances médiatrices; défense des Hollandais par M. de Vergennes en tant que nos alliés; comment il engageait bien les négociations de la paix conformément aux vues qu'il avait constamment émises. — Dépêche du 28 juin informant La Luzerne de tous ces détails; nouvelles recommandations au sujet des propensions que pourraient montrer les États-Unis à traiter séparément avec l'Angleterre; le plénipotentiaire insistera pour qu'ils ne se laissent pas aller à des ambitions excessives; peu de découragement qu'avait produit la défaite du comte de Grasse; efforts de M. de Vergennes pour soutenir à ce sujet l'esprit du roi; argument qu'en devra tirer La Luzerne auprès des Américains et du Congrès. — Avènement de lord Shelburne comme chef du cabinet de Londres; lettres encourageantes de George III à Louis XVI et de lord Grantham à M. de Vergennes, accréditant Fitzherbert au lieu de Grenville pour les négociations de la paix. — Opinion favorable qu'on avait de Fox, à Versailles, et toute contraire de lord Shelburne; conception étroite du premier quant à l'indépendance des Colonies, conception plus vaste du second; comment, en renvoyant Oswald à Franklin, lord Shelburne amena ce qui s'accomplit après, et comment il avait commissionné Oswald sans ignorer que Franklin ne demandait pas seulement tout ce qu'avait fixé le Congrès, mais parlait même de la cession du Canada. — Franklin appelle ses collègues à Paris; J. Adams reste aux Pays-Bas et Laurens demeure absent sous prétexte de santé. — Conditions de paix apportées soudain à Versailles par le comte de Grasse de la part de lord Shelburne; suite qui y est donnée; Rayneval envoyé confidentiellement en Angleterre. — Instructions écrites



pour ce dernier; attention qu'y apporta M. de Vergennes à ne pas blesser les puissances médiatrices; comment le cabinet de Londres, à l'opposé, s'écartait de ces puissances et leur disait que c'était sur notre demande. — Jay, arrivé à la fin de juin, est conduit par Franklin chez M. de Vergennes; il recherche le comte d'Aranda au sujet d'un traité entre les États-Unis et l'Espagne et tombe malade; les deux commissaires ne revoient plus le ministre que le 10 août, à propos des pouvoirs envoyés de Londres à Oswald. — Opinion intime de M. de Vergennes sur le libellé de ces pouvoirs; il annonce à Montmorin, le 7 septembre, que John Adams a réussi à faire traiter les Pays-Bas avec les États-Unis.

M. de Vergennes et Franklin se préoccupaient ensemble de ne pas 1782.
laisser les nouveaux ministres de George III supposer, à leur avènement, que les tentatives de pacification essayées par le cabinet précédent portaient sur le vide ou ne rencontreraient qu'antinomies si son successeur venait à les reprendre. La Fayette était maintenant en tiers officiellement dans les affaires de l'Amérique, élevé à ce rôle, on l'a vu, lors de son départ de Philadelphie. Le Congrès avait prescrit aux divers départements de lui communiquer leurs besoins, aux représentants des États-Unis à l'étranger de se concerter avec lui[1], et la correspondance officielle le montre suivant tout ce qui concernait ce pays, dans lequel il avait comme une seconde patrie englobée dans la patrie française. « Envoyé par l'Amérique pour représenter sa situation, écrit-il peu après à M. de Vergennes dans un « mémoire sur les entreprises à prévoir, par le général Washington « pour déterminer un plan de coopération, je joins à ces titres celui de « Français qui rapporte tout à l'intérest de sa patrie, et celui d'homme « honoré de votre confiance qui présente librement ses opinions par« ticulières[2]. » Étant à la fois en intimité chez le secrétaire d'État et

[1] Rapport de La Luzerne, du 25 novembre 1781. (*États-Unis*, t. 19, n° 93.)

[2] « Paris le 18 avril 1782 » (MÉMOIRE SUR LES AFFAIRES D'AMÉRIQUE, *Ibid.*, Mémoires et documents, t. 2, n° 15); mémoire envoyé le 24 seulement à cause d'une grave maladie de l'un des fils de M. de Vergennes. La première partie du tome II des *Mémoires et Correspondance* de La Fayette contient diverses lettres ou notes émanées de celui-ci en raison de ce rôle de commissaire supérieur des États-Unis, et notamment une lettre gaiement tournée relatant la suite des réponses évasives, des faux-fuyants, des refus dissimulés opposés par le gouvernement de Madrid aux demandes de Jay. Cette lettre, qui porte la date du 20 mars 1783, se trouve aux Affaires étrangères, *Ibid.*, t. 20, n° 134.



1782. dans la confidence d'inquiétudes qu'il éprouvait d'ailleurs très vivement lui-même, il avait vu M. de Vergennes, ce même 20 mars et s'était trouvé empêché de lui donner avis d'une idée de Franklin; il la lui faisait connaître dans le billet que voici :

Vous étiés occupé, Monsieur le Comte, et je n'ai pas voulu vous parler d'affaires; M. Franklin m'a cependant fait part d'une idée qu'il m'a prié de vous communiquer.

Les ministres anglais, dit-il, s'exagèrent les obstacles que la France apporteroit à la paix; M. Forth, créature de lord North, ne leur rendra pas compte de sa mission; une lettre particulière de M. Franklin à un ami qui l'est aussi des *nouveaux* ministres, pourroit sans inconvénient leur faire connoitre votre réponse.

L. F.

États-Unis, t. 20, n° 135.

Depuis, Franklin a relaté qu'un ami de lord Shelburne lui était récemment annoncé de Nice comme désireux de le voir en retournant à Londres, et que le lendemain, 21 mars, il eut avis de sa présence à Paris. C'était sans doute la personne à laquelle il pensait pour être l'intermédiaire avec les « nouveaux ministres ». En fait, c'est lord Cholmondley qu'il reçut en passant, et, sur l'assurance de ce dernier que lord Shelburne serait heureux d'avoir de ses nouvelles, il lui confia le billet suivant. Souvent, ainsi que l'illustre Américain le dit dans ce récit, « de petites circonstances donnent naissance à de grandes « affaires[1] »; ce billet est la pièce initiale de la révolution qui s'effectua bientôt dans les choses :

Passy, le 22 mars 1782.

Le lord Cholmondley ayant bien voulu m'offrir de prendre une lettre de

[1] JOURNAL DES NÉGOCIATIONS DE LA PAIX, dans Bigelow, *Life of Franklin*, t. III. — Il manque au récit de Franklin le billet de La Fayette à M. de Vergennes. M. Bigelow, qui a trouvé la lettre à lord Shelburne dans le JOURNAL, ne l'a pas reproduite à sa date dans les WORKS OF FRANKLIN. Elle est en traduction, traduction mauvaise à la vérité, aux Affaires étrangères, d'où nous la tirons après en avoir rétabli le sens littéral.

moi pour Votre Seigneurie, je saisis cette occasion afin de vous assûrer la continuation de ma considération d'autrefois pour vos talents et vos mérites, et pour vous féliciter sur le retour des bonnes dispositions de votre pays en faveur de l'Amérique, lesquelles paroissent dans les dernières résolutions des Communes. Je suis persuadé qu'il en proviendra de bons effets. J'espère qu'elles tendront à produire *une paix générale*, désirée, j'en ai la conviction, par Votre Seigneurie avec tous les hommes de bien, paix que je souhaite de voir avant de mourir et à laquelle je contribuerais avec un plaisir infini en tout ce qui serait en mon pouvoir. . . . . J'ai l'honneur d'être avec une grande et sincère estime, etc. 1782.

B. FRANKLIN.

États-Unis, t. 20, n° 139.

Le même jour, Franklin remettait aux Affaires étrangères sa nouvelle correspondance avec Hartley, « toutes les lettres », écrivait-il en soulignant, *all the letters*, celles qu'il avait reçues et les réponses qu'il y avait faites, « n'ayant jamais ressenti le moindre désir de les tenir « secrètes[1] ». Le 12 avril, on voit le gouvernement du roi approuver le langage du représentant de l'Amérique, et celui-ci recevoir des mains de Rayneval une note concertée pour informer l'Anglais de ce que M. de Vergennes avait dit au chevalier Forth et pour le mettre à même d'en instruire le ministère nouveau. « S'ils aiment la paix « comme ils l'ont fait présumer à la nation anglaise et à toute l'Eu« rope, porte la lettre d'envoi, ils ne doivent pas être embarrassés : « la France leur a ouvert une voie qu'ils peuvent, selon moi, suivre « sans blesser la dignité de leur maître; s'ils ne la suivent pas, ils se « flattent sans doute que le sort des armes procurera à l'Angleterre des « succès qu'il leur a refusés jusqu'à présent : ce sera à la Providence « à couronner ou à frustrer leurs espérances[2]. » Des pourparlers

[1] Lettre d'envoi à Rayneval. (*États-Unis*, t. 20, n° 138.)

[2] *Ibid.*, t. 21, n°s 18 et 19. — On faisait dire là à Hartley par Franklin : « . . . . . je vous « confierai que l'émissaire étoit M. Forth, et « qu'on l'a chargé ici de répondre aux ministres « anglois que le roi de France désiroit la paix « autant que le roi d'Angre; qu'il s'y prêteroit

1782. commençaient ainsi d'accord. Non, cependant, que le gouvernement du roi eût l'esprit tranquille sur ce qui se passerait aux États-Unis devant les tentations que la cour de Londres ferait peut-être ajouter à celles qui y étaient déjà pratiquées pour elle. Rien ne nous avait encore autorisés à écarter la pensée que l'Angleterre courrait par tous les moyens après une paix séparée, afin de devenir maîtresse de se battre avec supériorité en Europe. Le 9 avril, au moment même où se combinait avec Franklin la note relative à Forth, on adressait avec chaleur à La Luzerne, en lui annonçant le ministère Rockingham, des réflexions par lesquelles il pût s'efforcer de détourner l'Amérique d'une forfaiture envers ses alliés et de démontrer que des offres de paix directe seraient suggérées par perfidie pure; on lui traçait la réponse qu'il devrait pousser le Congrès à faire incontinent; on l'assurait que les Pays-Bas étaient près de reconnaître à leur tour l'indépendance et de devenir un allié de plus, en sorte que les États-Unis ne sauraient préférer à cette garantie nouvelle l'avantage d'une solution « chimérique, frauduleuse ». Mais on répétait encore combien le gouvernement du roi entendait que les Américains traitassent de la paix en toute liberté avec l'Angleterre, pourvu que celle-ci la conclût en même temps avec nous. « Au reste », écrivait-on :

. . . . . Au reste, M., quoique nous désirions que le Congrès n'entame aucune négociation directe et qu'il ne fasse point une paix séparée, nous ne prétendons pas pour cela empêcher ce corps de suivre le système que nous avons nous-mêmes tracé dans la réponse que nous avons faite aux deux cours

« dès qu'il le pourroit avec dignité et sûreté; « mais qu'il importoit avant tout à S. M. T. C. « de savoir si la cour de Londres était disposée « à traiter également avec les alliés de la France. « M. Forth est parti avec cette réponse pour « Londres; mais il y a apparence qu'il ne sera « arrivé qu'après la retraite des ministres qui « l'avoient envoyé. Vous pourrez, M., sans aucun « inconvénient faire usage de ces détails si « vous le jugez à propos : ils feront connoitre « aux ministres actuels les principes de la cour « de France, et ils les convaincront, j'espère, « que le projet de nous désunir seroit aussi illu« soire qu'il nous seroit injurieux. » M. Bigelow, *Life of Franklin* (t. III, p. 87), donne cette lettre comme étant du docteur, faute d'avoir connu celle de Rayneval, qui l'envoyait toute rédigée.

médiatrices; nous sommes et serons toujours disposés à consentir que les plénipotentiaires américains en Europe traitent conformément à leurs instructions, directement et sans notre intervention, avec ceux de la cour de Londres, tandis que nous traiterons de même de notre côté, à condition que les deux négociations chemineront d'un pas égal, et que les deux traités seront signés en même tems et ne vaudront point l'un sans l'autre. . . . . 1782.

Et en effet, la paix entre le Congrès et l'Angleterre se réduisait maintenant, pour le gouvernement du roi, à un détail facile de la paix générale, puisque la condition première constamment posée, l'indépendance, semblait acceptée. Bien plus, c'était un détail dont il ne nous importait que secondairement de nous mêler, car on avait assez entendu l'Angleterre manifester ses sentiments envers ses sujets rebelles pour se croire fixé sur les exigences qu'elle montrerait, et nous nous avions assez peu encouragé les Américains dans les leurs pour que l'on pensât qu'ils nous obligeraient à les appuyer. Il allait ainsi de soi de les laisser débattre à part des intérêts qui ne regardaient guère qu'eux-mêmes. On était d'ailleurs convaincu que la direction appartiendrait à Franklin, avec qui les idées étaient communes et dont la droiture valait une garantie. Peut-être y avait-il une autre considération, bien que l'on n'en trouve pas de trace. Nous étions engagés avec l'Espagne pour ses visées du Missisipi et de la Floride, singulièrement déplaisantes à presque tous les États comme au Congrès; or l'Amérique pouvait convenir avec l'Angleterre tels points qui rendraient nulles ou impraticables les obligations par nous contractées avec Madrid. L'œuvre difficile, inévitablement laborieuse, ce serait la paix entre nous et l'Angleterre, autrement dit la paix européenne : les préoccupations ne portaient que sur celle-là. L'Espagne avait été entraînée par nous dans la guerre avec des prétentions qui coûteraient à l'amour-propre des Anglais et à leurs possessions maritimes; les Pays-Bas, si longtemps des auxiliaires gardant au profit de la puissance commerciale de l'Angleterre les bouches de la mer du Nord, venaient, sur nos conseils, d'entrer dans cette guerre comme rivaux

1782. désormais de la Grande-Bretagne sur la mer, et en offrant un lien contre elle à d'autres puissances. La question des États-Unis, après avoir été le nœud des affaires pendant plus de six ans, n'en devait donc plus sembler que l'appoint. Appoint nécessaire, qui ne se solderait pas avant la fin, mais qui, en attendant, pouvait être librement débattu, à la condition qu'il ne devînt pas le moyen d'un concert ennemi formé contre nous.

Toutefois, dans le moment où l'on écrivait ce qui précède à La Luzerne, les appréhensions jusqu'alors conçues à l'égard de Londres diminuaient par le fait de lord Shelburne. Ce ministre n'avait pas seulement répondu à Franklin dans des termes qui donnaient un peu de confiance en l'esprit du ministère nouveau; sa réponse était portée en outre par quelqu'un pénétré de ses sentiments, de ses idées, et dont le langage laissait augurer dans le cabinet les dispositions où l'on était soi-même. L'éducation intellectuelle du dernier siècle avait en lord Shelburne un de ses fils les mieux formés. Il était de la grande famille morale à laquelle appartenaient M. de Vergennes, Franklin, Washington et la plupart des nobles esprits dont le nom est attaché aux affaires de l'humanité durant cette seconde moitié du XVIIIe siècle, où l'époque moderne se prépara d'une manière successivement si brillante et si terrible. « Me voici presque à la place où vous m'avez vu il y a dix-neuf ans, mandait le lord à Franklin le 6 avril, par l'intermédiaire du confident qu'il lui adressait, et comme je le faisais alors et plus tard je serais très heureux de m'entretenir avec vous sur les moyens d'aider au bonheur du genre humain; c'est un sujet beaucoup plus agréable à ma nature que les plans les plus remarquablement tracés pour répandre la misère et la ruine. » Ces paroles sont en quelque sorte l'exergue d'une ère dont l'entrée de lord Shelburne dans les conseils de George III marqua l'avènement. Naturellement, il devait bien rester le serviteur de son pays et se conduire avec adresse au milieu des écueils que multiplierait inévitablement devant lui l'esprit de rénovation politique dont il allait se

constituer l'organe; mais la suite montra la sincérité de l'inspiration sous laquelle il agissait. Il présentait à Franklin, certainement pour que celui-ci le fît écouter de M. de Vergennes, un Écossais, Richard Oswald, connu de lui par leurs rapports communs avec Adam Smith et en qui de longues relations lui donnaient de trouver un auxiliaire aussi sûr qu'imbu de sentiments semblables à ceux dont lui-même était animé. Le nom de lord Shelburne et celui du secrétaire d'État du *Foreign office*, lord Grantham, resteront liés à ce qui, dans ces négociations, sera à l'honneur de l'Angleterre[1]. 1782.

Le 16 avril, Franklin avait avisé M. de Vergennes de la présence d'Oswald à Paris et de l'apparence que lord Shelburne entendait véritablement engager les pourparlers d'une paix générale. Le lendemain ces pourparlers commencèrent, à vrai dire, dans une

[1] Voici la traduction littérale de la lettre de lord Shelburne, traduction corrigée, comme la précédente, sur celle qui fut faite aux Affaires étrangères, à qui Franklin en remit peu après l'original. (*États-Unis*, t. 21, n° 7.) Cette traduction a été donnée déjà dans plus d'un ouvrage, mais elle est trop le complément nécessaire de la lettre de Franklin transcrite il y a un moment pour que nous puissions l'omettre ici. — « Londres le 6 avril 1782. — Cher Monsieur, j'ai été favorisé de votre lettre et bien reconnaissant de votre souvenir. Je me trouve revenu à peu près à la même situation que vous vous rappelez m'avoir vu occuper il y a dix-neuf ans, et je serois très heureux de m'entretenir avec vous comme je le faisois alors, et ensuite en 1767, sur les moyens de procurer le bonheur du genre humain, sujet beaucoup plus agréable à ma nature que les plans les mieux conçus pour répandre la misère et la dévastation. J'ay eû une haute opinion de l'étendûe de votre esprit et de votre portée. J'ai souvent été redevable à l'une et à l'autre, et je serai encore aise de l'être autant que cela sera compatible avec votre situation. Votre lettre, manifestant la même disposition, m'a fait vous envoyer M. Oswald. J'ai eu avec lui de plus longues relations que j'aye jamais eû le plaisir d'en avoir avec vous. Je le crois un honnête homme, et après avoir consulté quelques-uns de nos amis communs j'ai pensé qu'il était le plus propre à ce que je projette. C'est un homme de paix et qui a de l'expérience dans les négociations pacifiques qui sont les plus importantes pour l'humanité. Cela m'a engagé à le préférer à quelques théoriciens de nos amis, ou à toute autre personne d'un rang plus élevé. Il est pleinement informé de mes vues, et vous pourrez donner une entière créance à tout ce dont il vous assûrera. Du reste, si quelqu'autre intermédiaire s'offre à vous, je suis prêt à l'accepter. Je souhaite de continuer la même simplicité et la bonne foi qui ont existé entre nous dans des affaires de moindre importance. — J'ai l'honneur, etc. — SHELBURNE. »

1782. conversation d'une heure chez le ministre du roi. Ils eurent une première phase de deux mois. Deux mois pendant lesquels la nouvelle d'un évènement déplorable pour nos armes avait été soudain apportée en Europe. Le 12 avril, presque à l'instant où se dessinaient ces prémices d'une situation si différente de la précédente, le comte de Grasse avait livré bataille à Rodney dans les Antilles et, après un engagement heureux, avait été complètement défait, son escadre en partie détruite, lui-même envoyé prisonnier en Angleterre. Mais l'évènement n'arrêta rien, et il appartint à Franklin, qui presque le premier avait donné le signal de la répudiation de la métropole par l'Amérique et commencé ainsi la guerre, d'ouvrir le premier la porte aux négociations de la paix. L'histoire américaine possède, dans le *Journal* qu'il a laissé, le détail par jour de ces préliminaires; document intime que sa simplicité marque d'un caractère particulier de grandeur, imprégné qu'il est dans toutes ses parties de droiture envers l'Amérique et envers l'allié de l'Amérique, de dignité loyale envers l'Angleterre[1]. Du côté de la France, au contraire, aucun témoin n'a jusqu'ici parlé. L'historique des faits est encore dans nos archives. Nous avions en nos alliés des complices qu'il fallait instruire de circonstances à ce point intéressantes pour eux; nous avions un confident nécessaire, le plénipotentiaire qui nous représentait à Philadelphie, par qui nous devions mettre le Congrès au courant de notre conduite, de celle des autres, des résultats obtenus. La correspondance du gouvernement du roi offre par suite une relation forcément fidèle, car controuvée elle eût vite été démentie. Les conférences qui se tinrent sont d'ailleurs résumées dans des notes écrites avec une rare précision, et aucune n'aurait pu être inexacte sans que le lendemain le révélât.

[1] Ce document a été publié pour la première fois par M. Bigelow, dans sa précieuse édition de la vie de Franklin (*Life of Franklin*, t. III); il constitue dans ce tome le chapitre III. Mais les principales des lettres qu'il renferme étaient communiquées par l'Américain à M. de Vergennes et on en trouve la copie ou la traduction dans le tome 21 des *États-Unis*.

Nous pouvons ne retracer que d'une façon sommaire ces commencements de négociation. Le cabinet de lord Rockingham était dans la crainte que la France ne manifestât des exigences humiliantes pour l'Angleterre[1]. Aussitôt rassuré à cet égard, devenu certain aussi des dispositions dont Franklin se sentait l'organe pour son pays, Oswald alla prendre à Londres un mandat plus explicite quant à ce qui ressortissait au ministre des colonies, c'est-à-dire quant à l'Amérique, et revint suivi de sir Thomas Grenville, particulièrement autorisé, pour ce qui regardait l'Europe, au nom de Fox ministre des affaires étrangères. M. de Vergennes, en effet, avait déclaré à Oswald le premier jour, et il le répéta à Grenville dès leur rencontre, qu'il s'agirait de la paix entre toutes les puissances belligérantes et particulièrement avec l'Espagne, sinon que la négociation était d'avance terminée. Dans ces conditions, Oswald ne pouvait plus être qu'un ami de lord Shelburne ayant permission ou tolérance de la cour de France pour rechercher avec Franklin des moyens de réconciliation entre les États-Unis et l'Angleterre; il n'y avait lieu d'aborder le reste qu'avec un mandataire en titre du secrétaire d'État au *Foreign office*[2]. Entre les deux Anglais exista vite une sourde rivalité de pouvoirs et de but. Elle dérivait d'une positive contrariété d'idées entre lord Shelburne et Fox sur la question de l'indépendance de l'Amérique, contrariété rendue plus aiguë par l'opposition des deux ministres l'un à l'égard de l'autre, que Grenville envenima de Paris autant qu'il le put. Ce débat-là, toutefois, intéressait surtout Franklin; en ce qui nous touchait, malgré 1782.

[1] Bigelow, *Life of Franklin, Journal*, etc., p. 76.

[2] Des contemporains, amis excessifs ou amis intéressés de Fox, ont trouvé dans le fait de ces deux missions parallèles une machination de lord Shelburne contre son collègue, et légué leurs récriminations à ce sujet à la génération qui les a suivis. Cette dualité de plénipotentiaires était si bien reconnue nécessaire, qu'elle fut maintenue sous le ministère suivant et continuée une fois ce ministère renversé : Oswald et Grenville d'abord, Oswald et Fitzherbert ensuite, David Hartley et le duc de Manchester en dernier lieu. M. Fr. Wharton, dans son *Digest of international laws*, t. III, § 150, a parfaitement éclairci ce détail pour les Américains. Une lettre de Franklin à M. de Vergennes, annonçant le retour d'Oswald (4 mai 1782, *États-Unis*, t. 21, n° 44), le laissait sans contestation possible en France.

1782. le désastre de Grasse et après des propositions insidieuses, des hésitations, des réticences, des délais correspondant, chez Grenville, à la manière disparate dont les conditions et même l'intention de la paix, conséquemment le sens et les clauses d'un traité, étaient envisagés dans le sein du cabinet anglais, on avait définitivement arrêté, à la fin de juin, que la paix n'embrasserait pas seulement l'Angleterre et les États-Unis, la France par conséquent en tant que faisant la guerre dans l'intérêt de ces derniers, mais en outre les alliés de la France, c'est-à-dire l'Espagne et la Hollande.

La première conférence avec Grenville s'était tenue le 9 mai, la seconde le 10, le comte d'Aranda ayant été appelé par M. de Vergennes à cette dernière pour bien constater qu'il s'agissait de traiter avec tout le monde, contrairement à l'idée première des Anglais. Ces deux rencontres n'avaient abouti qu'à obliger Grenville à solliciter de Londres des instructions plus étendues que celles dont il était porteur. Reprises le 26 mai, lorsque Grenville eut reçu d'autres pouvoirs, les conférences s'étaient continuées le 30, puis le 15 et le 21 juin. Ce dernier jour, le comte d'Aranda était présent ainsi que l'autre fois. Le cabinet de Londres avait établi comme un point de départ obligé le traité de 1763. Fox, que nous allions nous croire très favorable, ne s'inquiétait nullement de nous être en cela désagréable, et son représentant ne fit rien qu'un sentiment semblable n'inspirât. M. de Vergennes n'avait pas caché la répulsion que même le souvenir du traité de 1763 lui causait. « La mention seule m'en fait frissonner », avait-il immédiatement répondu, et il l'écrivait le 15 juin à Montmorin; « il faut l'oublier et tous ceux qui l'ont précédé, en faire un entièrement nouveau, fondé sur la justice et les convenances mutuelles; alors disparaîtront les sujets de division et de querelle entre les deux peuples ». Sa première pensée avait donc été de demander l'abrogation de ce traité funeste; mais d'autres puissances y figuraient, il eût été imprudent de mettre ainsi en mouvement tous les cabinets de l'Europe. Le ministre proposa au conseil du roi de prendre à son tour le traité pour base et, simplement,

d'en changer les clauses. L'Espagne n'était pas devenue plus prompte qu'auparavant; elle n'avait encore rien indiqué; on lui réserva Gibraltar et la Floride orientale, objets connus de ses désirs, en sorte qu'à cette séance du 21 juin nos conditions furent produites dans une déclaration posant ces principes : « Le roi désirait trop sincèrement le prompt rétablissement de la paix pour n'avoir pas appris avec la plus grande satisfaction 1° que le roi d'Angleterre était disposé à traiter en même temps avec toutes les puissances impliquées dans la guerre; 2° que S. M. Britannique se proposait de reconnaître et de déclarer directement l'indépendance des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et que cet objet ne serait plus regardé comme une clause conditionnelle de la future pacification générale »; après quoi le roi disait sans beaucoup spécifier qu'il espérait pour lui des arrangements aux Indes orientales, en Afrique, à Terre-Neuve, et un règlement de commerce en Europe à la convenance des deux nations[1]. 1782.

M. de Vergennes avait d'abord offert, même à Oswald avant tout entretien, que l'on portât l'examen des intérêts respectifs devant les puissances médiatrices, qui insistaient alors beaucoup pour en être saisies. Ce n'était pas, on s'en convaincra ultérieurement, une manière de faire préférer que l'on traitât à Paris; toutefois, ce résultat-là s'ensuivit. Dès le 4 mai, Franklin sut par Oswald que le cabinet de Londres choisissait Paris[2], ce que Grenville confirma et ce sur quoi les ministres anglais étaient d'ailleurs pleinement d'accord. Le second soin de M. de Vergennes avait été de déclarer que le roi ne parlerait pas sans l'Espagne ni la Hollande. Enfin, comme le représentant de Fox avait insisté à plusieurs reprises pour que la négociation se réduisît à la déclaration de l'indépendance des États-Unis, à laquelle il avait affirmé que son souverain était prêt afin que les choses fussent replacées ensuite partout au point où les avait établies

[1] *Angleterre*, t. 537, n° 93. — On trouvera à l'annexe I ci-après les résumés successifs authentiques de ces conférences.

[2] Franklin en informait par un billet M. de Vergennes, le 4 mai, en lui annonçant le retour d'Oswald.

1782. la paix de 1763; comme il nous avait même « jeté pour ainsi dire à la tête, suivant que M. de Vergennes l'écrivit à Madrid[1], la cession de New-York, de Charleston et de Savannah », cherchant visiblement le moyen d'éloigner de nous les États-Unis, de les indisposer par des ambitions de notre part ou par l'explication de notre refus comme un moyen d'empêcher la paix, le ministre avait déclaré au nom du roi que « l'article de l'Amérique devait être traité directement avec les « États-Unis et non pas avec la France, qui n'était point autorisée à « cet effet ». C'était établir à la fois et notre désintéressement à l'égard de ces États et leur qualité indubitable de nation indépendante.

L'intérêt de l'Espagne dans les préliminaires de paix n'était pas sérieusement contestable; mais au sujet des Pays-Bas, Grenville avait manifesté son étonnement de l'appui que leur prêtait le roi et laissé bien voir que l'Angleterre tenait à les détacher de nous, ce qu'elle tâchait d'ailleurs de faire à la Haye par l'entremise de la Russie. Sur cela M. de Vergennes s'était expliqué adroitement deux fois, mais aussi avec son élévation habituelle et une fermeté qui y ajoutait un nouveau prix. « Quel lien existait avec les Hollandais, quels engagements de nature à les empêcher de traiter de la paix séparément? aucuns, avait-il dit; un engagement tout moral, mais dans lequel la dignité du monarque et la future tranquillité de l'Europe lui faisaient une loi de se renfermer. Les Hollandais sont en communauté de guerre avec Sa Majesté; elle leur a rendu tous les services qu'il a dépendu d'elle de leur donner quand l'Angleterre les y a jetés; services gratuits et volontaires, qu'elle continuera; rien, toutefois, ne les empêche de faire leur paix séparément en toute liberté; le roi ne les exhortera pas plus à s'y refuser qu'il ne l'a fait à prendre les armes. En tout cas, il ne les laissera pas à la merci d'une puissance aussi considérable que la Grande-Bretagne, les rapports et les liaisons politiques existant en Europe pouvant donner à craindre que la guerre ne vienne à se rallumer bientôt avec toutes les puissances[2]. »

[1] Dépêche du 31 mai à Montmorin. — [2] Conférences du 26 et du 30 mai.

Ces préliminaires d'une paix qui paraissait possible étaient donc 1782.
exactement ramenés par le ministre à la conception qui avait inspiré sa politique dès les premiers moments : avant tout, l'indépendance des États-Unis, absolue, complète et, qui plus est, discutée, constituée avec l'Angleterre par eux-mêmes et par eux seuls; les rapports commerciaux du monde, pensait-il, changeraient ainsi à notre avantage; ensuite les satisfactions qui pourraient être obtenues en faveur des alliés qu'il avait successivement attirés autour du roi; pour nous, des améliorations, tout simplement, aux conditions dans lesquelles se trouvaient notre vieil empire indien et nos possessions d'Afrique; enfin, couronnant l'évolution profonde qui serait dès lors produite, un traité de commerce avec la Grande-Bretagne pour ouvrir à la France, replacée à son rang, une carrière économique dont le monopole semblait avoir été abusivement fixé de l'autre côté de la Manche par le cours précédent des choses. Le 28 juin, une dépêche étendue mettait sommairement La Luzerne au courant des circonstances survenues dans ces deux mois et de l'opinion que le gouvernement du roi en avait eue ou en avait exprimée à mesure. M. de Vergennes y continuait pour ainsi dire son pli du 9 avril, où il lui avait annoncé le nouveau ministère anglais et indiqué le sentiment de Versailles sur les éventualités qui pouvaient naître. Rappelant d'abord les insinuations plus ou moins sérieuses essayées tant à Passy qu'auprès de John Adams, le ministre retraçait comme il suit ce qui s'était passé :

Le nouveau ministère anglais étoit à peine entré en fonction, qu'il a adressé un émissaire à M. Franklin pour lui proposer une paix séparée; la même ouverture a été faite presqu'en même tems à M. Adams, et l'ancien ministère avoit pris précédemment des voyes obliques pour la faire parvenir au premier de ces plénipr̃es. M. Franklin a répondu aux uns et aux autres de la manière la plus convenable, et sur la communication qu'il m'a donnée de la mission de M. Oswald (c'est le nom du dernier émissaire anglois), je l'ai chargé de proposer à celui-ci de me voir s'il croioit devoir l'oser. M. Oswald

1782. n'a pas fait difficulté de se présenter chez moi, et à me répéter tout ce qu'il avoit eu ordre de dire à M. Franklin. Ma réponse a été conforme à celle du plénipre américain, et comme M. Oswald me laissoit apercevoir le désir comme le besoin que la cour de Londres avoit de la paix, je n'ai pas hésité à l'assûrer que le Roi de son côté étoit très disposé à finir la guerre lorsqu'il le pourroit avec honneur et sureté. Il faut que les dispositions que j'ai montrées aient été bien analogues à celles du ministère de Londres, puisque M. Oswald s'est déterminé à retourner lui-même à Londres pour chercher une réponse. Cet émissaire n'a pas tardé à revenir, et il a été suivi de près par M. Thomas Grenville, frère du lord Temple et ami particulier de M. Fox. Le premier a été chargé de renouveler à M. Franklin les dispositions du cabinet de Saint-James à l'égard de l'Amérique, le second a été chargé de s'assûrer de celles du Roi, et de déclarer que le roi d'Angre ne demandoit pas mieux que de traiter également de la paix avec S. Mté. Cette ouverture n'a pu que nous être agréable; j'ai répondu à M. Grenville, de l'ordre exprès du Roi, que S. Mté étoit prête à négocier de la paix à condition qu'elle seroit générale, et que les alliés et amis de S. Mté seroient satisfaits. Tout ceci, M., s'est passé avant qu'on eût en Europe des nouvelles de la malheureuse journée du 12 avril; il y avoit lieu de craindre que l'échec que notre armée venoit d'éprouver, et dont l'avis nous est arrivé au moment, pour ainsi dire, où je donnois ma réponse à M. Grenville, n'altérât les dispositions pacifiques du ministère de Londres. Mais mes apréhensions à cet égard n'ont pas été justifiées : le roi d'Angre a fait expédier un plein-pouvoir en forme pour autoriser M. Grenville à traiter de la paix avec S. Mté.

En me communiquant ce plein-pouvoir, l'émissaire anglais m'a déclaré que le roi d'Angre, pour faciliter la paix, étoit disposé à traiter de l'indépendance des États-Unis avec S. Mté, à condition que, pour le surplus, les choses fussent remises sur le pied du traité de 1763. La réponse du Roi à cette proposition fut 1° que le plein-pouvoir de M. Grenville étoit insuffisant parce qu'il ne faisoit aucune mention des alliés de S. Mté; 2° que S. Mté ne pourroit point traiter des intérêts de l'Amérique parce qu'elle étoit sans pouvoir à cet égard; que d'ailleurs il étoit de la dignité du roi d'Angre, comme de celle des États-Unis, d'établir une négociation directe entr'eux sur cet objet; 3° que pour faire une paix solide et durable, elle devoit avoir pour

baze non le traité de Paris, mais la justice et la dignité de toutes les parties contractantes. 1782

Le ministère anglais a senti la force et la justesse de ces observations, et il n'a pas hésité à les prendre en considération; il vient en conséquence d'addresser à M. Grenville un nouveau plein-pouvoir qui l'autorise à traiter avec toutes les puissances impliquées dans la guerre. En me remettant une copie de cet acte, M. Grenville m'a déclaré que le roi d'Angre étant disposé à reconnoitre et à déclarer directement l'indépendance de l'Amérique, cet objet ne seroit plus une clause conditionnelle de la paix; et pour ce qui concerne la France, le plénipre anglais a proposé de prendre le traité de Paris pour baze non de la paix, mais de la négociation qu'il s'agit d'établir. J'ai communiqué le 21 de ce mois à M. Grenville la réponse du Roi, et je lui en ai laissé prendre copie pour assûrer l'exactitude de son rapport; vous en trouverez également une ci-jointe.

Tel est, M., l'état actuel des choses : je n'ai rien à ajouter, sinon que la Hollande est admise à la pacification générale, et que cette République pour y participer va décliner pour la seconde fois la médiation que l'Impce de Russie lui a offerte pour une paix séparée. . . . .

Le gouvernement du roi, cependant, s'étonnait de l'empressement montré ainsi à Londres pour la paix. Il restait défiant, par suite, tout en ayant l'idée que les causes de cet empressement venaient de « l'impossibilité de continuer la guerre et du désir, en déclarant spontanément l'indépendance des Colonies, d'éviter l'humiliation de la reconnaître par force ». Le résultat agréait, mais on n'était pas sans craindre que ces manifestations inattendues ne fussent utilisées pour pousser le peuple américain à conclure la paix séparément tout de suite. Le ministre demandait de nouveau à La Luzerne de retenir l'assemblée sur la pente où elle serait peut-être attirée, de la porter à déclarer aux émissaires de Londres que c'était à ses plénipotentiaires d'Europe seuls à traiter, que la paix ne pouvait exister qu'à la condition de satisfaire les alliés de l'Amérique, et que celle-ci combattrait les armes anglaises quand même elles auraient évacué leur territoire,

1782. si elles restaient levées contre eux[1]. De nouveau aussi il rappelait les dispositions dans lesquelles était le roi relativement aux ambitions des Américains quant à la pêche de Terre-Neuve et aux futures limites; il précisait surtout comment il envisageait les exigences qu'à cause de ces ambitions ils déploieraient peut-être pour consentir à la paix. En cela, il réitérait les déclarations et les conseils de sa dépêche du 23 mars et il y insistait. Il invoquait même de telle manière l'opinion de Franklin qu'évidemment ce dernier ne s'était pas montré à Versailles un partisan déterminé de la récente Résolution du Congrès, comme sa correspondance avec Livingston le donnerait à croire[2]. « Je prévois », écrivait sur ces sujets M. de Vergennes :

Je prévois, M., qu'il y aura encore de grands débats au Congrès au sujet de la pêche et au sujet des limites de quelques États. Si le Congrès ne se laisse pas entrainer par l'intérêt personnel et les clameurs des provinces du Nord, il envisagera la paix comme le plus grand des bienfaits qu'il puisse désirer; il se gardera bien d'exiger la moindre faveur, à titre de droit, d'une puissance à laquelle une portion énorme de son domaine va échapper; il se bornera à demander ce que le droit commun assûre aux Américains, et il se réservera de demander une plus grande extension lorsque l'Angre lui proposera des arrangements de commerce. Je me flatte surtout, M., que les Américains ne prétendront pas que le Roi se fasse fort de leur procurer l'extension de pêche qu'ils convoitent, et encore moins qu'il fasse le sacrifice de ses propres pêcheries pour les dédommager du refus de la Grande-Bretagne : S. Mté ne consentira ni à l'un ni à l'autre; tout ce qu'elle poura faire sera d'accorder ses bons offices selon que les circonstances le lui permettront; mais elle est invariablement résolüe de ne point sacrifier le rétablissement de la

[1] « Le Congrès, avait écrit le ministre en « commençant, aura certainement besoin de di« rection dans les délibérations importantes qui « vont l'occuper; elles nous intéressent autant « que les États-Unis eux-mêmes. » (*États-Unis*, t. 21, n° 103.)

[2] A ce sujet, du reste, M. de Vergennes ajoutait de sa main ce qui suit, dans une minute de dépêche de Rayneval pour La Luzerne, en date du 12 août : « Si M. Francklin se promet « d'emporter ce point et d'autres non moins « importans dans le cours de la négociation, « c'est sans nous avoir consultés. » (*Ibid.*, t. 22, n° 17.)

paix à une prétention mal fondée. Vous voudrez bien, M., insinüer ces vérités 1782.
lorsque vous le jugerez nécessaire, et employer tous les moyens que votre prudence et votre dextérité vous suggéreront pour les faire adopter. Je dois à M. Franklin la justice qu'il les a parfaitement senties, et s'il n'est pas lié par la volonté du Congrès je ne doute pas qu'il ne les prenne sans difficulté pour règle de sa conduite. Au surplus, M., si le Congrès ne parvient pas à obtenir la pêche telle qu'il la désire, je ne vois rien qui doive le forcer d'y renoncer explicitement; il pourra garder le silence et se tenir par là en mesure de faire valoir ses prétentions lorsque les conjonctures lui paroitront propres à les favoriser.

Quant aux règlements des limites de quelques États, nous ne nous en mêlerons point, mais nous désirons que les Américains n'entravent pas les négociations par des prétentions insoutenables. Leur continent n'est que trop vaste pour leur population, et ils seront longtems sans avoir besoin de s'étendre; pourquoi donc préféreroient-ils à la paix un futur contingent qui ne fera ni leur bonheur, ni celui de leurs arrière-neveux?

La défaite du comte de Grasse le 12 avril avait ému le gouvernement du roi sans le troubler. Accident de guerre, à ses yeux, tout considéré; il pouvait impressionner l'opinion, mais les pertes subies jusque-là par l'Angleterre paraissaient très grandes et les nôtres ne semblaient point irréparables. Il nous commandait, au contraire, d'imposer par le sang-froid et l'assurance, par des ordres expédiés sur l'heure à nos chantiers maritimes. C'est ainsi que M. de Vergennes avait présenté la situation à Louis XVI. La présence d'un négociateur anglais à Versailles deviendrait peut-être, en ce moment, une grande tentation pour le roi d'abandonner, en échange de la paix, les conditions auxquelles il avait attaché du prix jusque-là et qui devaient caractériser son règne; le ministre s'était donc empressé d'en appeler aux sentiments du monarque, de raviver chez lui l'esprit politique dont s'étaient inspirés ses actes antérieurs. L'effet avait suivi pleinement, quoique la lecture du mémoire remis à cette fin au souverain rende sensible combien des dispositions très différentes avaient

1782. alors accès dans son entourage[1]. Aussi M. de Vergennes avait-il tenu à lord Grenville un langage non moins ferme que si la défaite du 12 avril eût été subie par Rodney. Dans tous les corps de la nation se produisait une émulation de sacrifices pour remplacer les vaisseaux perdus : le ministre voulut que l'augure de ces forces nouvelles fût connu à Philadelphie. La dépêche écrite le 28 juin à La Luzerne se terminait donc comme il suit :

Je finis cette dépêche, M., par quelques réflexions sur le combat malheureux qui a eu lieu aux Antilles le 12 avril dernier. Cet événement, dont vous connoissez sans doute les détails, a vivement affecté le cœur du Roi; mais bien loin d'abattre le courage de S. M[té], il n'a fait que lui donner une nouvelle énergie. S. M[té] a ordonné sur-le-champ la construction de 12 v[x] de ligne, la plûpart de la première force; les pays d'État, la ville de Paris, et plusieurs corps en ont offert, en sorte que le Roi aura, dans le cours de la campagne prochaine, 20 v[x] de ligne neufs à présenter à l'ennemi. D'un autre côté S. M[té] est fermement résolüe de ne point changer une syllabe au plan qu'elle s'est proposé de suivre pour la future pacification; et elle fera les efforts nécessaires pour le soutenir. Nous ne doutons pas, M., que les Américains en applaudissant à la fermeté du Roi, ne fassent tout ce qui dépendra d'eux pour l'imiter, et que si l'ennemi commun les laisse tranquilles dans leurs foyers, ils n'aillent les chercher partout où ils pourront le combattre : ce ne sera que de cette manière que nous pourrons le réduire à donner enfin les mains à une paix juste et durable.

États-Unis, t. 21, n° 103.

La septième conférence avec Grenville consista en une visite pure et simple de ce dernier, le 9 juillet, pour apprendre au ministre du roi la mort de Rockingham, la démission de Fox, son remplacement par Shelburne avec la présidence du conseil, et l'intention positive qu'avait ce dernier de reprendre les pourparlers commencés[2]. Le 27 juillet, effectivement, George III nommait pour son plénipo-

[1] On trouvera à l'annexe II du présent chapitre ce mémoire de M. de Vergennes. — [2] *Angleterre*, t. 537, n° 131.

tentiaire à la cour de Versailles, à la place de Grenville, Alleyne Fitzherbert, en ce moment plénipotentiaire à Bruxelles, et rentrait pour cela en rapports avec le roi de France par une lettre de sa main où la courtoisie pouvait sembler cherchée. Le 4 août, le successeur de Grenville se présentait au ministre du roi sous les auspices d'un pli de lord Grantham, maintenant secrétaire d'État du *Foreign office*, lettre autographe, en français, dont le langage tendait visiblement à montrer que le désir était sincère de continuer les prolégomènes de pacification générale ouverts sous l'administration précédente. On en fut frappé à Versailles; on souligna tout de suite sur cet autographe le premier endroit où ce sentiment se décelait. Il avait fallu pour cela que l'esprit de George III fît bien du chemin : c'était dû à lord Shelburne, et celui-ci, pour le mener au delà, aurait beaucoup encore à travailler; mais cette lettre royale et celle de lord Grantham marquaient le commencement d'opinions ou d'impressions respectives fort différentes des précédentes, et, au point de vue d'une négociation de paix, le commencement, pour chacune des deux nations, d'une situation véritablement nouvelle. George III avait écrit au roi, et lord Grantham à M. de Vergennes : 1782.

Monsieur mon frère,

Ayant fait choix du sieur Fitz Herbert pour se rendre à votre cour en qualité de mon ministre plénipotentiaire, je vous prie de donner une entière créance à tout ce qu'il vous dira de ma part, et surtout aux assurances qu'il donnera de mon estime singulière pour vous, et de mon désir sincère de voir heureusement rétablir entre nous une amitié ferme et durable.

Je suis, Monsieur mon frère, votre bon frère,

GEORGE R.

A Saint-James, ce 27 juillet 1782.

Monsieur,

J'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence que Monsr Grenville cidevant chargé de porter à *la cour de Versailles les témoignages du désir du Roi*

1782. *mon maître pour la paix*[1] et d'amener par la voye de la négociation une terminaison heureuse aux malheurs de la guerre, ne retournera plus reprendre les fonctions du ministère qu'il exerçoit. Cette circonstance ne tenant en rien aux affaires relatives au public ne peut porter atteinte à la communication qui déjà s'ouvroit entre nos deux Cours. J'ai donc l'honneur de faire part à Votre Excellence que Mons[r] Fitzherbert qui aura celui de lui présenter cette lettre, ayant reçu les ordres du Roi, se rend à Paris pour y remplacer M[r] Grenville.

Il est muni, comme son prédécesseur, de plein pouvoirs, et son envoi fournit la preuve la plus convainquante des mêmes intentions pacifiques, et de la bonne foi qui dictèrent les instructions dont Mons[r] Grenville a été chargé.

Je ne doute pas que l'obéissance prompte de Mons[r] Fitzherbert aux ordres qui l'auront trouvé à Bruxelles, où il est actuellement ministre plénipotentiaire de ma cour, ne soit un garant bien sûr de l'empressement avec lequel il travaillera au rétablissement d'une pacification conjointement avec Votre Excellence et tous ceux auxquels, par les plein pouvoirs qu'il porte, il est à même de s'addresser.

Votre Excellence me permettra à cette occasion de lui renouveller les expressions de ma reconnoissance des bontés dont Votre Excellence m'honora lors de mon retour d'Espagne par le chemin de la France, et que l'état des affaires m'empêcha malheureusement, alors comme à présent, de lui marquer autrement que par les assurances de considération parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

GRANTHAM.

Angleterre, t. 537, n[os] 152 et 150.

Les impressions se prolongent encore avant de s'effacer sous d'autres, lorsque les circonstances viennent à changer. Fox, à cause de ses discours et de quelques paroles véhémentes, était tenu au dehors, et notamment à Versailles, pour l'organe véritable, dans le

[1] Ce sont ces mots qui furent soulignés à Versailles.

parti opposé à lord North, de l'opinion qui voulait l'indépendance 1782.
des Colonies. On avait la persuasion qu'il poursuivait là un de ces grands actes de désintéressement politique sans arrière-pensée qui jalonnent de loin en loin l'histoire. Lord Shelburne et ses amis, au contraire, apparaissaient comme les fauteurs ou l'espoir des anti-gallicans américains et comme imbus de la pensée de tourner l'indépendance contre les adversaires de l'Angleterre en Europe. Même après avoir écouté Oswald, qui plus est devant le pli de George III et celui dont Fitzherbert était porteur, M. de Vergennes restait convaincu que de ce côté la France ne devait voir qu'ennemis. Avisant La Luzerne, le 9 août, de la reprise probable des pourparlers, il n'hésite pas à trouver que le nouveau chef du cabinet « a voulu surprendre la bonne foi de M. Fox ou bien a changé de principes », que « ce dernier souhaitait franchement et loyalement la paix générale avec l'indépendance de l'Amérique, tandis que le but de l'autre était de tromper tout le monde et d'inspirer aux Américains des actes de perfidie[1] ». On dut mal penser de soi pour avoir écrit cette dépêche, quand, le mois d'après, on eut appris à connaître lord Shelburne; mais en ce moment-là on croyait avoir, pour en juger ainsi, cette raison que dès le 4 avril, secrétaire d'État des Colonies, lord Shelburne s'était hâté de faire partir Carleton pour l'Amérique avec les incitations à se séparer de la France qu'étaient chargés d'appuyer, sous ses auspices, les auxiliaires déjà familiers avec cette manœuvre. On en trouvait d'autres motifs en ceci, d'abord, qu'au lieu d'un acquiescement aux demandes libellées par le roi à Grenville, Fitzherbert rapportait une réponse par laquelle le successeur de Fox appelait des explications qui semblaient remettre en question les points acquis, et, en second lieu, en ce qu'Oswald revenait sans pouvoirs officiels encore, muni simplement de la prétendue copie d'une commission diplomatique rédigée en termes tels que Franklin et son collègue Jay, ce dernier

[1] « Au moment où M. Grenville négociait avec nous, ajoutait le ministre, Shelburne suivait en« core cette marche oblique, marquée au coin de la plus mauvaise foi. » (*États-Unis*, t. 22, n° 16.)

1782. arrivé depuis peu d'Espagne pour les négociations, en étaient à examiner avec M. de Vergennes s'il convenait d'accepter un mandataire avec ces instructions-là ou s'il ne fallait pas en exiger d'autres. Le cabinet du roi voyait en cela la preuve que le ministère anglais, et lord Shelburne surtout, « ne se prêteraient qu'avec la plus grande répugnance à une paix générale et qu'ils ne négocieraient sérieusement et de bonne foi qu'à moins d'avoir perdu tout à fait l'espoir de diviser les alliés pour traiter avec chacun séparément[1] ».

A peu de chose près, la vérité était à l'inverse de ces préventions. Pour Fox, l'indépendance dont il avait beaucoup agité le drapeau ne dépassait point les limites étroites dans lesquelles pouvaient la concevoir les esprits les plus imbus de la suprématie anglaise. Attitude politique, de sa part, et la célébrité de Fox se réduira peut-être, aux yeux de l'histoire, à des attitudes : des mots retentissants, peu de fond, beaucoup d'infidélité; envers les États-Unis, dans tous les cas, il eut plus tard une malveillance de rancune qui suscita en partie une guerre nouvelle. L'indépendance des Colonies : ce mot-là, à lui seul, disait beaucoup depuis six années. Il offrait ainsi un programme plein d'apparence pour une existence ministérielle opposée à celle des torys. On pouvait n'être pas empêché par lui de retenir en fait ce qu'on ne voudrait pas abandonner, ce que l'on prétendrait reprendre, de n'apporter qu'entraves, après, à cette indépendance qui s'était imposée; mais, en attendant, la réconciliation qui en résulterait permettrait à la mère patrie de rester hautaine en Europe, pouvant y user de tous ses moyens. Fox n'avait pas compris différemment les pouvoirs à donner à Grenville et ceux dont il l'avait rendu porteur; Grenville n'était pas disposé à les comprendre d'une autre manière, et lorsque M. de Vergennes s'était empressé de déclarer que « l'article

[1] La Luzerne, conséquemment, était engagé à faire d'autres efforts encore pour que les États-Unis ne se laissassent pas détourner par l'intrigue des Anglais de la résolution où on les croyait de rester unis à la France. On ne doutait pas, lui disait-on de nouveau, que l'Angleterre chercherait maintenant d'autant plus à attirer à elle le Congrès et le peuple.

de l'Amérique n'était pas à préparer avec la France, mais avec les États-Unis directement », le plénipotentiaire savait que comme lui son ministre entendait le contraire. L'idée de trouver des avantages en concédant l'indépendance la leur faisait seule admettre; la perspective de placer ce don en tête d'un traité de paix allait à leur parti et à eux parce que nous serions comme garants de ces avantages. Franklin très vite éclairé à cet égard, envoyant à M. de Vergennes, le 24 juillet, des notes du cabinet de Londres à ses agents en Amérique, exprimait l'avis que le plan anglais visait tout simplement à séparer la France de l'Amérique et à diviser entre eux les Américains eux-mêmes. Et en effet, le cabinet Rockingham avait recommandé le 5 juin à Carleton et à Digby de présenter aux États-Unis l'offre de l'indépendance en dehors de toute condition de paix, de leur dire qu'il n'y avait donc plus lieu de continuer la guerre, que cette guerre se prolongeait pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs, en vue desquels la France tenait chez eux des troupes, et que bientôt ces troupes y deviendraient peut-être un danger[1]. 1782.

A l'opposé de cette politique, lord Shelburne en concevait une nouvelle, pour la Grande-Bretagne, dans la résolution de se départir de son ancienne souveraineté sur l'Amérique septentrionale. Proclamer libres les États-Unis et les rendre tels en les développant; rechercher pour l'Angleterre les forces jusqu'ici méconnues qu'engendrerait un large commerce avec ce peuple, anglais de nature comme d'origine : il allait jusque-là, ayant la claire notion de ce que l'impulsion économique devait faire désormais surgir de puissance dans le monde. Il osait se fier à l'éclosion qui en proviendrait pour rendre à son pays, sur l'Europe ramenée à la paix, une suprématie plus féconde que celle dont ses rivaux avaient cru le dépouiller[2]. Ni le roi ni le parlement

[1] Bigelow, *Works of Franklin*, t. 8, p. 135. Cf. la réponse conforme de Vergennes, p. 136, et *États-Unis*, t. 21, n° 105.

[2] Une lettre adressée par lord Shelburne à Oswald le 27 juillet 1782, à Paris, restera à cet égard le témoignage de l'étendue d'esprit de ce ministre et une preuve, déjà, de l'influence qu'il avait assurée à ses vues au sein même du

1782. n'auraient regardé à une telle distance. Ils ne supporteraient certainement cette perspective-là que par gradation. Il était donc naturel que lord Shelburne laissât continuer leur cours aux moyens pratiqués avant l'avènement du ministère Rockingham et jugés seuls propres, alors, à procurer à l'Angleterre, en Amérique, une solution garantissant sa prédominance en Europe. Si ces moyens réussissaient, on verrait quelle suite leur donner; s'ils demeuraient sans succès, ils familiariseraient par là même les esprits avec les aspects autres qui eussent inquiété au moment présent. C'est pourquoi, nullement le maître, d'ailleurs, l'un des membres du cabinet simplement, ce ministre fit remplir à Carleton la mission dont le cabinet précédent avait investi ce dernier. Il laissa persévérer pareillement dans les intrigues tentées du côté de John Adams. Non content d'avoir inutilement expédié Digges à celui-ci, on lui dépêcha Laurens, devenu très Anglais par insuccès d'ambition. Laurens fut flanqué d'un agent interlope, Benjamin Vaugham, désormais destiné à tenir de près les plénipotentiaires des États-Unis; mais on ne reçut pas une réponse plus encourageante. Les bons résultats que l'aide de M. de la Vauguyon et l'intime liaison de John Adams avec notre ambassade procuraient aux démarches de l'Américain étaient alors dans leur plein; celui-ci avait assuré à Laurens, et ils avaient reconnu ensemble, que l'Amérique se refuserait à traiter séparément. Laurens s'était d'ailleurs montré aussi peu confiant dans le cabinet de Rockingham que dans le précédent[1].

Ce qui est à retenir, plutôt que ces détails, c'est qu'en même temps qu'il participait aux procédés des successeurs de lord North, lord Shelburne avait fait personnellement autre chose, et autre chose qui eut de grandes conséquences : il avait envoyé à Franklin Oswald, intimement associé à ses conceptions propres. Aussi n'est-il point improbable, on peut le penser, que lorsqu'il eut appris et de celui-ci

cabinet Rockingham, lorsque George III l'appela à former le cabinet suivant.

[1] Les trois personnages avaient eu à cet effet une rencontre à Harlem. (Lettre d'Adams à Franklin, d'Amsterdam le 16 avril 1782; Bigelow, *Life of Franklin*, t. III, p. 85.)

et de Franklin à la fois dans quels sentiments droits M. de Vergennes 1782.
était disposé à aborder au nom du roi la question de la paix, il ait été le ministre le moins agissant pour que Grenville fût commissionné en vue de la paix générale. C'est lui qui avait fait mettre Franklin à même de connaître les documents qui concernaient la mission de Carleton et de Digby, documents dont l'impression était restée aussitôt si défavorable. A la date où la présidence du cabinet venait le chercher, lord Shelburne eût pu s'en tenir au plan que ces documents indiquaient. Il avait appris déjà par Oswald, en effet, toute l'étendue des visées de Franklin. Après leur première entrevue aux Affaires étrangères, où M. de Vergennes s'en était tenu à l'impossibilité de rien dire pour la France sans l'aveu de ses alliés et à l'obligation d'attendre que l'Angleterre parlât, Franklin s'était empressé d'aller, auprès d'Oswald, au delà de la simple revendication des frontières et des pêcheries que voulait le Congrès. Il avait sondé l'émissaire sur la cession du Canada et de la Nouvelle-Écosse aux États-Unis. Il lui avait même laissé un exposé écrit dans lequel il ne cachait pas qu'à son avis personnel l'Angleterre devrait d'elle-même leur offrir le Canada, afin de ne pas établir entre les deux peuples un voisinage ombrageux et aussi afin de rendre facile, au moyen des territoires qui reviendraient ainsi à l'Amérique, d'amoindrir les revendications à naître des dommages privés provenant de la guerre ou d'en indemniser les victimes. Devant la réponse encourageante d'Oswald, Franklin avait immédiatement informé de son idée John Adams en Hollande, et l'affaire était en quelque sorte liée par l'assentiment de celui-ci[1]. Lord Shelburne n'ignorait donc point ce qui serait demandé, demandé par l'Américain qu'il estimait au-dessus de tous les

[1] C'est le 19 ou le 20 avril que Franklin s'ouvrit ainsi à Oswald à cet égard. Son *Journal des négociations de la paix* est circonstancié sur tous ces points. Deux mois après, le 20 juin, Franklin écrivait à John Adams que « M. Oswald avait beaucoup apprécié l'idée et avait reconnu que vu l'impossibilité où l'on serait d'indemniser les ayants droit en argent, il s'efforcerait de faire adopter cette solution ». (Bigelow, *Life of Franklin*, t. III, p. 78 à 84.)



1782. autres. Il ne fit pas moins renvoyer Oswald à Paris pour reprendre sans restriction les pourparlers, et en même temps déléguer Fitzherbert par lord Grantham pour continuer ceux de la paix européenne.

Franklin avait mandé à Jay dès le 22 avril de quitter Madrid afin de se joindre à lui, et peu après informé John Adams de l'utilité qu'aurait pour eux sa présence. Cependant le premier n'était arrivé que le 23 juin. Le second avait regardé comme plus urgentes les affaires qu'il disait suivre en Hollande, et, conséquemment, différé de venir; à son avis, Laurens, qui circulait librement sur le continent, le remplacerait avec utilité. Laurens, en effet, après s'être constitué avec Vaugham le messager inutile des tentatives de paix séparée poursuivies par l'Angleterre, continuait à voyager pour raison ou sous prétexte de santé et ne se soucia point de rallier ses collègues. Le 4 août, Fitzherbert présenta à M. de Vergennes les demandes d'explications dont il était porteur[1]. De la part du nouveau ministère elles n'avaient été qu'une manière d'introduire à nouveau la négociation; dès le lendemain le secrétaire d'État donna des passeports au plénipotentiaire pour envoyer chercher les instructions que cette reprise comportait[2]. Le 8, Franklin transmit à M. de Vergennes une copie des nouveaux pouvoirs d'Oswald[3], Jay et lui voulant avoir sur les termes qui les constituaient l'opinion du ministre du roi. Le 10, celui-ci et les deux commissaires de l'Amérique décidèrent ensemble qu'en attendant que des pouvoirs plus explicites arrivassent, les Américains n'auraient qu'à communiquer à Oswald une copie des leurs, mais que contrairement aux instances de ce dernier ils remettraient d'entrer en matière avec lui jusqu'à l'arrivée de la pièce authentique[4].

[1] Voir le texte de ces demandes. (*Angleterre*, t. 538, n° 7-9.)

[2] *Ibid.* (Les pièces de ce volume portent un double numérotage.)

[3] *États-Unis*, t. 22, n° 7. — Au t. 21, n° 144, se trouve la traduction du pouvoir d'Oswald.

[4] M. de Vergennes lui-même ajoutait ce qui suit, à la fin de la dépêche du 12 août à La Luzerne, sur la minute écrite par Rayneval : « J'ai vu avant hier M[rs] Franklin et Jay; » nous avons discuté la forme et le fond de la » commission de M. Oswald; nous sommes

Ni le ministre ni assurément l'un de ses deux interlocuteurs ne se 1782
doutaient de l'étrange suite qu'auraient bientôt cet entretien et la conclusion qu'ils y avaient donnée. Pendant ce temps, la scène changeait entièrement en ce qui concernait la France.

Lorsqu'en 1711 l'entourage de la reine Anne eut résolu de nouer, malgré ses ministres et leur parti, la paix avec Louis XIV, successivement défait d'une manière cruelle et l'ayant demandée en vain, il prit pour en avertir le marquis de Torcy, qui avait été notre ambassadeur à Londres, un intermédiaire que son obscurité personnelle couvrait absolument. Lord Shelburne semble s'être proposé un but analogue en pensant, comme les torys du commencement du siècle, qu'il y avait mieux à faire qu'à continuer contre la France une guerre où les deux nations s'épuisaient. Il ne chercha pas un autre abbé Gauthier pour porter à une oreille sûre les mots nécessaires; mais le comte de Grasse était, à Londres, un prisonnier choyé au point que des impressions fort mauvaises en résultaient contre lui de ce côté-ci de la Manche; nul ne supposerait que le Premier lord de la Trésorerie confierait ses secrets à un officier décrié dans son propre pays : ce fut lui qu'il choisit. Le comte de Grasse, revenu libre à Versailles au milieu d'août, envoya soudain apprendre à M. de Vergennes qu'il avait reçu la confidence des intentions de lord Shelburne et promis de les lui communiquer verbalement[1]. M. de Vergennes

« convenus qu'ils remettroient une copie de « leur plein pouvoir à ce commissaire anglois, « et que malgré ses instances, ils différeroient « d'entrer en matière avec lui jusqu'à ce qu'il « eût produit l'original même de sa commission. » — M. de Vergennes avait fixé par écrit son opinion à cet égard, et il y ajoutait le projet de la réponse que Franklin et Jay devaient adresser ensemble à Oswald. (*États-Unis*, t. 21, n° 145.)

[1] L'amiral écrivit à cette occasion, le 17 août, le billet que voici à M. de Vergennes : « Monsieur le Comte, — Lord Shelbrune a deigné « me communiquer à Londres, dans une con« versation particulière, ses intentions sur la paix « qu'il dit les plus sincères. Comme je ne sçais « pas encore le jour ou S. M. me permetra d'aler « à la Cour et qu'il peut vous importer de co« noistre ce que je suis chargé de vous commu« niquer verbalement, j'ai l'honneur de vous « envoyer mon neveu le comte de Grasse du « Bar pour vous les expliquer si vous aviez la

1782. venait alors d'écrire, pour en délibérer dans le comité du roi, un mémoire en réponse aux demandes remises par Fitzherbert sur la pêche de Terre-Neuve et sur les autres points que soulevait pour nous la perspective d'un traité[1]. La révélation du comte de Grasse, si opposée à l'opinion que l'on avait du chef du cabinet de Saint-James, était de nature à surprendre. On aurait eu l'idée d'y voir « un roman fait à plaisir », ainsi qu'on l'écrivit aussitôt à Madrid[2], si le comte de Grasse n'avait pas été connu pour un esprit de peu d'étendue, impropre à imaginer des bases de préliminaires aussi raisonnées. On prit cependant ces bases au sérieux, sans attendre l'avis de l'Espagne, à qui l'on n'avait d'ailleurs pas manifesté de grandes objections à leur sujet; on l'avait au reste assurée qu'en tout cas la personne qu'on chargerait d'aller s'enquérir à Londres de la réalité des choses serait sûre et particulièrement apte à les traiter. Le lendemain, par suite, le comte de Grasse envoyait au ministre une lettre pour être expédiée à Londres[3], afin d'instruire lord Shelburne de l'effet produit par ses conversations, et certainement il y donnait à entendre de concert avec Versailles que le gouvernement du roi ne répugnerait point à dépêcher en Angleterre quelqu'un d'éprouvé, bien au courant et dont le voyage serait caché, surtout de l'autre côté du détroit.

Nulle réponse n'aurait séduit davantage que celle dont le chef du cabinet anglais fit suivre l'avis de l'amiral. Réponse de sa main et dans notre langue : tous les politiques de l'Europe entendaient, alors, ou écrivaient le français! Lord Shelburne tenait pour exact ce que le

« bonté de lui accorder une audience particu« liere. — Je suis avec respect, Monsieur le « Comte, votre très humble et très obéissant « serviteur, — LE COMTE DE GRASSE. — Paris, « hotel de Modane, rue Jacob, ce 17 aout « 1782. » (*Angleterre*, t. 538, n° 26-51.)

[1] La minute de ce mémoire est de la main de M. de Vergennes. (*Ibid.*, n° 46-96.) Elle fut revêtue de la forme diplomatique et de l'*approuvé* du roi dans le comité du 15 août. (*Ibid.*, n° 56-117.)

[2] Dépêche à Montmorin, du 18 août.

[3] Le comte de Grasse, en adressant cette lettre ouverte à M. de Vergennes, lui mandait : « Je me flatte d'avoir suivi vos instructions et « que vous voudrez bien envoyer mes lettres « en Angleterre après les avoir fait cacheter. » (*Ibid.*, n° 28-53.)

comte de Grasse avait pu rapporter. Jamais plus ferme assurance de la résolution de conduire des négociations en pleine bonne foi; il ne permettrait pas même aux événements les plus heureux de changer quoi que ce soit à l'objet, bien arrêté, d'assurer la paix sur un fond durable[1]. Quand ce pli, daté du 3 septembre, arriva, le 5, le 6 peut-être, on était prêt à ce qu'il laissait augurer. Cette date du 6 septembre est celle d'instructions pour Rayneval, qui, naturellement, serait le mandataire. Ces instructions sont de la main du ministre, sur son papier à lettres privé, intimes dès lors, mais trop circonstanciées, trop nettes aussi pour qu'elles n'eussent pas été réfléchies et arrêtées à l'avance. Dans deux plis du même jour pour lord Shelburne et lord Grantham, le second pli ne devant être utilisé que si la manière dont Rayneval serait accueilli l'autorisait à aller au *Foreign office*, M. de Vergennes expliquait avec une grande courtoisie que « le roi avait cru apercevoir dans les conversations de lord Shelburne rapportées par le comte de Grasse des moyens propres à faciliter une réconciliation, 1782.

[1] Lord Shelburne au comte de Grasse : « A Londres, ce 3 7bre 1782. — Je suis très « flatté, Monsieur, des sentiments que vous avés « bien voulu exprimer par rapport aux atten- « tions que j'avois la satisfaction de vous té- « moigner pendant votre séjour ici. Je puis vous « assurer que rien ne me sauroit être plus « agréable que d'entendre de vous même que « vous étiés content du traitement que vous aviés « reçu en Angleterre. J'ai entendu avec un « plaisir très sensible les nouvelles de l'accueil « que vous avés reçu à votre Cour. Il étoit dû « à votre conduite personnelle. Quant au dé- « tail que vous m'avez fait l'honneur de com- « muniquer à M. le Cte de Vergennes de mes « sentiments par raport à la paix et aux moyens « de la rétablir, je dois vous prier d'être per- « suadé de la confiance entière que je repose « dans votre exactitude. Je conserve toujours « les mêmes dispositions à perfectionner un ou- « vrage si désirable à l'humanité. C'est pourquoi « j'ai beaucoup de plaisir à vous confirmer les « assurances de la bonne foi et de la simplicité « avec lesquelles nous sommes résolus de faire « conduire la négociation de notre côté, sans « permettre aux évènements même les plus fa- « vorables de porter aucun changement à notre « objet uni et décidé d'établir la paix sur les « bazes les plus permanentes. Il est impossible, « après ce que vous me marqués de M. le Cte de « Vergennes, de ne pas compter sur son désir « réciproque de mettre fin à tous nos diffé- « rends, et j'espèrerai là dessus de prendre « l'occasion de nous féliciter mutuellement de « notre rencontre en Angleterre. — J'ai l'hon- « neur d'être, avec la plus grande considéra- « tion, Monsieur, votre très humble et très « obéissant serviteur. — Shelburne. » (*Angleterre*, t. 538, n° 50-108; copie de M. de Vergennes.)

1782. autorisé son ministre à envoyer à Son Excellence une personne de confiance pour s'expliquer avec elle sur un objet aussi intéressant, désigné pour cela M. de Rayneval, collaborateur quotidien du ministre sur ces affaires, possédant toute la confiance de ce dernier et devant certainement mériter celle de Son Excellence, qui était priée de ne pas le retenir trop longtemps parce que sa présence était nécessaire à Versailles ».

En tant que point de départ de négociation, les propositions que le comte de Grasse avait données comme étant celles de lord Shelburne n'auraient pu être plus en rapport avec les vues constamment énoncées par le gouvernement du roi. D'abord et avant tout les États-Unis : proclamer leur indépendance entière, sans restriction; en second lieu, remplir les quelques desiderata exprimés pour la France; après quoi, et très explicitement, consentir aux satisfactions réclamées par elle pour l'Espagne et la Hollande; enfin, établir la liberté commerciale suivant les principes des neutres[1]. Si en paroles lord Shelburne avait été au delà de la mesure ou si le comte de Grasse les avait interprétées trop complaisamment, il n'y aurait rien que de naturel, et les

[1] PROJET DE PRÉLIMINAIRES REMIS LE 17 AOUST 1782 PAR Mr LE Cte DE GRASSE COMME LE RÉSULTAT DE SES CONVERSATIONS AVEC Mr LE Cte DE SHELBURNE ET DES DISPOSITIONS QU'IL LUI A MANIFESTÉES.

Pour les États-Unis d'Amérique,

L'indépendance la plus entière et la plus absolue sans conditions ni modifications.

A la France,

Restitution de Sainte-Lucie. Rétrocession de la Dominique et de Saint-Vincent.

Abrogation des articles des traités depuis 1713, au sujet de Dunkerque.

Une pêcherie sur le Grand Banc, sûre, comode, libre, avec pouvoir de la fortifier sans les gênes du traité de 1763.

Un établissement sufisant pour la traite des nègres.

Le commerce et les établissements aux Indes orientales rétablis ou en l'état de 1748 ou de 1763, selon qu'il sera convenu ces préliminaires signés.

A l'Espagne,

Cession ou maintenance définitive de ses conquettes dans le golfe du Mexique. Mahon ou Gibraltar à son choix, l'Angleterre devant avoir un fort dans la Méditerranée pour son commerce au Levant.

A la Hollande,

L'*uti possidetis* sauf à négotier lors du traité les cessions réciproques.

Pour toutes les nations,

Une liberté de commerce suivant les principes de la neutralité armée. (*Angleterre*, t. 538, n° 25-50; copie de la main de M. de Vergennes.)

instructions de Rayneval s'inspiraient de cette double prévision. 1782.
C'étaient celles d'une mission toute verbale, d'aller et venir simplement, et d'une mission qui concernerait par-dessus tout l'Europe : savoir si le ministère anglais avait bien les dispositions que l'on disait, puis rentrer aussitôt; dans le cas de la négative, demander immédiatement un passeport; répondre, si le désir d'être informé semblait se montrer, nul n'étant mieux au courant des affaires, mais défense de négocier en rien et interdiction de parler pour personne; seulement, s'il sentait certaine une sincère tendance à la paix, rappeler que les parties avaient accepté l'intervention de médiateurs et qu'il ne serait pas sans convenance de recourir à leurs offices :

M. de Reyneval passant en Angre prendra les précautions possibles pour n'être point reconnû. Il évitera à Londres d'y être trop ostensible et la rencontre des ministres étrangers.

Il fera demandér une entrevue au lord Shelburne. Après lui avoir remis ma lettre qu'il accompagnera d'assurances convenables, il lui exhibera les points aportés et présentés par M. le Cte de Grasse, et lui demandera s'ils sont exactement conformes à ses intentions et à ses dispositions.

Si le lord Shelburne les désavoue, M. de Rayneval lui déclarera que sa commission est finie, et sans autre explication il lui demandera un passeport pour sortir d'Angleterre.

Si le lord Shelburne reconnoit que ces points sont le résumé exact de ce qu'il a dit au Cte de Grasse, M. de Rayneval lui fera connoitre que les bazes pouvant conduire à des préliminaires, sauf les modifications et les changemens qui seront jugés nécessaires, il conviendroit que M. Fitzherbert eût des instructions analogues afin de ne pas perdre un tems prétieux en de vaines formalités et à disputér pour savoir qui parlera le premier.

Si M. de Shelburne pousse M. de Rayneval de questions pour savoir quelles peuvent être les intentions de la France, il observera, mais comme de lui-même, qu'elle s'est déjà expliquée par raport à la pêche de Terreneuve;

Que relativement à l'Affrique c'est un objet qui demandera vraisemblablement à être détaillé dans la négociation;

Que la proposition pour l'Inde telle qu'elle est conçûe ne semble point

1782 adoptable, et que si l'intention est de faire justice à la France il faudra prendre une époque des deux proposées.

Quant à Dunkerque nulle difficulté.

M. de Rayneval évitera soigneusement de paroitre chargé de négocier et il aura attention de faire connoitre qu'il peut d'autant moins entrér en négociation que l'intention invariable du Roi est de ne traiter que de concert et conjointement avec ses alliés et amis.

M. de Rayneval n'entrera point en explication sur les dispositions et les vues du roi d'Espagne, il se bornera à dire que Sa M^té^ Cq̃ue désire la paix aussi sinsèrement que le Roi et que nous avons lieu d'être persuadés qu'elle se prêtera volontiers à des conditions justes et raisonables.

La proposition relative à la Hollande ne paroit pas admissible, la restitution réciproque est de droit.

Si le lord Shelburne désire que M. de Rayneval voie le lord Grantham, il s'y prêtera. Je lui remets à cachet volant une lettre pour ce secrétaire d'État dont il pourra faire prendre lecture au premier.

Si M. de Rayneval aperçoit une tendance sinsère à la paix il voudra bien rapeller à l'un et à l'autre de ces ministres les médiateurs, et leur faire sentir la convenance de ne pas les frustrér de l'intervention qui a été respectivement acceptée, en la ménageant de manière cependant qu'elle ne puisse pas retardér la cessation des hostilités.

Je laisse à la sagesse de M. de Rayneval les matières sur lesquelles il pourra être attaqué; bien instruit des affaires et de la manière de les traitér, je ne suis pas inquiet qu'il ne régle ses réponses avec assés de prudence pour que les ministres anglois ne puissent en prendre avantage.

Il ne me reste qu'à lui souhaitér un bon voiage et à le prier de revenir le plus tost possible. Il semble que dans la supposition la plus favorable un séjour de huit ou dix jours jours à Londres doit être suffisant.

Si M. de Rayneval a occasion de m'écrire, je lui serai obligé d'en profitér pour me donnér un aperçu des dispositions qu'il rencontrera.

A Versailles, le 6 7bre 1782.

DE VERGENNES.

Angleterre, t. 538, n°s 51-109.

On voit que l'éloignement manifesté par Grenville pour les puis-

sances médiatrices ne détournait pas d'elles M. de Vergennes, au 1782.
moment où s'offrait la perspective d'une négociation rapide. Le ministre du roi ne voulait pas être accusé d'écarter leur intervention : ce fut sa grande raison de parler si souvent d'elles, quoiqu'il eût considéré comme « très heureux », sa correspondance avec Montmorin n'en permet aucun doute, de se passer de leurs offices dès que l'Autriche en parut la maîtresse. M. de Kaunitz savait bien que l'Angleterre tenait encore moins à laisser l'Empereur et son premier ministre s'ingérer dans ses affaires, mais il trouvait plus aisé de s'en prendre à M. de Vergennes et de lui imputer ses refus[1]. Pour le moment, le ministre de Versailles avait besoin d'empêcher qu'à Londres on ne donnât au vieux chancelier d'État de Joseph II des motifs de croire l'imputation vraie, et dans cette dépêche du 9 août si contraire à lord Shelburne, par laquelle il pressait La Luzerne de mettre le Congrès plus en garde encore qu'auparavant contre les menées de paix séparée, il lui expliquait pourquoi, en ce moment, il montrait encore la médiation à l'horizon, quoiqu'il ne pût ignorer le peu de cas qu'une fois de plus on en ferait. « Avant de quitter cette matière, mandait-il, je crois devoir vous parler des médiateurs », et il indiquait que ceux-ci ayant récemment adressé de nouvelles instances à la cour de Londres pour qu'on les employât, cette cour, le 29 avril, tandis que Oswald négociait déjà pour elle à Paris depuis deux semaines, leur avait répondu qu'elle était « prête à recevoir toutes les ouvertures pacifiques qui lui seraient présentées par leur canal, même à admettre aux négociations les Américains et les Hollandais » ; cependant, elle n'avait pas moins

[1] A ce propos, M. de Vergennes marquait à Montmorin ainsi qu'il suit, le 10 août, sa manière de voir sur Kaunitz : « Ce Chancelier « d'État, qui n'ose apparemment diriger sa « mauvaise humeur contre les Anglois, affecte, « malgré l'évidence et la notoriété des faits, de « nous imputer d'avoir recherché cette négo- « ciation et de lui avoir ouvert la voie. Ce re- « proche est si peu raisonnable qu'il ne mérite « attention que pour éviter soigneusement de « tomber sous l'influence d'un ministre bien « plus accessible aux mouvements de son or- « gueil qu'à ceux de la saine raison. Le minis- « tère anglais ne se montre pas disposé à la ca- « resser et la série de ses procédés n'annonce « pas beaucoup de ménagements à son égard. »



1782. envoyé à Grenville, le 21 mai, les pouvoirs plus étendus demandés par lui, et, bien plus, elle s'en était excusée auprès des deux cours médiatrices sur ce que nous avions provoqué les pourparlers. « Il nous a été facile de nous disculper auprès de ces cours, ajoutait le ministre; nous avons dit que sans nous refuser à leurs offices, nous suivrions la négociation directe aussi longtemps que cela conviendrait à la cour de Londres. » Cette cour avait-elle répondu depuis aux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg? c'était à savoir; en tout cas ces cabinets, ajoutait le ministre, « ne l'avaient pas empêchée d'envoyer M. Fitzherbert et de commissionner de nouveau M. Oswald ». M. de Vergennes continuait : « Quant à nous, notre conduite a toujours été franche, uniforme, conséquente; nous confierons volontiers nos intérêts aux médiateurs sur les bases qui ont été indiquées dès qu'il plaira à la cour de Londres de rompre les conférences directes qu'elle a provoquées[1]. »

Rayneval rappellerait donc les puissances médiatrices au souvenir des ministres anglais, exactement comme M. de Vergennes avait tout de suite parlé d'elles à Grenville. Le ministre pensait sans doute, d'ailleurs, qu'un jour donné nous pouvions trouver avantage à appuyer sur les deux grandes cours européennes l'établissement de la paix générale, et qu'au moins il n'en coûtait guère de ne pas froisser leur amour-propre. Mais il n'y avait rien à mander de cela actuellement à Philadelphie, et, puisque les intérêts des États-Unis étaient sauvegardés des deux parts, rien à en dire non plus à Franklin ou à Jay. Jay était arrivé à Paris le 23 juin, sous l'impression qu'il allait conclure avec le comte d'Aranda, entre les États-Unis et l'Espagne, le traité dont il était resté impuissant à occuper le cabinet de

[1] Peu après, M. de Vergennes mandait à Montmorin, à propos d'une récente insistance de Mercy-Argenteau pour que le traité définitif fût conclu à Vienne : « Je vous fais grâce « d'autres détails moins signifians. Ce que je « vois clairement, c'est que les médiateurs « veulent à tout prix s'ingérer dans nos affaires « et que si l'Angleterre y consent il sera impos« sible de s'y refuser; mais le mal n'est pas « grand si nous avons de bons préliminaires « convenus. » (Dépêche du 22 août, répétée en substance le 18 septembre.)

Charles III. A Franklin, qui voulut l'emmener immédiatement chez M. de Vergennes, il répondit qu'à la suite des changements survenus en Angleterre les ministres espagnols lui avaient montré beaucoup d'empressement, de sorte qu'il tenait à se mettre en rapport tout de suite avec l'ambassadeur pour parler amplement de ce traité [1]. Après une visite au ministre du roi le 24 juin, ils s'étaient rendus par suite, le 29, chez le comte d'Aranda, à qui son impatience avait d'ailleurs fait mander Jay, et celui-ci avait fourni à l'ambassadeur l'occasion, avidement saisie, de garantir amplement les bonnes dispositions de l'Espagne. Le fond de l'entretien avec M. de Vergennes, le 24 juin, fut la défiance à l'égard de lord Shelburne et de Grenville; les Affaires étrangères et Passy étaient alors à l'unisson dans ce sentiment-là. Aussi, le 28, Rayneval avait-il demandé à Franklin d'insister auprès de M. Livingston contre les tentatives de paix séparée que, ni les uns ni les autres n'en doutaient, Carleton devait rendre dangereuses. Et en effet Franklin écrivit aussitôt; il expliqua même que la France, l'Espagne et la Hollande étant absolument résolues à ne pas traiter individuellement, l'Amérique tenait la clef de la paix, de telle sorte que le Congrès se tromperait à méconnaître une situation aussi pleine de promesses [2]. Jay entra avec Aranda dans des négociations fort actives, mais bientôt tomba malade, Franklin commença à le devenir, et ils ne virent plus M. de Vergennes que le 10 août, à l'occasion de la commission imparfaite d'Oswald [3]. 1782.

Le résultat de tout cela fut que le gouvernement du roi n'eut, jusqu'au 7 septembre, ni à répondre à des rapports de La Luzerne ni à l'informer d'objets ou de prescriptions intéressant son office. Ce jour-là, toutefois, on prit occasion de quelques détails de correspondance pour faire connaître au plénipotentiaire, plus explicitement que

[1] Lettre de Franklin à M. de Vergennes, le 8 août. (*États-Unis*, t. 22, n° 51.)

[2] Voir sur tout ceci le *Journal* de Franklin. Il donne à ses mandants d'Amérique des détails auxquels on peut avoir confiance (p. 370-375).

[3] Franklin envoyait le texte de cette commission ce jour-là «pour que Son Excellence l'examinât». (*Ibid.*, n° 7.)

1782. par le précédent courrier, la manière dont avait été envisagée la commission présentée d'abord par Oswald. A propos « de la forme et de la teneur de cette pièce », le ministre, dans sa dépêche du 9 août, avait dû se borner à dire que « la commission de M. Oswald était en forme de lettres patentes et conçue comme un acte domestique du gouvernement anglais, mais que les Colonies n'y étaient présentées ni comme rebelles, ni comme sujettes de la couronne britannique », ce qui indiquait évidemment chez lui la pensée que la commission en question pouvait n'être pas absolument repoussée. Maintenant il écrivait :

Vous avez vû par un post scriptum de ma dernière expédition les termes où en étoient les deux plénipotentiaires américains vis-à-vis de celui de la cour de Londres; leur négociation n'a, depuis ce tems, fait aucun progrès. Mrs Franklin et Jay ont fait quelques objections sur la forme et le fond de la commission de M. Oswald, et celui-ci en attend la solution; elles ne sont pas de nature à causer des embarras, et si la cour de Londres ne les prend pas en considération, elles pourront sans inconvénient être regardées comme non avenües. Les plénipotentiaires américains demandent que le Roi d'Angre s'explique sur l'article de l'indépendance préalablement à toute négociation et qu'il traite avec les États-Unis d'égal à égal. Je ne saurois prévoir sous quel point de vüe le ministère anglois envisagera cette demande; s'il l'admet, comme M. Oswald doit l'avoir fait espérer, tout sera dit; s'il la rejette parce qu'il ne croira pas devoir commencer par où il s'agira de finir, je pense que la négociation n'en devra pas moins être entamée. On pourra juger des intentions de la cour de Londres par sa première proposition. Si elle a pour baze l'indépendance, on passera outre; dans le cas contraire on rompra. Telles sont, M., les observations que j'ai faites à MM. Franklin et Jay; je les leur renouvellerai si les circonstances l'exigent, et, dans ce cas, je ne négligerai rien pour les faire adopter; il faut en politique savoir céder sur la forme lorsqu'on a lieu d'être satisfait pour le fond.

États-Unis, t. 22, n° 60.

Pour interpréter cette opinion du ministre du roi autrement que

dans son sens naturel, il ne se serait pas trouvé un esprit politique 1782
habitué aux procédés des États civilisés; on apprendra tout à l'heure que Jay se rencontra pour y voir une ruse. Du reste le ministre prenait plaisir à annoncer à La Luzerne que les négociations de John Adams à la Haye avaient réussi et que le traité de commerce des Pays-Bas avec les États-Unis allait être signé. Adams venait de faire demander l'avis de Versailles au sujet d'un traité d'alliance de leur part pour la durée de la guerre, et l'on relevait dans le projet de ce traité l'unique tort d'être inutile, puisque « les États-Généraux ne séparaient point leur cause de la nôtre, et par conséquent de celle des Américains ».



ANNEXES DU CHAPITRE III.

I.

PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

Substance de la 1re Conférence avec M. Grenville, le 9 may 1782.

M. Grenville, après avoir remis au Cte de Vergennes deux lettres, l'une de M. Fox et l'autre du duc de Richemond, a exprimé le vœu du roi d'Angre pour une prompte réconciliation et a déclaré que S. Mté Bque choisissoit de préférence Paris pour le lieu de la négociation. Le Cte de Vergennes a répondu en exprimant, de son côté, le désir du Roi de voir bientôt la paix rétablie sur une baze solide et durable, et en annonçant que S. Mté n'auroit en vüe que justice, réciproque et dignité; qu'au surplus S. Mté n'attachoit aucune gloire à voir la négociation s'établir sous ses yeux, et qu'elle étoit disposée à choisir tel autre lieu qui pourroit convenir au roi d'Angre et même de faire cheminer la négociation par la voye des médiateurs. M. Grenville a répliqué que Paris étoit le lieu le plus convenable à tous égards, mais il a décliné l'intervention des médiateurs.

Ce point déterminé, le Cte de Vergennes dit qu'il ne pouvoit pas être question d'une paix partielle, et a demandé si l'intention du ministère anglais étoit de faire une paix générale. M. Grenville, après avoir fait une réponse affirmative, a dit que les ministres anglais désiroient savoir si l'on pourroit convenir des propositions générales d'après lesquelles on pourroit espérer d'établir une négociation avec probabilité du succès. La réponse du Cte de Vergennes a été : que le Roi ayant des alliés ne pouvoit faire ni ouverture ni proposition, parce qu'il ne connoissoit que leur vœu pour la paix et non les conditions auxquelles ils sont disposés à la faire; le Cte de Vergennes a observé en même tems que l'Angre n'ayant ni allié ni associé à consulter, étoit libre dans sa conduite comme dans son langage, et qu'elle pouvoit sans inconvénient exprimer ses intentions et ses vües.

Cette réflexion a amené M. Grenville à faire l'ouverture suivante : comme l'indépendance de l'Amérique est l'objet direct de la guerre actuelle, cet article doit être essentiellement l'objet de la négociation. Le Cte de Vergennes, après avoir fait sentir

que cette proposition n'étoit pas exacte, en a néanmoins passé la première partie, en observant toutesfois, qu'il est des choses de justice que le Roi et ses alliés auront à réclamer; que le traité de Paris, fruit de l'abus que la cour de Londres a fait de sa prospérité, avoit besoin de revision; qu'au surplus lui comte de Vergennes ne pouvoit pas s'expliquer davantage quant à présent, qu'il rendroit compte au Roi des ouvertures de M. Grenville et qu'il espéroit pouvoir être plus explicite à la prochaine conférence indiquée pour demain.

2e Conférence, le 10 may 1782[1].

La conférence s'est tenue, M. le Cte d'Aranda présent. Les mêmes objets qui avoient été agités la veille ont été traités de nouveau et pour ainsi dire dans les mêmes termes sans que de part et d'autre on se soit plus ouvert et qu'on ait donné lieu à former des expédiens. Le résultat a été que M. Grenville écriroit à Londres et M. le Cte d'Aranda à Madrid pour se procurér des instructions.

3e Conférence, du 26 may 1782.

M. Grenville a ouvert la conférence par annoncer au Cte de Vergennes qu'il étoit autorisé formellement à renouveller les assûrances qu'il avoit déjà données des dispositions pacifiques du roi d'Angre, et répéter de la part expresse de ce prince les ouvertures de paix qui n'avoient été faites que par manière de discours dans les premières conférences. Pour justifier sa mission, M. de Grenville a remis au Cte de Vergennes une copie des plein-pouvoirs qui venoient de lui être addressés.

Le Cte de Vergennes, après avoir assûré M. Grenville de la parfaite réciprocité des sentiments du Roi pour le prompt rétablissement de la paix, a fait lecture des plein-pouvoirs; mais ayant observé qu'ils n'autorisoient M. Grenville à traiter de la paix qu'avec la France, et qu'il n'y étoit fait aucune mention des alliés du Roi, le Cte de Vergennes en a fait la remarque à M. Grenville, et il en a témoigné d'autant plus d'étonnement, que dez les premières conférences il l'avoit prévenu que le Roi ne vouloit ni ne pouvoit entendre à une paix séparée, et que cette question préliminaire a dû être le principal objet de l'expédition du courier que M. Grenville a envoyé en Angre et par conséquent des réponses qu'il a reçues de sa cour. Le Cte de Vergennes a de nouveau déclaré au plénipre anglois que le Roi ne traiteroit pas

[1] Le résumé de cette conférence est de la main de M. de Vergennes, de même celui de la 7e et dernière. Les autres ont été écrites par Rayneval.



séparément de ses alliés et particulièrement de l'Espagne, et que si M. de Grenville n'étoit pas muni de plein-pouvoirs à cet effet, la négociation se trouvoit arrêtée dans son début et que lui, Cte de Vergennes, n'avoit plus la faculté de parler.

M. Grenville a avoüé qu'il n'avoit pas d'autres pouvoirs que ceux qu'il venoit de produire, et sur la question si ses instructions ne renfermoient rien à cet égard, il a répondu qu'il étoit seulement autorisé à prendre *ad referendum* les objections qui lui seroient faites. M. le Cte de Vergennes a répété ce qu'il avoit déjà dit de la résolution du Roi de ne point traiter sans ses alliés, en ajoutant qu'il rendroit compte au Roi de tout ce que M. de Grenville venoit de lui dire, et qu'il ne tarderoit pas à lui faire part de la réponse de S. M^té.

M. de Grenville a ensuite demandé s'il étoit aussi question d'admettre les Hollandois. M. le Cte de Vergennes lui a répondu que les Provinces-Unies ayant été entrainées à la guerre sans motif de la part de la Grande-Bretagne, elles se sont addressées au Roi pour obtenir son appuy; que S. M^té leur a rendu des services, et que quoiqu'elle ne soit engagée à rien, elle pense être de sa justice et de sa générosité de ne pas les abandonner à elles-mêmes; que d'ailleurs le Roi désiroit d'autant plus que la Hollande prît part à la pacification générale, que la guerre continuant entre cette Rép. et l'Angre, il seroit à craindre, vû les rapports et les liaisons politiques qui subsistent entre toutes les nations de l'Europe, qu'elle ne se rallumât avec toutes les puissances bientôt après la signature de la paix. M. Grenville est convenu de la justesse de ces réflexions, et il a avoüé qu'il seroit à désirer que la paix fût générale, parce que ce seroit le seul moyen de la rendre durable; mais il ne s'est pas trouvé autorisé à prendre aucun engagement sur cet objet.

Le Cte de Vergennes ayant de nouveau exprimé son regret de ne pouvoir, vû la nature des plein-pouvoirs de M. Grenville, entrer en matière avec lui, celui-ci a marqué le désir d'exprimer néanmoins les propositions qu'il a été autorisé de faire; et le Cte de Vergennes lui ayant répondu que, quoiqu'il n'eût pas la faculté de parler, il avait bien celle d'écouter, le plénipre anglais lui a dit : que le roi d'Angre étoit disposé à reconnoitre l'indépendance des États-Unis de l'Amérique sep^le, et qu'il céderoit même New-York, Charles-Town, Savannah et toute la Georgie, à condition que pour le surplus les choses seroient remises, sur tout le globe, dans l'état où elles étoient en vertu du traité de Paris. Cette proposition a donné lieu à la remarque déjà faite lors de la première conférence, savoir, que pour faire une paix durable, il convenoit que les parties se fissent justice réciproque.

Le Cte de Vergennes a terminé la séance en prévenant M. Grenville qu'il rendroit compte du tout au Roi, et qu'il feroit part au plénipre anglais de la détermination de S. M^té.

4e Conférence, du jeudi 30 mai 1782.

Le Cte de Vergennes a annoncé à M. Grenville, qu'il avoit mis sous les yeux du Roi les plein-pouvoirs dont lui M. Grenville lui avoit remis une copie; que S. Mté a été surprise de voir que ces pouvoirs ne faisaient aucune mention de ses alliés; que cette omission empêchoit S. Mté d'établir même un simulacre de négociation, parce qu'elle étoit invariablement résolüe de ne point faire la paix sans ses alliés.

Cette réponse ministérielle a donné lieu à M. Grenville de demander quels étoient les alliés du Roi; le Cte de Vergennes a répondu que ces alliés étoient le roi d'Espagne et l'Amérique, et que les Hollandois sans être les alliés de la France devoient avoir part à la pacification. L'observation concernant l'Espagne et l'Amérique n'a donné lieu à aucune objection de la part de M. Grenville; mais l'énoncé relatif à la Hollande a donné lieu à M. de Grenville de demander quelle connexion subsistoit entre le Roi et les Provinces-Unies; si celles-cy avoient avec S. Mté des engagements qui les empêchoient de traiter de leur paix séparément. A cette demande le Cte de Vergennes a répondu qu'il n'existoit aucun engagement de cette nature entre le Roi et la République; que les Hollandois étoient seulement en communauté de guerre avec S. Mté; que le Roi, lorsque l'Angre les a entraînés dans la guerre, leur a rendu tous les services qui ont dépendu de lui et qu'il continüera de leur en rendre, mais que ces services ont été gratuits et volontaires; que les Hollandois ont toute leur liberté, que rien ne les empêche de faire leur paix séparée si cela leur convient; que le Roi ne les exhortera pas plus à se refuser à l'offre que le ministère anglais leur fait à cet égard, qu'il ne les a provoqués à prendre les armes; mais que si les Hollandois jugeoient de leur intérêt de ne point isoler leur cause, et s'ils sont déterminés à ne point traiter séparément avec la cour de Londres, le Roi pense que sa dignité, sa magnanimité et même la tranquillité de l'Europe étoient intéressées à ce qu'il ne les laissât pas dans la nasse vis-à-vis d'une puissance aussi considérable que la Grande-Bretagne.

Cet article ainsi éclairci, M. Grenville a repris les propositions qu'il avoit faites lors de la conférence du 26. Il a dit que l'Amérique étant l'objet de la guerre, et le roi d'Angre étant disposé à donner toute satisfaction sur cet article, la guerre devoit cesser faute d'objet. Le Cte de Vergennes a répliqué : 1° que l'article de l'Amérique devoit être traité directement avec les États-Unis et non pas avec la France, qui n'est pas autorisée à cet effet; 2° qu'en admettant que l'Amérique soit l'objet de la guerre relativement à la France, cet objet n'est pas unique; que le grand nombre de nos griefs sont consignés et dans les bureaux des ministres anglais, et,





en grande partie, dans les observations faites sur le mémoire justificatif de la cour de Londres; que lorsqu'on veut traiter sérieusement, on part du point où l'on se trouve pour se faire justice réciproquement; qu'au surplus, en admettant même l'Amérique comme l'objet unique de la guerre avec la France, il restoit l'Espagne à satisfaire, cette puissance n'ayant jamais rien eu de commun avec les Américains, dont elle n'a pas encore reconnu l'indépendance. Mais M. Grenville revenant toujours à son texte, et citant, pour le justifier, une phrase renfermée dans des observations confidentielles remises aux deux Cours médiatrices, il lui a été observé que la cour de Londres elle-même étoit si persuadée que la France, aussi bien que l'Espagne, avoit des intérêts séparés de ceux de l'Amérique, que dans une réponse qu'elle a fait remettre aux médiateurs, elle a regardé la discussion concernant l'Amérique comme une affaire purement nationale et domestique; elle a rejetté toute intervention de toute autre puissance, et a offert de traiter avec la France comme avec l'Espagne des objets qui peuvent concerner ces deux puissances. Mr Grenville n'a fait aucune objection contre ce raisonnement; cependant il n'a pas déclaré se désister de sa proposition. M. Grenville n'a pas caché le motif pour lequel la cour de Londres veut traiter directement avec le Roi les affaires de l'Amérique; elle voudroit présenter l'indépendance des États-Unis comme une compensation des conquêtes faites par les armes de S. Mté, et M. Grenville craint qu'en traitant avec les Américains cette compensation n'eût pas lieu. Le Cte de Vergennes a répondu que ce n'étoit pas encore le moment de s'occuper de cet objet, qu'il falloit auparavant convenir des objets préliminaires qui devoient amener l'établissement de la négociation.

Il a été observé à M. Grenville, que la négociation à établir directement entre l'Angre et les Américains, n'étoit qu'une affaire de forme; mais il a répondu que cette forme emporterait le fond, puisque, si la négociation relative à l'Amérique devenoit étrangère à la France, il ne pourroit plus être question de compensation: objet néanmoins qui entroit dans les vûes du ministère anglois. A cette observation il a été répliqué que la réponse du Cte de Vergennes sans admettre le principe ne le rejettoit pas, et que c'étoit matière à examiner lorsqu'on seroit en mesure de discuter le fond.

5e Conférence, du 15 juin 1782.

M. Grenville a remis au Cte de Vergennes copie du nouveau plein-pouvoir qu'il avoit demandé; après lecture faite le Cte de Vergennes en laissant entrevoir qu'il trouvoit personnellement le plein-pouvoir satisfaisant, a dit qu'il s'empresseroit de

le mettre sous les yeux du Roi, et de faire connaître à M. Grenville la réponse de S. M[té]; mais que lui M. Grenville sentoit sûrement de lui même que le Roi ne pourroit faire aucune réponse pour ses alliés; que le plein pouvoir seroit communiqué à MM. d'Aranda, Franklin et de Berkenroode. M. de Grenville a agréé cette communication. Mais il a observé que, selon lui, elle ne devoit pas l'empêcher de s'ouvrir sur les conditions qu'il étoit autorisé à faire pour l'acheminement de la paix. Le C[te] de Vergennes s'étant disposé à l'écouter, M. Grenville a dit que le roi d'Angre étant disposé à reconnoitre directement et de son propre mouvement l'indépendance de l'Amérique, cet objet ne devoit plus être considéré comme une clause conditionnelle de la paix générale; qu'au moyen de cette disposition lui, M. Grenville, étoit chargé de renouveller la proposition qu'il avoit déjà faite précédemment, savoir: que le Traité de Paris seroit pris pour baze du futur traité de paix. Le C[te] de Vergennes a répondu qu'il ne pouvoit entendre prononcer le mot de traité de Paris sans frissonner; que, selon lui, il falloit, pour faire une paix juste et durable, oublier et ce traité et tous les traités précédents, et régler les intérêts de toutes les parties belligérantes d'après les principes de la justice et d'après la convenance réciproque. M. Grenville, sans discuter ni rejetter l'idée du C[te] de Vergennes, a observé que lorsqu'il proposoit le traité de Paris pour baze de la paix, il ne prétendoit pas dire que le traité devoit être renouvellé et confirmé dans tous ses points, qu'il entendoit seulement que le traité en question devoit servir de baze à la négociation; et que si cette proposition ne convenoit pas au Roi, le roi d'Angre invitoit S. M[té] à en faire une autre qui pût convenir à toutes les parties. La séance a fini par l'annonce de la part de M. le C[te] de Vergennes qu'il communiqueroit le tout au Roi et aux ministres de ses alliés, et que son empressement à lui transmettre une réponse seroit analogue aux vœux qu'il fait personnellement pour le prompt rétablissement de la paix.

6e Conférence, du vendredy 21 juin 1782.

Le C[te] de Vergennes a lû à M. Grenville la réponse verbale du Roi, tant sur le nouveau plein-pouvoir du roi d'Angre que sur les propositions qui doivent servir de baze à la négociation. M. Grenville a trouvé l'exposé de ses propositions exact; il a seulement demandé qu'à l'article qui concerne l'indépendance de l'Amérique on mît *disposé* au lieu de *résolu*, et plus bas qu'au mot *pacification* on ajoutât *générale*. M. Grenville a pris copie de la réponse du Roi et a paraphé l'original.

Le C[te] d'Aranda étant survenu dans la conférence, il lui a été donné lecture tant de la réponse du Roi que du nouveau plein pouvoir de M. Grenville. Cet ambassadeur a remarqué que le plein-pouvoir nommoit le roi de France explicitement, et

qu'il nommoit qu'en termes généraux les autres puissances qui doivent prendre part à la pacification; il a fait sentir que cette forme étoit contraire à la dignité du roi d'Espagne, et qu'il prévoyoit que ce prince n'y souscriroit point. Le Cte d'Aranda, pour prévenir les longueurs, a proposé à M. Grenville de demander un plein-pouvoir séparé pour l'Espagne, ou un nouveau plein-pouvoir où personne ne seroit nommé explicitement ainsi que cela s'est pratiqué à Aix-la-Chapelle et lors du dernier traité de Paris. M. Grenville a senti la justesse de ces remarques et a promis d'en rendre compte à sa Cour. Il a également pris *ad referendam* la réponse du Roi; pour quel effet il a expédié un courrier le même jour 21 juin.

7e Conférence, du 9 juillet 1782.

M. de Grenville s'est rendu le matin chez le Cte de Vergennes et lui a dit d'un air tres affligé qu'il avoit reçû la facheuse nouvelle de la mort du lord Rockingham; que le lord Shelburne avoit été nommé à la place du premier lord de la trésorerie, et que M. Fox avoit jugé à propos de donnér sa demission qui avoit eté acceptée.

Le courrier chargé d'aporter ces details à M. de Grenville avec ordre de nous en faire part ne lui a remis aucune instruction relative à la négociation de la paix; il lui est seulement recommandé de declarér que ce changement n'en apporte aucun aux dispositions du Roi d'Angre pour contribuer au rétablissement de la paix pourvû qu'elle puisse se faire d'une maniere sure et honorable.

On lui annonce l'envoi prochain d'un autre courrier avec des instructions.

Angleterre, t. 537, n°s 16, 48, 57, 83, 92, 131.

II

MÉMOIRE DE M. DE VERGENNES À L'OCCASION DE LA DÉFAITE DU COMTE DE GRASSE[1].

AU ROY.

Versailles le 27 mai 1782.

Sire,

L'échec que les armes de V. M^té viennent d'éprouver aux Antilles est sans doute

[1] En tête de cette pièce, M. de Vergennes a consigné cette mention : « L'original, écrit de ma main, a été remis à S. M. »



très malheureux, mais il n'est pas irréparable; il ne change rien essentiellement au fond des choses; il ne peut avoir d'influence que sur l'opinion, toujours si utile à conserver, mais qu'il ne sera pas difficile, j'espere, de rétablir et de fixer.

Déjà, depuis du temps, V. M^té avoit prévu dans sa sagesse que l'entreprise sur la Jamaïque ne pouvoit plus avoir lieu à la première époque convenue, et qu'elle seroit indispensablement remise à un autre tems.

Il résulte de cette prévoyance, Sire, que la catastrophe que nous déplorons, plus heureuse peut-être qu'utile aux Anglois en ce qu'elle leur rend une partie du lustre qu'ils avoient perdu, ne peut nous faire souffrir qu'une éclipse passagère, si faisant arme des resources que V. M^té trouve dans l'abondance de ses moyens, dans l'affection de ses peuples, et plus encore dans la fermeté et dans l'élévation de son âme, elle ne se montre sensible à ce revers qu'en raison du sort malheureux de ses sujets qui en sont les tristes victimes, et que par des résolutions vigoureuses elle annonce la résolution décidée de ne rien négliger pour rétablir la fortune de ses armes. Les moyens ne manquent pas; tout consiste dans la sûreté de leur emploi.

Je ne me permettrai pas, Sire, de rien proposer d'individuel; le zèle, l'activité et l'intelligence de M. le marquis de Castries ne laisseront surement rien à desirer à V. M^té.

Il paroit qu'il n'y a pas de nouvelles inquiétudes à concevoir sur le sort ultérieur de votre armée navale. Suivant les relations anglaises l'amiral Rodney s'est porté sur Sainte-Lucie pour s'y réparer. L'armée a donc pu se rendre librement, quoique lentement à Saint-Domingue. Elle y aura trouvé 12 ou 15 vaisseaux espagnols, qui lui donneront la superiorité, qu'elle n'avoit pas au combat du 12 avril.

Le plus instant, Sire, est de réparer nos pertes. Nous avons à regretter 5 ou 6 vaisseaux pris ou détruits par l'ennemi.

Ce seroit le cas d'en mettre un nombre double sur les chantiers et d'en presser le travail avec une vigueur qui réponde à l'énergie de l'ennemi. Les Anglois peuvent se féliciter de la victoire, mais ils ne gagnent rien au fond, leurs pertes antérieures et leurs besoins intérieurs sont toujours les mêmes; s'ils espèrent, c'est dans notre lassitude. C'est donc ou jamais le cas de nous montrer d'une manière propre à les désabuser et à démentir ce que lord North, dans le commencement de la guerre, a avancé au Parlement, que la France débute toujours avec supériorité, mais qu'elle se relache dans ses efforts, autant que l'Angleterre multiplie et acroit les siens.

Ce qui vient de se passer, Sire, prouve que les vaisseaux à trois ponts ont le plus grand avantage. Ce genre de construction a été jusqu'à present traité avec réserve de notre part.

Je demande très humblement pardon à V. M^té d'oser lui soumettre ces réflexions,



Elle ne peut me refuser la justice que je ne me hasarde jamais à les produire sans y être provoqué par des circonstances majeures ou sans en être requis. Mais si V. M[té] daigne considérer le raport de l'évenement qui excite nos regrets avec l'état de ses affaires politiques, elle sentira que je me rendrois coupable de reticence si je ne lui dévoilois pas jusqu'à mes moindres pensées.

Le vœu de V. M[té] est pour une paix juste et honorable; les ministres anglois paroissent ou affectent de le partager, mais le retour de bonne fortune qu'ils éprouvent peut enfler leurs prétentions et ranimer en eux les sentiments de prépotence et de présomption qui entrent dans le caractère de cette orgueilleuse nation.

Déjà, Sire, je crois en voir un indice dans la forme insidieuse du plein pouvoir que M. Grenville m'a communiqué. La seule condition sur laquelle V. M[té] m'avoit ordonné de m'expliquer affirmativement comme un préliminaire indispensable étoit que la paix seroit générale, et qu'elle se traiteroit conjointement avec tous ses alliés et amis. Cependant, le plein pouvoir se restraint à traiter privativement avec la France, et suivant l'aveu de M. Grenville, il ne peut recevoir qu'*ad referendum* les objections que j'aurai à lui faire.

Je n'estime pas, Sire, que le ministère anglois ait eu la coupable pensée de se flatter que V. M[té] pourroit et voudroit mollir dans la fidélité qu'elle a promise et qu'elle veut tenir à ses alliés. Quelle autre vue pourroit-il donc s'être proposée que de gagner le temps, d'observer la contenance de V. M[té] et de suivre l'impression plus ou moins profonde que peut avoir fait sur elle le désastre essuyé par l'armée de M. de Grasse.

Le moment semble décisif, Sire, pour en imposer à votre ennemi et pour rassurer vos amis, qui peuvent être ébranlés. J'ose lui representer très respectueusement qu'il n'y a pas un moment à perdre. Le parti que V. M[té] prendra fixera l'opinion de son règne. Je ne me permettrai pas d'en dire davantage; V. M[té] a les guides les plus sûrs dans sa sagesse, dans la justesse de ses vues et dans l'élévation de son cœur.

Je suis, etc.

Archives nationales, K 164, n° 3; année 1782, n° 3. (Original.)



CHAPITRE IV.

VOYAGE ET ENTRETIENS DE RAYNEVAL À LONDRES.

Dispositions d'esprit de lord Shelburne en recevant Rayneval, premiers entretiens à Bowood Park; entretiens ultérieurs à Londres, en commun avec lord Grantham. — Franchise qui avait caractérisé ces rencontres; évènement politique qu'elles constituaient; ce qui y fut dit sur l'indépendance, sur les principes des neutres, sur Gibraltar, sur l'union politique future de l'Angleterre avec la France, sur la liberté du commerce, sur la difficulté de convaincre George III. — Chaleureuse confiance manifestée par lord Shelburne; peu de place qu'avait tenu l'Amérique dans ses conversations; réponse de Rayneval à l'unique question qui la concerna. — Demandes qu'avait déjà présentées Franklin à Oswald; notion précise qu'en possédait lord Shelburne quand il posa cette question; intention qu'il avait peut-être en la faisant; rapide progression du cabinet anglais à accepter ces demandes dans ce qu'elles avaient d'essentiel; part qu'y eut probablement la France. — Les commissaires américains gardent le silence envers le gouvernement du roi au sujet de leur négociation avec l'Angleterre: dépêche de M. de Vergennes à La Luzerne sur cette attitude de leur part; comment Jay en était l'auteur, par suite de l'état de maladie de Franklin.

C'est au nouveau chef du cabinet anglais et non à nous que le secret importait. Il avait eu le soin de ne pas rester à Londres pour recevoir Rayneval. Celui-ci arriva le 10 septembre et fut prié de venir trouver le ministre à Bowood Park, 95 milles plus loin. Du 13 au 15, Rayneval fut là l'hôte de lord Shelburne, et entretenu par lui tout ce temps, jusqu'à ce que ce dernier eût épuisé dans des reprises successives la série d'interrogations qu'il avait projeté de faire, et qu'il en eût tiré tous les éclaircissements dont il aurait besoin pour poser devant le roi les données d'un établissement de la paix. L'initiative de ces entretiens étant son œuvre personnelle, toute liberté lui appartenait de questionner, d'entendre sans récriminations, de n'avoir pas d'aigreur à retenir, même en débattant les points les plus sensibles aux préjugés de sa nation avec le confident de Versailles. Il était alors plus au courant que nous du peu de succès que trouverait 1782.



1782. Carleton dans les tentations auxquelles il était allé soumettre les États-Unis; mais cette circonstance paraît avoir agi fort peu sur les dispositions apportées par lui à la rencontre qu'il avait souhaitée. La correspondance d'Oswald lui avait appris que la cour de France venait avec sincérité à cette rencontre, ne ferait pas des conditions aussi dures qu'il avait pu le craindre, ne chercherait point à traîner les choses en longueur[1] : avec la nécessité de conclure vite, qui était la raison de son avènement et de celui de ses amis au ministère, ce fut le mobile qui le dirigea.

Rayneval se réservait d'écrire un rapport détaillé; en attendant, d'après l'accueil que le roi, M. de Vergennes, leurs intentions pacifiques, avaient reçu en sa personne, il ne pouvait assez heureusement augurer de négociations futures[2]. Les indications confiées au comte de Grasse avaient seules motivé cette conversation; ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs ne l'en dévièrent. Le premier chef, qui concernait l'Amérique, fut mis hors de contestation tout de suite; il ne s'agit à peu près que de la paix en Europe. Naturellement, lord Shelburne ne reconnut pas le sens donné à ses paroles par le comte de Grasse. Cela allait de soi du moment que leur premier but était atteint, les conversations nouvelles devant peut-être engager davantage le ministre. Il avait causé avec le comte de Grasse, dit-il, sur la guerre et la paix, mais sans faire aucune ouverture formelle; il ne lui avait même pas caché s'être toujours montré contraire à l'indépendance; seulement c'était aujourd'hui « la pilule à avaler, et quoique de digestion difficile il fallait y venir »; l'objet, toutefois, pouvait se régler sans conditions; mais « s'il avait été question de Sainte-Lucie et

[1] Rapports d'Oswald des 15-17 et 21 août notamment. — La correspondance des plénipotentiaires anglais sur les négociations de la paix se trouve principalement dans les volumes du *Public Record office*, à Londres, cotés : *France*, t. 557, 557*, 558.

[2] Rayneval rentra à Londres le 15 septembre et rendit ce jour-là un compte succinct de sa mission, dans un pli qui est transcrit à l'annexe ci-après. Il en fit porter un autre à peu près pareil « par une occasion sûre » à Calais, pour être remis à la poste française; ce dernier suit le précédent, sous le n° 67-187, dans le tome 538 de l'*Angleterre*.

de la Dominique, et très vaguement de l'Inde, rien n'avait concerné ni l'Afrique ni Dunkerque, encore moins Gibraltar et les principes des neutres; néanmoins les dispositions restaient encore les mêmes, et à défaut de bases on avait un cadre[1]. Les conversations avaient donc commencé dans l'ordre tracé par ce cadre, et aussitôt tout l'énoncé de Grasse avait été passé successivement en revue, le matin, l'après-midi, avant dîner, chaque point repris à chaque fois et débattu de nouveau. Le soir, lord Shelburne était encore revenu sur plus d'un, principalement sur Gibraltar, puis sur les médiateurs, après quoi il avait expédié à George III un courrier relatant ce qu'il voulait apprendre au monarque. L'envoyé du roi, rentré à Londres le 16, avait recommencé en partie la matière avec lord Grantham et trouvé à ce chef du *Foreign office* les mêmes vues qu'au chef du cabinet. 1782.

Si la sincérité eût manqué dans ces pourparlers, lord Shelburne n'aurait eu qu'à se faire retenir : le roi d'Angleterre, informé, pouvait arrêter son ministre. Le ministre, au contraire, voulait aboutir et l'on continua. Il demanda à Rayneval un entretien de plus pour le 18, à Londres, à la première heure. Instruit des impressions personnelles du roi, il souhaitait, dit-il, de porter la question devant le cabinet. Tout, alors, fut encore examiné entre eux : Sainte-Lucie et la Dominique, la pêche de Terre-Neuve, les Indes orientales, l'Afrique, Dunkerque, les principes des neutres, les demandes probables de la Hollande, mais particulièrement ce qui concernait l'Espagne en Europe. Sollicité par son interlocuteur, Rayneval résuma dans une note qui put être soumise au Conseil les moyens d'acheminer les préliminaires de paix qui finalement leur avaient paru possibles, et le 19 le Conseil en délibéra longuement devant le roi. En conséquence, lord Shelburne et lord Grantham demandèrent à Rayneval de les revoir l'un

[1] Rapport de Rayneval. Ce rapport est aux Affaires étrangères sous le titre de : CONFÉRENCES DE M. DE RAYNEVAL AVEC LES MINISTRES ANGLAIS. Chaque entretien s'y trouve analysé à sa date, le premier du 13 septembre, à Bowood Park, les deux derniers du 18 et du 19 à Londres. (*Angleterre*, t. 538, n° 65-138; manuscrit de 46 pages in-folio.)

1782. et l'autre le jour d'après; celui-ci reçut alors de tous les deux les assurances les plus encourageantes, avec l'invitation de revenir le lendemain pour préciser ensemble les réponses à emporter à Versailles. Ce lendemain, 21 septembre, dans une séance de trois heures et demie, les articles furent successivement repris de nouveau, discutés une fois de plus, les observations qu'y faisaient les ministres avec l'aveu du roi consignées en regard; on convint, seulement, que Rayneval ayant simplement un rôle confidentiel, une mission d'informations réciproques qui excluait tout engagement, ces observations ne seraient considérées par lui que comme l'opinion personnelle des deux ministres et resteraient secrètes à Versailles, comme, de leur côté, ils tiendraient secrète à Londres sa propre note. A l'offre de lord Grantham, d'écrire ces observations lui-même afin de leur donner toute l'authenticité possible, il répondit avec la courtoisie française que l'écriture du noble lord n'était pas nécessaire pour commander la confiance et il transcrivit de sa main les remarques en question. Les éléments qu'il fallait pour asseoir d'accord une négociation de paix se trouvèrent dès ce moment fixés[1]. Le résumé de cette conversation finale, article par article, termine le compte rendu de Rayneval.

Ces entretiens seraient probablement devenus un des grands jalons de l'histoire moderne, si la destruction imprévue de la monarchie française ne se fût pas produite si peu après. Ils constituaient un événement dans l'ordre politique. M. de Vergennes, quand il avait eu besoin autrefois de modérer l'Espagne, n'avait pas caché son sentiment sur le rôle qui appartenait à l'Angleterre parmi les grandes puissances et sur l'intérêt qu'il y avait à la laisser en situation de le

[1] La note dont il s'agit, qui sera reproduite à l'annexe du présent chapitre, est sur deux colonnes, celle de droite présentant les demandes de Rayneval, celle de gauche les observations anglaises correspondantes. Elle porte cet intitulé : NOTTE CONFIDENTIELLE SUR LES MOYENS D'ACHEMINER LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX, REMISE AUX MINISTRES ANGLAIS PAR M. GÉRARD DE RAYNEVAL LE 16 SEPTEMBRE 1782. (*Angleterre*, t. 538, n° 68-189.)

remplir, une fois l'orgueil de cette nation abaissé et l'empire britannique contenu; maintenant se levait, pour la première fois depuis bien du temps, un premier ministre anglais reconnaissant la place due à la France, inspiré par l'esprit de son siècle jusqu'à oser entreprendre de changer en cela les préventions de son souverain et de son pays, jusqu'à concevoir l'union des deux peuples comme devant enfanter une nouvelle ère politique et à le dire avec chaleur à un envoyé français. Sanction morale éclatante donnée à la conduite du gouvernement de Louis XVI depuis ses commencements, et au ministre qui en avait été l'âme, en attendant la sanction positive qu'y apporterait un traité sous lequel disparaîtrait le traité désastreux de 1763! Le cours des choses pouvait dès ce moment être changé. 1782.

La part faite à ce qui était de politesse diplomatique chez lord Shelburne, d'attention à capter Rayneval par les prévenances et l'accueil, il semble que rarement deux nations si anciennement et si ardemment en rivalité et en guerre se soient mises d'elles-mêmes en présence avec de telles expressions de considération réciproque, de confiance, de sincère intention de paix. Dès la première conférence du premier jour, on est des deux parts à jeu découvert. Il y a un point absolument décidé, acquis, c'est l'indépendance de l'Amérique. Indépendance absolue, complète; notre envoyé n'a à cet égard aucun effort à faire. La constance de la politique de Versailles depuis cinq années en dépit des difficultés, des insuccès, des intrigues, et l'événement qui a couronné cette politique dans la Chesapeak, ont placé au-dessus de toute contestation la nécessité d'une telle évolution. L'indépendance formait le premier article écrit par le comte de Grasse; quand Rayneval le lut en ouvrant l'entretien, il lui fut répondu de manière qu'il put mettre en regard : « Cet article est convenu; il sera sans restriction. » Sur le reste seulement des observations s'échangèrent. En ce qui nous touchait, il n'y eut rien qu'on pût appeler du désaccord; en ce qui concernait nos alliés, les principes de la neutralité armée, donnés par le comte de Grasse comme devant régir le

1782. commerce, furent seuls, chez le ministre de George III, avec la question de Gibraltar et la médiation, des occasions de résistance.

En véritable Anglais, lord Shelburne s'émut immédiatement au sujet du système des neutres. Il déclara n'en avoir pas dit un seul mot et rejeta la chose, en ajoutant que « sans doute nous ne donnerions pas là dedans ». Sur Gibraltar, ayant amené Rayneval, le premier jour, à énoncer que cette place « tenait essentiellement au cœur du Roi Catholique, que refusée elle serait un obstacle insurmontable pour la paix », il avait aussitôt répondu « qu'alors elle serait un rocher dans la négociation comme elle l'était dans la mer; que le roi, qui tenait à la gloire nationale, ne se laisserait jamais amener à ce sacrifice; qu'il nous appartenait de raisonner Charles III à cet égard; que d'ailleurs il ne nous convenait pas plus à nous-mêmes qu'à l'Angleterre de voir Gibraltar à l'Espagne »; et bien qu'ensuite il eût demandé si celle-ci offrirait quelque chose en compensation, il ne recula pas devant la perspective de continuer la guerre à cause d'un refus. Il mit à cela plus de vivacité encore dans l'entretien du lendemain, réitérant les instances pour que la cour de Versailles lui épargnât d'avoir à proposer ce sacrifice : « Je vois avec répugnance la nécessité de faire la paix, dit-il, mais cette nécessité existe et vous me trouverez aussi pacifique en négociant qu'actif s'il faut reprendre la guerre; je veux la paix sincèrement, je serai l'avocat de la France au Parlement, mais, pour Dieu! que M. de Vergennes soit le mien à Versailles. Céder Gibraltar, affranchir Dunkerque, fortifier Chandernagor, avoir un établissement militaire près de Terre-Neuve, abandonner le Sénégal, etc., tout cela est un tableau bien effrayant pour un ministre anglais. Si je proposais l'*uti possidetis?* Je ne le proposerai pas, je ferai ce qui dépendra de moi pour promouvoir la paix; mais je ne puis rien promettre ni même faire espérer sur Gibraltar. » Et dans la conférence du 18 il s'appesantit plus encore à ce sujet, quoiqu'il questionnât avec plus de détail relativement aux compensations que pourrait proposer l'Espagne. Quant aux médiateurs, il n'en voulut à aucun prix.

Rayneval lui ayant demandé au début son opinion à leur égard, il lui répondit sans hésiter qu'« il n'était pas besoin d'eux; que les puissances du Nord n'avaient que faire de se mêler des affaires des deux pays; que les Kaunitz et les Potemkin n'y pouvaient rien comprendre, puisque ces pays y avaient de la peine eux-mêmes; et pourquoi faire jouer un rôle aux puissances du Nord? lorsque la France et l'Angleterre seraient reconciliées, elles devraient s'associer de manière à rester les arbitres du monde; ç'avait été son opinion en 1768 : quand il sortit du ministère, il voulait que la France et l'Angleterre parlassent à la Russie et à la Prusse de manière à empêcher ce qui a été fait en Pologne; pourquoi d'ailleurs aller chercher la cour de Vienne, fort liée avec lord Stormont et certainement très fâchée du changement qui venait d'avoir lieu? » Lord Grantham tint à Rayneval le même langage après cela, dans leur conférence du 16 septembre[1], et le 18, lord Shelburne, qui avait décidé George III à accepter les bases de préliminaires ressortant de ces journées de conférence, visiblement animé de satisfaction par leur résultat, revint à son thème de l'étroite union de son pays avec la France pour exercer ensemble la suprématie en Europe, dans des termes qui expliquaient assez pourquoi il avait si peu de penchant à jeter la paix au crible des puissances médiatrices. Laissons ici parler Rayneval : 1782.

..... Les objets de ma mission étant épuisés, Mylord Shelburne m'a dit avec le ton le plus sérieux et le plus réfléchi ce qui suit :

« J'ai été vivement touché de tout ce que vous m'avez dit du caractère du « roi de France, de ses principes de justice et de modération, de son amour « pour la paix, et, d'après l'opinion que vous m'avez inspirée, je désire « non seulement de contribuer au rétablissement de la paix entre nos deux

[1] Il paraît qu'à Londres on se considérait comme abandonné par l'Autriche. Lord Grantham écrit à Fitzherbert le 3 septembre, à propos de la médiation, que « la cour de Vienne s'est avidement donnée aux suggestions de la France et n'épargne rien pour en pénétrer, heureusement sans grand effet, l'impératrice de Russie, et qu'il doit prendre là un motif de plus de ne parler que très discrètement des médiateurs. »

1782. « souverains, mais aussi à les amener à une cordialité qui fera leur bonheur « réciproque. Non seulement ils ne sont pas des ennemis naturels, ainsi qu'on « l'a pensé jusqu'à présent, mais ils ont des intérêts communs qui doivent les « rapprocher. Autrefois on n'osoit pas tirer un coup de canon dans l'Europe « sans le consentement de la France et de l'Angleterre, et aujourd'hui les « puissances du Nord veulent être quelque chose par elles-mêmes; ainsi nous « avons de part et d'autre perdu notre considération pour nous être acharnés « à nous faire du mal : changeons des principes aussi erronés; réunissons-« nous, soyons bien d'accord et nous ferons la loi au reste de l'Europe; on « est trop clairvoyant en France pour n'être pas convaincu, d'un côté, que le « système de l'Empire germanique est dénaturé, et que la Russie veut jouer « un rôle et a des vües qui ne conviennent ni à la France ni à l'Angleterre. Si « nous sommes d'accord, nous reprendrons notre ancienne place et nous ar-« rêterons toutes les révolutions en Europe. »

La liberté du commerce était un autre point que lord Shelburne avait touché dès la première conversation; à cette heure finale il se plut à s'y étendre. Le 13 septembre, Rayneval appuyant « sur la nécessité de mettre à cet égard les choses sur un pied d'égalité », le ministre avait immédiatement exprimé un sentiment semblable en se récriant contre « les préjugés nationaux », et montré le désir « qu'avec le temps et la réflexion on établît pour le commerce des deux nations une liberté suffisante ». Mais dans cet entretien du 18, qu'autorisaient l'acquiescement du roi et l'appui du cabinet, il fut autrement démonstratif. L'étendue d'esprit, l'inspiration toute moderne qui faisaient de lui l'homme d'État capable d'apprécier les mêmes vertus en son collègue de Versailles comme de le séduire par l'attrait des pensées communes, se dévoilèrent entièrement. « Un second objet qui entre dans mes vues politiques, expliqua-t-il ce jour-là à Rayneval, c'est de détruire le monopole du commerce. Je le regarde comme une chose odieuse, comme un vice dont la nation anglaise est plus affectée qu'une autre. Il demande autant de temps que de ménagements, car mes idées sont diamétralement opposées au catéchisme des négociants

anglais; mais je m'en occuperai sérieusement et je me flatte que je 1782.
pourrai m'entendre avec votre cour, tant à son sujet que sur notre amalgame politique.» Du reste, ce n'était plus de la flatterie diplomatique que ce ministre mettait maintenant dans ses rapports avec l'envoyé de Versailles, mais de l'estime et de la confiance chaleureuse. Il avait reconnu la vérité de ce qu'écrivait Fitzherbert à lord Grantham au sujet de Rayneval, qu'« il n'appartenait pas à l'école politique « de la ruse et de l'intrigue[1] ». A Bowood Park déjà, craignant de s'être un peu abandonné au sujet des puissances du Nord, il lui avait répondu qu'« il se livrait à lui, qu'il ne mettrait plus de réserve dans sa manière de s'expliquer sans craindre de l'en voir abuser, qu'il avait exprimé à l'endroit des puissances médiatrices des choses propres à susciter des ennuis à l'Angleterre si l'on en faisait usage en France, mais qu'il était sans inquiétude en cela; que l'envoyé possédant la confiance de M. de Vergennes, il ajoutait foi à ses paroles comme si ce dernier parlait lui-même ». Aujourd'hui, continuant ses effusions, il avait, disait-il, « entretenu le roi sur tous ces points, rendu un compte fidèle de ce qui était affirmé des principes et des vues du roi de France; Sa Majesté y prenait la plus grande confiance et il avait lieu de croire que lorsque nous aurions fait la paix il s'établirait une parfaite cordialité entre les deux souverains; la conversion du roi n'a pas été chose facile; ses ministres ne lui avaient jamais parlé que de sa grandeur et de sa puissance, de sa supériorité sur les plus grands monarques et les plus grands ministres, de ses ressources infinies et de l'épuisement de la France, de la certitude de réduire à néant la marine naissante de ce pays; toutes ces idées avaient pris de fortes racines, c'était une tâche aussi délicate que difficile d'entreprendre de les détruire dans l'esprit du roi : j'en ai eu le courage, ajoutait lord Shelburne, et j'espère parvenir à une conversion totale si l'on me seconde de votre côté ».

[1] Rapport du 11 septembre.

1782. L'entretien qui suivit avec les deux ministres donna à Rayneval l'impression que dans cette animation de franchise il n'y avait pas, chez lord Shelburne, d'autre calcul sinon celui d'engager promptement des négociations qui pussent aboutir. En terminant, le chef du cabinet fit un peu blanc de l'épée anglaise. Ayant provoqué la rencontre, ce n'était rien que de naturel, chez lui, de vouloir paraître désintéressé de l'attitude à laquelle nous nous résoudrions, et prêt à prendre vigoureusement le rôle opposé à celui qu'il indiquait si nous l'y obligions. Rayneval répondit non moins naturellement que nous lui souhaitions l'autre rôle. Rendons encore à cet égard la parole à notre envoyé, dont l'exposé est trop étendu pour que nous le reproduisions en entier :

Toutes ces matières ayant été épuisées, les deux ministres m'ont renouvelé leur désir sincère de parvenir à la paix, et les espérances qu'ils ont conçues à cet égard d'après tout ce que je leur ai dit des dispositions du Roi, et ce qu'ils savent de celles du roi d'Angleterre; qu'ils verroient avec beaucoup de regret les calamités de la guerre prolongées; mais dans ce dernier cas, m'a dit le lord Shelburne, je n'épargnerai rien pour faire la guerre la plus vive; je négocierai de tous côtés, j'offrirai des îles, du commerce, des avantages partout pour procurer des amis à l'Angleterre et pour susciter une guerre sur le continent; qu'il voiait toutes les conséquences de ce système, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, mais qu'il falloit d'une manière ou d'autre sortir de la crise actuelle; qu'il avoit déclaré au Roi, en plein conseil, qu'il n'y avoit que trois choses à faire pour un ministre anglois, faire la guerre à toute outrance, ou faire une paix convenable, ou donner sa démission. J'ai répondu que je me flatois que Mylord rempliroit la seconde alternative, et que j'espérois qu'il ne seroit pas dans le cas de chercher des amis pour engager une guerre générale. Mylord Shelburne a accepté mon augure comme remplissant parfaitement ses vœux et en me rappelant ce qu'il m'avoit dit du système politique qu'il se proposoit de suivre lorsque la paix seroit rétablie.

L'Amérique, qu'il y avait si peu de temps encore on considérait à Versailles comme devant être une pierre d'achoppement à cause de

ses visées propres et à cause des visées de l'Espagne contre elle, occupa, on le voit, bien peu de place dans ces conversations secrètes[1]. En faisant négocier directement les représentants des États-Unis avec ceux de l'Angleterre, le gouvernement du roi avait produit ce résultat. Il permettait à lord Shelburne d'abuser un peu Rayneval, de lui laisser penser que les ambitions des Américains étaient trouvées excessives, tandis que le cabinet avait déjà accepté de s'entendre sur elles avec eux. Ce ministre eut-il pour opportun de savoir par là si à Versailles on ne se méprenait pas à se croire sûr des Américains, et s'il 1782.

[1] Le 18 septembre, Rayneval envoya porter à Calais, pour être plus sûr de sa prompte remise, un rapport où il rendait compte succinctement de son entrevue du matin. On y voit pertinemment que ce n'était nullement l'Amérique, mais Gibraltar qui faisait la grande difficulté. Voici la partie essentielle de ce rapport : « J'ai eu ce matin à 7 heures un entretien infiniment intéressant avec M. Shelburne, et il « me tarde bien, Monseigneur, de vous en « rendre compte. Tout ce que j'ai dit à ce ministre du caractère et des principes du Roi, « ainsi que des vôtres, l'a, je puis le dire, réellement touché, et je suis persuadé qu'il ira « franchement à la paix. Mais, comme il me l'a « observé, il a une terre nouvelle à défricher. « Jusqu'ici, les ministres du roi d'Angleterre « n'ont dit autre chose à ce Prince, si ce n'est « qu'il est le plus grand monarque de la terre, « qu'il a fait de plus grandes choses que ses prédécesseurs; qu'il subjuguera l'Amérique et réduira au néant la marine de France; que la « France a des embarras intérieurs, qu'elle est « épuisée, etc.; rectifier de pareilles idées n'est « pas une chose facile, et c'est à quoi M. Shelburne m'a dit qu'il travailloit. Je ne sais ce que « l'on me dira vendredi et samedi : j'ai plus d'espérance que de crainte pour ce qui nous concerne, mais je prévois de grandes difficultés à « l'égard de l'Espagne; je prévois que si l'on cède « par rapport à Gibraltar, on formera des prétentions du côté de la Floride occidentale ou « sur Porto-Ricco; on ne connoit que trop bien « ici le mauvais état de la marine et des finances « espagnoles, et cette connoissance est calculée « pour beaucoup. J'ai été inébranlable sur l'article de cette puissance : j'ai dit à M[r] Shelburne « que je m'exposerois à l'induire en erreur, à « lui faire faire de faux calculs et à me compromettre si j'entrois en discussion sur les vües « du Roi Cque. M[d] Shelburne m'a parfaitement « bien compris et il a respecté ma délicatesse.

« Il m'en coûte infiniment, Monseigneur, de « demeurer si longtems dans ce pays-cy; mais je « crois pouvoir vous assûrer que ce n'est ni ma « faute ni celle des ministres anglais : la matière est pénible pour eux et ils sont excusables s'ils prennent du tems pour délibérer. « Quant à moi, je serois parti sans attendre un « résultat; mais ils ont exigé que je ne m'en « allasse point sans que j'eusse quelque chose « de précis à vous rapporter. Ma tâche est devenüe aussi délicate qu'importante, et j'avoüe « franchement, Monseigneur, que si je l'avois « prévüe je n'aurois pas eu le courage de m'en « charger. Ce qui me tranquilise, c'est que je « suis demeuré strictement dans les bornes de « vos instructions, et que si je n'ai pas converti « les ministres anglais, j'ai du moins laissé les « choses intactes. » (*Angl.*, t. 538, n° 73-197.)

1782. n'existait pas au contraire des dissidences dont il pouvait tirer profit pour l'Angleterre? Rien n'établit qu'on doive le penser[1]. En réalité, les États-Unis n'auraient plus une seule fois occupé les conférences, après les premiers mots dits à Bowood Park, si dans la conversation à vraiment parler décisive du 18 septembre lord Shelburne, avant de se rendre au Conseil, n'avait pas questionné Rayneval sur ce que nous donnerions ou refuserions d'appui à leurs demandes. Ils ne sont pas même nommés dans les articles écrits en dernier lieu sous la dictée et avec les observations des deux ministres. Rayneval a retracé ses réponses à leur sujet, réponses très sommaires et en tout semblables au langage que le gouvernement du roi n'avait cessé de tenir à La Luzerne depuis trois années à l'adresse du Congrès. Ce fut après avoir ramené encore sur le tapis Gibraltar, puis la Hollande, que lord Shelburne interrogea l'envoyé français. «Est venu enfin», porte le compte rendu de celui-ci :

Est venu enfin le tour de l'Amérique. Mylord Shelburne a prévu qu'ils auroient beaucoup de difficultés avec les Américains, tant par rapport aux limites que par rapport à la pêche de Terre-Neuve; mais il espère que le Roi ne les soutiendra pas dans leurs demandes. J'ai répondu que je ne doutois

[1] Lord Fitzmaurice, au contraire, a écrit dans la *Vie du comte de Shelburne* que le ministre anglais avait tiré de la réponse de Rayneval, rapprochée d'autres informations, la pensée que la dissidence existait et qu'il n'y avait qu'à s'en servir. Mais il n'apporte pas à son assertion une preuve, voire un indice, émanant de Shelburne ou datant de l'heure même. Vaugham, lui, a affirmé, fort longtemps après, que tel avait bien été le résultat de sa mission, résultat immédiat, qui plus est. Seulement, les écrivains américains sérieux accordent moins que de la confiance aux dires de Vaugham, qui sont ceux d'un agent désavouable cherchant à se donner de la qualité. — Lord Fitzmaurice, dans cette biographie du premier ministre de George III, s'est attaché plutôt aux généralités qu'à l'exactitude. Il suppose ou il affirme plus qu'il n'établit. Qui plus est, on peut se demander s'il a bien lu le rapport de Rayneval sur les entretiens de Bowood et de Londres, rapport dont il s'appuie cependant. Mais certainement il n'a pas cherché si, dans d'autres rapports ultérieurs, Rayneval ne s'est pas exprimé de manière à interdire d'interpréter les sentiments et les actes de lord Shelburne, en ce qui regarde la France, comme lord Fitzmaurice l'a fait. On trouvera plus loin une lettre du 25 décembre où lord Shelburne est disculpé chaleureusement, auprès de M. de Vergennes, de tout calcul ayant eu pour but de nous tendre un piège au moyen de la négociation américaine.

pas de l'empressement du Roi à faire ce qui dépendra de lui pour contenir les Américains dans les bornes de la justice et de la raison; et Mylord ayant désiré savoir ce que je pensois de leurs prétentions, j'ai répondu que j'ignorois celles relatives à la pêche, mais que telles qu'elles puissent être il me sembloit qu'il y avoit un principe sûr à suivre en cette matière, savoir, que la pêche en haute mer est *res nullius*, et que la pêche sur les côtes apartenoit de droit au propriétaire des côtes, à moins de dérogations foudées sur des conventions. Quant à l'étendue des limites, j'ai suposé que les Américains la puiseroient dans leurs chartres, c'est-à-dire qu'ils voudront aller de l'Océan à la mer du Sud. Mylord Shelburne a traité les chartres de sottises; et la discussion n'a pas été poussée plus loin, parce que je n'ai voulu ni soutenir la prétention américaine, ni l'anéantir; j'ai seulement dit que le ministère anglois devoit trouver dans les négociations de 1754 relatives à l'Ohio les limites que l'Angleterre, alors souveraine des 13 États unis, croyoit devoir leur assigner. Mylord Shelburne a beaucoup parlé de la révolution de l'Amérique; il l'a présentée comme notre ouvrage, et il a appuyé sur la perte énorme qui en résultoit pour l'Angleterre. J'ai répondu que la révolution américaine étoit l'ouvrage seul des ministres anglois, et qu'il n'auroit tenu qu'à eux que le Roi ne la favorisât pas; mais qu'il étoit un principe sacré en politique, savoir, qu'il valait mieux prévenir que d'être prévenu; j'ai rapellé tous les faits qui ont forcé le Roi, contre son inclination, à faire usage de ce principe. Mylord Shelburne n'a pas contesté ces faits; il s'est appésanti sur la conduite mal-adroite des ministres et surtout sur les imprudences et les incartades du lord Stormont. Cette matière nous a de nouveau conduits aux principes et au caractère du Roi. . . . . 1782.

Angleterre, t. 538, n° 65-138.

Non seulement lord Shelburne connaissait en ce moment-là les conditions de paix indiquées par Franklin à Oswald, et elles embrassaient toutes les ambitions américaines; mais, quinze jours auparavant déjà, celui-ci s'était vu autoriser à prendre comme point de départ des négociations celles mêmes de ces conditions sur lesquelles le premier ministre consultait Rayneval. Au moment de l'avènement du nouveau ministère, tandis que Grenville supportait mal, à Versailles,

1782. les rapports personnels d'Oswald avec Franklin, le confident du comte de Shelburne, avec qui seul la correspondance de l'Américain atteste que celui-ci voulait négocier, avait entendu l'énumération, formelle cette fois, article par article, des conditions qui devaient, les unes forcément, les autres opportunément, être le gage de l'établissement de la paix. Il y avait les points *nécessaires* et ceux qui étaient *conseillés* par Franklin à l'initiative de l'Angleterre. Comme le premier jour où celui-ci en avait parlé, ces points *nécessaires* étaient ceux qui avaient été déterminés par les dernières et impérieuses instructions du Congrès : complète indépendance, limites étendues à l'ouest, le Canada réduit pour le moins suivant les actes du Parlement de 1774 ou même d'après de plus restrictifs s'il en existait, liberté de pêcher à Terre-Neuve. Les points *conseillés* se résumaient dans la libre cession du Canada aux États-Unis en compensation des ruines produites par la guerre, afin de réconcilier plus fermement les deux pays, suivant que Franklin l'avait expliqué tout d'abord, puis dans un traitement de leurs vaisseaux, au sein des ports de l'Angleterre, égal à celui des vaisseaux anglais[1]. Des prétentions si faciles à étendre et dépassant déjà beaucoup l'idée qu'on s'était faite à Saint-James d'une existence future pour les anciennes colonies, ne préoccupaient-elles pas le ministre en vue du jour où son envoyé serait en présence des autres collègues de Franklin? N'était-ce point là le motif de sa question à Rayneval? On peut supposer qu'il en allait ainsi, et ne pas croire que lord Shelburne ait eu tout simplement pour but de nous tromper. Il est toutefois certain qu'une dépêche de Townshend avait, dès le 1er septembre, autorisé Oswald à négocier sur la base des conditions *nécessaires* de Franklin.

[1] C'est le 9 juillet que Grenville, venant pour la septième conférence, avait tout simplement annoncé à M. de Vergennes le changement du ministère; or deux lettres d'Oswald, portant les dates du 8 et du 10 du même mois, avaient apporté à lord Shelburne le récit des deux entretiens décisifs que l'émissaire anglais venait d'avoir avec Franklin. (*Record offices, France*, t. 557, fol. 359 et 371.) M. Bigelow a reproduit en note les parties importantes de ces lettres, dans les *Works of Franklin*, t. VIII, p. 119 à 123.

La rapide gradation avec laquelle le cabinet Shelburne accepta ces 1782.
propositions essentielles nous était-elle ou non due pour une partie? C'est un point qui paraît devoir rester obscur. Il y eut du moins des concomitances qu'il faut relever ici. Que, dans cette gradation, la modération et le détachement montrés par le gouvernement du roi en cas d'une négociation de paix fussent pour quelque chose, on ne le dirait pas sans vérité. Soit à cause de cela, soit en raison de la confiance inspirée par le langage de Franklin en faveur du rétablissement des anciens liens d'affection, soit par suite de la manière pressante dont Oswald conseillait déjà aux ministres de George III de se hâter de reconquérir moralement l'Amérique, les pouvoirs d'Oswald avaient été renouvelés le 25 juillet dans les termes de « négociation avec les colonies ou plantations », termes conformes à la délibération du Parlement d'où ces pouvoirs étaient nés. Mais on a vu M. de Vergennes et Franklin ne les trouver suffisants qu'en regardant à leur essence, et Jay les tenait pour inacceptables. Ils permettaient du reste au négociateur de garantir l'octroi de l'indépendance si ces « colonies ou plantations » insistaient, en exigeant d'elles de ne pas vouloir ensuite davantage[1], d'indemniser les sujets anglais violentés et de restituer les biens confisqués sur eux. M. de Vergennes ne jugeait pas entièrement sans raison que des pouvoirs libellés de cette manière laissaient, au fond, la latitude de faire, à tout prendre d'essayer, ce qu'ils évitaient de dire, ou, pour parler autrement, de négocier la paix sur le pied de l'entière indépendance; il avait donc engagé Fitzherbert à représenter cela à sa cour, ce qui pouvait bien porter un peu celle-ci à mettre, en définitive, les mots d'accord avec ce qu'ils donnaient à entendre.

D'autre part, Oswald adressait de nouveau, de Paris, des explications sur l'opportunité, sur la nécessité bien plus de saisir l'occasion. Dans une lettre qui accompagnait ses dépêches, le 17 août, il écrivait : « L'affaire américaine est à présent à ce point que l'indépendance

[1] Townshend à Oswald, le 1er septembre 1782.



1782. doit être accordée absolument et sans condition, autrement toutes relations ultérieures cesseront avec les commissaires, aussi bien que la négociation de M. Fitzherbert pour les traités étrangers. J'étais si bien convaincu que tel serait l'effet d'un délai, que j'ai promis de dépêcher exprès ce courrier sur ce sujet, avec mon opinion quant à l'obligation de souscrire à leurs demandes et en leur donnant toutes les assurances que je pouvais hasarder qu'ils n'auraient plus à craindre de retard ni de refus. » Aussi, lorsque lord Shelburne s'était senti la force d'oser le grand pas vers la France marqué par ses confidences au comte de Grasse, avait-il amené son souverain à placer la déclaration de l'indépendance en tête des conventions de paix, ce qui était reconnaître aux États-Unis le rang de nation. Ce n'était d'ailleurs qu'une manière moins étroite d'entendre et d'appliquer la délibération du Parlement grâce à laquelle les pourparlers avaient pu s'engager, et il faut dire que lord Shelburne n'avait pas attendu d'être premier ministre pour rechercher ce résultat; il mandait en ce moment même à Oswald que la résolution du 25 juillet était prise dans ce sens-là lorsque le cabinet Rockingham avait été dissous. Cette résolution du roi avait fait autoriser Oswald, le 1er septembre, à négocier avec les Américains sur la base des articles *nécessaires*[1].

Si ce ne sont pas les entretiens de Rayneval qui firent suivre au cabinet Shelburne jusqu'au bout la pente sur laquelle ses chefs s'étaient engagés, ils furent donc loin de l'en détourner. A le penser et presque à le dire, comme on le verra tout à l'heure, M. de Vergennes ne s'illusionna certainement guère. Les derniers rapports d'Oswald avaient d'ailleurs démontré plus encore l'avantage que trouverait son gouvernement à ne plus se retenir d'y glisser, la certitude que les objections de Jay cesseraient si les pouvoirs des négociateurs reconnaissaient formellement comme « États-Unis » les « colonies ou plantations ». Le

[1] Le 4 septembre, Oswald avait déjà donné à lire à Franklin la lettre du secrétaire d'État, et Franklin informé Rayneval. (*États-Unis*, t. 22, n° 51.) Des dépêches de Townshend des 10 et 11 septembre confirmèrent celle du 1er. (*Record office*, *France*, t. 557, fol. 549, 561, 579.)

19 septembre, en même temps que lord Shelburne et lord Grantham allaient fixer sur le papier avec Rayneval les points acceptables à la fois par le roi de France et par le roi d'Angleterre pour jeter des préliminaires de paix, les pouvoirs d'Oswald étaient rédigés à nouveau, précisaient avec détail que les treize colonies, qu'ils dénommaient l'une après l'autre à deux reprises, formaient « les États-Unis » et que le plénipotentiaire traiterait valablement avec le représentant ou les commissaires auxquels ces États ou un corps en leur nom en auraient donné le mandat[1]. Toutes ces circonstances avaient concouru ensemble au résultat. Décision difficile, paraît-il, que de se confier ainsi absolument à la parole des Américains; il avait fallu tenir pour assuré qu'ils traiteraient définitivement, sinon l'on assumait devant la nation une responsabilité écrasante. Lord Shelburne, écrivant le 23 septembre à Oswald pour l'aviser de ce parti décisif, ajoutait que « jamais plus grand risque n'avait été couru et que si l'opinion ne les soutenait pas il était juste qu'ils le payassent de leur tête ». 1782.

Depuis près d'un mois Rayneval avait rapporté à Versailles les témoignages les plus propres à laisser entrevoir la paix[2]. Des

[1] La minute de cette nouvelle commission d'Oswald, dans le registre du *Record office*, est sous la date du 19 septembre, et l'expédition signée de George III sous celle du 21; une copie remise ultérieurement aux Affaires étrangères est certifiée conforme par Oswald le 1er octobre. (*États-Unis*, t. 22, n° 77.)

[2] Rayneval avait été porteur de lettres de lord Shelburne et de lord Grantham à M. de Vergennes, toutes deux en français et montrant au ministre une considération et une déférence précieuses. Lord Shelburne, notamment, lui avait écrit, sur son papier intime: « Monsieur le Comte. — Monsieur Rayneval « m'a remis la lettre, que Votre Excellence m'a « fait l'honneur de m'écrire. J'ai eu depuis avec « lui plusieurs conversations sur les matières in« téressantes qui font l'objet de sa commission.

« Je prie Votre Excellence d'être assurée de la « satisfaction avec laquelle je me suis donné à « des entretiens qui puissent faciliter les moyens « de rétablir l'harmonie entre nos deux nations. « Je dois aussi la remercier pour avoir chargé « de ses sentimens Monsieur de Rayneval, qui « s'est expliqué d'une façon à me convaincre de « la bonne foi, à laquelle j'ai taché de répondre « avec une confiance réelle de ma part.

« Sur le sujet de sa commission Monsieur de « Rayneval fera certainement un rapport fidèle « à Votre Excellence de tout ce qui s'est passé.

« J'ai eu l'honneur de rendre compte au « Roi de tout et je ne sçaurois douter que les

1782. communications avaient eu lieu en conséquence avec Fitzherbert, avec Londres par l'intermédiaire de ce dernier, et pourtant les ministres du roi n'étaient instruits ni par Franklin ni par Jay de ce qui se passait entre Oswald et eux, autrement dit entre eux et le cabinet de Saint-James. Écrivant alors à La Luzerne, les Affaires étrangères n'étaient à même de lui donner aucune indication certaine sur les pourparlers qui se suivaient au nom de l'Amérique. Elles en faisaient la remarque avec regret, afin qu'il la portât au Congrès. Elles avaient du moins la satisfaction de l'informer combien nos relations avaient changé avec l'Angleterre et ouvert d'espérance. Après avoir répondu à divers objets et pourvu à quelques autres, on mandait à notre plénipotentiaire :

A Versailles, le 14 octobre 1782.

. . . .

Je vous ai informé par ma dépêche n° 39, M., de la situation où Mrs Franklin et Jay se trouvoient alors vis-à-vis de M. Oswald. Les objections qu'ils ont proposées contre la forme du plein-pouvoir de cet agent anglais jointes aux observations que j'avois faites de mon côté à M. Fitz-Herbert ont été prises en considération par le conseil de Saint-James. Il a été expédié un nouveau plein-pouvoir où les colonies sont nommées États-Unis; ce plein-pouvoir a été échangé contre celui des plénipotentiaires américains; ainsi cet article se trouve parfaitement en règle selon le désir et à la satisfaction du Congrès. On m'a assûré que les négociations sur le fond étoient entamées, et que le plénipotentiaire anglois étoit assez coulant; mais je suis hors d'état de vous rien dire de positif à cet égard, Mrs Jay et Franklin se tenant dans la réserve la

« réponses que lord Grantham a faites sur les « moyens d'acheminer les préliminaires de la « paix ne convaincue (*sic*) Votre Excellence pas « seulement de notre désir de la rétablir, mais « de la fonder sur les bases les plus durables.

« Je me flatte que Monsieur Rayneval me « rendra justice à l'égard de la confiance que je « lui ai marquée, et de mon désir de lui marquer toutes les attentions personelles qui n'étoient pas moins dues à son mérite qu'à la « recommendation flatteuse qu'il avoit l'avantage d'avoir reçue de Votre Excellence.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus grande « considération, Monsieur le Comte, de Votre « Excellence le très humble et très obéissant « serviteur. — SHELBURNE. — Londres, le « 21 septembre 1782. » (*Angleterre*, t. 538, n° 75-201.)

plus absolüe à mon égard : ils ne m'ont pas même encore remis copie du plein-pouvoir de M. Oswald. Je pense, M., qu'il sera utile que vous disiez cette particularité à M. Livingston, afin qu'il puisse, s'il le juge à propos, ramener les deux plénipotentiaires américains à la teneur de leurs instructions; mais vous aurez la plus grande attention de ne point présenter comme une plainte ce que je vous mande, et vous prierez M. Livingston de ne faire aucun reproche à Mrs Franklin et Jay, parce que cela leur donneroit du mécontentement, ce qu'il faut éviter; il suffira que ce Ministre les excite à nous marquer la confiance qui leur est prescrite, et qui est analogue aux liaisons qui subsistent entre le Roi et les États-Unis. 1782.

Les négociations viennent d'être liées par des propositions formelles avec la France, l'Espagne et la Hollande, et nous sommes dans l'attente des réponses de la cour de Londres. Il nous seroit difficile de les prévoir; tout ce que nous savons est que les dispositions du roi d'Angre et de son conseil sont aussi sincères que les nôtres : nous en avons la certitude, autant qu'il est possible de l'aquérir, par les entretiens qu'a eu avec les ministres Bques M. de Rayneval, que le Roi a envoyé en dernier lieu en Angre; cette mission n'a pas eu d'autre objet que d'aquérir des lumières sur les véritables intentions du ministère anglais indiquées dans des ouvertures qu'il nous avoit fait faire par une voie indirecte. Le premier objet des conférences de M. de Rayneval a été l'indépendance de l'Amérique, et l'expédition du nouveau pouvoir de M. Oswald met en état d'aprécier le langage qu'il a tenu sur cet objet. J'entre dans ce détail, M., parce qu'on aura appris en Amérique par les papiers-nouvelles le voyage de M. de Rayneval en Angre, et qu'il est possible que des mal-intentionnés cherchent à donner une fausse couleur à notre démarche.

. . . .

États-Unis, t. 22, n° 115.

D'où venait qu'à cette date M. de Vergennes écrivît dans ces termes? c'est que Franklin, cloué par la goutte ou par les accompagnements de la goutte, ne pouvait se mouvoir, et que Jay avait pris le premier rang dans les négociations américaines. L'attitude que le ministre n'avait pas tort de trouver étrange chez les représentants de l'Amérique avait là sa cause, et cette attitude arriverait à être beaucoup plus

étrange encore. On a dit parfois que les choses marchaient sans les hommes; ce que l'histoire montre, plutôt, c'est qu'elles entrent dans des directions regrettables, souvent, quand elles passent en d'autres mains que celles qui les menaient d'abord. Entre les mains du second commissaire américain, ces négociations avaient revêtu le caractère de l'hostilité et de l'intrigue envers la France, perdu celui d'égards pour elle et de démarches ou de vues concertées dont Franklin n'aurait jamais pensé à les faire déchoir.

ANNEXE DU CHAPITRE IV.

ENVOI ET CONFÉRENCES DE RAYNEVAL À LONDRES.

1. LE Cte DE VERGENNES À S. E. Mr LE Cte DE SHELBURNE.

A Versailles, le 6 septembre 1782.

Monsieur le Comte,

Mr le Cte de Grasse à son retour d'Angleterre a rendu compte au Roi de l'acceuil flatteur qu'il a reçû de V. Exce et des conversations qu'elle a bien voulu lui accordér. Il a raporté que discourant avec V. Ee sur la convenance de la paix pour toutes les nations, Elle s'étoit ouverte avec franchise sur les moiens qu'Elle estimoit les plus propres à concilier les intérests respectifs des parties belligérantes. M. le Cte de Grasse en a remis un aperçu qu'il assure conforme aux intentions que V. Exce lui a manifestées.

Le Roi croiant apercevoir dans ces ouvertures des moiens propres à facilitér une réconciliation, m'a autorisé a envoier à V. Exce une personne de confiance pour s'expliquér avec elle sur un objet aussi interressant.

Le choix de Sa Majesté s'est arrêté sur M. de Rayneval, secrétaire du Conseil d'État. Il est très instruit des affaires présentes auxquelles il travaille journellement avec moi, il possède toute ma confiance et j'espère qu'il méritera celle de V. Exce et ses bontés. Je la prie de ne pas le retenir longtems, sa presence ici étant nécessaire.

Je désire ardement que la commission dont il est chargé auprès de V. Exce puisse contribuer à la reconciliation générale et rétablir entre nos deux nations l'harmonie la plus durable. Ce seroit une satisfaction prétieuse pour moi de partager avec V. Exce la gloire de terminer un ouvrage aussi intéressant pour l'humanité.

Angleterre, t. 538, n° 53-113. (Minute de M. de Vergennes.)

2. RAYNEVAL AU Cte DE VERGENNES.

A Londres le 15 septembre 1782.

Monseigneur,

Je suis arrivé ici mardy à 8 heures du matin; mais je n'ai pas trouvé Md S., il



est à sa campagne à 95 milles d'ici. Je l'ai prévenu de mon arrivée; il m'a invité à l'aller trouver, je suis parti sans différer, et je suis de retour de ce soir. Je ne saurois trop me loüer, Monseigneur, de l'accueil que j'ai reçu, ni des marques de confiance que M^d S. m'a données; elle est une suite de la façon de penser que ce Ministre a à votre égard; elle ne vous laisse rien à désirer, et je crois qu'elle influera beaucoup sur les négociations. J'ai présenté votre lettre et la notte de M. de G. Cette note a été jugée inexacte à peu de choses près, en sorte qu'elle n'a pas pû servir de baze pour nos entretiens. Mais les dispositions de M^d S. pour la paix étant on ne peut pas plus sincères, ce ministre a exigé de moi que je discutasse avec lui les différents objets qui devront entrer dans la future pacification. J'ai commencé par prévenir M^d que je n'étois aucunement chargé de négocier, qu'il pouvoit juger par votre lettre que je n'étois autorisé qu'à m'assurer de ses dispositions relativement à la paix. Après avoir ainsi fixé l'objet de ma mission, je me suis rendu aux instances de M^d S. Nous avons passé article par article la notte de M. de G. Je ne vous transmets pas le détail de nos entretiens, je me réserve de vous en rendre compte, ainsi que M^d S. l'a désiré, lors de mon retour à Versailles; je me bornerai à vous observer, que ce premier ministre m'a parû bien disposé à l'égard des articles 1 et 2 (non compris Saint-Vincent); 3, 4, 5 (sauf à convenir du mode); l'article 6 a donné lieu à de fortes objections surtout relativement au Bengale; l'objet du 7e sera matière à discuter; le 8 a éprouvé la plus grande résistance; le 9, acclamé tel qu'il est rédigé; le 10 rejetté. Enfin M^d S. croit que nous n'avons aucun besoin de médiateurs. Vous voyez, Monseigneur, que les seuls articles 6 et 8 présentent des difficultés réelles; je ne sais si elles sont insurmontables; j'ai quelque espérance que l'on pourra s'entendre sur le 6e, mais je ne saurois prévoir quel parti on prendra à l'égard du 8e. Quoique j'aye eu défense d'entrer en aucune discussion sur les affaires de l'Espagne, j'ai néanmoins crû devoir prendre sur moi d'assûrer M^d S. que selon mes notions cet article sera une condition *sine qua non*, que le parti du Roi d'Espagne à cet égard est immuable, et que jamais le Roi n'entreprendra de l'en faire changer.

Le résultat de nos différentes conversations a été envoyé à Windsor. Le Roi a demandé que le rapport du tout lui fût fait mercredi; je serai informé de sa résolution le soir même, et j'ai grande espérance de pouvoir partir jeudy ou vendredi au plus tard. M^d S. désire faire une paix *stable*, et surtout de la faire promptement si l'on peut s'accorder. Je ne saurois trop vous dire, Monseigneur, combien ce ministre est disposé à vous marquer une confiance sans réserve, et il m'a donné des preuves sensibles de cette disposition. Je l'ai assuré que vous aviez la même à son égard et qu'il pouvoit regarder ma mission comme une preuve de cette vérité. Je suis per-

suadé que cette confiance réciproque acheminera mieux les affaires que toutes les négociations et tous les négociateurs du monde. Au reste, Monseigneur, je réserve beaucoup de détails pour vous en rendre compte lors de mon retour, ainsi que M^d^ S. l'a désiré : vous serez sûrement très satisfait des principes politiques de ce ministre, et, ou je me trompe bien, ou vous serez contents l'un de l'autre. Je ne dois pas vous laisser ignorer que M^d^ S. m'a assuré à plusieurs reprises et de la manière la plus expressive qu'ayant pris son parti pour la paix, il ne varieroit point quelqu'évènement qui puisse survenir; je l'ai assuré de mon côté que les évènements les plus heureux ne feroient point changer le systeme de modération et de justice que S. M^té^ a adopté.

Je suis avec un profond respect, etc.

De R.

Ce 16. — Je sors de chez le L^d^ G^m^, ses dispositions sont aussi bonnes que celles de M^d^ S. et leurs principes sont les mêmes.

Angleterre, t. 538, n° 66-185.

3. NOTTE CONFIDENCIELLE SUR LES MOYENS D'ACHEMINER LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX, REMISE AUX MINISTRES ANGLOIS PAR Mr GÉRARD DE RAYNEVAL, LE 16 7bre 1782.

1° Comme l'indépendance de l'Amérique est une chose convenue, il n'y a aucune remarque à faire sur cet objet;

2° Restitution de Sainte-Lucie et rétrocession de la Dominique;

Bien entendu la restitution reciproque des Grenades et de Saint-Vincent, Tabago, Saint-Christophe et Monferat, etc.

4° Un arrangement pour la pêche de Terre-Neuve; cette matière a été traitée consultativement avec Mr Fitz Herbert. Si les idées qui lui ont été proposées sont jugées impraticables, je suis persuadé que les raisons en seront pesées avec équité à Versailles;

Mr Fitz Herbert pourroit recevoir des instructions de traiter cet article. Il est bon pourtant de prévenir que la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve ne sauroit être comprise dans cette discussion.

5° Le Sénégal étant une ancienne

Mr Fitz Herbert peut être instruit de



traiter les moyens de faciliter à la France une traite des nègres.

Les instructions de Mr Fitz Herbert sur ce sujet pourroient porter sur les objets suivants :

Le Bengale sur le pied de 1763. Des moyens d'établir à Masulipatam un commerce libre et ouvert sur le pied de comptoir.

Pondichery et ses dependances, lesquelles restent à définir et expliquer par la négociation.

On pourroit convenir de cette proposition.

Aucune autorité n'ayant été donnée pour l'Espagne sur ses intérêts, il n'y a pas d'observation à faire, sinon que le sujet de Gibraltar, qui est actuellement entre les mains du Roi, ne peut être un objet de discussion.

M. Fitz Herbert peut recevoir des instructions pour ce que la Hollande pro-

possession de la France, elle demande à le conserver avec ses dépendances ;

6e Rétablissement de la France dans l'Inde sur le pied de 1754 ou indiquer une autre époque postérieure à 1749. La France ne prétend pas acquérir des territoires dans l'Inde ; elle demande seulement un arrondissement qui puisse assûrer la tranquilité de ses comptoirs et fournir à leurs depenses ;

7e Abrogation de toutes les stipulations relatives à Dunkerque ;

Espagne. — J'ai déclaré à l'égard du roi d'Espagne, que je n'étois autorisé qu'à donner les assûrances les plus positives de ses dispositions pacifiques, mais mon désir personnel de mettre Mylord Shelburne en état d'aprécier les moyens de promouvoir la paix, m'a déterminé à parler à Son Exce de l'intention du Roi Cque d'aquérir Gibraltar soit par conquète soit autrement ; et en présupposant que le seul intérêt de l'Angleterre dans la Méditerranée soit d'y avoir un point d'apui pour son commerce du Levant, j'ai dit que j'étois persuadé que de quelque manière que le Roi d'Espagne acquière Gibraltar, ce prince seroit disposé à assûrer à la Grande-Bretagne un point d'appui dans la Méditerranée.

La Hollande. — Il est naturel qu'elle demande la restitution de ce qu'elle a

poseroit. Le port de Trinquemalé cependant ne pourroit faire partie de la restitution.

La médiation est trop respectable pour que les cours belligerentes n'ayent pour elle tous les égards possibles; elle n'empêche pas le progrès de la négociation qui pourroit s'acheminer avec la France, et le Ministère britannique seroit sans doute porté à marcher d'un pas égal avec celui de la France à cet égard, perdu. La France facilitera cette restitution.

Il conviendra de faire connaître les intentions de Sa M^té^ Bq̃ue à l'égard des médiateurs.

Angleterre, t. 538, n° 68-189.

CHAPITRE V.

ATTITUDE ET CONDUITE DE JAY ET DE JOHN ADAMS À PARIS.

Pourquoi l'on pouvait induire des antécédents de Jay qu'il conviendrait pour négocier à côté de nous; froissement qu'au contraire il devait ressentir du son rôle manqué à Madrid; hâte qu'il manifeste à faire quelque chose à lui seul; il occupe le comte d'Aranda du traité avec les États-Unis qu'il avait été empêché d'entreprendre en Espagne. — Raisons qui rendirent sans doute Jay autre qu'il ne s'était montré dans son ambassade; ses premiers rapports avec Oswald; ses récriminations contre l'Angleterre et ses témoignages en faveur de la France; position inverse qu'il prit bientôt à l'égard de l'Angleterre, et en même temps à l'égard de M. de Vergennes. — Comment Oswald avait changé Jay en flattant chez lui le désir de se substituer à Franklin; qu'il n'y a pas à reprocher à lord Shelburne d'avoir voulu attirer les Américains sans tenir compte de nous, mais comme quoi Oswald y travailla, lui, au delà de la mesure. — Soupçons de Jay envers la cour de France; le voyage de Rayneval à Londres les confirme; un rapport intercepté de Barbé-Marbois les augmente. — Que Jay était pourtant, d'ancienne date, mieux instruit que personne des motifs de la conduite de la France; inanité de ses suspicions sur le rapport de Barbé-Marbois et sur les conseils qu'il reçoit de Rayneval relativement aux démarches suivies avec d'Aranda; opinion de M. de Vergennes quant à ce rapport; Jay trahit l'alliance en envoyant Vaugham dire secrètement à Londres de « couper le plus tôt possible la chaîne qui liait l'Amérique à la France ». — Premiers accords d'Oswald avec les commissaires; créances anglaises et indemnités; le Canada est passé sous silence; pourquoi M. de Vergennes n'eût sans doute pas contrarié les avantages accordés à l'Amérique si le détail lui en avait été confié; probabilité qu'il ne les ignorait pas autant qu'il l'expliquait à La Luzerne. — Réaction produite à Londres par l'échec des alliés devant Gibraltar; lord Shelburne obligé de revenir en arrière; Strachey est adjoint à Oswald avec mission de diminuer les concessions auxquelles a consenti ce dernier. — Arrivée de John Adams à Paris; antipathie qu'il y apportait contre la France et contre Franklin; sa brutale attitude envers celui-ci; il impose la formelle résolution de s'abstenir de communications avec Versailles; prévenances montrées par lui aux plénipotentiaires de Londres. — Mobile qui fit probablement agir Jay et John Adams; qu'ils n'honorèrent pas leur mandat et n'obtinrent pourtant à peu près rien de plus que ce qui avait été accordé tout de suite à la considération dont était entouré Franklin.

1782. L'intervention de Jay, en ce moment capital, projette sur le tableau des relations de la France de Louis XVI avec les États-Unis une ombre malsaine qu'il n'est pas loisible à l'historien de ne point traverser. On se rappelle Jay président du Congrès, impropre à

conduire, cédant sans caractère à l'impulsion, suivant à la fin la direction de Gérard parce que le cœur droit et le ferme esprit de celui-ci le dominèrent. Il eût semblé que des négociations à poursuivre en second rang, parallèlement aux nôtres ou associées avec elles, auraient convenu à cet esprit flottant, que deux années mal récompensées de séjour diplomatique à Madrid pouvaient laisser supposer formé à la mesure et à la patience. Le contraire s'était produit. Jay avait certainement espéré beaucoup du rôle qu'il venait d'avoir, et ce rôle était resté nul. En lui devait se sentir très froissé l'ancien homme nécessaire que le Congrès avait emprunté à la présidence de son État pour l'élever à la sienne, et envoyé après en Espagne comme à l'un des postes essentiels du moment. Quand il quitta ce pays, sa plume débordait de louanges pour la France, pour M. de Vergennes, pour Montmorin; elle était pleine d'expressions de reconnaissance et de flatterie pour leur accueil ou leur appui. Or il arriva visiblement pressé de faire quelque chose à lui seul, fût-ce l'opposé de ce qu'il trouverait entrepris. C'est pourquoi il voulait voir si vite le comte d'Aranda. Après avoir été malade trois semaines, en effet, il se mit à débattre avec l'ambassadeur espagnol, en vue du traité qu'il n'avait pu aborder à Madrid, les limites de l'Espagne et des États-Unis du côté de l'Ohio et du Mississipi. Qu'il ne fût pas parvenu à obtenir de M. de Floridablanca le moindre commencement d'examen, cela ne surprend point, étant donné le ministre; mais lui-même s'y était si peu prêté, qu'alors que ses instructions comportaient d'offrir le sacrifice de la navigation du fleuve pour obtenir l'assistance et le concours de l'Espagne, il s'était gardé d'en ouvrir la bouche parce que personnellement il était contraire à toute cession. 1782.

Qui Jay vit-il à Paris pendant sa maladie? Les anciens familiers d'Isart, d'Arthur Lee, de John Adams lors des séjours antérieurs de celui-ci ne formèrent-ils point son entourage? Le comte d'Aranda ne se plut-il pas à lui donner, sur la cour de Versailles et sur M. de Vergennes, les impressions malveillantes dont cet ambassadeur n'avait

1782. guère fait difficulté, surtout dans les derniers temps, de charger inconsidérément sa correspondance? Jay n'avait-il, après tout, sous la réputation de juriste et de discoureur à laquelle il devait sa notoriété, que la préoccupation de son succès personnel et nul sens politique hormis celui de l'égoïsme américain sans considérations ni mesure enseigné par les Adams? Le fait est qu'il se montra soudain tout autre que ministre du Congrès à Madrid il n'avait été. Les négociations à suivre à Paris avec l'Angleterre auraient donc pu échoir à des mains plus appropriées; or au moment important, Jay mit ces négociations pour moitié dans les mains de John Adams, que rendaient plus inopportunes encore l'étroitesse d'esprit de ce collègue, son amour-propre immense et les rancunes qui en provenaient.

Agir seul impliquait de penser différemment de celui des commissaires à la paix dont l'avis avait eu tout poids jusque-là : Jay n'eut garde de ne pas se signaler bientôt comme d'une autre opinion que Franklin. Si du terrain était déjà gagné à Londres et s'il risquait par là d'en faire perdre, il ne s'en inquiéta point. On ne voit pas qu'Oswald et lui se soient rencontrés avant le 7 août. Ce jour-là, sur le conseil de Franklin, l'Anglais alla l'entretenir du pouvoir encore incomplet qui venait d'être reçu de Londres. Du récit de leur conversation, envoyé le soir même à lord Shelburne[1], et d'autres qui eurent lieu postérieurement, il ressort que Jay accueillit Oswald avec des manières très engageantes, mais en politique entier qui se tient aux extrêmes par commodité de raisonnement, multipliant les objections de détail comme quelqu'un qui, involontairement ou non, se rend mal compte des choses, et s'étendant sur ces objections avec une crudité brutale autant qu'avec peu d'à-propos. Son premier mouvement fut de déclarer inadmissible que l'indépendance dérivât d'un traité, qu'il fallait que le Parlement la déclarât d'abord, solennellement, ordonnât que les troupes anglaises évacuassent les États-Unis et qu'après

[1] « Paris, 7 août 1782. » (*Record office, France*, t. 557.)

le roi publiât les ordres d'exécution nécessaires. Mesure assurément 1782.
trop sensible à l'amour-propre britannique pour qu'on la posât en négociation; Jay ne prétendit pas moins, un mois plus tard encore, en rédiger les lettres patentes et obtenir que sa rédaction fût envoyée à Londres[1]. Il s'était d'ailleurs répandu en récriminations dures contre l'Angleterre, contre la conduite de ses troupes, contre ses procédés envers la France lors du traité de 1763, en témoignages sur l'assistance qu'avaient trouvée en elle les États-Unis, sur la reconnaissance qu'ils lui devaient, sur l'obligation où ils étaient de ne point cesser la guerre tant qu'elle ne serait pas satisfaite; il compliqua plus que Franklin les conditions auxquelles l'Amérique pouvait accepter la paix; il sembla même mettre l'Espagne et la Hollande sous la protection des États-Unis, si bien qu'Oswald en conclut que les plénipotentiaires américains tenaient leur nation pour enchaînée aux belligérants du continent, pour leur arbitre entre eux et l'Angleterre, et manda que le sûr moyen d'arriver à la paix était de les détacher en les contentant.

Si l'on pouvait croire à la sincérité de Jay dans ces opinions excessives, on dirait simplement qu'il était mû par une adhésion mal raisonnée au système de Fox. En tout cas il ne tarda point à changer de terrain. A vouloir ainsi que l'indépendance fût d'abord déclarée, de sorte que les États-Unis vinssent au traité d'égal à égal, comme un État reconnu, Jay avait trouvé un biais pour amener à tout recommencer quant à l'Angleterre, et il le prit. Un biais, car en elle-même, la chose était une pure entité et ne pouvait rien ajouter aux clauses qui constitueraient le traité. Il se ménagea, par analogie, le même biais relativement à la France. Le 10 août, après la conversation avec M. de Vergennes sur ce que devait valoir pour eux la commission d'Oswald, il dit à Franklin que, en émettant l'avis d'entrer en négociations quand même, le ministre du roi ne leur avait rien moins conseillé que d'agir

[1] Rapport d'Oswald, du 15 août. (*Record office, France*, t. 557.)

1782. contrairement à la dignité de leur pays, et paraissait tendre à empêcher l'Angleterre de reconnaître l'indépendance avant d'avoir tiré des États-Unis tout le parti possible, c'est-à-dire établi la paix de manière à satisfaire l'Espagne, les États-Unis étant tenus de continuer la guerre jusqu'à ce que leur indépendance fût proclamée. A partir de ce moment sa plate-forme fut établie, si ce mot de l'Amérique actuelle peut être employé ici.

Oswald avait été un fonctionnaire politique. Occupé depuis d'intérêts commerciaux, il en possédait encore en Amérique, il connaissait le caractère des Américains : lord Shelburne l'avait choisi comme d'autant plus apte à la mission de débattre avec eux le rétablissement de leurs anciens liens. En ce négociateur, Jay avait affaire à plus forte partie que lui. Doué de patience autant que d'adresse, Oswald faisait tomber des raisonnements que Jay réitérait, mais qui ne se fondaient que sur des préventions cherchées. Il avait promptement reconnu, la lecture de sa correspondance n'en laisse pas douter, que la vanité de mener les négociations tout autant que Franklin, sinon à sa place, était le mobile de Jay ; il s'était donc appliqué à rencontrer l'Américain, et malheureusement, à partir de la fin d'août l'état de santé de Franklin rendit ces rencontres opportunes. En excitant chez lui le désir d'aboutir, il l'avait successivement amené à ne plus penser à d'autre soin qu'à briser les liens des États-Unis avec la France. On voit Jay renoncer rapidement à demander l'acte solennel de reconnaissance de l'indépendance qu'il exigeait d'abord du Parlement, puis à dicter au roi les lettres patentes qui en tiendraient lieu, puis à obtenir ces lettres patentes elles-mêmes, enfin se contenter de lire, dans les pouvoirs du plénipotentiaire anglais, le nom de « États-Unis » ouvertement donné aux treize colonies désignées chacune nominalement[1]. Des mots, en définitive, couvrant le peu d'importance qu'avait en réalité la chose !

[1] Voir les rapports d'Oswald, des 15-17, 17, 18 août et 10 septembre. Ces rapports ont été en partie reproduits en notes par M. Bigelow dans les *Works of Franklin*, t. VIII, et par M. Francis Wharton dans une dissertation de son *Digest of international law* (t. III, § 150).

Jay avait cédé à mesure que son importance lui paraissait grandir. 1782.
Oswald put annoncer le dernier résultat à son gouvernement le 10 septembre et contribuer ainsi, en même temps que les entretiens de Rayneval et de lord Shelburne à Londres, à l'établissement des nouveaux pouvoirs qui permettaient à la négociation d'avancer.

Le ministère Shelburne aurait assurément pris plaisir aussi bien qu'un autre à voir les Américains se jeter dans les bras de la Grande-Bretagne sans tenir compte de nous. Ses prédécesseurs n'avaient visé qu'à cela, preuve que bien du monde y attachait du prix. C'eût été sans doute une source de popularité, et s'il n'entrait pas dans les principes du cabinet d'en faire son but, il n'en eût pas dédaigné le bénéfice. Le secrétaire d'État des colonies pressait donc Oswald d'aboutir. Mais lord Shelburne et lord Grantham ne se montraient pas à Rayneval moins désireux d'aborder rapidement aussi la paix européenne; cela semble exclure chez eux toute intention désavouable. L'intention qui présida alors véritablement aux démarches dut être celle qu'inspira l'intérêt, c'est-à-dire celle de noyer promptement dans un horizon de pacification, de tranquillité, de vie politique et économique nouvelle, l'état de guerre et de sacrifices où l'Angleterre s'épuisait. La duplicité ne semble pas reprochable à lord Shelburne. Oswald, lui, qui avait accepté une mission et que sa correspondance laisse juger infiniment attaché à y réussir, n'avait pas été sans voir que la corde de la réconciliation avec la patrie commune, si persévéramment touchée en vain depuis cinq ans, et surtout celle d'une paix immédiate, qui délivrerait aussitôt l'Amérique des engagements dont elle était menacée si elle restait rivée à la France, résonnait singulièrement bien dans l'esprit de Jay; il ne s'était pas fait scrupule de porter le doigt sur cette corde. Il l'y avait mis, même, plus que n'autorisait que l'on s'y appliquât l'exactitude des dires dont il s'appuyait, et surtout plus que ne pouvait le permettre la confiance avec laquelle le gouvernement du roi avait donné aux commissaires américains la faculté de négocier librement à ses côtés. Il faut ajouter



1782. qu'en cela Jay tendit à l'Anglais des mains si empressées que celui-ci dut se sentir porté à les saisir, et c'est en quoi surtout fut regrettable l'état de santé de Franklin, qui ne rendait possibles avec lui que des communications rares et venant après coup. Du moins ce gouvernement, dont Oswald décriait par manœuvre les intentions et les actes, avait-il si positivement rattaché la satisfaction de l'Amérique à tout ce qui pouvait être effectué, que l'Anglais était contraint de l'avouer. C'est à notre sujet autant qu'au sujet des objections de Jay, que, répétant le 18 août ce qu'il indiquait déjà le 17 sur la nécessité d'adhérer aux demandes américaines, il insistait une fois de plus pour que sa cour les admît. « Elles doivent être exaucées, récrivait-il, soit pour l'Amérique en particulier, soit pour une pacification générale; rien ne peut être entrepris jusqu'à ce que l'indépendance soit assurée. » Ce qui est bien certain, dans tous les cas, c'est que Jay était complétement passé à l'Angleterre. La doctrine dont antérieurement Gérard avait signalé les dangers, « qu'entre un whig anglais et un whig américain il n'existait pas de différence, d'hostilité par suite », Jay l'avait sans scrupule pratiquée sous notre toit même et grâce à notre confiance.

La conversion de l'Américain suscita soudain chez lui des suspicions de toute sorte envers la cour de France, et il les a retracées lui-même avec passion dans un rapport ultérieurement adressé au secrétaire d'État Livingston[1]. Ayant connu on ne sait comment le départ de Rayneval pour Londres, ce départ devint à ses yeux une preuve flagrante de complot contre l'acceptation des clauses de l'Amérique par lord Shelburne, prit le sens d'une machination en vue d'écarter les plus précieuses, de retarder la paix afin de tenir dans sa main les États-Unis et, comme il l'avait dit tout de suite à Franklin, de

[1] « A Robert Livingston, Paris, novembre 17, 1782. » (Sparks, *Diplomatic correspondence*, t. VIII de l'édition de 1830.) — Ce rapport peut être pris pour une justification postérieure aussi bien que pour une relation de plénipotentiaire; justification parfois puérile qui devient simplement brutale quand se produit la difficulté de lui trouver des preuves.

peser par eux sur les négociations de la paix générale. Un billet de La Fayette à M. de Vergennes, le 10 septembre, indique que Jay et lui devaient venir le lendemain entretenir le ministre des négociations engagées. Si le marquis ne s'illusionnait pas (et le contraire pourrait être probable), non seulement Jay, en ce moment-là, se serait trouvé disposé à rendre le ministre du roi juge des conditions qu'avec Franklin il posait à Oswald; mais M. de Vergennes, bien plus, en aurait déjà parlé et s'y attendait[1]. C'est dans l'intervalle que Jay apprit le voyage de Rayneval, de sorte qu'il s'abstient d'aller à Versailles. Tout devint dès lors trahison à ses yeux. Rayneval, en partant, lui donna sur sa demande, au sujet de sa négociation avec Aranda, un avis quant aux limites des États-Unis et à la navigation du Mississipi. Naturellement cet avis était emprunté aux idées qui avaient toujours été, à cet égard, celles des Affaires étrangères. Jay n'y voulut voir qu'une démonstration de plus d'hostilité. Il en chercha une autre dans un rapport de Barbé-Marbois remontant au mois de mars, dont un duplicata avait été intercepté par les Anglais et que, pour l'engager davantage à venir tout de suite à la paix, on s'était empressé de lui faire fournir, du reste assez imparfaitement déchiffré et traduit[2]. Vues fausses d'un esprit que, pour l'excuser, on voudrait dire dénué d'expérience suffisante, ou étroit et s'abusant aisément; mais vues volontairement 1782.

[1] Voici le billet de La Fayette : « Paris, ce 10 septembre 1782. — J'espérois avoir l'honneur de vous voir aujourd'huy, Monsieur le Comte, et je devois de concert avec M. Jay, vous parler sur les scrupules qui embarrassent notre négotiation; nous vous porterons les instructions et les résolutions du Congrès, et votre opinion règlera la réponse des plénipotentiaires; mais nos extraits ne sont pas prêts, et d'après ce que vous m'avés dit, je ne vois pas d'inconvénient à retarder d'un jour cette consultation : c'est, je crois, demain, Monsieur le Comte, que M. Jay pourra se rendre à Versailles, et dans tous les cas j'aurai l'honneur d'y diner avec vous, et de vous porter l'hommage du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, votre très humble et obéissant serviteur, LAFAYETTE. — Ne prenés pas, je vous prie, la peine de me répondre. » (*États-Unis*, t. 22, n° 63.)

[2] M. F. Wharton, peu de jours avant sa mort, m'envoya le texte anglais du rapport de Marbois pour savoir s'il reproduisait exactement l'original. M. Wharton n'a pas lu ma réponse; la voici : le texte anglais n'est pas une altération, mais, par endroits, un à peu près seulement de l'original. Voir cet original au tome 20 des *États-Unis*, n° 129.

1782. imaginaires, plutôt, et sans justesse. Le 18 septembre, pour la première fois, il informa le secrétaire d'État du Congrès et de son désaccord absolu avec Franklin dans les conceptions qu'il s'était faites, lui, et de la révélation, à son sens accablante, de notre hostilité contre la pêche, les limites et le Mississipi, dévoilée par ce rapport de Barbé-Marbois. Il réclamait, en conséquence, le droit, pour les commissaires, de sauver les États-Unis d'un danger précédemment ignoré du Congrès, à savoir que « la cour de France ne laisserait pas l'Angleterre reconnaître leur indépendance avant d'avoir assuré ses propres intérêts, obtenu pour l'Espagne de chasser tout le monde du golfe du Mexique et leur avoir refusé de concert avec cette dernière puissance de s'étendre jusqu'au Mississipi[1] ».

Ces imaginations de Jay sont devenues pour les Américains un point d'histoire à élucider : il faut bien ici s'y arrêter. Si Jay ne se montrait pas là absolument oublieux du passé, il se servait du souvenir qu'il en avait pour interpréter de parti pris à l'encontre des aspirations des États-Unis les opinions soutenues, à Philadelphie, devant lui par le représentant de Versailles, chargé de rapprocher de ces États l'Espagne. Personne, y compris Franklin, ne pouvait être mieux instruit que lui des intentions auxquelles avait obéi la France et des nécessités que successivement elle avait dû accepter. Député, au début, c'est avec lui que correspondait intimement Silas Deane. Président trois ans après, il n'avait pas seulement vu se dérouler devant son siège les débats où ces intentions et ces nécessités avaient été le plus et le mieux montrées, les débats ardents de 1779 sur les conditions éventuelles de la paix; de la bouche émue de Gérard, il avait

[1] Sparks, *Diplomatic correspondence*, etc., édition de 1830, t. VIII. — Lord Fitzmaurice, convaincu par les dires de Jay, tient pour fort avantageux à l'Angleterre que le rapport de Marbois ait eu sur l'Américain tant d'effet. « Ce fut de l'argent bien placé, écrit-il, celui qu'on employa à faire arriver ce document aux mains de Jay, puisqu'il le détermina à abandonner la France. » Jugement inspiré par le patriotisme anglais, sans doute, mais un peu aux dépens de l'honorabilité de lord Shelburne ou de lord Grantham, étant donné le moment où la chose eut lieu.

entendu en outre, et non une seule fois, les raisons souveraines qui 1782.
obligeaient d'aller au delà du simple but de ne point aliéner l'Espagne, mais de rechercher son concours, fallût-il le payer. Qui plus est, il s'était rallié à ces raisons; il savait donc pleinement pourquoi, à Versailles, on pensait ainsi qu'on le faisait sur la pêche de Terre-Neuve, sur le Mississipi, sur les Florides, et comment ç'avait été dans l'intérêt de son pays. Il ne lui était jamais arrivé d'y trouver à redire étant ministre à Madrid et de se sentir empêché d'en savoir gré ou du moins de parler comme s'il en savait gré. Tout le temps qu'il s'était heurté en pure perte contre l'inflêchissable inertie du gouvernement de Charles III, il avait été en rapports intimes avec notre ambassadeur, il avait connu par lui les efforts que nous continuions à déployer à Philadelphie dans le même sens qu'auparavant, ceux qui étaient journellement déployés à côté de lui afin qu'on nous aidât à frapper des coups décisifs dont les États-Unis, somme toute, devaient profiter les premiers, et il avait assurément vu autant que d'autres que de l'accord formé enfin avec le gouvernement de Charles III provenait en partie l'évènement heureux qui permettait de négocier à cette heure.

Rien de ce qui pouvait se dire maintenant sur tout cela n'était donc de nature à paraître à Jay une découverte, et c'eût été le moins qu'ayant vécu deux années dans la diplomatie il jugeât de la portée des paroles soit écrites soit verbales, de leur rapport avec les choses ou les éventualités, et ne doutât pas que la correspondance de M. de Vergennes avec La Luzerne ne l'eût confidentiellement réservé. Si Jay prêtait de bonne foi au ministre du roi la préméditation d'abuser des États-Unis pour satisfaire l'Espagne, il fallait qu'en lui manquassent les notions de ce que se devaient entre eux des États alliés. Que l'on suppose la moindre réalité à la présomption qu'il exprima tout d'abord, est-ce que M. de Vergennes ne se serait pas empressé de saisir tous les moyens de différer les pourparlers américains? Est-ce qu'il n'eût point évité d'y pousser immédiatement Franklin, comme

1782. au contraire il s'y était prêté? Mais d'une part Jay n'eut garde de s'arrêter à ces réflexions, et de l'autre les raisonnements de Franklin ne l'avaient pas fait revenir. Ou il était inapte, tout légiste fût-il, à distinguer le fond de la forme, ou il s'y fermait de parti pris et ne voulait pas reconnaître que si Oswald acceptait, lui, le pouvoir que les deux commissaires présenteraient au nom du Congrès, ce serait l'aveu implicite que l'Angleterre tenait bien les États-Unis pour existants et pour indépendants.

Si le rapport de Barbé-Marbois avait la moindre valeur en lui-même, et ce n'était pas le cas, il s'expliquait de soi, après le débat qui s'était rouvert à Philadelphie il y avait six mois, tant avec La Luzerne qu'au Congrès, sur les instructions données aux commissaires. On se rappelle que, ce débat étant clos, le plénipotentiaire s'était rendu en Virginie. Marbois, s'emparant alors une fois de plus de la correspondance, avait paraphrasé à Versailles les dernières informations de celui-ci sur la recrudescence des ambitions américaines[1], au sujet desquelles ne s'était d'ailleurs produit ni un argument ni rien de nouveau, si ce n'est, de la part de La Luzerne et de son très incontinent secrétaire la pensée que nous ferions bien de brusquer par prévoyance l'expédition de Terre-Neuve, dont il avait été question à plus d'une reprise, et de la part du Congrès l'affirmation excessive de ces ambitions, puis les ordres formels par lesquels il les avait sanctionnées en retirant les tolérances contraires autorisées par lui précédemment. Le Congrès avait même passé une Résolution spéciale interdisant à Jay de consentir à Madrid aucune concession quant à la navigation du Mississipi; il ne se savait pas délivré de ce soin par le silence que de lui-même celui-ci s'était prescrit. C'est sur tout cela que roulait l'amplification de Marbois, et il en parlait très peu utilement, car dans sa dépêche du 12 août M. de Vergennes, qui avait, à cette date, tous les motifs de croire que les négociateurs des États-

[1] Voir *supra*, chap. II, p. 62.

Unis ne se cacheraient pas de lui, mais réclameraient son appui, au contraire, pour des désirs si peu en rapport avec la faible opinion qu'à tout prendre on devait concevoir à Londres de leurs facultés militaires, M. de Vergennes, parlant à La Luzerne du pli de l'intérimaire, se bornait à en dire : 1782.

Le S[r] de Marbois propose un expédient pour arrêter les espérances des Américains et les menées de M. Samuel Adams; mais le Conseil du Roi juge que comme nous ne sommes liés par aucun engagement, nous n'avons aucune mesure à prendre pour prévenir les clameurs et les reproches, et toute démarche de notre part tendante à ce but seroit au moins prématurée; d'ailleurs, nous avons du tems de reste pour nous expliquer lorsque la matière des pêcheries sera sérieusement discutée entre les plénipr̃es américains et le commissaire de la cour de Londres.

Quant aux inductions tirées des avis de Rayneval sur les négociations avec le comte d'Aranda, il n'y avait que le même oubli systématique de Jay pour expliquer la portée qu'il leur attribuait. A défaut de documents détaillés sur ces négociations[1], ce qui était arrivé peut plausiblement se supposer. Il était survenu d'abord un fait occasionnel fort à propos. Jay n'ayant montré rien de plus pressé que de s'aboucher avec l'ambassadeur d'Espagne, le gouvernement du roi, dont toute la correspondance antérieure indique assez qu'il tenait à ce que nous ne prissions aucune part à la discussion des prétentions caressées à Madrid, avait dû trouver une opportunité singulière à voir s'expliquer ensemble, sur les fondements de leurs droits prétendus ou sur leurs convenances, les deux parties que les circonstances plaçaient à ses côtés. Si elles ne s'entendaient pas, ce serait au moins une manière de savoir en quoi elles différaient, et dans quelle mesure aux conférences de la paix générale, nous pourrions nous employer avec avantage pour l'Espagne ou nous abstenir. Il est certain

[1] Il est probable que la correspondance du comte d'Aranda avec Madrid contient des indications à ce sujet; mais leur intérêt serait ici secondaire.



1782. que Rayneval n'eut point de mission officielle. C'est Aranda, paraît-il, qui le fit appeler, et les conversations se seraient engagées plus tôt, sans la maladie de Jay[1]. Des lignes de futures limites, tracées sur les cartes de l'Amérique, avaient été échangées entre les deux parties lorsque, le 10 août, Franklin et Jay furent reçus par M. de Vergennes; Jay montra ces cartes devant Rayneval, qui s'étonna de ce qu'il demandait tant. Après quoi les choses languirent parce que Aranda, qui s'était efforcé d'obtenir des concessions, avait refusé de s'engager sous prétexte qu'il manquait de pouvoirs, mais tenu à transmettre à sa cour des propositions américaines écrites, et parce que Jay avait alors allégué qu'il ne devait pas aller plus loin avec un plénipotentiaire se prétendant non autorisé à délivrer des propositions fermes.

Que le gouvernement du roi attachât en ce moment aux rencontres du comte d'Aranda avec Jay un autre intérêt que celui-là, il ne pourrait en être trouvé ni une preuve ni un indice. M. de Vergennes expliquait au contraire à La Luzerne, le 12 août, qu'il se dégageait absolument de ce débat, et après il n'en fut plus question. « Je ne sais », écrivait-il :

Je ne sais, Monsieur, où en est la négociation entamée à Madrid par M. Jay; vous pourrez juger par là, que nous n'y intervenons pas, et cela nous convient d'autant mieux que, selon toutes les aparences, les deux parties auront bien de la peine à s'accorder sur le partage des territoires qui sont à l'Est du Mississipi et de l'Ohio. Nous garderons le silence le plus absolu jusqu'à ce que nous soyons invités à prendre connoissance de la discussion, et à en dire notre sentiment; vous voudrez bien, Monsieur, continüer à en faire autant de votre côté.

[1] Nous nous guidons ici sur le récit du commissaire américain, à défaut d'autre document, quoique ce récit, écrit trois mois après, soit conçu avec l'intention visible de grouper les détails et les circonstances de manière à montrer en lui un négociateur sagace, avisé, et un grand citoyen, qui avait sauvé les États-Unis du péril de perdre ce à quoi ils tenaient le plus. Jay, dans ce rapport, allait jusqu'à tâcher de rendre sensible que, dans les relations avec Oswald, c'est lui, non ce dernier, qui avait eu l'initiative des propositions.

Cependant, Jay fut engagé par Rayneval, le 4 septembre, à venir causer encore de ces questions espagnoles chez lui le lendemain[1]. En cela, nous semble-t-il, le gouvernement du roi eut le but que nous supposions il y a un moment. Un but fort avouable; Rayneval engagea l'Américain à adopter des propositions à l'appui desquelles il avait préparé les observations écrites que celui-ci lui avait demandées, puis, le jour d'après il les lui adressait avec l'avis que le caractère d'ambassadeur du comte d'Aranda autorisait pleinement à lui faire des offres, et il engageait l'Américain à voir si ces observations ne présentaient pas la meilleure solution[2]. Que ces avis, donnés d'ailleurs uniquement à titre de conseils et en prenant soin de le dire, ne différassent point de ceux dont Jay avait entendu maintes fois l'expression antérieurement, cela ne pouvait ni sembler singulier ni paraître suspect; Rayneval discutait les ambitions américaines et celles de l'Espagne d'après le droit public et d'après l'intérêt des deux nations. L'indice d'un but, s'il faut en chercher un en dehors de la suite pure et simple d'une affaire à laquelle Aranda et Jay avaient appelé Rayneval, c'est qu'à la 1782.

[1] Jay a inséré dans son récit la copie du billet d'invitation.

[2] Ces observations, que Rayneval appelle un *mémoire*, se trouvent, avec la lettre d'envoi à Jay, au tome 22 des *États-Unis*, n[os] 57 et 55, et il y en a un résumé exact sous le n° 92. On lit en marge de la pièce qu'une copie en a été expédiée plus tard à La Luzerne. Voici la lettre d'envoi en date de Versailles le 6 septembre : « J'ai l'honneur, M., de vous envoïer, « comme vous l'avez désiré, mes idées personnelles sur la manière de terminer vos discutions de limites avec l'Espagne; je désire « qu'elles vous paroissent dignes d'être prises « en considération. — J'ai fait réflexion, M., « sur ce que vous m'avez dit hier du défaut de « pouvoirs de M. l'ambassad[r] d'Espagne. Vous « ne sauriez, selon moi, mettre cette raison en « avant pour vous dispenser de traiter avec cet « ambassadeur sans l'offenser et sans contredire les premièces démarches que vous avez « faites vis-à-vis de lui. Cette réflexion me « conduit à vous conseiller, M., de revoir M. le « C[te] d'Aranda, et de lui faire une proposition « quelconque sur l'objet dont il est question : « celle qui résulte de mon mémoire me semble « la plus propre à effectüer une conciliation « raisonnable, mais c'est à vous à juger si je « me trompe, parce que vous seul avez connaissance des titres que les États-Unis peuvent « avoir pour étendre leurs possessions aux dépens des nations que l'Angre elle-même a reconnues pour indépendantes. Au reste, M., « quel que soit l'usage que vous croirez devoir « faire de mon mémoire, je vous prie de le regarder au moins comme une preuve de mon « zèle et de mon désir d'être utile à la cause « de votre patrie. »

1782. lettre d'envoi il y avait ce *post-scriptum* : « Comme je serai absent pendant quelques jours, je vous prie d'adresser votre réponse à M. Hennin. » La mission de Rayneval était alors décidée; on avait dû, en conséquence, essayer de remettre en rapport Jay et Aranda. En abordant le chef du cabinet de Saint-James au sujet de la paix générale, il importait de connaître en quoi l'Espagne et les États-Unis pouvaient définitivement s'accorder. C'est pourquoi, le matin du départ de Rayneval, un entretien de trois heures avait eu lieu à Versailles avec Aranda. Il fallait évidemment savoir que dire au sujet de cette puissance ou pour elle, et l'on en a la preuve claire dans le récit des conférences de Bowood Park et de Londres.

Mais, ici comme là, Jay avait besoin de ne trouver que machinations contre les États-Unis. Pour lui, Rayneval n'avait pu écrire que sous la dictée de son ministre, aller à Londres qu'après être convenu avec Aranda « d'empêcher ces États de s'étendre jusqu'au Mississipi, de posséder la navigation du fleuve, de rien recevoir de l'Angleterre en territoire au-dessus du 31° degré de latitude, certainement rien au nord de l'Ohio, et pour faire résoudre en faveur de l'Espagne ou, en tout cas, en faveur de la Grande-Bretagne, toutes les autres contestations de la cour de Madrid avec eux ». Complaisant sans mesure dans les imputations, il n'avait même pas douté que si les pouvoirs nouvellement rédigés pour Oswald le 25 juillet, et le commentaire qu'en avait apporté la dépêche de Townshend du 1er septembre, pouvoirs dans lesquels, pourtant, on allait jusqu'à ne pas marchander l'indépendance et à prendre les propositions *nécessaires* de Franklin pour base de négociation, n'avaient pas littéralement reconnu les Colonies comme « États-Unis », c'était l'effet d'une manœuvre de M. de Vergennes sur Fitzherbert. Il ne vit pas la moindre difficulté, un jour, à tâcher de convaincre Oswald que M. de Vergennes leur faisait soustraire leurs papiers. Même La Fayette lui fut suspect, tenu par lui tout simplement pour l'instrument de M. de Vergennes; pensant produire à lui seul le résultat qu'il recherchait, il avait, sans le

dire à Franklin, qui y eût été probablement contraire, remis à l'Anglais, pour en user à Londres, toutes les instructions du Congrès. 1782.

Dans ces dispositions passionnées, Jay commit délibérément, et en s'y admirant quoiqu'en se cachant de Franklin bien plus que pour le reste, un acte de trahison pure et simple qui fut en fait de peu d'effet, mais duquel il en espérait un grand, et il n'a pas manqué de le lui attribuer. Le compagnon officieux qui avait été accolé à Laurens en Hollande, l'Anglais Vaugham, se tenait autour des Américains, feignant à Londres d'être très considéré de Franklin, offrant à Paris ses services, se vantant d'intimité avec le cabinet anglais, même de correspondance confidentielle avec lord Shelburne. C'était son rôle; mais Jay crut absolument en cet agent interlope, dont lord Shelburne a dit plus tard qu'il ne lui avait pas fourni un seul renseignement appréciable[1]. Il expédia le personnage à Londres pour y faire part en lieu utile des sentiments exprimés à Oswald au sujet des pouvoirs qu'il fallait donner au négociateur anglais, mais par-dessus tout pour démontrer, dans des termes sans scrupule qu'il lui remit par écrit et qu'il envoya plus tard aux États-Unis afin de s'en attribuer le mérite, l'avantage qu'aurait l'Angleterre, en « coupant le plus tôt possible la chaîne qui les liait à la France et en profitant de leur désir de traiter », d'empêcher que cette dernière puissance, « sous sa modération affectée », ne rejetât la reconnaissance de l'indépendance jusqu'à la conclusion de la paix générale. Sans que les intérêts de l'Espagne fussent satisfaits, Vaugham devait recommander d'admettre tout ce que les Américains voulaient du côté du Mississipi, du Canada, à Terre-Neuve; Jay appelait cela « prendre en définitive, à leur égard, une politique décidée et virile ». Il n'a pas un moment mis en doute que les

[1] M. de Vergennes put en penser autant de ceux qu'il eut successivement à Londres dans le même moment. Leurs rapports, mêlés à la correspondance de cette époque aux Affaires étrangères, apprennent suffisamment combien était mal placée la dépense qu'ils coûtaient. M. de Vergennes le constate d'ailleurs lui-même dans un billet de sa main au sujet d'un sieur Thurne, qu'on lui faisait chèrement entretenir autour des hommes politiques de Londres et autour du cabinet de Saint-James. (*Angleterre*, t. 539, n° 74; 12 décembre.)

1782. États-Unis n'aient dû à la félonie dont il avait pris pour instrument l'agent Vaugham, la rédaction des pouvoirs écrits pour Oswald, le 19 septembre, à la suite des entretiens de lord Shelburne et de lord Grantham avec Rayneval[1].

C'est le 5 octobre seulement que quelque chose fut « entrepris », pour parler comme Oswald, entre les commissaires du Congrès et ce dernier. Les propositions *nécessaires* de Franklin avaient exprimé tout ce que demandait le Congrès : Jay ne trouva à y mettre sa marque qu'au sujet des frontières de la Nouvelle-Écosse avec la Nouvelle-Angleterre; il voulait les déterminer autrement. Oswald se dit sans pouvoirs à ce sujet, de sorte qu'il eût fallu en attendre de spéciaux si Franklin n'avait pas fait accepter que la question fût réservée à une commission qui la discuterait après la paix. Oswald consentit donc à envoyer à sa cour le projet de préliminaires ainsi préparé, et à en appuyer l'adoption. Franklin, qui put commencer alors à reprendre sa correspondance de ministre des États-Unis, donnait à Livingston, le 14 octobre, l'analyse de ce projet dont, à défaut de sa main, celle de Jay avait écrit le texte. Oswald n'en avait pas laissé passer la rédaction sans reparler des indemnités que l'Angleterre réclamait pour ses partisans américains. Dans cette affaire des indemnités, il s'agissait de deux sortes d'intéressés : d'abord des Anglais qui avaient vu abolir à leur égard toute dette des Américains dès le commencement de la révolution; ensuite des partisans de l'Angleterre aux États-Unis, des

[1] Le rapport adressé par Jay à Livingston le 17 novembre, contient ou le texte ou une seconde édition de son exposé au cabinet anglais. C'est un acte de forfaiture politique, tout uniment, la vente de l'amitié de son pays et l'abandon de son allié à l'ennemi commun de la veille. Et Jay offrait cela avec des raisonnements raffinés sur le prix que l'acheteur trouverait au marché! — Remarquons ici que la question des limites et celle du Missisipi étaient décidées quand Jay écrivit ce mémoire, plein de suffisance et d'inutile étalage diplomatique. Il lui fut facile d'y dresser les choses de manière qu'elles parussent découler de son action personnelle. Mais il n'y a de trace nulle part que le 11 septembre, date de l'envoi de Vaugham à Londres, personne, excepté Franklin, eût encore traité ces sujets comme Jay le faisait là. Il était purement et simplement l'écho de son collègue.

« loyalistes », dont la dépossession avait été prononcée soit qu'ils se fussent réfugiés au dehors soit qu'ils eussent été un peu partout les auxiliaires des généraux de la Grande-Bretagne, qu'ils eussent soulevé les Indiens, formé des corps ou combattu dans l'armée anglaise. Toutefois, on avait simplement mentionné la demande d'Oswald, Franklin l'explique, lui et Jay ayant tout d'abord déclaré que les mesures sur lesquelles l'Angleterre fondait ses réclamations étaient émanées des divers États, en sorte que le Congrès n'avait qualité ni pour les abolir ni pour stipuler quoi que ce fût à leur sujet. Mais quelque chose d'entièrement absent de ce projet, c'était une trace quelconque de l'idée de cession du Canada, sur laquelle peu auparavant Franklin fondait en partie ses conceptions de l'existence future des États-Unis. Au rapport d'Oswald, il l'en entretenait antérieurement dans toutes leurs rencontres. Le 13 août encore, après la première entrevue de ce dernier avec Jay, il lui avait fait de cette cession une sorte de condition essentielle pour la réconciliation des deux pays et pour leur paix commune ultérieure[1]. Pourquoi était-elle passée sous silence? Ni Franklin ni Jay ne l'ont dit, ni J. Adams, qui l'avait d'abord approuvée. On ne voit d'ailleurs nulle part que Jay s'en soit un seul moment inquiété et qu'Adams ait trouvé à propos d'y attacher de l'importance : il n'en fut plus parlé[2]. 1782.

Franklin écrivait donc, lui, son rapport à Livingston juste à l'heure

[1] Rapport d'Oswald du 13 août. — « ... Le « Docteur revint à la fin sur le Canada, comme « il le faisait ordinairement à chaque occasion « favorable, et dit qu'il n'y aurait ni voisinage « paisible, ni bons rapports tant que cette « contrée limitrophe des États-Unis sur une si « grande étendue serait sous un autre gouver- « nement que le leur. Je lui répondis que je « sentais la valeur de ces raisons, mais que « n'ayant point d'ordres à cet égard c'était une « matière à examiner plus tard. » C'est là, dans les pourparlers de la paix, la dernière mention de la question de cession du Canada qui se trouve dans les documents dont l'histoire dispose à l'heure actuelle.

[2] M. Francis Wharton (*Digest of international law*) s'est appliqué, avec peu de fondement, nous semble-t-il, à établir que Franklin avait beaucoup avancé la cession du Canada par l'Angleterre et l'aurait aisément menée à fin, si le peu de souci que s'en firent Jay et John Adams n'eût pas écarté des négociations dernières cette grande conception de leur collègue. Jusqu'à production de documents nouveaux, on pourra



1782. où M. de Vergennes exprimait aussi sa surprise de l'ignorance dans laquelle les commissaires américains laissaient le gouvernement du roi. Mais les négociations de ces derniers n'étaient encore qu'en chemin, et hormis d'apprendre qu'elles portaient positivement sur la totalité des ambitions dont le ministre était déjà avisé par les courriers de Philadelphie, le gouvernement du roi ne se serait pas trouvé informé de choses qu'il ignorât si Jay ne lui eût point caché leurs affaires. Comme, ni auprès de lord Shelburne par Rayneval, ni auprès de Grenville, ni auprès de Fitzherbert, ni avec Franklin il n'avait fait de tentative pour empêcher d'aller jusqu'aux points acceptés par le négociateur de lord Shelburne; comme il n'avait voulu éviter qu'une chose, l'obligation d'en assurer le bénéfice à nos alliés, on peut affirmer qu'il n'aurait rien objecté de bien sérieux. Il en savait sans doute plus qu'il ne l'indiquait à La Luzerne, puisqu'il mandait que « le plénipotentiaire anglais était très coulant ». Ne fût-ce que par La Fayette, en effet, qui ne quittait guère Jay et Franklin en même temps qu'il entrait librement à Versailles, ce qui se passait devait être

bien, comme M. Wharton, se persuader qu'il en aurait été ainsi, mais on ne saurait en aucune manière l'établir. J. Adams s'était borné à répondre à Franklin, lorsque celui-ci l'instruisit de sa première conversation avec Oswald, « qu'il serait très avantageux d'obtenir le Canada si c'était possible et si cela allait à la France ».

L'auteur de la *Vie du comte de Shelburne* a cherché à amoindrir la part de responsabilité que les historiens voudraient peut-être attribuer à ce dernier, d'avoir amené les commissaires américains à traiter clandestinement avec l'Angleterre, tandis qu'il négociait avec la France et que celle-ci se fiait aux plénipotentiaires du Congrès. De ce que Franklin n'ignorait point l'opposition de la France, bien manifestée par la correspondance antérieure de M. de Vergennes, aux tentatives ourdies contre la possession du Canada par l'Angleterre, lord Fitzmaurice a induit la pensée, chez le ministre des États-Unis à Versailles, de conclure la paix séparément dès le premier jour où il s'entretint avec Oswald. C'est une assertion nullement justifiée contre la loyauté de Franklin. Celui-ci avait certainement l'idée qu'il déterminerait la cour de France en faveur de la cession si l'Angleterre la faisait. On peut affirmer, d'après les antécédents et d'après la suite, qu'il n'eût pas traité sans avertir cette cour s'il avait pu conduire la négociation jusqu'au bout. L'opinion dernière de M. de Vergennes sur la possession du Canada n'avait pas été cachée à La Luzerne; on a vu le ministre lui écrire que, si les Américains se procuraient cette province, il faudrait bien la leur laisser, quelque déplaisir qu'en eût l'Espagne. Est-il bien improbable que Franklin connaissait cette opinion du ministre du Roi?

rapporté. Des lettres écrites alors par le marquis à Washington et à Livingston[1] montrent qu'il était assez au courant pour que, avec son dévouement à l'Amérique, il entrevît, en tout cas, ou il supposât avec exactitude ce qu'elle gagnait. D'ailleurs M. de Vergennes prévenait La Luzerne contre « les interprétations malintentionnées » qui seraient peut-être données au voyage de Rayneval à Londres : probablement il en courait à Paris. Le ministre ne chercha néanmoins à rien arrêter. Ce n'était plus l'étendue des concessions qui le préoccupait, en tant qu'elles n'empiéteraient pas sur nous, mais l'intérêt des Américains à n'être pas abusés par des lenteurs et le nôtre à ne pas nous voir désarmer contre les dispositions possibles de l'Angleterre, par un traité qui serait conclu en dehors de nous. Ni une représentation à leur adresse, ni une observation à Fitzherbert ne partirent du cabinet de M. de Vergennes, dont assurément la parole eût eu alors beaucoup de poids. 1782.

Décidé au point où les dépêches de Townshend avaient montré qu'on l'était à Londres, on fût rapidement arrivé à la paix si la situation militaire n'eût pas changé. Mais tandis que Rayneval rentrait à Versailles, la nouvelle que les armes de l'Espagne et de la France avaient échoué contre Gibraltar avec de grandes pertes, était venue apporter aux adversaires des concessions une autorité que la victoire de Rodney n'avait pas suffi à leur rendre. Le 12 septembre, au moment de succomber sous une attaque de formidable apparence, quand l'invention de batteries flottantes par un officier français semblait ne plus permettre de résister, la place s'était débarrassée de ses assaillants en incendiant leurs vaisseaux. L'amiral Howe, alors en mer pour ravitailler encore ce rocher si tenacement défendu, avait su profiter du désastre pour lui apporter abondamment, une fois de plus, les moyens de subsister et de combattre. La réunion des troupes de terre et des vaisseaux de la France et de l'Espagne avait produit,

[1] *Mémoires et Correspondance*, en tête du tome II.



1782. comme précédemment, beaucoup de désaccord; de la présence des princes du sang au siége était né plus de recherche des plaisirs de cour et plus de rivalités que d'application à réussir : on se sentait donc à Londres une force nouvelle. L'opinion publique s'exaltant par suite, George III n'était pas le dernier à revenir à des dispositions moins favorables que celles dont Oswald donnait le conseil et qu'il avait laissé espérer aux commissaires. Le cabinet dut céder à ce mouvement. En obligeant son négociateur à reprendre ses dires, il l'aurait déconsidéré; lord Shelburne expliqua confidentiellement à Oswald la nécessité où se trouvait son ministère de reculer, et il lui adjoignit un second, Strachey, en ce moment sous-secrétaire d'État de lord Grantham, avec mission de réduire la portée des propositions jusqu'alors admises et, surtout, d'obtenir les indemnités demandées pour les partisans dépossédés de l'Angleterre.

John Adams s'était décidé à quitter les Pays-Bas. On le voit à Paris le 26 octobre, et préoccupé tout d'abord non des négociations de ses collègues, mais uniquement de se faire habiller et accommoder au dernier goût; il va jusqu'à le dire dans ses mémoires et à l'indiquer comme une nécessité caractéristique en France, se souciant peu, en jetant sur la nation ce petit ridicule, de se demander si ce n'était point grâce aux sacrifices de cette nation singulière qu'il lui était donné d'être en ce moment non plus un rebelle, mais un plénipotentiaire, et de venir, libre et respecté, traiter avec des plénipotentiaires anglais[1]. A la vérité, il pouvait penser n'avoir pas besoin

[1] « . . . . . La première chose à faire à Paris « est toujours, porte le journal de John Adams, « d'envoyer chercher un tailleur, un perruquier « et un cordonnier; car cette nation a établi « une telle domination sur la mode que ni « habits, ni perruque, ni souliers faits en tout « autre lieu ne sont de mise à Paris. C'est une « grande partie de la politique de la cour de « conserver et d'accroître cette influence natio« nale sur *la mode*, parce qu'elle occasionne un « immense commerce entre la France et les « autres parties de l'Europe. » Les puritains de la Nouvelle-Angleterre se plaisaient à ces étrangetés d'opinion sur le peuple français. Le comte d'Estaing, on peut s'en souvenir, écrivait qu'il aurait quelque peine à leur persuader que nous n'étions pas « un peuple de gens maigres toujours en danse ».

de se hâter; il connaissait les idées qui avaient dirigé Jay et il les approuvait. Celui-ci, qui l'en avait informé tout de suite, était encouragé par lui dès le 13 août à ne rien accepter tant que la reconnaissance des États-Unis ne serait pas formelle, «ne se prenant aucunement, écrivait-il, comme le commissaire d'un quatrième État contre l'Angleterre ni d'une Colonie d'Amérique», autrement dit ne voulant servir en quoi que ce fût à la France ni à aucun autre État, se méfiant de tous et entendant bien ne s'inquiéter que des États-Unis. 1782.

On n'a d'ailleurs pas à chercher ce que comptait faire entre ses collègues ce nouvel arrivé; l'incroyable supériorité qu'il s'attribuait sur tout le monde et l'inimitié dont sa jalousie native le remplissait lui ont dicté un journal où toutes ses intentions sont marquées. Il n'était pas à Paris depuis deux jours que, mis au courant chez Jay de ce qui s'était passé[1], il se promettait de se montrer l'adversaire de Franklin et d'être ainsi une sorte d'arbitre, ou plutôt le maître, entre Jay et ce dernier. Le Congrès lui avait conféré le rang de premier plénipotentiaire; mais le premier, moralement, c'était toujours Franklin, et il le sentait trop pour que, même au moment d'une négociation si décisive, il ne fût pas remué, prévoyant le grand renom qu'elle procurerait, par le souvenir du froissement qu'il ressentait de leur précédent voisinage. Il n'alla chez Franklin que le 29. Il était déterminé à le mettre à l'écart et il le fit durement. A peine entré, il lui déclara être de l'avis de Jay dans tous les désaccords que ses deux collègues avaient eus entre eux; il approuva l'envoi de Vaugham à Londres, il soutint Jay dans la proposition, immédiatement résolue, de continuer les négociations sans informer aucunement du caractère qu'elles prendraient le ministre du roi. Maintenant qu'il n'avait plus besoin de la France aux Pays-Bas et qu'il s'agissait, pour humilier Franklin, de nous manquer de foi au nom des États-Unis, l'antipathie qu'il nourrissait au fond pour nous lui était un auxiliaire

[1] Sa première visite avait été pour Mme Isart, cela seul indique les inspirations qu'il recherchait et qu'il était disposé à suivre.

1782. naturel. Dans l'esprit de Franklin, en effet, la pensée d'opérer de concert avec nous avait seule existé. Non seulement Adams prit ainsi position, jetant brutalement Franklin entre l'amour de son pays et l'amour-propre, mais deux semaines passèrent sans qu'il rendît visite à M. de Vergennes. Le ministre ne l'aurait peut-être pas vu s'il ne l'eût fait avertir[1]. Bien plus, le matin du 29, jour où les conférences se rouvrirent, il avait montré chez Jay à Oswald et à Strachey, sur la question des indemnités, les dispositions les moins semblables à celles de Franklin, au point, lui-même le rapporte, de combler de joie les plénipotentiaires anglais, et il manifesta alors ces dispositions de nouveau. Voilà comment lui et Jay suivirent ensemble la prescription du Congrès, d'agir d'après les conseils de la cour de France.

Pour avoir rempli si peu conformément au mandat dont il procédait un rôle diplomatique d'autant de gravité présente et de conséquences ultérieures si sérieuses, Jay et Adams n'ont donné d'autres raisons que leur impression personnelle ou leurs suspicions; on ne saurait ne point se demander s'ils n'obéirent pas à des mobiles différents de ceux qu'aurait excusés une conception du but et des clauses de la paix autre que celle de leur collègue, voire contraire, ce qui eût été dans leur droit. Jay imprima cette direction; ne fut-il pas inspiré avant tout par la pensée d'enlever à son profit à Franklin le mérite, aux yeux des États-Unis, de conclure la paix avec l'Angleterre? Il ne connaissait point jusqu'à ce moment le doyen de l'indépendance américaine, et il n'en était connu que par l'échange de quelques lettres pour se faire aider par lui à sortir de l'humiliation politique qu'il subissait à Madrid. A trente-sept ans, dans le plein âge de l'ambition, il n'avait pu rien réaliser de ce qu'on attendait de lui. Franklin avait été couvert de diffamations au Congrès, maintes fois accusé d'impuissance ou d'inhabileté, rendu par là victime de la mobilité de sentiments qui

[1] Adams a relaté que La Fayette lui exprima l'étonnement de M. de Vergennes de le savoir à Paris uniquement par les rapports de police, qu'en ayant parlé à Franklin celui-ci l'engagea à rendre la visite due au ministre, et qu'il s'en acquitta en effet le 9 novembre.

est l'essence des démocraties absolues; maintenant qu'il était perclus, 1782. astreint par les souffrances à une inactivité gênante, ne parut-il pas tout simple à l'ancien président du Congrès de se substituer, dans l'œuvre de la paix, à ce vieillard dont le grand rôle fatiguait tant les jeunes[1]? Et quel plaisir John Adams eût-il pu mieux goûter que celui de s'associer à un tel parti, qui lui présentait d'ailleurs la perspective de prendre enfin la tête?

Si ce n'avait pas été là le mobile de Jay et aussi celui d'Adams, il faudrait le chercher dans une idée supérieure des conditions de la paix. Alors, ou l'un ou l'autre ou ensemble ils auraient changé le terrain qu'ils trouvaient préparé. Ils auraient proposé et fait aboutir d'autres ou de plus heureuses données que celles dont Franklin avait, à cette heure, presque définitivement arrêté les lignes avec le cabinet de Londres. Mais hormis, tant que Jay fut seul, de presser Oswald pour qu'il fît « couper les liens » entre les États-Unis et la France; hormis, une fois John Adams arrivé, de laisser concevoir aux négociateurs du cabinet Shelburne la pensée que l'Amérique indemniserait les partisans de l'Angleterre dépossédés ou ruinés; hormis d'abandonner, tout uniment par prétérition, la cession du Canada, si amplement conçue par Franklin; hormis, en revanche, de transformer en déloyauté à l'égard de la France la droiture et les égards de celui-ci avec elle et de le placer, lui, dans la dure alternative de manquer à son pays ou de couvrir de sa participation leur malhonnêteté, Jay et Adams se virent, somme toute, imposer par les choses l'œuvre même antérieurement établie par Franklin avec Oswald. A la déloyauté ils n'avaient rien gagné dont Franklin n'eût déjà assuré le bénéfice à son pays par la considération qu'inspirait sa personne. Il

[1] A cette heure même, Arthur Lee, rentré enfin au Congrès par l'effet de la mobilité d'impressions à laquelle il est possible à l'intrigue de porter le suffrage public, reprenait devant l'assemblée ses dénonciations venimeuses contre Franklin. C'était avec peu de succès, à la vérité, mais non sans réussir à décider la formation d'un comité d'enquête dont son acolyte Isart était membre. (Rapport de La Luzerne, du 12 août 1782, *États-Unis*, t. 22, n° 19.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. n'avait pas seulement, du premier jour, tracé le plan de la paix dans toute l'extension possible; ses paroles et sa correspondance avaient répandu un air ambiant de réconciliation des deux pays que Jay et moins encore John Adams n'eussent jamais été aptes à produire[1].

[1] Les dépêches de lord Shelburne à Oswald témoignent à bien des reprises l'effet moral qui était résulté des conversations de Franklin, indépendamment de celui qui provenait de ses lettres, et, depuis le début des négociations, il fut donné à son égard assez de preuves d'une considération exceptionnelle pour montrer que si l'on sut se servir de Jay et de J. Adams on le regardait lui comme le vrai représentant de l'Amérique. On a essayé aux États-Unis, depuis une vingtaine d'années, de faire à Jay une gloire posthume de sa conduite envers la France. Nous avons indiqué l'opuscule publié dans ce sens par M. Jay, en 1884 : *New peace negotiations of 1782-1783* ; MM. Hale, dans le tome II de leur *Franklin in France*, paru en 1888, se sont érigés de même en admirateurs du rôle que se donna Jay. La tentative n'a pas tardé à trouver des contradicteurs autorisés. M. Fr. Wharton notamment, dans son *Digest* (1887), a remis en grande partie les choses à leur place, avec beaucoup de justesse même en ce qui touche M. de Vergennes. M. Bigelow y a contribué aussi en une certaine mesure dans sa *Life of Franklin* (1888), et par ses citations des dépêches d'Oswald, de Shelburne et de Townshend en notes dans les *Works of Franklin* (1888). On s'explique mal, toutefois, qu'un esprit aussi judicieux que M. Bigelow ait admis l'argument tiré par Bancroft, contre les approbateurs américains de la conduite de la France, de ce que la France et l'Espagne avaient conclu le traité secret de 1779, aux termes duquel la navigation du Mississipi et Gibraltar étaient promis à Madrid. Nous avons expliqué précédemment à quoi l'histoire doit s'en tenir au sujet de ce traité et au sujet des engagements par lesquels nous pouvions nous croire liés en raison de ses termes. Ajoutons ici que Bancroft, dans le tome V de son édition revisée, paru aussi en 1888, a singulièrement abandonné Jay.

CHAPITRE VI.

LES COMMISSAIRES AMÉRICAINS TRAITENT SECRÈTEMENT AVEC L'ANGLETERRE.

Attestation du soin que mettait le gouvernement du roi à se tenir en dehors de la négociation américaine et à la favoriser; premier accord des plénipotentiaires anglais avec les commissaires; secret absolu gardé par ceux-ci envers le gouvernement du roi. — Raison qu'avait ce gouvernement, par suite, pour n'envisager les choses que suivant les données anciennes; qu'il n'était plus question du Mississipi, même de la part de l'Espagne; exposé adressé à La Luzerne par M. de Vergennes le 23 novembre. — Comment, néanmoins, les commissaires se prétendaient entravés; motifs qu'il y aurait eu de le faire si nous l'eussions voulu; intérêt du cabinet de Londres à terminer avec ces représentants du Congrès. — Opposition qui se formait contre les vues de lord Shelburne, depuis l'événement de Gibraltar; certitude qu'avait ce ministre de l'échec de Carleton, dont les tentatives étaient repoussées de toute part, aux États-Unis; nécessité où il se trouvait en conséquence de conclure la paix. — Qu'il aurait été facile de traiter avec nous, mais pas encore avec l'Espagne et la Hollande; désir réel du cabinet anglais de signer avec tout le monde en même temps; il adjoint Fitzherbert à Oswald et à Strachey pour traiter avec les commissaires, fallût-il peser sur eux par la menace de l'opposition de la France; que ce moyen était tardif quant aux Américains et quant à nous. — Franklin annonce soudain à M. de Vergennes que ses collègues et lui ont signé leurs préliminaires; dangereuses conséquences pouvant résulter de cette défection; réserve illusoire qui y avait été mise. — Comment le fait atteignait personnellement M. de Vergennes; opinion qu'il en exprima à La Luzerne; effet qui en provint dans la négociation que Rayneval poursuivait en Angleterre. — Changement survenu là dans l'opinion, sur la continuation de la guerre; hésitation de George III; division qui en résulte dans le ministère. — Franklin, en annonçant le départ d'un courrier américain pour Philadelphie et en insistant pour obtenir une nouvelle avance du roi, aggrave la blessure éprouvée par M. de Vergennes; vive expression de son sentiment adressée par ce ministre à l'Américain; il en fait part en même temps à La Luzerne. — Termes dans lesquels Franklin s'excuse; causes diverses qui ramènent le gouvernement du roi de sa première impression; nouveau prêt de six millions de livres consenti par le roi aux États-Unis. — Dépêches écrites à La Luzerne à cette occasion; lettre de Franklin au docteur Cooper par laquelle est expliqué et condamné le procédé de ses collègues.

Le ministre qu'Adams et Jay regardaient comme tellement à l'affût 1782.
pour entraver leurs démarches s'en tenait fort éloigné. C'est un fait très certain, et des écrits américains modernes cherchent sans fondement



1782. à le contester. Depuis les entretiens de M. de Vergennes avec Jay et Franklin, le 10 août, des propositions, des réponses et des répliques de l'une et de l'autre cour avaient été échangées avec Fitzherbert, en conséquence de la note que ce négociateur avait apportée : il ne s'y était agi que de redresser pour la France les stipulations du traité de Paris quant à Terre-Neuve, à l'Afrique, aux Indes orientales, à Dunkerque, et aux conditions faites à notre commerce. Ni directement ni indirectement les États-Unis n'y avaient figuré. Fitzherbert, le 11 septembre, se plaignait à lord Grantham de la résistance de M. de Vergennes « à rien déterminer »; la grande préoccupation du gouvernement du roi, en effet, c'étaient nos alliés d'Europe. Il ne pressait point en ce qui nous regardait, il débattait pour se donner le temps de défendre leurs prétentions ou leurs intérêts. Le plénipotentiaire anglais et le comte d'Aranda avaient été mis en conférence; leurs rencontres continuaient à l'arrivée de Strachey, et lord Grantham, le 21 octobre, invitait son représentant à les poursuivre, comptant que l'influence du ministre de Versailles amènerait la cour de Madrid à amoindrir les embarrassantes exigences dont Gibraltar faisait le fond.

Que la négociation américaine marchât ainsi sans compliquer de ses difficultés propres les soins imposés par les ambitions de Charles III, on ne pouvait que s'en applaudir à Versailles. Aussi vit-on venir Strachey sans concevoir le moindre ombrage; le 5 novembre Fitzherbert le mandait à sa cour. Le premier voyage de Rayneval avait été heureux pour le rétablissement des relations avec Londres; comme lord Shelburne venait, on le verra, d'en appeler pour ainsi dire à l'intervention de son ancien hôte de Bowood, on s'était décidé à renvoyer ce dernier en Angleterre, dans l'espoir d'un résultat analogue à l'égard des désirs du Roi Catholique, lourds à porter, mais qu'on avait prévus ne pas devoir l'être moins que l'indépendance des États-Unis et que l'on se faisait un point d'honneur de soutenir, de même que ces derniers, plus que les nôtres propres. Rayneval ayant retraversé la Manche, l'attention et l'attente de M. de Vergennes et du roi étaient surtout de

son côté. Ils pensaient si peu, le ministre en particulier, à entraver les États-Unis, que non seulement ni le Mississipi ni aucun territoire américain n'étaient pas plus visés dans les nouvelles instructions de l'émissaire que dans les précédentes, mais que le ministre du roi s'était tenu à l'écart des négociations des commissaires jusqu'à trouver à propos, en écrivant de nouveau par Rayneval à lord Grantham, de prier celui-ci d'en procurer la terminaison à nos alliés d'Amérique. Il ignorait qu'à ce moment-là Oswald et Strachey avaient achevé une première étape avec les commissaires et étaient près d'entreprendre la dernière. « Je prie V. E., disait M. de Vergennes à lord Grantham, de « me permettre de lui recommander de nouveau les affaires des États-« Généraux et des États-Unis. Elles doivent marcher d'un pas égal « avec celles des deux Couronnes[1]. » 1782.

La discussion entre Jay, Adams et les envoyés anglais s'était rouverte sur tous les articles qui semblaient acquis le mois précédent. Limites, pêche, créances anglaises, indemnités, tout cela avait été agité de nouveau comme s'il ne fût rien resté du premier débat. Les collègues de Franklin avaient déployé beaucoup d'insistance : Jay pour étendre les limites futures, disputées d'ailleurs uniquement par l'Angleterre, Adams en vue des pêcheries, et les Anglais s'étaient efforcés non moins tenacement d'amoindrir ce qui avait été jusque-là concédé. Strachey avait trouvé dans les deux Américains, écrivait-il à Townshend, « les plus grands ergoteurs qu'il eût jamais rencontrés[2] ». Néanmoins, le 8 novembre il avait pu aller porter à Londres et appuyer en personne des articles de paix qui avaient modifié les premiers uniquement en ce qu'ils accordaient des limites étendues au nord, à l'ouest, et l'assurance de voir rendre la validité aux créances anglaises antérieures à la guerre. Quoi qu'il en soit, les Américains, durant ces pourparlers, étaient demeurés sans rapports

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 21.

[2] C'est dans une lettre du 8 novembre, datée de Calais où il se reposait un jour en se rendant à Londres, que Strachey écrivait : *These Americans are the greatest quibblers I ever knew.*

1782. avec M. de Vergennes, ne l'informant de rien et ne lui demandant pas une seule fois si les avantages qu'ils recherchaient ne gêneraient pas ceux que poursuivait le roi.

Il n'y a pas de trace des sentiments de Franklin en ce moment-là. S'il se vit ou non infidèle à la confiance qu'il avait trouvée à Versailles lors de la commune recherche de la paix, s'il pensa à se retirer des négociations en s'y voyant déprimer avec le parti pris brutal que lui avaient signifié ses deux collègues, on n'en possède la confidence ni de lui ni de personne. Il jugea plutôt devoir continuer son assistance, supposant sans doute aider ou modérer, quitte à exprimer son opinion plus tard. Il fut un témoin parfois actif, mais qui s'astreignit absolument à se taire avec le ministre du roi. Jay, dans son mémoire à Livingston, dit qu'au moment où il avait, lui, fait faire à Vaugham le voyage de Londres, il était d'accord avec Franklin pour apprendre officiellement au ministre, par une lettre commune, la divergence qui existait entre eux et le gouvernement du roi sur la manière dont l'Angleterre avait à reconnaître l'indépendance. Démarche évidemment sans intérêt, sinon dans son propre esprit; mais l'arrivée des pouvoirs du 19 septembre, explique-t-il, avait rendu ce projet inutile. S'il fallait l'en croire, au reste, quelques jours après, le 29, il était venu à Versailles et, à propos de ses conversations avec le comte d'Aranda, avait presque nargué M. de Vergennes quant à la façon dont pourraient bien traiter les Américains et l'Angleterre. En tout cas, après cette conversation, dont Jay s'est plu à croire qu'elle interloqua M. de Vergennes[1], celui-ci n'avait eu de leurs affaires aucun avis direct. Il dira tout à l'heure à son plénipotentiaire

[1] Jay raconte que M. de Vergennes, en l'engageant beaucoup à s'entendre avec le comte d'Aranda pour le traité sur lequel ils débattaient depuis deux mois, faisait allusion au traité que la France avait conclu en 1778 avec les envoyés américains. Il aurait alors répondu, lui, « qu'il ne désirait rien de mieux que de prendre exemple et de ce fait et des motifs que le gouvernement du roi avait donnés à la Grande-Bretagne pour son alliance avec eux ». Le comte, ajoute-t-il, « ne parut pas flatté de mon allusion ». L'Américain se crut incisif bien gratuitement; on ne voit nulle part que M. de Vergennes s'en soit aperçu.

à Philadelphie que lorsqu'on ne pouvait pas éviter de lui en parler on l'abusait sur leur portée par des indications vagues. Aussi, le 5 novembre les négociations furent rouvertes, et Fitzherbert montrait à lord Grantham le ministre du roi très ignorant de l'avance qu'elles avaient prise. 1782.

Rien de ce que connaissait alors le gouvernement du roi ne lui commandait donc, ni ne lui permettait guère d'envisager les situations respectives d'un autre point de vue que celui où il s'était placé jusque-là : d'une part l'extrême difficulté de servir nos alliés malgré une sincère application à le faire, la difficulté probable, surtout, d'amener l'Angleterre à accepter les grandes prétentions auxquelles ils semblaient tenir ; de l'autre l'entière latitude qu'on entendait laisser à celui d'Amérique pour débattre et régler lui-même ses intérêts à côté de nous. Ne nous eût-il pas suffi, pour tout enrayer, de marquer en ce moment notre opposition aux concessions qu'exigeait cet allié-là ? On peut le supposer. Rayneval repassait le détroit pour Gibraltar, c'est écrit en tête de ses instructions[1] ; s'il avait seulement indiqué de chercher du côté du Mississipi des compensations pour ce que l'Angleterre entendait refuser à l'Espagne, il eût mis au moins en suspens les bénéfices que l'Amérique obtenait. Mais pas un instant on ne s'était occupé d'y songer. En s'embarquant à Calais, Rayneval apprit par des courriers anglais que « les difficultés avec les Américains n'étaient pas levées », et que « l'article des réfugiés serait le plus difficile » ; il écrivit cela à M. de Vergennes[2] parce qu'il avait un avis à ouvrir à Londres si ces « difficultés » continuaient. En effet, les dernières lignes de ses instructions lui conseillaient « d'engager les ministres britanniques à renvoyer au traité définitif ou à la décision de commissaires spéciaux la discussion des limites », dont on savait uniquement qu'elle « arrêtait les négociations », et aussi le débat concernant les prétendus loyalistes, au sujet desquels le ministre du roi

[1] Instructions du 15 novembre 1782 ; on les trouvera ultérieurement.

[2] Lettres du 18 novembre. (*Angleterre*, t. 538, n° 157-398.)

1782. était d'avis que « l'on ne pouvait les réintégrer, et que l'Angleterre était à même de les dédommager[1] ».

Il fut du reste caractéristique de nos négociations en faveur de l'Espagne, que pas un moment on ne parla de la navigation du Missisipi, à laquelle elle tenait tant il y avait trois années et que Jay s'imaginait devoir être, avec les limites, un obstacle fondamental à nos yeux. Elle-même ne la réclama plus. Le cours des choses, ainsi que l'avait prévu M. de Vergennes, éliminait de soi ces prétentions de sa part, n'ayant rien fait, elle, à l'égard des Américains, que de propre à en ruiner le fondement[2]. Le 23 novembre, le ministre répond de sa main à une suite de rapports que La Luzerne a adressés entre le 15 août et le 6 septembre. Ce qu'il sait alors des circonstances et ce qu'il en pense est exposé là. Naturellement il juge tout suivant les données habituelles. Les Anglais expédiés en Amérique par lord North s'étaient inutilement efforcés de séduire les États-Unis; il n'en était résulté que des expressions d'attachement à l'alliance, de fidélité à en remplir les conditions, et M. de Vergennes prenait cette occasion de renseigner La Luzerne. La minute de sa dépêche est encore de lui; la chose la plus certaine qu'elle porte, c'est que le gouvernement du roi persiste intentionnellement à maintenir aux commissaires la liberté de s'entendre avec les plénipotentiaires anglais. « Le roi ne sera pas moins exact », disait le ministre en visant tout d'abord les ambitions des États-Unis, dont il craignait de voir imposer la charge au gouvernement de Sa Majesté :

Le Roi ne sera pas moins exact à les tenir de son côté [ces conditions],

[1] Instructions du 15 novembre 1782 : elles seront transcrites ultérieurement.

[2] M. de Vergennes, revenant sur ce sujet le 20 décembre, date où les préliminaires étaient décidément convenus, écrit à La Luzerne : « Je « ne me dissimule pas, M., que la conduite de « l'Espagne à l'égard des États-Unis établit un « système d'éloignement entre les deux nations « dont les suites pourront être facheuses. Mais « il nous a été impossible de prévenir ce mal, « et il est probable que leur voisinage qui va « s'étendre beaucoup plus qu'on ne l'avait « d'abord pensé l'auroit produit de lui-même. » (*États-Unis*, t. 22, n° 188 *bis*.)

mais il n'en existe aucune dans nos traités qui l'oblige à prolongér la guerre 1782.
pour soutenir les prétentions ambitieuses que les États-Unis peuvent formér soit par raport à la pèche, soit par raport à l'étendue des limites.

Je n'ai pas connoissance, M., qu'il ait encore été question entre le plénipotentiaire anglois et les commissaires américains de l'article de la pèche. Celui qui les occupe depuis assés longtems est l'article des limites. Il n'est pas exemt de difficultés. Des deux parts on voudroit se reservér la rivière de Pénobscot, objet sans doute très interressant pour l'une et pour l'autre des puissances. Les difficultés ne diminueront pas lorsqu'on procèdera aux limites de l'intérieur du pays. Les Américains ne sont pas moins exercés que les Anglois dans l'art de tirér des lignes indéfinies et de s'en faire un titre et un droit. Ils croiront faire parade de modération s'ils veulent bien se contentér de la rive gauche du Mississipi pour terme extrème de la démarcation. Tel est à peu près, M., l'état de la négociation, du moins dois-je le suposér d'après ce que les commissaires américains veulent bien m'en dire. La seule chose utile qu'ils aient obtenue est la réformation du pouvoir du plénipotentiaire anglois dans lequel les treize provinces sont qualifiées d'États-Unis.

Si les commissaires américains sont exacts dans les comptes qu'il rendent à leurs commettans ils ne se plaindront pas que nous cherchions à influér et à les génér dans leur négociation. Je reçois ce qu'ils veulent bien m'en dire, ils savent que dans l'occasion je leurs rendrai les bons offices qui sont en mon pouvoir, mais je ne me mets point sur la voie d'en savoir plus qu'ils ne peuvent être disposés à me dire; je serai toujours à tems de venir à leur secours car je prévois qu'ils auront plus d'une difficulté à vaincre et même de très grandes s'ils persistent dans leurs premières prétentions. Malgré toutes les cajolleries que les ministres anglois prodiguent aux Américains je ne me promets pas qu'ils se montrent faciles ni sur les pèches ni sur les limites telles que les commissaires des États-Unis les entendent. Ce dernier objet peut s'arranger par des sacrifices et des compensations mutuels; mais par raport au premier, pour pouvoir asseoir son jugement sur son issue probable il faudroit savoir ce que les Américains entendent par la pèche. Si c'est la pèche volante, celle qui se fait sur des bancs éloignés des côtes, elle me semble de droit naturel, mais s'ils la prétendent telle qu'ils l'exerçoient à titre de sujets anglois, peuvent-ils en bonne justice vouloir retenir les droits

IMPRIMERIE NATIONALE

1782. attachés à la qualité à laquelle ils renoncent? Que diroient les Américains si les Anglois prétendoient exercér la pèche sur leurs cotes?

Les difficultés relatives aux limites et à la pèche ne sont pas les seules à vaincre; il en subsiste une, M., peut-être plus épineuse que les deux autres. C'est le sort des loyalistes. Les commissaires américains d'après leurs instructions sans doute, paroissent résolus à ne rien entendre et à ne se prêter à aucune facilité à cet égard. Mais les Anglois peuvent-ils décemment et voudront-ils abandonnér au mépris et à la misère des gens qui se sont sacrifiés par attachement pour eux? C'est un usage généralement reçû par toutes les nations policées de stipulér dans les traités de paix amnistie et restitution des biens confisqués pour ceux des sujets qui se sont séparés de leur patrie et ont suivi la cause de la puissance qui lui faisoit la guerre. Les commissaires américains oposent à cet usage : 1° l'impossibilité de leur part d'effectuér la restitution des biens quand bien même ils la stipuleroient, attendu que ceux-ci ont été confisqués par les législatures particulières qui en ont disposé et que le Congrès est sans autorité sur elles pour les engagér et les obligér à rendre, et 2° le peu de sureté dont les prétendus loyalistes jouiroient s'ils rentroient dans les États-Unis, le ressentiment que les peuples conservent de leurs cruautés étant profondément gravé dans tous les cœurs. Ces raisons sont bonnes sans doute, mais elles ne sauvent pas la dignité de l'Angre, qui ne peut abandonnér entièrement des gens qui ne sont aujourd'hui dans l'embarras que parce qu'ils lui sont restés fidèles. Il est donc bien essentiel si on veut la paix de cherchér et de trouvér des expédiens qui aplanissent cette difficulté. Les commissaires des États-Unis qui se trouvent ici ne semblent pas fort empressés d'y travaillér. La continuation de la guerre ne les éfraie pas. J'avoue qu'elle m'éfraie beaucoup surtout quand je réfléchis que les États-Unis sans moyens propres et sans énergie pour s'en procurér par eux-mêmes se replient sans cesse sur nous pour en obtenir.

Si la négociation pour la paix, M., étoit plus avancée de toute part, j'userois de l'influence que le Congrès a bien voulû donnér au Roi pour rendre les plénipotentiaires américains plus concilians; mais comme la conclusion de la paix ne tient pas seulement au plus ou moins de facilité qu'ils y aporteront, il seroit prématuré de les pressér, parce que la défiance qu'ils concevroient de mes instances les rendroit plus récalcitrans. Je me borne donc dans le peu

d'occasions que j'ai de les voir à leurs inspirér et à leurs recommandér l'esprit 1782.
de modération et de justice dont nous chercherons toujours à leurs donnér l'exemple. Il serait bon, M., que de votre part vous fissiés des insinuations analogues à ceux des délégués du Congrès avec lesquels vous pouvés vous expliquer plus confidement, sans toutefois passér aucun office ministériel. Il ne peut qu'être utile de préparér les esprits à la nécessité de la paix et de les amenér à pensér qu'elle ne s'obtient jamais sans des sacrifices respectifs. . . .

États-Unis, t. 22, n° 160.

Or, les commissaires allaient traiter sans nous le dire pendant que le gouvernement du roi restait ainsi dans ses dispositions premières pour l'Amérique et s'ingéniait à rendre la paix facile. Ils n'en voulaient pas moins demeurer convaincus que nous tâchions de les gêner. Comme ce ne pouvait pas être par Oswald, qu'ils avaient entièrement à eux, ni par Fitzherbert, parce que le fait eût trop vite été patent (et dans les six mois de correspondance de ce dernier, en effet, de juin à décembre, la négociation américaine est à peine mentionnée deux ou trois fois[1]), ils trouvaient qu'en leur avouant sa manière d'envisager les indemnités demandées pour les partisans dépossédés de l'Angleterre, M. de Vergennes « n'avait d'autre but que d'entraver la conclusion de leur traité afin d'avancer celui de la France et de ses alliés ». A la vérité, Oswald, qui écrit cela à Townshend le 15 novembre, ajoute : « Jusqu'où sont-ils dans le vrai, je ne prétends pas le « savoir. » On aurait trouvé soit dans l'extension qu'ils réclamaient soit dans le partage qu'ils exigeaient à Terre-Neuve, des motifs touchant plus que le précédent aux intérêts européens et donnant envie de retarder ou d'éteindre les négociations qu'ils nous devaient d'être à même de suivre, si l'idée de le faire avait existé et si l'on n'eût pas, au contraire, obéi à celle de faciliter de leur part l'entente, comme on chargeait Rayneval de tenir à Londres un langage propre à agir de même

[1] Cette correspondance occupe au *Record office* le tome 558 de la *France*.

1782. sur le cabinet anglais. Toutefois, lord Shelburne et l'auxiliaire fidèle qu'il eut dans cette grande affaire, lord Grantham, sentaient autant la nécessité de terminer avec eux que ceux-ci se plaisaient à nous prêter des vues contraires. Représentant une évolution fort osée, lord Shelburne n'était pas entouré seulement des adversaires que créent le dérangement des ambitions et les rancunes de personnes; il en existait d'autres, suscités par le vieil esprit dominateur de l'Angleterre. La rapidité de la paix, et surtout de la paix avec l'Amérique, pouvait seule affaiblir l'opposition qui grandissait ainsi. L'évènement de Gibraltar, en remontant les esprits, dotait d'une force inattendue ces sentiments coalisés. Au moment de rompre définitivement le lien des Colonies, l'hésitation s'emparait davantage du roi[1]; une partie du Conseil pensant d'autant plus comme lui, il y fut mis en délibération (et sans la fermeté de lord Shelburne et de lord Grantham on l'eût décidé), de rappeler Oswald, regardé à cette heure tout uniment comme un Américain de plus. Terminer pressait donc avant tout, l'heure du retour du Parlement étant d'ailleurs très prochaine.

Mais on avait aussi un autre motif d'en finir en ce que l'on était maintenant certain de l'inutilité des démarches de Carleton et de Digby aux États-Unis. L'insuccès de ces plénipotentiaires-là, effectivement, avait été complet. Si à Philadelphie comme dans les États de l'Est les convoitises n'avaient plus connu de bornes, depuis la fin de 1781, et si l'on s'était peu retenu d'en rejeter le poids sur nous quoi qu'il en fût, on n'avait manifesté que de l'éloignement pour l'idée d'en acheter la satisfaction par le retour à l'Angleterre. Les prévenances montrées dès le commencement de 1782 par les commandants ou par les émissaires que lord North avait envoyés avant d'expédier Carleton, n'avaient pas eu plus de conséquences à cet égard que l'intrigue ourdie par Silas Deane et l'appui qu'y avaient donné Arthur Lee et ses amis. Non seulement La Luzerne avait pu écrire alors et répéter depuis

[1] Une lettre de George III, citée en partie par lord Fitzmaurice, exprime avec éloquence ce sentiment à lord Shelburne.

qu'aucune défection du Congrès n'était à craindre[1]; mais lorsque, au 1782.
milieu de mai, Carleton, en arrivant, s'était ouvertement adressé à Washington, les dispositions antianglaises et la volonté de ne point entendre à la paix sans la France s'étaient affirmées davantage. L'action gouvernementale s'établissait insensiblement dans la nouvelle république; sans que le plénipotentiaire fût intervenu le moindrement, nombre de motions surgirent pour détruire chez les représentants de Londres l'espérance d'être écoutés du Congrès, et l'on put augurer qu'ils ne le seraient nulle part. La Luzerne annonça alors au nom du roi la naissance du Dauphin : les efforts des émissaires furent par suite l'occasion, presque partout, de manifestations d'autant plus empressées et d'autant plus vives en faveur du monarque et de l'alliance. L'État de Maryland prit l'initiative des Résolutions provinciales contraires à l'Angleterre. Les Jerseys, la Virginie avaient suivi son exemple lorsque la défaite du comte de Grasse aux Antilles était venue raviver non seulement l'activité, mais la jactance des partisans de la Grande-Bretagne. Le sentiment populaire s'exprima aussitôt avec passion, menaçant de pendre ceux qui inclineraient à la défection envers la France; le Congrès envoya dans toutes les provinces des délégués pour les soulever contre l'idée de faire la paix séparément du roi, et dans toutes se produisirent des délibérations conformes. Même l'antipathie de Samuel Adams pour nous ne put empêcher l'Assemblée du Massachusets, sous l'inspiration d'Hancock et des patriotes de la première heure, d'affirmer « la détermination de rejeter avec la plus grande horreur et avec exécration toute proposition d'un accommodement séparé[2] ». A la fin de juillet, Carleton, s'adressant à Washington pour affaire militaire, avait encore essayé de toucher chez lui la corde du « rapprochement avec

[1] Les rapports de La Luzerne, des 9, 12, 21 février, 27 avril (*États-Unis*, t. 20 et 21) sont là-dessus très explicites.

[2] La Luzerne, rapport du 22 juillet. — De la part du plénipotentiaire, les informations se succèdent sur ce sujet sans intervalle depuis le 14 mai, jour où l'arrivée de Carleton avait donné le signal de l'émotion. Il faut voir notamment ses rapports des 14, 18, 19, 22, 24, 29 mai; 2, 3, 4 et 14 juin; 3, 22 juillet 1782. (*Ibid.*, t. 21, n[os] 52, 59, 62, 67, 70, 76, 86, 87, 95, 116, 136.)

1782. la mère patrie », donnant aux Colonies le nom de « Provinces » comme en présage de l'indépendance, parlant de nommer des commissaires pour régler ce retour à des liens qu'il croyait chers. Immédiatement Washington avait répondu que c'étaient là des questions civiles placées hors de son ressort, transmis la dépêche au Congrès, et l'assemblée s'était empressée d'approuver tout uniment la réponse[1]. Ainsi s'était terminé le rôle de Carleton et de Digby, en provoquant les démonstrations les plus opposées au mandat qu'ils tâchaient de remplir; ils écrivaient de nouveau à Washington, deux jours après, que lord Grenville était en France pour négocier la paix[2]. Jay et John Adams auraient eu besoin de se retremper à ces sentiments de leur pays.

Tout cela avait été connu à Londres beaucoup mieux qu'à Versailles, de sorte qu'au mois de novembre lord Shelburne était à vrai dire acculé à la nécessité de se hâter. Des semaines le séparaient encore de la rentrée du Parlement, bientôt ce ne seraient plus que des jours; la raison d'être de son ministère était la paix, la paix plus largement conçue et plus fécondemment assise que Fox n'avait paru la comprendre : il fallait qu'il la conclût avant que les Chambres se rouvrissent. C'eût été aisé avec la France, mais il s'en manquait beaucoup avec les deux alliés de la France en Europe. « Je ne vous dis rien, « M., de l'état de notre négociation particulière, avait écrit M. de Ver« gennes à La Luzerne à la fin de son pli du 23 novembre; il y a lieu « de croire qu'elle ne feroit pas un retard si celle des autres parties « belligérantes étoit plus avancée. » Effectivement, un rapport de Fitzherbert à sa cour, le 15, indique qu'avec nous on eût vite été d'accord. Toutefois, il s'agissait de Gibraltar, et Madrid se croyait le droit de nous obliger à obtenir la cession ou à le prendre; il y avait de plus les Pays-Bas, lents par la nature de leur gouvernement, outre que les dispositions à Londres leur étaient défavorables. Le cabinet de George III

[1] Rapport de La Luzerne du 28 juillet. (*États-Unis*, t. 21, n° 152.) — [2] Rapport du 2 août. (*Ibid.*, t. 22, n° 4.)

souhaitait de conclure avec tous les alliés en même temps, la correspondance de lord Grantham avec Fitzherbert le témoigne. Au moment de renvoyer Strachey à Paris avec des préliminaires revisés, le ministre du *Foreign office* mandait à son plénipotentiaire : « J'espère « vivement que lorsque le point où en est le traité avec l'Amérique « sera connu, le désir de terminer qu'a la France en sera excité et « qu'elle emploiera dans cette vue ses meilleurs offices auprès de « l'Espagne[1] »; c'est la seule trace d'une corrélation intentionnelle avec la négociation américaine. Or il n'y avait pas là de vue désavouable, car six jours après, sans nulle recommandation d'en garder le secret avec M. de Vergennes, le même ministre donnait mission à Fitzherbert d'assister Oswald et Strachey dans les derniers pourparlers, pour y influer en faisant craindre d'avoir recours à la France[2]. 1782.

La pensée de lord Shelburne, quand il présenta au cabinet les articles apportés par Strachey, avait été que tout en débattant encore au sujet des limites et surtout au sujet du partage de la pêche à Terre-Neuve, on ne pouvait plus s'attacher avec quelque efficacité qu'à obtenir des commissaires la validité des créances anglaises aux États-Unis, et à recevoir non pas même l'assurance, mais l'espoir qu'il serait trouvé une manière d'indemniser les loyalistes des dépossessions subies par eux. Le 14 novembre, on avait donc arrêté en conseil une nouvelle rédaction des articles de Strachey, et l'on déclarerait catégoriquement que l'on ne saurait s'en départir[3]. Cependant on entendait céder sur des détails : pour leur appréciation, Oswald aurait à

[1] Saint-James, 13 novembre 1782. (*Record office, France*, t. 558.) — Lord Fitzmaurice dit que lord Shelburne compta alors qu'une telle scission existait entre les Américains et nous, que très certainement nous ne continuerions pas la guerre, désormais, dans le seul intérêt de l'Espagne, qu'il n'y avait donc qu'à traiter le plus tôt possible avec les commissaires, de sorte qu'il se borna à insister en faveur des loyalistes. Il aurait fallu établir sur un document au moins cette interprétation des mobiles du ministre, car elle jette gratuitement un jour défavorable sur le caractère de lord Shelburne. Nous sommes ici plus exact, pensons-nous, et il y en a cette preuve, que lord Shelburne et lord Grantham ne craignaient pas de faire au besoin intervenir la France.

[2] Saint-James, 19 novembre 1782. (*Ibid.*)

[3] Townshend à Oswald; de White-Hall, 19 novembre 1782. (*Ibid.*)

1782. emprunter l'assistance de Strachey et de Fitzherbert. La plume de lord Shelburne précisa confidentiellement ainsi qu'il suit ces détails à abandonner, s'ils ne pouvaient être maintenus tels quels : avoir surtout satisfaction pour les loyalistes, mais en cela et dans le reste accepter tout ce que Fitzherbert, Strachey et Oswald ensemble jugeraient acceptable; au besoin, et « autant que les circonstances le feraient juger utile », se prévaloir de la France et de ses idées particulières pour agir sur l'esprit des commissaires, « laisser entrevoir à ces derniers la possibilité d'en appeler à la France[1] ». Un pli particulier de lord Grantham expliqua d'ailleurs de la même manière à Fitzherbert le rôle qui lui était conféré afin de terminer dans les termes les moins propres à soulever les adversaires du cabinet[2]. Mais il était trop tard pour essayer ainsi de peser sur les Américains : on leur avait trop promis et d'avance trop concédé. Il était plus tard encore quant à nous, quoiqu'il nous restât à insister beaucoup pour l'Espagne. Nous n'avions fait aucun effort à sa considération quant aux limites, pas davantage quant au Mississipi : la libre négociation que nous procurions aux États-Unis constituait à cette heure envers eux un assentiment que non seulement le gouvernement du roi n'eût pas retiré, mais qu'il n'aurait point accepté d'amoindrir.

Strachey était reparti de Londres le 24 novembre. Trois jours après son retour à Paris, les mandataires anglais et les commissaires furent d'accord sur les termes définitifs. Laurens avait trouvé bon de se donner, à la fin, le mérite de participer à la paix; il était venu joindre ses collègues. Le 29 novembre, Franklin rompait tout simplement le silence avec M. de Vergennes, par un billet dont la brièveté avait peut-être pour but de le sauver de l'embarras. Il informait de la conclusion le ministre du roi, et le lendemain il lui remettait le texte des articles

[1] Cette pièce, en date du 15 novembre, porte l'approbation de Townshend et de Pitt. C'est une note de lord Shelburne, un *mémorandum* sous la rubrique : *Avis du cabinet;* en marge est écrit : CONFIDENTIEL (*private*).

[2] Saint-James, 19 novembre 1782.

qui venaient d'être signés[1]. Pêche, limites, Mississipi, les États-Unis 1782.
se voyaient accorder presque tout ce qu'ils avaient demandé; pour l'Angleterre, le seul avantage, en dehors de la liberté de naviguer comme les Américains sur le Mississipi, résidait dans le rétablissement des créances antérieures et postérieures à la guerre et dans la promesse que le Congrès engagerait les divers États à traiter avec justice les loyalistes dépossédés. Oswald avait imaginé très heureusement ce biais, Franklin empêchant avec la plus vive insistance d'aller au delà ses collègues prêts à le concéder. Il n'avait d'ailleurs pas appuyé le reste moins ardemment qu'eux, sauf la navigation des Anglais sur le Mississipi. Mais ces collègues s'étaient gardés de prendre le vilain rôle envers l'Angleterre; envers la France, au contraire, il en restait un pénible qu'ils laissaient la qualité de ministre des États-Unis imposer à Franklin : c'était de faire connaître au gouvernement du roi qu'au mépris de leurs instructions et de l'engagement moral créé par elles pour les deux pays, ils avaient conclu occultement la paix, dût-elle réveiller autour de George III, désormais libre de se porter tout entier en Europe, la pensée à peine assoupie de fondre bientôt sur la France et sur les alliés de la France. Ils n'avaient eu, d'ailleurs, aucun souci d'affaiblir ou d'arrêter les négociations qu'elle suivait pour ces derniers ou pour elle. Adams, Jay et Laurens se croyaient à l'abri des reproches parce qu'il était dit dans le préambule des articles que ces préliminaires n'auraient de validité qu'à dater de la signature de la paix par nous-mêmes[2]; or l'Angleterre (et probablement son

[1] Billet en anglais (*États-Unis*, t. 22, n° 165), dont voici la traduction : « Monsieur, « j'ai l'honneur d'informer V. E. que les commissaires des États-Unis sont tombés d'accord « avec M. Oswald sur les articles préliminaires « de paix entre ces États et la Grande-Bretagne. « Demain j'espère je serai à même d'en communiquer le texte à V. E. Avec grand respect j'ai « l'honneur d'être, Monsieur, de V. E. le très « obéissant et très humble serviteur, B. Franklin. » — Le texte des articles préliminaires se trouve en français au n° 167 du même tome 22.

[2] S'il s'est trouvé aux États-Unis des écrivains pour louer les commissaires de leur mauvaise action, même les Anglais qui en profitaient ne semblent pas avoir pensé qu'il y eût lieu de le faire. On le voit à la manière dont s'exprime lord Fitzmaurice à cette occasion : « Pour mettre à couvert les consciences des commissaires

1782. gouvernement précédent eût essayé d'en profiter) fût restée maîtresse de maintenir sa signature à elle et, par là, de détacher de nous les États-Unis, quelques efforts opposés qui eussent été tentés ou quelques résolutions proposées par des Américains fidèles. Pure défection politique sous une apparence d'égards; venant d'alliés que le gouvernement du roi, par des sacrifices de toute sorte, avait mis en situation de se faire si largement constituer, eux qui étaient restés si impuissants à conquérir personnellement leur place, c'était le mépris de toute loyauté comme de toute convenance. Franklin excepté, ils ne parurent en rien le comprendre. Dans cet ordre de conceptions, les sociétés commençantes sont frustes, surtout quand elles s'établissent sur l'état démocratique absolu. Jay, John Adams, Laurens, furent là ce qu'étaient dans le Congrès Samuel Adams et son parti. Ils se tinrent pour supérieurs, et plusieurs de leurs descendants n'ont pas encore cessé de se complaire à les vanter.

Le procédé fut fortement senti par M. de Vergennes. Le ministre en était atteint particulièrement. Il subissait alors une fois de plus, au sein de la cour, des animosités extrêmes. Les amis du duc de Choiseul ou le parti qui se croyait destiné au gouvernement sous son égide renouvelaient ardemment, depuis que M. de Maurepas n'était plus, le siège qu'ils n'avaient guère interrompu auparavant pour détacher le roi du secrétaire d'État chargé, depuis 1774, de conduire les affaires. Les échecs répétés de nos forces à cause des liens contractés avec l'Espagne en fournissaient des motifs qui semblaient nouveaux. L'impatience publique de voir finir la guerre s'y ajoutant, ces adversaires n'incriminaient pas moins le ministre de ne point sortir de cette guerre, qu'antérieurement ils lui avaient reproché de ne pas l'entreprendre[1].

« américains et pour leur fournir un moyen de « défense topique contre les reproches inévi- « tables de la France, écrit-il, il fut déclaré dans « le préambule que les articles étaient destinés à « prendre place dans ceux de la paix, etc. »

[1] Depuis 1780 surtout, ces animosités s'étaient donné carrière. Elles avaient pris beaucoup de violence à cette date. Une phrase de Beaumarchais, dans une pièce par lui publiée qui critiquait la politique du duc de Choiseul relativement aux Colonies, avait servi de texte à ce dernier et au duc de Praslin. M. de Vergennes

D'autre part, M. de Vergennes pouvait prévoir que nos négociations 1782.
avec l'Angleterre seraient également atteintes tout aussitôt. Cependant, au point de vue des conditions dans lesquelles allait, inévitablement, nous placer ce traité tout d'avances pour les États-Unis, il ne laissa pas que de regarder avec sang-froid. Il n'avait alors que des raisons de se fier aux dispositions de lord Shelburne et de lord Grantham. Écrivant à cet égard le 4 décembre à Rayneval, qui, on le verra bientôt, était

redigea alors pour le roi des explications dont les minutes, inachevées et recommencées deux fois, se trouvent aux Affaires étrangères. (*Mémoires et Documents, France*, t. 446, n°s 32 et 33.) D'autre part, il y a aux Archives nationales (*Correspondance de Vergennes*) une lettre du ministre au roi, fort attristée, qui se termine par l'offre de sa retraite, et qui paraît être une refonte de ces minutes interrompues. Elle expose la politique du règne jusqu'à sa date en 1780. Le premier de ces commencements d'explications, qui est coté n° 32 aux Affaires étrangères, porte mal à propos, peut-on croire, la date de 1782; il est immédiatement suivi du second, plus étendu, non daté (n° 33), sous la rubrique suivante : MÉMOIRE SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS 1774. ADRESSÉ AU ROI PAR LE COMTE DE VERGENNES. — Ces pièces sont l'une et l'autre de la main du ministre; la seconde semble le corrigé de l'autre. La première débutait comme il suit : « Sire, fondé sur votre justice et sur le témoi« gnage d'une conscience irréprochable je pour« rois dédaigner et devoûer au plus juste mé« pris des propos que l'esprit de cabale et de « faction ou le besoin de récriminer fait tenir « et répendre avec affectation. Mais ce n'est pas « seulement moi qu'ils attaquent et qu'ils cen« surent, c'est le sistème que V. M. a adopté « qu'ils déchirent et qu'ils condamnent. — Je « croirois me rendre coupable d'un excès d'a« mour-propre si j'imaginois que les malveillans « me font l'honneur de me regarder comme le « seul auteur du sistème qu'ils réprouvent. Sans « doute, Sire, j'ai proposé à Votre M^{té} tout ce qui « m'a paru pouvoir servir à sa gloire et à l'avan« tage de son royaume et je l'ai fait avec d'au« tant plus de confiance que je ne lui ai jamais « présenté aucune idée qui n'eut été discutée et « murie avec M. le Cte de Maurepas avant d'être « soumise au jugement de V. M^{té}. . . . . » Voici le texte de ces deux paragraphes dans la seconde minute de ce commencement de mémoire : « Sire, dans un tems où la licence des opinions « semble ne plus connoitre de bornes, où la « presomption tenant lieu de lumières chacun « croit pouvoir juger ce qu'il n'est pas même à « portée d'aprofondir, il ne doit pas paroitre « surprenant que ce qui avait été aplaudi un « jour soit dévoüé ensuite à la censure et à la « critique la plus amère; c'est ce qui arrive au« jourd'hui par raport au sistème dans lequel « Votre Majesté se trouve engagée contre l'An« gleterre. — Je n'ai pas l'amour-propre de re« garder comme une attaque personnelle celle « qu'on porte à ce même sistème : ceux qui le « réprouvent aujourd'hui savent bien que je n'en « suis pas le seul et unique auteur. Il étoit de « mon devoir, Sire, de proposer à V. M^{té} tout ce « qui me paroissoit devoir servir à sa gloire per« sonnelle et à l'avantage de son royaume. Je « l'ai fait avec d'autant plus de confiance que « dans aucun tems je n'ai eu l'honneur de lui « exposer aucune idée qui n'eut été préalable« ment discutée et murie avec M. le Cte de « Maurepas. . . . . »

1782. reparti l'avant-veille pour Londres après être venu soudain prendre verbalement de dernières instructions sur des bases presque arrêtées, il manifestait la pensée que nous bénéficierions probablement du besoin de solution attesté, croyait-il, par les sacrifices inattendus auxquels avaient consenti les Anglais. Il indiquait à l'émissaire ce qu'à cette fin il importerait qu'il fît, et il n'improuvait que par une qualification en elle-même modérée le traité signé par Oswald :

Vous ne vous doutiés pas, M., lorsque vous êtes parti d'ici que la négociation des Américains étoit au terme de sa conclusion. Je reçûs le lendemain matin un billet de M. Franklin qui m'annonçoit que tout étoit convenû et alloit être signé. En effet les articles préliminaires l'ont été le même jour par M. Oswald d'une part et par les quatre plénipotentiaires américains de l'autre. La traduction de ces mêmes préliminaires que je joins ici, M., me dispense d'entrér dans aucun détail sur leur contenû; vous y remarquerés que les Anglois achètent la paix plutôt qu'ils ne la font; leurs concessions en effet tant pour les limites que pour les pêcheries et les loyalistes excédent tout ce que j'avois crû possible; quel est le motif qui a pû amenér une facilité que l'on pourroit interpretér pour une espèce d'abandon, vous êtes plus en état que moi de le découvrir, mais ce que je ne puis m'empêchér de relevér et que j'ai observé à M. Franklin est que malgré la réserve que les susdits articles préliminaires ne sortiront leur effet que préalablement les termes d'une paix ne soient arrêtés entre la France et l'Angre, la signature n'en est pas moins prématurée.

Si l'amour pour la paix a arraché aux ministres anglois les sacrifices qu'ils font si généreusement à l'Amerique, je dois croire, M., que ce sentiment s'étendant à tous les objets de la guerre, les conditions dont vous avés été porteur auront été accueillies favorablement. Puissiés vous nous le confirmér incessament; la nouvelle en sera mieux reçûe ici qu'à Madrid, où suivant toutes nos notions la cession de Minorque déplaira souvrainement. . . . . . .

Angleterre, t. 539, n° 55.

Mais, à l'égard des Américains, deux semaines s'écoulèrent avant que la blessure du ministre du roi se fermât. Deux semaines de fièvre,

à la vérité, pendant lesquelles toute la suite des choses se déroula. Le 1782. jour de la défection, exactement, le cabinet de Versailles touchait au succès de ses efforts pour l'Espagne. Gibraltar revenait à cette puissance en échange d'autres possessions dont nous-mêmes nous nous étions désintéressés pour elle. Rayneval était reparti avec le fils aîné de M. de Vergennes comme secrétaire de sa légation; il devait être bientôt rejoint par un chargé d'affaires espagnol et par un représentant des Pays-Bas, la paix étant presque convenue. Or à l'heure même de son retour, pour ainsi dire, on l'apprendra plus loin avec détail, l'avis que les clauses étaient signées avec l'Amérique arrivait au cabinet de Saint-James, et aussitôt les dispositions changeaient. Depuis un temps, quoique les négociations avec nous fussent restées favorables, les impressions étaient très vives à Londres. Dans un conseil de cabinet, il y avait deux mois, avait été envisagée la perspective de sacrifier Gibraltar, dont s'étaient préoccupés antérieurement des ministres comme Chatham et Stanhope, les lords Stormont et Hillsborough plus récemment. Lord Keppel exposant alors avec feu la possibilité pour l'Angleterre de rester maîtresse de la mer si l'on faisait appel à tous les moyens maritimes que l'on était encore en état de réunir, deux membres importants entre tous, les ducs de Grafton et de Richmond, s'étaient rangés à son avis, et ce n'avait pas été sans amener lord Shelburne et lord Grantham à se montrer plus résistants en face des demandes de l'Espagne. Depuis, les négociations s'étaient ébruitées peu à peu sous l'impulsion des adversaires de lord Shelburne, et un mouvement d'opinion contraire bien marqué en provenait : la nouvelle de la conclusion avec les États-Unis y mit le comble. Non seulement le monde politique, mais le public était agité, et Rayneval ne retrouvait plus le terrain qu'il avait quitté quelques jours auparavant. On croyait l'Amérique séparée tout à fait de nous désormais, on ne voulait donc plus rien céder, de sorte que lord Shelburne ne pouvait maintenir le principe des accords arrêtés qu'en affrontant une crise gouvernementale avant même que le Parlement rentrât. Le



1782. 3 décembre, la signature entre Oswald et les Américains n'étant pas encore connue, le Conseil s'était profondément divisé. Il avait fallu que sans faiblesse le roi fût du côté du chef du cabinet pour que la scission ne devînt pas immédiate. Lord Shelburne était allé jusqu'à répondre à Grafton, à Keppel, à Richmond, qu'ils n'avaient qu'à sortir du ministère s'ils le souhaitaient[1]. Les informations de Paris étant arrivées en cet instant-là, le roi n'avait continué à couvrir son premier ministre qu'en l'obligeant à demander à la France d'acheter par d'autres sacrifices encore la satisfaction d'assurer à l'Espagne la restitution de Gibraltar, si tant était qu'il fût possible au cabinet de persister à céder cette place.

Un courrier volumineux de Rayneval ayant apporté à Versailles l'annonce de ce retrait subit de bases qui, les jours d'auparavant, avaient paru définitives, on y était encore sous le coup de ce renversement de la situation quand Franklin vint rendre l'impression du moment plus aigüe. Non seulement régnait la préoccupation de réduire nos espérances, d'amener l'Espagne à amoindrir les siennes et peut-être à y renoncer, mais de plus on était dans l'inquiétude légitime de savoir si les dispositions de l'Angleterre ne se refroidiraient pas davantage en présence de la disparition de l'Amérique, qui était notre grand facteur dans la guerre. Or juste en cet instant, le 15 décembre, Franklin écrivit à M. de Vergennes qu'il allait faire partir le navire *le Washington* « le lendemain à 10 heures », avec les dépêches des commissaires pour le Congrès[2], ayant reçu à cette fin un sauf-conduit du roi d'Angleterre. Et comme le singulier mélange d'indiscrétion à notre égard pour des subsides et de mépris de nos intérêts ou de nos convenances continuait de présider aux rapports des Américains avec nous, il fallait encore qu'en tenant aussi peu agréablement la plume pour ses collègues Franklin demandât s'il ne pourrait pas charger ce navire d'une

[1] Lord Fitzmaurice a fait de ces détails un récit malheureusement trop bref pour l'histoire de lord Shelburne; mais c'est le seul d'où l'on puisse tirer des informations à leur sujet. — [2] *États-Unis*, t. 22, n° 179.

partie au moins des secours d'argent au sujet desquels il existait, de la part du ministre des États-Unis, des instances antérieures. 1782.

Le Congrès et le surintendant Moris s'étaient empressés, en effet, de se déclarer impuissants à faire les frais d'une nouvelle campagne. Ils l'étaient réellement par le refus des États particuliers de voter des contributions fédérales. Pour mettre l'armée sur pied, de grandes avances de la France étaient indispensables une fois de plus. C'est pourquoi Livingston, en même temps qu'il imposait à Franklin de soutenir les exigences du Congrès quant aux conditions de la paix, l'avait, sans hésiter un moment, chargé de solliciter encore 20 millions de livres à Versailles. La Luzerne reconnaissait les besoins du trésor américain et La Fayette s'était activement employé à convaincre à ce sujet M. de Vergennes[1]. Toutefois, quel revirement n'avions-nous pas à redouter dans les sentiments des États-Unis lorsqu'ils apprendraient le changement effectué dans les choses? Pourquoi Londres s'empressait-il autant de les prévenir qu'il avait eu hâte de les détacher de nous? Deux inconnues auxquelles le ministre du roi ne devait pas penser sans anxiété. Franklin, ne s'en doutant pas, à coup sûr, avivait ces préoccupations en disant au ministre, pour le décider : « Je crains que le Congrès ne vienne à désespérer s'il voit « que rien n'est encore obtenu. » L'émotion déborda en M. de Vergennes. Il répondit à l'instant à Franklin dans les termes offensés qu'on va lire, et il écrivit pour La Luzerne avec froissement l'exposé, daté après du 19, de ce qui s'était produit de la part des commissaires depuis le 14 novembre :

A M. B. Franklin, ministre des États-Unis :

Versailles le 15 xbre 1782.

Je puis être surpris, Monsieur, après l'explication que j'ai eue avec vous et la promesse que vous m'aviez faite que vous ne presseriez pas l'obtention

[1] Lettre du 22 novembre 1782, du marquis à M. de Vergennes. (*États-Unis*, t. 22, n° 157.)



1782. d'un passeport anglois pour l'expédition du paquebot *le Washington*, que vous me fassiez part que vous avez reçu ce même passeport et que demain à dix heures du matin votre courier partira pour porter vos dépèches.

Je suis assés embarrassé, M., à expliquer votre conduite et celle de vos collègues à notre égard. Vous avez arrêté vos articles préliminaires sans nous en faire part quoique les instructions du Congrès vous prescrivissent de ne rien faire sans la participation du Roi. Vous allez faire luire un espoir certain de paix en Amérique sans même vous informer de l'état de notre négociation. Vous êtes sage et avisé, M., vous connoissez les bienséances, vous avez rempli toute votre vie vos devoirs. Croyez-vous satisfaire à ceux qui vous lient au Roi? Je ne veux pas porter plus loin ces réflexions, je les abandonne à votre honneteté.

Quand vous aurez bien voulu satisfaire à mes doutes je prierai le Roi de me mettre en état de répondre à vos demandes.

J'ai l'honneur d'être, avec une véritable considération, M., etc.

États-Unis, t. 22, n° 22. (Minute de M. de Vergennes.)

Au chevalier de la Luzerne :

Versailles le 19 xbre 1782.

J'ai l'honneur de vous envoyer, M., la traduction, au 30 9bre, des articles préliminaires que les plénipotentiaires américains ont arrêtés, agréés et signés avec celui de la Grande-Bretagne pour être rédigés en traité lorsque les termes de paix seront convenûs entre la France et l'Angre.

Vous aplaudirés surement, M., ainsi que moi, aux avantages très étendûs que nos alliés les Américains doivent recueillir par la paix; mais vous ne serés certainement pas moins surpris que je l'ai été du procédé des députés. Suivant les instructions du Congrès ils ne devoient rien faire sans notre participation. Je vous avois prévenû, M., que le Roi ne chercheroit à influér dans la négociation qu'autant que ses offices pourroient être nécessaires à ses amis. Les députés américains ne diront pas que j'aie cherché à y intervenir, encore moins que je les aie fatigués par ma curiosité. Ils se sont tenûs soigneusement éloignés de moi. M. Adams l'un d'eux venû d'Hollande où il avoit été accueilli et servi par notre ambassadeur, a été près de trois semaines à Paris sans imaginér qu'il me devoit une marque d'attention, et probablement je ne l'au-

rois pas vû encore si je ne l'en avois fait aviser. Lorsque j'ai eu occasion de voir quelq'un d'eux et de les interrogér succinctement sur le progrès des négociations, ils se sont constament renfermés dans des généralités, cherchant à me faire entendre qu'elle n'avançoit point et qu'ils n'avoient aucune confiance dans la sincérité des ministres anglois. 1782.

Jugés, M., quelle fut ma surprise lorsque le 30 9bre M. Franklin me fit part que les articles étaient signés; la réserve qu'ils ont mise à notre égard ne sauve pas l'infraction à la promesse que nous nous étions faite de ne signér que conjointement. Je dois à M. Francklin la justice que le lendemain il m'envoya la copie de ces mêmes articles. Il ne se plaindra pas sans doute que je ne l'aie reçû avec des démonstrations de sensibilité. Ce ne fut que quelques jours après que ce ministre étant venu me voir je me permis de lui faire apercevoir ce que son procédé en brusquant cette signature avoit de peu obligeant pour le Roi; il parut le sentir et s'en excusa du mieux qu'il put pour lui et pour ses collègues. Notre conversation se passa amiablement, M. Franklin me parla du désir qu'il avoit de faire parvenir ces articles au Congrès, que pour cet effet lui et ses confrères étoient convenûs d'un échange de passeports avec le ministre anglois pour la sureté des bâtimens qui seroient expédiés. Je lui obsérvai que cette forme me paroissoit dangereuse, que les articles n'étant que provisoires et soumis au sort de notre négociation, alors très incertaine, je croiois que cette aparence d'intelligence avec l'Añgre à la suite d'articles signés pourroit faire croire aux peuples de l'Amérique que la paix étoit consommée et embarrassér le Congrès dont j'étois bien éloigné de craindre une défection. J'ajoutai plusieurs autres raisons dont M. Francklin et M. Laurens qui l'accompagnoit parurent sentir la force. Ils n'épargnèrent rien pour me convaincre de la confiance que nous devons avoir dans la fidélité des États-Unis, et ils me quittèrent en m'assurant qu'ils se prêteroient à ce que je désirois.

Jugés de ma surprise, M., lorsque le 15 au soir je reçûs de M. Franklin le billet dont vous trouverés la copie ci jointe. Le ton m'en parut si singulier que je crus lui devoir faire la réponse que je vous transmets pareillement. J'ignore l'effet que celle-ci aura produit; je n'ai point entendu parlér depuis de MM. les commissaires américains; leur courrier n'est point venû cherchér mes dépêches, et je n'ai pas connoissance s'ils l'ont effectivement expédié. Il

1782. seroit singulier, après la semonce que je leurs ai faite, qu'ils n'eussent pas eu la curiosité de s'informér de l'état de notre négociation pour en instruire leurs maitres.

Elle n'est pas encore aussi avancée pour ce qui nous regarde, M., que l'est celle des États-Unis; ce n'est pas que S. M^té si elle n'eût pas mis plus de délicatesse dans ses procédés que les délégués américains n'eût pu avoir des articles signés avec l'Añgre longtemps avant eux; il n'y a pas de difficulté bien essentiéle aujourd'hui entre la France et l'Añgre, mais le Roi a voulu que tous ses alliés fussent pleinement satisfaits, bien résolu à continuér la guerre quelqu'avantage particulier qu'on put lui ofrir si la G^de Bretagne vouloit en lezér aucun. Il reste encore à conciliér les interests de l'Espagne et ceux de la Hollande; j'ai lieu d'espérer qu'on sera bientost d'accord par raport aux premiers; les bazes fondamentales sont posées, il ne s'agit plus que de convenir des formes. Je crois que les États-Unis feront bien de contentér l'Espagne et de la menagér, elle les aura pour voisins. Quant à la Hollande je crains que ses affaires ne nous causent des retards et des embarras. Les dispositions du ministère anglois pour cette repub^e ne me paroissent rien moins que favorables.

Tel est, M., l'état present des choses; je souhaite qu'il s'améliore et bientost, mais quoi qu'il doive arrivér je pense qu'il est convenable que les membres les plus influens dans le Congrès soient informés de la conduite peu régulière de leurs délégués à notre égard; vous vous bornerés à en parler sans attachér à vos discours le caractère de plainte. Je n'accuse personne, je ne blâme pas même M. Franklin; il cède peut-être trop facilement aux impulsions de ses collègues qui afectent de ne connoitre aucun égard. Toutes leurs attentions sont pour les Anglois qu'ils rencontrent à Paris. Si nous jugeons de l'avenir par ce qui se passe présentement sous nos yeux, nous serons mal payés de ce que nous avons fait pour les États-Unis de l'Amérique et pour leur en assurér le titre.

Je ne vous dis rien, M., touchant les demandes d'argent qu'on nous fait; vous jugés bien que la conduite présente ne nous encourage pas à nous montrer faciles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

États-Unis, t. 22, n° 185. (Minute de M. de Vergennes.)

Mais ces sentiments changèrent soudain. Les collègues de Franklin n'auraient pas su s'excuser. Pour les rapports entre les deux pays, il fut heureux qu'il acceptât, lui, de le faire. Ils auraient récriminé, probablement; il préféra prier. Sur l'heure, le 17, il expliqua que le sauf-conduit du *Washington* était venu sans leur demande, il s'efforça d'atténuer, par la perspective des informations qu'ils enverraient eux-mêmes aux États-Unis, les conséquences appréhendées des avis dont les Anglais pourraient charger le navire et assura d'ailleurs qu'aucune lettre de Londres n'était jusqu'à ce moment destinée à son courrier. Mais surtout il mit ce qu'il possédait de sentiment et ce qu'il éprouvait de gratitude, à louer le roi des bienfaits dont il avait mis l'Amérique en situation de jouir, à solliciter l'oubli d'un manquement qui n'avait eu rien de contraire, pensait-il, aux intérêts de la France, à invoquer l'appui en faveur de l'édifice si heureusement élevé et qui, par l'abandon, s'écroulerait. « On n'a rien arrêté », porte cette partie de la supplique de Franklin : 1782

On n'a rien arrêté dans les préliminaires de contraire aux intérêts de la France et aucune paix ne se fera jamais entre nous et l'Angleterre que vous n'ayez conclu les vôtres. Vous faites cependant l'observation, juste en apparence, qu'en ne vous consultant pas avant leur signature nous avons été coupables de négliger un point de *bienséance;* mais comme ce n'est pas par manque de respect pour le Roi, que nous aimons et que nous honorons tous, nous espérons que ce sera excusé et que le grand ouvrage si heureusement conduit jusqu'ici, si près de sa perfection et si glorieux pour son règne, ne sera pas détruit par une simple imprudence de notre part. Et certainement tout l'édifice va s'écrouler immédiatement, si vous refusez pour cela de nous donner assistance.

Je n'ai pas encore expédié le navire, et je vous demande la permission d'aller vous voir vendredi pour avoir votre réponse définitive.

Il est impossible d'être plus pénétré que je ne le suis de ce que chaque Américain, et moi particulièrement, devons au Roi pour la multiplicité et la grandeur de ses bienfaits et de ses bontés pour nous. Toutes mes lettres



1782. en Amérique l'attestent, toutes tendant à faire passer dans l'esprit de mes compatriotes les mêmes impressions que je ressens dans le mien. Et je crois qu'aucun prince ne fut jamais plus aimé et plus respecté par ses propres sujets que le Roi ne l'est par le peuple des États-Unis. *Les Anglois,* je viens de l'apprendre, *se flattent qu'ils nous ont déjà divisés.* J'espère donc que ce petit malentendu restera un secret, et qu'ils se trouveront entièrement trompés dans leur attente.

Je suis, etc.

États-Unis, t. 22, n° 181.

D'autre part, on va voir qu'une nouvelle série de rapports de Rayneval vint peu après éclaircir l'horizon. Le négociateur de Versailles croyait en lord Shelburne. Il s'était rendu compte de la crise que traversait le ministère anglais, il n'avait pas douté qu'un terrain de pacification ne pût être encore trouvé, et le 12 décembre il en indiquait les données de telle manière qu'on dût reprendre confiance. On avait eu d'ailleurs le temps d'obtenir que l'Espagne ne renfermât plus dans des limites impérieuses, comme précédemment, les satisfactions qu'elle souhaitait : on devait ainsi se supposer à même de faire prochainement cette paix, montrée presque impraticable par les informations de la semaine précédente. Nous dirons plus loin, d'ailleurs, que le gouvernement du roi fut amené à supposer que lord Shelburne avait abusé de nous, qu'à l'inverse de ses déclarations il s'était arrangé pour obtenir la signature des Américains afin de nous obliger à subir les conditions qu'il voudrait. On avait été trop foncièrement l'ami des États-Unis pour ne pas savoir comment le redevenir puisque l'on pouvait y trouver du prix, et l'on sentait trop bien l'intérêt de le rester pour les relations d'échange et de commerce qui étaient une de nos grandes visées dans l'avenir. Franklin, accompagné de Laurens, vint tenir à M. de Vergennes un langage propre à racheter la faute : le ministre récrivit donc à La Luzerne, le 21 décembre, non seulement afin d'annuler en quelque sorte sa dépêche du 19, mais pour le charger de faire connaître à Philadelphie que le roi avançait immé-

diatement au Congrès 6 millions de livres, dont 600,000 livres se- 1782.
raient emportées par *le Washington* :

Versailles le 21 xbre 1782.

Ma lettre n° 45 étoit chifrée, M., lorsque M. Franklin sentant l'irrégularité du procédé que je lui avois reproché, m'a écrit pour se justifiér et m'a demandé une entrevûe qui a eu lieu hier. Elle s'est passée très amiablement de part et d'autre; il m'a protesté que l'intention de ses commettans n'étoit pas de faire en aucun tems la moindre démarche qui put dérogér à la fidélité qu'ils doivent à leurs engagemens et que malgré le besoin et la convenance de la paix ils y renónceroient plus tost que de manquer aux obligations qu'ils ont au Roi et à la reconnoissance qu'ils lui doivent. M. Franklin m'a ajouté que lui et ses collègues ne pensoient pas différement et qu'ils seroient inconsolables si leur conduite avoit pû déplaire au Roi et refroidir son affection pour les États-Unis. M. Franklin a justifié du mieux qu'il a pû l'envoi précipité qu'il comptoit faire du paquet bot *le Wasington*, et dont le départ est retardé, et a fini par me priér de vouloir bien ensevelir dans le silence et dans l'oubli ce mésentendû.

Comme je le lui ai promis vous voudrez bien, M., ne faire usage de ma lettre n° 45 qu'autant que les p̃potentiaires américains auroient rendu compte au Congrès de ce qui en fait l'objet.

Vous êtes instruit, M., des demandes du Congrès au Roi pour des secours pécuniaires. Elles ne montent pas moins qu'à leur faire un prêt de 20 millions de nos livres. Cette somme excède trop toutes les proportions pour y avoir égard. Cependant, Sa Mté voulant donnér aux États-Unis une nouvelle preuve de son amitié et de l'intérest qu'elle prend à leur bien être, leurs accorde pour l'année 1783 un prêt de six millions de nos livres dont on va avancér immédiatement à M. Franklin six cent mille livres pour les faire passér par *le Wasington* à M. Morris. Je ne vous dissimulerai pas, M., que cet effort est pesant après cinq années d'une guerre dont les dépenses ont été et sont encore énormes et que nous ne sommes pas assurés de voir finir si prochainement.

Vous aurez soin, M., de faire valoir cette nouvelle marque d'intérest au Congrès, mais vous voudrés bien en même temps ne laissér aucune espérance

1782. que le Roi puisse être disposé à lui donnér plus d'étendue soit par de nouvelles avances soit en lui prêtant son cautionnement. Les États-Unis ne se montrent pas assés disposés à se créer les moiens de faire face à leurs dettes pour qu'on puisse raisonablement songér à acquerir des créances sur eux. Celle-ci sera très certainement la dernière.

Je ne puis, M., vous rien dire d'affirmatif pour la paix, ce ne sera que dans la fin de la semaine prochaine que nous pourrons peut-être jugér avec précision de ce que nous aurons lieu d'espérer. Si le paquet bot *le Wasington* n'est pas encore parti, je serai exact à vous informér du véritable état des choses.

États-Unis, t. 22, n° 189. (Minute de M. de Vergennes.)

Trois jours après, M. de Vergennes annonçait à La Luzerne le départ du *Washington*, et il réduisait comme il suit à une simple imprudence politique, à une hâte insuffisamment réfléchie, la signature que les Américains lui avaient cachée :

Versailles, le 24 x^bre 1782.

M. Franklin, M., voulant faire partir son courier pour informer le Congrès de ses transactions avec l'Angleterre, je ne crois pas devoir l'engager à le retenir encore, quoiqu'il me soit pénible de voir l'annonce de la paix prévenir sa certitude en Amérique. Notre négociation avec l'Angleterre laisse encore des incertitudes et des doutes que je ne puis dire quand et comment ils seront résolus. Il est donc très important, M., que vous préveniez les membres du Congrès du véritable état des choses, afin que séduits par l'espoir apparent de la paix, ils ne se laissent pas aller à des démonstrations qui pourroient faire soupçonner un plan de défection que je crois entièrement opposé aux principes et aux intentions de ce corps. Le Roi a trop fait jusqu'à présent en faveur des États-Unis pour qu'ils puissent douter que Sa Majesté désire sincérement de leur procurer la plus prompte jouissance de la paix; c'est un bien dont elle partagera la douceur avec eux et qu'elle est très occupée à procurer à son peuple; mais sa volonté seule ne peut tout faire; le concours de celle de l'Angleterre est nécessaire, mais en voulant du moins en apparence la paix elle fait naitre des difficultés qui peuvent la retarder si elles ne la font pas échoner. Dès que la négociation aura pris une tournure décidée, je serai

empressé à vous en informer par les voies les plus promptes. Peut-être la négociation auroit-elle marché plus rondement si les plénipotentiaires des États-Unis réfléchissant mieux sur les conséquences s'étoient moins hâtés de signer leurs articles provisionnels. 1782.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, M., etc.

États-Unis, t. 22, n° 192. (Copie de minute.)

Le Washington emportait cette lettre avec des dépêches pour La Luzerne, et le ministre pensait devoir s'excuser à Franklin de faire passer un courrier aussi volumineux[1]. Dans ce retour des sentiments, le représentant du Congrès ne restait pas en arrière. C'était pour lui une profonde joie que l'Amérique eût obtenu des concessions si précieuses; visiblement, toutefois, il se sentait mal à l'aise devant le procédé qui les avait procurées. Les auteurs de ce procédé s'applaudissaient beaucoup du résultat à Paris même, paraît-il, comme, au milieu de novembre déjà, on a vu Jay s'empresser de le faire auprès de Livingston. Ce que Franklin s'était retenu d'exprimer tout d'abord, afin, sans doute, de ne pas manquer à son pays, il prit alors occasion de l'écrire à l'un de ses plus anciens amis d'Amérique, à ce docteur Cooper à qui, dans les commencements de son séjour en France, il se plaisait à manifester la reconnaissance que leur révolution devait au gouvernement du roi. Le courrier du *Washington* avait pour Cooper une lettre où, à l'encontre des fausses assertions dictées à Jay et à Adams par leur mauvais esprit ou par leur médiocrité politique, Franklin rétablissait au moins la vérité, et une copie de cette lettre était donnée par lui au cabinet de M. de Vergennes. « Je suis extrêmement peiné », disait l'Américain[2] :

Je suis extrêmement peiné d'entendre des Américains de ce côté-ci de l'Océan, et de penser qu'on peut entendre du vôtre un langage qui ne va à

[1] Billet de M. de Vergennes à Franklin, du 25 décembre. (Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII.)

[2] Lettre du 26 décembre. (*États-Unis*, t. 22, n° 193.) — Franklin y donnait d'abord sommairement connaissance à Cooper des articles



1782. rien moins qu'à détruire la bonne intelligence qui a jusqu'ici régné si heureusement entre cette cour et nous. Il semble y avoir chez vous un parti qui souhaite de la détruire. Si ce parti pouvait y réussir, il nous causerait un préjudice irréparable. C'est notre solide union avec la France qui nous a donné de peser sur l'Angleterre et de trouver de la considération au sein de l'Europe. Si nous venions à manquer de foi à cette nation *sous quelque prétexte que ce soit*, l'Angleterre nous mettrait de nouveau sous ses pieds et les autres pays nous mépriseraient. Nous ne saurions avoir assez de garde que des *ressentiments privés* propres à certaines personnes prennent de l'influence sur nos affaires. Vous entendrez beaucoup parler d'une dépêche interceptée que le ministère anglais nous a communiquée. Ce canal-là doit être suspecté. Elle a pu subir des additions et des altérations; mais en la supposant exacte, le zèle intempestif et erroné d'un secrétaire de légation ne peut pas être imputé au Roi qui s'est montré de tant de manières notre ami fidèle et notre allié solide.

Ces explications données à titre privé, Franklin ne tarderait pas à se voir obligé de les reproduire officiellement [1]. Leur brièveté n'empêchait pas qu'elles ne fussent complètes. Il se plaira à s'y étendre, il n'aura rien à y ajouter. M. de Vergennes n'eut pas tort de trouver, dans l'inspiration qui la dictait, une raison au moins de revenir à l'union et à la confiance mutuelle sur lesquelles le gouvernement du roi s'était reposé cinq années. De l'intimité de cette union une grande puissance nouvelle était née au monde : c'était un résultat mémorable si cette puissance nous restait amie. Il avait en effet servi au ministre de Louis XVI et à ce dernier roi de l'ancienne monarchie à retirer la France, comme ils le souhaitèrent dès le premier jour, de la situation

concédés à l'Amérique par les plénipotentiaires anglais et terminait par le souhait de revoir Cooper et l'Amérique une fois encore avant de mourir. (Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII.)

[1] Il les avait adressées déjà la veille plus brièvement à Robert Morris (lettre du 25 décembre), à cause du « langage extravagant et « violent (langage si ingrat et si provoquant, « écrit-il plus bas), tenu à Paris par un person« nage public, en compagnie publique ». C'est de John Adams qu'il parlait ainsi. « Heureuse« ment, continuait-il, ici et j'espère là-bas, ce « langage est imputé à sa vraie cause, un dés« ordre du cerveau qui, quoique non constaté, « a des accès trop fréquents. » (Pièce citée par M. Fr. Wharton, *ubi supra*.)

abaissée où elle était tombée par les erreurs de conduite dues pour beaucoup à la caducité de cette monarchie autrefois si brillante. En attendant, la signature occulte des commissaires américains nous avait fait perdre le bénéfice des conditions dans lesquelles nos préliminaires avaient été engagés, nous n'avons plus qu'à montrer cela dans tout son jour[1]. Autrement dit, nous avons à retracer, pour finir, les anxiétés que la France fut amenée à traverser et les sacrifices auxquels il lui fallut consentir pour arriver décidément à la paix. 1782.

[1] Comme nous n'aurons plus à parler des commissaires du Congrès, il est à propos de réparer ici une omission, commise précédemment, au sujet des conversations de Rayneval à Londres. Nous n'avons pas été strictement exact en disant (p. 132) qu'entre lord Shelburne et Rayneval il s'était agi de l'Amérique par un mot seulement de leur première conférence, lorsque, le 18 septembre, ce dernier répondit comme nous l'avons rapporté. Déjà le premier jour de leur rencontre, lord Shelburne, après avoir discuté nos demandes relatives à Terre-Neuve, avait ajouté «que sans doute «les Américains formeraient aussi des prétentions à la pêche, mais qu'il espérait que le «Roi ne les appuierait pas». A cette occasion, Rayneval écrit dans son exposé : «J'ai répondu «que j'ignorais les vûes du Congrès sur l'objet en question, mais que je croyais pouvoir «prendre sur moi d'affirmer que le Roi ne «protégerait jamais des demandes injustes.» C'était absolument conforme au langage constant de Versailles. Le 18 septembre, Rayneval, interrogé dans les mêmes termes qu'auparavant, ne fit que développer sa première réponse.

CHAPITRE VII.

LES NÉGOCIATIONS FINALES ET L'ESPAGNE. LA SIGNATURE DES AMÉRICAINS ET LORD SHELBURNE.

Indécision et lenteur calculée de l'Espagne; demandes sans bornes dont elle nous charge en se décidant. — Nécessité d'avancer les négociations faite au cabinet de Londres par la rentrée prochaine du Parlement; comment s'y prend lord Shelburne, à l'égard des Américains avec Oswald, au sujet de la France en écrivant à Rayneval. — Peu de probabilité de succès que l'on voyait à Versailles aux demandes de l'Espagne; efforts pour obtenir qu'elle présente promptement des équivalents en échange de Gibraltar; elle propose de nous céder Saint-Domingue, à la condition que nous lui procurions ce qu'elle veut de l'Angleterre; danger de la voir porter directement ses propositions à Londres afin de traiter sans nous. — Idée qui survient de renvoyer Rayneval à Londres afin d'obtenir Gibraltar contre une nouvelle répartition des possessions aux Antilles; instructions emportées par lui; épisode émouvant qui commence; lettres de M. de Vergennes accréditant l'envoyé. — Extrême urgence de conclure, dépeinte à Rayneval par lord Shelburne; obligation alléguée par ce ministre d'avoir de plus grandes exigences; atmosphère politique différente de la précédente qui régnait à cette heure à Londres; opposition générale à la cession de Gibraltar; parti de la guerre dans le cabinet; rapports pleins d'anxiétés de Rayneval. — Impressions éprouvées à Versailles; pensée qu'on y a de continuer à discuter; nouveaux et plus insistants rapports de notre émissaire; son arrivée soudaine dans le cabinet du ministre; résolution immédiatement adoptée par le roi; longue conférence avec le comte d'Aranda; grande perplexité apparente de cet ambassadeur; importante concession qu'il dit prendre sur lui d'accorder à l'Angleterre. — Raisons que l'on avait par suite de regarder la paix comme assurée; lettres personnelles encourageantes de lord Shelburne et de lord Grantham dont Rayneval avait été porteur; importantes réponses privées dont il était reparti chargé; le vicomte de Vergennes emmené par lui comme secrétaire de légation. — Changement trouvé par notre envoyé en rentrant à Londres; séance critique du cabinet anglais; la paix même y est remise en question par l'annonce de la signature des préliminaires avec les commissaires de l'Amérique. — Lord Shelburne avait-il travaillé à produire cette situation? le principe de la cession de Gibraltar est cependant voté par le cabinet, grâce à l'appui du roi, sous la condition d'équivalents suffisants. — Constance qu'avait déployée Rayneval pour ne pas laisser les négociations se rompre; ses explications de l'attitude de lord Shelburne; ses témoignages de la sincérité et de la valeur morale de ce ministre; comme quoi la signature des Américains nous avait désarmés. — Extrêmes exigences émises maintenant par le cabinet de Londres; note de lord Grantham qui les précise; sentiments qui en résultent à Versailles; proposition de M. de Vergennes et langage digne dans lequel il en instruit Rayneval. — Soins que n'avait cessé de déployer le gouvernement du roi pour modérer l'Espagne; forces réunies en ce moment à Cadix par les

deux Couronnes sous le commandement du comte d'Estaing et de La Fayette; résistance de M. de Floridablanca contre nos conseils. — Continuation de l'inquiétude apparente d'Aranda à cause des concessions auxquelles il a consenti; était-il oui ou non de bonne foi? subite connaissance qu'il donne d'une dépêche de sa Cour remontant à trois semaines et indiquant que l'Espagne pourrait renoncer à Gibraltar. — Changement que cette révélation apportait dans les choses; satisfaction qu'elle produit; usage à en faire indiqué à Rayneval; intention qu'avait eue peut-être la cour de Madrid; probabilité que le comte d'Estaing avait beaucoup influé sur elle; ménagements de Versailles dans cette occasion.

C'est pour l'Espagne que nous disputions la paix, et son alliance 1782.
nous la rendait aussi difficile qu'elle avait rendu la guerre! S'il ne se fût agi que de nous, la paix aurait été conclue en quelques heures; mais l'Espagne de Charles III, dans les négociations qui se poursuivirent, fut indécise comme les faibles, avide comme eux, et elle chercha à tirer d'autant plus à soi qu'un autre était engagé pour elle. Un sacrifice de sa part allait s'imposer : on la vit pousser l'abus de nous jusqu'à y être prête depuis des semaines sans nous le faire connaître, nous exposant par là à une rupture, et certainement elle se serait vite arrangée pour ne subir de l'évènement que les conséquences les moins sensibles. Il avait fallu attendre ses résolutions pendant toute la durée des conférences avec Grenville, et, le dernier jour, stipuler pour elle en quelque sorte au jugé : M. de Floridablanca ne s'était décidé à parler que huit jours plus tard. Encore trouvait-il les négociations « trop précipitées », et mettait-il en avant des désirs sans bornes.

On ne doutait pas alors, à Madrid, d'enlever Gibraltar, on croyait qu'il serait temps de négocier ensuite; l'ambassadeur n'était autorisé à le faire maintenant qu'autant qu'il ne pourrait pas l'éviter. M. de Floridablanca, probablement, n'avait guère vu sans déplaisir la question de la paix s'engager si simplement et être portée à Versailles; par là s'évanouissait tout à fait le plan politique qu'il avait caressé, pour son amour-propre autant au moins que pour les intérêts espagnols en Amérique, de placer la pacification dans les mains de l'Espagne. Le gouvernement du roi, lui, encombré, accablé, dirait-on, par les prétentions de son allié, n'étant guère plus sûr de ce dernier, même, que

1782. dans d'autres circonstances antérieures, fut déférant jusqu'au bout et dévoué sans regarder si l'on ne mésusait pas de lui. Nous ne devons parler ici que sommairement de tout cela. Disons que lorsque Fitzherbert était arrivé, M. de Vergennes avait consulté Madrid sur la manière d'entrer en conférences avec ce plénipotentiaire, et proposé de commencer par les questions qui nous concernaient, questions « lointaines », celles-là, ou pour mieux parler faciles, « le vœu du roi d'Espagne et de son ministre étant, écrivait-il, que la négociation ne prît de consistance qu'après l'expédition de Gibraltar et, jusqu'alors, fût une sorte de simulacre empêchant les médiateurs de s'en saisir[1] ». C'est en vue de ce but que l'on prépara dans le comité du roi les articles à présenter par nous à la cour de Londres pour modifier le traité de 1763. La note en fut remise à Fitzherbert le 6 septembre, chacun des articles revêtu de l'*approuvé* du roi[2].

Cependant, M. de Floridablanca finit par s'expliquer. Cette fois, non seulement le Roi Catholique trouva bon qu'une personne de confiance fût envoyée à Londres en raison de l'avis donné par le comte de Grasse. Il était prescrit en outre à Aranda de s'ouvrir sans réserve à M. de Vergennes; Charles III voulait mettre celui-ci « à portée de diriger les affaires de l'Espagne comme il dirigeait celles de la France, le regardant à vrai dire comme son plénipotentiaire ». Résultait-il de là un amoindrissement des ambitions espagnoles? Au contraire; c'était pour la cour d'Espagne une manière de nous rendre garants de ce qu'elle voulait, et l'appétit de cette cour n'avait d'égal que les résistances à agir jadis si tenacement opposées par elle. Elle ne plaçait sous l'égide du gouvernement du roi rien moins que l'abandon des établissements anglais sur les côtes de Honduras, de Campêche, de Mosquitos et îles adjacentes, la possession de celles de Bahama et de la Providence, la cession de Gibraltar aussi bien que de Minorque, une part dans la pêche de Terre-Neuve[3]. A la charge

[1] Dépêche à Montmorin, du 10 août. (*Espagne*, t. 608, n° 113.) — [2] *Angleterre*, t. 538, n° 117-125. — [3] *Ibid.*, t. 538, n° 91-251.

qu'elle jetait ainsi sur nos bras, il y eut peut-être cette compensation, 1782.
que l'ambassadeur, dont M. de Vergennes avait dit justement qu'il était « plutôt porté à marchander qu'à négocier », se sentit désormais plus de liberté qu'auparavant pour s'ouvrir. La partie fut liée par lui avec Fitzherbert; le 6 octobre, il remit au plénipotentiaire de Londres des propositions formelles dont le double était dans nos mains. Demander Gibraltar ne paraissait pas suffisant à son souverain; il offrait bien deux positions en échange, Oran et Mazelquivir, qui ne diraient probablement rien à l'Angleterre; mais il voulait la Floride outre le reste. C'est donc en toute raison que, déjà avant l'échec du siège de Gibraltar, il avait été prescrit à Rayneval d'éluder à Londres les questions au sujet de l'Espagne, plus encore les explications. Maintenant que le « rocher » restait anglais, ses prétentions paraîtraient bien davantage inacceptables. Une note de lord Grantham, très courtoisement froide, avait en effet répondu que l'on attendait des propositions plus sérieuses[1].

Ceci se passait au moment où le cabinet de Londres se trouva en présence des préliminaires américains dont Strachey était revenu porteur. Par là même, commençait la crise décisive à laquelle devaient inévitablement conduire ce cabinet l'esprit dont s'inspirait son chef et les déconvenues politiques qu'avait produites son avènement. Le temps marchait; à la fin du mois suivant se rouvrirait l'arène parlementaire; si le premier jour on n'y donnait pas au moins l'assurance que la guerre allait être close, les affaires tomberaient à coup sûr des mains de lord Shelburne. Il fallait donc que les ministres de George III fussent fixés à l'égard des Américains et, à la fois, eussent remis en voie utile les négociations dont nous nous étions constitués les agents. Les choses commandaient ainsi par elles-mêmes quand les instructions de Strachey furent écrites. En même temps lord Shelburne, à qui Oswald venait de demander ses conseils

[1] *Angleterre*, t. 538, n° 93-262.

1782. personnels, les lui adressa avec développement. On a vu qu'aux yeux de ce ministre le grand intérêt pour l'Angleterre se réduisait maintenant aux créances et aux indemnités de dépossession, et qu'il attirait par-dessus tout sur ce dernier objet la sollicitude de son envoyé. Une autre chose lui semblait essentielle, c'était que celui-ci s'efforçât de ménager les sentiments de l'Amérique. Il restait bien dans les données où il avait conçu l'indépendance des Colonies; il exhortait Oswald à empêcher que ces sentiments ne fussent froissés, à faire ainsi que l'union morale dans laquelle il plaçait le gage fructueux de la paix avec la nation future s'ensuivît d'autant mieux[1]. Pour ce qui était de la France, il ne montra parallèlement qu'en renvoyant le comte de Grasse à Versailles il n'avait point suscité légèrement des négociations, que c'était chez lui une politique voulue et qu'il mettait son honneur à y réussir. Son pli pour Oswald et les instructions de Strachey sont du 20 octobre; par une suite naturelle, le 21, il se tourna du côté de Versailles. Évidemment il n'avait pas mis ses plénipotentiaires à même d'en terminer avec les Américains afin de nous prendre entre une signature secrètement obtenue d'eux et des conditions de paix défavorables. Si les conjonctures se présentaient ainsi, quel ministre dirigeant, de quelque puissance que ce fût, en eût négligé la coïncidence? Mais ce qui semble être la vérité, c'est que lord Shelburne ne croyait point que tout serait fini, si adroitement les commissaires du Congrès pussent-ils être amenés à traiter sans nous, ou si peu loyalement les trouvât-on empressés à le faire[2].

[1] « Je recommande la question politique à « votre plus sérieuse attention, disait lord Shelburne. Si nous voulons regagner l'affection « de l'Amérique, l'union sous une autre forme, « son commerce, son amitié, il n'est pas de « la moindre importance d'observer tous les « moyens possibles de la satisfaire un jour qui, « j'espère, sera prochain, quand les négociations n'auront plus lieu dans une capitale « étrangère, sous l'œil et presque sous le contrôle d'ennemis tenaces, sous l'empire d'une « nécessité absolue... Si les dispositions des « commissaires sont telles que vous le dites à « l'égard de la Grande-Bretagne et si l'on s'y « prend avec adresse, j'aime à penser qu'ils sont « portés à venir à nous, etc.... »

[2] Nous nous éloignons encore ici de l'opinion de lord Fitzmaurice sur la conduite de lord Shelburne envers la France. Lord Fitzmaurice a peu regardé dans les archives fran-

Pour s'adresser à Versailles, le ministre de George III recourut à Rayneval. Il fit appel à celui-ci de dispositions qui lui semblaient « opposées à la facilité réciproque » sur laquelle il avait cru pouvoir compter, en faveur « de ce qui s'était ébauché confidentiellement entre eux dans les conversations de Londres »; ainsi écrivait-il le 21 octobre à son commensal du mois précédent. Il continuait comme il suit : 1782.

Je me repose pourtant avec tant de confiance sur les dispositions de votre Cour, dont vous m'aviez prévenu et qui m'ont ôté toute réserve de ma part, que je ne saurois douter, même après ce que je viens de lire, de la voir recourir aux idées qui survinrent dans nos entretiens, et dont on a dû apprendre que dans aucun cas nous ne pourrions entrer en discussion de propositions qui seroient plus désavantageuses pour la Grande-Bretagne.

Pour moi, ni le succès à Gibraltar, ni les nouvelles plus agréables de nos flottes, ni les difficultés intérieures que j'ai à combattre ici, n'auront l'effet de porter aucun changement (autant qu'il dépend de moi) dans les sentimens que je vous ai témoignés pour terminer la guerre par un accommodement honorable et modéré.

L'intention d'en venir à des points de discussion abordables était donc visible chez le chef du cabinet anglais. Les difficultés lui paraissaient faibles de notre côté; nous nous montrions, trouvait-il, plus exigeants qu'auparavant aux Indes orientales, voilà tout, et à ce sujet

çaises. En l'absence de notes ou de pièces provenant du ministre lui-même, il s'est fié aux documents américains et aux moins probants parmi ceux-là, à ceux qui ont été laissés par Jay et par John Adams. Les documents français nous semblent contredire lord Fitzmaurice, et prescrire de voir dans lord Shelburne un esprit élevé, non, comme son biographe y prête, un habile et presque un fourbe. C'est en 1876 que lord Fitzmaurice a publié le tome III de la *Vie du comte de Shelburne*, auquel ressortissent les circonstances dont il s'agit ici; autrement dit, c'est peu après l'apparition du tome X de Bancroft, qui venait de mettre en circulation aux États-Unis et en Europe les données inexactes dont nous pensons opérer le redressement. Non seulement le patriotisme anglais du noble lord se complait autant que le patriotisme de l'Américain à l'attitude de Jay et de John Adams; non seulement il est bien aise, à l'imitation de Bancroft, de leurs procédés à notre égard; mais il a beaucoup emprunté la façon superficielle et sommaire de Bancroft de se servir des textes et des renseignements.

1782. il se bornait à demander si, « des nouvelles essentiellement bonnes à tous égards » venant d'arriver et pouvant « facilement élever les prétentions de la nation, il était possible de reculer ». C'est de l'Espagne qu'il s'inquiétait; il disait au sujet de cette puissance :

Mais de quelle vuë peut-on regarder les propositions du comte d'Aranda? Est-il croïable qu'une négociation commencée de la sorte doit avoir des suites sérieuses, ou porter au but prétendu? Peut-on pour un instant croire que Gibraltar, qui a été toujours un objet si cher à la Nation, qui par sa belle défense a pris une nouvelle valeur, et sur lequel nous nous sommes nouvellement compromis à toutes les puissances du Nord (je vous écris comme je vous ai parlé, en pleine confiance), qu'au moment de la pacification elle ait subitement perdu son importance à nos yeux, et qu'elle soit devenuë un objet de si peu d'intérêt, que d'être mise dans le nombre de ces places que l'on voudra sacrifier pour la convenance des parties contractantes? Ce ne sera pas à prix pareil que l'on pourra acheter la cession de cette forteresse importante [1].

Le même jour, du reste, lord Shelburne avisait Fitzherbert de l'attente qu'il plaçait en Rayneval, lui détaillait les raisons, plus évidentes que jamais à ses yeux, du désir réel que nous devions ressentir de la paix, de notre intérêt véritable à la rechercher, et il le pressait

[1] *Angleterre*, t. 538, n° 111-296. — Lord Shelburne terminait sa lettre en constatant que, jusqu'à ce moment, la négociation restait ignorée, puisqu'elle n'avait eu que très peu d'effet sur les fonds publics, et il s'en applaudissait à cause du prix qu'il attachait en cela au secret. Il paraît que la politique avait précédemment servi beaucoup à des jeux de bourse et ce ministre tenait essentiellement à trancher à ce sujet sur ses prédécesseurs. Sa lettre débutait comme il suit : « A Londres ce 21 d'octobre 1782. — « Monsieur. — Je vous prie d'être assuré de la « satisfaction avec laquelle j'ai appris de votre « lettre du 28 sep^bre les nouvelles de votre ar- « rivée à Versailles, et que la confiance que je « vous ai marqué avoit fait l'impression dûe à « la sincérité.

« Vous jugerez bien que j'en ai été d'autant « plus empressé de voir les sentimens déclarés « de votre Cour, qui devroient être trouvés « dans les dépêches adressées à Milord Gran- « tham, parce que vous m'aviez fait compter y « voir les preuves d'une facilité réciproque.

« Il ne me sera certainement pas nécessaire « de vous faire cependant remarquer la diffé- « rence dont on doit s'appercevoir dans le con- « tenu de ces papiers ministériaux avec ce qui « s'étoit ébauché confidentiellement entre Mi- « lord Grantham, vous, et moi dans nos conver- « sations à Londres. »

de faire entendre clairement à M. de Vergennes que pour nous et pour l'Espagne le moment était venu de répondre « *par oui ou par non* », à moins de subir des déceptions ultérieures infinies. On peut dire qu'une seconde fois il venait de prendre l'initiative d'avancer la paix. 1782.

Que l'Angleterre consentît à introduire l'Espagne au banc de Terre-Neuve, qu'elle acceptât même de réduire ses établissements du golfe du Mexique, le gouvernement du roi était convaincu d'avance qu'il n'y fallait guère compter. A l'heure où le comte d'Aranda avait remis les demandes de sa cour entre les mains de Fitzherbert, M. de Vergennes tâchait de le faire comprendre à Madrid, et il avait laissé voir au plénipotentiaire anglais combien ces demandes lui paraissaient énormes[1]. Obtenir Gibraltar était pour Charles III la grande affaire, en définitive, celle qui l'avait engagé dans la guerre : cela devait suffire pour qu'on y concentrât les efforts. La cour de Madrid, toutefois, se croyait si forte que, le siège levé, elle n'avait point douté qu'elle empêcherait l'escadre anglaise de ravitailler cette place, et Charles III s'était obstiné jusqu'à annoncer non seulement qu'il n'y renoncerait pas, mais qu'il continuerait plutôt la guerre seul, à tout hasard[2]. S'il existait un moyen de décider le cabinet de Londres, c'était d'offrir pour Gibraltar des équivalents de nature à compenser un sacrifice que tout, maintenant, rendrait plus difficile. M. de Vergennes fut néanmoins contraint de ne pas cesser d'insister auprès de M. de Floridablanca. Il était encore réduit à s'y employer à la fin d'octobre, à représenter, en raison de ses entretiens avec Fitzherbert, que, si des bases de paix n'étaient pas agréées à la rentrée du Parlement, l'espoir d'obtenir cette paix disparaîtrait et qu'on serait rejeté dans la nécessité d'une campagne nouvelle. La cour d'Espagne eut alors une inspiration qui parut à bon droit singulière, et qui pourtant eut son effet. Charles III écrivit à son neveu qu'il s'en rapportait à lui, qu'il lui céderait sa

[1] Dépêche de M. de Vergennes à Montmorin, du 6 octobre. (*Espagne*, t. 609, n°s 22 et 23.)

[2] Rapport de Montmorin, du 10 octobre. (*Ibid.*, n°s 29 et 30.)

1782. part de Saint-Domingue et qu'il tirât de la possession de cette île les moyens de procurer à la couronne d'Espagne la totalité des conditions auxquelles celle-ci prétendait; que l'Angleterre dût persister après cela dans des exigences, il n'en doutait point, mais il ne doutait pas davantage que la France pût les vaincre en abandonnant l'île de Corse à la cour de Saint-James.

Implanter l'Angleterre au milieu de la Méditerranée, détruire ainsi les résultats soigneusement recherchés dans l'acquisition de cette île, pour l'Espagne presque autant que pour la France : cette idée n'avait pas arrêté le gouvernement de Charles III. Il n'est pas sûr que le comte d'Aranda, qui fut appelé au conseil du roi pour l'entendre expliquer, ni M. de Vergennes, qui en écrivit avec développement à Montmorin[1], soient arrivés à faire compter cette considération pour quelque chose. Le ministre avait craint tout de suite que la préoccupation de nos intérêts n'eût pas à Madrid le moindre poids à cette heure, même que l'on fût capable de les sacrifier absolument, c'est-à-dire de se tourner vers l'Angleterre et d'offrir à celle-ci Saint-Domingue directement. Il ne se trompait guère. Lorsque Montmorin exposa à M. de Floridablanca les motifs qui empêcheraient de céder la Corse, ce ministre ne dédaigna pas de laisser voir, comme une sorte de menace, son souverain disposé à présenter sa portion de l'île à la cour de Londres. « Le roi avait cru que l'abandon de Saint-Domingue à la France paraîtrait assez important à celle-ci, lui dit-il, pour faire le sacrifice de quelques autres possessions que nous donnions à l'Angleterre en échange de Gibraltar; mais si nous ne pouvions pas nous arranger on verrait si la même offre ou celle de Porto-Rico, directement faite aux Anglais, ne les déterminerait pas à souscrire aux conditions que désire le roi d'Espagne. »

Montmorin, en transmettant ces indications à Versailles, affirmait que, pour lui, à tout prendre, la cour de Madrid tenait uniquement

[1] Dépêche du 12 novembre, portant l'*approuvé du roi*. (*Espagne*, t. 609, n° 101.)

à trois points : Gibraltar, Minorque et la Floride; qu'elle ne pensait d'ailleurs pas que les Anglais persistassent à conserver leurs établissements de la baie de Honduras, formés contrairement au traité de 1763, et que cette cour abandonnerait sûrement pour le bien de la paix le reste des demandes du 6 octobre[1]. Dans ces conditions, la proposition de céder Saint-Domingue était une éclaircie. Elle ouvrait la possibilité d'échanger Gibraltar contre un arrangement nouveau des possessions aux Antilles. Puisque lord Shelburne semblait faire signe à Rayneval de chercher avec lui des conventions praticables, le mieux était de renvoyer ce dernier à Londres afin qu'il y déterminât le terrain sur lequel on pourrait décidément se mouvoir. Des instructions furent par suite délibérées en comité, signées par le roi le 15 novembre : le 18, Rayneval repassait le détroit. Ces instructions fixaient exactement l'émissaire sur ceci, qu'avant tout il aurait à savoir si l'Angleterre entendait ou non céder Gibraltar. Au cas de la négative, il romprait et reviendrait; au cas contraire, il prendrait sans les discuter, *ad referendum*, les équivalents que l'on exigerait et il attendrait d'autres instructions. Pour le reste, il se dirigerait au mieux, prévenu d'ailleurs que le gouvernement du roi ne trouvait pas la moindre chance, et, à la vérité, pas le moindre droit pour l'Espagne à une place dans la pêche de Terre-Neuve. Si les pourparlers continuaient et si l'envoyé était questionné sur les conditions particulières à la France, il répondrait; diverses observations lui étaient indiquées à ce propos, et elles montrent qu'à tous ces égards on était fort près de l'accord. Au sujet de l'Amérique et de la Hollande, rien à dire sur les interrogations qu'on lui ferait peut-être, si ce n'est qu'il n'avait pas pouvoir de traiter pour ces alliés-là, et, comme nous l'avons relaté précédemment, il tâcherait de hâter par ses réponses la solution pour l'un et pour l'autre en même temps. Voici cette pièce, où l'on se convaincra, si c'est encore nécessaire, que bien qu'ils n'eussent des commissaires 1782.

[1] Rapport de Montmorin, du 23 novembre. (*Espagne*, t. 609, n° 139.)

1782. des États-Unis aucun indice du point où ceux-ci en étaient, ni le gouvernement du roi ni M. de Vergennes personnellement ne se mêlaient de l'objet de leur négociation autrement que pour souhaiter de la faire aboutir :

INSTRUCTION POUR LE Sr GÉRARD DE RAYNEVAL.

15 9bre 1782.

Le Roi désirant connoitre les conditions auxquelles le roi de la Grande-Bretagne seroit disposé à faire la paix avec l'Espagne, Sa Majesté pour remplir cet objet s'est déterminée à envoyer à Londres le s^r^ Gérard de Rayneval.

La première chose dont celui-ci devra s'assurer est l'intention des ministres anglois relativement à Gibraltar; s'ils sont irrévocablement décidés à conserver cette place quelque condition qu'on pût leur proposer, il leur déclarera qu'il n'a plus rien à négocier, et qu'il a l'ordre positif de se retirer.

Mais dans le cas où le ministère britannique se montreroit disposé à transiger sur Gibraltar, le s^r^ de Rayneval l'invitera à s'expliquer sur les équivalents qu'il croira devoir exiger.

Il y a lieu de croire que les ministres anglois ne refuseront pas de s'ouvrir au moins sur leur sentiment personnel, et dans ce cas il est naturel de suposer qu'ils parleront de la Floride occidentale, de Porto-Rico, de Saint-Domingue, peut-être même de la Trinité.

Comme le point essentiel de la mission du s^r^ de Rayneval est de constater le consentement de la cour de Londres à la cession de Gibraltar, il ne discutera pas les équivalents qu'elle demandera, il les prendra *ad referendum*, en rendra compte, et attendra des instructions ultérieures.

Au surplus on laisse au s^r^ Gérard de Rayneval la liberté de présenter en une masse toutes les demandes de l'Espagne ou de traiter séparément et avant tout l'article de Gibraltar.

Cette dernière méthode semble préférable, Gibraltar étant essentiellement le nœud de la difficulté. Mais quoique les autres objets soient moins importants, le s^r^ Gérard de Rayneval, s'il est forcé de les discuter, ne s'attachera pas moins à les faire valoir; cependant il ne les présentera pas comme autant de conditions *sine qua non* de la paix, et si la résistance des ministres anglois est insurmontable, il se bornera à en rendre compte, et attendra les ordres ultérieurs que le Roi jugera à propos de lui donner sur ces objets.

On se feroit illusion si l'on se persuadoit que le ministère anglois ne s'élèvera pas avec force contre la demande que la cour de Madrid fait relativement à la pêche de Terre-Neuve : il est sensible que dans le cas même où il le voudroit, il ne pourroit point céder sur cet article, parce que le Parlement le désavoüeroit et le prendroit à partie; d'ailleurs à bien aprécier les titres invoqués par l'Espagne, on ne sauroit s'empêcher de les regarder comme illusoires. L'Angleterre a pour elle des traités et une possession non interrompüe, tandis que la cour de Madrid n'a que des prétentions surannées. Ces réflexions feront sentir au s^r Gérard de Rayneval qu'il ne pourra pas exiger pour l'Espagne la participation à la pêche à titre de droit, parce qu'avec un mot les ministres anglois le réduiroient au silence; il ne la demandera donc qu'à titre de convenance, et il ne fera aucune difficulté de prendre *ad referendum* le refus qu'il est incontestable qu'il essuiera à cet égard. 1782.

Le s[r] Gérard de Rayneval pourra insister davantage sur l'article relatif au commerce et sur le privilège de couper du bois de campêche; mais quelle que puisse être la résistance des ministres anglois, il maintiendra la négociation jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions ultérieures : le seul article de Gibraltar refusé, comme il a déjà été observé, le mettra dans le cas de rompre et de quitter l'Añgre.

Quant aux conditions de paix qui concernent le Roi personnellement, elles sont consignées dans la réponse remise à M. Fitz Herald le 6 de ce mois et dont la copie est ci-jointe.

Le s[r] Gérard de Rayneval y verra que les deux Cours sont à peu près d'accord sur l'article de la pêche de Terre-Neuve, et qu'il ne s'agit que de bien constater l'exclusive. On suppose que le ministère britannique ne fera aucune difficulté d'accorder le cap Raye pour limite de la pêche française.

L'article du Sénégal demande des élucidations par raport aux limites respectives et aux comptoirs françois situés entre le Cap Verd et la rivière de Gambie. Le s[r] de Rayneval n'aura rien à négocier sur ces objets; il se bornera à soutenir notre propriété sur les comptoirs qui viennent d'être indiqués, à faire adopter pour règle, par rapport au Sénégal et à la Gambie, la possession respective et à convenir avec les ministres anglois de la forme dans laquelle les limites seront fixées.

Les arrangements relatifs à l'Inde demanderont une attention sérieuse de

1782. la part du s^r de Rayneval. Il fera valoir notre désistement du droit de fortifier Chandernagor et surtout de nos anciennes possessions sur les côtes d'Orixa, et il insistera fortement sur une indemnité convenable autour de Pondichéry. Il demandera les territoires que la France possédoit en 1754, ainsi qu'ils sont spécifiés dans la note ci-jointe, et il sollicitera une extension soit au nord soit au sud de Pondichéry. Enfin il demandera que l'arrondissement de cette place soit fixé à la valeur de dix millions de livres.

Il insistera de plus et sans se prêter à aucune modification sur l'indépendance la plus absolue et la sûreté la plus entière du commerce des sujets du Roy dans le Bengale, de même que dans toute la presqu'isle de l'Inde, qui devra se faire de la même manière et avec les mêmes privilèges que la compagnie française des Indes l'exploitoit avant sa dissolution.

Pour ce qui est des Indes occidentales, leur sort dépendra du succès qu'aura la négociation relative à l'Espagne; mais dans l'état actuel des choses le s^r de Rayneval se renfermera dans les dispositions contenües dans cet article dans la réponse au s^r Fitzherbert.

On ne prévoit pas que l'article concernant le traité de commerce signé à Utrecht en 1713, puisse donner lieu à des discussions. Il est possible cependant que les ministres anglois ne trouvent trop court le terme de deux années qui est énoncé.

Dans ce cas le s^r de Rayneval pourra en faire espérer trois; mais si on en demande davantage, il invitera les ministres anglois à charger de leur demande le s^r Fitzherbert.

Au reste, le s^r de Rayneval ne provoquera pas le ministère anglois sur les conditions de la paix qui concernent la France; mais s'il lui en parle, il ne refusera pas de les discuter. C'est dans cette vüe que les intentions du Roi viennent d'être expliquées. Sa Majesté s'en rapporte à cet égard à la prudence du s^r de Rayneval.

Comme il est possible que les ministres anglois, s'ils désirent fortement la paix, l'entretiennent des affaires de l'Amérique et de celles des Provinces-Unies, il annoncera qu'il n'a aucune autorisation pour les traiter. Cependant s'il est pressé d'articuler une opinion, il appuiera sur la justice de la restitution de toutes les conquêtes faites sur les Hollandais; et il tâchera d'engager le ministère britannique à renvoyer au traité définitif ou à des commissaires

les discussions des limites qui arrêtent la négociation entre les commissaires anglois et américains. Quant aux prétendus loyalistes, le s[r] de Rayneval tâchera de faire sentir l'impossibilité de leur réintégration et les ressources qu'a la Grande-Bretagne pour les dédommager, et si cet article ne peut pas être arrangé présentement il sera utile d'en obtenir le renvoi au traité définitif. 1782.

Fait à Versailles, le 15 novembre 1782.

LOUIS.

Par le Roy : GRAVIER DE VERGENNES.

Angleterre, t. 538, n[os] 153-382. (Original.)

Avec le nouveau séjour de Rayneval à Londres commençait un épisode émouvant. Les conséquences en seraient restées dans les fastes du siècle, si le siècle n'avait pas bientôt passé sous des données très différentes de celles qui y régnaient auparavant. La correspondance de l'émissaire qui détaille cet épisode à mesure des évènements, offre l'intérêt de péripéties qu'une imagination inventive aurait agencées pour les rendre saisissantes. Rayneval apportait à lord Grantham et à lord Shelburne, de même que la première fois, des lettres privées de M. de Vergennes qui l'accréditaient, et, dans les témoignages de considération, de confiance qu'elles exprimaient, « d'admiration » même pour lord Shelburne, il y avait plus que de la courtoisie de cabinet[1]. Ces lettres parlaient au reste comme ses instructions : « Sa Majesté, écri« vait le ministre à lord Grantham, s'est déterminée à faire passer une « seconde fois en Angleterre M. de Rayneval pour concerter avec « V. Ex[ce] les moyens les plus propres d'aviser à rendre effectives les « heureuses dispositions que le roi de la Grande-Bretagne partage avec « Elle pour faire cesser les calamités de la guerre. » Il le répétait à lord

[1] Voici le début et la fin de la lettre du Ministre : « Monsieur le Comte. — J'envie à M. de « Rayneval l'avantage qu'il va avoir de faire sa « cour à V. Ex[ce] et de l'entretenir. . . . . M. de « Rayneval connaît trop bien mes sentiments les « plus intimes pour que je ne m'en rapporte pas « à lui de développer à V. Ex[ce] ceux qui lui ré« pondent de toute mon admiration et du très « parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur « d'être, etc. » (Lettre du 15 novembre ; *Angleterre*, t. 538, n° 151-378 ; minute de M. de Vergennes.)

1782. Shelburne avec plus d'intimité, en disant que « M. de Rayneval lui rendrait compte du motif de sa mission, toute en rapport avec les vues que S. Exce lui avait manifestées dans son premier voyage; que les difficultés restaient encore grandes, mais non insurmontables si S. Exce voulait bien s'occuper à les aplanir, et que le roi avait une véritable confiance en elle comme dans le roi de la Grande-Bretagne pour contribuer à rendre à l'humanité une paix solide et durable[1]. » On était au soir du 21 novembre, le Parlement rentrait le 26 : grande urgence, conséquemment. Quelques instants après son arrivée, Rayneval entrait chez lord Shelburne et y restait en entretien jusqu'à une heure du matin. Le ministre lui avait aussitôt fait connaître que la cession de Gibraltar soulevait l'opposition la plus vive dans le cabinet et qu'elle y déterminerait certainement une scission. Après avoir entendu celui-ci repousser avec ténacité l'idée de cette cession, Rayneval avait cependant obtenu qu'il examinât les équivalents pouvant être demandés en échange; et comme la combinaison de trouver ces équivalents dans les Antilles, dût la France y concourir, sembla présenter une solution, lord Shelburne, vivement pressé, finit, c'est Rayneval qui parle, par « prendre sur lui de dire que le roi d'Angleterre transigerait sur Gibraltar si le roi d'Espagne offrait la restitution de ce qu'il venait de conquérir durant la guerre et y ajoutait soit Porto-Rico, soit la Guadeloupe avec la Dominique, soit la Martinique avec Sainte-Lucie ». Le lendemain matin, une lettre de George III approuvait le langage du ministre; immédiatement Rayneval adressait des

[1] *Angleterre*, t. 538, nos 150-376 et 151-378. — La lettre destinée à lord Grantham, quoique privée, gardait forcément un certain caractère officiel, s'adressant au chef du *Foreign office*. Aussi M. de Vergennes y ajoutait-il : « Votre Excellence désire la paix; le vœu « n'en est pas moins sincère de ce coté ci; « mais pour qu'il ait tout son effet il faut que « tous les interressés s'y réunissent; c'est pour « trouvér les moiens d'opérér cette grande « œuvre que M. de Rayneval vous demandera « lumières et conseil. Je prie Votre Excellence « de rendre justice à la pureté des motifs qui « déterminent cette mission; elle vous prouve, « Monsieur le Comte, la confiance que nous « avons dans votre caractère loyal et vertueux. « Personne n'est plus pénétré que moi de la « justice qui lui est due. . . . . »

instances à Versailles pour que le conseil du roi délibérât sur ces trois 1782.
alternatives et que sans délai on le fixât à leur sujet.

L'atmosphère politique, à Londres, était bien en effet, disait Rayneval, tout autre qu'au moment des entrevues précédentes. Au lieu du calme d'alors, une vive animation dans les esprits; au lieu de l'unité de vues dans le cabinet, la divergence la plus marquée. Le parti des marins ouvertement déclaré pour la guerre, lord Shelburne inévitablement contraint de présenter la paix en ouvrant le Parlement ou de perdre le pouvoir sous le vote d'une motion populaire qui appellerait le renouvellement de cette guerre, dont, il y avait deux mois, tout le monde voulait sortir; la pensée, dans l'espoir de circonstances meilleures, de proroger la rentrée de huit jours faisant question dans le ministère jusqu'à le menacer de dissolution, inquiétant le public au point d'obliger le ministre à mettre dans le secret le lord-maire et la cité de Londres pour rassurer l'opinion, et, si l'on parvenait à calmer des dissidences avivées à ce point, la nécessité, dans tous les cas, de se déterminer en une semaine, voilà ce qui existait à cette heure. Les combinaisons pour la paix furent alors imaginées et pesées entre les deux chefs du cabinet et Rayneval. Afin qu'à Versailles on pût toucher du doigt l'état des choses et l'urgence d'une décision, celui-ci multiplie les rapports et les lettres particulières. Il a écrit le 21, il récrit le 22; il joint même à son second pli un mémorandum informe qu'au courant de l'entretien lord Shelburne a tracé lui-même. Le 23, après le conseil de cabinet où la prorogation vient d'être résolue, il expédie un nouvel exposé détaillé et une lettre personnelle qui reviennent sur les entretiens, dépeignent comme révoltant les Anglais la pensée de céder Gibraltar après l'avoir, il semble, reconquis : de plus grands sacrifices, si l'Espagne en exige, mais pas celui-là. Il reproduit les paroles de lord Shelburne, encore plus affirmatif que précédemment, et ses réponses à lui; itérativement il explique la situation, montre les dangers du renversement qui la menace; il a peur que l'on ne comprenne pas assez la nécessité de se hâter, il

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. faudrait l'entendre en personne; aussi a-t-il demandé à lord Shelburne de le laisser partir ne fût-ce que pour un seul jour[1].

Le premier pli n'était parvenu à Versailles que dans la matinée du 24, et Rayneval avait eu des pressentiments justes : on pensait pouvoir de nouveau discuter. Il lui fut répondu le 25 qu'on ne se sentait pas autorisé à parler pour l'Espagne, dont on ne connaissait jusque-là que la prétention d'imposer ses ambitions coûte que coûte; qu'il était donc impossible d'annoncer à Londres une solution avant le 26; qu'une longue conférence immédiate avec Aranda avait bien eu pour résultat, à la fin, de faire retirer par celui-ci presque tout, Gibraltar excepté, mais qu'au moins fallait-il savoir du gouvernement de Charles III lui-même comment nous serions indemnisés des sacrifices auxquels nous consentirions dans les Antilles pour le rapprocher de l'Angleterre. Et quoique le ministère du roi ne fût pas sans avoir une opposition, sans même encourir des critiques fort aiguës, quoiqu'il eût bien aussi le sentiment de la responsabilité morale qui incombait au gouvernement « vis-à-vis de l'opinion et du jugement publics », il avait de son rôle une idée qui n'en laissait concevoir qu'une assez faible de l'opposition d'un parlement pour rester persuadé qu'il appartenait au ministère anglais de contenir les dissidents et de calmer l'ardeur des marins anglais, tout autant qu'à Versailles on savait ne pas tenir compte de l'opinion non moins excitée des militaires de France. D'ailleurs, on assurait que le roi ne reculerait point devant les sacrifices lorsque la paix ne dépendrait plus que de sa décision; on attendait tout, par conséquent, des réflexions du ministère de Londres, et l'on croyait pouvoir dire finalement que celui-ci avait « plus à gagner que nous à prolonger la négociation[2] ».

[1] *Angleterre*, t. 539, n°s 1, 3, 10, 19. — Nous réunirons à l'annexe du présent chapitre tout ce qui est essentiel dans la correspondance à laquelle a donné lieu cette seconde mission de Rayneval. Comme on va le voir, elle eut deux phases : celle des 21-23 novembre, celle du 4 décembre et des jours suivants.

[2] Retenons de cette dépêche, à l'honneur de M. de Vergennes, les passages que voici : « . . . . . Au reste, je dois vous dire, Monsieur,

Mais tout cela, très développé en raison peut-être de dispositions personnelles au roi, relevé en tout cas par les fermes considérations habituelles à M. de Vergennes, fut rendu forcément inutile à peine écrit. Le lendemain au soir arrivèrent les plis de Rayneval du 23 : on ne pouvait plus regarder de la même manière. Sans délai, le ministre envoya ces nouveaux plis au monarque, prévint Montmorin de ce qu'ils renfermaient, et en indiquant au roi que « peut-être se trouvait-on en face d'une résolution hardie », il lui demanda quel langage il 1782.

« pour votre tranquillité et votre satisfaction « que le Roi a approuvé que vous ayez reçu et « vous soyez chargé de lui transmettre l'ouver- « ture que le lord Shelburne vous a faite, quoi- « qu'elle soit effrayante. Comment ce ministre « veut-il que nous concilions la modération dont « il s'est paré jusqu'à ce moment, avec l'excès « de ses demandes? La restitution de toutes les « conquêtes de l'Espagne ne lui semble pas suf- « fisante pour compenser la cession du rocher « stérile et très onéreux pour l'Angre de Gibral- « tar, il faut de plus ou Porto-Rico ou d'autres « isles d'un produit considérable. Je n'ai pas de « peine à croire, Monsieur, qu'un pareil marché « ne seroit pas censuré en Angleterre, mais il le « seroit très certainement en France et en Es- « pagne, et quoique ces nations n'ayent pas « comme en Angleterre une influence dans les « opérations du gouvernement, les ministres n'en « sont pas moins tenus à considérer et à priser « l'opinion et le jugement publics. L'indemnité « que l'Angleterre nous indique à prendre sur la « partie espagnole de Saint-Domingue, en sup- « posant que l'Espagne veuille s'y prêter, pour- « roit commencer à être de quelqu'avantage vers « le milieu du siècle prochain, puisque ce pays « ne rendra qu'en raison de ce qu'il sera vivifié « par des dépenses immenses. En attendant, la « France souffrira une perte réelle, mais cette « considération, quoique très sensible, n'empê- « chera pas le Roi de contribuer dans une pro- « portion raisonnable au rétablissement de la « paix. Je puis vous confier, Monsieur, et Sa M[té] « vous permet de le confier au lord Shelburne « et au lord Grantham que lorsque la paix ne « tiendra plus qu'à l'adoption d'une des deux « alternatives qui la concernent, elle saura faire « un sacrifice digne de sa magnanimité. Le Roi « laisse à votre sagesse de ne faire usage de cette « confidence, qu'autant que vous croirez qu'elle « peut tourner à bien.

« J'aurois désiré, Monsieur, pouvoir rendre « ma réponse et plus prompte et plus décisive; « le temps phisique et l'état des choses ne l'ont « absolument pas permis. Si le Ministère Bri- « tannique, comme je me le persuade, veut « sérieusement la paix, il lui sera facile de mo- « dérer l'effervescence des motions qu'on pour- « roit faire en parlement pour empêcher la « cession de Gibraltar à des conditions raison- « nables. L'influence ministérielle sur ce corps « représentant est connue. Un ministère qui ne « l'auroit pas ne pourroit se soutenir..... Le « cri des marins anglais ne doit pas avoir plus « de poids à Londres que celui de nos militaires « pour la continuation de la guerre. C'est dans « les calamités de ce fléau qu'ils trouvent des « sources d'avancement et quelquefois de ri- « chesses; mais ces considérations n'en imposent « pas à une administration sage et éclairée, qui « n'a pour principe et pour fin que le bonheur « public..... » (*Angleterre*, t. 539, n° 15.)

1782. fallait tenir au comte d'Aranda, appelé à Versailles pour le jour d'après[1]. Ce jour-là, à 8 heures du matin, l'ambassadeur d'Espagne non encore arrivé chez M. de Vergennes, Rayneval y entra; il avait retraversé la Manche en toute hâte, comme le laissait entrevoir son dernier pli. Le ministre le conduisit immédiatement au roi, et deux heures après le sacrifice était décidé : pour procurer Gibraltar au Roi Catholique, Louis XVI donnerait à l'Angleterre la Dominique et la Guadeloupe, sans même savoir si, en raison de cet abandon, il obtiendrait une indemnité de l'Espagne. Restait à faire parler Aranda; M. de Vergennes et Rayneval furent sept heures à lui dépeindre les nécessités présentes et à les raisonner devant lui. Avec la plus apparente et la plus croyable perplexité, tantôt se retranchant derrière la rigueur de ses instructions, tantôt paraissant céder, il put enfin mettre M. de Vergennes à même d'écrire sous sa dictée les articles que Rayneval emporterait à Londres; c'étaient à peu près les desiderata précédents de la cour d'Espagne, mais celle-ci rendait Minorque à l'Angleterre. Rayneval était donc à même de repasser la mer en emportant l'offre de cette île, ainsi que de la Dominique et de la Guadeloupe, en échange de Gibraltar.

Nos affaires à nous n'avaient pas demandé de si laborieuses négociations. Il n'y avait guère de débat que sur les limites de nos possessions dans l'Inde. Nous aurions voulu retrouver les limites de 1754, dont le territoire productif eût payé les frais d'établissements qui pourraient devenir fructueux. Lors des premiers pourparlers, ces

[1] M. de Vergennes avait écrit au roi : « Sire, « — J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté « une nouvelle expédition de M. de Rayneval. « Elle demande, Sire, beaucoup de méditation « et peut-être une résolution hardie. A tout « événement, j'en préviens M. de Montmorin « par le courrier que M. le comte d'Aranda ex« pédie cette nuit à sa cour, et je prie cet am« bassadeur de se rendre ici jeudi matin pour « conférer avec moi. J'espère que dans l'inter« valle Votre Majesté voudra bien me donner « ses ordres et me prescrire le langage que « j'aurai à tenir. — Je suis avec le plus profond « respect, Sire, de Votre Majesté, le très « humble, très obéissant et très fidèle serviteur « et sujet. — De Vergennes. — Versailles, le 26 novembre 1782. » (*Archives nationales*, K 164, n° 3; année 1782, n° 4; original.)

prétentions modestes semblaient admises. Toutefois, lord Shelburne 1782.
s'était dit également contraint à reprendre sur cet autre point ses concessions premières. Ici encore M. de Vergennes amena Louis XVI à céder. Le roi donna à ce sujet des instructions verbales à Rayneval, et le lendemain celui-ci se dirigea de nouveau sur Calais, à bon droit convaincu, et on l'était à Versailles autant que lui, qu'en ouvrant les mains à Londres il mettrait dans celles de lord Shelburne et de lord Grantham les préliminaires de la paix. Il était arrivé à Versailles, en effet, ayant des deux ministres anglais les lettres les mieux faites pour légitimer cet espoir : deux lettres de lord Shelburne et une de lord Grantham pour M. de Vergennes, qui dévoileraient en eux des politiques bien fourbes si leur langage n'avait pas été sincère. Ils répondaient, dans des termes empreints du plus évident désir d'établir l'accord, aux plis que Rayneval leur avait remis il y avait huit jours; ils exprimaient la persuasion d'avoir certainement posé les bases de cet accord avec Rayneval, prisé par eux de la manière la moins équivoque, et, au moment du départ de ce dernier, lord Shelburne l'avait rendu porteur d'une seconde lettre encore plus affirmative, insistant pour qu'il revînt avant la rentrée du parlement avec la décision attendue. On se croyait ainsi certain de la paix; la mission de Rayneval revêtait maintenant le caractère d'une légation; il aurait des protocoles à écrire, à échanger : on lui attachait donc un secrétaire. C'était le fils aîné lui-même du ministre, à qui son père souhaitait d'ouvrir ainsi la carrière publique; dans deux lettres personnelles à chacun des deux ministres anglais, M. de Vergennes leur présentait de la même manière à tous les deux ce secrétaire de choix.

Par ces deux derniers plis, au reste, le ministre du roi prenait en quelque sorte acte des choses. Pour l'histoire de ce moment, cette double correspondance privée entre Londres et Versailles a la valeur de pièces diplomatiques, nulle instruction écrite n'ayant été remise à notre envoyé. Lord Grantham, essentiellement prudent la plume à la main, restait réservé; mais lord Shelburne, dans le second de ses

1782. billets surtout, s'était exprimé de manière à confirmer toutes les espérances[1] :

Monsieur le Comte,

Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence ce matin, M. de Rayneval a conçû l'idée, que son zèle a dictée, de partir lui-même incessamment pour Versailles. La proposition étoit trop d'accord avec mes propres sentimens pour que je ne m'y prêtasse instamment, quoique je dois craindre pour sa santé dans l'entreprise d'un voyage si rapide. Je suis toujours assuré qu'on ne pût s'aviser d'un meilleur moyen d'applanir toutes les difficultés qui restent. Votre Excellence me permettra d'ajouter que rien ne nous fera mieux augurer d'une fin heureuse que de le revoir ici. Je mets trop de confiance dans les dispositions de Sa Majesté Très Chrétienne et de Votre Excellence pour ne pas me persuader qu'il sera chargé avec les explications qu'il faudroit pour rétablir la paix sur une base honorable et solide. M. de Rayneval est en état d'expliquer à Votre Excellence comme il est non seulement important mais indispensable, après la démarche que nous venons de prendre, d'être décidés et de pouvoir communiquer notre décision à la rentrée du parlement.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

SHELBURNE.

Londres, ce 23me Nobre 1782.

Angleterre, t. 539, n° 9.

En raison de ce langage, M. de Vergennes avait remis le pli sui-

[1] On trouvera le premier des deux billets de lord Shelburne, à sa date, à l'annexe du présent chapitre. Lord Grantham, quoique plus bref et plus vague, indiquait suffisamment, dans les lignes qui suivent, ce qu'il sous-entendait : « Whitehall, 23 de novembre 1782. — Monsieur le Comte, — La résolution que M. de Rayneval a prise de retourner lui-même à Paris est vraiment digne du zèle avec lequel il suit l'éclaircissement des grands objets qui nous intéressent tous. — Je suis persuadé que V. Exc. approuvera sa démarche... Je veux bien me flatter que nous le reverrons ici, et je compte les moments jusqu'à ce que je puisse me livrer à la satisfaction de voir applanir toutes les difficultés qui pourroient retarder la confection d'une pacification..... — GRANTHAM. » (*Angleterre*, t. 539, n° 8.)

vant à Rayneval pour lord Grantham, les communications prenant avec celui-ci leur portée officielle : 1782.

Versailles, le 28 9bre 1782.

Monsieur le Comte,

La promtitude avec laquelle nous renvoions M. de Rayneval en Angre prouve l'intérest sinsère que nous prenons à l'acomplissement du grand o'uvre qui occupe avec tant de raison nos deux cours. M. de Rayneval est arrivé ce matin, il repart cette nuit, je souhaite que ce soit sous d'heureux auspices et que ce qu'il est chargé de présentér à V. Exce lui paroisse nous faire arriver à ce terme heureux qui fait l'objet de nos vo'ux communs. J'espère avec confiance que la sagesse de V. Exce y trouvera des moiens suffisans pour acheminér le grand ouvrage de la pacification. Je ne veux pas abusér du tems prétieux de V. Exce par des détails auxquels M. de Rayneval supléera; V. Exce peut prendre une confiance d'autant plus entière dans ce qu'il lui exposera, que ce qu'il lui dira touchant nos intérests directs est l'expression des intentions du Roi, que Sa Mté a daigné lui manifestér à lui-même; quant aux intérests de l'Espagne, c'est de M. le Cte d'Aranda qu'il a reçû sous la dictée les nouvelles propositions qu'il aura l'honneur de présenter à V. Exce.

Je la prie de me permettre de lui recommander de nouveau les affaires des États-Généraux et des États-Unis de l'Amérique. Elles doivent marcher d'un pas égal avec celles des deux Couronnes.

J'adjoins à M. de Rayneval pour l'aidér dans son travail un être qui m'est infiniment cher et qu'à ce titre je prens la liberté de présentér et de recommandér à V. Exce. C'est mon fils ainé, dont je desire de faire un sujet utile. J'en ai l'espérance, mais je ne m'y livrerai avec confiance qu'autant qu'il se rendra digne par sa conduite de l'estime et du suffrage de V. Exce. Le sujet est honnête et de la plus grande discrétion. . . . .

Angleterre, t. 539, n° 21. (Minute.)

À lord Shelburne, toutefois, le ministre écrivait dans ces termes :

Versailles le 28 novembre 1782.

Monsieur le Comte,

M. de Rayneval est arrivé ce matin après une traversée bien contrariée. Il

1782. m'a remis la lettre dont V. Exce m'a honoré le 23 de ce mois. Il repart cette nuit et lui porte des propositions de la cour d'Espe plus modifiées. Si V. Exce veut bien les pesér dans sa sagesse, je me flatte qu'elle y trouvera des hazes suffisantes pour la consommation du grand o'uvre qu'elle s'est proposé et auquel je désire de coopérer. Je ne puis me persuadér qune nation aussi éclairée que la nation angloise puisse se refusér à partagér le vo'u de l'humanité désolée par la continuation de la guerre. Les intentions du Roi mon maitre pour en faire finir les calamités sont à découvert; V. Exce verra avec quelle facilité et quelle magnanimité S. M. concourt à coupér le no'ud gordien de la difficulté sans aucune sureté effective pour son indemnité. V. Exce a bien voulu me marquer assés de confiance pour me faire dire qu'elle ne craignoit pas de se mettre dans mes mains; je puis dire à mon tour que je suis dans les siennes, mais je n'en suis pas inquiet. Je compte sur sa loyauté. Eh! que n'hazarderois-je pas pour être utile au genre humain?

Le sacrifice exprimé de la part du Roi dans les propositions de l'Espagne n'est pas la seule facilité à laquelle S. M. se porte pour accélerér le retablissement de la paix. Je m'en remets à ce que M. de Rayneval dira plus particulierement à V. Exce et à M. le Cte de Grantham. Les ordres dont il est porteur ne sont point écrits, il les a reçûs directement de la bouche du Roi.

J'adjoins à M. de Rayneval, etc....

Angleterre, t. 539, n° 22. (Minute.)

Lorsque, le 1er décembre au soir, Rayneval rentra à Londres, les ministres semblaient confiants dans le résultat espéré. Lord Shelburne, en communiquant au roi la lettre de M. de Vergennes, avait eu ce sentiment, puisque George III, qui ne pardonnait guère au conseiller de Louis XVI la participation de la France à la résistance des Colonies, crut devoir répondre que « c'était encore des paroles françaises, mais qu'il augurait plus favorablement de la venue du jeune fils de ce ministre ». Au sein du cabinet, toutefois, la cession de Gibraltar n'était plus aussi admise qu'elle l'avait paru à son chef la semaine précédente. Chaque journée qui s'écoulait augmentait l'opposition du public à cette cession, et par suite l'animation des esprits dans le ministère. Le 3 décembre eut lieu la réunion critique. Rayneval, la

veille, avait entretenu lord Grantham des quelques difficultés qui fai- 1782.
saient encore doute relativement à la France, puis, à titre privé, de la note dictée pour l'Espagne par le comte d'Aranda. On préparait le discours royal pour la rentrée du Parlement. Le cabinet s'assembla à 11 heures du matin; aussitôt les débats surgirent, et ils ne s'achevèrent que la onzième heure après. Débats plus que passionnés, dans ce ministère formé quatre mois auparavant dans l'illusion d'une unité de but complète. L'inévitable séparation de plusieurs membres pouvait déjà être augurée, on l'a vu antérieurement, quand, après une suspension de la séance, le courrier d'Oswald apporta l'annonce des préliminaires américains. Dès ce moment, la paix elle-même se trouva remise en question. Du changement de situation que nous créait la signature des États-Unis et de la mésintelligence entre eux et nous qu'elle donnait désormais à supposer, le parti de la guerre avait reçu une impulsion redoutable.

Est-ce à dire que le premier ministre de George III avait su favoriser le soulèvement de l'opinion pour se faire retenir de céder Gibraltar, pour restreindre les concessions, agir sur le moral de Rayneval et l'amener à démontrer d'autant mieux à sa Cour la nécessité de plier? Vanterait-on avec quelque fondement, en lord Shelburne, le politique habile à côtoyer la duplicité sous l'apparence de la droiture, jouant le cabinet de Versailles et son envoyé, lequel aurait été sa dupe par médiocrité politique ou par imprévoyance? Il n'existe pas de documents pour étayer une interprétation pareille. Jay et John Adams ont peut-être pensé qu'elle serait celle de l'histoire parce qu'ils se conduisirent comme il le fallait pour qu'elle le devînt; mais des preuves dont l'histoire dispose découle une impression différente. «Il est étonnant, «écrit Rayneval le lendemain de cette réunion orageuse, combien les «esprits sont montés pour la guerre et combien on se flatte en la conti- «nuant d'avoir les avantages les plus énormes du côté de l'Espagne; «ce sentiment est augmenté par les rapports fâcheux que l'on reçoit «de Madrid, par l'idée que jamais nos flottes combinées n'auront de

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. « succès. » On croit être sûr de l'assentiment de toute la nation, ajoutait-il, surtout en lui faisant voir que l'on s'est refusé au sacrifice de Gibraltar et de la coupe du bois de campêche. Toutefois, le cabinet entier était engagé dans les négociations avec nous, et plus que la plupart de ses membres George III lui-même, qui l'était particulièrement avec lord Shelburne et lord Grantham; quand la question de décider si l'on traiterait ou non sur le principe de la cession de Gibraltar fut définitivement posée pour que le discours du roi prévît la paix générale ou la résolution de reprendre la guerre, la cession prévalut. L'influence du roi avait été visiblement nécessaire; seulement, elle s'était exercée à la condition que l'on exigerait encore d'autres équivalents en échange, et des équivalents de plus d'importance que ceux sur lesquels les deux ministres avaient fait porter les pourparlers. Outre la Guadeloupe, on voulut ou la Trinité ou Sainte-Lucie, sans compter des arrangements favorables quant aux Bahama et au Honduras. « Je crois être certain, mande Rayneval, que milord Shelburne a fait les plus grands efforts pour soutenir le système pacifique et que s'il avait faibli le parti de la guerre aurait prévalu; « mais il est naturel de concevoir que le premier ministre ne saurait « se soutenir et se justifier qu'en présentant à la nation anglaise des « avantages réels pour le sacrifice de Gibraltar, contre lequel il y aura « un cri universel[1]. » Le plénipotentiaire rentrait chez lui, à 2 heures après minuit, exténué, pour retracer ces péripéties; il en avait traversé les émotions depuis le matin et il venait de soutenir à la suite, contre lord Shelburne, la discussion la plus pénible afin de ne pas avoir à annoncer une rupture définitive à sa cour.

Les acteurs anglais de ces conjonctures paraissent n'avoir pas tenu à ce qu'il en restât d'autre relation que celle des procès-verbaux du cabinet[2]. C'est la seule qui existe. Elles dictaient au contraire des rap-

[1] Rapport de Rayneval (*Angleterre*, t. 539, n° 46), reproduit à l'annexe ci-après.

[2] Le peu que lord Fitzmaurice a relaté de ces circonstances donne à penser qu'il n'existe point de notes de lord Shelburne sur cette partie, capitale pourtant, de son ministère.

ports réitérés à Rayneval, qu'elles attristaient et troublaient. Il avait eu la précieuse constance de ne pas laisser les négociations s'interrompre : cette vertu de diplomate les remit heureusement sur pied, malgré les circonstances qui menaçaient de les clore. Ces négociations auraient inévitablement cessé si la pensée lui était venue que lord Shelburne l'abusait; mais il n'eut que la pensée opposée, et c'est celle qui paraît positive. D'autre part, en revanche, sa correspondance atteste pertinemment que la signature des préliminaires par les Américains enleva à la France le poids qu'à cette heure il lui aurait fallu. Après avoir exposé officiellement ce qui s'est passé et indiqué le terrain de discussion qu'il a du moins éventuellement reconstitué, il écrit particulièrement à M. de Vergennes : aux témoignages déjà portés par lui en faveur de lord Shelburne, il ajoute le témoignage suivant et un aussi sur lord Grantham[1]. L'un de ses deux plis avait trait au vicomte de Vergennes; il y parlait de lord Shelburne à propos de la besogne excessive dont ils se trouvaient inopinément chargés, lui et le vicomte, duquel il se plaisait d'ailleurs à dire combien sa présence à Londres était bien vue. « Sa venue », disait-il : 1782.

Sa venüe a véritablement fait plaisir aux deux ministres à qui vous l'avez recommandé; ils l'ont regardé comme un nouveau gage de vos dispositions pacifiques. M^d^ Grantham vous répondra peut-être aujourd'huy; mais M^d^ Shelburne m'a chargé de l'excuser, il est véritablement accablé; les mouvements qu'il se donne pour faire accepter la paix sont incroyables : il porte un fardeau bien lourd. Nous allons demain voir la rentrée du perlement; c'est M^d^ Grantham qui nous y conduira et nous placera.

Je réclame vos bontés, Monseigneur, pour ma besogne; ma situation est véritablement aussi pénible qu'elle est délicate : cependant j'en vois une qui l'est davantage, c'est celle de M^d^ Shelburne.

Angleterre, t. 539, n° 47.

[1] Lord Fitzmaurice dit inexactement que Rayneval et son secrétaire furent les « hôtes » de lord Shelburne; le contraire résulte des relations émanées de Rayneval : c'est à Bowood seulement que l'envoyé de Versailles habita sous le toit du ministre.

1782. L'autre pli, qui était un complément ajouté à titre privé à la dépêche principale, donnait en outre les informations que voici :

Il s'est certainement passé des choses très extraordinaires dans le conseil d'hier : M^d Shelburne étoit épuisé, et M^d Grantham est rentré malade chez lui. Le duc de Richemond est décidément contre la paix, ainsi que le lord Keppel et quelques autres membres du conseil. Les ministres qui sont pour la paix ont donc été obligés de monter à l'assaut, et ils ont emporté la place; mais vous concevez, Monseigneur, qu'ils ne peuvent justifier leurs principes et leur fermeté qu'en montrant des avantages à la nation : c'est là la véritable cause de la malheureuse extension d'équivalent que l'on demande pour Gibraltar. Comme il y a encore un conseil aujourd'huy, M^d Shelburne a passé une partie de sa matinée à en voir plusieurs membres sur lesquels il compte; il m'a dit être très satisfait de la conduite vigoureuse de M. Pitt, et il m'a assuré que lorsqu'il sera satisfait des conditions de la paix, il proposera plutôt un changement total dans le Conseil que de céder sur aucun objet; enfin ce ministre, échauffé par mes exhortations concernant les équivalents, m'a dit avec beaucoup de chaleur : « Mandez à M. le Cte de Vergennes que je ferai « tout ce qui sera en mon pouvoir pour faciliter les choses, mais que je le « prie instamment d'en faire autant de son côté : cette déclaration vaut mieux « que tous les détails dans lesquels je pourrois entrer : je suis fâché que « M^d Grantham ne soit pas témoin de cette déclaration pour la partager. »

Angleterre, t. 539, n° 48.

Trois semaines plus tard, le 25, les choses ayant été reprises sur d'autres bases et étant près d'aboutir, lord Shelburne est froissé par l'insistance vétilleuse de l'Espagne; il impute à cette puissance les périls qu'a courus et que pourrait encore courir la paix, et il confie à Rayneval, sur la réunion du Conseil du 3 décembre, des explications que celui-ci s'empresse de transmettre à Versailles. Le plénipotentiaire relate là, d'après l'aveu même un peu embarrassé du ministre anglais, l'effet produit sur les résolutions du cabinet par la signature des Américains; il n'en prend pas moins encore occasion de parler de

lord Shelburne dans les termes suivants, que les historiens de l'Angleterre feront bien de recueillir. « J'ai cherché », écrit-il : 1782.

J'ai cherché à justifier l'Espagne pour le fond, en l'abandonnant pour sa forme de procéder; mais je n'ai rien gagné, et M^d^ Shelburne, pour me faire voir avec quelle facilité la conduite de cette puissance pourroit encore causer une révolution, m'a confié, sous le sceau du secret et pour vous seul, Monseigneur, l'assaut qu'il a essuyé dans le long conseil où l'on a demandé Sainte-Lucie. Cinq membres vouloient absolument profiter de la signature du traité avec les Américains pour rompre tout à fait la négociation avec nous, et que ce n'a été que par des efforts incroyables, et par la prépondérance que lui donne sa place, qu'il a ramené tout le monde à son avis; que dans ce moment les mêmes membres sont encore pour la guerre, et que le surplus du conseil, composé de onze personnes, seroit facile à entraîner dans le même parti. Cette confidence m'a donné lieu de parler de la marche précipitée que l'on a suivie avec les Américains, et je ne vous cache pas, Monseigneur, que mon langage tenoit un peu du reproche. M^d^ Shelburne m'a observé que c'étoit une chose bien délicate tant par rapport au Conseil que par rapport aux commissaires américains, que de me faire une réponse; il m'a cependant dit que l'on désiroit de ce côté-ci de finir avec les Américains avant la rentrée du Parlement, comme on désiroit de finir avec nous, parce que l'on vouloit prévenir les questions et l'intervention parlementaires; qu'au surplus lui M^d^ Shelburne avoit ignoré, jusqu'au rapport fait au Conseil, que les choses fussent aussi avancées et qu'on eût donné tant de facilités aux Américains, et qu'il les désaprouvoit intérieurement. J'ai voulu saisir cette occasion pour faire quelques remarques sur les embarras que donneroit à l'Espagne l'article qui accorde aux Américains la navigation du Mississipi; mais M^d^ Shelburne m'a répondu avec vivacité, que cela lui étoit indifférent, que peu lui importoit tout ce qui pourroit concerner l'Espagne; que cette puissance ne méritoit des égards que parce qu'elle est l'alliée de Sa M^té^, mais qu'il ne feroit aucune démarche en sa faveur. J'aurois vainement tenté d'insister sur mon objet : j'attendrai un moment plus calme pour le reprendre.

M^d^ Shelburne vous prie avec insistance, Monseigneur, de lui garder le secret sur les faits qu'il m'a confiés, parce qu'il veut éviter les tracasseries, et il m'a dit sans détour, que s'il en transpiroit quelque chose, je perdrois

1782. sa confiance : vous jugez bien que je me suis empressé de le rassûrer. Ce ministre n'ignore pas tous les soupçons que l'on a eus en France et que l'on a probablement encore sur sa probité, et il en est d'autant plus affecté qu'il ne croit pas les avoir mérités. J'ose être de son avis, Monseigneur, et si je l'exprime, c'est que voyant les choses de près, et ayant une pratique journalière de M^d Shelburne, je me crois en mesure de le connoître jusqu'à un certain point. Si je ne me trompe, ce ministre a l'âme élevée et le caractère fier et tranchant, avec les manières les plus engageantes; il voit les choses en grand et déteste les minuties; il n'est pas obstiné dans la discussion; mais il faut le convaincre, et le sentiment opère plus sur son âme que les raisonnements : j'ai plus d'une preuve de cette dernière vérité. J'ajouterai que M^d Shelburne a pour amis, qu'il a autour de lui, des hommes dont le choix lui fait honneur; pas un intriguant, pas un homme équivoque : un personnage de cette tournure n'est communément ni faux, ni captieux, et je crois pouvoir dire que M^d Shelburne n'est ni l'un ni l'autre, quoi qu'en disent certains personnages qui croient le connoître et qui ne le connoissent point. Vous me demanderez peut-être, Monseigneur, comment il est possible de combiner avec ce que je viens de dire la conduite de M^d Shelburne relativement aux équivalents? Je vous ai donné plus haut et dans plusieurs de mes dépêches la clef de cette conduite. Celle des plénipotentiaires américains y a contribüé essentiellement, et M^d Grantham comme M^d Shelburne en ont prévû les effets. La malheureuse nouvelle de la signature qu'ils ont faite, à votre insçu, a donné lieu à l'extension des équivalents demandés pour Gibraltar; si M^d Shelburne eût refusé de les demander, le conseil, selon toute apparence, auroit décidé la rupture des négociations.

Angleterre, t. 539, n° 112.

Voilà donc ce qu'avait produit la signature subreptice des Américains. Elle sauvait Gibraltar à l'Angleterre en mettant celle-ci à même d'en élever le prix et en nous désarmant pour le débattre. Ce n'est pas là une opinion française, par conséquent prévenue; c'est l'opinion naturelle; les Anglais l'ont encore aujourd'hui[1]. Jay et John Adams

[1] L'auteur de la *Vie de lord Shelburne* pousse cette opinion jusqu'à supposer, semble-t-il, que M. de Vergennes en fut réduit à ne plus résister à l'Angleterre et qu'il n'avait pas su, antérieu-

faisaient inconsciemment cadeau de Gibraltar à l'ennemi de leur pays, au moment même où ce pays se déclarait plus que jamais attaché à la France, et ils nous empêchaient d'acquitter la dette contractée envers l'Espagne. Cette dette venait cependant, à la fin, de singulièrement servir aux États-Unis. Au langage de lord Shelburne en recevant Rayneval, le 4 décembre, il fut sensible que le chef du cabinet aurait laissé tomber les négociations, plutôt que de ne pas nous forcer à admettre un moyen à sa portée de ne point céder le rocher devenu une sorte de symbole du patriotisme anglais, outre que c'était pour la Grande-Bretagne la clef des deux mers. Aussi ce ministre avait-il immédiatement demandé puis exigé Porto-Rico, indépendamment du reste. Le Parlement s'ouvrait le lendemain; lord Shelburne savait bien que nous ne prendrions pas sur nous de disposer au nom de l'Espagne de cette riche colonie, et il avait dû supposer qu'à Madrid on se défendrait beaucoup d'y consentir. Rayneval ayant résisté avec insistance, le lord s'était cependant rabattu à vouloir que le roi ajoutât du moins Sainte-Lucie à la Guadeloupe et à la Dominique. Comme Rayneval avait alors refusé de transmettre cette proposition à sa Cour, le ministre avait répliqué que dans ce cas « la paix devenait impossible » à moins d'autres combinaisons qu'il indiquait, et toutes nécessitant de recourir à Madrid. C'est seulement en acceptant, en dernier lieu, de saisir Versailles de ces propositions nouvelles, que Rayneval avait pu maintenir les pourparlers. Il y avait eu un moment où ils semblaient rompus. Pour en mieux assurer la continuation, il avait couché sur le papier les dernières ouvertures de lord Shelburne, les réponses qu'il y avait faites, envoyé le tout à celui-ci en vue de bien fixer les données; sur quoi le sous-secrétaire d'État du ministre était venu les préciser avec lui. Un autre entretien s'en était suivi avec les lords Shelburne et Grantham, un nouveau débat au 1782

rement, modérer les exigences de nos alliés : « Vergennes, écrit-il, acceptant l'inévitable, « maintenant qu'il se trouvait abandonné par « ses alliés d'Amérique, concourut à faire dé- « sister l'Espagne et la Hollande de leurs dé- « raisonnables prétentions. » (T. III, p. 316.)

1782. Conseil, et à la sortie de ce conseil, Rayneval, appelé une troisième fois par lord Shelburne, avait appris du premier ministre que la même opposition persistait contre la cession de Gibraltar, qu'il succomberait infailliblement, lui, et avec lui la paix, si les équivalents actuellement demandés n'étaient pas obtenus; qu'il fallait donc le mettre en mesure d'affirmer qu'ils le seraient. Le plénipotentiaire avait répondu qu'il n'avait pas pouvoir pour engager ainsi son souverain, et lord Shelburne s'était déclaré forcé de changer le langage pacifique du discours du roi en un langage de guerre. Il avait lu à Rayneval le paragraphe préparé dans le sens de la paix, et lui avait demandé si le roi pouvait sans se compromettre parler de cette manière. Le moment était solennel. S'inspirant de la même pensée de tenir la négociation ouverte qui lui avait réussi au premier moment, le plénipotentiaire s'était enhardi à répondre oui, en expliquant que, dans son opinion, il y avait espoir que tout fût agréé et en s'engageant à dire à sa Cour, quand il retracerait toutes ces péripéties, qu'il s'agissait d'un oui ou d'un non à quelques jours de date, de sorte qu'à Versailles on se déciderait bien en connaissance de cause.

Non seulement les notes qui se référaient à ce rapport étaient parties par le même courrier, mais une réponse de lord Grantham à la dernière lettre particulière de M. de Vergennes[1], ainsi que cet autre pli

[1] Lord Grantham écrivait là avec la retenue qui le caractérisait, mais qui, dans cette circonstance n'excluait pas une incontestable sincérité : « Whitehall ce 4 décembre 1782. — « Monsieur le Comte, — La lettre de Votre Excellence, l'arrivée de votre fils, et le retour de « M. de Rayneval m'ont donné une satisfaction si « vraie, que je ne puis m'empêcher par cette « occasion de vous l'exprimer. Mes occupations « indispensables, et des restes de goûte qui a « été mise en mouvement par une très mauvaise chûte, ne me permettent pas de m'étendre comme je souhaiterois sur un sujet qui « m'est si flatteur.

« J'ai remis à M. de Rayneval ma réponse aux « propositions de l'ambassadeur d'Espagne. Il « aura l'honneur de les faire parvenir à Votre « Excellence. Elle sentira combien je suis intéressé que nous puissions conjointement travailler à la confection d'une paix qui satisfasse « à nos patries.

« Votre Excellence me recommande les affaires « des Hollandois et des Américains, celles de « ces derniers paroissent n'attendre que les arrangemens de nos deux Cours, pour acquerir « leur solidité. Celles des premiers dépendront « de la vérité du desir qu'ils marqueront pour « la paix.

de Rayneval, du 4 décembre, auquel nous empruntions il y a un moment le témoignage rendu à la loyauté et à la dignité morale de lord Shelburne. Il expliquait encore là qu'on avait à Londres infiniment peu de considération pour l'Espagne et que, dans la question, c'était un grand facteur. « En définitive, il avait, disait-il, fait le possible pour déterminer le ministère anglais, obtenu des points auxquels on tenait à Madrid : ce ministre comptait donc maintenant sur notre appui pour mettre utilement en présence le comte d'Aranda et Fitzherbert; mais il ne fallait pas espérer davantage, et surtout il fallait redouter de perdre le ministère Shelburne, parce qu'à coup sûr il ne serait pas remplacé d'une manière dont on fût satisfait. » L'Angleterre offrait d'attribuer les deux Florides à l'Espagne contre Gibraltar, et c'était la solution que George III préférait[1], ou bien de céder Gibraltar à cette puissance, soit contre Porto-Rico, soit contre la Guadeloupe, la Dominique et la Trinité; de toute manière, elle reprenait Minorque. Telles étaient les lignes principales tracées par lord Grantham le 4 décembre[2]. 1782.

Ce pli de Rayneval était presque de nature à décourager Versailles. Au premier moment, on trouva que les sacrifices si spontanément faits à la paix par le roi étaient méconnus; la condescendance du monarque parut ne dicter au ministère anglais que des prétentions par surcroît et « incroyables »; on perdit la confiance jusqu'alors placée en ce ministère. « J'avoue, Monsieur, que les bras me sont « tombés en lisant votre dépêche », répondit M. de Vergennes aussitôt,

« Votre Excellence verra et pardonnera la « franchise avec laquelle je lui écris cette lettre « confidentielle, et me rendra justice sur ce que « la brieveté de mes expressions ne déroge en « rien au respect et à la confiance qui charactérizent les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre « Excellence le très humble et très obéissant « serviteur. — GRANTHAM. » — (*Angleterre*, t. 539, n° 50.)

[1] Ce prince, quelques jours après, développa son avis à cet égard dans une lettre à Shelburne (11 décembre) où, en outre de sa préférence, il ne cachait pas la pensée que la paix était urgente pour l'Angleterre (*highly necessary*). Lord Fitzmaurice (p. 312) a transcrit en partie cette lettre.

[2] Note remise par ce ministre, sous l'intitulé : *Réponse aux propositions de l'ambassadeur d'Espagne datées le 28 novembre 1782.* (*Angleterre*, t. 539, n° 15.)

1782. le 7 décembre, ne contenant guère l'amertume et s'étonnant que Rayneval eût conservé assez de sang-froid pour ne pas rompre toute négociation. « Porto-Rico, Sainte-Lucie, la Trinité! a-t-on assez peu d'opinion de nous pour croire que nous ignorons la valeur et l'importance de telles possessions? » Après, M. de Vergennes en revint cependant à considérer le but, c'est-à-dire la paix, et ce but était d'autant plus à rechercher à présent qu'on avait semblé y atteindre et qu'on n'eût pas été pardonné de le manquer. Sainte-Lucie commandait la Martinique; cette dernière était annulée si l'on cédait la première. Le ministre, sous l'*approuvé* formel du roi, offrit de les abandonner toutes les deux, si l'Angleterre lui présentait des compensations ailleurs, notamment dans l'Amérique occidentale ou dans les Indes orientales; des compensations, toutefois, qui ne fussent pas, par leur importance minime, contraires à sa dignité, et aussi avec cette autre condition, que les propositions de la cour d'Espagne fussent agréées en principe et leur acceptation assurée.

Mais M. de Vergennes n'écrivit pas cela à Rayneval sans avoir eu avec le comte d'Aranda une longue conférence. L'ambassadeur y avait apporté de nouveau et soutenu le rôle perplexe déjà pris par lui quand il s'était hasardé à céder Minorque. Pour prouver, bien plus, qu'il avait dépassé ses instructions, il s'était muni de la correspondance de M. de Floridablanca, et entre autres d'une dépêche récente qui lui interdisait de se relâcher sur rien. « Jugez de son embarras à la vue de cette injonction », mande M. de Vergennes, vraiment persuadé par le tourment d'esprit que jouait Aranda. C'était pourquoi le ministre avait immédiatement cherché et indiqué la combinaison de Sainte-Lucie et de la Martinique. Il ne s'illusionnait pas jusqu'à espérer de la voir admettre; en tout cas, avec une incontestable dignité dans la résignation, il exprimait le sentiment « de vertu et non de faiblesse » qui dictait au roi ce parti. « Le Roi », écrivait-il après avoir formulé l'offre :

Le Roi toujours disposé à contribuer, en ce qui peut dépendre de lui, à

faciliter le rétablissement de la paix pourroit ne pas s'éloigner d'y entendre 1782. moiennant un équivalent juste et raisonnable de la part de l'Angre. Sa Majesté vous permet d'en faire l'insinuation aux deux ministres avec lesquels vous conférez; elle vous autorise même à écouter les ouvertures qu'on pourra vous faire pour un échange, soit dans l'Amérique occidentale, soit dans les Indes orientales. Sa Majesté a lieu de s'attendre, si un pareil arrangement pouvoit avoir lieu, qu'on ne lui offrira pas des compensations mesquines qui répugneroient à sa dignité.

Le Roi a donné trop de preuves de sa modération, pour craindre la rupture d'une négociation, où le public impartial ne verra peut-être que trop de facilité de sa part pour la paix. Sa Majesté la désire de bonne foi. Il ne le dissimule pas. Mais ce désir est une vertu et non pas une foiblesse. Je n'ai que trop lieu de croire, Monsieur, qu'on s'y méprend en Angre, et qu'on se persuade qu'il suffit d'enfler ses prétentions pour obtenir. Le Roi a été au-devant de tout ce qui peut contribuer à faire cesser les calamités de la guerre, et ce ne sera pas sans le plus vif regret que Sa Majesté les verra se prolonger, mais dès qu'on lui en fera une nécessité, elle y souscrira avec résignation et ne fera jamais rien qui puisse blesser la dignité de son caractère et celle de sa Couronne. Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que le ton du Ministère anglois dans l'occasion présente n'annonce pas ces ménagements de délicatesse qu'on s'étoit promis en commençant la négociation; il enfle ses prétentions à volonté; une est-elle accordée, elle ne suffit plus, on accroit les demandes, et l'on semble vouloir exclure tout terme moïen entre céder et rompre. On exige des réponses précises dans des délais qui ne laissent pas même le tems phisique pour le voïage des courriers.

Ces remarques que je ne puis me dispenser de faire, ne me font pas augurer bien favorablement de l'issüe de votre négociation. Je crois les Lords Shelburne et Grantham assez désireux de la paix, mais ils cèdent trop à l'impulsion de ceux qui leur sont opposés, et ils ne sentent peut-être pas assez qu'en leur laissant gagner du terrein ils encouragent l'opposition et se préparent de plus grandes difficultés.

Ce serait un long chapitre à écrire (et il faudrait l'avoir écrit pour que l'on connût entièrement M. de Vergennes) de retracer les soins

1782. pris par le gouvernement du roi, dès les premiers pourparlers de Rayneval à Londres, afin d'amener Charles III à se modérer dans les conditions auxquelles il voudrait consentir à la paix. Dans aucune des conjonctures où les deux Cours s'étaient vues engagées depuis 1775, le ministre de Louis XVI ne déploya plus de sens politique, de patience, d'art et de chaleur à la fois. C'est avec une véritable éloquence que tout le mois de novembre il avait fait parler le roi pour que son langage fût répété à son oncle, qu'il avait donné à Montmorin les raisons de détourner M. de Floridablanca de l'idée de continuer la guerre et de mettre à s'en départir un prix qu'il serait impossible d'obtenir, ou de rejeter les biais imaginés, les concessions présentées ou les partis qui s'imposaient[1]. Après la défaite du comte de Grasse aux Antilles, et plus étroitement encore depuis l'échec subi à Gibraltar, les deux Cours avaient activement reformé leurs forces respectives, et arrêté le plan d'une campagne commune qui les porterait ensemble aux Antilles et en Amérique. Vigoureuse et dernière entreprise, pensaient-elles, et tout semblait avoir été combiné pour son succès. Le comte d'Estaing avait le commandement et La Fayette était à côté de lui comme major général[2]. A la date même où les courriers de Rayneval donnaient des préoccupations si vives[3], La Fayette partait de Brest, conduisant à Cadix le convoi français, et le comte d'Estaing était en route pour Madrid, afin d'aller de là prendre la tête. En

[1] Voir le tome 609 de l'*Espagne*, à peu près d'un bout à l'autre, et en particulier aux nos 135, 137, 139, 156, 176.

[2] Les jalousies militaires n'étaient pas éteintes à l'endroit de La Fayette. On voit par une lettre de sa correspondance (t. II, p. 49 des *Mémoires*, etc.) que ce titre lui était contesté en dessous et que le comte d'Estaing avait été obligé de signifier expressément aux troupes de recevoir ses ordres.

[3] On peut voir à cet égard (*Espagne*, t. 609, n° 141) la pièce intitulée : *Mémoire en forme de plan de la campagne en Amérique dans l'année 1783, rédigé par le comte d'Estaing d'après les ordres de sa cour pour être mis, de concert avec le comte de Montmorin, sous les yeux de S. M. C. afin que ce plan soit exécuté subsidiairement après la ratification de la cour d'Espagne et même avant que la ratification de S. M. ait achevé de le consacrer.* C'est un manuscrit de 52 pages, dont l'original avait été envoyé à Montmorin et dont son secrétaire, M. de Bourgoing, avait fait cette copie. On lit au bas : *Le roi approuve ce plan sauf les modifications contenues dans les 26 notes en marge. Au monastère de Saint-Laurent, le 29 novembre 1782.* — Signé : FLORIDABLANCA.

raison de ces préparatifs, qu'avait caractérisés une énergie jusque-là 1782.
peu habituelle dans le gouvernement de Charles III, la cour d'Espagne s'était attachée plus qu'elle ne l'avait fait encore aux chances dont l'illusion s'offrait à ses yeux, et elle mettait autant de ténacité dans les espérances qu'elle en avait apporté jadis à ne pas se livrer. M. de Floridablanca déployait, à se garder des raisonnements de Versailles en faveur de la paix, toutes les ressources de son esprit, tandis que M. de Vergennes dépensait la supériorité du sien pour vaincre sa résistance. Le 29 novembre, c'est-à-dire le jour où Rayneval retournait à Londres, on voit le ministre du roi pressé au point d'envoyer à Madrid, sans prendre le temps d'en conserver copie, la minute même de sa lettre, en demandant à Montmorin de la lui retourner. En revanche, deux jours plus tard, on voit Aranda continuer le personnage troublé, s'étudier à paraître téméraire parce qu'il a consenti à céder Minorque sans ordre de sa Cour, et écrire privément à M. de Vergennes son extrême inquiétude de s'être « embourbé »[1].

A quelles vues, dans ces conjonctures, obéissait en réalité le comte d'Aranda? il était malaisé de le reconnaître et, par là, de deviner celles de Madrid. Le ministre prit les choses comme les apparences les montraient. C'était pour essayer de convaincre sans délai notre embarrassant allié de renoncer à Gibraltar et d'accepter les Florides à la place, qu'en présence du courrier de Rayneval du 23 il avait écrit si hâtivement à Montmorin le 26; le surlendemain, dans une dépêche portant l'*approuvé* du roi, il relatait le retour subit de Rayneval, les résolutions aussitôt convenues allant jusqu'à céder Minorque, et il se confondait en raisons pour faire valoir la légitime perplexité d'Aranda afin que l'on excusât chez ce dernier cette cession, qui semblait devoir contenter le cabinet de Londres et décider la paix immédiatement[2]. Toutefois, il était arrivé que, parmi les plis de M. de Floridablanca dont l'ambassadeur d'Espagne s'était muni en venant chez

[1] *Espagne*, t. 609, n° 146, dépêche du 1er décembre. — [2] Dépêche du 29 décembre. (*Ibid.*, n° 139.)

1782. M. de Vergennes, le 7 décembre, il s'en trouvait un du 23 novembre (l'avait-il prémédité ou était-ce par mégarde) où l'obligation de renoncer à Gibraltar pour avoir la paix était éventuellement prévue par le premier ministre de Charles III qui n'en témoignait pas la moindre indignation. Celui-ci examinait simplement quelle importante compensation l'Espagne demanderait en échange. Il arriva, bien plus, que, M. de Vergennes ayant communiqué à Aranda ce qu'il écrivait à Rayneval, l'ambassadeur montra dans la lettre de M. de Floridablanca la phrase où son supérieur se détachait ainsi hypothétiquement avec tant d'aisance du rocher disputé qui tenait tout suspendu. Les hésitations du comte d'Aranda, son inquiétude apparente étaient donc simulées! Mais le prix qu'avait en lui-même l'abandon possible de Gibraltar voila au ministre du roi l'étrangeté du procédé, ou bien il ne voulut pas laisser apercevoir qu'il se doutait d'une ruse. Même avec Rayneval, il n'osa pas, semble-t-il, concevoir tout l'espoir que cette révélation autorisait. Il s'empressa de transcrire à celui-ci le passage de M. de Floridablanca, mais en l'indiquant seulement comme un indice qu'on pouvait obtenir un désistement et, par là, voir les embarras s'éclaircir. « Une chose bien intéressante », lui mandait-il :

> Une chose bien intéressante que je vous prie de remarquer, Monsieur, pour en faire état, c'est l'article que je transcris. M. le comte de Floride Blanche dit : *Il paroît que la plus grande difficulté pour la conclusion de la paix est Gibraltar. Je ne cacherai pas que le Roi veut soutenir cet engagement de toutes ses forces aussi longtemps qu'il le pourra. Malgré cela Sa Majesté désireroit savoir quel parti et quel avantage considérable l'Espagne pourroit tirer du traité, si par quelque motif elle faisoit le sacrifice de se désister de la demande de Gibraltar.*

Cependant, M. de Vergennes dirigeait Rayneval dans l'usage à faire à Londres d'une pareille notion. Avant tout il mettait le roi à la disposition du cabinet anglais pour présenter au roi d'Espagne les propositions utiles. Il ne voulait pas être garant du succès, mais il demandait la bonne volonté de ce cabinet et le temps nécessaire, son

souverain tenant à « ne brusquer ni violenter les résolutions du roi 1782.
son oncle, mais à s'employer avec ferveur à émouvoir son cœur pour l'intéresser au bonheur général ». Néanmoins, le ministre ne pouvait cacher combien il envisageait avec joie la perspective qui venait de s'offrir. Toutes les difficultés écartées, toutes les oppositions que soulevaient, à Versailles comme à Londres, les cessions dont il s'agissait, anéanties immédiatement, quelle sérénité soudaine! Le secret de ces cessions commençait à se répandre en France autant qu'il était ébruité en Angleterre, et les récriminations remplissaient déjà la Cour. Aussi le ministre craignait-il encore, et il s'en attristait en terminant sa dépêche, de se heurter de nouveau à une impasse, à un système arrêté à Londres de précipiter les exigences et de les accroître à la fois. Cette déception possible, il la redoutait non pas uniquement en ce qui concernait l'Espagne, mais aussi à cause de la Hollande, en faveur de laquelle, à Saint-James, on restait visiblement peu porté. Il pensait donc surtout à donner à la France l'attitude que sa dignité commanderait, ce cas arrivant. Rayneval prendrait alors définitivement congé. Il romprait « une négociation qui n'était qu'illusoire, tandis que le roi ne recueillerait à coup sûr, à son sujet, que l'assentiment de l'Europe s'il en était réduit à la lui exposer ». « Si le roi d'Espagne », écrivait sur tout cela M. de Vergennes :

Si le roi d'Espagne pouvoit être disposé à renoncer à recouvrer Gibraltar, quelle facilité ne seroit-ce pas pour le ministère anglois et pour nous-mêmes! Les clameurs de l'opposition ne le gêneroient plus et ne l'embarrasseroient plus. Cette prétendue compensation que nous devons recevoir pour prix de l'échange de Gibraltar ne feroit plus l'objet de l'envie et des murmures des planteurs et des négociants anglois, et nous très contents de conserver Sainte-Lucie, la Martinique, la Guadeloupe et la Dominique et Saint-Vincent nous renoncerions sans regret à acquérir la portion espagnole de Saint-Domingue à laquelle nous n'attachons pas à beaucoup près la valeur et le prix qu'on veut y mettre en Angleterre.

Je crois, Monsieur, avoir épuisé dans cette dépêche tous les moiens qu'il

1782. est dans le pouvoir du Roi d'imaginer pour contribuer au rétablissement de la paix, mais à quoi sert de nous mettre l'esprit à la torture pour trouver des expédients, si le ministère anglois par une précipitation sans exemple ne veut pas d'une part donner le temps nécessaire pour disposer les esprits et les choses, et si de l'autre il annonce des conditions si dures pour les Hollandois, qu'autant voudroit dire qu'il ne veut pas la paix . . . .

Après vous avoir fait connaître, Monsieur, les dispositions du Roi, je dois vous expliquer ses intentions. Sa volonté est, si vous ne voiez pas un jour certain au succès de la négociation qui vous est confiée que vous ne perdiez pas le tems en des pourparlers inutiles, que vous preniez congé des ministres et que vous reveniez ici. Sa Majesté verra avec peine rompre une négociation dont elle avoit espéré une toute autre issue, mais ce parti compromettra moins sa gloire que de continuer une négociation vraiment illusoire. Sa Majesté peut d'ailleurs exposer la conduite qu'elle y a tenue aux yeux des nations et se reposer sur le jugement qu'elles en porteront.

Angleterre, t. 539, n° 61.

Ainsi, le gouvernement de Madrid avait pris son parti de Gibraltar, et, au risque de nous rejeter ensemble dans la guerre, il nous forçait à nous épuiser en disputant pour lui cette place. Jusqu'à ce qu'il sorte de ses archives des preuves que son ambassadeur en France engagea le souverain et le ministre à l'encontre de leurs vues et de leurs intentions, attestées par les dépêches officielles, on devra dire que ce gouvernement abritait tout uniment sous la réputation d'indiscipline du comte d'Aranda un désir d'en terminer dont, par orgueil, il ne voulait pas faire l'aveu. Le comte d'Estaing venait alors d'arriver à Madrid. Il avait été porteur des raisons de rechercher la paix qui animaient Versailles, comme de celles de doter sa mission militaire de tous les moyens d'en assurer l'efficacité. Charles III lui donna aussitôt le commandement de ses forces de terre et de mer réunies pour l'entreprise commune; mais auparavant il avait écouté les conseils que lui soumettait l'amiral et il est certain que ce n'avait pas été sans

effet[1]. La phrase de la dépêche du 29 novembre ne fut-elle pas un des résultats des audiences qu'il avait eues? Il semble que l'on ne serait pas sans droit de le penser. Devant cette phrase, M. de Vergennes n'en avait pas cru ou avait feint de n'en pas croire ses yeux. Il avait demandé à Aranda s'il pouvait se servir de l'aveu, et c'est sur l'affirmation de l'ambassadeur qu'il avait indiqué à Rayneval le parti qu'il convenait d'y chercher[2]? Le surlendemain, d'ailleurs, il en prenait acte en quelque sorte à Madrid. Relatant à Montmorin l'entretien qu'il venait d'avoir avec le comte d'Aranda, il transcrivait à notre représentant la partie du pli adressé à Rayneval que lui avait suggérée la découverte des secrètes dispositions de Madrid[3]. Mais si le ministre et le roi ne se doutèrent pas ou ne voulurent point sembler se douter que cette cour dissimulait son amour-propre sous des exigences apparentes, la suite ne fournit que des raisons de penser que telles étaient en réalité les choses. 1782.

[1] Voir à cet égard les rapports de Montmorin, des 1er et 7 décembre. (*Espagne*, t. 609, nos 147, 149, 150.)

[2] C'est ce qui résulte de la dépêche du 9. (*Ibid.*, no 156; minute de M. de Vergennes.)

[3] Rapport et lettre particulière de Rayneval, du 12 décembre. (*Angleterre*, t. 539, nos 78 et 81.)

ANNEXE DU CHAPITRE VII.

NÉGOCIATIONS DE RAYNEVAL À LONDRES.

RAYNEVAL AU COMTE DE VERGENNES.

À Londres ce 21 novembre 1782.

Monseigneur,

Je suis arrivé ici hier après 4 heures du soir. Je me suis annoncé tout de suite aux deux ministres; comme ils dinoient ensemble, ils sont convenus que je verrois le soir même M^d^ Shelburne. Je me suis effectivement rendu chez lui à 9 heures, et je n'en suis sorti qu'à 1 heure du matin.

Je crois devoir me dispenser, Monseigneur, d'entrer dans le détail de beaucoup d'objets qui ont été passés en revue dans notre long entretien : je me bornerai à vous rendre compte de ce qui concerne l'Espagne.

J'ai dit à M^d^ Shelburne l'objet de ma mission, et je ne saurois trop vous dire, Monseigneur, avec quelle sensibilité il a reçu cette nouvelle marque de confiance de votre part. Il m'a ensuite expliqué le système d'opposition qui règne dans le conseil du roi d'Angleterre relativement à Gibraltar : il m'a assuré que si l'Espagne vouloit se détacher de cette place, S. M. B^que^ se porteroit probablement à des sacrifices considérables et même déraisonnables, et il m'a interpellé de la manière la plus précise de lui dire péremptoirement s'il étoit possible ou non d'obtenir le désistement de S. M. C^que^. J'ai répondu d'une manière très exprimée que non. Cependant, m'a répliqué M^d^ Shelburne, il est impossible que l'Angre offre de transiger sur Gibraltar, et si j'en disois un mot au conseil, trois ministres se retireroient sur-le-champ (ce sont le D. de Richemont, le lord Kreppel et, je crois, M. Townsend).

J'ai saisi cette proposition pour dire à M^d^ Shelburne que s'il vouloit me dire que l'Angre cèderoit Gibraltar dans le cas où l'Espagne lui offriroit un équivalent suffisant, le Roi se chargeroit d'engager l'Espagne à faire cette offre, et que cette tâche seroit beaucoup facilitée si lui, M^d^ Shelburne, vouloit m'indiquer confidenciellement à peu près en quoi l'équivalent pourroit consister.

Je ne rapporterai pas, Monseigneur, tout ce que ce ministre m'a dit pour justifier

la répugnance qu'il m'a montrée pour cette marche, ni tout ce que j'ai dit de mon côté pour vaincre ses scrupules; il me faudroit écrire une conversation fort animée d'au moins une heure et demie. Je me bornerai au résultat, qui est : que Md Shelburne m'a demandé avec autant de chaleur que d'instances, si je connoissois les équivalents que l'Espagne voudroit ou pourroit offrir, en me déclarant positivement qu'il ne pouvoit pas être question ni de la Floride, ni de la Nouvelle-Orléans, que l'Angre ne vouloit pas acquérir. J'ai avoué franchement que l'exception que Md Shelburne venoit de faire, restreignoit infiniment les moyens de compensations que l'Espagne pouvoit avoir, et que je serois bien embarrassé d'indiquer des objets qui pussent satisfaire l'Angre en exceptant Porto-Ricco, Saint-Domingue et Cuba; qu'au surplus si lui, Md Shelburne m'y autorisoit, je manderois à tout évènement à Versailles, que le roi d'Angre seroit disposé à transiger, et que l'on s'y occuperoit des équivalents qu'il conviendroit d'offrir; que le Roi désirant vivement d'opérer le rapprochement des cours de Madrid et de Londres, il feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour engager le Roi Cque à faire une proposition convenable.

Md Shelburne s'est montré convaincu des dispositions du Roi, et m'a assuré y mettre la plus grande confiance : mais aussi il a persisté à voir l'Espagne comme n'ayant aucun sujet de compensation à offrir. J'ai nommé Minorque, mais vous concevez, Monseigneur, que celle-ci, depuis la destruction des fortifications, a trop perdu de sa valeur pour mettre aujourd'hui un grand poids dans la balance des compensations.

Frappé de l'impossibilité où se trouvoit le roi d'Espagne de satisfaire l'Angre, et surtout de la malheureuse résolution de ce prince de continuer la guerre même seul s'il n'obtenoit pas ce rocher, j'ai proposé à Md Shelburne de chercher, de faire des hypotèses, en un mot de me communiquer toutes les idées qui lui viendroient dans la tête, que telles qu'elles fussent j'hésiterois d'autant moins à vous les transmettre que je connoissois le désir extrême du Roi de moyener un accommodement.

« Mais, m'a répliqué Md Shelburne, le Roi votre maître voudroit-il y concourrir « en y contribuant? Il y a les Antilles : seroit-il porté à nous y faire une cession? Je « désirerois d'autant plus que cela pût être, que nous sauverions par là de très « grandes difficultés au sujet de la Dominique. » Je n'ai pu répondre autre chose sinon que cette hypothèse n'ayant pu être prévue, ne pouvoit point avoir été agitée dans le conseil du Roi, que par conséquent je me trouvois dans l'impossibilité d'en donner la solution; que néanmoins je me gardois de la rejeter, parce que j'ignorois sous quel point de vue elle seroit envisagée, et que je me chargeois de vous la transmettre, afin que S. Mté pût prononcer. Cette réponse a déterminé Md Shelburne à examiner la carte des Indes occidentales, et à me faire ensuite l'ouverture



suivante : « Je prends sur moi de vous dire que le roi d'Angre pourra transiger sur « Gibraltar si le roi d'Espagne offre la restitution de toutes ses conquêtes en y joi- « gnant soit Porto-Rico, soit la Guadeloupe avec la Dominique, soit enfin la Mar- « tinique avec Sainte-Lucie. »

Je me suis appliqué à faire sentir à Md Shelburne les difficultés que présente Porto-Rico, et sur les deux propositions qui concernent la France j'ai observé qu'il m'étoit impossible de les apprécier et de les juger, parce que jusqu'à présent personne n'en avoit eu l'idée. Cependant je ne les ai pas rejettées comme je n'ai donné aucune espérance qu'elles pourront être prises en considération : je me suis borné à promettre, Monseigneur, de vous en rendre compte par un courrier extraordinaire. Md Shelburne a insisté pour que mon courrier partît encore la nuit dernière vu la proximité de la rentrée du Parlement; cependant ce ministre a exigé de moi que j'expédierois un second courrier dans le cas où le Roi désavoueroit ses ouvertures : je l'ai promis; il étoit 1 heure du matin. J'avois commencé à rédiger une dépêche, mais comme je ne pouvois, Monseigneur, que vous rendre un compte tronqué, mon courrier devant partir au plus tard à 2 heures, je me suis déterminé à retarder mon expédition jusqu'à ce matin. Mon rapport est encore incomplet; mais la brièveté de tems d'ici au 26 et le passage de la mer me font impérieusement la loi. Je me rends dans ce moment (à 9 heures du matin) chez Md Shelburne, où se trouvera Md Grantham, et j'achèverai ma dépêche en vous rendant compte du résultat de la conférence.

Je rentre chez moi dans cet instant, Monseigneur (à 1 heure après midi); Md Shelburne avant mon arrivée chez lui, avoit informé Md Grantham de la conversation d'hier au soir, et pendant que nous la résumions on a apporté au premier une lettre du Roi portant approbation des ouvertures qu'il m'avoit faites. Je ne puis que vous rendre le précis de ce qui a été dit concernant l'Espagne parce que j'ai ma dépêche à transcrire, et que si mon courrier ne part pas dans deux heures il manquera la marée de cette nuit.

Md Grantham a répété les trois alternatives dont je rends compte au commencement de ma dépêche; mais il m'a observé que nous nous occuperions inutilement de Gibraltar, si ce point arrangé la paix ne devoit pas être sûre moyennant l'arrangement des conditions relatives à la France. Je ne vous rends pas compte aujourd'hui, Monseigneur, des discutions concernant cet article, parce qu'il me seroit impossible de faire partir mon courrier : je me vois forcé d'en expédier un second demain ou au plus tard après demain, je me trouverai seul. Je reprends les affaires d'Espagne.

On désire, Monseigneur, que l'on délibère en France sur les trois alternatives, et que vous m'informiez de la résolution qui aura été prise assez promptement pour

que le roi d'Angre pût annoncer dans sa harangue la paix comme certaine et comme prochaine; s'il ne peut s'expliquer clairement et annoncer les équivalents pour Gibraltar, la cession de cette place deviendra un objet de débats, parce qu'il y aura une motion populaire pour la conserver, comme cela est arrivé en 1721. La paix deviendra plus qu'incertaine, et il ne sera plus possible d'empêcher la campagne prochaine, que les marins, le Ld Keppel à leur tête, demandent à cors et à cris. Si le Roi adopte une des alternatives, les deux ministres demandent, Monseigneur, que vous remettiez une notte ministérielle à M. Fitz Herbert, et que vous l'addressiez à Md Grantham.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GÉRARD DE RAYNEVAL.

P. S. Md Shelburne m'a prévenu que le roi d'Angre vouloit avoir un entretien avec moi. Je tâcherai d'éluder, Monseigneur, jusqu'à ce que j'aye reçu vos ordres à cet égard. Il n'est pas question de présentation.

Je vous demande pardon pour la rédaction et l'écriture de cette dépêche; j'avoue que je suis fatigué de mon voyage, de mes entretiens et de mes écritures : un secrétaire m'auroit été d'une utilité extrême.

Je suppose, Monseigneur, que vous aurez ouvert la lettre que Md Shelburne m'a addressée.

Angleterre, t. 539, n° 1. (Original.)

A Londres le 22 9bre 1782.

Monseigneur,

Après avoir dîné hier chez Md Shelburne, je suis entré dans son cabinet et n'en suis sorti que vers 1 heure du matin. Ce ministre m'a parlé avec beaucoup de confiance de sa position personnelle; des ennemis que la paix a dans le conseil du roi d'Angre; de la nécessité absolüe d'assûrer la paix avant la rentrée du Parlement si l'on ne veut pas courrir le risque de voir continuer la guerre. Je joins ici copie d'une notte que ce ministre m'a donnée non pour l'envoyer mais pour soulager ma mémoire; vous y verrez que si la paix n'a pas lieu, il sera dans le cas de se retirer, et je puis dire que ce sera une perte irréparable pour nous. Si, au contraire, la paix se fait, vous trouverez, Monseigneur, de grandes facilités pour cimenter une union durable entre les deux Cours. Le conseil est actüellement assemblé pour délibérer sur la prorogation du Parlement; le sous-secrétaire d'État de Md Shelburne doit venir m'avertir à l'issüe du conseil si la proposition a été agréée, et je l'attends : ce



ministre m'a pressé vivement de faire partir mon courrier aujourd'hui parce qu'il lui importe que vous connoissiez promptement l'état des choses, et que vous puissiez agir en conséquence. Cette campagne-ci a relevé le courage de la nation, et plus on tardera, et plus la paix rencontrera d'obstacles; il y a même lieu de croire que s'il n'y a rien de déterminé avant la rentrée du Parlement, les ministres, malgré leurs bonnes intentions, ne seront plus les maîtres de leurs actions. Je sais par une voye indirecte que M[d] Shelburne trouvera des fonds pour cette année et pour l'autre. Je crois important, Monseigneur, de vous transmettre toutes ces notions, et de vous les transmettre promptement, parce qu'il s'agit de la paix ou de la guerre.

Je suis avec un respect infini, etc.

Angleterre, t. 539, n° 3.

A Londres le 23 9[bre] 1782.

Monseigneur,

Ma dépêche n° 4 vous fera connoître la fermentation qui est dans le conseil du roi d'Angre et l'agitation des ministres qui sont pour la paix; s'ils ne l'emportent pas la continuation de la guerre sera infaillible : c'est à vous, Monseigneur, à tirer les conséquences qui résultent de là. Ce qu'il y a de certain est que si les ministres actüels se retirent, la perte sera irréparable pour la France : ou je me trompe de la manière la plus grossière, ou vous pouvez compter sur les principes de M[d] Shelburne et sur la loyauté de M[d] Grantham, et vous aurez de grandes et importantes affaires à traiter avec eux après la paix. Leur salut ou leur chûte est entre vos mains : la réponse dont vous m'honorerez en décidera, mais quelle qu'elle puisse être, on désire qu'elle soit prompte, et que vous vouliez bien calculer que nous sommes séparés par la mer, et que dans cette saison-ci on ne sauroit se fier au vent : un retard à Calais pourroit avoir les effets les plus fâcheux.

Lors de mon premier entretien avec M[d] Shelburne ce ministre m'a bientôt mis au pied du mur en mettant très affirmativement hors de compte la Floride avec la Nouvelle-Orléans, et je voyois l'objet de ma mission manqué, parce que je ne connoissois plus à l'Espagne rien qu'elle pût offrir ayant démantelé Mahon, opération qu'elle payera chèrement. C'est cette position, dont les conséquences me frappoient vivement, qui m'a porté à exciter M[d] Shelburne et à le prier de faire toutes les hypotèses qu'il jugeroit à propos. Porto-Rico, Saint-Domingue et Cuba l'ont d'abord frappé, mais sachant l'impossibilité d'obtenir aucune de ces iles, je n'ay pas cru devoir laisser ce ministre dans l'erreur à cet égard; alors il m'a dit : « Il nous convien« droit fort d'obtenir quelque chose dans les Iles du Vent. — L'Espagne n'y a rien, « ai-je répondu; nous seuls y avons des iles. — Hé bien, a répliqué M[d] Shelburne,

« votre Roi voudroit-il nous céder quelque chose? — Je l'ignore; mais faites des « suppositions, des hypotèses; je me charge d'en rendre compte. »

C'est à la suite de ce discours que M^d^ Shelburne a eu recours à la carte, qu'il a fait le partage et les trois alternatives dont j'ai rendu compte. « Mais, ai-je de-« mandé, si le Roi accepte ce système, comment l'Espagne le dédommagera-t-elle? « par Saint-Domingue, m'a répondu M^d^; il est vrai, a-t-il continué, que cette ces-« sion vous donneroit une supériorité décidée et même dangereuse dans les grandes « Antilles, et que l'Espagne, liée par le traité d'Utrecht, ne saurait la faire sans le « consentement de l'Angre : mais nous ne nous arrêterons pas à ces deux difficultés. » Je n'ai pas poussé cette discussion plus loin : je m'estimois trop heureux d'avoir une connoissance positive des vües de M^d^ Shelburne concernant Gibraltar. Cette connoissance aquise, il étoit onze heures du soir, je demandai à M^d^ si je pouvois expédier un courrier pour vous rendre compte; je voulois par là cimenter ses propositions. Il a hésité n'ayant ni l'aveu du Roi ni celui de M^d^ Grantham. Ce n'est qu'à minuit à peu près, que M^d^ Shelburne me dit avec une espèce d'effort sur lui-même : « Hé bien, M., je prends la chose sur moi, je suis sûr de la confiance du Roi, « écrivez, et faites partir votre courrier sur-le-champ, parce que nous n'avons pas « un instant à perdre d'ici au 26. » Je suis rentré chez moi, et j'ai fait ma dépêche : mais en la relisant je l'ai trouvée si étranglée que vous l'auriez prise pour un compte rendu : c'est là ce qui a différé le départ de mon premier courrier, parce qu'il n'auroit plus pû profiter de la marée du matin. J'ai d'autant mieux fait de différer, que la conférence du lendemain a mis le sceau aux ouvertures de M^d^ Shelburne.

J'ai crû, Monseigneur, devoir vous rendre compte de ces détails, afin que vous connussiez parfaitement ma conduite. Il ne me restera rien à désirer si vous daignez ne la pas improuver. Je vous suplie de calculer ma position, elle est véritablement pénible et délicate, et j'ai besoin de tout mon courage et de mon désir de répondre à votre confiance pour me soutenir. Ce qui m'a infiniment aidé, ou plutôt ce qui a tout fait, c'est la bonne opinion que l'on a du Roi, et la sécurité que l'on met dans votre bonne foi et dans votre probité : J'ose vous dire, Monseigneur, que ce sentiment est exclusif pour vous, et que l'on est bien éloigné d'y faire participer les autres ministres : Je n'ose vous mander tout ce que l'on dit de M. de C. . . . . Enfin, Monseigneur, on se flatte de recevoir une solution aussi satisfaisante que promte : si cela n'étoit pas, il y auroit selon toutes les apparences, un bouleversement incroyable dans les personnes et dans les choses.

Je suis avec le dévouement le plus parfait et le plus respectueux, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE RAYNEVAL.



P. S. Accoutumé à vos bontés, Monseigneur, et à votre indulgence, je me détermine à vous exposer mon sentiment comme je le dirois dans votre cabinet : il ne vous faudra qu'un coup d'œil pour l'aprécier à sa juste valeur.

Si l'on ne répond pas aux trois alternatives que j'ai transmises, et si l'on se borne à dire que l'on va écrire en Espagne pour consulter, l'objet est manqué; le roi d'Angre ne pourra point annoncer la paix; il sera forcé de porter la nation à la guerre, et il s'ensuivra probablement une révolution dans le ministère, et très certainement la continuation de la guerre; il semble donc qu'une réponse sur le fond des choses seroit absolument nécessaire. Sans en donner une définitive, ne pourroit-on pas. . . . . (Ici Rayneval proposait diverses solutions) . . . . si mon courrier ne part pas dans un quart d'heure, il manque la marée. Les circonstances me paroissent si urgentes que je vais proposer à Md Shelburne de repasser moi-même à Versailles, ne fut-ce que pour une journée. Je le lui ai proposé hier; mais il s'y est refusé, croyant mon séjour ici absolument nécessaire.

Angleterre, t. 539, n° 10. (Lettre particulière; original.)

A Londres, le 23 novembre 1782.

Monseigneur,

Le conseil a duré hier jusqu'à 6 heures du soir. Md Shelburne y a proposé la prorogation du Parlement jusqu'au jeudi 5 du mois prochain : c'étoit le parti le plus tranchant et le plus hardi que ce ministre pût prendre dans les conjonctures présentes, et vû sa situation personnelle. Il a essuyé les contradictions les plus vives de la part de plusieurs membres du Conseil, nommément de celle du duc de Richmond et du lord Keppel; mais le roi, qui l'avoit d'abord encouragé, l'a soutenu, et la proposition a passé.

Md Shelburne, en m'annonçant cette détermination importante, m'a tenu à peu près le langage suivant : « La prorogation vient d'être adoptée; j'ose croire que l'on « ne se méprendra pas en France sur le motif qui m'a engagé à la proposer : la con« fiance que vous m'avez inspirée pour votre Cour m'a fortifié dans mon désir de « promouvoir la paix, et j'ai jugé qu'en ouvrant le Parlement le 26 le tems seroit « trop court pour que l'on pût prendre à Versailles une résolution deffinitive sur les « affaires de l'Espagne : si je me suis trompé dans mon calcul, si ma confiance est « trahie, j'expierai ma crédulité par ma retraite : ainsi, Mr, a continué Md Shelburne, « je me suis mis à la merci de la France : elle va prononcer sur mon sort. »

A la suite de ce discours, prononcé avec beaucoup de force et du ton le plus sérieux, Md Shelburne m'a parlé du changement énorme qui s'est fait dans la dispo-

sition des esprits; les personnes qui étoient les plus portées pour la paix, et qui s'y poussoient le plus, ainsi que celles qui étoient pour l'indépendance, ont totalement changé d'opinion : les évènements de cette campagne, tout ce qu'on leur a dit de la marine française, et surtout de celle de l'Espagne, les anime et les porte à la guerre : l'amiral Keppel est le plus échauffé à cet égard; son opposition est ouverte; il tient des conciliabules avec ses amis, et si les négociations pour la paix se soutiennent, il y a toute apparence qu'il sortira du ministère.

C'est donc actûellement, Monseigneur, au Roi à prononcer sur la paix et sur la guerre; et vous concevez avec quelle impatience on attend ici la décision de S. M^{té}. Il paroit qu'il est d'une nécessité absolüe qu'elle soit parvenüe ici quelques jours avant la rentrée du Parlement, parce que la harangüe du Roi doit y être adaptée, et que si ce Prince ne peut annoncer positivement que les bazes de la paix sont établies, il sera obligé d'annoncer que ses espérances sont détruites, et d'échauffer la nation pour la continuation de la guerre : les ministres sont décidés à ne pas faire de discours insignifiants ou équivoques.

Vous serez peut-être étonné, Monseigneur, que M^{d} Shelburne avec les facilités qu'il auroit pour continuer la guerre, soit si chaud pour le rétablissement de la paix. Je trouve pour justifier cette conduite deux motifs également puissants : 1° M^{d} Shelburne a d'abord adopté le système pacifique avec répugnance, et il s'y est livré ensuite de bonne foi d'après la confiance qu'il a crû pouvoir mettre dans la modération du Roi et dans vos dispositions personnelles pour la paix; ce ministre a fait partager son sentiment au roi d'Angre contre son penchant et contre le *vœu* d'une partie de son Conseil. Il doit donc maintenir et consolider son système pour ne point perdre le crédit qu'il a aquis sur l'esprit du Roi, et l'inflüence prépondérante dont il jouit dans le Conseil; il le maintient, d'un autre côté, par la fermeté qui est naturellement dans son caractère. 2do Le plan d'administration de M^{d} Shelburne exige la paix, puisqu'il aura l'économie et des réformes pour baze essentielle : ce plan ne sauroit être mis en pratique tant que la guerre durera, et que la paix n'aura pas donné la plus grande consistance au ministère de M^{d} Shelburne.

Je ne me permets aucune réflexion, Monseigneur, sur le parti qu'il conviendra au Roi de prendre : mais, je ne saurois me dispenser d'observer, que si les bazes pour la paix ne sont pas fixées avant la première séance du Parlement, et si le roi d'Angre n'est pas en état de l'annoncer dans sa harangue, la paix sera on ne peut pas plus incertaine, parce qu'il n'y a pas un article qui ne donnera lieu à une motion et à des débats; et alors le roi d'Angre ne pourra plus avoir d'opinion, celle du Parlement lui fera la loi, et vous concevez, Monseigneur, qu'elle nous sera contraire dans tous ses points. Et dans le cas où le Roi seroit le maître des délibérations, elles



seront longues, et il sera impossible aux puissances belligérantes de ne point faire les frais de la campagne prochaine : elle seroit inévitable dans les Antilles.

Mais, Monseigneur, ce qui me frappe le plus si les choses demeurent indécises, c'est la révolution que subira probablement le ministère Bq̃ue ; le parti qui est pour la guerre sera prédominant, et il est facile de prévoir que les ministres qui viendroient se garderoient bien d'adopter le système du ministère actüel : ce nouvel ordre des choses vous rejetteroit dans le cahos d'où vous êtes au moment de sortir avec honneur, je puis même dire avec gloire, et les conséquences qui pourroient résulter de là me paroissent incalculables. Mais, de quelque manière que le Roi envisage la situation présente et future des choses, vous penserez sûrement, Monseigneur, qu'il est important que la détermination de Sa M[té] parvienne ici aussi promptement qu'il est possible : si vous voulez bien vous mettre à la place des deux ministres anglois avec lesquels je traite, vous sentirez facilement qu'ils sont dans une grande agitation, et qu'ils attendent votre réponse avec l'impatience la plus vive. Ils m'ont dit l'un et l'autre qu'ils ne craignoient point de vous découvrir leur situation, parce qu'ils étoient persuadés que vous ne voudrez pas en tirer avantage pour hausser soit nos prétentions, soit celles de l'Espagne. Je les ai rassurés dans les termes les plus expressifs, je leur ai même dit que le plus léger soupçon à cet égard seroit une injure pour le Roi aussi bien que pour vous. Ils m'ont aussi chargé de vous mander qu'une nouvelle prorogation seroit de toute impossibilité.

Au reste, Monseigneur, je ne puis vous exprimer combien on répugne ici à la cession de Gibraltar : M[d] Shelburne en m'en parlant hier, m'a dit à plusieurs reprises que si l'Espagne vouloit se désister de sa demande, *il mettroit les deux Florides aux pieds de cette puissance*, ou bien qu'il lui offriroit Minorque. A cela ce Ministre m'a ajouté que sans cette malheureuse forteresse la paix avec l'Espagne seroit infiniment facile. Je n'ay pû naturellement répondre autre chose sinon que je voyois avec douleur que le roi d'Espagne étoit irrévocablement déterminé à aquérir Gibraltar, et que je ne pouvois donner aucune espérance de conversion. Peut-être jugerez-vous utile, Monseigneur, de faire usage de cette ouverture en Espagne, sans toutefois retarder la décision au moins conditionnelle sur les trois alternatives concernant la cession de Gibraltar.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GÉRARD DE RAYNEVAL.

Angleterre, t. 539, n° 19.

LE COMTE DE SHELBURNE AU COMTE DE VERGENNES.

A Londres, ce 23 novbre 1782.

Monsieur le Comte,

La lettre que Monsieur de Rayneval m'a remise de la part de Votre Excellence, me donne une nouvelle preuve de la sincérité que je lui ai toujours attribuée. J'ose la prier d'être persuadée que je suis on ne peut pas plus sensible de l'honneur de la confiance que S. M. T. C. daigne me faire. Je suis convaincu que les principes que nos deux souverains vont, j'espère, adopter mutuellement se confirmeront de jour en jour, aussi bien que les idées justes qu'ils doivent avoir conçues l'un de l'autre. La même procédure que mon naturel et ma raison ont conspiré à me faire poursuivre dans le commencement de notre correspondance se fera certainement voir plus clairement jusqu'à la fin, de ma part; Mylord Grantham et moi nous nous sommes si confidentiellement expliqués dans nos moyens avec Monsr de Rayneval sur tous les articles, qu'il ne me sera pas nécessaire à présent d'arrêter Votre Excellence plus longtemps. Je ne rendrois pas justice à Monsr de Rayneval, si je manquois d'assurer Votre Excellence que j'étois bien aise de le revoir ici, le sachant être le mieux fait de personne que ce soit pour faciliter l'accomplissement de l'ouvrage également à souhaiter de part et de l'autre. Sa façon de se conduire lui a procuré l'estime et le respect de tous. Pour moi je repose en lui autant de confiance que je puisse donner à personne quelconque. Je suis sûr, que je puisse aussi me rapporter à lui pour témoigner dans toute son étendue ma haute considération personnelle et l'attachement parfait avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

SHELBURNE.

Angleterre, t. 539, n° 7.

RAYNEVAL AU COMTE DE VERGENNES.

A Londres, le 4 xbre 1782.

Monseigneur,

J'ai eu, depuis mon retour à Londres, des entretiens bien pénibles sur les affaires de l'Espagne, et je ne vous cacherai pas, que j'ai été jusqu'à ce moment-ci dans la crainte que les négociations pour la paix ne se rompissent sans retour. Je n'entrerai dans aucun détail sur tout ce qui s'est dit de part et d'autre, parce qu'il est deux heures du matin (je rentre dans cet instant), et qu'il faut que mon courrier parte au plus tard à 10 heures.



Je me bornerai à vous mander, Monseigneur, qu'après avoir discuté avec Md Grantham les intérêts particuliers du Roi, je lui ai communiqué confidentiellement l'écrit renfermant les demandes de l'Espagne. Il y a eu aujourd'hui sur le tout un conseil qui a duré depuis 11 heures du matin jusqu'après 10 heures du soir : cette dernière circonstance suffira pour vous convaincre qu'il y a eu de longs et de vifs débats. La cession de Gibraltar doit avoir éprouvé des obstacles presqu'insurmontables, et elle doit occasionner la retraite de plusieurs membres du conseil. Mais enfin la question *un* a passé à l'affirmative.

On a examiné ensuite les équivalents, et selon ce que m'a dit Md Shelburne, tout le monde s'est réuni à demander Porto-Ricco. Ce ministre a effectivement insisté on ne peut pas plus fortement sur la cession de cette isle : mais lui ayant rappelé ce que je lui avois dit à plusieurs reprises de la façon de penser du roi d'Espagne à cet égard, il a demandé dans ce cas que le Roi ajoutât Sainte-Lucie à la Guadeloupe et à la Dominique. J'ai montré la plus grande surprise de cette nouvelle demande et j'ai déclaré qu'il m'étoit impossible de vous la transmettre. Ainsi, me dit Md Shelburne, la paix devient impossible, à moins qu'on ne laisse Gibraltar à l'Angleterre moyennant le sacrifice des deux Florides, et dans ce dernier cas nous tomberons promptement et facilement d'accord. Je n'ai répondu sur ce dernier article autre chose sinon qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi de changer la résolution du roi d'Espagne, et qu'il étoit du devoir de Sa Majesté de la soutenir. Quant à la continuation de la guerre, j'ai dit qu'elle seroit un malheur commun, mais qu'il faudroit bien se déterminer à la subir si l'Angleterre le vouloit.

Vous concevrez facilement, Monseigneur, quelle étoit, dans cette crise, ma situation intérieure : je voyois le moment où tout l'édifice de la paix allait s'écrouler, et j'avoüe que la seule chose à laquelle j'aye crû devoir m'attacher dans cette position, c'est de maintenir du moins la négociation, afin de procurer au Roi le tems de prendre un parti définitif. J'ai donc repris la conversation, qui étoit tombée, en demandant si dans l'hypotèse où le Roi se détermineroit au sacrifice de Sainte-Lucie, la Floride, comme elle est désignée dans l'écrit que j'ai confié, demeureroit à l'Espagne, et j'ai observé que dans ce cas tout ce que je pourrois faire, ce seroit d'expédier un courrier pour vous transmettre les nouvelles propositions de la cour de Londres. La réponse de Md Shelburne a été des plus négative, et la mienne a encore été que je ne pouvois pas envoyer de courrier, parce que je croyois être sûr que le Roi n'agréeroit point la cession de Sainte-Lucie, et que les moments étoient trop prétieux pour faire des expéditions inutiles. Après des discussions infiniment trop longues pour vous être transmises, Md Shelburne m'a fait la proposition suivante : nous donnerons à l'Espagne l'une des deux Florides à notre choix, et selon moi ce

sera la Floride orientale, et l'on ajoutera à la Guadeloupe et à la Dominique ou Sainte-Lucie ou la Trinité au choix de l'Angleterre. J'ai répondu sur la première alternative que je ne saurois prévoir ce que l'Espagne en penseroit, et si cette puissance se relâcheroit de la limite tracée par M. le Cte d'Aranda; et sur la seconde, que quand le Roi même voudroit se prêter à un nouveau sacrifice, il ne sauroit admettre l'alternative, parce qu'il n'est point le maître de la volonté du roi d'Espagne à l'égard de la Trinité. La justesse de cette réflexion a déterminé M^d Shelburne à renoncer à la seconde alternative, et ce ministre m'a interpellé de lui dire, si je croyois que sa nouvelle proposition seroit agréée. Comme je n'ai pas crû devoir exposer une troisième fois la négociation à une rupture, je me suis borné à faire sentir, dans toute leur force, les grandes difficultés que la nouvelle demande éprouveroit, et le peu d'espérance que j'avois qu'elle fût écoutée; j'ai consenti toutefois à vous la transmettre.

Nous avons ensuite parlé des bayes de Campêche, et de Honduras. Je crois que la destruction des établissements dans cette dernière baye sera consentie; mais on demandera un canton déterminé dans celle de Campêche pour la coupe du bois avec un comptoir. Pour vous mettre en état, Monseigneur, de juger que cette dernière proposition n'a aucun inconvénient, j'ai l'honneur de vous envoyer le mémoire qui vous a été adressé il y a quelque tems par M. Favier; les notions locales que renferme cet écrit vous convaincront que les seuls établissements importants et dangereux sont ceux de la baye de Honduras, et du Yucatan, et que leur destruction donnera toute la tranquillité possible à l'Espagne dans cette partie de ses possessions.

Au surplus, Monseigneur, je crois devoir vous prévenir que je n'ai sur cet article rien admis ni refusé, et que la proposition de M. le Cte d'Aranda est intacte: mais je crois devoir vous prévenir aussi qu'on ne sauroit espérer de la faire passer, parce qu'elle attaque une ancienne possession de l'Angleterre.

On ne m'a fait aucune observation sur l'article concernant le commerce; aussi je suis autorisé à croire que l'on ne répugne pas au plan proposé par M^r le Cte d'Aranda; je me suis gardé de provoquer une discussion sur cet article de crainte de donner l'éveil sur les intentions de la cour de Madrid.

Tel est, Monseigneur, l'état actuel des choses relativement aux affaires de l'Espagne. Je ne vous dissimulerai pas que je craignois qu'elles n'occasionassent une rupture, parce qu'il est étonnant combien les esprits sont montés pour la guerre, et combien on se flatte, en la continuant, d'avoir les avantages les plus énormes du côté de l'Espagne. Je crois être certain, Monseigneur, que M^d Shelburne a fait les plus grands efforts pour soutenir le système pacifique, et que s'il avoit faibli, le

parti de la guerre auroit prévalu : mais il est naturel de concevoir que ce premier ministre ne sauroit se soutenir et se justifier qu'en présentant à la nation angloise des avantages réels pour le sacrifice de Gibraltar contre lequel il y aura un cri universel. J'ai reproché à M[d] Shelburne avec chaleur le prix excessif qu'il met à un rocher qui coûte annuellement beaucoup d'argent à l'Angre. Mais la réponse de ce ministre m'a paru sans réplique : « L'Espagne nous obligera infiniment, en nous « laissant Gibraltar, que nous offrons de racheter par les deux Florides. » Il est, Monseigneur, une vérité constante et avouée, c'est que l'Espagne est elle-même la cause du prix ridicule qu'on met à Gibraltar : plus d'indifférence sur cette place en auroit indubitablement facilité l'acquisition.

Je finis cette dépêche, Monseigneur, en vous répétant que le désir de continuer la guerre a presque généralement prévalu, et que ce désir a principalement l'Espagne pour objet. Ce sentiment a été augmenté par les rapports fâcheux que l'on reçoit de Madrid, par l'idée que jamais nos flottes combinées n'auront de succès; par l'avantage remporté en dernier lieu sur la rivière Noire; par la supériorité que l'Angleterre a actuellement dans les isles; par la position de ses affaires dans l'Inde; par la facilité d'avoir des fonds, etc., et l'on croit être sûr de l'assentiment de toute la nation, surtout en lui faisant voir que l'on s'est refusé au sacrifice de Gibraltar, et de la coupe des bois de campêche. Je suis plus pénétré que je ne puis l'exprimer de l'énormité des sacrifices que l'on exige, et si j'avois suivi l'impulsion de la surprise que la proposition m'en a causé, j'aurois refusé péremptoirement de vous la transmettre; mais j'ai pensé que n'engageant à rien ni le Roi, ni l'Espagne, le moment étoit trop critique pour prendre ce parti; et qu'il étoit de mon devoir de maintenir les choses en suspens pour que Sa M[té] ait la liberté de prononcer sur la paix ou la guerre. Le Parlement s'ouvrira demain; mais les formes donnent le tems d'attendre une réponse jusqu'à lundi au soir sans craindre des débats embarrassants : on appréhende d'autant plus les attaques de M. Fox sur Gibraltar, que c'est le seul point sur lequel il ne se soit pas compromis durant son court ministère.

Je ne saurois me dispenser de vous observer, Monseigneur, que la cession de la partie espagnole de Saint-Domingue cause beaucoup de clameurs; j'ai beau assurer qu'elle répugne au Roi, on est bien éloigné de me croire, et ce seroit peine perdue que de vouloir convertir qui que ce soit à cet égard. La Cité crie plus que personne, parce qu'on y croit déjà voir la France fournir de sucre tous les marchés de l'Europe; il est bien malheureux que le secret sur la proposition de l'Espagne ait été trahi; il l'a été à Madrid comme à Paris, et vous concevés, Monseigneur, que l'on calcule ici plus la valeur vraie ou imaginaire des dédommagements proposés par Sa Majesté que celle de Gibraltar.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GÉRARD DE RAYNEVAL.

P. S. Ma dépêche expédiée, Monseigneur, et livré à la douloureuse impression que m'ont faite les nouvelles propositions de l'Angre, j'ai pris le parti de faire une nouvelle tentative auprès de Md Shelburne; je lui ai écrit en conséquence la lettre dont vous trouverez la copie ci-jointe; j'ai crû, d'ailleurs, devoir fixer les ouvertures qui m'ont été faites, aussi bien que ses réponses. Md Shelburne n'a pas tardé à envoyer chez moi son sous-secrétaire d'État pour discuter avec moi ma lettre et ma notte; l'exactitude de celle-ci a été reconnue.

Après m'être étendu sur l'énormité des équivalents, Mr Ord, qui n'avoit aucune faculté pour les restreindre, m'a demandé des explications sur les bayes de Honduras et de Campêche; il auroit voulu que les Anglois eussent le droit de couper du bois dans la baye de Honduras, mais j'ai détruit cette idée et la proposition quatrième est restée telle que je l'avois rédigée.

Ensuite Mr Ord m'a demandé l'explication de la limite que M. le Cte d'Aranda a indiquée à l'égard de la Floride; je lui en ai fait un croquis faute de carte, et je lui ai fait voir l'exiguïté du sacrifice demandé par Mr l'ambassadeur d'Espagne, et la nécessité absolue de le lui accorder, si l'on veut que l'on délibère en France sur les nouveaux équivalents demandés.

Après cet entretien je me suis rendu chez Md Shelburne qui m'en avoit fait prier, et je devois passer de là chez Md Grantham. J'ai trouvé ces deux ministres ensemble; ce dernier venoit de transcrire la notte que j'avois adressée à Md Shelburne pour me la remettre dans la forme dans laquelle étoit celle que je lui avois remise de votre part. Mais nous sommes convenus que les deux nottes ne seroient que confidentielles. Vous verrés, Monseigneur, qu'il n'y a de changement qu'à l'égard de l'article du commerce. En le discutant, j'ai déclaré que si les traités de commerce entre l'Angre et l'Espagne devoient être renouvellés, Mr le comte d'Aranda retireroit ses propositions et que tout rentreroit dans le cahos. Md Grantham m'a répondu qu'il croyoit qu'on pourroit laisser l'article comme il étoit dans la notte, que sans doute il y seroit répondu, et qu'alors on pourroit aviser à des expédiens propres à satisfaire les deux parties: cette ouverture m'a paru raisonnable.

J'ai repris après cela l'affaire des Florides, et la carte sur la table j'ai indiqué la limite demandée par Mr le Cte d'Aranda, en la réclamant avec les plus vives instances. Je dois la justice à Md Grantham qu'il est entré dans mes vûes de la meilleure grâce du monde; il ne voit personnellement aucune difficulté à les adopter;

mais il a différé d'y adhérer jusqu'à ce qu'il eût vu les membres du conseil, auquel il s'est rendu en me quittant. Md Shelburne, survenu à la conversation, a partagé les sentiments de son confrère, et je sçaurai avant la cloture de ma lettre si mes sollicitations ont été efficaces comme j'ai lieu de l'espérer.

A 8 heures du soir, Md Shelburne rentré du conseil m'a fait prier de passer chez lui. Il m'a dit qu'il y a eu la plus grande agitation dans le conseil, que la cession de Gibraltar en a été l'objet, et qu'après la séance, 4 membres sont entrés chez le Roi pour le presser de ne point céder cette place, en l'assurant que s'il continuait la guerre il la conserveroit. Ces circonstances n'ont point ébranlé Md Shelburne, mais elles l'ont fortifié dans l'opinion que s'il n'obtient pas l'équivalent qu'il a demandé son système pacifique sera renversé malgré lui. Cet état des choses a porté ce ministre à me déclarer que s'il n'obtient pas Ste-Lucie ou la Trinité en supplément, la paix est impossible; que cette proposition doit être regardée comme un *ultimatissimum*, et que si la réponse n'étoit pas aussi prompte qu'affirmative, le parti qui est pour la continuation de la guerre prévaudroit. Après cette déclaration Md Shelburne m'a dit que pour faciliter les choses autant qu'il étoit en son pouvoir, il m'autorisoit à vous mander, Monseigneur, que les Florides seroient cédées à l'Espagne jusqu'à un point à déterminer à la pointe Sud-Est de la Floride; en sorte que l'Espagne aura toutes les côtes qui sont dans le golfe du Mexique; Md Shelburne m'a requis de lui dire catégoriquement si je pouvois l'assûrer qu'au moyen de cet arrangement le Roi agréeroit la cession de la Guadeloupe, de la Dominique et de Ste-Lucie (dans le cas où Porto-Ricco ou la Trinité seroient refusées). J'ai répondu que je ne saurois prendre sur moi de prévoir la décision du Roi, et que lui Md Shelburne seroit le premier à me blâmer. En ce cas, m'a répliqué ce ministre, je suis forcé de changer le discours du Roi, et au lieu d'un langage pacifique, de lui en faire un qui porte uniquement à la guerre.

A la suite de cette annonce Md Shelburne m'a lu le paragraphe de la harangue relatif à la paix; il porte, en substance, que Sa Mté Bque a les espérances les mieux fondées pour une pacification prochaine. Le premier ministre a exigé de moi de lui dire franchement si le Roi son maître pouvoit tenir ce langage sans se compromettre; je n'ai pas hésité à répondre qu'oui, et à ajouter, pour satisfaire aux instances de Md Shelburne, que quoique je sois hors d'état de prévoir le jugement du Roi sur les équivalents, mon opinion personnelle étoit qu'il y avoit quelque espérance qu'ils pourront être agréés; en ce cas, m'a répliqué Md Shelburne, le discours du Roi demeurera tel qu'il est; mais si la réponse que nous attendons de Versailles n'est pas catégorique, le parti de la guerre est décidé et inévitable; et cette réponse il importe qu'elle soit arrivée ici au plus tard dans la journée de lundi prochain,

mais il a différé d'y adhérer jusqu'à ce qu'il eût vu les membres du conseil, auquel il s'est rendu en me quittant. Mr Shelburne, survenu à la conversation, a partagé les espérances de son confrère, et je compterois avant la cloture de ma lettre si mes sollicitations ont été efficaces comme j'ai lieu de l'espérer.

A 8 heures du soir, Mr Shelburne rentré du conseil m'a fait prier de passer chez lui. Il m'a dit qu'il y a eu la plus grande agitation dans le conseil, que la cession de Gibraltar en a été l'objet, et qu'après la séance, 4 membres sont entrés chez le Roi pour le presser de ne point céder cette place, en l'assurant que s'il continuait la guerre il la conserveroit. Ces circonstances n'ont point ébranlé Mr Shelburne, mais l'ont [illegible] dans l'opinion que s'il n'obtient pas l'équivalent qu'il a demandé son système pacifique sera renversé malgré lui. Cet état des choses a porté ce ministre à me déclarer que s'il n'obtient pas Ste-Lucie ou la Trinité en supplément, la paix est impossible; que cette proposition doit être regardée comme un *ultimatum*, et que si la réponse n'étoit pas aussi prompte qu'affirmative, le parti qui est pour la continuation de la guerre prévaudroit. Après cette déclaration Mr Shelburne m'a dit que pour faciliter les choses autant qu'il étoit en son pouvoir, il m'autorisoit à vous garantir, Monseigneur, que les Florides seroient cédées à l'Espagne jusqu'à [illegible] à la pointe Sud-Est de la Floride; en sorte que l'Espagne aura toutes les côtes qui sont dans le golfe du Mexique; Mr Shelburne m'a requis de lui dire catégoriquement si je pouvois l'assurer qu'au moyen de cet arrangement le Roi [illegible], de la Dominique et de Ste-Lucie (dans le cas où Porto-Rico ou la Trinité seroient refusées). J'ai répondu que je ne saurois prendre aucun [illegible] la décision du Roi, et que lui Mr Shelburne seroit le premier à me [illegible]. En ce cas, m'a répliqué ce ministre, je suis forcé de changer le discours du Roi, et au lieu d'un langage pacifique, de lui en faire un qui porte uniquement à la guerre.

A la suite de cette annonce Mr Shelburne m'a lu le paragraphe de la harangue relatif à la paix; il porte, en substance, que Sa Mté Bque a les espérances les mieux fondées pour une pacification prochaine. Le premier ministre a exigé de moi de lui dire franchement si le Roi son maître pouvoit tenir ce langage sans se compromettre; je n'ai pas hésité à répondre qu'oui, et à ajouter, pour satisfaire aux instances de Mr Shelburne, que quoique je sois hors d'état de prévoir le jugement du Roi sur les [illegible], mon opinion personnelle étoit qu'il y avoit quelque espérance qu'ils [illegible]; en ce cas, m'a répliqué Mr Shelburne, le discours du Roi [illegible] tel qu'il est; mais si la réponse que nous attendons de Versailles n'est [illegible] le parti de la guerre est décidé et inévitable; et cette réponse il [illegible] arrivée ici au plus tard dans la journée de lundi prochain;

Photogravure. Imprimerie Nationale.



L'EUROPE

(Tapisserie de la manufacture de Beauvais, [illegible].)

parce que les débats commenceront mardy, et qu'il faut prévenir la fermentation qu'accroît chaque minute. J'ai été obligé, Monseigneur, de promettre que j'aurois l'honneur de vous transmettre tous ces détails avec la plus grande exactitude, afin que le Roi pût se décider avec pleine connoissance de cause. Ainsi, Monseigneur, c'est un oui ou un non que l'on attend au plus tard lundi prochain; et je ne crois pas me tromper en disant que toute négociation ultérieure sur les équivalents seroit non seulement superflûe mais même dangereuse si l'on veut parvenir à la paix : c'est au Roi à prononcer.

Je suis obligé, Monseigneur, de finir mon rapport parce que je retarderois mon courrier, et lui ferois manquer la marée de demain matin. Il m'a été impossible de l'expédier avant dîner, ainsi que je me l'étois proposé. J'en ferai partir un second qui vous portera le résultat de ma conférence avec Md Grantham sur les objets qui intéressent Sa Mté.

Je reçois dans cet instant l'écrit ci-joint de Md Grantham. L'article concernant la Floride ne doit pas être pris en considération : la déclaration de Md Shelburne doit servir de règle.

DE RAYNEVAL.

Je joins ici un extrait du discours du Roi, que Md Shelburne a bien voulu me confier, dans l'espérance qu'il ne servira que pour votre direction.

Angleterre, t. 539, n° 46.

CHAPITRE VIII.

LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX. LEUR ÉCHO EN AMÉRIQUE.

Transition à l'objet de ce chapitre; situation décourageante constatée par Rayneval au moment où lui parvenait l'avis qu'il était possible d'amener la cour de Madrid à renoncer à Gibraltar; empressement de lord Grantham à porter au conseil des ministres des propositions en conséquence; offre à l'Espagne des deux Florides et de Minorque en échange de cette place. — Le comte d'Aranda, à l'étonnement de Versailles, accepte immédiatement pour sa cour; probabilité que ses instructions l'y autorisaient; courte durée de la satisfaction qui en résulte, lord Shelburne entendant que la Dominique suive le sort de Gibraltar. — Retour d'opinion auquel cède par suite M. de Vergennes relativement à ce ministre: lettre écrite alors à Rayneval; comment elle explique le rapprochement si subit du gouvernement du roi et des commissaires américains; vues politiques qui avaient guidé en cela ce gouvernement. — Intrigues par lesquelles les dissidences étaient, de France, favorisées à Londres; les adversaires de M. de Vergennes et le parti de la guerre autour de Louis XVI; écho que ces adversaires s'étaient ménagé en Angleterre. — L'entente est néanmoins rétablie avec empressement des deux côtés; division plus grande qui s'ensuit dans le sein du cabinet anglais; action positive de George III pour la paix; offres faites à la France de Tabago et de satisfactions à Pondichéry, en compensation de la Dominique; scission ouverte de la part de certains ministres, prélude de la chute des autres; Rayneval annonce que la paix est prochaine; M. de Vergennes l'informe que les préliminaires sont signés. — Sincère contentement de lord Shelburne et de lord Grantham; que dans les préliminaires ils n'avaient point cherché à profiter contre nous de leur accord antérieur avec les Américains; M. de Vergennes appelle ceux-ci à la signature de ces préliminaires et fait comprendre les États-Unis dans l'armistice; il obtient des commissaires une déclaration désavouant toute interprétation défavorable de leurs actes et renouvelant en quelque sorte l'alliance. — Langage tenu par le roi d'Angleterre à Rayneval, et par Louis XVI à Fitzherbert; encore les ennemis de M. de Vergennes; que leur vrai grief était de se voir enlever, par la conclusion de la paix, le levier qu'ils avaient cherché dans la guerre. — Griefs concernant l'Inde et la Hollande; le gouvernement du roi fut-il coupable de laisser les Pays-Bas embarrassés? Constants efforts déployés au contraire par M. de Vergennes en leur faveur. — Appréciation modeste autant que juste de ce ministre sur son œuvre; sentiments semblables exprimés par Rayneval; dépêche à ce dernier, résumant les vues et les dispositions dont le ministre s'était inspiré. — Pourquoi l'Espagne n'aurait pu être écoutée si elle s'était plainte; empressement du gouvernement du roi pour elle; le comte d'Aranda l'avait-il engagée à l'encontre de ses instructions? Indices du contraire; comment, à Versailles, on sut à ce sujet ne pas paraître abusé. — Effet que produit au Congrès et dans les États-Unis la signature des préliminaires; fidélité envers la France; renseignements de La Luzerne sur les rapports



envoyés par Jay, par Adams et sur ceux de Franklin; dépêches successives de M. de Vergennes rétablissant les faits et exposant la conduite de la cour de France; rapport de Franklin à Livingston mettant le sceau à ces explications et les rendant définitives pour l'histoire. — Chute de lord Shelburne; avantages trouvés par ses successeurs à maintenir la paix qu'il avait conclue; termes simples dans lesquels M. de Vergennes en instruit La Luzerne.

Une fois la campagne de Virginie terminée, nous n'avons plus regardé aux affaires militaires en Amérique. Le séjour de notre corps d'armée sur les côtes de la Chesapeak; son retour ultérieur dans le Nord, en vue de concourir, le cas échéant, à l'attaque de New-York; l'embarquement de nos soldats après cela pour les Îles, les témoignages qui furent rendus à leurs services par le Congrès au nom des États-Unis et par Washington en raison de son commandement[1]; le comte de Rochambeau partant ensuite pour la France, le 14 janvier 1783, avec le danger, à peine en mer, d'être capturé par une frégate anglaise comme le plus vulgaire officier, ces faits et d'autres analogues ou qui se lient à ceux-là devenaient des détails sans objet pour nous. Comme les faits qui auraient trait aux rapports du ministre plénipotentiaire français avec le Congrès et le gouvernement des États-Unis, ce sont des matériaux à réserver pour un autre ouvrage à entreprendre, un livre qui exposerait nos relations avec ce gouvernement pendant les vingt années écoulées entre la paix qui va être conclue et celle de 1804. Ce livre-là sera certainement écrit quelque jour. Il y aura 1783.

[1] Washington avait été tout d'abord très inquiet à l'annonce du départ de nos troupes; il les remercia ensuite avec émotion, et notamment dans cette lettre à La Luzerne, dont celui-ci envoya la traduction à Versailles : — « Du « Quartier général, le 23 avril 1783. — Mon« sieur, — J'ai reçu la lettre dont Votre Excel« lence m'a honoré le 10 de ce mois. Diffé« rents arrangements pris par le Congrès me « donnant lieu de croire que cette assemblée « ne doute aucunement que les articles préli« minaires de paix ne soient bientôt suivis d'un « traité définitif, je ne puis supposer la néces« sité d'un plus long séjour des troupes fran« çaises dans ce continent. D'ailleurs je ne dois « pas souhaiter que ces braves gens, tant offi« ciers que soldats, qui ont servi si noblement « et si honorablement les États-Unis, diffèrent « par des délais inutiles leur retour dans leur « patrie et chez leurs amis; mais je désire ar« demment qu'ils veuillent bien être persuadés « en partant de la grande vénération que m'ont « inspirée leurs services et du sincère attache« ment que je leur ai voué personnellement. « — J'ai l'honneur, etc. — Gal Washington. » (*États-Unis*, t. 24, n° 66.)

1783. de l'intérêt à voir s'établir et se développer, malgré les singuliers représentants qu'eut, à de certains moments, la France auprès du Congrès, notre amitié mutuelle avec cette république, créée grâce à nous et qui sera punie alors, par les dédains méprisants de l'Angleterre, de la défection à l'alliance dont ses négociateurs s'étaient plu à donner le bénéfice au cabinet de Londres[1]. Mais nous ne devions plus nous intéresser ici qu'aux indices et aux négociations de la paix par laquelle serait sanctionnée la formation de la nation américaine et consacrée la participation que la France avait prise à son établissement. Pour achever l'œuvre qui a été poursuivie dans le présent ouvrage, nous n'avons qu'à conduire notre récit jusqu'à la signature des préliminaires de cette paix si disputée, et à reproduire les documents qui se rapportent à sa solution finale.

La dépêche de Versailles du 7 décembre n'était parvenue que le 10 à Rayneval. Depuis cinq jours le Parlement avait effectué sa rentrée, qu'allaient, heureusement, suivre bientôt les vacances de Noël pour donner plus de temps. Les informations que le plénipotentiaire fut en situation de fournir, en raison de ses nouveaux entretiens, laissent l'impression que l'on n'avait plus affaire à des ministres libres de leurs actes; visiblement ils étaient contraints de les mesurer aux sentiments qui régneraient, au parti que leurs adversaires se concertaient pour en tirer, et la préoccupation en était évidente. Rayneval était encore sous le coup de son alerte de la semaine précédente, et lord Shelburne sensiblement ébranlé en voyant l'opposition grandir. Aux représentations du cabinet de Versailles, que le plénipotentiaire lui apporta dans toute leur force, ce ministre opposa les progrès de la fermentation dans le sein même du Conseil. Sur les conditions antérieurement

[1] Dans les documents émanés de Talleyrand qu'a publiés M. Pallain (*La mission de Talleyrand à Londres*), il y a une lettre étendue adressée à lord Lansdowne (Shelburne), le 3 octobre 1792, où Talleyrand fait un tableau saisissant de la rancune dont l'Angleterre abreuvait ses anciens sujets, huit ans encore après le traité de paix.

débattues, il s'en tint, somme toute, à ses réponses précédentes, sous 1783.
une menace de rupture plus accusée. Rayneval fit de même de son côté, et ce fut au moment où ils semblaient toucher l'un et l'autre à une extrémité aussi malheureuse, que le plénipotentiaire, afin d'enrayer, parla des dispositions avouées par M. de Floridablanca. Lord Shelburne ne méconnut point que la scène changeait, même qu'un terrain avantageux semblait s'offrir; mais le temps qu'il faudrait pour déterminer ce nouveau terrain lui parut devoir presque détourner d'en entreprendre l'ouvrage. Il ne s'engagea guère à en occuper le Conseil que comme un chef chez qui la fatigue se révélait[1]. Dans le fait, Rayneval disait à M. de Vergennes, en lui écrivant à titre privé : « Il faut « être sur les lieux pour juger de la fermentation qui règne dans ce « pays-ci. Je ne cherche pas à pénétrer dans les replis du cœur de « M^d Shelburne, je ne suis garant de sa droiture que conséquemment « aux résultats; mais ce que je crois voir clairement, ce sont les em« barras de tous les genres qui environnent ce ministre, et la nécessité « absolüe où il est de justifier sa conduite par tous les avantages qu'il « lui soit possible d'obtenir. »

Il s'en fallait, toutefois, que la résolution eût abandonné lord Shelburne. En tout cas, elle se retrouva entière chez lord Grantham. Rayneval entretint ce dernier un moment après. Plus froid ou plus habitué aux incidents que lord Shelburne, moins occupé d'ailleurs des manœuvres politiques qui étaient nécessaires à cette heure, il aperçut

[1] « Ma dernière proposition, mandait à cet « égard Rayneval à Versailles, a présenté à M^d « Shelburne un nouvel ordre des choses qui, « malgré l'avantage qu'il lui présentoit, ne lui a « pas semblé entièrement exempt de difficultés, « vû la brièveté du temps qui restoit pour né« gocier en Espagne et le peu d'espoir de réus« sir. Je me suis borné à faire valoir l'offre de « Sa Majesté, à bien faire sentir à M^d Shel« burne combien elle devoit être agréable au « ministère anglois, et à demander que dans le « cas où elle seroit agréée, on confiât au Roi « franchement et sans réserves les conditions « auxquelles S. M. B. seroit disposée à traiter « avec la cour de Madrid.

« M^d Shelburne m'a dit que le Conseil s'as« sembleroit le lendemain, et qu'il seroit déli« béré sérieusement sur les trois propositions « que je venois de lui faire. Je n'ai pas cherché « à prolonger mon entretien avec ce ministre, « parce que l'heure du rendés-vous chés M^d Gran« tham étoit passée depuis longtems. . . . . »

1783. aussitôt dans la possibilité de garder Gibraltar la clef du dédale. « Si « nous sommes assez heureux de conserver cette place, dit-il, nous « serons invincibles pour l'opposition et vous y gagnerez autant que « nous [1]. » Il transcrivit soigneusement, pour le Conseil du lendemain, les propositions de Rayneval, et il avait préjugé exactement : l'impression fut pareille à la sienne. Le plénipotentiaire avait, le soir même, précisé par écrit les points à décider; c'étaient exactement ceux d'auparavant, auxquels était ajoutée, tout d'abord, l'offre du roi de France « de faire toutes les démarches possibles auprès du roi d'Espagne pour le porter à se désister de la demande de Gibraltar [2] ». La politique de la paix fut vivement défendue, au Conseil, contre les ardents qui ne voulaient rien céder, et en sortant lord Grantham put annoncer à Rayneval une note par laquelle le chef du *Foreign office* l'informerait que Minorque et les deux Florides étaient proposées à l'Espagne en remplacement de Gibraltar, sous la réserve d'arrangements pour les Bahama et Campêche [3]. Le plénipotentiaire de Versailles

[1] « . . . . . Je me suis rendu chés ce secré- « taire d'État à 10 heures, écrit Rayneval; je « lui ai répété à peu près les mêmes choses que « j'avois dites à son collègue; je ne vous cache- « rai pas qu'il a été plus ouvert que celui-ci, et « qu'il a senti une grande satisfaction en entre- « voyant la possibilité de conserver Gibraltar. « Md Grantham a pris notte de mes trois pro- « positions, afin de pouvoir en rendre compte « au Conseil, et il m'a quitté pour aller conférer « d'avance à Md Shelburne. . . . . »

[2] *Angleterre*, t. 539, n° 72.

[3] « . . . . . Le Conseil, explique ici notre en- « voyé, a duré depuis midi jusqu'à 3 heures. . . « Ce ministre m'a dit que l'on s'étoit attaché à « l'espérance de conserver Gibraltar, et que l'on « avoit en conséquence délibéré sur les condi- « tions que l'on pourroit proposer à l'Espagne. « Selon ce qu'il m'a dit, il y a eu de très vifs « débats à ce sujet, et il a eu bien de la peine à « arracher les propositions qu'il étoit autorisé à « faire, et qu'il m'a communiquées verbalement « telles que vous les trouverés dans la notte ci- « jointe, que je n'ai reçue qu'hier au soir. Cette « notte n'est pas signée, parce que je n'avois « aucune autorité pour signer la mienne, ce que « l'on trouve ici être un inconvénient ; c'est à « vous, Monseigneur, à en juger. » — La note était accompagnée d'un billet de lord Grantham qui débutait ainsi : « Witehall ce 11 Dbre « 1782. — Monsieur, — Ayant eu l'honneur « dans mon billet de ce matin de vous pré- « venir que je devois prendre les ordres du Roi « et du Conseil de ses ministres sur les propo- « sitions que contenoit le résumé de ce que « vous m'avez communiqué hier au soir, j'ai à « présent celui de vous faire tenir la résolution « qui a été prise ici à cet égard. Elle accompagne « ce billet-ci, et en porte la date. . . » (*Ibid.*, n° 73.) — Voici cette note : « Sa Majesté Bri-

était pressé par les ministres anglais; leur silence sur le traité avec 1783. l'Amérique commençait à étonner le Parlement, et sans doute on ne tarderait pas à exiger qu'ils le rompissent en ce qui concernait l'Europe. Rayneval demandait donc à Versailles, le 12 décembre, d'être rapidement mis à même de savoir à quoi s'en tenir. De nouveau, toutefois, il se sentait obligé d'avertir M. de Vergennes de l'état des esprits, et l'on juge, en l'entendant, combien la signature des Américains avait privé la France du poids qui aurait fait rechercher la sienne :

. . . . . Je ne me permets aucune réflexion, Monseigneur, sur les détails que j'ai l'honneur de vous transmettre. Je me borne à vous supplier de considérer la délicatesse de ma position et d'être persuadé que si je n'achemine pas les choses suivant le désir du Roi, ce n'est pas faute de zèle de ma part, mais j'ai à traiter avec un ministère dont la position est infiniment perplexe : il a à lutter contre une partie du Conseil, le duc de Richmond à la tête, contre le Parlement et contre les préjugés nationaux; Gibraltar est l'objet de la conversation de tous les cercles, et je ne sçais pas si, dans le cas où, contre toute vraisemblance, le roi d'Espagne ne faisoit pas le sacrifice de son désir, le Parlement ne renverseroit pas l'ouvrage du Conseil. Il règne une grande animosité et une grande insolence dans la Chambre des communes; si les ministres n'ont pas de quoi se justifier, ils seront, selon toutes les apparences, poursuivis avec un acharnement sans exemple et s'ils quittent ce sera, je le répète, une perte irréparable pour nous.

Le courrier de Rayneval n'était pas apporté à Versailles depuis vingt-quatre heures, que le comte d'Aranda donnait le dénouement de la singulière pièce jouée par lui pour le compte de son gouvernement, pensons-nous, non pour le sien propre. M. de Vergennes, après avoir fait lire ce courrier au roi, avait appelé l'ambassadeur, et celui-ci lui

« tannique, pour prix de la paix avec l'Espagne, cèdera à cette puissance l'isle de Minorque et les deux Florides.

« Elle demande que les isles de Bahama lui soient restituées, et que le droit de couper du bois de campeachy (sous des réglemens dont on conviendra) lui soit réservé. — 11 de Decer 1782. » (*Angleterre*, t. 539, n° 71.)

1783. avait dit aussitôt le mot de la fin. « Il est midi », écrit le ministre au plénipotentiaire, le 16 décembre :

Il est midi, il sort de chez moi, et ce qui ne vous étonnera pas moins que moi, nous ne sommes pas dans la nécessité d'attendre une réponse d'Espagne. M. le Cte d'Aranda accepte les propositions que M. le Cte de Grantham vous a chargé de me transmettre, et pour gagner du temps et faciliter les explications qu'il est dans le cas de demander par rapport à la baye de Honduras et la coupe du bois de campêche et aux arrangements de commerce, il fait partir demain M. le Chev^r de la Heredia, son secrétaire d'ambassade, pour traiter directement ces objets avec le lord Grantham, et même avec le lord Shelburne si celui-ci veut bien l'admettre.

Angleterre, t. 539, n° 89.

L'histoire n'admettra pas sans des preuves explicites que le comte d'Aranda n'ait point eu des instructions autorisant un tel parti. Toujours est-il que l'œuvre restée jusque-là si laborieuse paraissait dès ce moment achevée. Heureux, le ministre recommandait tout de suite à Rayneval de « ne pas perdre un moment » pour faire part aux lords Shelburne et Grantham des dispositions de l'Espagne, et « souhaitait « qu'ils éprouvassent en l'apprenant la même satisfaction que lui à les « annoncer ». La paix lui aurait été, de toute manière, agréable, continuait-il, mais « elle décuplait de prix parce que le désistement de Gibraltar faisait disparaître les échanges dont il s'était agi ». Illusion prématurée, cependant; un autre obstacle surgissait à Londres. On y entendait maintenir ces échanges. Il y avait loin de la monarchie de France à celle d'Angleterre. M. de Vergennes et le roi pouvaient décider seuls, c'était interdit à George III et à ses conseillers. Il leur fallait, à eux, convaincre le Parlement ou plier sous sa volonté. Dans les derniers entretiens avec Rayneval, il avait été parlé encore de l'abandon de la Dominique à l'Angleterre : de la part de celui-ci ç'avait été comme d'une question écartée, du moment que l'Espagne se désistait de Gibraltar; de la part de lord Grantham, au contraire, comme

d'une chose acquise et sous-entendue ; en envoyant au plénipotentiaire la note relative à l'Espagne, lord Grantham avait même ajouté un mot dans ce sens. La Dominique était un poste entre la Martinique et la Guadeloupe. L'Angleterre l'avait revendiquée à ce titre en 1763 et voulait la ressaisir par le même motif. Quoique Rayneval mandât à Versailles qu'il croyait bien n'avoir pas autorisé d'espoir à cet égard, il ne cachait pas qu'en Conseil lord Shelburne avait promis l'île et se sentait à cause de cela dans un embarras extrême. Une semaine plus tard, répondant à M. de Vergennes qui avait, lui, rejeté immédiatement fort loin la prétention [1], il se voyait contraint d'expliquer avec insistance que le cabinet ne pourrait point paraître devant le Parlement sans cette cession, qu'elle avait été considérée comme comprise dans la renonciation à Gibraltar, que c'était pour lord Shelburne une question personnelle outre une question politique, et qu'il fallait sérieusement craindre pour le grand ouvrage de la paix si sur cet article on n'accordait pas satisfaction [2]. 1783.

C'est de cette manière, en effet, que lord Shelburne, le même jour, présentait la chose à Fitzherbert, dans une lettre particulière accompagnant une dépêche de lord Grantham. De là deux semaines de contestations nouvelles, à Londres avec notre plénipotentiaire, à Versailles avec Fitzherbert. Par lassitude plus qu'avec fondement, il fut exprimé des deux parts des défiances qui contredisaient singulièrement l'estime mutuellement professée auparavant. M. de Vergennes n'admettait pas, en lui-même, qu'une opposition prétendue

[1] Autre dépêche du 16 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 90.)

[2] Rapport de Rayneval, du 20 décembre, et lettre à M. de Vergennes jointe à ce rapport. (*Ibid.*, n°s 96 et 100.) Dans sa lettre, le plénipotentiaire s'exprimait ainsi : « Comme un « des plus importants de mes devoirs est de « dire les choses comme je les vois, je ne puis « me dispenser de vous observer, Monseigneur, « que si le ministère anglois n'est point content sur l'article de la Dominique, j'ai lieu « de craindre pour le grand ouvrage de la paix : « il me seroit bien plus agréable de vous mander le contraire. Si le Roi ne cède pas aux « instances du ministère Bque, mylord Shelburne se trouve compromis de la manière la « plus grave, et vous trouverez sûrement que « cette réflexion mérite quelque égard. »

1783. du Parlement pût arrêter le roi d'Angleterre et son ministère. Ministre d'une monarchie sans contrôle, prenant avec le roi seul les résolutions ou les lui inspirant, une considération pareille n'entrait point dans la notion qu'il avait de l'autorité souveraine. Il se refusait à croire que le cabinet de Londres ne trouvât pas de moyens pour aplanir un si minime incident, et surtout que la rupture en dût provenir. Pour la première fois, il se retranche derrière les forces réunies par les deux Couronnes, derrière le danger de ne plus être à même d'en empêcher le départ, « et, ajoute-t-il, tandis qu'on travaillait à arrêter l'effusion du sang humain, on aurait la douleur d'en voir répandre des torrents[1] ». Finalement, il jette avec déception le doute sur la loyauté dont son plénipotentiaire fait avec persistance honneur à lord Shelburne. C'est ainsi qu'il répond, le 30 décembre notamment, dans un pli particulier à Rayneval, à cette lettre du 25 que nous transcrivons en partie un peu plus haut et où celui-ci, avec chaleur, se portait garant de la droiture du ministre de Londres. En ce moment-là, M. de

[1] Dépêche et lettre particulière du 25 décembre. Dans cette lettre, qui est de sa main, M. de Vergennes disait, à la fin : « J'ai toujours évité, Monsieur, de vous parlér de nos préparatifs parce que je ne veux pas qu'on me soupçonne de meslér le comminatoire au langage de paix. Ils sont grands, mais vû la tiédeur du ministère Bque pour hâtér la conclusion je tremble que nous ne soions plus à tems d'en arrêtér le départ. L'état présent de la négociation ne nous y invite pas. » (*Angleterre*, t. 539, n° 114.) Le 16, cependant, dans les dispositions tout opposées résultant des offres du cabinet de Londres à l'Espagne, le ministre avait écrit à Rayneval comme il suit, pensant hâter les affaires : « M. l'ambassadeur d'Espagne vous prie, Monsieur, de vouloir bien recommander et avec instance l'accélération de la négociation. Je crois que les ministres britanniques n'ont pas besoin d'être fortement stimulés à cet égard, et que leur intérêt comme le nôtre est de faire jouir et bientôt leur nation des douceurs de la paix, et de borner les dépenses de la guerre, qui sont très onéreuses quand elles cessent d'être nécessaires. Nous avons dans ce moment une belle escadre sortie de Brest avec un convoi très nombreux ; elle va se réunir à Cadix à une bien plus considérable. 20 mille hommes à peu près de débarquement qui doivent en partir n'annoncent pas l'intention de faire une guerre molle. Je n'ai point parlé de cet armement, lorsque nous étions en contestation et qu'il étoit possible que la négociation se rompit ; au terme où elle se trouve maintenant, je ne crains pas de vous en faire mention ; ce langage ne peut plus sentir l'ostentation et la menace. » (*Ibid.*, n° 89.) C'est à ces forces toutes prêtes que faisait allusion M. de Vergennes, dans le pli particulier du 25 décembre.

Vergennes venait de discuter avec Fitzherbert sur la Dominique, de rédiger les représentations qu'au nom du roi il avait développées à ce sujet et que Rayneval aurait à prendre pour instructions[1]. Énervé par cette contestation renaissante, mettant sur le compte de la volonté des ministres anglais l'instabilité des négociations, il ne voit presque plus que ruse chez lord Shelburne. Le secrétaire du comte d'Aranda était arrivé à Londres porteur d'un pli de l'ambassadeur plein d'exigences vétilleuses dont ce ministre voudrait être débarrassé, et Rayneval avait appuyé ce désir auprès de Versailles[2]; d'autre part, la question de l'Inde restait en suspens en ce qui nous regardait et en ce qui concernait la Hollande. Dans ces circonstances décevantes, M. de Vergennes écrit à son envoyé : 1783.

Versailles, le 30 xbre 1782.

Je profite, M., d'un moment de liberté dont je dispose pour répondre à votre lettre particulière du 25.

Je ne suis pas surpris de l'humeur que cause au Lord Shelburne ce qu'il appelle les minuties de l'Espagne, peut-être la partagerois-je si nous avions plus lieu d'être contents de ce ministre pour ce qui nous interresse; mais en refléchissant sur la marche qu'il tient avec nous depuis quelque tems, afoiblissant un jour ce qu'il avoit promis et paroissant vouloir anéantir ce qui avoit été convenû, il n'est que trop aparent que son but, s'il n'est pas de rompre brusquement la paix est d'en faire trainér la négociation de manière à se réglér d'après les évènemens sur lesquels il compte aparament.

Dans cet état des choses, j'estime, M., qu'il y auroit de l'imprudence de notre part de nous compromettre avec l'Espagne pour l'amenér à des désistemens qui ne nous conduiroient probablement pas à une fin heureuse. Si la rupture doit avoir lieu, il vaut mieux qu'elle vienne du fait de l'Espagne que du nôtre. Je ne puis vous dire à quel point je suis choqué de l'arondissement mesquin qu'on nous a proposé pour Pondichery et Karikal. S'il n'y a pas erreur au chifre de votre dépêche qui cotte la somme, vous sentirés qu'un

[1] Dépêche du 25 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 114.) — [2] Rapport du 24 décembre. (*Ibid.*, n° 111.)



1783. revenû de trente mille livres sterlings ne correspond pas à ce qu'on vous avoit d'abord fait espérer. Joignés à cela la répétition de la Dominique et jugés de l'opinion que nous devons avoir de la sinsérité du ministère anglois.

Lord Shelburne paroit se plaindre qu'on ne rend pas hommage à la sienne; j'ignore quelle est l'opinion la plus généralement reçûe à cet égard en France comme en Angre, mais la mienne ne peut être déterminée que par la comparaison des faits.

En raprochant ceux qui nous sont relatifs, je ne suis pas sans embarras pour me fixér; je ne remarquerai, M., qu'une seule contradiction que je vous serai obligé de conciliér. Faut-il rencherir sur les équivalens proposés par le Lord Shelburne lui-même et y ajouter Sainte-Lucie; faut-il ensuite nous répétér la Dominique et en faire une exigeance, c'est le conseil qui lui force la main, et selon lui il ne cède que pour empêchér le parti qui incline pour la guerre de l'emportér. Tout se résout donc dans le conseil sans l'aveu duquel les ministres dirigeans ne peuvent rien proposér ni faire; cependant à l'occasion de la signature des articles avec les Américains le même Lord nous dit froidement qu'il ignoroit qu'on eût accordé autant de facilités. Ne seroit-il pas plus loial de dire nous avons vû jour à nous arrangér avec les Américains, nous nous sommes hatés de finir parce que nous voulons nous en faire un moien pour les séparér de vous ou pour vous réduire à conclurre aux conditions qu'il nous plaira d'accordér.

Tel est, en effet, M., le but que le ministère Bque a dû se proposér en se soumettant à des conditions assés peu honorables pour abandonnér ceux qui lui sont demeurés fidèles; je ne négligerai rien pour y remédiér; les Américains ont agi avec une précipitation qui ne seroit pas excusable s'ils en avoient senti les conséquences, mais l'idée d'une défection n'est point entrée dans leur tête et je suis persuadé qu'ils s'empresseront à la détruire si on s'obstine à la leurs prétér.

L'induction que vous tirés, M., à l'apui de la bonne foi du Lord Shelburne des qualités estimables et vertueuses de ses principaux amis est sans doute d'une grande force. Mais les grands talens et les rares qualités excitent un entousiasme dont les gens les plus froids et les plus sensés ont souvent peine à se garantir et l'on ne peut disconvenir que dans ce genre ce Lord n'ait les plus grands avantages.

Je crois, M., que vous ferés bien pour vous comme pour moi, en rendant au lord Shelburne tous les hommages dont il se montre jaloux, de ne vous rendre ni sa caution ni son garant. Pour moi je proportionnerai mon jugement aux o'uvres; je ne suis point défiant, mais très réservé à livrer ma confiance. 1783.

Je suis enchanté du bien que vous me dites de mon fils parce que je me flatte que vous ne m'abusés pas. Ma lettre d'hier vous informe des inquiétudes qu'on cherche à me donnér à son sujet. Dites-lui, je vous prie, que semblable à la femme de César il ne lui suffit pas seulement d'être innocent, mais qu'il ne doit pas être soupçonné.

Angleterre, t. 539, n° 136.

Il y a autre chose à remarquer dans ce pli, dont la minute est de M. de Vergennes, que des impressions d'amertume contrastant avec l'esprit de confiance d'auparavant. Le conseiller de Louis XVI y donne le secret de son retour si promptement opéré vers les Américains. On apprend du ministre que ce retour ne fut aucunement l'indice, de la part du gouvernement du roi, que le procédé de ces derniers parut moins défectueux à la réflexion qu'à l'heure même. Il est avoué que cette conversion si rapide fut un acte politique opposé à ceux dont on soupçonnait l'Angleterre occupée désormais contre nous. M. de Vergennes a écrit à La Luzerne le 21 décembre, on se le rappelle, pour retirer les appréciations qu'il avait portées le 19 sur la conduite des commissaires du Congrès, et pour lui annoncer l'avance des 6 millions de livres dont le roi faisait de nouveau bénéficier les États-Unis; le 30, il mande à Rayneval que le monarque entend répondre ainsi au calcul, visible à ses yeux, qui a porté le cabinet de Londres à en terminer avec nos alliés moyennant l'abandon des loyalistes, «afin de séparer de nous les États-Unis et de nous réduire à conclure aux conditions qu'il lui plaira d'accorder». On verra, à l'heure de la signature des préliminaires, le ministre lier en conséquence les commissaires du Congrès par une déclaration destinée à donner, en quelque sorte, une nouvelle existence à l'alliance.

1783. Disons ici que Rayneval lui-même avait eu son moment de doute au sujet des deux ministres dont il était si porté à soutenir la sincérité comme certaine. Il avait écrit le 12 décembre à M. de Vergennes que « le traité avec l'Amérique lui paraissait un rêve et qu'en s'y prêtant les ministres anglais avaient eu éventuellement en vue la défection des Américains[1] ». Heureusement, il ne fut pas nécessaire de s'ingénier davantage à reconquérir les Américains. Des causes nullement inhérentes aux conditions débattues avaient contribué à susciter à Londres des dissidences, ou à les grossir et à les envenimer. Si renfermée que fût constitutionnellement entre le roi et M. de Vergennes la conduite des affaires, l'écho s'en échappait, et c'était de telle manière que les adversaires du ministre pouvaient faire parvenir en Angleterre, suivant qu'ils en sentaient le besoin, des avis défigurant les intentions du roi ou bien annonçant l'avènement d'une politique opposée. Durant cette dernière partie des négociations, la correspondance de Rayneval avait indiqué à plusieurs reprises le retour de ces menées. Les informations de lord Shelburne signalaient le marquis de Castries comme en étant l'agent, et l'on apprend par les lettres secrètes de Mercy-Argenteau à Kaunitz, aux mêmes dates, que le parti de la cour qui aspirait à devenir le gouvernement à la place de M. de Vergennes, et qui avait ouvertement pour coryphée le marquis de Breteuil, notre ambassadeur à Vienne, cherchait en effet par M. de Castries à continuer la guerre, tandis que le roi et son ministre poursuivaient la paix. C'était le pendant du parti de Keppel et de Richmond dans le cabinet de George III. Un moment, ce dernier cabinet ne douta pas de l'exactitude de rapports adressés de Paris, qui donnaient avis d'un ultimatum de Versailles conçu dans cet esprit, ultimatum qui aurait été arrêté au conseil du roi après un débat aigu[2]. En tout

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 81.

[2] L'auteur de la *Vie de Shelburne* a pris au sérieux cette information, qui ne venait certainement pas de Fitzherbert et dont il fixe la date au 24 décembre. C'était ou un commérage américain relaté par Oswald, ou, peut-être, un rapport de Vaughan. Au sujet de ce dernier, lord Fitzmaurice cite à la page 321 du

cas, le parti de la guerre autour de Louis XVI écoutait d'assez près aux portes pour être bien renseigné. Rayneval confie plusieurs fois à son ministre qu'il a appris à Londres même la teneur de ses dépêches avant qu'elles fussent dans ses mains. Quoi qu'il en soit, Versailles et Londres s'étaient expliqués. C'est, à coup sûr, avec empressement que les deux lettres particulières de M. de Vergennes dont parle Rayneval avaient dû être conçues afin d'effacer les impressions des jours précédents[1]. A Versailles, l'entente s'était rapidement établie avec Fitzherbert sur les articles de paix qui ne concernaient que la France[2]; à Londres, dès que les difficultés avaient paru levées, on avait mis la même promptitude à se rapprocher. Lord Shelburne et lord Grantham étaient allés au-devant des interprétations dont leurs actes étaient l'objet, en avaient justifié la loyauté, avaient fait la lumière sur les impressions louches auxquelles ils prêtaient, et les derniers accords s'étaient ainsi trouvés faciles[3]. Le pli du 20 janvier apportait à notre envoyé des pouvoirs de ministre plénipotentiaire semblables à ceux de Fitzherbert en France. Le roi les lui conférait pour le représenter à la signature et aux réceptions que la réconciliation des deux cours impliquait; il saurait « tenir au roi d'Angleterre, lui marquait le ministre, le langage commandé par la circonstance et l'assurer que celle de la guerre n'avait jamais altéré l'estime du roi de France pour les qualités de ce souverain ni son amitié sincère pour sa personne ». Mais M. de Vergennes recommandait surtout au 1783.

tome III une appréciation d'Oswald qui est de nature à ne pas laisser le moindre crédit à ce personnage interlope.

[1] Ces lettres manquent.

[2] Voir notamment les dépêches de M. de Vergennes à Rayneval, du 15 janvier. (*Angleterre*, t. 540, n[os] 59 et 63.)

[3] Les rapports et les lettres particulières de Rayneval, des 1[er], 2, 3, 9 janvier, sont remplis par ces explications des deux ministres. Leur étendue nous empêche de les transcrire dans ce volume; mais soit les historiens anglais, voire les simples biographes ne sauraient faire le récit des négociations de la paix de 1783 ou l'histoire de lord Shelburne ou de lord Grantham sans avoir mis à profit ces documents. Dans son rapport du 2 janvier, Rayneval relate en particulier les observations de lord Shelburne au sujet des propos et des missives contraires à la paix, attribués à M. de Castries.

1783. plénipotentiaire d'être auprès de lord Shelburne et de lord Grantham, « l'interprète de son admiration et de son dévouement[1] ».

Ce n'est pas dans le cabinet de Louis XVI, mais bien devant le roi George, que s'était tenu un conseil de ministres où avaient été arrêtées des propositions dont l'ultimatum était la guerre. Quelques vigoureux efforts qu'eût déployés l'Angleterre afin de rentrer avec avantage en campagne, quelque emportés que se montrassent dans ce sens les dissidents du ministère à l'encontre de lord Shelburne et de lord Grantham, ceux qui comme le roi et comme ces derniers avaient la responsabilité véritable et la sentaient, voyaient que, en raison des finances, des moyens, des dispositions réelles de leur pays, ce qu'il fallait souhaiter c'était la paix et non le renouvellement de cette guerre. L'histoire doit retenir à l'honneur de George III, et la correspondance de ce prince avec lord Shelburne en est garante, qu'il ne fut pas le moins actif et le moins ferme d'entre eux à rechercher ce résultat. On lui avait dû déjà l'approbation d'offrir les Florides pour Gibraltar, on lui dut à cette heure le mérite d'accepter, sinon de suggérer, au prix de la dislocation du cabinet, qu'il fût fait à la France une offre de nature à éteindre la résistance de Versailles pour céder la Dominique, à savoir l'offre de Tabago en remplacement de cette dernière. Le 28 décembre, lord Grantham avait donné connaissance à Rayneval de ce projet de conclusion, afin que celui-ci demandât l'avis de sa cour et que l'idée pût être soumise sans retard à Saint-James en connaissance de cause. Ce projet comprenait, dans l'Inde, un agrandissement de territoire et quelques autres compensations autour de Pondichéry; il portait aussi l'expression de dispositions conciliantes à l'égard de la Hollande[2]. Le 4 janvier fut prise

[1] « Je compte écrire aux deux ministres, disait à cet égard M. de Vergennes, mais ce sera « à la hâte; supléés, M., à ce que je ne dirois « pas par la connoissance que vous avés de mes « sentimens pour le lord Shelburne et pour le « lord Grantham. Assurés-les qu'ils ont en moi « un admirateur et un partisan zelé. »

[2] Lettre détaillée à Rayneval, de la main de lord Grantham et portant cette date du 28 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 126.)

par le cabinet de Londres la décision d'en présenter les propositions à Versailles; toutefois, en les transmettant à Fitzherbert le même jour, on lui écrivit d'avoir à quitter immédiatement Paris si elles n'étaient pas admises. Le duc de Richemond et Keppel avaient abandonné le Conseil afin de ne pas participer au vote. C'était leur sortie du cabinet[1]; malheureusement c'était aussi le prélude de la sortie du cabinet lui-même. 1783.

Naturellement, les rapports et les lettres de Rayneval s'étaient alors succédé en informations développées, minutieuses, répondant à tout, on peut dire justifiant tout[2]. Des deux parts, les préliminaires avaient paru posés désormais, semblé l'avoir été avec une satisfaction commune. On les avait donc signés, fait signer en conséquence, et avec elles l'armistice général. Un égal sentiment de grande estime de gouvernement à gouvernement et de personnes à personnes en résultait, et aussi l'espérance très sincère, d'un côté comme de l'autre, d'avoir jeté les germes d'un ordre européen plein de promesses. « Félicitons-« nous mutuellement, Monsieur le Comte, sur l'accomplissement du « grand objet qui va occuper nos souverains, nos cours et nous-« mêmes », écrit privément lord Grantham à M. de Vergennes le 10 janvier, en lui demandant de donner à Rayneval des lettres de créance

[1] Le rapport de Rayneval, du 28 janvier, est intéressant sur cette séparation des deux ministres : « La retraite de l'amiral Keppel et du « duc de Richemont démontre ce que j'ai eu « l'honneur de vous mander plusieurs fois, qu'il « y a eu plus d'une fois de grandes agitations « dans le conseil de Saint-James. L'article de « Trinquemalé y a mis le comble : l'opposition « à la restitution de cette place a été extrême, « et Md Shelburne outré de la résistance du Lord « Keppel lui a reproché en plein conseil ses « principes anti-pacifiques, ses cabales, ses con-« ciliabules pour faire manquer les négociations, « et pour soulever le Parlement ; c'est au sortir « de ce même conseil que le premier Lord de « l'Amirauté est entré chez le Roi pour lui an-« noncer sa prochaine retraite : ce ministre « n'est point regretté ; on le regarde comme un « très petit homme, sous tous les raports. C'est « le Ld Howe qui le remplacera. Le D. de Ri-« chemont se retire autant par singularité et par « entêtement que par mécontentement ; on ne « sait pas encore si le général Conway suivra « son exemple ; 4 ou 5 autres membres branloient au manche ; mais il y a aparence que « l'on a réussi à les raffermir. »

[2] Correspondance d'office et particulière, indiquée il y a un moment et datée des 1er, 2, 3 et 9 janvier 1782. (*Angleterre*, t. 539, nos 9, 10, 11, 17, 40.)

1783. analogues à celles de Fitzherbert à Versailles[1]; la veille il avait remis au plénipotentiaire, dans la pensée de son départ, un pli où s'ajoutait déjà au témoignage de ses sympathies pour lui et pour le vicomte de Vergennes celui des sentiments qu'il éprouvait en raison de l'œuvre regardée comme accomplie[2]. Lord Shelburne, lui, obligé de préparer le Parlement à entendre et à sanctionner la défense de ses actes, n'avait plus guère, depuis un temps, le loisir d'écrire; mais ses paroles correspondaient exactement à celles de lord Grantham. Rayneval, dans une lettre particulière à M. de Vergennes, après avoir rendu compte de l'audience du roi à la suite de la signature, lui mande, dans le pli tout à l'heure indiqué du 24 janvier :

J'ai eu une longue conversation avec M^d Shelburne à votre sujet. Ce ministre m'a dit qu'il avait la démonstration de la pureté de vos intentions et de vos vues, et vous pouvez être sûr que sa confiance en vous est entière et même plus forte que jamais. Ce ministre me paroit bien instruit des intrigues en France : pour en découvrir une partie, suivez les liaisons de Mr Walpole.

Et si l'on se transporte à deux semaines plus tard que le moment de défiance et de tristesse dont témoigne la lettre de M. de Vergennes

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 46.

[2] *Ibid.*, n° 38. « Monsieur le Comte, — Je « ne laisse pas partir M. de Rayneval, ni le fils « de V. E. sans renouveller par leurs mains les « sentimens que j'ai eu l'honneur d'annoncer à « V. E. sur leur arrivée chez nous.

« Je veux bien croire qu'ils ne retourneront « pas mécontents de nous, et que V. E., si jamais « elle peut leur permettre un autre voyage, nous « donnera de nouvelles occasions de les accueillir « comme ils méritent de l'être.

« Je ne parle pas seulement de moi-même, « mais je ressens de la vraie satisfaction qu'a « causée la mission de l'un et la visite de l'autre « au Roi, à mes confrères et à notre public.

« M. de Rayneval sera garant de mes prin- « cipes, de mes vûes et de mes intentions de « confirmer les vœux de nos Souverains, en ré- « tablissant une correspondance respectable en- « tre des nations qui sauront se réunir.

« Les occupations de V. E. la mettent dans le « cas de juger que les miennes ne me permettent « pas d'abuser des moments précieux de V. E. La « satisfaction qu'elle doit ressentir est le garant « de celle que m'inspire la confection de notre « grand ouvrage, et je n'ai rien de plus à cœur « que mon espérance, que l'estime et l'amitié « de V. E. puissent égaler les sentimens avec « lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le « Comte », etc.

du 30 décembre, on se voit en présence d'un rapport de Rayneval 1783.
qui débute comme il suit :

Monseigneur,

Je ne sais si je me trompe, mais je crois pouvoir vous féliciter sur la paix, car je la crois ou signée ou au moment de l'être : je me réserve à dire dans un autre moment ce que je pense de cet évènement.

J'ai fait, Monseigneur, l'usage convenable de vos deux lettres particulières; je puis vous dire que toutes les impressions désagréables sont effacées, que l'ancienne confiance est rétablie, et que l'on se tiendra en garde de ce côté-ci contre les faux raports. Je m'abstiens de vous mander tout ce qui m'a été dit des intrigues et des intrigants de France, parce que la paix doit renfermer une amnistie générale; d'ailleurs ils sont punis de reste par la consommation du grand œuvre. . . . .

Le plénipotentiaire écrivait de cette manière le 14 janvier[1]. A quelques jours de là, son ministre, en lui répondant par une dépêche personnelle dont la minute encore est de sa main, lui annonçait tout d'abord la signature des préliminaires de paix, et cette signature fût intervenue plus tôt si les courriers n'avaient pas été empêchés pendant plusieurs jours de traverser la Manche :

Versailles, le 20 janvier 1783.

C'est avec la plus douce satisfaction, M., que je vous fais part que les articles préliminaires de la paix ont été signés aujourd'hui avant midi entre la France, l'Espagne et l'Ang̃re. Les p̃potentiaires hollandois n'aiant pû y concourrir, M. Fitzherbert nous a remis à M. le Cte d'Aranda et à moi une déclaration qui comprend la répub^{e} des Provinces-Unies dans l'armistice, nos Cours s'engageant à procurer l'acceptation des États-Généraux.

Les articles provisionnels arrêtés et signés entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique n'aiant point pourvû à la suspension d'armes et M. Oswald se trouvant en Ang̃re, les plénipotentiaires américains que j'avois

[1] *Angleterre*, t. 540, n° 55.

35.



1783. invités à la signature de nos préliminaires ont échangé avec M. Fitzherbert des déclarations respectives qui établissent entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique cette suspension d'armes avec les mêmes clauses et les mêmes époques que nous avons admises. Je ne vous envoie pas copie de ces pièces parce que le tems me manque pour les faire transcrire et je compte d'ailleurs que le lord Grantham ne refusera pas de vous les communiquer...

Les ministres de George III, s'ils avaient eu réellement l'idée de profiter contre la France d'un accord antérieur avec les commissaires américains, n'y pensèrent plus à cette heure. Les préliminaires anglais portaient expressément en préambule que cet accord ne vaudrait définitivement qu'associé à celui dont la France et ses alliés conviendraient avec la Grande-Bretagne. Entre les Américains et nous, toutefois, il y avait quelque chose de plus à faire, que de les convier à signer ces préliminaires, dans lesquels ils devenaient forcément partie. Les circonstances qui avaient présidé à la prompte réconciliation du gouvernement du roi et de leurs représentants commandaient une opération préalable. C'est pourquoi, le 18 janvier, M. de Vergennes, par un billet à l'adresse de Franklin, convoquait chez lui pour le surlendemain les représentants du Congrès, en leur laissant intentionnellement voir qu'il s'agissait d'un acte important[1]. Le ministre du roi trouvait en effet nécessaire que ceux-ci engageassent de nouveau, à vrai dire, leur pays envers la France. L'acte passé par eux le 30 novembre avec les plénipotentiaires anglais ressemblait à un abandon du traité qui, quatre ans et demi auparavant, avait lié les États-Unis avec nous; il était essentiel que, par leurs auteurs eux-mêmes, cet acte fût formellement réduit au fait momentané qui l'avait motivé. Il importait qu'ils proclamassent le maintien de

[1] Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII, p. 249. — M. de Vergennes appelait « tous les commissaires présents à Paris et le petit-fils de Franklin à titre de secrétaire, attendu qu'il y aurait à traduire beaucoup d'anglais en français et qu'il s'agissait de choses intéressant grandement les États-Unis ».

Franklin répond, le même jour, que Laurens est aux eaux en Angleterre et Jay en Normandie. Il n'y avait donc qu'Adams et lui à Paris.

notre alliance mutuelle et qu'ils déniassent ouvertement, comme un déshonneur pour leur pays, toute interprétation contraire pouvant autoriser dorénavant une action isolée de leur part. C'est ce qu'effectua une déclaration positive[1]. Pour Franklin, elle était naturelle; elle dut coûter à Adams, et peut-être aviva-t-elle chez lui les mauvais sentiments et les mauvaises paroles dont il remplissait sa correspondance avec l'Amérique. Le ministre avait du reste tout combiné pour mettre les États-Unis absolument à l'abri de l'Angleterre; il en informa de sa main La Luzerne dans les termes suivants, quand les préliminaires furent signés; sa lettre est en quelque sorte l'acte de clôture de la campagne de paix entreprise par lui en commun avec Franklin, il y avait presque une année, et dont l'issue, contre leur 1783.

[1] Voici cet acte; il porte pour seul titre le mot de DÉCLARATION :

« Nous soussignés, ministres plénipotentiaires des États-Unis, etc. déclarons qu'en agréant et consentant à fixer par notre signature des articles qui avoient été discutés entre nous et M. Oswald, muni de plein pouvoirs à cet effet par S. M. le roi de la Grande-Bretagne, pour être insérés dans le futur traité de paix, nous n'avons eû pour objet que de faciliter et de constater la négociation dans laquelle les intérêts de nos Souverains doivent être préalablement traités.

« Quoique le préambule de ces articles stipule positivement qu'ils n'auront d'effet que dans le cas où le traité de paix entre S. M. T. C. et S. M. Britannique sera conclu, nous croïons devoir manifester plus spécialement les intérêts de nos Souverains à cet égard parce que nous apercevons que le titre de Traité préliminaire dont on qualifie ces articles soit en Angre, soit dans les papiers publics de l'Europe, peut induire en erreur sur la nature de l'acte que nous avons signé le 30 du mois dernier.

« Les États-Unis de l'Amérique Septentrionale jaloux de faire connoître leur fidélité à remplir leurs engagements et leur reconnoissance pour S. M. T. C. regardent leur cause comme inséparablement unie à celle de Sad^{e} M^{té}. C'est la base des instructions qu'ils nous ont données et aucune de nos démarches ne peut s'écarter de ce principe. Nous remplissons donc un de nos plus precieux devoirs en déclarant que les articles arrêtés et signés entre nous et le plénipotentiaire de Sa M^{té} Bque ne changeront rien à la position des États-Unis envers l'Angre, tant que la paix entre S. M. T. C. et Sa M^{té} Bque ne sera pas conclüe, et que nous rejettons toute interprétation desd^{s} articles et toute induction de la signature que nous y avons apposée qui seroient contraires à cette assertion. Nous espérons que ces vérités bien connües dissiperont tous les soupçons qu'on pourroit chercher à répandre sur les sentiments d'une République naissante, dont l'honneur et les intérêts demandent également qu'elle s'établisse dans l'opinion générale comme mettant au-dessus de tout la fidélité et la constance dans ses engagemens. — Fait à Passy ce 20 J^{er} 1783. » (*États-Unis*, t. 23, n° 37.)

1783. gré à l'un et à l'autre, avait été rendue plus d'une fois incertaine. La déclaration du 20 janvier était contenue dans le pli, qui portait :

A Versailles le 22 janvier 1783.

J'ai eu l'honneur, M., de vous prévenir par mon expédition du mois dernier du progrès qu'avoit fait la négociation des États-Unis pour la paix et de l'incertitude qui régnoit encore touchant le sort de la nôtre. Les difficultés qui en retardoient la marche ont été successivement aplanies, et enfin le 20. de ce mois les préliminaires ont été signés à Versailles entre la France et l'Espagne d'une part et l'Angre de l'autre. Les articles provisionnels arretés et signés entre le commissaire anglois M. Oswald et les plenipotentiaires des États-Unis de l'Amérique septentrionale n'aiant point pourvû à un armistice qui fasse cesser les hostilités en attendant la conclusion du traité définitif de paix, et le commissaire anglois aiant été appellé en Angleterre, j'ai invité les plénipotentiaires américains à se rencontrér chez moi au moment de la signature des préliminaires, et ils ont échangé avec M. Fitz-Herbert, muni de pouvoirs du roi d'Angre, des déclarations respectives en vertu desquelles la suspension d'armes convenüe entre nous et l'Angre aura son effet par raport aux États-Unis de l'Amérique.

La négociation des Hollandois n'étant pas assés avancée pour que la signature des articles qui les concernent put avoir lieu, et tout délay ultérieur pouvant entrainér beaucoup d'inconvéniens, nous avons compris cette république dans l'armistice, en sorte qu'elle peut continuér à traitér sans être détournée par les allarmes de la guerre. . . . .

États-Unis, t. 23, n° 28.

Les réceptions royales amenées par les accords de paix qui terminent de grandes guerres, se ressemblent presque toutes. Ce sont des compléments convenus; le langage y est tracé d'avance. Celles de Rayneval à Londres et de Fitzherbert à Versailles empruntent leur intérêt au caractère de rénovation européenne imprimé aux négociations dont elles dérivaient et aux démonstrations dont s'y rendirent mutuellement l'objet les politiques qui les avaient menées à fin. Presque à l'heure où Louis XVI entretenait Fitzherbert à Versailles,

le roi d'Angleterre recevait Rayneval. Celui-ci faisait connaître ainsi qu'il suit les circonstances de son audience et les impressions qu'elle lui avait laissées : 1783.

A Londres le 24 janvier 1783.

Monseigneur,

Le courrier que vous avez expédié le 20 de ce mois est arrivé ici hier au soir après 6 heures : le tems lui a été si contraire qu'il a été obligé de débarquer à Deal.

La nouvelle de la signature des préliminaires étoit attendue avec une vive impatience par le Roi et par ses ministres, et je puis dire qu'elle leur a causé une véritable satisfaction. Nous étions à table chez Md Shelburne, où il y avoit un grand diner, lorsqu'on m'a prévenu de l'arrivée de mon courrier; je n'ai confié mon secret qu'au maître de la maison. Md Grantham est venu peu après, et a annoncé la paix avec un contentement qui est devenu général.

Md Grantham venoit de voir le Roi, et il étoit convenu avec Sa Mté que j'aurois mon audience aujourd'hui. Cette audience a effectivement eu lieu, et j'en sors dans ce moment.

J'ai été introduit dans le cabinet du Roi par Md Grantham qui est resté en tiers. J'ai fait le discours dont je joins ici la copie : S. M. Bq̃ue y a répondu d'une manière à me convaincre de la joye franche et sincère qu'elle avoit de voir la paix rétablie : ce prince m'a dit que les principes de justice que S. Mté a développés dans toutes les occasions, la candeur et la droiture qu'il a remarquées dans sa politique, la simplicité et la pureté de ses mœurs et de sa vie privée lui avoient inspiré depuis longtems une grande estime et une véritable amitié pour Sa Mté et qu'il voyoit avec bien du plaisir le moment de pouvoir s'expliquer à cet égard; que la manière franche et libérale avec laquelle les négociations ont été suivies ont augmenté et fortifié ses sentiments; qu'il espéroit qu'il s'établira entre S. Mté et lui une cordialité dont le germe étoit autant dans son cœur que dans ses principes; que la France et l'Añgre étoient faites pour être amies; que leur union convenoit parfaitement à leurs intérêts bien entendus; qu'elle préviendra la guerre non seulement entre les deux puissances, mais aussi entre les autres souverains de l'Europe; enfin S. M. Bq̃ue m'a dit avec beaucoup d'onction et beaucoup de gaieté, qu'elle ne vouloit plus avoir la guerre avec la France. Ensuite ce prince s'est attaché,

1783. Monseigneur, à faire votre éloge; il a beaucoup appuyé sur la conduite franche et loyale que vous avez tenue dans tout le cours de la négociation, et il se flatte que tant que vous serez ministre, il n'y aura ni guerre ni discussion entre la France et l'Añgre. S. M. Bq̃ue a fini son discours par me dire des choses infiniment flatteuses, mais que je me garde bien de répéter. Mon audience a duré près d'une heure; il a beaucoup été question d'intrigues, et cette matière a encore fourni au roi d'Añgre occasion de faire l'éloge de Sa M^té^. L'intervention des médiateurs n'a pas été omise; le Roi d'Añgre a montré beaucoup de satisfaction de ce qu'elle n'a pas eu lieu, et ce prince a dit d'une manière très agréable, qu'il avoit toujours pensé qu'il falloit s'adresser directement à la France; qu'il étoit persuadé que c'étoit la voye la plus sûre et la plus courte pour parvenir à la paix, et que mon voyage du mois de septembre l'avoit convaincu de la justesse de son opinion et de ses espérances . . . .

Angleterre, t. 540, n° 91.

Nous venons de dire qu'à cette relation officielle Rayneval ajoutait une lettre privée pour M. de Vergennes[1]; il y donnait au ministre le détail suivant :

Monseigneur,

Je vous félicite bien sincèrement sur la conclusion de la paix; elle vous fait beaucoup d'honneur dans ce pays-cy, et je crois que vous pouvez la regarder comme un miracle; je puis vous dire que si le roi d'Añgre n'avoit pas un penchant décidé pour le Roi, et si l'on n'avoit pas ajouté foi à tout ce que j'ai dit de votre franchise et de votre probité, vous n'auriez certainement pas fait la paix. Le roi d'Añgre m'a dit formellement, que sans mon voyage du mois de septembre la guerre auroit encore continüé longtems, et ce prince m'a remercié avec les plus vives expressions de l'excursion que j'ai faite à Versailles au mois de novembre; il a dit qu'il ne l'oublieroit de sa vie. Je ne vous transmets pas, Monseigneur, tout ce que S. M^té^ Bq̃ue m'a dit du Roi et de vous, parce que je serois trop long : mais vous pouvez être assuré qu'en

[1] Londres, le 24 janvier. (*Angleterre*, t. 540, n° 91.)

cultivant bien les dispositions où sont ce souverain et ses ministres, vous ferez 1783.
de l'excellente besogne dans ce pays-cy.

La lecture de la correspondance de Rayneval permet d'affirmer que ni la flatterie ni la jactance ne lui furent reprochables : c'était bien la vérité qu'il exprimait là. Les historiens seront-ils fondés à élever le blâme contre le ministre de Louis XVI à cause de cette grande satisfaction du roi d'Angleterre, en l'attribuant aux concessions obtenues de nous? Ce fut le très injuste jugement aussitôt répandu par les ennemis de M. de Vergennes. Ce qu'il faut dire, avec les documents anglais eux-mêmes, c'est que le besoin de la paix n'était pas moins ressenti d'un côté que de l'autre. Le courrier de Rayneval croisa sur la Manche celui qui portait en Angleterre le compte rendu de l'accueil fait à Versailles au plénipotentiaire de Londres, parallèlement à l'audience donnée au nôtre au palais de Saint-James. M. de Vergennes complétait aussi ce compte rendu par un pli personnel pour Rayneval, et là il écrivait à son plénipotentiaire :

Versailles, le 24 janvier 1783.

Je n'ai aucune nouvelle de vous, M., depuis votre dépêche du 14. Je n'en suis point surpris, car après nous avoir tout dit vous avez jugé que vous étiés dans le cas d'attendre que nous nous explicassions à notre tour. J'espère que vous n'aurez pas été mécontent de nos dernières expéditions, surtout de celle du 20. Vous n'êtes pas de ceux dont le rétablissement de la paix ronge l'âme. Il y a bien des gens dans ce pays-ci qui éprouvent ce mal, heureusement ce n'est pas le plus grand nombre. Les gens sensés et impartiaux sont très contents de la chose et de la manière. Nos maîtres le sont infiniment. Je souhaite que M. Fitz Herbert rende un compte détaillé de l'audience que le Roi lui a donnée ; Sa Majesté lui a parlé avec une franchise sur ses sentimens personnels pour le roi d'Angleterre et sur son intention d'entretenir la plus parfaite intelligence entre les deux nations qui doit intéresser la satisfaction de S. Mté Bque. Il a été également mention du lord Shelburne et du lord Grantham, et j'ai saisi cette occasion pour rendre justice en présence de M. Fitz Herbert à la loyauté de leur caractère et à l'honnêteté soutenue de leurs procédés



1783. pendant tout le cours de la négociation. C'est le démenti le plus solennel que je pouvois donner aux sots et ridicules propos dont on me fesoit honneur.

Angleterre, t. 540, n° 96.

On voit qu'il y avait « des gens », comme parle le ministre, dont le rétablissement de la paix « rongeait l'âme ». Pour qu'il le dit si amèrement, ils devaient être en nombre et très visibles. En effet, même la correspondance d'office de l'ambassadeur d'Autriche à Versailles relatait que, dans le parti dont MM. de Breteuil et de Castries étaient les personnages de marque, on n'entendait que dénigrement de la paix. M. de Kaunitz ressentait un tel mécompte d'avoir manqué le rôle de médiateur, que lord Grantham se plaisait à en faire confidence à Rayneval[1]; Mercy-Argenteau, en rapportant les propos qui circulaient, savait être agréable à son ministre, trop froissé d'avoir perdu l'occasion de rétablir son importance avec celle de son souverain, pour savoir gré à M. de Vergennes de sa parfaite attitude jusque-là à l'égard des médiateurs et même de celle qu'il garderait encore[2]. Le grand grief contre le ministre du roi, l'unique, au fond, c'était d'avoir conclu la paix. Par là, en effet, il avait brisé le levier que le parti de cour dont il s'agit

[1] Rapport de Rayneval; il porte la date du 28 janvier.

[2] A cette heure-là, du reste, M. de Vergennes s'occupait de mettre les actes à cet égard d'accord avec ses actes précédents. Les médiateurs furent appelés à sanctionner la paix. Voici le projet de proposition que fit pour cela M. de Vergennes, tel qu'on le trouve au n° 117 du tome 540 de l'*Angleterre* : « Les préliminaires « convenus et signés, il semble que toutes les « puissances belligérantes pourroient passer un « office distinct aux deux Cours médiatrices « pour leur témoigner la sensibilité qu'elles « éprouvent de la disposition que ces deux « cours impériales ont manifestée pour contri- « buer à la réconciliation générale. Des cir- « constances ayant mis lesdites puissances bel- « ligérantes dans le cas de se communiquer et « de se concerter entre elles, et la Providence « ayant béni leurs louables intentions par la « conclusion des articles préliminaires, elles se « font un plaisir de les communiquer confi- « demment à S. M[té] Impériale, et elles croyent « ne pouvoir reconnoître d'une manière moins « équivoque l'intérêt qu'elle a pris à faire cesser « les calamités de la guerre, qu'en invitant Sa- « dite M[té] Impériale à vouloir bien concourir à la « perfection d'un ouvrage aussi salutaire, en « sanctionnant par sa médiation le traité défi- « nitif, qui ne tardera pas à être conclu, et « pour cet effet de vouloir bien munir des pou- « voirs nécessaires son ambassadeur ou ministre « résidant à . . . . . pour intervenir à son en- « tière confection. »

s'était forgé de la guerre, au moyen d'affirmations répétées que l'Angleterre en était réduite à l'impossibilité d'avoir raison des forces combinées réunies à Cadix et d'autres forces françaises en outre, montrées prêtes à fondre sur l'Inde. Du moins, ce n'eût été là qu'une contre-partie excusable des imputations élevées contre lord Shelburne à Londres par ceux qui émettaient la même assertion à notre sujet, en raison des escadres nouvelles formées en Angleterre. Mais un autre grief était celui d'avoir sacrifié dans l'Inde des postes conquis, au lieu de n'accepter que l'*uti possidetis;* celui-là, M. de Castries l'articula très ouvertement dans une explication avec M. de Vergennes. 1783.

Un grief de plus, et qui a fait plus de chemin, fut que, sans excuse, il s'était hâté d'en finir en laissant les Pays-Bas « dans le plus grand embarras ». Ainsi l'écrivit alors l'ambassadeur d'Autriche. Cette imputation-là dure peut-être toujours. D'abord, le mandataire des Pays-Bas se plaignit au moment même[1], et, d'autre part, l'histoire des rapports du gouvernement de Louis XVI avec les Pays-Bas depuis leur adhésion à la déclaration des neutres n'a pas encore été écrite. Quand cette histoire aura tenté un écrivain, liée qu'elle est intimement aux relations dans lesquelles les premières guerres de la révolution française nous trouvèrent avec cette république; quand, par suite, la

[1] Sur cela, Rayneval fut obligé de relever à Londres le langage du mandataire de la Haye. Il écrit à M. de Vergennes : « M. Tor avoit une « grande tendance à avoir le verbe haut, à « parler de continuation de guerre; j'ai tâché « de le tempérer; cependant il n'a pu se taire « tout à fait; mais Mr Grantham lui a répondu « avec un phlegme et une sagesse qui l'ont dé- « concerté. J'aurois bien voulu ne pas relever « les inculpations que nous faisoit M. Tor, mais « j'ai jugé mon silence impossible : ces malheu- « reux Hollandois se laissent tout prendre, et « ils ne se sont fourrés dans la guerre que pour « embarrasser la paix. Il me semble que le Roi « leur a rendu un service énorme en sauvant le « Cap et Colombo, et en se nantissant de quel- « ques-unes de leurs colonies. Où est l'argent « qu'ils ont fourni au Roi pour faire la guerre? « Lui en fourniront-ils dans la vue de sauver « Negapatnam? Cette question a un peu embar- « rassé M. Tor. Au reste, je le crois content de « moi, malgré mes observations : je lui ai dé- « montré que vous étiez personnellement aussi « affligé que peut l'être M. de Bautzen du sacri- « fice que l'on exige de la république, et que « mon sentiment ne pouvoit pas être différent « du vôtre. Il est dans l'ordre naturel des choses « que les ministres anglois ne le partagent point, « et que nous préférions la paix. » (*Angleterre*, t. 540, n° 110.)



1783. correspondance de M. de Vergennes, soit avec notre ambassade de la Haye antérieurement aux négociations de la paix soit avec Rayneval depuis l'envoi de ce dernier à Londres, aura été dépouillée ou produite, on verra quels soins attentifs, au contraire, prit le ministre du roi d'amoindrir en faveur des Provinces-Unies la rancune de l'Angleterre, de presser celle-ci d'admettre leurs demandes et d'accéder aux restitutions qu'elles souhaitaient. Dans une certaine mesure, insuffisante bien malgré lui, il surmontera les lenteurs inhérentes aux formes et aux procédés de leur gouvernement; à la fin, il leur rendra au nom du roi leurs possessions des Antilles, reprises par nos forces; dans la fixation des préliminaires, il arrachera pour elles à l'Angleterre Trinquemalé, l'une au moins des restitutions qu'elles ambitionnaient le plus. Il n'y a guère de dépêches ou de lettres du ministre à Rayneval où les intérêts de la Hollande ne soient rappelés, défendus, donnés comme aussi chers au roi que les nôtres. « Dussé-je rabâcher, « écrit-il encore au plénipotentiaire lorsque tout va être fini, le 24 jan-« vier, je ne puis cesser de vous recommander encore les Hollandais « et leurs intérêts. Prêtez toute l'assistance à M. Tor pour procurer à « ses maîtres une composition raisonnable. » Les Pays-Bas n'obtinrent pas tout ce qu'ils demandaient; il aurait fallu, pour le leur assurer, n'avoir subi ni la défaite de Grasse aux Antilles, ni l'échec de Gibraltar, ni la signature cachée des commissaires américains; il aurait fallu aussi qu'ils négociassent plus vite, étant données les conditions dans lesquelles la pacification s'effectua, et qu'ils n'y missent pas un prix supérieur à ce qu'avait valu leur appui[1]. Mais qui aurait par-

[1] Le 27 février 1783, c'est-à-dire quand on en était à préparer la rédaction du traité de paix définitif, M. de Vergennes mandait à La Luzerne : « Nous sommes dans l'attente, Mon-« sieur, du parti que prendront les Hollandois, et « nous ne leur en voyons qu'un seul, c'est d'ac-« quiescer aux conditions qui leur ont été pro-« posées, elles sont très tolérables eu égard aux « pertes que la république a faites de toutes « parts. Nous saurons à la fin de cette semaine « la résolution finale des États-Généraux. » (*États-Unis*, t. 23, n° 64.) Et six mois plus tard, le 27 août, presque au moment de la signature définitive du traité de paix entre les mains des cours médiatrices, le ministre en était réduit à écrire à Montmorin au sujet de

donné le refus de la paix à cause des Pays-Bas, et de quelles récriminations n'eût-on pas chargé le ministre du roi d'avoir refait pour eux la guerre? 1783.

La vérité, c'est que la paix dérangeait à la cour trop de calculs intéressés. M. de Vergennes mettait vraiment tout au point en disant à Rayneval : « Les gens sensés et impartiaux sont très contents de la « chose et de la manière; nos maîtres le sont infiniment. » Le politique sensé qu'il était se peint là tout entier : sans apprêt, fuyant le faste, recherchant le solide et le trouvant. Au rapport de Mercy-Argenteau[1], on fut frappé et de la modestie et de la modération qu'il montra dans le succès, et de l'expression chez lui du principe, manifesté à plus d'une reprise dans sa correspondance, « qu'on ne devait jamais se laisser aller à abuser contre une grande puissance des circonstances les plus favorables ». Rayneval, qui le 28 janvier informait Versailles comme on l'a vu de la retraite de Keppel et de Richemond, de la probabilité de celle de Conway, peut-être de celle d'autres ministres, faisait un exact tableau de la réalité et, l'on peut dire, en sentait la grandeur sous les mêmes inspirations que son ministre, quand, à propos de la nouvelle crise par laquelle les partis préludaient au renversement de lord Shelburne et de sa politique, trop empreinte d'esprit moderne pour jouir alors de la durée en Angleterre, il écrivait à M. de Vergennes :

. . . . . ; que les clabaudeurs viennent encore dire que les ministres anglois vous ont duppés, qu'ils ne vouloient point la paix. Je le répète, Monseigneur, et je le répéterai toute ma vie, cette paix est un miracle : deux nations grandes,

ces États pleins de lenteur : « S'ils se mettent « en retard par leur faute, il faudra bien prendre « le parti de signer sans eux. Ce ne sera pas sans « regret de ma part : car en les laissant à la mercy « des Anglais ce sera leur faire reprendre la « chaine qu'ils ont eu tant de peine à secouer. « Je ne pense pas au reste qu'il en résultât de « grandes conséquences politiques. Ces gens-là « ne savent être ni amis ni ennemis; ils n'ont « d'autre ressort que celui de leur cupidité. »

[1] Office du 1er janvier 1783, cité par M. Flammermont, en note à la dépêche du même jour, dans la *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau*.

1783. fières, rivales par principe comme par habitude, faisant la paix sans qu'aucune d'elles soit forcée de la demander, est une chose sans exemple. Le roi d'Angre, à ma première audience, m'a demandé quelle opinion j'avois de l'Angre, que je la croyois sans doute bien épuisée et hors d'état de continuer la guerre : j'ai répondu qu'avant de venir en Angre j'avois l'opinion de presque tout le monde sur la situation de l'Angre; mais que j'avois eu lieu de rectifier cette opinion, et que ma conduite (que le Roi avoit fort approuvée auparavant) en avoit fourni la preuve; j'ai ajouté que faire la paix lorsque aucune des puissances belligérentes n'étoit forcée de la demander, étoit un acte d'humanité et de bienfaisance qui faisoit plus d'honneur que des conquêtes. Mon idée a beaucoup plu au roi d'Angre, et elle lui a donné lieu de se répandre en éloges sur le caractère du Roi, sur la confiance qu'il est porté à lui marquer, et sur la cordialité qu'il espère qui s'établira entre les Cours : nous avons eu, a dit ce prince, un premier partage de la Pologne, il n'en faut pas un second. Ce prince fait le plus grand cas de vous, Monseigneur; c'est, m'a-t-il dit plusieurs fois, c'est un travailleur, c'est un ministre qui sait son métier, c'est un honnête homme. Vous me dispensez sûrement de rapporter mes réponses.

Angleterre, t. 540, n° 110.

Presque en même temps, le 1er février, M. de Vergennes s'était exprimé avec son plénipotentiaire de la manière suivante, qui résume les vues dont il avait inspiré le gouvernement du roi en concluant les préliminaires de paix et qui, à la fois, indique bien non seulement les avantages qu'il pensait en voir sortir pour l'intérêt général, mais encore les dispositions qu'il apportait dans la situation nouvelle :

A Versailles le 1er février 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre n° 21 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 du mois dernier.

Sa Majesté a entendu avec beaucoup de satisfaction le récit de ce qui s'est passé dans l'audience à laquelle le roi de la Grande-Bretagne vous a fait l'honneur de vous admettre et des sentiments que ce prince vous a chargé de lui exprimer. Le Roi en reçoit l'assurance avec d'autant plus de confiance et

de plaisir, que ses sentiments pour Sa M^{té} Bq̃ue ne diffèrent en rien de ceux 1783.
qu'elle lui accorde, et que de cette réciprocité ainsi que de la conformité de leurs intentions et de leurs dispositions doit naître une intelligence entre les deux souverains assez parfaite pour faire le gage d'une paix durable, et pour assurer sur des fondemens solides la paix générale de l'Europe. Le vœu du Roi est uniquement dirigé vers ce double but, et vous voudrez bien ne pas quitter l'Angleterre sans assurer le ministère britannique qu'il nous trouvera toujours très empressés à aller au devant de tout ce qui pourroit réveiller les anciennes jalousies. Je suis un trop foible instrument pour me compter au milieu d'aussi grands intérêts, mais autant que mon influence pourra servir elle sera constamment dirigée au but de la conciliation. C'est un vieux préjugé que je ne partage pas qu'il existe des incompatibilités naturelles entre nos nations; j'y ai souvent réfléchi et je n'en ai jamais compris le principe ni la fin. Toute nation doit tendre nécessairement vers sa plus grande prospérité, mais cette prospérité ne sauroit être exclusive, car elle deviendroit bientôt nulle. On ne s'enrichit pas avec des nations absolument pauvres; il faut être riche pour se procurer des jouissances. Le champ de l'industrie est d'ailleurs si vaste qu'il y a à moissonner pour tout le monde.

Ce bref exposé de ma façon de penser vous donne la clef des principes que je souhaite voir adoptés et suivis dans la négociation relative au commerce entre la France et l'Angleterre lorsqu'elle s'établira; ils sont déjà consacrés dans nos arrangements faits avec l'Amérique septentrionale. En posant cette base, je n'entends pas exclure les restrictions qu'une nation croit devoir admettre pour favoriser sa propre industrie. Nous ne demanderons pas à l'Angleterre de suspendre son acte de navigation ou tel autre réglement qu'elle pourroit faire pour son bonheur intérieur, mais elle devroit, ce semble, établir une loi commune sous le bénéfice de laquelle chaque nation seroit admise.

Je désirerois bien, Monsieur, que ces pensées rapides prévenant votre départ d'Angleterre, vous pussiez les exposer et les discuter avec les ministres britanniques. Le jugement qu'ils en porteroient nous faciliteroit le choix des moyens pour la perfection de l'ouvrage dont il reste à nous occuper. Il me seroit également intéressant de connoître leurs vues et leurs idées relativement au système politique à former. Vous connoissez les nôtres et vous

1783. pouvez affirmer que nous n'en avons pas une qui ne tende à la félicité universelle . . . .

Angleterre, t. 540, n° 122.

Ce n'est pas l'Espagne qui aurait pu faire écouter des plaintes; elle ne méritait et elle n'avait l'attention de personne. Pour les pays comme pour les hommes, le succès ne suppose pas toujours les vertus; la considération, en tout cas, pour les uns et les autres, ne s'attache qu'au caractère. Cette puissance souffrait amèrement dans sa vanité de ne s'être pas fait allouer Gibraltar, voire aux dépens de la France; les Florides et Minorque constituaient du moins un avantage singulièrement supérieur au concours qu'elle nous avait prêté. Elle trouva en outre dans le gouvernement de Louis XVI l'allié le plus empressé à panser sa blessure. Ce gouvernement, en mettant aussitôt à profit pour la paix l'acceptation des offres de Londres par le comte d'Aranda, était-il si crédule qu'il regardât cet ambassadeur comme se déterminant de lui seul, et non pas uniquement sans instructions, mais à l'encontre de la volonté de sa cour? Il y a toute raison de ne pas le penser. M. de Vergennes écrivait bien à Montmorin, le 17 décembre, que c'était « la plus étonnante démarche dont ambassadeur eût jamais pris la responsabilité, une démarche unique dans les fastes de la diplomatie »; l'obligation de douter qu'il se soit avancé ainsi d'autorité n'en est que plus évidente. Mais, à Versailles, on s'appliqua à paraître persuadé qu'Aranda avait agi de cette manière et à en consoler la cour de Madrid. M. de Floridablanca manifestait la plus vive colère, protestait que l'ambassadeur avait tout pris sur lui; le souverain affirma qu'il se voyait « entraîné malgré lui par la volonté de son agent »; aussi M. de Vergennes, dans sa dépêche du 17 décembre, s'efforçait-il de munir Montmorin de raisons pour convaincre Charles III de l'utilité qu'il trouverait au sacrifice de Gibraltar[1]. Ce monarque, au

[1] *Espagne*, t. 609, n° 176.

reste, se donna juste le temps moral qu'il fallait pour sembler ému 1783.
et prêt à ne point accepter ce qu'il appelait « des démarches suivies au delà de ses ordres »; le 28 décembre, un pli de Montmorin emportait une lettre de lui pour son neveu, où il prenait le semblant d'espérer qu'on pouvait encore remédier au sacrifice, mais où il ajoutait que, au cas contraire, « les tendres sentiments de son cœur » à l'égard du jeune roi lui défendaient d'attendre « que celui-ci remplît tous ses engagements au prix d'extrémités fâcheuses pour lui et pour ses sujets ». En fin de compte, Charles III et M. de Floridablanca ne disconvinrent pas que l'Espagne était mieux traitée qu'elle n'avait été d'abord menacée de l'être.

Le gouvernement du roi sut pourtant ne pas avoir l'air d'être abusé. Tout en ménageant l'amour-propre de Madrid, il fit voir qu'il avait compris. Il défendit même la conduite du comte d'Aranda. C'est le roi qui parla. Il répondit à son oncle que « devant des cessions importantes exigées de nous par l'Angleterre et qui auraient compromis les possessions de l'Espagne dans les grandes Antilles, l'ambassadeur avait senti le danger et s'était décidé à faire usage de ses ordres du 23 novembre; que dès ce moment les Anglais, jusqu'alors déraisonnables relativement à Gibraltar parce qu'ils doutaient de la possibilité de le céder, avaient offert des conditions si avantageuses que celui-ci avait cru devoir les accepter; que ç'avait été de sa propre conviction, sans une insinuation de notre part pouvant déroger à nos engagements, décidés que nous étions à les remplir tous, mais qu'en l'état présent des choses il y avait impossibilité et même beaucoup d'inconvénients à changer le plan de la négociation ». Le comte d'Aranda aurait-il dû résister plus longtemps avant de consentir aux offres de Londres, tenter de reporter le débat à Madrid? Son initiative se borna-t-elle à se croire le droit de renoncer à se donner cette apparence et jugea-t-il que le moment de le faire était venu? Il n'y a pas un bien grand intérêt historique à le rechercher; la cour de Madrid, en tout cas, lui pardonna presque aussitôt.

IMPRIMERIE NATIONALE.



1783. Quel écho trouvaient aux États-Unis le grand évènement de la paix et la manière dont les plénipotentiaires américains y avaient participé? A la date des préliminaires, le Congrès n'avait encore que des rumeurs sur ce qui s'était effectué. Le courrier du *Washington* lui parvint le 13 mars. Une nouvelle insubordination dans l'armée venait de répandre des inquiétudes. L'ascendant moral de Washington l'avait arrêtée, mais nos soldats étaient partis : dans quelles conditions se verrait-on si la guerre continuait? On eut donc une joie très grande. La Luzerne écrit que Washington « en versa des larmes et dit que c'était le plus heureux moment de sa vie[1] ». Le Congrès se montra presque aussi froissé, en apprenant les procédés de ses commissaires dans la négociation, qu'heureux de la pacification elle-même. La Luzerne n'eut guère à se servir des instructions apportées par le pli de Versailles du 19 décembre, qu'afin d'empêcher l'éclat dont divers membres de l'assemblée, et avec eux plusieurs États se montraient disposés à prendre l'initiative contre la conduite de ses négociateurs. Le Congrès nous restait fidèle exactement dans les termes de ses dernières instructions pour la paix, et au témoignage de La Luzerne c'était le sentiment général. Arthur Lee et les antigallicans essayaient bien de faire regarder les préliminaires comme dégageant les États-Unis et donnant lieu de s'entendre désormais directement avec l'Angleterre; toutefois ils demeuraient impuissants à le faire admettre[2]. « Ces ministres », écrit notre plénipotentiaire, le 22 mars, en parlant des commissaires :

Ces ministres ont rendu compte au Congrès du parti qu'ils ont pris de signer les articles provisoires sans vous les avoir préalablement communiqués;

[1] Rapport du 29 mars. (*États-Unis*, t. 23, n° 146.) La Luzerne, dans ses rapports de ce moment-là, exprime sur Washington et sur d'autres Américains des jugements qu'il y a quelque intérêt à recueillir. Nous les reproduisons à l'annexe de ce chapitre.

[2] Rapport de La Luzerne portant la date du 19 mars, dans lequel il retrace une conversation qu'il vient d'avoir avec un des acolytes d'Arthur Lee, le délégué Bland, de la Virginie comme Lee, puis avec le président du Congrès. (*Ibid.*, n° 119.)

ils n'allèguent aucun motif de cette conduite, et plusieurs délégués ainsi que 1783.
le président lui-même m'ont dit que cette discordance apparente leur causoit une peine inexprimable, que c'étoit la seule circonstance qui eût diminué la joie que leur a donnée la communication de ces articles; qu'ils désiroient que Sa M[té] pût savoir que rien n'étoit plus contraire aux intentions du Congrès et que les instructions données successivement aux plénipotentiaires avoient pour objet d'entretenir la meilleure intelligence et leur prescrivoient de ne rien faire que de concert; que l'on avoit inutilement cherché quelles pouvoient être les causes de ce procédé; qu'il paroissoit d'autant plus étrange que vous même, Monseigneur, aviez dit aux plénipotentiaires que Sa M[té] désiroit que chacune des puissances négociât pour elle-même à condition cependant de se communiquer toutes les circonstances des négociations réciproques, de les faire marcher de front et de ne conclure que de concert, et qu'enfin une grande majorité du Congrès étoit disposée à faire connoître aux plénipotentiaires qu'ils désaprouvoient leur conduite à cet égard.

Un des délégués de la Caroline du Nord me dit même que son État sentoit si vivement la reconnoissance qu'il doit au Roi, qu'il étoit persuadé que l'assemblée expliqueroit son mécontentement sur ce point pour peu que je le désirasse. Vous voyez, Monseigneur, que rien n'eût été plus facile que d'exciter l'animadversion du Congrès, et même de quelques législatures contre les ministres des États-Unis, mais il m'a paru que ce parti n'auroit que des inconvénients, et j'ai détourné les délégués qui m'en ont parlé de toute démarche propre à faire de l'éclat en leur faisant observer que ce seroit donner lieu à l'ennemi de supposer une division qui n'existe pas entre le Roi et ses alliés . . . .

États-Unis, t. 23, n° 126.

Pour relater ce qui nous reste à faire connaître, nous n'avons guère qu'à transcrire la correspondance échangée entre Philadelphie et Versailles. Les détails arrivèrent successivement, et tout d'abord ceux qui concernaient les dissidences par lesquelles les deux collègues de Franklin avaient tâché d'annihiler ce dernier. La Luzerne, qui conservait encore du faible pour John Adams, mettait plus qu'il ne le



1783. fallait sur le compte du cabinet de Saint-James ce qui était essentiellement l'œuvre de celui-ci et de Jay. Il écrivait le 19 avril :

. . . . . Tandis que Sa M^té^ suit à l'égard des Américains un système de modération et de générosité, il paroit que la cour de Londres s'occupe des moyens d'y créer un parti contre nous, d'y élever son influence à nos dépens et d'alarmer les États de l'Est touchant nos vües à l'égard des pêcheries. Quelques-uns des plénipotentiaires ont mandé diverses circonstances qu'on tient extrêmement secrètes, mais suivant lesquelles « ils ont su des ministres ou émissaires anglois que nous nous étions formellement opposés à ce que les Américains fussent admis aux pêcheries d'une manière aussi étendüe qu'ils l'ont « été par les articles provisionnels. On insinüe que M. Franklin favorisoit secrètement notre opposition, et que les termes avantageux que les Américains « ont obtenus sont dus à la fermeté de deux des négociateurs et à la générosité de l'Angleterre, résolüe à regagner par toute sorte de moyens l'affection « des États-Unis malgré tous les efforts que nous ferions pour l'empêcher ».

M. Franklin tient un langage bien différent. Il écrit en date du 25 décembre : « Je suis d'opinion que le véritable intérêt politique de l'Amérique « consiste dans l'observation la plus vigoureuse des engagements avec la France. « C'est une étroite liaison avec cette puissance qui nous rend considérables « aux yeux de l'Angleterre et respectables dans les cours d'Europe. Si nous « rompions avec la France, sous quelque prétexte que ce pût être, l'Angleterre nous fouleroit aux pieds, et nous serions l'objet du mépris universel; « ainsi nous ne pouvons être trop en garde contre le ressentiment de quelques « individus qui voudroient le faire passer dans nos conseils. » J'ai les plus fortes raisons de croire que plusieurs de mes dépêches sont tombées entre les mains des Anglais dans les 6 ou 8 premiers mois de l'année dernière, époque où les dangers de la mer m'obligèrent de multiplier les expéditions de mes lettres jusqu'à *sept*. Quelques propos de divers délégués ne me permettent guère de douter que la cour de Londres ait tiré parti de ces dépêches pour rendre notre politique suspecte. . . . .

États-Unis, t. 24, n° 60.

Lorsque, à Versailles, on fut en situation d'apprécier sous quel jour perfide les collègues de Franklin présentaient dans leur pays les

actes du gouvernement du roi, il fut trouvé important de rétablir 1783.
pour La Luzerne la vérité des faits, afin de le mettre à même de les rectifier s'il en reconnaissait le besoin ou si l'opportunité s'en montrait. On avait été instruit non seulement par les rapports de Rayneval, mais aussi par une lettre du docteur Cooper, lettre dont Franklin s'était empressé de communiquer un extrait au ministre du roi. Cooper, répondant au billet de Franklin du 26 décembre, lui avouait qu'il y avait bien en effet, à Boston, le parti que celui-ci lui dénonçait, un parti qui dénigrait les intentions de la France dans la négociation de la paix, qui imputait à Franklin de s'être mis avec elle contre les États-Unis et rapportait à John Adams tout ce qu'ils avaient obtenu, prétendant que ce dernier avait été contrecarré par nous en Hollande, Jay en Espagne, l'envoyé Dana en Russie[1]. M. de Vergennes écrivit alors longuement à notre plénipotentiaire sur ce qui s'était passé relativement aux limites, aux pêcheries et au sujet des inculpations incroyables dont Franklin se trouvait abreuvé. Ce fut de sa part l'objet de deux dépêches, à six semaines de distance. A ses explications concernant les limites du côté du Mississipi, il saute aux yeux qu'il était loin de s'être fait encore une exacte notion des choses de l'Amérique. La Luzerne rectifia promptement les idées de son supérieur en dépeignant la croissante activité qui régnait déjà le long de ce fleuve, et le tableau était probablement de nature à étonner Versailles sur la rapidité des résultats qui devaient se produire. Mais, sur le reste, les explications du ministre sont le reflet, aussi calme et précis qu'indiscutable, de la marche qui avait été suivie. Elles resteront sans appel dans l'histoire. Voici les premières en date, qui remplissent presque à elles seules une dépêche du 21 juillet :

. . . . Les limites, M., auxquelles l'Angre a consenti du côté du Mississippi, ont dû causer quelqu'étonnement en Amérique, car on ne s'étoit

[1] *États-Unis*, t. 24, n° 92 ; lettre du docteur Cooper à Franklin, de Boston le 5 mai 1783. — M. Bigelow a reproduit en note une partie de cette lettre, t. VIII, p. 341, des *Works of Franklin.*

1783. sûrement pas flatté que le ministère anglais iroit au delà de la chaine de montagnes qui borde les États-Unis pour ainsi dire depuis l'Ohio jusqu'à la Géorgie. Quoi qu'il en soit l'avantage qui résulte de là pour la république américaine est plus idéal que réel; en effet, la plûpart des peuples indiens placés entre les États-Unis et le Mississippi sont des sauvages indépendants et sur lesquels la cour de Londres n'avoit que des prétentions très illusoires ou au moins très équivoques; d'ailleurs, l'Angre en cédant la navigation du Mississippi a donné ce qui ne lui appartenoit plus; il est de principe que les rivières appartiennent à ceux à qui appartiennent les bords; or l'Espagne étoit à l'époque du 30 9bre maitresse des bords du Mississippi au moins depuis Natchès jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, et S. M. C. a été maintenue incommutablement dans cette propriété par les préliminaires signés le 20 Janvier. Il résulte de là, M., que l'Angre a cédé aux Américains un être de raison ou plutôt une source de querelles avec l'Espagne, et qu'ils ne pourront point, malgré leur traité, naviguer dans les parties inférieures du Mississippi sans le consentement de la cour de Madrid.

Je ne sais pas, M., comment on a pû imaginer que les limites accordées aux Américains du côté de l'ouest nous avoient donné de l'humeur, et que nous avons taché d'engager le ministère Bque à les restreindre. Ce qu'il y a de très certain est que j'ai constamment ignoré l'état de la négociation entre les commissaires anglais et américains; que dans un entretien que j'ai eu avec M. Adams, si je ne me trompe pas au commencement de 9bre, ce plénipre ne m'a dit que des choses très vagues sur les limites du côté du nord sans faire mention de celles de l'ouest, et que je n'ai été instruit que par la lecture des articles provisionels.

Il est vrai que M. Jay ayant entamé une négociation avec M. le comte d'Aranda relativement aux limites des États-Unis du côté du Mississippi, et ne pouvant tomber d'accord avec cet ambassadeur, invita M. de Rayneval d'aplanir les difficultés qu'il rencontroit, et que celui-ci lui adressa, au moment de son départ pour l'Angre, un mémoire qui démontroit que ni les Américains ni les Espagnols n'avoient de droits sur les peuplades qui habitent les Apalaches et le Mississipi; mais cet écrit n'exprimoit que l'opinion personnelle de M. de Rayneval, comme il en a prévenu M. Jay; ainsi il ne pourrait être considéré que comme non existant relativement au ministère

du Roi. J'entre dans ce détail, M., parce que j'ai lieu de regarder M. Jay comme l'auteur des insinuations qui doivent avoir été faites au Congrès pour nous rendre suspects, et que je juge devoir, à tout événement, vous mettre en état de les détruire; pour vous fournir toutes les armes dont vous pourrez avoir besoin pour remplir cette tâche, je vous envoye copie du mémoire de M. de Rayneval, ainsi que de la lettre dont il l'a accompagné en l'envoyant à M. Jay. 1783.

Quant à l'article des pêcheries nous en avons toujours dit notre sentiment avec la plus grande franchise : vous pourrez, M., vous en convaincre si vous voulez bien reprendre la correspondance de M. Gérard. Il y a une différence entre établir des principes et exprimer des vœux : nos vœux ont de tout tems été pour les Américains, mais nos principes ont condamné leurs prétentions; au surplus en quel tems les avons-nous manifestés? c'étoit lorsque nous avons vû l'État de Massachusset disposé à mettre la paix et l'indépendance au prix du droit de pêcher sur les côtes de Terre-Neuve. Mais notre opinion ne pouvoit pas influër sur les négociations, puisque nous n'en connoissions point les détails, et qu'elles ont été terminées de la manière la plus brusque, la plus inopinée et, je puis le dire, la plus extraordinaire.

Cette dernière circonstance, M., a dû nous affecter vivement, parce qu'elle étoit un manquement de procédé et d'égards dont il existe peu d'exemples, et nous n'avons jamais douté que le Congrès ne partageât notre opinion à cet égard. L'intention où cette assemblée a été de sévir contre ses représentants a paru au Roi la satisfaction la plus complète, et S. Mté, contente de cette démonstration, a fort aprouvé les soins que vous avez pris pour empêcher que ses plaintes n'eussent des suites fâcheuses pour les plénipres américains. Il faut croire que l'admonition qu'ils auront probablement reçüe leur fera sentir la nécessité de mettre dorénavant plus de mesure et d'égards dans leurs démarches; je puis même vous dire que j'ai depuis quelque tems lieu d'être satisfait de leur conduite, mais je suis fort en doute sur les principes de MM. Adams et Jay. Il me revient à leur égard des notions qui confirment ce que vous m'avez mandé du contenu de leurs dépêches. Leur jalousie contre M. Franklin est leur principal mobile; elle les irrite et les aveugle au point qu'ils ne rougissent point de dénoncer ce ministre comme vendu à la France et de rendre notre politique suspecte. Mais j'ai trop bonne opinion de la

1783. pénétration et de la sagesse du Congrès pour supposer que, malgré l'ostracisme qui y règne, il ne soutiendra pas un homme qui a rendu les services les plus importants à sa patrie, et qu'il ne rejettera pas avec mépris les insinuations que l'on pourra lui faire contre les principes et les sentiments de S. M[té]. J'aprends que M. Franklin a demandé son rappel, mais que le Congrès n'a pas encore prononcé sur sa demande. Je désire qu'il la rejette, du moins quant à présent, parce qu'il seroit impossible de donner à M. Franklin un successeur aussi sage et aussi conciliant que lui; d'ailleurs je craindrois qu'on ne nous laissât M. Jay, et c'est l'homme avec qui j'aimerois le moins traiter d'affaires; il est égoïste et par trop accessible aux préventions et à l'humeur.

Au reste, M., tous ces détails sont pour vous seul; vous n'aurez aucun usage à en faire, parce qu'en voulant servir M. Franklin nous courrerions le risque de lui nuire en donnant une lüeur de vraisemblance aux insinüations mensongères de ses collègues; cependant la réserve que je vous recommande ne doit pas vous empêcher de rendre justice à sa loyauté et à la constante sagesse de sa conduite lorsque l'occasion s'en présentera naturellement.....

États-Unis, t. 25, n° 40.

A la date de la seconde dépêche, le traité de paix venait d'être sanctionné. Cette consécration de sa grande œuvre n'enlevait rien à M. de Vergennes de sa modération et de sa mesure habituelles. C'est sans vaine fumée, et comme pour laisser simplement aux temps ultérieurs un document positif, qu'il rappelait à La Luzerne la conduite pratiquée par le gouvernement du roi avec les plénipotentiaires, avec d'autres émissaires des États-Unis en Europe, et qu'il revenait encore, afin d'en montrer l'inanité, sur le pli si absurdement exploité de Barbé-Marbois :

A Versailles, le 7 septembre 1783.

Je vois avec plaisir, M., que malgré la fermentation qui règne en Amérique, les sentiments dûs à la France ne sont pas affoiblis. Je sais cependant qu'il est des personnes qui s'efforcent de les détruire, et ces personnes sont en France; M. John Adams est à leur tête. Je suis informé d'une manière assez positive, que ce dernier a mandé en Amérique que nous avions cherché

à les contrecarrer en Angre relativement aux limites des États-Unis et aux pècheries; que nous avons également cherché à lui susciter des obstacles en Hollande; que nous avons empêché M. Dana de réussir à Saint-Pétersbourg, enfin que nous sommes cause du mauvais accueil que M. Jay a constamment reçu à la cour de Madrid. Des imputations de cette nature sont si absurdes qu'elles se détruisent par elles-mêmes; cependant comme j'ai lieu de croire qu'elles ont quelques adhérents en Amérique, et comme M. Adams doit y retourner incessamment, je pense devoir à tout évènement vous mettre en état de les réfuter. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai déjà mandé sur l'article des limites et sur celui de la pêche : je dois seulement vous prévenir à ce dernier égard, M., que le ministère anglais a cru devoir, dans le courant de l'année dernière, communiquer aux plénipres américains une lettre du sieur de Marbois du mois de mars 1782, nº 225, et qu'il a tâché de nous rendre suspects sur l'article de la pêche en donnant une interprétation forcée aux réflexions que cette même dépêche renferme sur cette matière; mais il y a une observation péremptoire à faire à cet égard, c'est que l'opinion du sieur de Marbois n'est point celle du Roi et de son Conseil; d'ailleurs le Congrès sait parfaitement bien que les démarches indiquées dans la dépêche en question n'ont pas été faites; ainsi il n'y a aucune induction à en tirer contre les principes que le Roi peut avoir adoptés par raport aux pècheries. 1783.

Quant aux obstacles que M. Adams dit avoir rencontrés en Hollande par notre fait, ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de ce plénipre. Il est vrai qu'au mépris des circonstances où se trouvoient les Hollandois et des premiers éléments de la politique, il vouloit presser les États-Généraux de traiter avec lui : je lui ai alors observé que ses sollicitations seroient infructueuses, parce que la prudence ne permettoit pas encore à L. H. P. de les écouter. Mais aussitôt que j'ai eu lieu de juger que les Hollandois ne pouvoient plus se dispenser de prendre part à la guerre, non seulement j'ai fait conseiller à M. Adams d'aller en avant, mais j'ai même fait appuyer ses démarches par l'ambassadeur du Roi, et je ne crains pas de me tromper en disant que notre intervention a été plus efficace que toutes les propositions du plénipre américain. Je me rappelle que M. Adams avoit le projet de lier un traité d'alliance avec le traité de commerce, et que j'ai trouvé ses vûes prématurées : le

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. Congrès a pensé comme moi, puisqu'il n'a autorisé son plénipre à conclure une alliance que pour la durée de la guerre.

Pour ce qui est de M. Dana, il me souvient parfaitement bien que se proposant de se rendre à Saint-Pétersbourg il me consulta sur la conduite qu'il lui conviendroit de tenir à cette cour; je lui observai avec la plus grande franchise que, ne pouvant se flatter d'être admis comme représentant des États-Unis, la prudence vouloit qu'il ne déployât aucun caractère public de crainte qu'il ne compromît la dignité du Congrès, et qu'il se bornât à se présenter comme particulier. M. Dana trouva mes réflexions très justes, il me promit même de ne point se rendre en Russie. Malheureusement M. Dana se rendit en Hollande, il s'y aboucha avec M. Adams; celui-ci changea la résolution de son collègue et le détermina à poursuivre sa route pour Saint-Pétersbourg : je n'eus plus d'autre parti à prendre que celui de le recommander à M. le marquis de Vérac, et de prescrire à ce ministre de faire ce qui dépendroit de lui pour empêcher M. Dana de remettre ses lettres de créance : les exhortations de M. de Vérac ont réussi, M. Dana n'a jusqu'à présent pas déployé de caractère.

Reste Mr Jay. J'en appelle à la probité de ce ministre relativement aux services que s'est efforcé de lui rendre Mr le Cte de Montmorin : on ne prétendra sans doute pas en Amérique que le Roi auroit dû se brouiller avec le Roi son oncle pour l'amour des Américains; Sa Mté n'avoit que la voye de la représentation, et l'ayant épuisée la prudence vouloit qu'elle se vouât au silence.

Tels sont, M., les faits que Mr Adams et ses adhérents dénaturent pour nous rendre suspects à leurs compatriotes. Je ne sais si le premier agit par méchanceté; mais en lui faisant grâce à cet égard, je ne saurois me dissimuler qu'il agit au moins par esprit de vengeance : vous vous rapellerez sans doute, M., les plaintes que j'ai été forcé de porter au Congrès par raport à ses principes et à ses démarches; vous vous rapellerez également que c'est à ma sollicitation qu'on lui a donné des adjoints : Mr Adams ne me l'a jamais pardonné, et c'est là le principe de ses relations insidieuses et des efforts qu'il fait pour rendre la France suspecte et odieuse; un pareil caractère est, selon moi, incapable de bien servir sa patrie, et je vous avoue que j'ai beaucoup de plaisir à le voir repasser la mer : il intriguera, il cabalera, il nous calomniera,

mais je présume que les faits seront plus forts que lui, et que ses tentatives 1783.
n'aboutiront qu'à détruire la confiance que le Congrès peut avoir mis dans ses lumières et dans sa probité. Au reste, M., je vous prie de faire un usage discret des détails dans lesquels je viens d'entrer : vous ne les employerez que dans le cas où M. Adams nous y forceroit; et s'il se tait ou si ses préventions ne l'ont pas précédé, vous garderez de votre côté le silence le plus absolu.

États-Unis, t. 25, n° 144.

Franklin avait, par avance, mis le sceau à ces explications de M. de Vergennes, destinées à être la parole de la France scellée, en quelque sorte, sous les fondements de l'œuvre accomplie. En ce moment même, le 10 septembre 1783, Franklin, tiré par tant d'animosité sans excuse de la sereine patience qu'il puisait dans l'étendue de son esprit, venait de sommer Jay et John Adams de démentir leurs imputations, et il envoyait leurs réponses au Congrès. Jay, avec la variabilité qui provenait en lui d'un jugement sans justesse, avait tout de suite tourné à l'éloge; quant à John Adams, il avait rempli deux pages « d'expressions louches et embarrassées, qui prouvent assez, « mande La Luzerne le 3 décembre[1], qu'il est l'auteur de ces faux « bruits ». Notre plénipotentiaire dit d'ailleurs, ce même jour, qu'Adams s'était empressé de reprendre, auprès du Congrès, sur de nouveaux motifs, sa guerre contre ce collègue, insupportable à son orgueil. Mais deux mois déjà auparavant, le 22 juillet, à l'heure où M. de Vergennes adressait à La Luzerne la dépêche qu'on a lue plus haut, Franklin, qui s'était décidé à rendre compte au ministre Livingston du résultat acquis par les commissaires du Congrès, des dissidences qui étaient nées entre eux et le gouvernement du roi, des satisfactions données par eux en conséquence à ce gouvernement, avait écrit que, « pour ce qui le concernait, ni la lettre de M. Marbois, à eux remise par les négociateurs anglais (intermédiaires suspects, remarquait-il),

[1] *États-Unis*, t. 26, n° 70. — Les lettres d'Adams et de Jay sont transcrites à leur date (13 et 11 septembre) dans Bigelow, *Works of Franklin*.

1783. ni les conversations relatives aux pêcheries, aux frontières, aux loyalistes, etc., leur recommandant la modération dans les demandes, n'avaient eu un poids suffisant pour fixer dans son esprit l'opinion que la cour de France désirait les empêcher d'obtenir à aucun degré les avantages qu'ils pourraient obliger les ennemis de l'Amérique à leur accorder ». Franklin avait prononcé là l'arrêt qui doit rester définitif, sur les dissidences survenues et sur les causes d'où ses collègues les avaient fait dériver. « Ces discours, continuait-il, sont très bien explicables par l'appréhension fort naturelle que, nous reposant trop sur les moyens qu'avait la France de continuer la guerre en notre faveur, ou de nous fournir constamment de l'argent, nous n'insistassions pour avoir plus d'avantages que les Anglais ne voudraient nous en accorder, et que nous perdissions par là l'occasion de faire une paix si nécessaire à tous nos amis. » Détaillant ensuite avec minutie la série d'accusations dont John Adams chargeait le gouvernement du roi et M. de Vergennes, il disait combien peu de fonds il y trouvait[1], comment, à ses yeux, tout cela ne pouvait aboutir qu'à « provoquer le soupçon qu'il y avait en Amérique un parti considérable de gallophobes n'étant pas torys, à produire des doutes sur la continuation de l'amitié des États-Unis, et que comme de tels doutes auraient peut-

[1] « Franklin à Robert R. Livingston, Passy, 22 juillet 1783 », dans Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII : « Je ne dois pas cependant vous cacher, disait le ministre des États-Unis à Versailles, que l'un de mes collègues est d'une opinion différente de la mienne dans ces questions. Il pense que le ministre français est un des plus grands ennemis de notre pays; qu'il aurait voulu rétrécir nos frontières pour empêcher l'accroissement de notre peuple, restreindre notre pêche pour faire obstacle à l'augmentation de nos marins, et retenir les loyalistes parmi nous pour nous tenir divisés; qu'il s'oppose particulièrement à toutes nos négociations avec des cours étrangères, et qu'il nous a fourni pendant la guerre les secours que nous avons reçus uniquement pour nous maintenir en vie afin que nous fussions d'autant plus affaiblis par elle; que songer à la gratitude envers la France est la plus grande des folies, et qu'être influencés par cette gratitude ce serait nous ruiner. Il ne fait pas mystère d'avoir ces opinions, les exprime publiquement quelquefois en présence des ministres anglais, et parle de centaine d'exemples qu'il pourrait produire comme preuves, dont aucun cependant ne m'est encore apparu, à moins que les conversations et la lettre mentionnées ci-dessus ne soient comptées comme tels. »

être par la suite un mauvais effet, il pensait que l'on ne saurait 1783.
prendre trop de soin de les dissiper[1] ».

Le 24 janvier, en accusant réception à M. de Vergennes de la signature des préliminaires avec Fitzherbert, Rayneval ajoutait que « pensant remplir les intentions du ministre, il s'occupait provisoirement avec lord Grantham du traité définitif ». Le Parlement ne leur en laissa pas le temps. Le ministère Shelburne finissait presque en ce moment sa brève, mais très mémorable carrière. Entre le 3 et le 9 février, il avait échangé les ratifications respectives des préliminaires de paix et de l'armistice qui y était attaché : presque aussitôt après, il succomba sous les votes réunis de ses adversaires naturels, ceux qui trouvaient l'Angleterre humiliée par la reconnaissance des États-Unis, et des adversaires que l'on est toujours à peu près sûr de trouver dans les hommes que l'on a remplacés au pouvoir. Ces derniers, pour lord Shelburne, c'étaient lord North et Ch. Fox, bourrelés l'un et l'autre de ce que le pouvoir était sorti de leurs mains. Ils ne possédaient pas le nombre, mais ils avaient la situation, et ce furent eux qui héritèrent. La paix se trouvant conclue et le plus ou moins d'impopularité factice dont ils s'étaient évertués à l'entourer rejetée sur leurs prédécesseurs, ils avaient trop la conviction de sa nécessité, les uns ouvertement, les autres à part eux, pour qu'ils songeassent, eux ni personne, à la récuser. De toute manière, l'entreprise osée par le gouvernement de Louis XVI le jour de son avénement restait donc achevée. Il s'était mesuré avec les Anglais et il les avait contraints à

[1] « C'est pourquoi je vous écris ceci, ajoutait « Franklin au secrétaire d'État du Congrès dans « cette dépêche du 22 juillet 1783, afin de vous « mettre en garde (croyant que c'est mon devoir, « bien que je sache que je m'expose par là à une « inimitié mortelle), et de vous prévenir relativement aux insinuations de ce gentleman contre « cette cour, et aux exemples qu'il suppose de « son mauvais vouloir envers nous, que je tiens « pour aussi imaginaires que je sais que le sont « ses fantaisies sur ce que le comte de Vergennes et moi-même sommes toujours à comploter contre lui et à employer les nouvellistes « de l'Europe à déprécier son caractère; mais, « comme le dit Shakespeare : « Bagatelles, légères autant que le vent, etc. » . . . .

1783. souhaiter la paix; l'indépendance des États-Unis était définitive et le rang de la France en Europe reconquis. Le 27 février, M. de Vergennes pouvait mander à La Luzerne que « le Parlement d'Angleterre, bien que désapprouvant les conditions de la paix, avait promis au roi tout appui pour la maintenir religieusement, et que l'on était en droit de regarder cet important et salutaire ouvrage comme consommé[1] ». On voit que d'avoir assuré ces grands résultats n'inspirait pas plus d'emphase au ministre du roi qu'il n'en avait montré à aucun autre moment, dans la poursuite qu'il en avait faite.

[1] *États-Unis*, t. 23, n° 49.

ANNEXE DU CHAPITRE VIII.

JUGEMENTS ET INDICATIONS SUR DIVERS AMÉRICAINS.

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE AU COMTE DE VERGENNES.

1. *R. Livingston.*

A Philadelphie, le 2 janvier 1783.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous informer l'été dernier de la disposition où M. Livingston étoit de donner sa démission dans le courant de cet hiver. L'état de ses affaires particulières, l'impossibilité où il étoit de faire face aux dépenses qu'exige le séjour de Philadelphie avec le traitement qu'il recevoit du Congrès et la nécessité où il s'est vû d'opter entre la place de secrétaire du Congrès pour les affaires étrangères et celle de chancelier de l'État de New-York, le déterminèrent à renoncer à la première. Le Congrès à qui il écrivit pour lui demander sa démission nomma un committé, d'après le rapport duquel le 19 du mois dernier fut désigné pour procéder à l'élection de son successeur.

M. Livingston, homme estimable par son caractère et par ses talents, n'a pas eu occasion de déployer beaucoup d'habileté pendant la durée de son ministère ; je n'ai eu qu'à me louer de sa confiance, et je suis fâché que les circonstances l'ayent forcé à cette démarche dont j'ai vainement tenté de le détourner ; sa vanité ne lui a point permis de vivre ici sans éclat, et la dépendance où il étoit a achevé de lui rendre ses fonctions désagréables. Aux termes de ses instructions qu'il rédigea dans le tems de concert avec moi, et que j'ai l'honneur de vous adresser, il ne doit dans les affaires essentielles rien déterminer que de l'aveu du Congrès. Cette forme indispensable de la constitution de cette assemblée entraîne cependant des lenteurs et des contrariétés dont M. Livingston s'est lassé, et qui ont contribué à lui faire désirer sa retraite ; le Congrès l'a vu avec peine, et le comité chargé de cette affaire lui a témoigné que l'on désiroit qu'il prît le tems nécessaire pour réfléchir sur le parti qu'il se proposoit de prendre. Il y a persisté, et l'on s'est occupé du choix de son successeur ; mais il n'a pas été facile d'en trouver un aussi propre que M. Livingston à

cette place, et deux personnes de mérite, que la voix publique y nommoit, ont déjà témoigné ne pouvoir l'accepter sans déranger leurs affaires et perdre un revenu certain et considerable que leur procure leur cabinet comme avocats.

On a parlé, mais très faiblement, de M. Lee, et après quelques irrésolutions il a été convenu que M. Livingston resteroit en place jusqu'au mois de may prochain, et qu'alors on nommeroit son successeur.

M. Livingston, Monseigneur, m'a remis aujourd'hui la résolution du Congrès ci-jointe. Elle est un témoignage honorable et mérité de la conduite parfaite des troupes du Roy dans ce pays-ci pendant près de trois ans; la satisfaction qu'elles ont donnée est générale et les regrets que cause leur départ sont sincères et universels.

M. le Cte de Rochambeau est parti ce matin pour Baltimore où il doit s'embarquer ainsi que les autres officiers généraux et inférieurs qui retournent en France.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

États-Unis, t. 23, n° 12.

2. *Jefferson.*

A Philadelphie, le 27 janvier 1783.

Monseigneur,

Le Romulus et *la Guadeloupe* vont faire voile de la Chesapeak pour France. M. Jepherson est parti hier et doit s'embarquer sur une de ces frégates.

J'ai eu quelques conversations avec ce ministre avant son départ, il me paroit avoir des sentiments modérés sur les différents points qui pourront intéresser les États-Unis à la négociation de la paix. Témoin de l'extrême faiblesse de son pays et du peu de ressource qu'il offre pour la continuation de la guerre, il sent, peut-être encore mieux que les trois autres plénipotentiaires, la nécessité de la paix. Il m'a témoigné qu'il désiroit qu'il subsistât après la guerre quelques causes de jalousie entre l'Angleterre et les États-Unis, que les peuples n'auroient peut-être que trop de penchant à se raprocher de cette puissance, qui de son côté n'épargnera rien pour les attirer vers elle, que dans cet état de choses si la Grande-Bretagne reprenoit quelque ascendant sur ses anciennes colonies angloises, la langueur naturelle aux républicains rendroit la situation des États-Unis très critique. M. Jepherson est d'avis que des discutions sur les limites, des entreprises réciproques et quelques voyes de fait ne feroient qu'entretenir une inquiétude et une inimitié utile à la liberté de son pays et il verra sans peine que cet article soit laissé indéterminé à quelques égards dans le traité; je sais que les meilleurs patriotes sont aussi de cette opinion.

Ibid., n° 34.



3. *Washington.*

A Philadelphie, le 29 mars 1783.

Monseigneur,

. . . . . Le général Washington s'est conduit dans toute cette affaire [le soulèvement des officiers de l'armée] avec la sagesse qui lui est ordinaire; elle lui concilie de plus en plus le respect et l'affection des peuples. Après huit années d'une guerre pendant laquelle il ne s'est presque jamais éloigné de son armée et n'a pris aucun repos, il a reçu la nouvelle de la paix avec la plus grande joie; elle lui a fait verser des larmes, et il a dit que c'étoit le plus heureux moment de sa vie. Il aura beau vouloir se cacher et vivre en simple particulier, il sera toujours le premier citoyen des États-Unis; et quoique les gens du métier ne soyent pas d'accord sur ses talents militaires, tout le monde l'est touchant ses vertus républicaines, et convient qu'il n'y a pas de caractère plus éminent parmi ceux qui ont eu part à cette grande révolution.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

États-Unis, t. 23, n° 146.

A Philadelphie, le 25 août 1783.

Monseigneur,

Le Congrès a reçu des nouvelles de M[r] Dana son agent à Saint-Pétersbourg. Il informe cette assemblée que la cour de Russie a refusé de reconnoître ses pouvoirs, *vû qu'ils étoient d'une datte antérieure à celle de la reconnoissance de l'indépendance par l'Angleterre*, mais que cette puissance est disposée à entrer en négociation aussitôt qu'il aura pû se procurer de nouveaux pleins pouvoirs. Cet agent a écrit des déductions pour prouver la validité de ses premières lettres de créance. Il a envoyé ces écrits au Congrès. On les a désapprouvés, ainsi que la conduite de M. Dana, et l'on a résolu qu'il auroit ordre de se retirer de Pétersbourg, et qu'à l'avenir aucun des ministres du Congrès ne solliciteroit l'alliance ou l'amitié des puissances européennes sans y être formellement autorisé.

J'ai l'honneur de vous adresser la traduction de la résolution prise par le Congrès d'ériger une statue équestre au G[al] Washington. L'exécution en sera confiée aux artistes français. C'est le prix le plus convenable des grands services qu'il a rendus à son pays, le seul qu'un citoyen dans la situation où il se trouve peut accepter de la reconnoissance publique et le seul que peut lui offrir un gouvernement que la pauvreté oblige à la parcimonie.

J'ai aussi l'honneur de vous adresser une traduction du discours que le président

IMPRIMERIE NATIONALE.



du Congrès a adressé à ce général en présence de cette assemblée et de la réponse qu'il lui a faite.

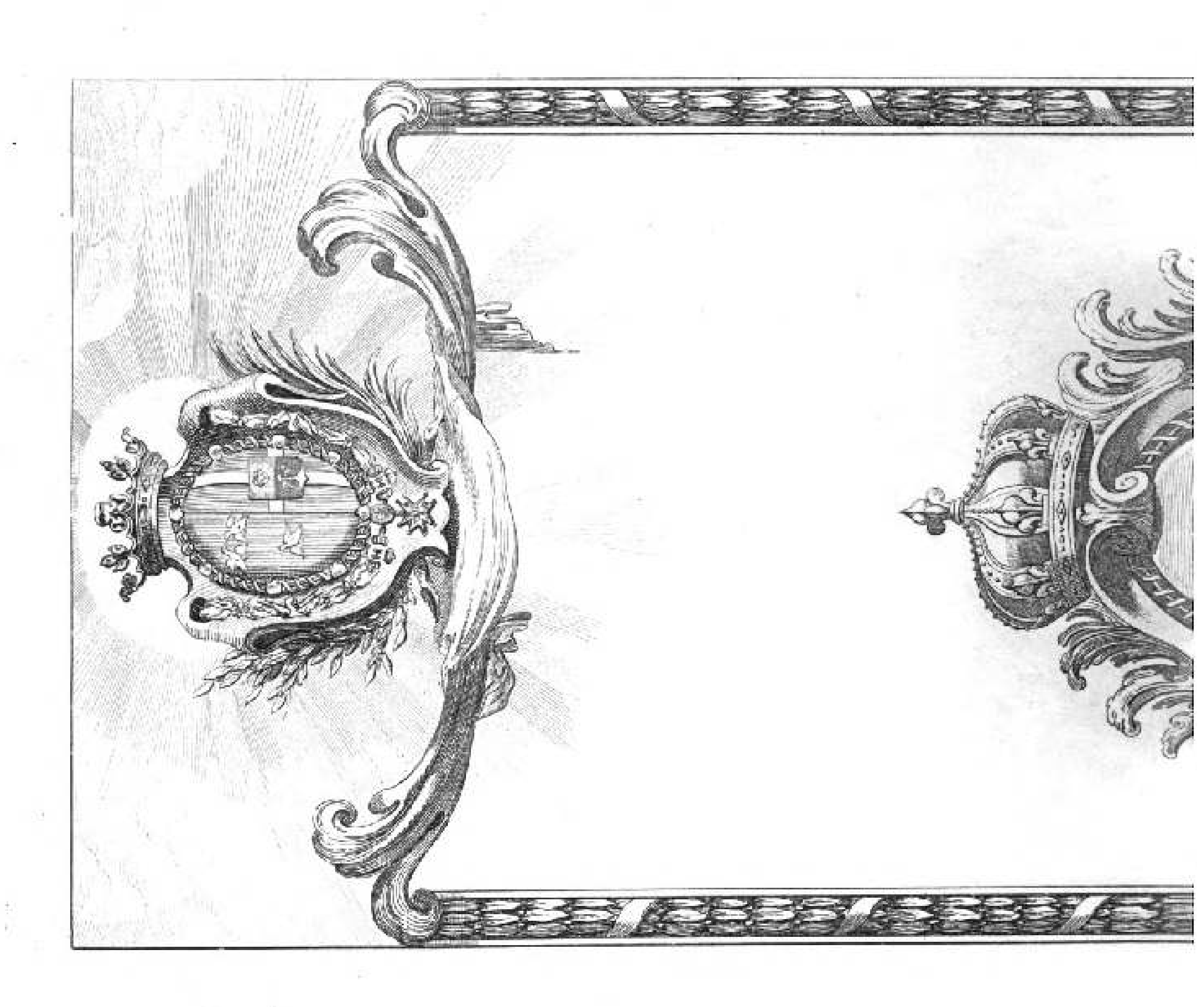
C'est peut-être ici, Monseigneur, l'occasion de vous peindre le caractère du G[al] Washington tel que les fréquentes occasions que j'ai eues de traiter avec lui m'ont permis de la concevoir.

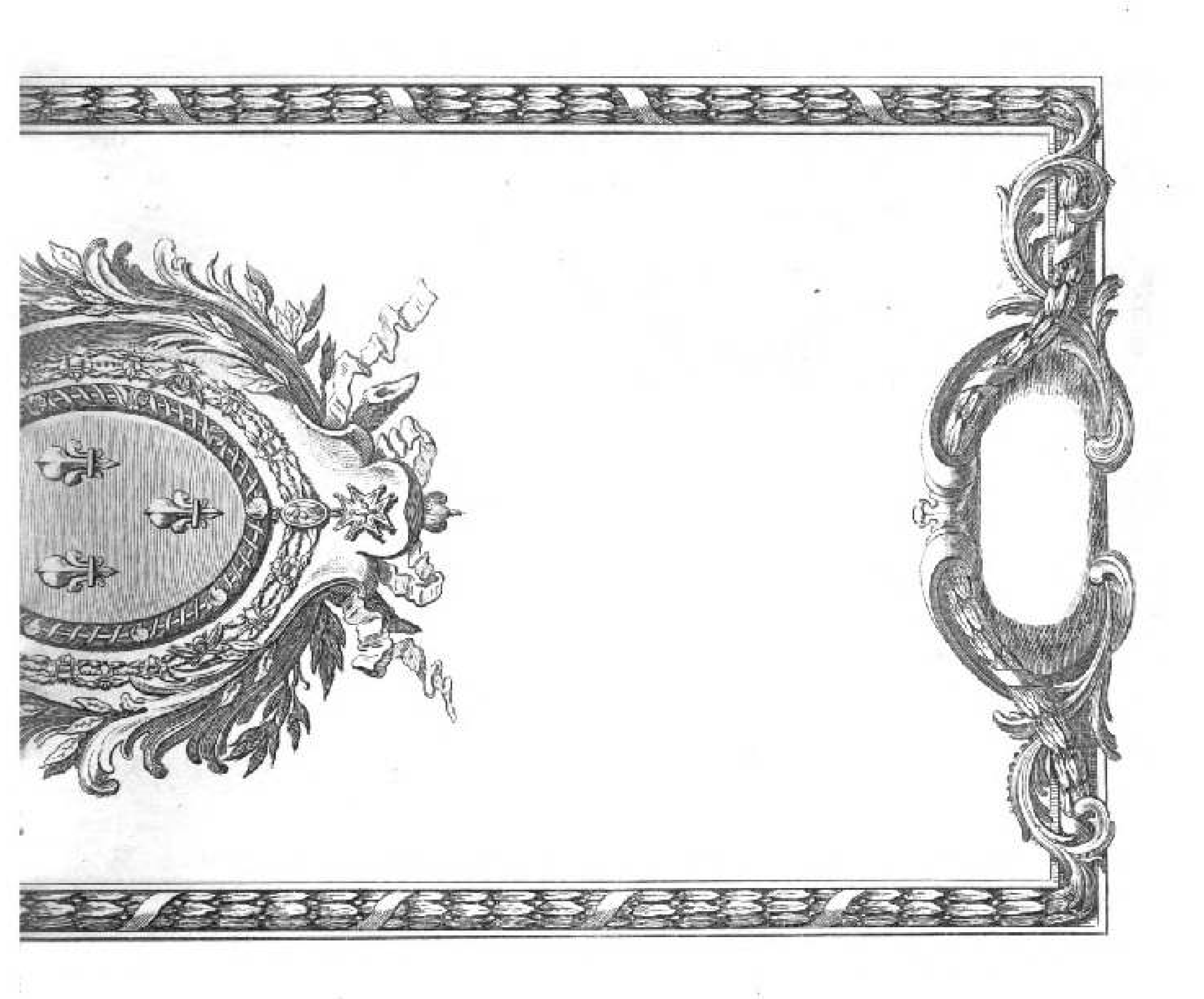
Cet homme que son siècle et peut-être la postérité mettront au rang des plus grands héros, et à qui ses ennemis refusent même les talens ordinaires, ne me paroit mériter ni tant de gloire ni si peu d'éloges. Il a reçu de la nature une vigueur de corps que la tempérance et des exercices n'ont fait qu'augmenter et qui n'a pu être diminuée par les fatigues de la guerre et les travaux du cabinet. Il est né impétueux et violent et le meurtre de M. de Jumonville commis par ses ordres il y a près de 30 ans prouve combien il avoit alors peu d'empire sur lui-même; la réflexion et l'âge ont modéré ses emportements; et, si son caractère domine encore quelquefois, le public ignore ces orages, et ceux qui vivent dans son intimité en sont les seuls témoins. Sept années de commandement n'ont pas donné lieu de croire qu'il possède les grandes parties de la guerre; mais il est bon juge des talens, et il écoute volontiers les conseils des gens dont l'expérience lui est connüe. Il est jaloux cependant de la gloire de l'exécution et ses confidents les plus intimes ont bientôt cessé de l'être lorsqu'il a pu croire que le public leur attribuoit ce qu'il y avoit de bon dans sa conduite. Il est naturellement indécis, et on l'a vû quelquefois dans les moments critiques dont une bataille perdue est suivie, ne savoir quelle résolution prendre et se laisser agiter par les conseils contradictoires de ceux qui l'environnoient; il aime la gloire, mais plus encore les applaudissements passagers et la faveur populaire, quelquefois pour la conserver il a sacrifié la vérité et c'est ainsi qu'il cherche à rejetter sur l'armée françoise le blâme des retards qu'éprouvoient les opérations pour secourir la Virginie; mais ces taches sont effacées par de grandes qualités; s'il n'a pas le coup d'œil et la promtitude du génie, du moins il a un jugement sain et il prévoit avec assez de sagacité, et lorsqu'il a le tems de la réflexion et de l'examen, il lui arrive rarement de se tromper. Sa bravoure mérite d'être remarquée parce qu'elle est calme et telle qu'il convient à un général, quoique souvent au commencement de cette guerre elle l'ait entraîné hors des bornes de la prudence. Général d'une armée à peine organisée, commandant des soldats nouveaux et sans expérience, faisant la guerre chez des peuples et pour des États jaloux de leur liberté et de leurs propriétés autant qu'avares des secours que la guerre exige, on n'a jamais entendu le moindre murmure contre lui. Les fureurs et les dissentions civiles ont été portées à leur comble, mais son caractère et sa réputation l'ont préservé de toute attaque contre sa personne. Devenu le plus puissant de tous ses concitoyens, il s'est



montré le sujet le plus obéissant et le plus fidèle aux ordres de ses maîtres. J'ignore si tenant l'armée dans ses mains, il n'a jamais eu l'idée d'abuser de son pouvoir pour asservir ceux qui lui avoient confié la défense de leur liberté; mais rien n'indique qu'il ait jamais eu cette pensée dont un ambitieux n'auroit peut-être pas vu tout le danger et l'imprudence. Dénué de presque tout ce qui est nécessaire pour faire la guerre avec éclat et pour y obtenir des succès solides, hier général d'une armée nombreuse, aujourd'hui chef d'un parti de milice fugitive, rien n'a pu ébranler son courage et sa patience. Connoissant bien tout le prix de ses services, il est demeuré à son poste sans faire craindre sa retraite, et sans se plaindre avec aigreur de l'abandon où on l'a souvent laissé; pendant huit à neuf ans il n'a vû qu'une fois et qu'en passant son pays et ses possessions, et il ne les auroit point vûs, si le changement du théâtre de la guerre ne l'y eût conduit; il a beaucoup de vertus particulières et des qualités sociales. Elles feront le bonheur de ceux qui partageront sa retraite, car il paroit résolu à se livrer à la vie privée et à jouir en repos de sa réputation et de la satisfaction intérieure d'avoir rendu à un vaste continent les services les plus importans qu'il pût recevoir d'un seul homme; et si ceux qui l'ont connu particulièrement lui refusent toutes les qualités rares et précieuses qui constituent un grand homme, ils ne peuvent disconvenir cependant qu'il étoit difficile de rassembler dans un degré plus éminent la pluspart de celles qui convenoient à sa position et qui étoient nécessaires pour conduire la révolution à une heureuse fin.

États-Unis, t. 25, n° 131.





APPENDICE.

CORRESPONDANCE

DU COMTE DE ROCHAMBEAU

DEPUIS LE DÉBUT DE SON COMMANDEMENT

AUX ÉTATS-UNIS

JUSQU'À LA FIN DE LA CAMPAGNE DE VIRGINIE.

CORRESPONDANCE

DU COMTE DE ROCHAMBEAU

JUSQU'À LA FIN

DE LA CAMPAGNE DE VIRGINIE.

[Le comte de Rochambeau a publié des *Mémoires* qui sont d'un militaire lettré et d'un esprit ferme et concis. Mais sa correspondance est restée manuscrite. Sauf les lambeaux que nous en avons donnés dans le précédent volume, elle a été peu connue jusqu'ici. Il fit tenir exactement copie des lettres qu'il écrivit ou qu'il reçut, des ordres qu'il signa, des documents auxquels il participa en qualité de commandant du corps expéditionnaire sous le général Washington. Cette suite de copies forme les volumes 3733, 3734, 3735 et 3736 du Dépôt de la Guerre (*Archives historiques*) sous l'intitulé : CAMPAGNE D'AMÉRIQUE. CORRESPONDANCE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU. Ce sont des registres d'une très bonne plume, où les pièces se trouvent placées suivant leur date ou suivant celle de leur réception. Sur l'envoi et sur la présence de nos troupes en Amérique de 1779 à 1782, le Dépôt de la Guerre ne possède pas beaucoup d'autres documents que celui-là.

La première pièce reproduite dans ces volumes est un mémoire par lequel Rochambeau, en acceptant du roi le commandement du corps expéditionnaire, indique comment il importe d'en composer l'effectif; la dernière est un rapport au ministre de la guerre, comte de Ségur, daté de Baltimore le 23 août 1782. Cette pièce finale renferme une adresse du gouvernement et

du conseil du Maryland, en date du 10 août, remerciant le général et remerciant aussi le roi des services que les armes françaises venaient de rendre aux États-Unis.

Les volumes 3735 et 3736, ce dernier rempli seulement à moitié, contiennent presque exclusivement la copie de la correspondance entretenue avec notre ministre à Philadelphie et celle de ce dernier avec Rochambeau. Le général informait exactement La Luzerne de ses rapports avec Washington, de la situation du corps expéditionnaire, de ses mouvements et de ceux de l'escadre, pour la gouverne du plénipotentiaire à Philadelphie ou pour qu'il en instruisît Versailles. Et en effet, on trouve dans la correspondance de La Luzerne avec les Affaires étrangères les comptes rendus des opérations qui étaient soit en projet soit en exécution. Mais dans cette correspondance entre le général et le plénipotentiaire, la subsistance et les fournitures de l'armée, les difficultés nées pour elle du papier-monnaie, du change, de l'usure des banquiers ou des négociants par les mains desquels avaient à passer nos traites ou notre crédit, forment l'objet principal : ces détails-là seraient ici de peu d'intérêt, nous allons les retrancher.

Bien que les lettres de Washington traduites dans les registres de Rochambeau soient aujourd'hui toutes imprimées en Amérique[1], nous donnerons place à celles qui sont le lien nécessaire de la correspondance du général français. Il en sera de même de plusieurs lettres de La Fayette, quoique quelques-unes aient été transcrites dans les *Mémoires et Correspondance* de ce dernier. Quant aux lettres mêmes du comte de Rochambeau, leur texte, restitué soit en entier soit un peu au long, éclairera le récit qu'elles nous ont servi à faire. Nous nous arrêterons toutefois au moment où le départ du comte de Grasse et celui de Washington laissent Rochambeau seul en Virginie, c'est-à-dire en novembre 1781. Du reste, on va retrouver l'indication de toutes les pièces sous la rubrique propre qu'elles ont dans le manuscrit, à leur rang et avec le rappel du folio que chacune y occupe. De celles que nous imprimerons, toutefois, nous supprimerons ce qui est purement technique ou détail secondaire; autre part, nous signalerons dans ces pièces

[1] Sparks, *Washington's Writings*; Worthington Chauncey Ford, *Writings of G. Washington*, en cours de publication, actuellement, chez G. P. Putnam's Sons, New York and London.



des divisions qui n'existent point dans le manuscrit, mais qui, tirées de la succession des faits, laisseront d'autant mieux distinguer le moment et l'objet auxquels elles se réfèrent.]

VOLUME N° 3733.

[Les copies comprises entre le folio 1 et le folio 129 de ce volume sont relatives à la formation du corps expéditionnaire, à sa traversée, à son débarquement en Amérique.]

Folio 1. — COPIE DU MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU ROI.

J'accepte avec la plus vive reconnaissance la marque de confiance dont le Roi veut bien m'honorer, en me donnant un corps de ses troupes à conduire à l'armée de ses alliés en Amérique. Je proteste à Sa Majesté que j'emploierai jusqu'au dernier soupir tout mon zèle à le servir en cette commission, tel que puisse être le nombre de troupes dont elle voudra bien me donner le commandement.

J'ose cependant lui observer pour la gloire de ses armes qu'un corps de 4,000 hommes est bientôt réduit, qu'il ne faut pas être fort tenace pour en perdre un tiers dans une action d'infanterie; que, dans les trois batailles de Laufeldt, Crevelt et Clostercamp, j'y ai perdu les deux tiers des troupes qui étaient à mes ordres. On ne pourroit envisager qu'avec horreur la perspective d'une défaite totale si un pareil corps, après une bataille un peu disputée, était abandonné par sa droite et par sa gauche.

Un corps de douze bataillons ou de 6,000 hommes a plus de consistance; on peut en mettre un tiers en réserve, soit pour frapper un coup décisif, en cas de succès, soit pour protéger une retraite en cas de malheur.

Je ne citerai que deux exemples du règne de Louis XIV, dans un temps où les armées n'étaient pas à beaucoup près si nombreuses. Il envoya 6,000 hommes aux ordres de M. de la Feuillade joindre les Impériaux contre les Turcs. Ce corps se distingua à la bataille de Saint-Gothard. Il eut besoin de toute sa fermeté et de tout son ensemble pour résister à la cavalerie turque au passage de Raab.

Louis XIV envoya en Irlande avec le roi Jacques un corps de 6,000 hommes aux ordres de M. de Lauzun, et subséquemment à ceux de M. de Saint-Rhut aux

IMPRIMERIE NATIONALE.

batailles de la Boyne et d'Agrim. Il fallut au détachement français toute sa consistance pour se retirer sans être entamé après avoir été abandonné de l'armée catholique irlandaise qui était à ses ailes. Je ne connais point d'exemple dans les quatre derniers règnes où l'on ait envoyé un corps de 4,000 hommes au milieu d'une armée étrangère dans un aussi grand éloignement.

J'ose encore observer que le Congrès, ayant demandé à Sa Majesté un secours de 4,000 hommes, ne peut recevoir qu'avec une grande reconnaissance celui de 6,000 hommes qu'Elle voudrait bien lui envoyer, que cette augmentation est trop peu considérable pour lui donner de l'inquiétude après les marques réitérées qu'il a reçues en tant d'occasions de la générosité du Roi, et j'ose persister à croire qu'elle est nécessaire pour le bien de son service et pour lui donner une consistance qui, dans les occasions critiques, puisse mettre à couvert l'honneur des armes de Sa Majesté.

Folio 2. — ARTILLERIE.

L'artillerie de campagne dont on m'a parlé me paraît suffisante, et il n'y a rien à y ajouter que pour les pièces de régiments proportionnellement à l'augmentation des troupes demandées. Quant à celle de siège, j'ai ouï dire que les insurgents n'en avaient point, ou fort peu; il me paraît cependant indispensable, pour frapper quelque coup décisif dans ce pays-là, d'avoir un train d'artillerie de siège à déposer, soit à Boston, soit dans quelque lieu reculé sur les derrières de l'armée que l'on fera venir au besoin. Vingt-quatre pièces de 24 et autant de mortiers me paraissent le plus petit train que l'on puisse donner. Pour peu qu'une place soit défendue, on a bientôt une partie de ses pièces égueulées et hors d'état de servir. Il n'y a point de rechange à espérer comme quand on a Metz derrière soi. Il paraît, par les relations de Savannah, que les Anglais ont fini par avoir une artillerie formidable en batterie; il faut donc en avoir à leur opposer. J'ignore si la marine ne pourrait pas la mettre à fond de cale et en lester les vaisseaux.

Folio 2. — VIVRES ET HÔPITAUX.

La partie des vivres demande un mémoire particulier, et il sera indispensable de travailler avec le commissaire des guerres destiné à passer avec M. de la Fayette. Sa Majesté doit s'attendre à une guerre coûteuse; on paye tout chez les alliés, jusqu'à la paille du soldat. J'espère au moins que je la garantirai des déprédations. Le choix des commissaires d'une probité et d'une exactitude scrupuleuses est essentiel, et je La supplie d'être persuadée que j'y porterai l'inspection la plus rigide. Quoi qu'il en soit,

le pays ami, l'éloignement, l'Amérique, en un mot, rendra la guerre chère. A la vérité, le Roi, en dépensant son argent, trouvera l'avantage de faire un grand bien au pays de ses alliés en répandant de l'argent qui donnera une circulation plus active au papier-monnaie.

Folio 3. — RÉSULTAT DE LA CONVERSATION DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AVEC M. DE LA FAYETTE, POUR M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Une poignée de cavalerie, nécessaire pour procurer un succès décisif dans la première minute de la déroute de l'ennemi et pour les patrouilles. Cavalerie anglaise, 800 dragons qu'ils ont menés d'ici tous montés; cavalerie des insurgents, toujours plus faible que celle des Anglais de 400 ou de 500, sans ordre ni tenue. New-York inattaquable à moins qu'ils ne s'y dégarnissent. Dans ce cas, raison de plus pour cette poignée de cavalerie, parce que le corps français aurait vraisemblablement la commission de faire son attaque par la plaine de Long-Island, tandis que les insurgents se présenteraient par la tête de King's-Bridge.

Trop peu de mortiers; les Américains n'en ont point ou rien qui vaille. M. de la Fayette insiste pour six de 12, pièces d'augmentation pour Halifax.

Une quantité de pierres à fusil à cause de la pénurie des Américains.

Les harnais pour les chevaux d'artillerie et des vivres doivent être embarqués: rien de tout cela en Amérique ou très mauvais.

Mauduit-Duplessys, capitaine d'artillerie, a déjà servi aux insurgents, parle anglais, agréable à Washington.

Beaucoup de farines et de biscuits; mettre de la brique en lest pour les fours, tâcher d'apporter tout et de ne rien demander aux Américains, qui manquent de tout.

Tricot pour les culottes, ou peaux; toiles pour guêtres et chemises; cuirs pour souliers, et toute espèce d'étoffes pour habillements; chapeaux, fil et aiguilles.

Couvertures, tentes et marmites, bâtons de tentes, bidons, gamelles, outils de toute espèce.

Outre les sacs du soldat bien garnis, avoir de gros magasins par régiment.

Folio 3. — RÉSULTAT DE LA CONVERSATION DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AVEC M. DE LA FAYETTE, POUR M. DE SARTINE, MINISTRE DE LA MARINE.

Rien sans la marine prépondérante : escadre de dix ou douze vaisseaux de 64.



Bâtiments à chevaux, très utiles à emmener pour servir de modèle aux Américains. Les Anglais s'en servent et les transportent dans toutes leurs entreprises : avoir des bateaux plats enchâssés l'un dans l'autre.

Porter beaucoup de farines et de biscuits, et généralement de toute espèce d'étoffes, toiles et cuirs; mettre de la brique en lest pour la construction des fours.

Une copie de l'atlas apporté de Philadelphie par M. de la Fayette. L'imprimerie portative qu'avait M. d'Estaing, commode pour les proclamations et relations communes avec les alliés.

Folio 4. — MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE SARTINE, EN DATE DU 1er MARS 1780.

État des chevaux de selle à embarquer pour le corps de troupes destiné à se rendre à Brest le 1er avril :

Lieutenant général pour lui et six aides de camp	12 chevaux.
Trois maréchaux de camp, cinq à chacun et aides de camp	15
Un major général et un maréchal général des logis	10
Un commissaire ordonnateur et deux ordinaires pour les trois	8
Six colonels commandants, trois à chacun	18
Six colonels en second, deux à chacun	12
Six lieutenants-colonels et six majors, trois pour deux	18
Directeur des vivres et autres employés	7
Pour l'état-major d'un bataillon d'artillerie	10
Pour le corps du génie	10
Si l'on ne peut pas embarquer les hussards de Lauzun, il faut au moins qu'ils embarquent pour les officiers d'état-major et autres	20
TOTAL	140

Il faut aussi que la légion de Lauzun embarque ses harnais complets, selles, brides et bottes, etc. Ces bâtiments serviront de modèles au lieu où nous arrêterons et l'on pourra en armer dans le pays au même instar pour un plus grand nombre, suivant le besoin que l'on en aura pour celle des expéditions à laquelle on se décidera.

Folio 5. — LETTRE ÉCRITE PAR M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY, LE 3 MARS 1780.

Je viens, mon cher Prince, d'éplucher avec M. de Veymeranges les différents



états qu'il vous a présentés. Je n'y ai pas pu faire grande réduction, parce qu'ils me paraissent porter sur le nécessaire et qu'ils sont faits de main de maître.

Vous aurez la bonté de traiter avec lui le traitement de chaque grade, tout ce que vous ferez sera bien fait, ni moi ni les miens ne demanderons rien de ridicule, nous voudrions pouvoir faire cette guerre à nos frais.

Je crois qu'il convient de vous faire présenter l'état des masses des régiments qui vont s'embarquer. 1° De mettre à leur niveau toutes ces masses en liquidant leurs dettes, au début d'une pareille expédition; 2° de faire à chacun une avance de six mois de la masse générale pour emplettes de toute espèce en nature. Je crois qu'il conviendra que j'écrive incessamment une lettre de détail à chaque corps pour toutes les précautions qu'ils ont à prendre, et à se pourvoir de telles et telles matières. Je vous prie de dire à M. de Veymeranges la somme d'avance que vous aurez réglée pour que je puisse la leur annoncer.

Folio 5. — DU MÊME AU MÊME, DU 5 MARS 1780,
EN LUI ENVOYANT L'INSTRUCTION DE M. ÉTHIS DE CORNY.

Je joins ici, mon cher Prince, l'instruction détaillée que M. de Veymeranges a préparée pour le sieur de Corny qui a désiré qu'on lui détaillât les objets dont il devait s'occuper pour l'approvisionnement du corps de troupes. Elle m'a paru bien; j'y ai ajouté ce que vous verrez de ma main, si vous la trouvez bien et que vous m'autorisiez à la lui signer en lui donnant les fonds nécessaires, rien ne retardera plus son départ.

Extrait de l'instruction de M. Éthis de Corny.

Pour le service de l'artillerie, au moins	400 chevaux.
Pour le service des vivres	300
Pour celui des hôpitaux	50
TOTAL	750

A quoi il faut ajouter quatre chariots par bataillon pour le transport des tentes, couvertures et bagages des officiers, et cinq chevaux de selle par bataillon pour porter les vieux officiers ou infirmes.

Il faudra s'assurer en même temps de voitures ou caissons pour les vivres et les hôpitaux. L'usage du pays est d'atteler quatre chevaux à chaque voiture, il faudra s'y conformer. S'il était possible de se procurer ces moyens de transport à des prix raisonnables et de manière que le service fût également assuré, il faudrait préférer



ce parti à celui de l'achat de tous ces objets. On s'est convaincu que de manière ou d'autre il faut nécessairement avoir des moyens de transport attachés au corps de troupes et uniquement attachés à son service, parce que si l'on comptait sur les voitures à commander dans le pays, on s'exposerait à être arrêté à chaque marche que l'on voudrait faire.

Indépendamment de ces 750 chevaux, M. de Corny devra aviser aux moyens de se procurer 350 chevaux du pays propres à monter des troupes légères, dont on embarque les selles et les brides. S'il était possible qu'il s'assurât de les avoir promptement et à des prix raisonnables au moment du débarquement des troupes, il faudrait qu'il se bornât à cette opération qui serait la plus économique; mais s'il juge qu'il présente trop d'incertitude, il achètera les chevaux pour le compte du Roi et pourvoira aux moyens de les faire subsister et soigner suivant les usages du pays. Le meilleur serait d'engager les particuliers vendeurs à garder les chevaux jusqu'au moment de l'arrivée des troupes, en convenant avec eux d'un prix par jour pour la nourriture et l'entretien, à charge par eux de garantir les accidents jusqu'au moment de la livraison. Ces chevaux devront être signalés dans un contrôle général dont il sera délivré des extraits signés doubles à chaque particulier. Si cet arrangement n'est pas praticable, M. de Corny y suppléera par ceux qui pourront être plus utiles aux intérêts du Roi; mais, de quelque manière qu'il opère, ce devra toujours être avec le concours de M. le chevalier de la Luzerne et M. le marquis de la Fayette auxquels il donnera communication de toutes les conditions qui lui seront proposées et qu'il priera de viser les marchés qu'il conclura. On pense que ces marchés devront être faits avec la participation du Congrès ou de ses représentants.

M. de Corny s'instruira des moyens de procurer de la viande fraîche aux troupes au moment de leur débarquement, et d'avoir des bestiaux à la suite de l'armée pour trois mois de consommation. S'il peut trouver dans le pays des fournisseurs solvables qui s'engagent à procurer les bestiaux nécessaires lors de l'arrivée des troupes, il traitera avec eux, toujours, bien entendu, après en avoir conféré avec MM. de la Luzerne et de la Fayette. S'il ne peut avoir cette facilité, il en agira pour l'achat des bestiaux comme pour celui des chevaux. Il a un état exact de la composition du corps, d'après lequel il lui sera facile d'en calculer la consommation. . . .

. . . .

Folio 7. — NOTE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Toutes ces précautions sont subordonnées à l'ordre que donnerait le général

Washington de venir le rejoindre ou de faire une marche quelconque dans le pays après le débarquement des troupes. Si, au contraire, le général Washington fixait le corps français à rester au point où il doit atterrir jusqu'au moment où il voudra l'employer à une expédition maritime, alors il faudra que M. de Corny porte ses vues sur ce qui sera nécessaire pour aider au moment du débarquement et sur les approvisionnements à faire en chevaux de trait et de troupes à embarquer, relativement au besoin que l'on en aurait au nouvel atterrage que donnerait le projet d'expédition. Bien s'informer des choses que l'on peut y trouver et de celles qu'il faudra transporter avec soi, pour les tenir prêtes à l'arrivée du corps de troupes, ainsi que les transports pour les envoyer afin de retarder le moins qu'il sera possible la célérité de l'expédition.

Folio 7. — LETTRE DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY, MINISTRE DE LA GUERRE, À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 9 mars 1780.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que le Roi vous a nommé pour commander les troupes qu'il rassemble à Brest et aux environs de ce port. J'aurai celui de vous faire passer incessamment les instructions de Sa Majesté d'après lesquelles vous voudrez bien donner vos ordres pour tout ce qui peut avoir trait au bien du service et à celui des troupes qui vous sont confiées.

Folio 8. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY AU COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Versailles, le 9 mars 1780.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que le Roi a nommé pour commander sous vos ordres les troupes que Sa Majesté vous a confiées, MM. le baron de Viomênil, chevalier de Viomênil, chevalier de Chatellux et le comte de Wittgenstein en leurs qualités de maréchaux de camp, et qu'elle a décidé que M. de Béville y servirait en qualité de brigadier, faisant les fonctions de maréchal général des logis.

Folio 8. — DU MÊME AU MÊME.

A Versailles, le 10 mars 1780.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, l'état des cantonnements que le Roi a assignés aux six régiments d'infanterie qui doivent s'embarquer sous vos ordres à Brest, par lequel vous verrez les époques de l'arrivée de ceux qui doivent changer d'emplacement; à l'égard des régiments de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts,



vous savez qu'il a été convenu qu'on les laisserait dans leurs quartiers actuels jusqu'au moment de leur embarquement. Je préviens MM. les comtes de Goyon et de Langeron de ces dispositions, et je leur mande de se concerter ensemble pour faire rendre ces troupes à Brest à mesure qu'elles pourront y être embarquées. Quant au second bataillon d'Auxonne, du corps royal d'artillerie et des détachements de mineurs et d'ouvriers qui sont également destinés à servir sous vos ordres, ils seront rendus à Brest le 24 de ce mois.

Folio 8. — ÉTAT DES CANTONNEMENTS ASSIGNÉS AUX SIX RÉGIMENTS D'INFANTERIE DESTINÉS À S'EMBARQUER À BREST.

. . . .

Folio 9. — ÉTAT DES SECOURS ACCORDÉS AUX SIX RÉGIMENTS QUI DOIVENT S'EMBARQUER.

. . . .

Folio 9. — ÉTAT DES EFFETS ET MUNITIONS D'ARTILLERIE QUI SERONT TIRÉS DES PLACES CI-APRÈS DÉSIGNÉES POUR ÊTRE RASSEMBLÉS À BREST ET COMPLÉTER, AVEC CE QUI EXISTE, L'ÉQUIPAGE DE SIÈGE QUI DOIT Y ÊTRE EMBARQUÉ.

. . . .

Folio 11. — ÉTAT DES EFFETS DEVANT ENTRER DANS LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPAGE DE BREST ET QUI EXISTENT DÉJÀ DANS LES MAGASINS DE CETTE PLACE.

. . . .

Folio 11. — ÉTAT DES DIFFÉRENTS EFFETS D'ARTILLERIE QUI COMPOSENT DEUX ÉQUIPAGES QU'ON RASSEMBLE À BREST, DONT UN DE CAMPAGNE ET L'AUTRE DE SIÈGE AVEC LE POIDS DE CHAQUE NATURE D'EFFETS.

. . . .

Folio 13. — ÉQUIPAGE DE CAMPAGNE.

. . . .

Folio 14. — RÉCAPITULATION.

Poids de l'équipage de siège. 2,645,770
Poids de celui de campagne. 635,740

. . . .

Folio 15. — TROUPES DU CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE QU'ON ATTACHE AU SERVICE DE CES DEUX ÉQUIPAGES.

État-major. . . . .
Troupes. . . . .
Génie. . . . .
Noms des officiers d'artillerie et du génie. . . . .

Folio 16. — COPIE DU MÉMOIRE REMIS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU PAR M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Il résulte des renseignements qu'on s'est procurés sur la situation des affaires de l'Amérique septentrionale, en s'adressant à toutes les personnes qui peuvent en avoir connaissance soit par leurs relations avec ce pays-là soit par le séjour qu'elles y ont fait : 1° que faute d'espèces, le papier-monnaie est tombé dans le plus grand discrédit; il faut donc y porter des piastres, seule monnaie qui ait cours dans ce pays pour, en les répandant avec prudence et ménagement, faire reprendre au papier-monnaie une valeur qui puisse le faire circuler dans le commerce intérieur à un taux convenable, concurremment avec les espèces; 2° que, par les lettres de change sur la France, on se procure des ressources dans le pays, et l'on contribuera à relever le crédit du papier-monnaie presque aussi avantageusement qu'avec des espèces. On peut donc autoriser le trésorier de l'armée à tirer sur le trésorier de la guerre jusqu'à la concurrence d'une certaine somme, que l'on réservera à cet effet et que l'on pourra ainsi se dispenser de porter en piastres avec le corps de troupes; 3° que l'Amérique septentrionale est dans le plus grand dénuement, non seulement de toutes les choses nécessaires à son état actuel de guerre, mais aussi de celles qui le sont à tous les besoins journaliers de la vie ordinaire. Tellement qu'avec des espèces, il ne serait pas plus possible de se les procurer dans les villes de ce continent qu'avec du papier-monnaie, et que le peu de marchandises qui y arrivent se vend à des prix exorbitants; il est soumis à un monopole que l'abondance et la concurrence peuvent seules combattre avec succès. Il est donc de la sagesse et de la magnificence du Roi, qui veut secourir efficacement ses alliés, de prendre en considération les moyens de remédier aux maux que les circonstances leur font éprouver, et de leur faire ressentir les effets de sa bienfaisance en même temps qu'il les aide de ses forces pour soutenir la justice de leur cause. Pour cet effet, il convient de pourvoir abondamment à tous les besoins du corps de troupes que Sa Majesté

envoie en Amérique, mais encore de convertir en marchandises de première nécessité une partie des fonds destinés à cette expédition. Ces marchandises, achetées pour le compte du Roi et embarquées à la suite de son armée, seraient vendues à son profit en Amérique à des prix avantageux mais modérés. Cette vente, infiniment utile au pays, dirigée avec droiture et intelligence comme on est en droit de l'attendre de la surveillance des chefs, donnerait les moyens de se procurer toutes les denrées, soit par échange, soit par les fonds qu'elle produirait.

D'après cet exposé, on propose de distribuer ainsi qu'il suit les fonds accordés pour les dépenses pendant un an de l'expédition dont il s'agit, savoir :

Le montant total des fonds		7,674,280#
La solde avec le supplément se monte à la somme de	3,318,280#	
Le traitement des officiers généraux, de l'état-major, de l'administration, de l'artillerie et du génie, celle de	1,080,000	
	4,398,280 =	4,398,280
Sur cette somme, on fait une avance de trois mois avant le départ de France	1,099,570	
Reste à convertir en piastres et à porter comptant à la suite du corps de troupes	3,298,710	
Plus une somme envoyée d'avance en piastres, ci	50,000 =	50,000
TOTAL des fonds à convertir en piastres	3,348,710	
Somme à employer en France pour l'achat de toutes les denrées et effets nécessaires au corps de troupes, ci	1,060,000 —	1,060,000
Somme à garder en France pour l'acquittement des traites que le trésorier de l'armée sera autorisé à délivrer en Amérique	966,000 =	966,000
Somme à convertir en marchandises pour le compte du Roi à envoyer en Amérique à la suite du corps de troupes	1,200,000 =	1,200,000
		7,674,280

Il est évident qu'outre les avantages qui résulteront de ce plan de distribution, il donnera des facilités à la finance pour fournir les fonds nécessaires pour l'expédition projetée. Le Gouvernement n'approuvant pas l'envoi des marchandises proposées pour la somme de 1,200,000 francs, cette somme sera convertie en piastres et embarquée à la suite du corps de troupes à la déduction de 340,000 francs que l'on emploie en France à l'achat des effets nécessaires pour un habillement complet

neuf pour toutes les troupes auxquelles on en fera successivement la déduction sur leurs masses; ainsi il convient d'ajouter à la somme désignée pour être convertie en piastres, ci 3,348,710ᵗᵗ

Celle de 860,000

TOTAL de l'argent comptant à porter en piastres 4,208,710

Folio 18. — COPIE DES LETTRES DE SERVICE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De par le Roi,

Sa Majesté ayant jugé à propos d'assembler un corps de troupes dont elle veut et entend que le sieur comte de Rochambeau, l'un de ses lieutenants généraux en ses armées, prenne le commandement, Elle mande et ordonne aux maréchaux de camp, brigadiers, colonels, maîtres de camp, officier du corps royal d'artillerie et celui du génie, généraux des vivres et autres commis, capitaines, chefs et conducteurs des gens de guerre tant de cheval que de pied, français et étrangers qui serviront dans ledit corps de troupes et tout autre qu'il appartiendra, de reconnaître ledit sieur comte de Rochambeau en qualité de commandant dudit corps de troupes, et de lui obéir et entendre en tout ce qu'il lui ordonnera pour le service de Sa Majesté à peine de désobéissance.

Fait à Versailles, le 1ᵉʳ mars 1780.

Signé : LOUIS,

et plus bas, le prince de MONTBAREY.

Folio 18. — ÉTAT DES OFFICIERS ET EMPLOYÉS QUE LE ROI A DÉSIGNÉS POUR SERVIR LES ÉQUIPAGES D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE, DE SIÈGE, RASSEMBLÉS À BREST ET DU TRAITEMENT QUE SA MAJESTÉ LEUR A RÉGLÉ PAR MOIS À COMPTER DU 1ᴱᴿ MARS 1780, INDÉPENDAMMENT DES APPOINTEMENTS ATTRIBUÉS AUX EMPLOIS DONT SONT POURVUS DANS LE CORPS ROYAL LESDITS OFFICIERS, AINSI QUE LE COMMISSAIRE DES GUERRES, L'AUMÔNIER ET LE CHIRURGIEN-MAJOR, SAVOIR :

. . . .

Folio 20. — TROUPES DU CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE DESTINÉES À SERVIR LESDITS ÉQUIPAGES.

. . . .

Folio 20. — OFFICIERS DU CORPS ROYAL DU GÉNIE.

. . . .



Folio 20. — COPIE DE L'ORDRE DU ROI POUR LA NOMINATION AUX EMPLOIS.

De par le Roi,

Sa Majesté ayant jugé à propos d'autoriser le S^r comte de Rochambeau, lieutenant général en ses armées, à pourvoir aux emplois de lieutenants-colonels, majors, capitaines et officiers subalternes qui viendront à vaquer dans les troupes dont Elle lui a confié le commandement, son intention est que ledit S^r comte de Rochambeau ait le pouvoir de nommer provisoirement aux emplois, voulant que les officiers qu'il aura choisis pour les remplir y soient reçus et reconnus sur les certificats qu'il aura délivrés à chacun d'eux de sa nomination, tous ainsi que s'ils étaient pourvus des commissions, lettres, brevets ou ordres qu'Elle leur fera expédier. Mande et ordonne Sa Majesté à tous ceux qu'il appartiendra de tenir la main à l'exécution du présent ordre. Fait à Versailles, le dix-septième jour de mars 1780.

Folio 21. — COPIE DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE QUE SA MAJESTÉ A ORDONNÉ D'EXPÉDIER AU Sr COMTE DE ROCHAMBEAU, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE SES ARMÉES, COMMANDANT LE CORPS DE TROUPES FRANÇAISES ENVOYÉ PAR SA MAJESTÉ AU SECOURS DU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Sa Majesté, s'étant déterminée à envoyer un corps considérable de ses troupes en Amérique au secours des États-Unis, ses alliés, a choisi le S^r comte de Rochambeau, un des lieutenants généraux de ses armées, pour lui donner le commandement des douze bataillons d'infanterie qu'Elle compte faire commander sous ses ordres par quatre maréchaux de camp. Ce corps, auquel Sa Majesté a joint un équipage suffisant et proportionné d'artillerie de siège et de campagne, doit être prêt à partir de Brest dans les premiers jours d'avril, sous l'escorte d'une escadre de six vaisseaux de ligne commandée par M. le chevalier de Ternay.

Les intentions de Sa Majesté, en envoyant un secours aussi conséquent pour coopérer aux opérations arrêtées par M. le général Washington, généralissime des troupes du Congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale, sont :

ARTICLE PREMIER.

Que le général auquel Sa Majesté confie le commandement de ses troupes soit toujours et dans tous les cas aux ordres de M. le général Washington.

ART. 2.

Que tous les projets et plans de campagne ou d'expéditions particulières soient



ordonnés par le général américain d'après le concert que Sa Majesté se flatte de voir régner entre les deux généraux en chef, les généraux et les particuliers des deux nations.

ART. 3.

Les troupes françaises n'étant qu'auxiliaires doivent à ce titre, ainsi que cela s'est pratiqué pendant la campagne de 1757 en Allemagne, céder le pas et la droite aux troupes américaines, et cette décision doit avoir lieu dans toutes les circonstances générales ou particulières qui pourront se présenter. Le général français, qui a fait la campagne citée comme un exemple et qui, d'ailleurs, sait parfaitement les lois militaires, aura la plus grande attention à maintenir et faire observer cette disposition dans toute son étendue. Il aura soin d'en prévenir d'avance les officiers généraux et les troupes à ses ordres afin d'éviter toute difficulté qui pourrait troubler la bonne harmonie que Sa Majesté désire voir régner dans les deux corps réunis sous les ordres de M. le général Washington.

ART. 4.

A grade égal et à date égale, par une suite de l'article ci-dessus, le général américain aura le commandement et, dans toutes les circonstances, les troupes américaines auront la droite. Dans tous les actes militaires et capitulations, le général américain et les troupes américaines seront nommés les premiers et signeront les premiers, ainsi que cela s'est toujours pratiqué vis-à-vis des troupes auxiliaires et d'après les principes ci-dessus.

ART. 5.

Sa Majesté entend et ordonne très expressément au S[r] comte de Rochambeau de tenir la main à l'exécution précise et littérale des quatre articles ci-dessus.

ART. 6.

Le corps des troupes françaises conservera dans tous les cas, ainsi que cela s'est toujours pratiqué, justice et juridiction sur tous les individus qui en feront partie. La décision de Sa Majesté sur un fait de cette nature de juridiction arrivé à Brest, vis-à-vis des troupes espagnoles, devant servir d'exemple d'après les lois respectives des nations sur cet objet.

ART. 7.

Sa Majesté, ayant pourvu à tous les besoins de ses troupes qui peuvent être



transportées d'Europe, attend de la prévoyance du Congrès et des ordres du général Washington qu'étant informés à l'avance du secours et de la quantité du secours que Sa Majesté s'est déterminée à faire passer dans l'Amérique septentrionale et le S^r^ marquis de la Fayette ayant été spécialement chargé de les en prévenir, ainsi que de l'instant de l'arrivée de ce secours, que tous les ordres les plus précis auront été donnés pour que les vivres nécessaires et les rafraîchissements de toutes espèces soient fournis, ainsi que les chevaux nécessaires aux transports de l'artillerie française, et qu'ils soient tous à portée des lieux où, d'après les circonstances, le débarquement des troupes françaises devra s'exécuter. Sa Majesté faisant passer avec le S^r^ marquis de la Fayette un commissaire des guerres qui doit, par la suite, être employé près de ses troupes, espère qu'il sera pris avec ce commissaire toutes les précautions relatives aux vivres, aux hôpitaux et aux autres besoins des troupes françaises; cet article est de la plus grande importance, et Sa Majesté compte que le Congrès et le général Washington voudront bien en sentir l'indispensable nécessité.

ART. 8.

Sa Majesté s'en remet à la prudence du S^r^ comte de Rochambeau, à son zèle, à ses connaissances militaires et surtout à sa fermeté, du soin de maintenir les troupes françaises dont Elle lui a confié le commandement dans la plus sévère et la plus exacte discipline à tous égards, et surtout elle lui enjoint de faire régner par tous les moyens possibles la plus grande harmonie et le plus grand concert entre les troupes françaises, les troupes américaines et tous les habitants soumis ou alliés du Congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Quoique le général Washington soit entièrement maître de disposer à son gré des troupes auxiliaires que Sa Majesté envoie en Amérique, Elle désirerait que, dans le cas où la division française ne serait pas immédiatement réunie au général Washington et qu'elle serait détachée pour une expédition avec un corps américain, chacun des deux officiers généraux ou français ou américain fût indépendant l'un de l'autre dans quelque grade qu'ils puissent être et agir de concert sans avoir ordre à recevoir ou à donner de l'autre nation.

Pour copie conforme à l'original, approuvé et signé de Sa Majesté, resté entre mes mains, à Versailles, le 1er mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.



Folio 24. — COPIE DE L'INSTRUCTION SECRÈTE POUR LE S[r] COMTE DE ROCHAMBEAU, LIEUTENANT GÉNÉRAL, COMMANDANT LE DÉTACHEMENT DES TROUPES FRANÇAISES ENVOYÉ PAR SA MAJESTÉ AU SECOURS DU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ARTICLE PREMIER.

Sa Majesté veut et ordonne au S[r] comte de Rochambeau de tenir, autant que les circonstances pourront le permettre, le corps des troupes françaises dont Sa Majesté lui a confié le commandement, rassemblé en un corps de troupes, et de représenter dans l'occasion au général Washington, généralissime des troupes du Congrès et aux ordres duquel les troupes françaises doivent servir, que les intentions du Roi sont qu'il ne soit fait aucun dispersement des troupes françaises et qu'elles servent toujours en corps d'armée et sous les généraux français, sauf les cas de détachements momentanés et qui devront sous peu de jours rejoindre le corps principal.

ART. 2.

Sa Majesté entend que le corps de troupes françaises qu'elle envoie au secours du Congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale se garde lui-même et soit chargé de tout le service qui peut intéresser la sûreté dans les camps, cantonnements ou quartiers que ce corps de troupes sera dans le cas d'occuper.

Pour copie conforme à l'original, signé et approuvé de la main de Sa Majesté, resté entre mes mains, à Versailles, le 1[er] mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

Folio 24. — COPIE DU MÉMOIRE QUE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU A PRÉSENTÉ.

A Versailles, le 9 mars 1780.

Messieurs les ministres veulent-ils bien me permettre de leur faire quatre questions sur lesquelles, dans tous les cas, je me suis toujours réservé de prendre leurs ordres?

Questions de M. le comte de Rochambeau.	*Réponses.*
1[re]. Si l'on refuse de nous recevoir, quelle conduite devrons-nous tenir et sur quelle expédition pourrions-nous nous rejeter?	1[re]. S'ils arrivent en mai, juin, juillet ou août, se replier sur Saint-Domingue à cause de l'hivernage.



2°. En cas de défection de la part des alliés, que deviendront les troupes du Roi?	2°. Dans ce cas qui ne peut être soupçonné, le général prendrait les moyens les plus sûrs pour regagner nos îles.
3°. Ne serait-il pas prudent, même indispensable, de se procurer une place d'armes et de sûreté à tout évènement?	3°. Il n'y en a pas dans l'Amérique septentrionale; dans tout état de cause, il faudrait s'emparer et conserver Rhode-Island, mais il faudra faire le dépôt des choses les plus pressantes à Providence, comme pouvant y être en plus grande sûreté.
4°. Jusqu'à quel point puis-je aider les alliés en argent, en lettres de change, en deniers de toute nature des gens qui, manquant de tout, ont tous les besoins. Il convient que j'aie connaissance des secours que Sa Majesté veut bien leur donner.	4°. Ce que le Roi envoie avec ses troupes est uniquement destiné à l'entretien du corps qui passe aux ordres de M. le comte de Rochambeau.

Fait et arrêté au comité des ministres de Sa Majesté à Versailles le 16 mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

De ces quatre grandes questions sur lesquelles le conseil du Roi voudra bien me donner ses ordres, dérive naturellement la nécessité indispensable d'arriver en force, et conséquemment l'impossibilité de séparer ses moyens. Il y aurait cent raisons de détail dont je pourrais me servir pour combattre cette séparation, mais elles sont inutiles à ajouter. Tout Paris applaudit à une expédition quelconque dont il cherche à deviner l'objet, mais universellement on trouve les moyens trop courts. Que dirait-on d'une séparation qui se rejoindrait j'ignore où et je ne sais quand? Le Roi voudrait-il réduire un bon plan de campagne à deux expéditions partielles qui, chacune de leur côté, peuvent éprouver les plus grands malheurs ou avoir de petits succès dans la prise ou défense de quelques redoutes, tels que ceux du général Washington la campagne dernière, et dont la chance la plus heureuse sera une jonction tardive dans le moment où la saison des opérations sera prête à finir?

Folio 26. — COPIE DE LA LETTRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX DIFFÉRENTS CHEFS DES CORPS À SES ORDRES.

A Versailles, le 10 mars 1780.

Je crois, Monsieur, que M. le prince de Montbarey vous a prévenu que l'on n'embarquera que cinq cents hommes par bataillon, choisis dans les plus robustes, que le surplus sera laissé en France à titre de compagnie auxiliaire, pour recruter et dresser les recrues sous la conduite d'un ou deux officiers choisis, et d'un nombre de bas officiers, conformément à l'article 18 de l'ordonnance du 25 mars 1776; qu'on laissera dans cette compagnie auxiliaire tous les infirmes et gens hors d'état de servir, qu'on y rassemblera tous les semestriers qui n'auront pas joint les convalescents sortis des hôpitaux et généralement tout ce qui pourrait avoir resté en France.

Il est indispensable, Monsieur, d'employer les fonds d'avance qui ont été faits à votre régiment en approvisionnements nécessaires à l'entretien du soldat, souliers et cuirs, tricots pour culottes, toiles pour guêtres, chemises, étoffes pour guêtres de laine, fils et aiguilles. Vous aurez soin d'embarquer aussi, Monsieur, tout ce qui vous restera d'étoffe, chapeaux et autres matières de votre habillement. Pour quelque pays que soit destinée l'expédition projetée, il faut songer que l'on a besoin de tout, et qu'on ne trouve rien de ce qui est nécessaire à l'entretien d'une troupe. Il faut tâcher d'être pourvu d'un vivandier, d'un boucher, d'un boulanger par régiment. Le premier peut s'approvisionner en vin, eau-de-vie, salaisons et épicerie, et l'on tâchera de leur procurer les moyens de transport quand on sera à terre, autant que les circonstances le permettront.

MM. les officiers doivent être pourvus de canonnières pour camper deux à deux; elles sont plus faciles à faire porter sur le dos des domestiques en de certains cas que des tentes.

Folio 27. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE MAUREPAS.

Paris, le 11 mars 1780.

[Rochambeau parle ici de l'idée que lui a communiquée le comte d'Aranda, de faire partir le corps expéditionnaire par la Méditerranée si la sortie n'est pas possible par Brest, et il indique la possibilité de l'exécution en faisant transporter les troupes en poste, comme autrefois Louvois pour l'investissement de Gand.]

Folio 28. — L'intention du Roi est que les troupes aux ordres de M. le comte



de Rochambeau, ainsi que les équipages d'artillerie de siège et de campagne et tous les approvisionnements nécessaires de toute espèce destinés à l'entretien et au besoin du corps des troupes françaises qui passent en Amérique, soient prêts à s'embarquer en totalité au moment même où l'escadre qui doit escorter ces troupes et les bâtiments de transport seront près, même dans le cas où le département de la marine ne pourrait rassembler dans le premier moment, et pour l'époque du départ, la quantité de bâtiments de transport nécessaires ou que les vents et les circonstances obligeront à presser le départ d'une partie de l'escadre et des transports prêts par la crainte de retarder trop longtemps l'opération, en attendant le rassemblement général des bâtiments de transport. Sa Majesté autorise le sieur comte de Rochambeau à partager en deux parties la totalité de l'opération et des troupes et approvisionnements qui y sont destinés pour faciliter le départ de la première partie dont il prendra le commandement et qui sera composée à son choix de tout ce qu'il croira nécessaire, et de ce que pourront contenir les bâtiments de transport prêts et préparés. Sa Majesté compte que le sieur comte de Rochambeau laissera pour commander la seconde partie de l'expédition le sieur baron de Vioménil avec ordre de rejoindre le plus tôt possible la première partie, s'en remettant au surplus, Sa Majesté, à la sagesse, la prudence et l'intelligence du sieur comte de Rochambeau et du sieur baron de Vioménil de l'exécution de toutes les parties de détail de cette opération, soit réunie, soit séparée.

Fait à Versailles, le 20 mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

Folio 28. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A Rennes, le 23 mars 1780.

Monsieur,

Je suis arrivé hier au soir ici, et dans le séjour que j'y fais aujourd'hui j'ai vu que toutes les parties du service de terre s'accélèrent avec la plus grande vivacité. Je ne crains de retard que pour les effets de quelques régiments faute de rouliers, et à cause des chemins rompus qui les effrayent . . . .

Folio 29. — COPIE D'UN MÉMOIRE ENVOYÉ À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

. . . .



Folio 31. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A Brest, le 27 mars 1780.

Monsieur,

Le plus rude tire-laisse m'a été donné à Landerneau; on m'y annonça l'entrée d'un convoi de Bordeaux de cent voiles dans la rade de Brest. J'arrivai ici hier au soir et ma joie fut de courte durée; il n'y a pas un seul vaisseau de transport dans ces cent voiles, le plus fort est de 80 tonneaux et tout le reste n'est que des barques de cabotage. Je travaillai tout de suite avec M. le chevalier de Ternay et M. Hector. Le résultat est que la possibilité de tous les moyens dans le port de Brest est de n'embarquer que 5,000 hommes pour pouvoir partir le 8 avril si le vent et la cour de Londres le permettent. Voici ma répartition : Bourbonnais, Royal-Deux-Ponts que je regarde comme aussi solide par sa composition qu'aucun régiment français et dans le meilleur état, Soissonnais et Saintonge faisant 8 bataillons, 4,000 hommes. 600 hommes de la légion de Lauzun, dont 300 houzards et 300 hommes à pied, 400 hommes du corps royal, total 5,000 hommes. Je laisserai Neustrie et Anhalt qui arrivent les derniers à Quimper et Quimperlé. Si, dans l'entre-temps, un coup du ciel nous faisait arriver de quoi embarquer plus de monde, je tirerais Neustrie, puis Anhalt, mais il n'y faut pas compter. Les dernières nouvelles de Bordeaux à M. de la Porte sont que le premier vaisseau de transport doit descendre le 25 dans la rivière de Bordeaux, et l'on dit que le reste ne sera pas prêt avant le 6 ou le 8 d'avril. J'ai réduit au prorata du tiers de troupes de moins, les approvisionnements d'artillerie, de vivres, hôpitaux, effets de rechange; je laisserai un maréchal de camp que je vous prie de vouloir bien nommer. Le chevalier de Chatellux prend dès ce moment-ci le détail de l'infanterie, le baron de Viomenil et son frère sont inséparables, et je serai fort aise de les avoir à la tête des troupes. Ce serait donc le comte de Wittgenstein, qui pourrait rester, à mon grand regret, avec les deux régiments dont Anhalt est du nombre, un tiers de l'artillerie, un tiers de la légion de Lauzun. Je crois inutile de vous mander qu'il n'y aura pas un cheval d'embarqué, que je me sépare avec le plus grand chagrin de deux chevaux de bataille que je ne remplacerai jamais, mais que je ne veux pas avoir à me reprocher qu'ils aient tenu la place de 20 hommes de plus qu'on aurait pu embarquer. Les troupes commenceront à s'embarquer le 4 et elles le seront toutes le 6 ou le 7.

Je m'étais contenté du nécessaire le plus indispensable, le défaut de transport me réduit dès le début à la disette de moyens. Je suis autorisé par mes instructions à faire cette séparation d'un tiers. Je vous supplie de vouloir bien, par le retour de ce

courrier, m'expédier l'ordre le plus absolu pour partir avec ces 5,000 hommes, si le conseil du Roi, qui est bon et sage, l'ordonne ainsi. Cette séparation étant absolument contraire à toutes les vues militaires, suivant les mémoires que j'ai eu l'honneur de remettre au conseil, il est indispensable que M. le chevalier de Ternay et moi ayons l'ordre absolu pour mettre à la voile avec cette réduction forcée par les circonstances, et notre devoir est d'obéir sans réplique avec tout le zèle qui nous anime l'un et l'autre pour le service de Sa Majesté.

P. S. — J'ai reçu ce matin à 9 heures les paquets par le courrier de M. de Sartine concernant : 1° l'ordre du Roi en commandement en cas de réunion aux Antilles; 2° le chiffre de M. le comte de Vergennes avec M. le chevalier de la Luzerne. Je joins ici une lettre pour lui demander quelques explications dont je demande la réponse par le courrier; 3° le double de l'instruction de l'intendant, le mémoire de M. de Vergennes sur le quartier d'hiver, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec la copie de la lettre de change sur M. Holker signée Chaumont.

Folio 33. — DU MÊME AU MÊME.

Brest, le 31 mars 1780.

Monsieur,

Toutes les recherches de M. Hector, au zèle et à l'activité duquel je ne saurais rendre trop de justice, se réduisent à nous armer 25 transports à joindre à l'escadre de 6 vaisseaux, 2 frégates et 2 ou 3 cutters. Par le dépouillement que nous avons fait nous pourrons y embarquer les 5,000 hommes convenus, c'est-à-dire les deux tiers de notre armement. J'ai eu l'honneur de vous rendre compte des troupes et officiers généraux, à moins que les ordres du Roi, par le retour du courrier, n'y apportent quelque changement. Voici les autres détails tels qu'ils ont été projetés hier au soir . . . .

Folio 34. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

Brest, le 2 avril 1780.

[Sur les finances du corps expéditionnaire.]

Folio 36. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 31 mars 1780.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire



le 27 de ce mois de Brest. J'ai mis sous les yeux du Roi tous les détails qu'elle contient sur tous les objets relatifs à l'opération que Sa Majesté vous a confiée.

Sa Majesté approuve que, dès que les préparatifs de la marine vous permettront de partir avec les 5,000 hommes que vous me mandez pouvoir embarquer ainsi que tous les détails contenus dans votre dépêche, vous profitiez du premier moment que les vents vous donneront la possibilité de partir de concert avec le chevalier de Ternay. Le Roi approuve les arrangements que vous avez proposés pour les régiments de Bourbonnais, Royal-Deux-Ponts, Saintonge et Soissonnais et les 600 hommes de la légion de Lauzun et les 400 du corps Royal de l'artillerie.

Sa Majesté agrée l'arrangement proposé par vous, Monsieur le Comte, de laisser M. le comte de Wittgenstein maréchal des camps pour commander les régiments de Neustrie et d'Anhalt et la seconde division de ce que vous ne pourrez pas embarquer avec votre première division.

En tout le Roi s'en remet à vous sur tous les points pour l'exécution des ordres verbaux que Sa Majesté vous a donnés et des instructions qu'Elle m'a ordonné de vous expédier et que j'ai eu l'honneur de vous remettre.

Vous avez senti vous-même l'importance d'accélérer votre départ; je ne puis que m'en remettre entièrement à votre sagesse et à vos talents.

Je suis fort aise que vous ayez reçu tout ce que je vous ai fait passer par le courrier de M. de Sartine.

J'ai remis moi-même votre lettre à M. le comte de Vergennes et j'ai fait passer votre lettre à Mme la comtesse de Rochambeau.

Vous connaissez depuis longtemps, Monsieur le Comte, les sentiments, etc.

Folio 37. — DE M. DE SARTINE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 1er avril 1780.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier pour m'accuser la réception des lettres du Roi, qui vous donnent le commandement militaire de nos îles dans le cas où la suite de vos opérations vous y conduirait. Je suis bien persuadé que vous ne ferez usage de ces ordres que dans un cas forcé qui serait celui où l'objet principal de votre mission ne pourrait être rempli.

J'espère que cinq des navires de Bordeaux qui étaient le 25 au bas de la rivière auront pu se rendre à Brest assez à temps pour faire partie de l'expédition, mais je marque à M. le chevalier de Ternay que l'intention du Roi n'est point qu'il attende ces bâtiments, et que, même dans le cas où ils arriveraient lorsqu'il sera prêt à mettre à la voile, il ne doit point différer son départ pour les joindre au convoi.



Je sens toute l'importance de la célérité, et je suis bien assuré que, la sentant comme moi, vous emploierez de votre côté tous les moyens qui peuvent accélérer le départ.

Folio 37. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE SARTINE.

Du 5 avril 1780.

Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui par le courrier de M. de la Porte l'approbation du Roi à tous les préparatifs que M. le chevalier de Ternay, M. Hector et moi avions projetés et l'ordre de les suivre pour accélérer le départ de la première division. Nous tenons parole avec le plus parfait accord : Royal-Deux-Ponts a commencé hier à s'embarquer, la légion de Lauzun suit aujourd'hui, et le dernier régiment sera en rade le 8, si de très gros temps, plus favorables en un autre sens que nuisibles, ne retardent pas cette opération. M. le chevalier de Ternay croit à vue de pays pouvoir appareiller vers le 12, ayant été retardé sur bien des objets par ces quatre jours de pluie et de gros temps consécutifs. Il me reste actuellement, Monsieur, à vous remercier du vaisseau *l'Ardent* que vous nous accordez; cet avantage est plus pour la marine que pour la terre, parce qu'étant d'une très petite capacité, il ne peut recevoir qu'une compagnie de 58 bombardiers que nous étions obligés de laisser, et que je suis toujours fort aise de pouvoir emmener.

Permettez actuellement, Monsieur, que j'aie l'honneur de m'occuper avec vous des moyens de nous faire arriver la seconde division. Elle sera composée des régiments de Neustrie et d'Anhalt, de deux compagnies de canonniers, de 200 hommes de Lauzun et 200 de l'artillerie de campagne, et des autres effets de vivres, hôpitaux et magasins d'effets de rechange que nous avons été obligés de laisser. Je viens de conférer avec MM. Hector et de la Porte. Il est possible que les six vaisseaux de Bordeaux faisant 3,400 tonneaux arrivent à bon port, les trois flûtes ou bâtiments de Lorient de 2,400 tonneaux étant vivement pressés, quelques-uns de vos vaisseaux du Havre chargés de commissions particulières arrivant ici au retour, il est possible, dis-je, de faire partir cette seconde division quinze jours après nous sous l'escorte de trois vaisseaux de guerre, et je crois qu'ils pourraient encore avoir la porte ouverte, parce que je ne présume pas que les Anglais viennent devant ce port-ci qu'ils n'y soient en force majeure. Il me paraît bien difficile qu'ils puissent y être avant la fin d'avril ou les quinze premiers jours de mai, ayant à expédier Vaflinghan aux Indes occidentales, l'amiral Graves pour courir après nous, si l'on en croit les papiers publics.

Pour conclure, Monsieur, vous pouvez faire partir avec 7,000 tonneaux le der-



nier tiers, puisque avec 14,000 tonneaux nous emmenons les deux tiers. Mais, pour avoir les 7,000 tonneaux, voulez-vous bien compter, Monsieur, que Lorient vous en fournit 2,400 et qu'il convient d'en presser l'armement vivement, il m'est revenu que M. Thevenard avait ordre de le ralentir pour s'occuper des deux vaisseaux de guerre. Il serait bien nécessaire de tâcher que tout aille ensemble. Il se fait un armement à Saint-Malo qui n'arrivera jamais sans un passeport des Anglais, pas plus que le Havre; ne pourriez-vous pas, Monsieur, donner l'ordre de faire passer tous les ouvriers, tous les matelots de Saint-Malo à Lorient, en tirer de Nantes, et donner beaucoup d'activité au port de Lorient, tant pour les trois flûtes que pour les deux vaisseaux de guerre. Alors, Monsieur, vous jouiriez de la satisfaction de pouvoir espérer de réunir une fraction à un tout qui, militairement, n'aurait jamais dû être divisé si les moyens de transport l'eussent permis.

Folio 39. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

Du 5 avril 1780.

Monsieur,

Permettez que j'aie l'honneur de vous adresser copie de ma dépêche à M. de Sartine pour la prompte expédition de la seconde division qui est dans sa main, s'il veut bien mettre vivement en œuvre les moyens qu'il a à Bordeaux et à Lorient. Dans le cas, Monsieur, que la totalité de cette expédition, absolument nécessaire au bien du service et à la gloire des armes du Roi parte dans le cours de ce mois, comme j'ai lieu de l'espérer, voulez-vous bien préparer et y faire arriver les fonds en conséquence. Il devait m'être remis en piastres pour 4,200,000 francs, c'est-à-dire à peu près le tiers, il serait donc question de préparer les fonds du restant, mais si vous voulez, Monsieur, d'avoir la bonté d'en fournir effectivement une seconde somme de 1,500,000 francs en piastres. Je crois qu'ayant 3 millions d'argent comptant à faire jouer à propos avec le papier de crédit, on pourra alors faire avec économie les affaires du Roi. Je vous supplie en grâce, Monsieur, de vouloir bien donner et presser les ordres nécessaires; je crois que vous trouverez encore ici des piastres dans les fonds de la marine, et il en a passé beaucoup à Paris de la flotte espagnole.

Folio 40. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Brest, le 5 avril 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le duplicata de mes dépêches à M. de

Sartine et à M. Necker. Je supplie M. le comte de Maurepas, M. de Vergennes et vous, Monsieur, de vouloir bien presser et solliciter ces deux ministres pour qu'ils mettent tout en œuvre pour faire partir cette seconde division, comme cela est en leur pouvoir.

Folio 40. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE WITTGENSTEIN.

Du 9 avril 1780.

M. le comte de Wittgenstein restera à Brest pour y commander la seconde division du corps de troupes que je suis obligé de laisser, faute de transport. Elle est composée des régiments de Neustrie à Quimper, Arnhalt à Quimperlé, deux compagnies de canonniers du régiment d'Auxonne à Brest, de 200 hommes à pied de la légion de Lauzun à Landivisiau, des effets d'artillerie de siège et de campagne dont M. d'Aboville lui remettra l'état, de ceux des vivres, des hôpitaux et des effets de magasin de rechange dont M. de Tarlé lui remettra l'état. Il enverra un duplicata de tous ces états à M. le prince de Montbarey et en remettra un à M. Hector pour arranger les chargements dans les transports.

Folio 41. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 4 avril 1780.

[Lettre d'approbation en tout ce qui précède.]

Folio 41. — DE M. DE SARTINE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 9 avril 1780.

[Lettre d'approbation en tout ce qui précède.]

Folio 42. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Brest, le 22 avril 1780.

[Il annonce la fin des préparatifs et son embarquement pour le lendemain, à bord du *Duc-de-Bourgogne*.]

Folio 43. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

[Sur les finances du corps expéditionnaire.]



Folio 44. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBARRY.

Brest, le 13 avril 1780.

[Sur les finances, à la suite des dépenses déjà faites.]

Folio 44. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 17 avril 1780.

Monsieur,

M. de Choisy arriva hier ici avec cinq officiers qui disent tous avoir des permissions de passer, sans avoir produit aucun ordre de votre part. M. de Quissat, M. de Brentano, M. d'Angéli et un aide de camp de M. de Choisy. M. le chevalier de Ternay ne put pas assigner une seule place à M. de Choisy, tant tout est rempli et surpressé pour les places d'officiers. M. de Choisy est obligé de rester avec M. le comte de Wittgenstein. Je lui ai remis ses lettres de service et ai déclaré aux autres que, d'après les ordres que j'ai reçus du Roi tant verbaux que par écrit, je n'en pouvais permettre l'embarquement d'un seul, même avec la seconde division sans des ordres de vous, Monsieur, par écrit. J'aurai l'honneur de vous observer que, m'étant tenu strictement aux six aides de camp que le Roi m'a fixés, MM. de Vioménil en ont neuf à eux deux qu'il a été fort difficile d'emmener, et que nous en avons déjà un grand nombre et assurément plus dans la proportion que de troupes. Il vient de nous arriver un accident; hier M. le chevalier de Ternay fit appareiller les transports pour aller mouiller à Berthaume; *la Comtesse-de-Noailles* vint aborder *le Conquérant* d'une si rude manière qu'elle a été obligée de rentrer dans le port et nous sommes obligés de laisser derrière avec la seconde division 250 hommes de Royal-Deux-Ponts; c'est un demi-bataillon avec la compagnie de chasseurs de moins, nous n'avons pas besoin de pareils accidents pour être déjà bien faibles. Au nom de Dieu, pressez-nous cette seconde division; on n'a nulle nouvelle du convoi de Bordeaux, nous allons partir; je vous répète, Monsieur, combien je compte sur vous et sur vos secours. Donnez-nous, je vous prie, des nouvelles de l'amiral Graves, quand on le saura lancé, et sa destination si elle nous regarde.

Folio 45. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 17 avril 1780.

Monsieur,

Une demi-heure après la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, le vent



a retourné à l'ouest, et nous voilà restés. M. le chevalier de Ternay vient de faire rentrer le convoi, parce que tout annonce un gros temps. A quelque chose malheur est bon, ceci va nous donner le temps de rallier *la Comtesse-de-Noailles* et 250 hommes de Royal-Deux-Ponts que je regrettais beaucoup. Heureusement qu'il pleut aussi sur Portsmouth.

Folio 46. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 19 avril 1780.

Monsieur,

Toujours vent debout et gros temps; *la Comtesse-de-Noailles*, portant le demi-bataillon de Royal-Deux-Ponts, est rentrée en rade. *Le Lion*, portant 250 hommes de Lauzun, vient de rentrer dans le port, hors d'état de naviguer par une voie d'eau considérable; on va le changer contre deux petits vaisseaux parlementaires venus du Havre, et si le vent contraire dure deux jours, on espère nous les renvoyer en rade le troisième jour. Je ne sais quel compte vous rendre de M. de Dillon, colonel en second de la légion de Lauzun; il y a trois jours qu'on le cherche, il débarqua dimanche pour mettre des lettres à la poste, il remit son sabre au canot, lui dit de retourner à bord, et qu'il reviendrait dans un des canots du port. On ne l'a pas revu, il n'est point sorti de Brest, on est à la piste de tous ses pas dans cette ville. M. de Lauzun, qui y prend le plus vif intérêt, dit qu'il ne lui connaît ni mauvaises affaires, ni aucun sujet de chagrin, il avait l'air gai et gaillard. Il faut cependant qu'il lui soit arrivé quelque grand accident.

Folio 46. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 20 avril 1780.

[Questions de solde des troupes et de finances.]

Folio 47. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 20 avril 1780.

[Sur un duel du comte de Dillon.]

Folio 47. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 1er mai 1780.

Monsieur,

Le vent commence à se calmer avec un peu de pluie, ce qui nous fait espérer

du changement de temps à la fin de la lune. Le seul régiment de Bourbonnais a 50 malades, ce que j'attribue à cinq jours de pluie continuelle qu'il a eu depuis son départ de Lamballe jusqu'à son embarquement à Brest. Les autres régiments n'en ont que 12 ou 15 par régiment.

Folio 48. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 2 mai 1780.

Monsieur,

Nous appareillons à 5 heures du matin par une première pointe de vent du nord que l'on espère devoir se renforcer. Nous primerons Graves, qui doit partir de Plymouth du même vent, mais ce dernier, une fois réuni à Arbuthnot, nous rencogne dans un port jusqu'à l'arrivée d'une seconde division qui nous rende notre supériorité en marine et nous amène une augmentation si nécessaire en troupes. Il va sans convoi et arrivera plus tôt que nous à New-York. Je recommande les suites de cette expédition à l'amitié de mon cher et ancien camarade et au zèle de mon ministre pour le bien de l'État.

Folio 48. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 3 mai 1780.

Monsieur,

Nous avons eu la plus belle partance et nous naviguons par le meilleur vent de nord-est, sans accident, et traversant le golfe avec le temps que nous pouvions désirer. . . . .

Folio 49. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 5 mai 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joints les noms des officiers dont j'ai rempli les ordres en blanc que vous avez bien voulu me remettre pour l'état-major de l'armée. Je les ai prévenus que sur les 1,000 francs d'appointements par mois que le Roi veut bien leur donner, ils ne toucheront que 800 francs, me réservant le reste pour payer des élèves ou officiers dessinateurs à la suite de l'état-major qui, par ce moyen, ne coûteront rien au Roi, et les uns et les autres seront très bien et très contents. J'en ai déjà destiné deux à cet emploi : M. Dumas, un de mes aides de camp, et le baron de Closen, de Royal-Deux-Ponts, parent du feu général de ce nom, qui dessinent tous deux parfaitement bien ; ce sont deux sujets de grande espérance.



Folio 49. — NOMS DES OFFICIERS NOMMÉS À L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

. . . .

Folio 49. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 15 mai 1780.

Monsieur,

Enfin, après quinze jours de vents contraires, nous parviendrons, je crois, aujourd'hui, à doubler le cap Finistère. Il y a eu trois vaisseaux de dématés de leurs mâts de hune. *La Provence* a eu, en outre, la galerie de sa hune cassée, mais on compte qu'au premier calme tout cela pourra se raccommoder. Voilà le plus dur de passé, et la saison doit nous favoriser. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres malades que ceux qui le sont de la mer, parmi lesquels le marquis de Laval et mon fils jouent le principal rôle à notre bord. Vous recevrez, Monsieur, trois de mes lettres en même temps, de différentes dates, dont celle-ci est la dernière. Elles vous répètent toutes les assurances de l'inviolable attachement et du respect, etc.

Folio 50. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

[Invitation à veiller sur les opérations financières qui auront lieu avec M. Holker et envoi d'une pièce secrète, qui a été lue par M. de Vergennes en comité.]

Folio 50. — INSTRUCTIONS SECRÈTES POUR M. DE TARLÉ, COMMISSAIRE ORDONNATEUR DES GUERRES, FAISANT LES FONCTIONS D'INTENDANT.

[Mémorandum très étendu.]

Folio 58. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Versailles, le 29 mars 1780.

[Nouvel état de traitement pour les officiers d'artillerie et du génie.]

Folio 61. — ORDRE AVANT LE DÉBARQUEMENT, ENVOYÉ À TOUS LES CHEFS DES DIFFÉRENTS CORPS.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 8 juin 1780.

Le corps de troupes que Sa Majesté envoie en Amérique est auxiliaire des États-Unis, ses alliés, et aux ordres du général Washington. *On lui rendra les honneurs de*



maréchal de France ainsi qu'au président du Congrès; on rendra aux gouverneurs et présidents des provinces les honneurs de maréchal de camp, et aux autres généraux des alliés les honneurs de leur grade qui sont assimilés aux nôtres dans l'ordre ci-après :

Lieutenant général	Lieutenant général;
Général-major	Maréchal de camp;
Brigadier général	Brigadier;
Colonel	Colonel;
Lieutenant-colonel	Lieutenant-colonel, etc.

A grade et date égale, l'officier des États-Unis prendra le commandement; hors ce cas, l'ancienneté prévaudra.

Les troupes du Roi céderont, dans tous les cas, la droite et le pas aux troupes alliées; les troupes françaises ajouteront à leur cocarde du noir, qui est la couleur des États-Unis de l'Amérique.

L'intention de Sa Majesté est qu'il y ait un concert et une harmonie parfaite entre les généraux et les officiers particuliers des deux nations.

On observera la discipline la plus sévère et la plus exacte à tous égards.

Le corps de troupes françaises conservera justice et juridiction sur tous les individus qui en font partie.

Toute espèce de maraude est défendue sous les peines portées par les ordonnances. Il est défendu sous les mêmes peines de prendre un morceau de bois, une botte de paille, aucune espèce de légumes, que de gré à gré et en payant. Le bois et la paille seront fournis du magasin du Roi et en règle.

Toute faute de mutinerie, de désobéissance, d'insubordination, de mauvaise volonté, d'ivrognerie brutale et carillonneuse, en un mot tous les cas qui, n'étant pas assez graves pour mériter un conseil de guerre, le sont assez pourtant pour exiger une punition prompte, seront punis, suivant les ordonnances, de coups de plat de sabre, ou par les caporaux de la prévôté, suivant la grandeur de la faute. Le soldat, dans tous les cas graves, sera mis à fond de cale d'un bâtiment pour le temps qui sera déterminé.

Toutes les fautes légères de malpropreté, d'étourderie, de légèreté seront punies, suivant les ordonnances, par le piquet et par des fusils sur le corps. Pour rendre la peine plus sensible au soldat français, il ne fera point de service pendant le temps de sa détention.

Folio 62. — SUPPLÉMENT À L'ORDONNANCE DE 1776.

[Il s'agit des feux de rang et de peloton.]

Folio 62. — SUPPLÉMENT AU RÈGLEMENT DU SERVICE DE CAMPAGNE.

Ordre de bataille.

Légion de Lauzun :
Maréchaux de camp : comte de Vioménil, baron de Vioménil;
Brigadiers : comte de Custine, marquis de Laval;
Soissonnais, Bourbonnais;
Saintonge, Royal-Deux-Ponts.

Folio 62. — RÉSERVE D'ARTILLERIE.

. . . .

Folio 64. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 23 juin 1780.

Monsieur,

Cette lettre aura plusieurs dates jusqu'au jour où nous la ferons partir après avoir atterri. Depuis le cap Finistère jusqu'ici, nous avons toujours eu des vents à souhait, à quelques calmes près. Tout le convoi bien ensemble, sans aucun accident. Nous apprîmes il y a huit jours, par la prise d'un bâtiment chargé de sept officiers qui allaient aux Îles du Vent et qui venaient de Charlestown, que cette place a été prise le 10 du mois dernier. Nous en avons la capitulation. Le général Lincoln et sa garnison prisonnière de guerre après une assez longue défense; que l'armée de Clinton était de 12,000 hommes, y compris les troupes de Savannah qui l'ont rejoint; que son projet était, après l'avoir augmentée des milices du pays, de marcher vers le nord des Carolines par terre.

Le 20 de juin, étant au sud-ouest des Bermudes, nous découvrîmes cinq vaisseaux de guerre et une frégate au vent à nous, qui arrivaient à toutes voiles, nous prenant sans doute pour un convoi qui venait des Îles. Le chevalier de Ternay rallia son convoi derrière lui, se mit en ligne de bataille, porta au plus près du vent vers un de leurs vaisseaux qu'il crut pouvoir séparer du reste de la ligne anglaise, qui tenait le vent au plus près pour ne pas se commettre. A l'instant où le vaisseau ennemi allait être joint, il revira de bord, passa à la demi-portée du canon de notre ligne et reçut la bordée de tous nos vaisseaux, surtout celle du *Neptune*, du

Jason et du *Duc-de-Bourgogne*, qui en étaient les plus près. Le reste de la ligne anglaise ne tira que de loin pour protéger la jonction de ce vaisseau, qui d'avant-garde devint arrière-garde. Alors M. le chevalier de Ternay fit virer par la contremarche et, serrant le vent au plus près, chercha à les engager. L'ennemi se tint toujours le plus au vent, il n'y eut encore que les deux derniers de leurs vaisseaux qui essuyèrent toutes nos bordées. La nuit arriva, l'ennemi gagna le large, et le chevalier de Ternay, allumant ses feux, continua sa route avec son convoi. Nous avons eu six hommes tués ou blessés sur *le Duc-de-Bourgogne*, autant sur *le Neptune*, quelque perte légère sur *le Jason*. Nous avons ici un grenadier de Bourbonnais de blessé, un chasseur de Saintonge sur *le Jason;* tous nos officiers de terre se portent fort bien, excepté M. de Saint-Maime qui a la fièvre tierce; très peu de malades sur la flotte.

Folio 65. — LE 6 JUILLET.

Depuis le 23 juin, beaucoup de calmes, de vents contraires, d'orages; enfin le 4 juillet, ayant trouvé fond, nous prîmes un bateau parti de New-York le 29 juin, portant du vin à Charlestown. Nous y apprîmes, par le rapport unanime des prisonniers, que Clinton et Arbuthnot étaient revenus à New-York depuis quinze jours avec 6,000 hommes à joindre à 8,000 qu'ils y avaient laissés, qu'on nous y attendait et qu'on se préparait à nous recevoir; qu'on attendait également d'un moment à l'autre l'amiral Graves. Le soir du même jour, au moment où nous allions mouiller, on vit distinctement, à l'entrée de la baie de Chesapeak, dix à onze voiles fortes. Tous nos meilleurs marins les ont jugées vaisseaux de guerre ou frégates. Nous conjecturâmes alors que c'étaient les cinq vaisseaux que nous avions combattus le 20, qui, réunis aux vaisseaux de force d'Arbuthnot, nous attendaient là pour prendre leur revanche. Nous jugeâmes que le retour de Clinton à New-York rendant inutile notre atterrage au sud, nous serions très utiles à Rhode-Island. Le chevalier de Ternay revira de bord au soleil couché et fit fausses routes, dont le résultat fut de nous porter au nord-est, sur lequel nous gouvernons. Il nous arriva la nuit même un épisode assez singulier : deux frégates croiseuses vinrent poquer pendant la nuit sur *le Duc-de-Bourgogne* et nous saluèrent de quatre coups de canon à la portée du fusil et revirèrent ensuite. Comme nous étions en état de guerre et branle-bas, le chevalier de Ternay ne voulut pas répondre pour éviter le tumulte dans le convoi; il mit ses feux, forma sa ligne de bataille et attendit le jour, où on les vit bien seules à deux lieues sous le vent; nous les chassâmes cinq heures sans pouvoir les joindre, étant excellentes voilières et s'allégeant de leurs chaloupes et canots qu'elles jetèrent à la mer.



Folio 66. — 12 JUILLET.

Depuis le 6, contrariés par les brumes, les calmes et quelques vents contraires, enfin nous sommes entrés dans le port de Rhode-Island avec tout notre convoi, à l'exception d'un transport portant 350 hommes du régiment de Bourbonnais qui nous a perdus dans la brume il y a quelques jours. Le chevalier de Ternay va faire sortir *l'Hermione*, que nous avons trouvée ici pour croiser et protéger sa rentrée; nous espérons qu'il arrivera ici ou à Boston. J'ai descendu à Newport et je m'occupe de tous les détails pour faire débarquer les troupes et camper dans le meilleur ordre et en bonne discipline.

Folio 66. — DU 16 JUILLET.

A notre atterrage ici, l'État était consterné, le papier-monnaie perdait 60 pour 1, et l'État lui-même le retire à 40 pour 1. Washington a été longtemps à n'avoir que 3,000 hommes à ses ordres. L'arrivée de M. de la Fayette et l'annonce de ce secours a remonté un peu les têtes; mais les tories, qui sont en grand nombre, débitaient que ce n'était qu'un secours passager, comme ceux du comte d'Estaing. En vous peignant notre réception ici, vous lirez dans l'âme de tous les habitants de ce continent. Cette ville est considérable et peuplée comme les autres, de whigs et de tories. J'ai descendu avec mon état-major sans troupes, personne n'a paru dans les rues, l'air triste et consterné aux fenêtres, j'ai parlé aux principaux, je leur ai tenu le même discours que je mande au général Washington, que ceci n'était que l'avant-garde d'une plus grande force, et que le Roi était décidé à les soutenir de toute sa puissance; les têtes se sont montées en vingt-quatre heures, et hier au soir toutes les rues, maisons, clochers, furent illuminés, un feu d'artifice et les plus grandes réjouissances. J'y suis à présent avec une seule compagnie de grenadiers, jusqu'à ce que le bois, la paille soient rassemblés, mon camp est marqué et j'espère pouvoir faire débarquer les troupes demain. Vous sentez, Monsieur, toute la conséquence qu'il y a à mettre de la suite à tout ceci. Les whigs sont contents, mais ils disent que le Roi aurait dû envoyer 20,000 hommes et vingt vaisseaux pour pouvoir les chasser de New-York, que leur État était ruiné sans ressource, qu'on ne peut pas avoir une recrue pour envoyer à l'armée du général Washington sans leur donner 100 piastres fortes d'engagement pour un service de six mois, et qu'ils supplient Sa Majesté de les secourir de toutes ses forces. Ce sera une guerre chère, nous payons jusqu'aux logements et le terrain du camp. J'y mettrai tout l'ordre et l'économie possible. Je ne suis point



jaloux d'autorité en matière de finances; je me suis fait un conseil d'administration composé des officiers généraux, de l'intendant et du premier commissaire des guerres que j'assemblerai tous les quinze jours pour faire les affaires du Roi le mieux qu'il sera possible. Nous serons très en sûreté ici pour le quartier d'hiver baraqué; le pays est froid, mais très sain; nous aurons facilement des planches et du bois de l'intérieur. La marine et la terre ici réunies s'y soutiennent mutuellement, et seront en état d'opérer offensivement dès que vous nous aurez mis en état de le faire. Le port a gelé l'hiver dernier, mais il y a quarante ans que cela n'était arrivé. Je regarde comme impraticable et impossible d'aller hiverner aux Antilles; il faudrait y porter tout à coup en vivres ceux que nous ne tirerons que jour par jour de l'intérieur du pays, par la communication et la confiance qui va s'établir journellement avec les habitants. Les risques et la longueur d'une navigation dure, avec un convoi, un mois pour débarquer et un mois pour rembarquer les troupes et toute leur suite au printemps, enfin, pour raison décisive, le risque à courir que les Anglais en notre absence ne reprennent ceci qu'ils ont eu grand tort d'abandonner.

Envoyez-nous des troupes, des vaisseaux et de l'argent, mais ne comptez pas sur ces gens-ci ni sur leurs moyens : tout y est sans un écu et sans crédit, leurs moyens de force n'existent que par instant et lorsqu'on vient les attaquer dans leurs propres foyers; ils se rassemblent alors pour le temps du danger personnel et s'y défendent. Washington commande tantôt 15,000 hommes, tantôt 3,000 hommes; ceci est d'après les meilleurs renseignements du pays et une conférence que je viens d'avoir avec M. de Corny et le consul de France à Boston. De l'argent comptant, s'il vous plaît, les lettres sur France perdent 25 p. o/o, et des vaisseaux de 64 et même de 50, à cause des deux barres de New-York qui n'ont que trois brasses et demie d'eau.

Folio 68. — DU 17 JUILLET.

Je n'ai nulle nouvelle du transport *l'Île-de-France* portant 350 hommes du régiment de Bourbonnais, 50 milliers de poudre, etc. *L'Hermione* est rentrée après avoir croisé jusqu'au banc de Nantucket, par le travers duquel ce transport nous a perdus dans les brumes. J'espère toujours qu'il arrivera à Boston.

J'ai reçu hier une lettre de La Fayette trop volumineuse pour être copiée, mais remplie de propositions d'ardeur et décousues. Il propose d'aller tout de suite forcer la barre de Sandy-Hook et de débarquer mes troupes à Gravesend-Bay dans Long-Island. Il convient qu'il y a 15,000 hommes dans New-York et que l'armée du général Washington ne sera rassemblée que pour le 15 août : au cas que nous débarquions ici, il propose de laisser ici l'escadre et d'envoyer les troupes et le convoi à



New-London, dans le Sund. Je joins ici copie de ma réponse, qui est, je crois, tout ce qu'il y a à lui mander dans la circonstance.

Folio 68. — 19 JUILLET.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le plan de notre position et de celle de l'escadre; il est fort juste, est dessiné par M. Dumas, mon aide de camp.

C'est avec la plus grande joie que je vous annonce que *l'Île-de-France* avec tout son chargement est arrivée à Boston. Il y a beaucoup de malades et de scorbutiques à ce second bataillon, ainsi que nous en avons ici au premier de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts; ce sont les plus maltraités : en tout 600 ou 700 malades dont la moitié et même les deux tiers guériront après trois semaines de repos.

Folio 69. — 22 JUILLET.

L'ennemi fait ce qu'il doit faire, mais heureusement un peu tard. Graves, après s'être réuni à Arbuthnot, vient croiser devant nous avec neuf ou dix vaisseaux de ligne, cinq frégates et quatre autres petits bâtiments. Il mouille actuellement à Block-Island, dans l'objet de s'opposer à nos desseins et d'intercepter la seconde division de France; sa flotte est à notre vue, et le cutter chargé de lettres et escorté par trois frégates a été obligé de rentrer hier, chassé par toute la flotte ennemie. Je mande au chevalier de la Luzerne qu'il sera bon de faire croiser à l'ouverture de la baie de Chesapeak ou de la Delaware, pour avertir notre second convoi, dès qu'il paraîtra, de débarquer au sud ou de venir à Boston; le premier parti est le plus sûr. Nous allons tâcher de faire aller nos lettres pour France par un bâtiment de Boston.

J'attends ici la partie de Bourbonnais qui a débarqué heureusement à Boston. Nous avons plus de 600 malades, outre 100 que nous laissons à Boston. La flotte en a plus de 1,000 dans ses matelots et n'a pas ici de quoi les remplacer, comme Graves a fait à New-York; un bon mois de rafraîchissement en rétablira plus de la moitié.

Folio 69. — DU 25 JUILLET 1780.

Je vous avoue, Monsieur, que si l'ennemi eût été plus vif à son arrivée, il nous eût un peu embarrassés : 1,500 hommes malades sur la flotte, 800 des troupes de terre, quelque artillerie de campagne débarquée, pas un canon de siège. Nous fîmes des démonstrations de troupes, ils nous donnèrent vingt-quatre heures. Huit pièces



de siège, quatre mortiers furent mis en batterie au Goulet, dix pièces de *la Providence* débarquées et placées à Connanicut, des troupes que j'ai fait passer pour renforcer celles de la marine, 200 hommes que j'envoyai au chevalier de Ternay sur ses vaisseaux pour aider à ses équipages. Avant-hier ils vinrent tout le jour nous renifler à grande portée de canon, et mouillèrent la nuit à l'ouverture du Goulet. Au moment où nous désirions le plus instamment d'être attaqués, ils s'en sont donnés de garde et ont bien fait, parce qu'il n'y faisait pas bon pour eux. Ils se sont éloignés hier et mouillent par le travers de Block-Island, ayant toujours un vaisseau et deux frégates à nous observer; nous avons cru reconnaître les vaisseaux que nous avons combattus aux Bermudes; ils en ont onze de ligne, dont un de 50, le reste frégates ou cutters, en tout dix-neuf voiles. La Fayette arrive dans le moment et m'apporte des dépêches du général Washington.

P. S. — Si Clinton, que l'on dit devoir arriver ici avec un convoi de 10,000 hommes de New-York, nous donne encore huit jours, je crois qu'il ne sera pas bien reçu.

Folio 70. — DU 2 AOÛT.

Vous verrez par la lettre ci-jointe, Monsieur, au général Washington, du 30 juillet, les termes où nous en étions vis-à-vis de Clinton; hier, nouveaux avis du général Washington et de tous les généraux observateurs sur le Sund, que toutes leurs troupes s'embarquaient sur Long-Island, sur beaucoup de transports, trente-six pièces de canon, des mortiers, et que l'on ne doutait pas que ce ne fût pour nous attaquer. J'ai demandé en conséquence les milices, et si la fantaisie lui en prend, j'espère que nous lui ferons les honneurs de cette île.

Notre petit cutter a éprouvé tous les malheurs; il fut chassé le 16 par toute la flotte ennemie. Cette flotte s'étant stationnée entre la pointe Judith et Block-Island pour couvrir les manœuvres de Clinton dans le Sund, on crut avant-hier le moment favorable pour le faire sortir; il périt à notre vue dans un endroit où M. d'Estaing coula bas des vaisseaux anglais, il y a deux ans. On a sauvé l'équipage et toutes nos premières lettres sont noyées. J'espère que vous aurez reçu le duplicata parti de Boston, et j'espère aussi que vous recevrez celle-ci par triplicata.

Toute notre marine trouve ce mouillage-ci pour l'hiver un peu triste et désire vivement de persuader à l'amiral d'aller hiverner à Boston, je ne crois pas qu'il s'y laisse entraîner, mais ceci n'est pas tenable sans marine. La terre et la mer s'y soutiennent respectivement. L'armée de terre voit avec gaieté qu'elle y baraquera cet hiver; quand le parti sera bien pris, celle de mer sera aussi gaillarde. Il est d'une conséquence majeure que le Roi ait deux ports dans ce pays-ci, celui-ci et Boston;



les escadres les plus fortes ne peuvent bloquer l'un et l'autre ensemble, on est toujours sûr d'une communication ouverte; je désire que les ordres du chevalier de Ternay soient très positifs à ce sujet, les raisons politiques et militaires sont toutes pour hiverner ici. Je réponds de la discipline de l'armée; pas un homme n'a sorti de son camp, pas un chou de pris, pas une plainte; je ne réponds pas de même des matelots à terre et des querelles que nous aurions à Boston.

Folio 71. — 5 AOÛT 1780.

Vous verrez, Monsieur, par mes deux dernières dépêches au chevalier de la Luzerne et au président du Congrès que je suis bien préparé à recevoir Clinton, et que je suis dans le cas de désirer plutôt que de craindre sa visite. La flotte anglaise est toujours à vue composée de vingt voiles, dont dix vaisseaux de ligne. Elle mouille entre Block-Island et la pointe de Judith, ayant derrière elle le Sund et Long-Island. Je commence à croire que Clinton ne s'y joindra pas. Nous n'avons pas de nouvelles de France depuis notre départ ni de la seconde division; nous avons des croiseurs partout pour les avertir de ce qui se passe devant Rhode-Island.

Folio 71. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, dans Rhode-Island, le 12 juillet 1780.

Monsieur,

Les ordres du Roi mon maître m'amènent aux ordres de Votre Excellence. J'y arrive avec toute la soumission, tout le zèle et toute la vénération que j'ai pour votre personne et pour les talents distingués que vous montrez à soutenir une guerre à jamais mémorable.

Depuis le départ de M. de la Fayette, il nous est arrivé beaucoup de contradictions. Le départ de M. de Guichen avait dégarni le port de Brest de vaisseaux de transport, les ordres ont été donnés dès le mois de février de les remplacer par des convois du Havre, de Saint-Malo et de Bordeaux. Les deux premiers ports ont été bloqués par une petite escadre anglaise; celui de Bordeaux a eu les mêmes vents contraires qui nous ont retenus si longtemps en rade. Le Roi s'est décidé à me faire partir avec une première division dans laquelle j'emmènerais tout ce qui serait possible d'embarquer à Brest. La marine royale m'a aidé de tous ses moyens et nous sommes parvenus à être en rade le 15 avril avec 5,000 hommes, artillerie de campagne, artillerie de siège et autres effets en proportion. Les vents contraires ne nous ont permis de sortir que le 2 de mai et, pour les détails de notre route, permettez-

moi, pour ne pas allonger cette lettre, de vous prier de lire le compte que j'en rends au Ministre de France, n° 1.

Nous voilà, Monsieur, arrivés à vos ordres. J'ai reçu les différentes lettres du 19 et du 23 mai et 20 juin de M. de la Fayette, les circonstances du retour de Clinton et d'Arbuthnot ayant changé vos premiers ordres. Je suivrai ceux que vous m'adressez par celle du 20 juin et m'occupe de mon débarquement à Newport, dans Rhode-Island. Le chevalier de Ternay a désiré qu'en attendant le moment où nous pourrons opérer, nous nous soutenions respectivement dans ce poste-ci. J'y vais camper, Newport derrière moi, occupant toute la pointe de l'île du côté de l'ennemi. Le chevalier de Ternay mouille dans le port et va établir un poste et des batteries dans l'île de Connanicut; dans cette position nous y attendrons toutes les forces anglaises. Un long séjour de rade à Brest, une longue traversée nous a donné beaucoup de maladies, mais fort peu dangereuses, et trois semaines de séjour à terre nous les rendra sains et bien portants. Dans le même temps, je m'occupe avec M. de Corny, qui, d'après les ordres de Votre Excellence, a fait tous les préparatifs qu'il a pu à faire arriver les chariots pour les vivres, pour les bagages, les chevaux pour monter quelques officiers, et s'il est possible une centaine de hussards de Lauzun, et j'espère que dans un mois nous serons en état d'opérer suivant les ordres de Votre Excellence. Dans cet intervalle, j'espère que la seconde division sera arrivée ou que nous aurons du moins nouvelle de son départ. Le Roi m'a chargé personnellement d'assurer Votre Excellence qu'il secourra ses alliés de tout son pouvoir, que cette avant-garde-ci sera soutenue de toute sa puissance, et la preuve la plus forte que je puisse vous en donner est que toute l'armée était prête à s'embarquer au 1er avril, si les vaisseaux de transport eussent été prêts, et en assez grande quantité, que lors de mon départ M. du Chaffaut était en rade avec beaucoup de vaisseaux, et que l'on n'attendait que l'arrivée du convoi de Bordeaux pour nommer la seconde escadre qui escortera la seconde division. Il est superflu de dire à Votre Excellence que j'apporte les fonds pour payer argent comptant tout ce qui sera nécessaire à l'armée du Roi, et qu'elle y vivra en aussi bonne discipline que sous les murs de Paris. Le général Heath m'a rejoint ce matin ici; je trouve ceci fort dégarni de toute espèce de provisions, et les habitants y étaient toujours en crainte d'y voir revenir l'ennemi. Le général Heath a envoyé partout dans le continent faire part de notre arrivée, de la discipline que nous tiendrons et du payement en argent comptant. Je ne doute pas que d'ici à quelques jours il ne s'établisse ici un marché abondant. Je joins à cette lettre copie de mes instructions, même de mes instructions secrètes, ne voulant avoir aucun secret pour mon général.

P. S. — Je joins ici l'ordre de bataille de cette première division.

Folio 73. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Newport, le 16 juillet 1780.

J'ai reçu hier au soir, Monsieur, à 10 heures, la lettre du 9 dont vous m'avez honoré, lorsque toutes mes troupes étaient déjà débarquées ici. Le chevalier de Ternay répond sur tous les articles qui concernent la marine. Je n'ai à y ajouter que, soit d'ici, soit de New-London, nous ferons un débarquement à Long-Island conjointement avec les troupes de notre général, dès qu'il jugera que nous serons tous en état d'opérer. Il me paraît, suivant votre propre lettre, que ses forces ne seront rassemblées que vers le 15 août. Ceci s'accorde parfaitement bien avec les temps de rafraichissements que nos malades, qui sont en grand nombre, exigent après trois mois de séjour dans des vaisseaux; pendant cet intervalle, nous supplions notre général de nous donner un rendez-vous à moitié chemin d'ici à son camp, où l'amiral et moi nous nous rendrons. En une heure de conversation nous conviendrons de plus de choses qu'avec des volumes d'écritures. Une armée de 15,000 hommes enfermée dans New-York exige des forces, de l'ensemble et de la combinaison pour l'attaquer. Nous persistons à croire que les cinq vaisseaux que nous avons combattus faisaient même route que nous et doivent être arrivés à New-York à deux ou trois jours près en même temps que nous, que c'est Walsingham, et que Graves, sur la nouvelle du départ des Espagnols, aura eu ordre d'aller aux Îles avec de plus grandes forces. Ce ne peut être Arbuthnot, qui était à New-York le 19 juin; nous avons des lettres de lui et des ordres signés de lui à cette époque par le bâtiment de New-York que nous avons intercepté, et notre combat à 60 lieues au sud-ouest des Bermudes est du 20 juin. On vient de dire au chevalier de Ternay qu'un corsaire de Salem a pris un vaisseau chargé de bœufs faisant partie d'un convoi de trente-sept voiles venant d'Irlande. Il fait sortir demain trois frégates pour tâcher de l'intercepter avant sa rentrée dans New-York, et dès qu'il y en aura une de revenue, il la fera ressortir pour escorter à New-London vos effets, si vous n'aimez mieux les faire débarquer à la Providence. Le Roi avait donné, il y a plus de quatre mois, 100,000 livres de poudre et 15,000 fusils au Port-Louis pour charger sur la frégate *l'Alliance*, à Lorient. J'ai fait dire quatre fois sous main et secrètement à Paul Jones de venir se mettre sous notre convoi, je n'en ai pas entendu parler. On m'a dit qu'il y avait une querelle entre son équipage et les commerçants de France. Je crois que cette frégate n'arrivera qu'avec la seconde division. Je vous embrasse, mon cher Marquis, etc.

Folio 74. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

A Newport, le 22 juillet 1780.

Monsieur,

L'ennemi fait ce qu'il doit faire, mais heureusement un peu tard. . . . .

[Rochambeau répétait dans cette lettre les indications données par lui à Versailles précédemment, le 22 juillet.]

Folio 75. — RÉPONSE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU DISCOURS DE L'ÉTAT DE RHODE-ISLAND, SUR L'ARRIVÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Le 15 juillet 1780.

Le Roi m'envoie au secours de ses fidèles alliés les États-Unis de l'Amérique. Je n'amène pour le moment que l'avant-garde d'une plus grande force qui y est destinée, et le Roi m'a chargé de leur dire qu'il veut les soutenir de toute sa puissance. Les troupes françaises y vivront comme leurs frères dans la meilleure discipline; nous serons tous aux ordres du général Washington, et je serai enchanté de concourir à ses succès. Je suis très reconnaissant des marques d'amitié que MM. les membres de l'Assemblée veulent bien me donner. Je les prie de compter sur moi et sur tout le corps qui est à mes ordres, à la vie et à la mort, comme leurs frères et leurs meilleurs amis.

Folio 75. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 30 juillet 1780.

Monsieur,

M. de la Fayette a rendu compte à Votre Excellence de tous les avis qui nous sont arrivés par le gouvernement du Connecticut, par les généraux détachés de votre armée sur la rive gauche de la rivière du Nord à portée d'observer le Sund, enfin par votre adjudant de confiance, que Clinton s'embarquait avec un gros corps de troupes pour venir nous visiter. La position de leur flotte, toujours mouillée à vue sous Block-Island, avec trois frégates d'observation qui croisent entre la pointe de Judith et l'île de Block, semblait autoriser et masquer toutes ses mesures. Ma position était alors telle : mes troupes divisées dans l'île de Connanicut, et ici 1,500 malades de la flotte, 800 dans l'armée de terre, outre 200 hommes que je fournissais à la marine pour servir ses batteries. Je pris le parti : 1° de proposer à l'amiral un

mouillage plus près de la ville et hors de la portée des mortiers que l'ennemi pourrait établir à Connanicut et d'abandonner cette île à un détachement d'observation; 2° de faire ouvrir des marches sur deux colonnes sur tous les points de débarquement avec toutes mes forces concentrées; 3° de travailler, en cas de malheur, à réparer, améliorer et fortifier le camp retranché des Anglais derrière cette ville; 4° de requérir les États voisins de nous envoyer leurs milices pour nous aider de leurs bras et de leur courage dans ce petit moment de crise. Tous ces objets ont été remplis ou sont prêts à l'être. Les États voisins se sont portés à mes demandes avec une ardeur qui exige toute ma reconnaissance. Je ne crois pas devoir en abuser, et je viens de prier le général Heath et M. de la Fayette de renvoyer toutes les milices qui sont en chemin convoquées pour dix jours à leurs maisons et de retenir seulement celles qui le sont pour trois mois à votre armée, jusqu'à ce qu'un fort, que notre état-major d'ingénieurs a tracé sous les yeux de M. de la Fayette et qui assure notre communication avec le continent vis-à-vis de Howland's-Ferry, soit achevé. M. de la Fayette m'assure que cela ne dérangera rien au plan que vous avez formé, dont il m'a communiqué une partie, et sur lequel nous devons avoir une conférence avec l'amiral cet après-midi. Je ne répondrai, sur ce dernier article, que d'après cette conversation; je désire que mon général approuve notre conduite, que Clinton vienne ici jouer ses forces au hasard d'une descente où s'il était bien battu, comme je l'espère, il nous procurerait bien les moyens de le suivre de près à New-York dans cette campagne.

Folio 77. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. HUNTINGTON, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Newport, ce 3 août 1780.

Monsieur,

Comme le premier soldat français de l'armée du général Washington, j'ai cru lui devoir mes premières démarches et les offres de mon respect et de ma soumission à ses ordres.

Depuis l'époque de mon arrivée, la partie militaire m'a occupé entièrement. A peine étions-nous arrivés ici, qu'une flotte supérieure à la nôtre, fort fâchée de nous avoir manqués aux différents points d'atterrage, est venue se présenter pour nous attaquer. La diligence des préparatifs de la marine, de nos troupes et artillerie de terre a rendu vaine cette tentative; il n'y a pas eu un coup de tiré quoique à la portée du canon, parce que nous avions grande envie de les engager, ce qu'ils n'ont pas voulu, et ils ont bien fait; ils restent mouillés entre Block-Island et la pointe de Judith, masquant toutes les opérations de leurs transports dans le Sund. Il me

revient de toutes parts que Clinton avec 10,000 hommes veut venir seconder les opérations de sa flotte; mes dispositions sont faites pour le bien recevoir et lui faire les honneurs de cette partie de terre de nos alliés. J'ai reçu avec la plus grande reconnaissance les secours les plus prompts des milices de l'État de Boston et de Rhode-Island, et la crainte de les troubler dans leurs récoltes m'avait fait les renvoyer le 31, lorsque le 1er août de nouveaux avis de notre généralissime, de tous ses généraux observateurs du Sund et du gouverneur du Connecticut, sur la réalité des projets de Clinton, m'ont déterminé à les rappeler jusqu'à ce que, par un fort que je fais faire à la pointe de l'île, ma communication avec le continent soit toujours assurée. Je désire plus que je ne crains que Clinton vienne ici; s'il y était bien battu, ce serait un grand acheminement à la prise de New-York. Il me reste, Monsieur, à assurer Votre Excellence des dispositions du Roi mon maître pour ses bons et fidèles alliés. Vous avez eu connaissance des difficultés que le défaut de transports a occasionnées pour faire partir ensemble la totalité du secours qui vous était destiné, que le Roi m'a donné l'ordre le plus précis de partir toujours avec tout ce que je pourrais embarquer, d'assurer les États-Unis qu'il veut les soutenir de toute sa puissance et qu'il ne tardera pas à leur envoyer de plus grandes forces. J'espère que l'on aura rendu compte à Votre Excellence de la discipline des troupes françaises. Il n'y a pas ici une plainte et il n'a pas manqué un homme à l'appel. Nous sommes vos frères, nous nous conduirons comme tels avec vous, nous nous battrons contre nos ennemis à vos côtés comme une seule et même nation.

Folio 78. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 4 août 1780.

Quoique dans une seule conversation, mon cher Chevalier, que j'ai eue avec le consul de Boston, j'aie démêlé bien vite un esprit brouillon, jactant et fort occupé de se faire valoir; quoique je sois bien persuadé qu'il a chargé le tableau des affaires de ce pays-ci, j'en ai rabattu moitié dans le compte que j'ai rendu à M. le prince de Montbarey dont je vous ai envoyé copie, et je crois, si vous voulez le relire, que si vous le croyez chargé, il est conforme à ce que j'ai sous mes yeux et doit engager le ministre de France à faire un puissant effort ici en vaisseaux, argent et troupes réglées pour délivrer une bonne fois ce pays-ci de la tyrannie anglaise. Je vois par les milices de Boston, qui m'arrivent pour dix jours, sans tentes, sans munitions, mal armées et sans provisions, qu'il faut les aider de tout, et qu'avec beaucoup de courage presque tous les moyens leur manquent, hors ceux d'une abondance de bestiaux. Le pain du pays est à 24 sous la livre argent dur, et les hommes loués

IMPRIMERIE NATIONALE.



à Rhode-Island, pour recruter l'armée du général Washington, pour six mois, n'ont pas moins exigé et reçu la veille de mon arrivée que 100 piastres fortes. C'est une corde furieusement tendue et qui a besoin d'une force puissante pour aider à les délivrer. Je connais toute la bonté de l'armée continentale et surtout tout le mérite et la capacité du général; mais il faut des vaisseaux, mais il faut de l'argent et au moins 5,000 hommes de troupes réglées d'augmentation. Il faut prendre 15,000 hommes qui vont se retrancher de leur mieux à New-York. Pour cela, il faut : 1° avoir la supériorité maritime; 2° débarquer une bonne armée de 15,000 hommes à Long-Island; 3° se présenter par les têtes du continent avec une pareille armée vis-à-vis de New-York. Il ne faut pas faire ici des affaires de Savannah.

Je n'ai pas plus de foi à l'attaque que Clinton projette sur moi. En tout cas, il sera bien reçu et je l'attends; j'espère que nous le battrons et que M. Washington prendra New-York. Tout le bruit qu'il fait, à ce que je crois, est pour se donner le temps : 1° d'approvisionner et de se fortifier à Long-Island, en défendre du mieux qu'il pourra le débarquement; 2° tâcher de faire de Brooklyn une bonne citadelle; au reste, le temps nous apprendra à quoi nous en tenir.

Je me réfère à la lettre de M. l'Intendant, mon cher Chevalier, pour les détails de nos subsistances et des achats qui ont été faits par les gens en sous-ordre de M. Holker. Il me paraît que son aperçu est tout au moins au double de tout ce que nous achetons ici sur les lieux, avec les frais de route de transport de plus.

[Les pièces suivantes, jusqu'à celle qui provient du folio 176 du manuscrit, se rapportent aux circonstances advenues en conséquence de l'établissement de l'armée et de l'escadre à Newport, et aux démarches ou aux projets qui furent concertés dans l'entrevue de Hartford.]

Folio 79. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Philadelphie, le 19 mai 1780.

[Cette lettre attendait le corps expéditionnaire au cap Henry pendant qu'il atterrissait à Newport. Elle informait Rochambeau de la situation militaire ainsi que de l'opinion actuelle du général Washington sur les opérations à entreprendre. Elle est imprimée à sa date dans le tome I[er] des *Mémoires et Correspondance* de La Fayette. A la marge du registre de Rochambeau on lit :]



Nota. — Je n'ai reçu cette lettre qu'après mon arrivée à Rhode-Island et lorsque l'ennemi, après la prise de Charlestown, s'était rassemblé en force à New-York.

Folio 84. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE
À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Au quartier général de Moristown, le 23 mai 1780.

Messieurs,

Malgré le désir qu'a le général Washington de vous voir commencer sur-le-champ l'attaque de New-York, et malgré les raisons que je vous ai données en son nom pour ne pas différer cette opération, il est possible que l'état de la flotte, des malades ou les connaissances ultérieures sur la situation de l'ennemi vous obligent à débarquer à Rhode-Island; dans cette supposition, le général me charge de vous communiquer quelques détails sur les endroits les plus convenables pour votre sûreté et votre commodité. . . . .

[Cette lettre est écrite dans les mêmes vues que la précédente et porte à la marge la même mention.]

Folio 86. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Des hauteurs de Springfield, ce 20 juin 1780.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Comte, que le général Clinton et l'amiral Arbuthnot sont revenus de Charlestown à New-York, et quoique je ne sois pas encore en état de vous donner des détails, je crois ne pas devoir perdre de temps à vous communiquer cette nouvelle. . . . .

[Même observation en marge.]

Folio 87. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE
À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Preakness dans les Jerseys, le 9 juillet 1780.

Messieurs,

Si j'ai mis un si long intervalle entre ma dernière lettre et celle que je vais avoir l'honneur de vous écrire, c'est que le général Washington voulait vous donner une idée plus précise des forces ennemies, de nos moyens, de nos espérances, et que mes derniers avis se rapportaient à ce que j'aurais pu vous mander jusqu'à présent. Il est à croire que vous atterrez au cap Henry, et, d'après les nouvelles publiques sur votre départ, nous pensons que vous y recevrez cette lettre.



En considérant les positions de l'ennemi dans les différentes parties de continent, il est aisé de voir qu'une supériorité maritime est nécessaire à toutes nos opérations, à moins cependant que la possession d'un port de difficile accès, et New-York seul paraît avoir cet avantage, ne diminuât les risques de notre infériorité navale.

Il me semble d'après cela, Messieurs, que New-York est dans tous les cas et les suppositions un objet préférable à aucun autre. Cette ville est le pivot sur lequel roulent toutes les opérations des ennemis en Amérique et toutes les espérances qui peuvent rester au roi d'Angleterre. Sa situation centrale et maritime la rend infiniment dangereuse aux États-Unis. Elle renferme tous les tories réfugiés et soutient ceux qui restent parmi nous. La conquête de cette place et des îles adjacentes nous rendrait maîtres d'une excellente armée, des magasins et de la meilleure partie des ressources de l'Angleterre dans le continent. Elle porterait non seulement par la prise des vaisseaux armés, mais par celle des bâtiments de transport, des matelots, etc., un très funeste coup à la marine d'Angleterre; en un mot, Messieurs, il est clair que l'expédition de New-York est la plus glorieuse et la plus avantageuse à la France et à l'Amérique, la plus désirée par les deux nations, et dans un certain cas la seule peut-être praticable. Elle décide l'indépendance des États-Unis et nous met à portée de tout entreprendre.

Jusqu'ici, Messieurs, nos idées sur le port de New-York n'avaient pas été aussi parfaites qu'à présent; consulter séparément et ensemble les meilleurs pilotes, écrire leurs rapports qui se conformaient aux informations données par tous les marins et à l'opinion générale de l'Amérique, voilà les précautions que nous avions prises jusqu'ici, et elles semblaient être suffisantes.

Le général Washington et moi ne doutions aucunement de l'impossibilité d'entrer dans le port sur plus de deux vaisseaux de front, et des difficultés que trouveraient vos vaisseaux de 74. Vous verrez cependant que quatre vaisseaux peuvent passer sans danger à la fois et qu'un plus grand nombre entrerait en courant quelques risques. C'est après avoir rassemblé les pilotes renommés, après avoir mille fois comparé les avis, recherché les contradictions, enfin après avoir travaillé quatre jours et près de quatre nuits que je puis vous envoyer avec quelque certitude leurs opinions, leurs observations et la moins mauvaise carte possible sur laquelle ils ont fait des marques relatives aux écrits ci-joints. Les deux personnes qui ont signé et qui se rendront à votre bord à Black-Point au dehors de Sandy-Hook sont les plus connues par leur intégrité et leur capacité.

Nous allons à présent, Messieurs, non pas avec la réserve dont on peut user avec les étrangers, mais avec cette confiance d'amis justifiée par l'intimité de l'alliance, nous allons, dis-je, vous mettre entièrement dans le secret de notre situation. Parmi

les avantages d'un gouvernement populaire, il se trouve des inconvénients qui se font sentir au temps de guerre, et la crainte de donner peu de pouvoir à un petit nombre d'hommes met nécessairement de la lenteur dans les opérations. La dépréciation inévitable du papier-monnaie nous a empêchés de recruter et de rengager, elle nous a gênés dans tous nos moyens de subsistance et de transportation. La perte de la garnison de Charlestown et la nécessité d'opposer des troupes à lord Cornwallis dans les États méridionaux ont encore retranché une partie de notre petite armée; mais si les ressources du public sont diminuées, la vertu des particuliers est toujours la même, et d'après les mesures prises par les États, voici, Messieurs, quelles sont nos espérances actuelles.

Nous avons aujourd'hui 7,000 hommes sous les armes que, sans me flatter, je puis vous répondre être égaux pour le moins aux meilleures troupes qui leur seront opposées. Nous en avons un grand nombre levés dans les différents États dont beaucoup ont déjà fait plusieurs campagnes et qui doivent recruter nos régiments, de manière que le 1er d'août nous comptons avoir 14,000 hommes de troupes réglées sous les armes; en outre de ce nombre, Messieurs, nous aurons à la même époque 6,000 hommes de milice qui, comme travailleurs, comme troupes légères, ou derrière des retranchements, peuvent s'employer avec avantage, qui pour la plupart ont vu des coups de fusil et sont aguerris par les incursions de l'ennemi. Peu de jours après nous pouvons compter encore sur des recrues pour les régiments continentaux et sur des milices montant à 6,000 hommes. Nous avons une artillerie de siège et des munitions de guerre, lesquelles, cependant, ne seraient pas suffisantes; mais les différents États nous en fourniront davantage et nous comptons aussi sur ce qui nous a été annoncé, comme devant venir sur notre convoi.

Je remarquerai, Messieurs, que cet aperçu n'est pas donné sur les promesses qui nous ont été faites, mais sur l'examen particulier de ces promesses, et la réduction que nous avons cru devoir calculer pour ne rien vous faire espérer que nous ne soyons en état de tenir. . . . .

[Nous ne reproduisons pas la suite de cette lettre, très étendue, mais restée sans effet. Le commencement qui précède offre l'intérêt de faire connaître les forces dont le général Washington croyait disposer pour enlever New-York de concert avec les troupes et les vaisseaux du corps expéditionnaire. La Fayette donnait ensuite à Rochambeau et à Ternay avec une grande précision, sous la dictée du général en chef, toutes les indications alors recueillies sur l'armée anglaise, sur ses forces en marine, sur les défenses de New-York et sur les moyens de les attaquer, sur les soins pris par le quartier général pour que le corps expéditionnaire ne manquât de rien une fois engagé. Il terminait par ce *post-scriptum* :]

P.S. — J'ai l'honneur de vous écrire cette lettre par triplicata pour qu'elle vous



parvienne à chacun des points où vous êtes attendus : le cap Henry, Black-Point et Rhode-Island.

Folio 95. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE
À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

De Prikness dans les Jerseys, le 15 juillet 1780.

[Indications complémentaires sur les forces et les mouvements des Anglais.]

Folio 96. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, le 16 juillet 1780.

Monsieur,

Je me hâte de vous faire part du bonheur que je ressens de la bonne nouvelle de votre heureuse arrivée et, en mon nom et à celui de l'armée américaine, de vous présenter les assurances de mes sentiments les plus vifs et les plus reconnaissants pour des alliés qui viennent si généreusement à notre aide.

Comme citoyen des États-Unis et comme soldat dans la cause de la liberté, je reconnais avec les remerciements les plus sincères cette nouvelle marque d'amitié de Sa Majesté Très Chrétienne, et je suis particulièrement très sensible à la confiance flatteuse dont elle m'honore personnellement dans cette occasion.

Je reconnais comme une des premières obligations que nous avons à ce Prince le choix qu'il a fait, pour commander ses troupes, d'un général dont la haute réputation et l'heureux accord des qualités sociales et des talents militaires me promettent les plus grands avantages pour le service public et ma satisfaction particulière.

Je vous prie d'être l'interprète de mes sentiments pour les officiers qui sont à vos ordres, et de les assurer qu'au plaisir que je me fais de faire connaissance avec eux je joins les désirs les plus ardents de leur procurer tout ce qui pourra leur être agréable et à leurs soldats ; mais au milieu d'une guerre d'une nature et d'une difficulté aussi particulière, je ne me flatte pas de les dédommager du sacrifice qu'ils ont fait, mais de leur fournir telles occasions dans le champ de gloire où ils puissent déployer cette bravoure et ces talents que nous avons toujours reconnus avec applaudissement dans votre nation.

J'ai chargé le marquis de la Fayette de vous communiquer de temps en temps quelques intelligences et quelques propositions que les circonstances ont dictées. Je pense qu'il est si important de fixer immédiatement le plan de nos opérations et aussi secrètement qu'il sera possible, que je l'ai prié d'aller lui-même à New-London

et où il pourra vous rencontrer. J'ai la plus grande confiance en lui comme officier général et comme mon ami. Il est parfaitement instruit de mes opinions, il connaît toutes les circonstances de notre armée et de notre situation en général. Je vous prie de considérer toutes les informations et les propositions qu'il vous fera comme venant de moi. Je vous prie d'établir tous les plans avec lui, et je peux vous assurer que je me conformerai exactement aux intentions de Sa Majesté Très Chrétienne qui m'ont été transmises par ses ordres et signées de ses ministres. Permettez-moi de me rapporter au marquis de la Fayette pour les particulières assurances de tout ce que je ressens en cette occasion, ce que je fais avec d'autant plus de confiance que je connais son attachement particulier et son respect pour vous. J'attends impatiemment que les opérations puissent me procurer le plaisir d'une connaissance personnelle avec vous.

Folio 97. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général en New-Jersey, le 19 juillet 1780.

Monsieur,

Sur la première nouvelle de votre arrivée, j'ai eu l'honneur de vous écrire la lettre ci-jointe; mais dans l'espérance de l'apprendre de vous-même, j'ai pensé qu'il était mieux de différer le départ du marquis de la Fayette jusqu'à l'arrivée de vos dépêches. M. de Rochefontaine me les a délivrées hier au soir. Les assurances que vous me donnez des intentions ultérieures de Sa Majesté Très Chrétienne ajoutent à nos obligations et à nos espérances. De notre part nous ferons tous les efforts qui sont en notre pouvoir. Les contrariétés que vous avez éprouvées qui ont retardé votre arrivée sont malheureuses, mais elles ont dépendu d'évènements qu'il n'était pas en votre pouvoir de commander, et j'espère qu'ils n'auront pas d'influence sur nos futures opérations. Mon opinion correspond parfaitement avec les motifs qui ont déterminé votre débarquement à Rhode-Island, et aux dispositions préliminaires que vous y avez faites. Je serai heureux d'apprendre que la santé de vos malades sera parfaitement rétablie, et que vous aurez reçu du pays des rafraîchissements nécessaires à leur état de santé.

Je ne peux vous exprimer ma sensibilité pour les marques de confiance et pour les assurances de vos sentiments contenues dans votre lettre, et je serai heureux en saisissant chaque occasion de vous convaincre combien ils sont réciproques de ma part.

Je suis, etc.



Folio 98. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, le 27 juillet 1780.

[Avis des préparatifs d'une attaque contre Newport par les Anglais.]

Folio 98. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général, près Passaïc-Falls, ce 27 juillet, à 10 heures du soir.

[Avis de même nature.]

Folio 99. — DU MÊME AU MÊME.

Du 31 juillet 1780.

[Avis de même nature et opinion sur la direction qu'il faudrait indiquer à la seconde division du corps expéditionnaire si elle paraissait.]

Folio 100. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au quartier général, le 5 août 1780.

[Cette lettre résume l'opinion que le général a émise à La Luzerne sur la direction qu'il conviendrait d'indiquer à la seconde division.]

Folio 101. — COPIE DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Du 4 août 1780.

. . . .

Folio 102. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 5 août 1780.

Monsieur,

Il y a quatre jours que le vent est bon pour l'arrivée de Clinton et je commence à désespérer de le voir venir ici. Nous sommes prêts à le bien recevoir : il est arrivé un nombre très considérable de milices de Rhode-Island et de l'État de Massachusets-Bay. Je viens de convenir avec le général Heath de garder 3,500 hommes tant pour le camp retranché que pour le fort de Howland's-Ferry, afin d'assurer et de perfectionner la communication avec le continent et de renvoyer tout le reste à leurs maisons. Nous aurons tout ce qu'il nous faut pour voir la conclusion du projet

de M. Clinton. Je joins ici à Votre Excellence un avis reçu de Boston qui nous donne un avant-goût de la seconde division. Dieu veuille que cette nouvelle se réalise; j'en tiens le cas secret ici pour que ces Messieurs, qui sont devant nous, ne soient pas instruits à temps d'aller au-devant d'elle. Je crois que la marche de Votre Excellence aura tenu Clinton en suspens.

Folio 102. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 8 août 1780.

Monsieur,

Sur la lettre de Votre Excellence du 4 août, j'ai pris le parti : 1° de renvoyer les milices en leur exprimant toute ma reconnaissance ; il en est arrivé quatre fois plus que nous n'en avions demandé. Je dois distinguer à Votre Excellence le ministre Peter Hocker de la paroisse de Silliborough, qui a amené toute sa paroisse avec trois de ses enfants, laissant la moitié des champs coupés. 2° De garder les recrues de trois mois du colonel Greene et de l'État de Massachusets pour achever le fort de Howland's-Ferry, qui assurera dans tous les cas possibles notre communication avec le continent. 3° De les faire travailler de manière à ne pas interrompre leurs exercices militaires, et je leur fournirai même quelque poudre à brûler. Je leur ai prêté tentes et marmites du peu que j'en ai de rechange. 4° Si vous le trouvez bon, de garder le général Heath, dont l'esprit et l'activité me sont nécessaires pour les intelligences et correspondances avec les États voisins. La flotte anglaise mouille à présent près l'île de Gardner à la pointe de Long-Island. Il y a un vaisseau de ligne et deux frégates qui croisent devant nous. Je me réfère à tout ce que l'amiral doit vous répondre sur les moyens de réunion de cette escadre avec celle de la seconde division.

P. S. — J'ai bien peur que la seconde division qu'on a cru voir au 56ᵉ degré de longitude et au 46ᵉ degré de latitude ne soit un convoi pour Québec qui a été bien houspillé par tous les corsaires de Boston.

Folio 103. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 10 août 1780.

Monsieur,

Je soumets comme de raison à Votre Excellence mes idées et mon obéissance à ses ordres; mais, puisqu'elle désire que je lui donne mon opinion, la voici. Je ne pense pas que l'on puisse faire aucune entreprise sur New-York et Long-Island sans une supériorité maritime. Le cas de l'offensive dans cette partie peut s'offrir de trois manières : 1° l'arrivée de la seconde division avec des forces maritimes qui donnent

IMPRIMERIE NATIONALE.



la supériorité à la flotte française; 2° le cas d'un secours de M. de Guichen après l'entreprise de la Jamaïque achevée; 3° le dégarnissement de New-York par un détachement de Clinton aux Îles avec une partie de la flotte. Il est à présumer que ce cas n'arrivera pas, puisqu'ils ne l'ont pas déjà fait, et j'avouerai à Votre Excellence que toutes les démonstrations que Clinton a faites pour venir m'attaquer m'ont toujours fait craindre que leur véritable dessein ne fût de masquer un détachement sur la Jamaïque. Je vois par les lettres de Votre Excellence qu'il paraît avoir renoncé à ces deux desseins et qu'il est occupé à se camper et à s'arranger à Long-Island, et sans doute à bien fortifier Brooklyn. La position de leur flotte, mouillée sous l'île de Gardner à la pointe de Long-Island, me confirme à croire que toutes leurs vues se portent à s'établir à Long-Island pour aussi longtemps qu'il leur sera possible d'y rester.

En attendant l'arrivée d'une des trois chances que je suppose dans le commencement de cette lettre, je pense qu'il est très important : 1° d'avoir un plan exact de Brooklyn et de tous les ouvrages qu'ils vont y ajouter; 2° de leur établissement à Long-Island et des points de débarquement où ils sont le plus en force, et des ouvrages qu'ils vont y faire; 3° du pilotage exact des différents points où l'on peut débarquer dans cette île, soit dans le Sund, soit à la pointe de l'île du côté où la flotte anglaise est mouillée actuellement; 4° aux premiers avis de l'arrivée d'une des trois choses sur lesquelles peuvent être fondées nos opérations offensives, que notre général veuille bien nous donner un rendez-vous, à l'amiral et à moi, pour que nous allions combiner tout notre plan d'opérations. J'y mènerai les commandants d'artillerie et du génie. S'il était possible même de ne pas attendre l'une des trois chances arrivée pour concerter notre plan, je crois que ce serait encore mieux, pour une plus grande diligence dans l'exactitude des choses une fois convenues; au reste, il y a 15,000 hommes dans New-York et Long-Island. Je pense donc que pour faire une bonne opération il faut : 1° la supériorité de marine décidée, soit par un combat naval ou la rentrée de l'ennemi à Sandy-Hook; 2° une armée de 15,000 hommes pour descendre à Long-Island, où le général Clinton doit venir les attaquer au débarquement avec la meilleure partie de ses forces concentrées, une pareille armée vis-à-vis de New-York. Je pense que notre général, qui en tant d'occasions a donné des preuves de sa capacité dans la guerre offensive et défensive, approuvera ces réflexions et qu'il ne veut pas que nous fassions ici le second tome de Savannah; au reste, il peut être sûr de mon obéissance et de mon zèle, dès qu'il aura une fois fixé le plan de ses opérations.

P. S. — J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une lettre pour le chevalier de la Luzerne que vous aurez la bonté de lui faire passer si vous le jugez à propos.

Folio 104. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au quartier général, près d'Orangetown, le 8 août 1780.

[Avis militaires peu importants.]

Folio 105. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Au camp en avant d'Obbs-Ferry, le 9 août 1780.

[C'est la lettre, fort étendue, sur l'opportunité d'attaquer New-York, qui est imprimée dans le tome I des *Mémoires et Correspondance de La Fayette*. Rochambeau y répondit comme il suit.]

Folio 111. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE[1].

Newport, le 12 août 1780.

J'ai reçu, mon cher Marquis, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 9 août. Vous me permettrez de vous renvoyer pour la réponse à celle que j'ai eu celui d'écrire à notre général le 10 de ce mois pour lui exposer mon opinion que vous m'avez demandée de sa part. Je me borne donc à attendre ses derniers ordres et à lui demander en grâce un rendez-vous pour que l'amiral et moi allions verbalement recevoir de lui en une conversation un plan définitif; on fera plus en un quart d'heure que par des dépêches multipliées. Je suis plus que personne au monde convaincu de ce que vous me mandez, que sa marche a retenu Clinton, qui voulait venir nous attaquer; mais je vous observerai en même temps qu'il y avait tout à espérer, qu'il aurait été bien battu ici, et que pendant ce temps-là notre général aurait pris New-York. Sur ce que vous me mandez, mon cher Marquis, que la position des Français à Rhode-Island n'est d'aucune utilité aux Américains, je vous observerai : 1° que je n'ai pas encore ouï dire qu'elle ait nui à aucun d'entre eux; 2° qu'il serait bon pourtant de réfléchir que la position du corps français peut bien être de quelque chose dans l'évacuation que Clinton a faite du continent où il était pour se confiner à Long-Island et à New-York; qu'enfin pendant que la flotte française est observée ici par une marine supérieure et rassemblée, vos côtes de l'Amérique sont tranquilles, vos corsaires font des prises très avantageuses, et votre

[1] Les éditeurs des *Mémoires et Correspondance de La Fayette* ont également inséré cette lettre, à sa date, dans leur tome I.



commerce maritime a toute liberté. Il me semble que dans cette douce position, on peut bien attendre une augmentation de marine et de force que le Roi m'a assuré devoir envoyer; qu'enfin, puisque je n'ai pas une lettre de France depuis mon départ, je ne peux pas me flatter que la seconde division est en route et m'apporte des dépêches, puisque, si elle avait été bloquée par des forces supérieures, on m'aurait fait partir des côtes de France un avis quelconque. Je crains les Savannah et autres évènements de cette espèce dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est en guerre un principe comme en géométrie, *vis unita fortior.* Au surplus j'attends les ordres de mon généralissime, et je le supplie de nous accorder, à l'amiral et à moi, une entrevue. Je joindrai la dépêche de ce dernier à ce paquet dès qu'il me l'aura adressée. Je vous embrasse, mon cher Marquis, du meilleur de mon cœur.

Folio 112. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 14 août 1780.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Chevalier, une copie de mes lettres du 10 et du 14 au général Washington, et de celle du 12 à M. de la Fayette. Ce dernier, après être convenu avec moi ici de toutes nos bases, m'a écrit de retour à son armée une dépêche de douze pages, où sûrement à l'instigation de quelques mauvaises têtes il nous propose des choses extravagantes comme de prendre Long-Island et New-York sans marine. Il assure, dit-il, notre flanc droit du côté de Frog's-Point par des batteries de terre dans des îles dont l'armée de Washington s'emparera. Il oublie qu'il reste un flanc gauche exposé à un débarquement que toute la marine anglaise exterminera, si elle préfère d'aller peut-être en même temps en faire autant au chevalier de Ternay abandonné ici à ses propres forces. Il me donne des instigations de politique, du désir des Américains, des efforts qu'ils ont faits dans cette campagne, qu'ils ne seront peut-être pas dans la possibilité de recommencer lorsque nous serons en mesure de reprendre l'offensive avec eux. Pas un mot ni d'ordre ni même d'opinion de M. de Washington, qui m'écrit du même jour et ne me parle point du tout de cette dépêche. Nous sommes infiniment contents, l'amiral et moi, des dépêches de ce général, et il est impossible d'en être plus reconnaissants. Je continuerai une correspondance directement avec lui, et pour faire tomber toutes ces pièces d'écriture de quelques personnes jeunes et ardentes, que je vois qui l'environnent, nous avons pris, le chevalier Ternay et moi, le parti de ne plus répondre à tous ces entremetteurs, et je m'adresserai toujours directement à mon chef pour recevoir ses ordres. Je vous confie d'amitié, mon cher Chevalier, ma conduite, et mandez-moi si j'ai deviné juste sur cette espèce de cabale



qui, je crois, environne notre général et à qui sa bonne tête l'empêche de se livrer. Je vous embrasse, mon cher Chevalier, du meilleur de mon cœur.

Folio 113. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 14 août 1780.

Monsieur,

Rien de nouveau à mander à Votre Excellence, toujours même croisière d'un vaisseau de ligne et deux frégates qui se retirent la nuit vers le mouillage de la flotte à l'île de Gardner. J'ignore si le marquis de la Fayette a communiqué à Votre Excellence la réponse que je lui ai faite à une dépêche très ample où il ne me dit pas un mot ni d'aucun ordre, ni même d'aucune opinion de Votre Excellence qui ne m'en parle pas dans sa dépêche du même jour. Le résultat de tous ses raisonnements est le désir le plus vif d'attaquer New-York et Long-Island sans forces maritimes. On m'assure que mon flanc droit sera bien appuyé du côté de Frog's-Point par les batteries que Votre Excellence établira dans des îles. On oublie qu'un débarquement et une communication nécessaire à toute armée, et plus à celle qui fait un siège qu'à toute autre, a deux flancs, que si le droit est couvert, le gauche est à la merci de la flotte anglaise, qui choisira ou d'exterminer le débarquement ou d'aller en faire autant à la marine française abandonnée à Rhode-Island à ses propres forces, ou de faire les deux successivement si le général Arbuthnot n'est qu'un homme ordinaire; que si l'on restreint la descente à Long-Island sur un seul point, on sera probablement battu au débarquement, ce qui n'arrivera pas quand, étant maître de la mer, on en menacera plusieurs et que l'on descendra sur celui qui sera le plus mal gardé.

Je prie Votre Excellence de continuer à me donner ses ordres directement, d'être sûr de mon zèle et de ma soumission. Je ne saurais lui dire toute la reconnaissance que j'ai de ses dépêches, combien je respecte toute la force du génie sage et militaire qui les lui dicte. L'amiral pense de même et nous désirons bien pouvoir conférer avec elle pour préparer à l'avance tout ce qui sera nécessaire à l'offensive dès qu'une des chances que nous espérons nous mettra à portée d'y prétendre.

Folio 114. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 17 août 1780.

[Avis sur les mouvements de la croisière anglaise.]



Folio 115. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, près Brangstown, le 16 août 1780.

J'ai reçu successivement vos deux lettres du 8 et du 10. D'autres pressantes occupations m'empêchent de répondre à ce moment aux particularités de la dernière. Je me trouve seulement heureux d'observer que vos idées sont substantiellement les miennes, et j'espère qu'une explication subséquente éclaircira les petites différences qui peuvent se trouver.

J'ai reçu avis que l'ennemi prépare derechef un embarquement. . . . .

Folio 115. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général à Orangetown, le 17 août 1780.

[Avis peu important, mais duquel il résulte que l'on comptait sur l'apparition prochaine de l'escadre du comte de Guichen.]

Folio 116. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Au camp, le 18 août 1780.

Messieurs,

Comme j'ai les mêmes choses à vous soumettre, permettez que cette lettre soit encore commune, et sans me plaindre de l'interprétation de la dernière, permettez que je m'accuse ici de m'être bien gauchement expliqué, etc. . . . .

[Cette lettre encore se trouve imprimée à sa date dans le tome I des *Mémoires et Correspondance*.]

Folio 118. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp, le 18 août 1780.

Après vous avoir écrit, Monsieur le Comte, une lettre commune avec M. le chevalier de Ternay. . . . .

[La Fayette explique dans le *post-scriptum* de cette lettre, qui a été, du reste, imprimée à la suite de la précédente par les éditeurs de ses *Mémoires et Correspondance*, que l'opinion par lui émise avec chaleur *en son nom* en faveur de l'attaque de New-York n'est pas *à lui tout seul*. Nous avons expliqué que Washington s'était servi de l'ardeur naturelle au marquis pour entraîner plus sûrement Rochambeau à l'attaque de New-York; il reprit la responsabilité de son opinion dans la lettre suivante.]

Folio 120. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au quartier général à Orangetown, le 21 août 1780.

Monsieur,

Dans la dernière que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai seulement accusé la réception de la vôtre du 10 depuis laquelle j'ai eu le plaisir de recevoir successivement vos deux lettres du 14 et du 17. Dans l'idée d'une opération contre New-York j'ai toujours eu pour principe fondamental qu'il fallait avoir une supériorité maritime pour donner espérance de succès à cette entreprise. Me confiant cependant à une espérance morale que cet évènement nous arrivera dans peu, j'ai cru que nous pouvions établir un commencement d'opérations avant l'arrivée de la seconde division dans lesquelles j'aurais concouru. Les réflexions que vous faites sur la difficulté d'effectuer un débarquement à Long-Island sans une supériorité navale sont naturelles et judicieuses du point de vue où vous les voyez; mais de la connaissance que j'ai de partie de la situation locale et des informations particulières que j'ai des autres, je pense que le débarquement pourrait être praticable. Dans la forme du terrain des deux côtés et dans l'étroit du Sund en quelques parties, on peut trouver différents points de débarquement. L'ennemi ne peut pas laisser New-York à découvert, spécialement si nous avons une fois pris pied sur cette île, et avoir suffisamment de forces sur Long-Island pour faire une opposition solide sur chacun de ces deux points. L'entreprise suppose une collection suffisante de bateaux pour mettre à la fois sur le bord de l'ennemi une force supérieure à celle que l'ennemi peut y opposer, et qui, je crois, peut se rassembler. Leurs vaisseaux peuvent être contraints de s'éloigner à une distance assez grande, pour ne pas incommoder le débarquement par le moyen des batteries de terre que l'on peut établir sur le continent et dans les îles adjacentes.

Mais, malgré qu'une telle opération peut être praticable, je tombe entièrement d'accord avec vous qu'il vaut mieux différer cette entreprise jusqu'à ce que nous ayons obtenu la supériorité maritime. Une des plus puissantes raisons est que votre flotte ne serait pas en sûreté à Rhode-Island sans une partie considérable de vos forces de terre qui la protège, et que dans ce cas nos forces combinées seraient trop faibles pour agir avec vigueur et confiance.

Quant à la méthode particulière d'opérer contre New-York, nous pouvons dans ce moment-ci combiner différentes possibilités, mais nous ne pouvons pas fixer un plan définitif. Il y a trois moyens pour accomplir notre dessein : 1° en agissant d'abord avec toutes nos forces sur l'île d'York; 2° en commençant nos opérations



contre Brooklyn, dans Long-Island, avec la principale partie de nos forces, laissant un corps d'observation pour la sûreté de nos communications, bien retranché sur l'île d'York ou sur le continent; 3° en divisant nos forces en deux parties pour agir sur les deux îles à la fois. Lequel de ces plans doit être préféré relativement au temps où nous commencerons et à la force que nous aurons pour agir? Si les circonstances correspondent à nos espérances, je préférerais le dernier de ces plans. Dans ce dernier cas, nous nous établirions, s'il est possible, tous deux sur l'île de New-York et nous détacherions alors sur Long-Island une force égale à la totalité de celle que l'ennemi pourrait y porter pour agir contre nous.

En prenant poste à Long-Island, une force égale à la totalité de l'armée ennemie serait suffisante pour se garder contre les possibilités; mais après que nous y aurions pris poste et les précautions usitées, les deux tiers de leurs forces seraient, à mon opinion, suffisants, tant pour la sûreté que pour la réduction des ouvrages. Malgré la facilité avec laquelle l'ennemi peut passer d'une île sur l'autre, ils ne hasarderont jamais de retirer plus des deux tiers de leurs forces de l'île d'York pour attaquer le corps qui serait sur Long-Island, pendant qu'ils y laisseraient une armée plus forte que la leur entière prête à tomber sur ce qu'ils y auraient laissé. Cela exposerait le principal point où sont tous leurs magasins à un trop grand danger; même avec leurs forces entières, ils n'auraient pas grande espérance de succès contre deux tiers de leur nombre retranchés.

Tels sont, Monsieur, mes sentiments que je suis heureux de trouver au principal correspondre avec les vôtres; nous devons supposer une supériorité navale comme la base de nos opérations offensives. Nous proposons tous deux la même distribution de nos forces, si les circonstances le permettent, avec seulement cette différence que je pense qu'un moindre nombre suffira pour prendre poste à Long-Island.

Je désire ardemment que l'entretien que vous proposez puisse avoir lieu. Je conviens que cela faciliterait beaucoup nos arrangements et cela seconderait le désir extrême que j'ai de vous assurer personnellement et à l'amiral de mon estime; mais à ma grande mortification et à mon grand regret il y a des difficultés qui ne sont pas aisées à surmonter. Nous sommes à 10 milles de l'ennemi; notre gouvernement populaire impose une grande circonspection. Si quelque malheur arrivait pendant mon absence, il serait suivi de grands inconvénients; cependant je tâcherai d'entreprendre, aussitôt qu'il sera possible, d'aller à votre rencontre dans un lieu convenable. Je vous prie de m'informer dans votre première lettre à quelle distance l'amiral et vous jugez prudent de vous absenter de vos flotte et armée.

Dans une de mes dernières, je vous informai que sir Henry Clinton préparait un embarquement duquel il paraît que vous avez déjà reçu avis. J'ai reçu plusieurs



pareilles intelligences, et il y a eu dernièrement une presse chaude pour les matelots. Je ne peux cependant pas supposer qu'il ait repris l'intention de vous attaquer, et il y aurait trop d'inconsistance dans leur conduite. Quelques-uns soupçonnent qu'ils veulent faire un détachement pour les Indes occidentales; s'ils méditent quelque chose de sérieux, cela paraît aussi probable qu'aucune autre supposition, mais je doute qu'ils aient rien de sérieux en vue.

Je vous suis très obligé, Monsieur, de la franchise avec laquelle vous m'avez donné votre opinion, et des sentiments favorables que vous avez de moi. Votre conduite depuis votre arrivée a confirmé les préjugés que votre réputation m'avait donnés de votre habileté, et je me promets de vos conseils et de vos actions les plus grands avantages pour la cause commune. Je vous prie de m'obliger des premiers en toutes occasions et d'être assuré de la parfaite estime, etc.................

Folio 123. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 19 août 1780.

....

Folio 123. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 22 août 1780.

[Ces deux lettres parlent de divers bruits apportés à Boston par *l'Alliance* sur les mouvements du port de Brest, sur la seconde division, sur la flotte espagnole, etc. La seconde se termine comme il suit :]

Je dois prévenir Votre Excellence que l'amiral et moi comptons donner à notre Roi le 24, veille de Saint-Louis, le bouquet de toute l'artillerie et de la mousqueterie. J'en ai fait prévenir les États voisins par le général Heath pour qu'ils n'aient aucune inquiétude. Ce sera le premier coup que les Anglais nous verront tirer. Je ne vois plus d'inconvénients à leur démasquer nos batteries qu'ils n'ont pas envie de venir visiter.

Folio 124. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 25 août 1780.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 21. Je reçois en même temps des avis des généraux qui sont de ce côté de la rivière d'Hudson, vis-à-vis le Sund, qui assurent un embarquement considérable des troupes de Clinton. Un autre avis de Stonington, par laquelle on a vu la flotte de guerre anglaise dimanche

IMPRIMERIE NATIONALE.



le 20 à l'ouest-sud-ouest de la pointe de Moncton, allant sur Sandy-Hook. Je ne crois pas que Clinton soit assez fou pour venir ici; mais je crois fort qu'il va ou envoie un secours à la Jamaïque. Comme ceci peut être un des trois cas prévus pour l'offensive, celui de leur dégarnissement en troupes et marine à New-York, je conjure Votre Excellence de nous donner le rendez-vous en question. L'amiral et moi pourrons aller jusqu'à Hartford, même jusqu'à Dambury pour cette conférence, afin de lui éviter plus de chemin. Je suis trop heureux que mes idées militaires, subordonnées toujours à ses ordres, puissent s'accorder avec les siennes sur tous les points principaux, et quant aux détails si nécessaires pour l'organisation de tout l'ensemble, une demi-heure de conférence et vos ordres aplaniront tous les obstacles. Il a paru aujourd'hui six vaisseaux ou frégates, dont deux fort près et quatre autres beaucoup plus éloignés. Quand Votre Excellence, par ses intelligences de New-York, sera sûre de la destination d'un embarquement pour les Indes occidentales, nous pensons que c'est là le cas de ne pas perdre une minute pour la conférence que nous vous demandons, pour agir tout de suite avec la plus grande vivacité.

Folio 125. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 27 août 1780.

[Informations sur la flotte anglaise.]

Folio 125. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Newport, le 27 août 1780.

Permettez, mon cher Marquis, à un vieux père de vous répondre comme à un fils tendre qu'il aime et estime infiniment. . . . .

[Cette lettre, imprimée à sa date dans le tome I des *Mémoires et Correspondance*, a été reproduite en note au chapitre de notre tome IV qui correspond à ces circonstances.]

Folio 127. — RÉPONSE AUX SAUVAGES DÉPUTÉS DES FRONTIÈRES DU CANADA.

A Newport, le 30 août 1780.

Le Roi de France, votre père, n'a point oublié ses enfants; il m'a chargé de présents pour vos députés, comme marques de son souvenir. Il a appris avec douleur que plusieurs nations, trompées par les artifices des Anglais, ses ennemis, avaient attaqué et levé la hache contre ses bons et fidèles alliés les États-Unis de l'Amérique; il me charge de vous déclarer qu'il est l'ami franc et fidèle de tous les amis des Américains, et l'ennemi décidé de tous leurs ennemis. Il espère de ses enfants qu'il



aime tendrement qu'ils ne tiendront jamais, dans cette guerre contre les Anglais, d'autre parti que celui de leur père.

Folio 127. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 31 août 1780.

[Il lui rend compte de la visite des sauvages et l'avise de diverses circonstances relatives à la flotte anglaise.]

Folio 129. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

[Informations diverses.]

Folio 130. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 28 août 1780.

[Informations diverses.]

Folio 131. — DU MÊME AU MÊME.

Du 2 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 131. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général Liberty-Pol ou Bergen-County, le 3 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 133. — DU PRÉSIDENT HUNTINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 19 août 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un acte du Congrès du 17 de ce mois, par lequel vous serez informé qu'il a une juste reconnaissance de la vigilance et prudence que vous avez déployées, ainsi que l'amiral Ternay, par les précautions que vous avez prises dans vos lettres du 3 de ce mois, ainsi que de toutes vos attentions pour la milice des États voisins; le courage, le bon ordre et la bonne discipline de vos troupes méritent l'approbation du Congrès.



Folio 133. — RÉSOLUTION DU CONGRÈS.

Du 17 août 1780.

Résolu que le Congrès a une juste reconnaissance de la vigilance et prudence des commandants de la flotte et de l'armée de notre allié, et des précautions mentionnées dans la lettre du comte de Rochambeau du 3 de ce mois, aussi bien que de son attention pour les milices de ces États. Le courage, le bon ordre et la discipline de ses troupes méritent la plus haute approbation du Congrès.

Folio 134. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 3 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 135. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 6 septembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu à midi la lettre du 3, dont Votre Excellence m'a honoré. J'avoue à Votre Excellence que je ne peux pas m'imaginer qu'il puisse entrer dans la tête de M. Clinton de venir nous attaquer, et je crois, sans aucune présomption, que s'il le fait il s'en repentira. Un vaisseau parlementaire, qui a amené au chevalier de Ternay des prisonniers, a dit à un officier de son bord sur lequel on peut compter que Arbuthnot voulait, il y a un mois, nous attaquer conjointement avec Clinton; qu'il a fait l'impossible pour déterminer ce dernier qui ne l'a pas voulu; qu'il a envoyé une frégate en Angleterre pour en rendre compte et qu'il y a actuellement de la désunion entre eux. La flotte anglaise a absolument quitté ces parages-ci; il y aura demain huit jours que nous n'en avons rien vu. Nous supposons qu'elle a retourné à Sandy-Hook dans quelque dessein. Je me perds dans les conjectures, et ce serait trop se flatter d'un changement de système dans le ministère anglais, pour croire qu'il veut évacuer New-York pour se porter sur une de nos îles. Dans tous les cas possibles, il est de grande conséquence de tâcher de pénétrer leurs desseins.

Folio 136. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 9 septembre 1780.

[Indications sur l'escadre du comte de Guichen, qui a été rencontrée en mer.]

Folio 136. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 11 septembre 1780.

Monsieur,

Je serai aux ordres de Votre Excellence, ainsi que l'amiral, le 20 septembre à Hartford. J'en tiens le cas secret comme Votre Excellence me l'ordonne. Je suis sensiblement affligé de la mauvaise nouvelle qu'elle a reçue de la Caroline du Sud. Je doute fort que Clinton ose se dégarnir pour envoyer en Virginie, tant que nous serons ici en situation de menacer New-York et qu'ils sauront M. de Guichen courant les mers. . . . .

Folio 137. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 16 septembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu à midi la lettre de Votre Excellence du 11. Le chevalier de Ternay et moi comptons toujours être à ses ordres au jour et au lieu qu'elle a prescrit, et nous en tenons le cas le plus secret. Je crois que la flotte qui a couru sur le vaisseau rentré dans New-York, et qui a cru être chassé par la seconde division, ne l'a été que par la flotte d'Arbuthnot lui-même, qui, après avoir convoyé et débouqué la flotte de transports qui est partie pour l'Angleterre, est rentrée au mouillage de l'île de Gardner. Je crois qu'il est de la plus grande conséquence d'entretenir Votre Excellence et de faire un plan d'après ses lumières par lequel la cour de France donne de puissants secours à ses fidèles alliés pour la campagne prochaine, et qu'elle mette à vos ordres tous les moyens de délivrer ce pays-ci, en les combinant avec ceux qui sont déjà dans les mains des États-Unis. J'ose prier Votre Excellence de vouloir bien dire au marquis de la Fayette que j'ai reçu ses deux lettres du 8 et du 10 dernier, dont je le remercie de tout mon cœur, en attendant le plaisir de le voir, et que je ne lui réponds pas pour ne pas mettre le hussard au passage des Ferrys à la nuit.

Folio 137. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Newbridge, dans le comté de Bergen, le 8 septembre 1780.

Monsieur,

Les grands préparatifs du général Clinton n'ont abouti jusqu'ici qu'à faire mettre

à la voile pour l'Europe environ quatre-vingt-dix voiles, de toutes grandeurs, avec quelques invalides; nous sommes encore ennuyés des bruits d'un embarquement prochain, dont l'objet le plus probable est une descente en Virginie. Nous avons reçu les plus désagréables nouvelles du général Gates, dont l'armée a été défaite à Cambden le 16 du mois dernier, dans laquelle la plus grande partie de ses meilleures troupes a été égorgée. Nous n'avons pas encore les détails; cet évènement peut avoir les suites les plus sinistres pour les États du Sud, et il n'est pas aisé de dire jusqu'où cette influence peut s'étendre. C'est sur cette nouvelle que je ne serais pas étonné que l'ennemi fît un détachement de 4,000 hommes pour la Virginie.

S'il vous convient de nous aboucher le 20 de ce mois par notre entrevue à Hartford, j'espère que nous pourrons combiner quelques plans pour nos opérations futures, que les évènements nous mettront en état d'exécuter. Nos plans cependant ne peuvent être que des aperçus sur la possibilité des secours qui nous arriveront. Ce qu'il y a de plus malheureux pour cette contrée, c'est que les affaires requièrent absolument de l'activité, de quelque côté que l'on regarde. Je compte cacher le temps de notre entrevue; j'espère que vous voudrez bien faire la même chose de votre côté.

J'ai reçu la nuit dernière votre lettre du 3. J'ai aussi reçu celle du 26 et je suis très aise que mes dépêches soient arrivées à bon port.

Le marquis de la Fayette et les commandants de l'artillerie et du génie m'accompagneront.

Folio 138. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp de la division légère, le 8 septembre 1780.

C'est avec un grand plaisir, Monsieur le Comte, que je vois approcher le moment où je pourrai avoir l'honneur de vous revoir et mon cœur se fait une fête d'assister à votre entrevue avec le général Washington. Nous avons reçu des nouvelles du Sud fort fâcheuses, et entre vous et moi il paraît que le général Gates a fait de grandes fautes. Dieu veuille qu'avant le 20 nous recevions des nouvelles de France ou des îles qui fixent nos plans d'une manière plus certaine. . . . .

. . . .

Folio 139. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général dans le comté de Bergen, le 11 septembre 1780.

[Informations diverses.]



Folio 140. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp près Hakinsac, le 10 septembre 1780.

Je viens de recevoir, Monsieur le Comte, une lettre de M. le chevalier de la Luzerne pour vous, et je m'empresse de vous la faire parvenir. Il est probable que vous ne serez pas encore parti lorsqu'elle arrivera à Newport. J'ai bien partagé l'humeur que vous devez avoir éprouvée en voyant que ni vous, ni M. le chevalier de la Luzerne, ni moi n'avions une seule lettre des ministres. Il paraît que nous devons espérer en Paul Jones et *l'Ariel;* mais Dieu sait quand ils arriveront.

J'ai reçu avant-hier un triplicata de lettre écrite en chiffres par M. de Vergennes; c'est un vaisseau marchand qui l'apporte et voici ce qu'elle contient :

Elle est datée du 3 juin; on ne savait pas encore la perte de Charlestown, on prévoyait le blocus de Brest, et l'envoi de la seconde division ne paraissait pas bien prochain. On croyait que peut-être Graves ne viendrait pas ici, on avait rassemblé à Cadix la plus grande partie des vaisseaux, on comptait expédier en automne votre seconde division; on désirait savoir votre opinion, celle de M. de la Luzerne et la mienne sur la manière dont les troupes françaises prenaient ici. On me mandait qu'il ne se ferait rien en Europe; on nous exhortait à des efforts sans lesquels on ne pouvait pas espérer une bonne paix, et à tâcher de rendre cette Amérique-ci un théâtre brillant pendant cette campagne; mais pas un mot sur le nombre de vaisseaux, qui cependant doit décider à quel point nous pouvons remplir l'attente publique.

Adieu, Monsieur le Comte; agréez, je vous prie, l'hommage de mon tendre et respectueux attachement.

Folio 140. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général dans le comté de Bergen, le 13 septembre 1780.

Monsieur,

La nouvelle d'un embarquement se confirme de toutes parts et est au moment d'être effectuée. Un tel évènement est de telle importance que nous devons dans ce moment rester à la tête de nos armées respectives. Ce qui m'engage à vous prier de remettre notre entrevue jusqu'au 25. J'espère que ma lettre arrivera à temps pour prévenir votre départ, et qu'il n'y aura pas d'inconvénients à ce délai. Je ne veux pas retenir l'exprès pour écrire à l'amiral, et je vous prie de lui faire part du contenu de ma lettre.



Je remercie Votre Excellence de sa lettre du 9 et des avis qu'elle contient; ces mêmes nouvelles sont venues de Philadelphie.

Folio 141. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp près Hakinsac, le 13 septembre 1780.

Les raisons qui retardent notre voyage, Monsieur le Comte, vous étant expliquées par le général Washington, je ne vous écris ici que pour témoigner mon exactitude en cas qu'il y eût des nouvelles à mander . . . .

Folio 141. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newbridge, le 13 septembre 1780.

Monsieur,

Je viens de recevoir des avis de très bonne part dont je vous envoie la copie ci-incluse. D'après l'apparence et l'accord de ces avis entre eux, il paraît très probable que le comte de Guichen s'approche réellement de nos côtes. Si cela était le cas, il est d'une si grande importance de ne point perdre de temps pour concerter nos plans que je vous renouvelle ma proposition de vous voir, vous et l'amiral, le 20 de ce mois. Je serai à Hartford en conséquence.

Les inconvénients que peut occasionner notre absence, même en supposant les évènements mentionnés dans ma lettre de ce matin, ne peuvent pas balancer les avantages de l'entrevue sur la supposition présente.

Si le comte de Guichen arrive avant la fin de ce mois, je recommande toujours New-York comme notre principal objet. Dans cette vue, je ne puis m'empêcher de vous répéter combien il est essentiel que la flotte aille tout de suite prendre possession du port, et que vos troupes fassent une jonction avec les miennes aussitôt qu'il sera possible, en passant par le Sund. Le premier de ces mouvements est dans mon opinion le point le plus critique de l'opération, et la saison, qui est déjà avancée, augmente la nécessité de nous dépêcher dans l'exécution.

Je fais mention de ceci en cas que l'arrivée du comte de Guichen ait lieu avant notre entrevue. J'ai ordonné aux capitaines Dobbes et Shaw de se tenir tout prêts à aller à la flotte au premier avis; une lettre, soit de l'amiral, soit de vous, écrite au capitaine Dobbes à Fish-Kill le fera immédiatement obéir.

Folio 142. — INTELLIGENCES (*INFORMATIONS*) DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

. . . .



Folio 143. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE CHEVALIER DE TERNAY.

Au quartier général dans le comté de Bergen, le 16 septembre 1780.

Monsieur,

Je reçois dans ce moment-ci une lettre dont je vous envoie copie. Il est possible que ce soit la flotte de l'amiral Arbuthnot, et que celui qui les a vus ait pris ses grosses frégates pour des vaisseaux de ligne; mais vous serez plus en état de former un jugement là-dessus avant que cette lettre vous parvienne. Je vous communiquerai les intelligences que je pourrai recevoir, mais j'ai cru que celle-ci était de trop grande importance pour la remettre.

Folio 143. — COPIE D'UN RAPPORT ADRESSÉ DE FREEHOLD
DANS LE COMTÉ DE MONMOUTH,
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 1780, AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

. . . .

Folio 144. — IDÉES MISES SOUS LES YEUX DE S. E. LE GÉNÉRAL WASHINGTON PAR M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET M. LE CHEVALIER DE TERNAY. — RÉPONSE DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

[Cette pièce a été imprimée dans les annexes du chapitre correspondant du tome IV.]

Folio 147. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 25 septembre 1780.

Monsieur,

J'attends avec grande impatience des nouvelles de Votre Excellence et j'espère qu'elle sera de retour à son armée en bonne santé.

Nous avons trouvé à notre retour ici que notre marine avait pris l'alarme un peu chaude de l'arrivée de Rodney, ce qui a produit le bon effet de faire redoubler de précautions pour fortifier les îles et y augmenter les batteries considérablement. Mais ce dont je suis fâché par la crainte que cela ne déplaise à Votre Excellence, c'est qu'on a requis le général Heath de faire revenir le régiment du colonel Greene, qui n'était encore qu'à Greenwich, pour reprendre son camp dans cette île qui couvre un débarquement très praticable à 3 milles de la droite de la position où la

IMPRIMERIE NATIONALE.



marine est embossée. Avec tous ces moyens, nos marins se sont rassurés et paraissent aujourd'hui avoir la plus grande confiance à leur poste. Je supplie Votre Excellence de me mander si elle approuve que le régiment reste jusqu'à ce qu'on voie où se porteront les projets de l'ennemi. J'ai bien peur que nous ne soyons absolument rentrés dans notre défensive absolue jusqu'au printemps prochain. Par l'extrait de la lettre que j'ai trouvé ici à mon retour du commandant de Saint-Domingue, « la « veille du départ de M. de Guichen pour l'Europe, il vint un bâtiment américain « qui apprit que vous étiez bloqué par des forces supérieures. Je le menai à son bord, « et je fis de mon mieux pour lui persuader que rien n'était plus propre à cou- « ronner sa glorieuse campagne que d'aller vous dégager; il partit le lendemain, et « ne m'a point dit ce qu'il voulait faire. Il a laissé neuf vaisseaux à Saint-Domingue ».

Vous croyez bien que je garde très secrète cette intelligence.

Folio 147. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Newport, le 27 septembre 1780.

Monsieur,

J'apprends de Boston que ma dernière dépêche du 9 septembre n'est pas encore partie, et que je peux y joindre un supplément que les circonstances rendent très intéressant. Vous verrez par la copie de ma correspondance avec le général Washington ce qui s'est passé depuis. Gates a été battu dans le Sud près de Cambden par le lord Cornwallis; il s'est retiré à Hillsborough vers les frontières de Virginie. Sa défaite a été très fâcheuse et très effrayante pour les États du Sud, quoique sa perte soit de 400 ou 500 hommes au plus; Kalb a été tué. Nous nous sommes flattés quelques jours de voir arriver M. de Guichen; mais il paraît qu'il a pris le chemin d'Europe sans s'occuper de nous, et au lieu de M. de Guichen, c'est Rodney qui est arrivé le 13 à New-York avec dix vaisseaux de ligne et grand nombre de frégates, dont quatorze sont mouillés entre Block-Island et la pointe de Long-Island, et six sont restés à New-York. Il se prépare un embarquement considérable : les uns disent qu'il est destiné à une entreprise contre la Virginie; d'autres, qu'ils veulent, à quelque prix que ce soit, attaquer Rhode-Island; nous nous préparons à les y bien recevoir. Nous avons eu notre conférence le 20 avec le général Washington, dont nous avons été infiniment contents. Il n'y a qu'une seule opinion sur tous les objets, et d'une voix unanime, ce général, le chevalier de Ternay et moi vous envoyons le mémoire chiffré ci-joint. Le résultat de notre délibération est de vous demander de l'argent, des vaisseaux et des troupes. Le premier article est le plus instant. Le prêt des troupes n'est assuré que jusqu'au 1er janvier et nos rescriptions

sur France commencent à perdre beaucoup. M. l'Intendant vous envoie l'aperçu de notre caisse. Les vaisseaux et les troupes sont très instants à expédier, pour qu'ils puissent être arrivés de bonne heure au printemps, si l'on veut que nous puissions opérer offensivement, et le malheureux pays a besoin des secours les plus efficaces. Les officiers généraux et les troupes du Roi s'y sont fait honneur jusqu'ici par leur discipline, leur police et leur courage à soutenir une position où tout le pays a cru et croit encore que nous devions être écrasés. C'est un triste rôle que celui de se défendre, mais nous n'avons pas reçu ni par terre ni par mer aucun échec, et j'ose dire, Monsieur, que c'est tout ce qu'on pouvait espérer d'un pion aussi avancé.

Depuis notre départ, nous n'avons pas même reçu une lettre de France. Nous n'entendons rien au retour de M. de Guichen, qui a passé à notre porte sans nous secourir, et le seul dédommagement que nous espérons de nos peines est que le Roi et ses ministres veuillent bien approuver notre conduite.

Folio 149. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 30 septembre 1780.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Excellence du 26, et suis très aise de la savoir de retour à son armée en bonne santé. Je ne sais si je dois la plaindre, je ne sais si je dois la féliciter de la découverte du complot affreux d'Arnold; quoi qu'il en soit, cela nous prouve que la Providence est pour nous et pour notre cause, et j'en ai fait plusieurs fois l'épreuve depuis le commencement de cette campagne.

La Gentille, frégate française, vient de nous arriver. Elle est partie de France à la fin de juin, arrivée à la Martinique le 30 août, au Cap le 9 septembre dont elle est partie le 13 pour venir ici nous amener M. de Choisy, brigadier français distingué, et neuf officiers des régiments qui sont ici. Elle nous apporte des vieilles lettres, et mes plus fraîches du ministre sont du commencement de mai. J'ai reçu confirmation, par le commandant de Saint-Domingue, du parti qu'a pris M. de Guichen; on croit qu'il est parti sans ordre de la Cour, et sous le prétexte du mauvais état de sa flotte, et particulièrement de sa santé. Je ne doute pas que cette démarche ne soit blâmée, et il paraît certain que c'est là ce qui nous avait attiré Rodney dans ce pays-ci. Les Espagnols n'ont pas renoncé à entreprendre quelque chose. Les 2,000 hommes de M. de Saint-Simon sont au Cap à attendre leurs ordres, ainsi que l'escadre de neuf vaisseaux de M. de Monteil, qui a pris une frégate anglaise. Le général Heath compte partir lundi ou mardi pour se rendre à vos ordres.


48.

Folio 149. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Newport, le 4 octobre 1780.

La Providence est pour nous, mon cher Marquis, et cette entrevue si intéressante que j'ai tant désirée et qui m'a fait tant de plaisir est couronnée par un coup du ciel. Le chevalier de la Luzerne n'est point encore arrivé. J'ai pris le parti de décacheter votre lettre pour lui, où je devais retrouver tous les détails de cette horrible conspiration, et j'en suis pénétré de douleur, et de plaisir de sa découverte.

Le chevalier de Ternay compte faire partir qui vous savez le 15 d'octobre. Il faut que vos lettres soient rendues avant cette époque. *La Gentille* vient d'arriver du Cap, avec M. de Choisy et quelques officiers de ces régiments-ci, partis du 26 juin de Brest, arrivés à la Martinique au 30 août, au Cap le 9 septembre et partis du Cap le 13 septembre. Ils disent qu'on crie partout après M. de Guichen, qu'il retourne en Europe sans ordre de la Cour, que l'on attend pourtant d'Europe une escadre à la Martinique et une ici. Il a laissé les Espagnols en force et neuf vaisseaux à Saint-Domingue avec le chevalier de Monteil. Il est extraordinaire qu'il ne nous ait pas fait une visite en passant à notre porte. M. d'Estaing n'y aurait pas manqué.

Que va faire Rodney, qui aura fait un voyage en blanc? Je vous embrasse, mon cher Marquis, etc.

Folio 150. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 5 octobre 1780.

[Il l'interroge sur l'artillerie de siège à demander à Versailles en vue du siège de New-York, et il termine par ce *post-scriptum* :]

P. S. — Tous nos marins spéculent que M. de Guichen ne peut être retourné en France sans avoir reçu d'ordre; ils croient qu'il est allé à Cadix, d'où il détacherait les treize vaisseaux français qui le remplaceraient dans ces contrées et qu'il irait avec sa flotte, jointe à l'escadre espagnole qui est déjà à Cadix, effectuer la délivrance de nos vaisseaux bloqués dans Brest.

Folio 151. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 8 octobre 1780.

Monsieur,

Un coup de vent des plus violents a agité nos vaisseaux et nos tentes, une assez

belle journée va réparer ces désordres passagers. On présume que l'ennemi doit en avoir été plus incommodé à l'île de Gardner. . . . .

Folio 151. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 13 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui la lettre de Votre Excellence qui m'a fait le plus grand plaisir, parce que j'étais dans une véritable inquiétude de n'avoir pas eu de ses nouvelles depuis le 26 du mois dernier. Je l'ai bien plaint d'avoir été forcé, malgré la bonté de son caractère, de faire un exemple nécessaire dans la personne du jeune major André. J'attends avec grande impatience la réponse de Votre Excellence à ma lettre du 6 de ce mois, sur les demandes nécessaires à former pour l'artillerie de siège. Je crois que l'on ne tardera pas à faire partir la frégate et la personne que vous savez. Nos nouvelles de la flotte ennemie sont qu'avant-hier elle a été sous voile toute la nuit et toute la journée, une frégate est venue jusqu'ici, et quoiqu'on n'ait pas vu la flotte dans le jour, on a suivi son cours la nuit au signal de ses fusées. Il a paru qu'après s'être portée à l'est jusqu'à la pointe de Judith, elle a fait un revirement de bord pour gagner le large. C'est ce que j'ignore absolument. Notre position de terre et de mer est ici respectable, et je suis bien persuadé qu'il ne prendra pas d'envie à Rodney de venir la visiter, etc. . . . .

Folio 153. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 16 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 12 de ce mois, et je me conformerai à ses ordres pour la demande de l'artillerie de siège. Le chevalier de Ternay a envoyé un cutter aux nouvelles de la flotte anglaise; il me mande qu'il attend sa rentrée ici pour faire sortir ses frégates. André est mort honorablement et Arnold vivra avec infamie. Sa proclamation ne fait qu'aggraver son crime, on vient d'apercevoir une frégate ou un corsaire qu'on signale à notre tour.

Folio 153. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 19 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 14 de ce mois. Je n'ai rien de nouveau



à lui mander. La frégate et la personne que vous savez sont prêtes à partir, et le chevalier de Ternay attend un vent fait et très frais pour les faire sortir. Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire passer cette lettre au chevalier de la Luzerne.

. . . .

Folio 154. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Newport, le 19 octobre 1780.

Monsieur,

Il a été convenu unanimement dans notre dernière conférence avec le général Washington que, si au 15 d'octobre nous n'avions aucune nouvelle de France, on expédierait une frégate et mon fils pour vous porter un duplicata de toutes nos dépêches depuis notre arrivée dans cette île jusqu'à ce jour. Il vous fera part de nos besoins : il vous expliquera les forces supérieures de mer et de terre qui nous tiennent en échec depuis plus de trois mois; la défensive ferme et nerveuse avec laquelle nous leur montrons les dents sur le premier rocher de nos alliés où nous avons atterri, sans qu'ils aient pu nous faire reculer d'un pas; le bon effet que cela a produit dans ce continent, qui était bien malade à notre arrivée; le commerce et les prises immenses qu'ont faits les Américains pendant cette campagne, toutes les forces de l'ennemi s'étant réunies contre nous; le rétablissement des affaires du Sud, après la défaite de Gates, qui s'est rallié, a rétabli son armée, parce que ni un vaisseau ni un homme de New-York n'ont été jusqu'ici en état de seconder les opérations de Cornwallis, qui n'a pas eu de forces suffisantes pour suivre sa victoire. La trahison de l'infâme Arnold, qu'un coup du ciel a fait découvrir au général Washington en passant à West-Point, au retour de la conférence. Il devait livrer le lendemain cette place aux Anglais et tout le dépôt de l'armée continentale, et venait de se sauver chez les Anglais deux heures avant l'arrivée du général. La fermeté avec laquelle le conseil de guerre a fait pendre le major André, premier aide de camp de Clinton, qui a été arrêté déguisé et chargé de tous les papiers de cette intrigue, voilà, Monsieur, le compte que je dois à mon ministre et à mon ami, de l'abrégé de cette campagne. Il est actuellement question de parler de l'hiver prochain et de la campagne prochaine.

Nous faisons la guerre aux subsistances en tout genre, mais le pis de tout est que l'argent nous manque; que nous n'avons pour le prêt que jusqu'au 1er janvier; que le papier-monnaie est de 70 à 75 pour 1 de perte; que nos lettres de change de la marine et de la terre, trop multipliées, qui perdaient avant notre arrivée 25 p. 0/0, perdent à présent le tiers et perdront tout crédit quand nous n'aurons

plus d'argent, ce pays-ci ne faisant presque pas d'affaires d'argent en France, aimant mieux porter dans leur retour du tabac et des denrées dont, tous frais de fret et d'assurances prélevés, ils gagnent 100 p. 0/0; que le premier secours le plus prompt, le plus nécessaire et le plus instant est de l'argent. Sans quoi je ne peux répondre d'une armée qui aura tous les besoins et n'aura pas de quoi les payer. L'argent de France, surtout les louis, auront autant de valeur que les piastres. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire part de cette dépêche à M. Necker, et le solliciter vivement pour un envoi prompt d'argent à la terre et à la marine.

Quant aux moyens de prendre l'offensive dans la campagne prochaine, les articles de notre conférence qui sont joints à cette lettre disent tout ce qu'on peut dire à cet égard et je ne dois rien y ajouter. New-York est l'objet capital, c'est le foyer de toutes les forces britanniques; on ne peut l'investir ni l'attaquer sans se mettre à cheval sur plusieurs bras de mer, dont la communication est tardive et précaire par la nature de l'élément, en supposant une supériorité maritime. Donc il faut être en force partout, préalablement être bien décidément maître de la mer et avoir tous les moyens pour en commencer le siège de très bonne heure, au printemps prochain.

Je joins ici l'état de l'artillerie de siège nécessaire à cette armée pour le siège de New-York. Nos commandants du génie et de l'artillerie pensent, d'après les plans du général Washington, qu'il ne faut pas moins de soixante pièces de siège pour deux attaques, et nous espérons que nos alliés pourront en fournir le tiers tant bien que mal équipé.

Du 23 octobre.

Des calmes et des brumes les plus épaisses ont empêché de partir la frégate jusqu'à ce moment. Je viens d'avoir nouvelle du général Washington qu'un convoi de 3,000 hommes, grenadiers, chasseurs et détachements, est parti de New-York le 16, pour aller, à ce qu'on croit, au Sud rejoindre le lord Cornwallis; que ce vide a été remplacé à New-York par un pareil nombre de troupes arrivées par un convoi d'Angleterre, dont deux régiments anglais et des recrues hessoises et écossaises; qu'on y parle toujours d'entreprise sur Rhode-Island. La Fayette mande au vicomte de Noailles que le général Gates est rappelé par le Congrès, et que l'on envoie à sa place le général Greene commander dans le Sud.

Folio 156. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

Newport, le 21 octobre 1780.

Monsieur,

On nous avait bien trompés lorsqu'on nous a dit en France que les créances dues au commerce par ce pays-ci suffiraient pour alimenter l'armée pendant une campagne. Vous verrez par mes lettres ci-jointes à M. Holker que ce malheureux commerce est ruiné par la perte énorme qu'il a faite du papier dont on avait soldé ses marchandises. Il en sera bientôt de même de cette armée, si vous n'avez la bonté d'y faire passer le plus promptement possible des fonds d'argent. Notre prêt n'est assuré que jusqu'au 1er janvier. Dans toutes nos entreprises, nous sommes obligés de donner un tiers en argent dur, et les deux autres tiers en lettres de change sur France, qui perdaient avant notre arrivée 25 p. 0/0 et même le tiers. Vous croyez bien que ce que la marine et nous avons été obligés d'en répandre, pour ménager nos fonds d'argent, ne peut que contribuer à les discréditer davantage, de manière que je vois avec la plus vive douleur que le Roi fait ici de très mauvaises affaires. M. le chevalier de la Luzerne s'est fait donner l'explication de ce discrédit des lettres sur France, qui est universel dans ce pays-ci. Peu de gens y font commerce avec la France, et ils aiment mieux faire un retour en tabac ou autres denrées où, tous frais de fret et d'assurances prélevés, ils gagnent encore 100 p. 0/0, que de prendre des lettres sur France où ils ne gagnent qu'un quart et un tiers, de manière que le nombre des lettres de change se multipliant et y ayant peu d'acheteurs, elles se discréditent journellement. Le papier du pays ne prend pas et est encore à 72 p. 0/0. Il y a aussi des lettres du Congrès sur l'Espagne qui perdent en proportion. On n'a pas encore établi de confiance au nouveau papier; enfin, Monsieur, ce n'est qu'avec de l'argent que l'on fera ici les affaires du Roi avec ordre et économie; c'est la seule monnaie qui conserve sa valeur; celui de France sera aussi bien venu que celui d'Espagne, à peu de chose près. Cette guerre est d'une cherté cruelle. Il n'y a pas un bourgeois qui ne soit ici très indépendant, et il ne donne rien, pas une maison pour loger, pas un terrain pour camper, sans vouloir de l'argent. Nous y vivons dans le meilleur ordre et dans la meilleure discipline, et sous cette sauvegarde j'obtiens pour les troupes du Roi ce qu'ils n'accordaient pas à leurs propres troupes. Pour 100,000 francs, nous avons fait réparer ici des maisons que les Anglais avaient dégradées, qui logeront l'armée l'hiver, au lieu de dépenser 100,000 écus à un camp baraqué, et les troupes seront reçues dans cette ville, chose qu'ils n'ont pas encore accordée à l'armée continentale. Enfin, Monsieur, je vous supplie, pour les

intérêts du Roi, de l'argent, de l'argent et point de papier, qui est ruineux pour l'État. Je sais, Monsieur, combien la chaleur que je mets à désirer que le Roi fasse ici de bonnes affaires doit être agréable à un ministre qui, depuis qu'il est en place, n'est occupé qu'à les lui rendre meilleures. Quant à moi, Monsieur, j'ose encore vous presser d'envoyer le plus promptement de l'argent. Je ne sais pas comment on peut répondre de la discipline d'une troupe qui aura tous les besoins, si elle n'a pas l'argent nécessaire pour se les procurer, ce qui arrivera à l'époque du mois de janvier.

Folio 157. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, près West-Point, le 26 septembre 1780.

Monsieur,

A mon arrivée ici, j'ai trouvé une scène bien désagréable : une conspiration de la plus dangereuse conséquence a été découverte par un heureux accident. Elle avait pour objet de livrer ce poste. Le général Arnold a souillé sa propre gloire par la plus noire trahison, il s'est échappé à l'ennemi. Cet évènement m'occasionne beaucoup de regrets et de mortification ; mais il y a des traîtres dans tous les pays, et dans une révolution de cette nature, il peut paraître étonnant que le catalogue en est si petit qu'il n'en a paru jusqu'à présent que fort peu. La situation de l'armée me rend ici la présence du général Heath nécessaire. Je lui ai écrit à ce sujet. J'espère que son départ ne sera d'aucun inconvénient à Votre Excellence.

Folio 158. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Robertson's House, près West-Point, le 26 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 159. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 10 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence du 25 et du 30 septembre. Je vous suis très obligé des différents avis que vous me communiquez. Nous regrettons que cette campagne n'ait produit aucun avantage important, comme nous avions raison de le désirer ; mais il faut espérer de plus grands succès pour la prochaine. L'opération des Espagnols dans la Floride fera une diversion utile aux États du Sud, si elle est suivie vigoureusement ; mais j'avoue que pendant que l'ennemi a une supériorité navale en Amérique, je n'ai pas l'opinion d'aucune entreprise qui exige la supériorité

IMPRIMERIE NATIONALE.



sur mer. J'approuve fort que vous ayez retenu le régiment de Greene, et je vous prie de le garder aussi longtemps qu'il pourra vous être nécessaire.

Votre Excellence a entendu parler de l'exécution du major André; les circonstances dans lesquelles il a été pris la justifient et exigeaient politiquement ce sacrifice. Mais comme il était plus malheureux que criminel et qu'il y avait beaucoup de choses intéressantes dans son caractère, pendant que nous cédions à la nécessité de la vigueur nous n'avons pas pu nous empêcher de le pleurer.

J'ai détaché deux divisions de West-Point, et j'ai rapproché le reste de ce poste à une plus grande distance de l'ennemi.

Folio 159. — DU MÊME AU MÊME.

Du quartier général de Prackness, le 12 octobre 1780.

. . . .

Folio 160. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 14 octobre 1780.

. . . .

Folio 160. — DU MÊME AU MÊME.

Du 18 octobre 1780.

Folio 161. — DU MÊME AU MÊME.

Du 24 octobre 1780.

[Les deux lettres précédentes et celle-ci ont pour objet divers renseignements, en particulier sur les mouvements des Anglais à New-York.]

Folio 162. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 23 octobre 1780.

Monsieur,

La frégate attend depuis le 16 un vent de nord et frais qui n'arrive pas. La personne et les paquets sont tout prêts depuis le 14. Je ne doute pas que l'embarquement de New-York dont Votre Excellence fait mention dans sa lettre du 18 n'ait sa destination au Sud; ce qu'il y a de sûr, c'est que si elle vient à nous, elle joue avec nous à colin-maillard, car on en est depuis quatre jours à se mettre le doigt dans l'œil. . . . .



Folio 162. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 29 octobre 1780.

Monsieur,

Nos frégates et la personne que vous savez sont parties hier au soir par un très fort vent du nord-est. Dieu veuille la conduire et qu'elle arrive à bon port. Je crois que la flotte anglaise, qui était devant nous, aura retourné sur Sandy-Hook. . . .
. . . .

Folio 162. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 27 octobre 1780.

Monsieur,

J'envoie à Votre Excellence un plan de notre position qui est assez bien dessiné. La flotte anglaise nous est venue voir aujourd'hui, et nous voyons treize voiles carrées, mouillées entre Block-Island et la pointe de Judith. Je pense qu'au premier vent du nord elle rentrera à Gardner's-Bay. Notre amiral attend un vent de nord-est frais pour faire sortir qui vous savez. Voilà un trop beau temps et qui me fait bien de la peine par cette raison.

Folio 163. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 4 novembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence du 23, du 27 et 29. Je suis heureux d'apprendre que votre frégate et nos amis sont partis, et je fais les vœux les plus sincères pour leur arrivée à bon port. . . . .

Folio 163. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 10 novembre 1780.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 4 de ce mois; nous n'avons point de nouvelles de nos frégates, ce qui est bon signe. Arbuthnot est donc dans la baie de Gardner; il s'y prépare, à ce qu'on croit, à y passer l'hiver. Hier et avant-hier un vaisseau de ligne et une frégate sont venus patrouiller et ont retourné à la pointe de Judith. . . . .



Folio 164. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 20 novembre 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence du retour à Boston de deux de nos frégates. Elles ont laissé *l'Amazone* et notre courrier le 30 au soir à cent lieues d'ici vent arrière, après avoir été chassées vainement par un vaisseau de ligne et une frégate croiseuse, et lui avoir pris à sa barbe le vaisseau de transport dont je vous ai fait mention.

Nous avons nouvelle par Boston que le bâtiment américain, porteur de nos premières dépêches, est parti le 13 pour Versailles; c'est par le retour d'un bâtiment appartenant aux mêmes armateurs que nous savons cette nouvelle. . . . .

Folio 164. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 24 novembre 1780.

[Indications sans importance.]

Folio 165. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Monsieur,

Cette lettre part avec M. Mayer, neveu de M. Gérard, qui vous portera le triplicata de toutes mes dépêches, dont mon fils a porté le duplicata. Depuis son départ, il ne s'est rien passé d'intéressant. Rodney est parti avec six vaisseaux et en a laissé quatre à Arbuthnot, qui a par ce moyen treize gros vaisseaux, non compris les vaisseaux de 50. On dit qu'il va rentrer à New-York de sa personne, et qu'il laisse Graves dans la baie de Gardner, à la pointe de Long-Island, pour continuer à nous observer.

Le major Fergusson a été complètement battu au Sud par un détachement de milices qui lui ont pris ou tué 1,200 hommes. Cornwallis se retire, très malade de sa personne, en litière, à Charlestown et son armée à Cambden. Voilà une revanche complète de la malheureuse affaire de Gates. Le détachement de 3,000 hommes de New-York a descendu à l'entrée de la baie de Chesapeak à Portsmouth, dans la rivière d'Élisabeth, province de la princesse Anne. Il a l'air de s'y établir pour en tirer des provisions, et n'est pas en état de faire de grands progrès dans le pays s'il n'est pas renforcé. Tous les États montrent beaucoup d'ardeur à préparer une

armée solide pour le printemps prochain, et ont déjà passé la résolution de ne plus engager que pour trois ans ou au moins pour la guerre. Si le Roi, comme ils l'espèrent, veut les seconder puissamment en troupes, en marine et en argent, je les vois résolus à faire de grands efforts au printemps. Les lettres ci-jointes que j'ai écrites au général Washington vous feront part de notre établissement au quartier d'hiver. Au nom de Dieu, Monsieur, pressez M. Necker pour un envoi le plus prompt d'argent. Nous allons en manquer au 15 janvier, et ce sera beaucoup si nous pouvons pousser le prêt jusqu'à cette époque. Il ne faut pas compter sur le papier des États, qui est sans crédit. Nos lettres de change perdent horriblement, et nous faisons avec le plus grand ordre et la plus grande économie dans l'armée, faute d'argent, des affaires d'enfants de famille.

Du 6 décembre.

On a intercepté une lettre du brigadier Lesley, qui commande à Portsmouth en Virginie le détachement de 3,000 hommes; il écrit au lord Cornwallis qu'il attend ses ordres pour le chemin qu'il a à faire pour se joindre à lui. Ce dernier s'étant retiré sur Cambden, après la défaite de Fergusson, le premier va probablement se rembarquer pour joindre Cornwallis dans la Caroline ou pour revenir à New-York, et la campagne des Anglais dans le Sud paraît actuellement manquée. Le général Washington a fait rentrer son armée en quartier d'hiver; elle va diminuer de moitié par le renvoi de tous les gens engagés pour six mois, constitution militaire insoutenable et dont les États vont se corriger. Le gros de son armée reste à West-Point, sa personne à New-Windsor, un corps détaché à Moristown dans les Jerseys. Il est constant que Rodney est parti de New-York le 20 novembre, les uns disent avec six vaisseaux, d'autres avec dix; ce qu'il y a de sûr, c'est que nous ne voyons plus dans la baie de Gardner que sept gros vaisseaux et deux qui croisent, non compris ceux de 50.

Folio 166. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 8 décembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu du commandant de Saint-Domingue la lettre en chiffres dont je joins ici la traduction. L'expédition de Pensacola doit être faite ou manquée, et je n'imagine pas que Rodney ait mis à la voile pour aller de ce côté-là. Je crois plutôt qu'il a été aux Antilles. Il est fâcheux que les Espagnols soient aussi fort attaqués par les maladies et qu'ils n'aient pu faire de la Havane qu'un aussi médiocre armement. . .

. . . .



Folio 167. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE RENAUD, COMMANDANT À SAINT-DOMINGUE.

De Newport, le 10 décembre 1780.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 10 novembre, avec le duplicata de celle du 25 octobre dont je n'ai pas reçu la première. Rodney est reparti pour les Antilles le 20 du mois dernier avec la même escadre qu'il avait amenée; il n'a gagné au voyage qu'il a fait ici que d'avoir évité l'ouragan qui a désolé les Antilles. Washington et sa petite armée sont entrés dans leurs quartiers. Arbuthnot et Graves sont toujours à nous observer, mouillés dans la baie de Gardner, pointe de Long-Island. Les affaires du Sud ont pris une bonne tournure. Fergusson, avec un corps de 1,150 hommes, à l'avant-garde du lord Cornwallis, a été entièrement défait par un corps ramassé de différentes milices, commandées par cinq ou six colonels, qui les ont tous pris, tués ou blessés. Lord Cornwallis a été obligé de se retirer à Cambden, et sa personne malade à Charlestown. Un détachement de New-York de 2,500 hommes qui avait atterri en Virginie à Portsmouth, et qui devait se joindre à lord Cornwallis, va probablement se rembarquer pour le rejoindre dans un point plus reculé, et la campagne des Anglais me paraît également rompue dans cette partie. Je vous embrasse, mon cher Renaud, etc.

P. S. — Si vous avez des nouvelles de France, donnez-nous-en, n'ayant pas reçu d'autres lettres depuis notre départ que celles de *la Gentille*, qui étaient du 1[er] mai. Mes compliments aux officiers de Gâtinais de mon ancienne connaissance. J'ai reçu à Brest avant mon départ une lettre du lieutenant-colonel que j'ai envoyée au ministre, avec une vive sollicitation pour leur accorder la demande de prendre le nom de Royal-Auvergne, comme ils le désirent.

Folio 168. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Newport, le 18 décembre 1780.

Monsieur,

Je partis d'ici le 12 pour aller voir Boston et M. Hancock, laissant ici le chevalier de Ternay avec une petite fièvre qui n'annonçait rien de fâcheux. Je reçus le 16 au matin un courrier du baron de Viomênil qui m'annonçait sa mort du 15 au matin. Je repartis sur-le-champ et fus de retour ici hier au soir. Le Roi a perdu un honnête homme, un brave et bon marin que je regrette de tout mon cœur pour le

bien du service de Sa Majesté. La vivacité de son sang dans les moments critiques de cette campagne a causé sa mort. Il est impossible d'y avoir apporté plus de zèle et d'avoir donné un meilleur exemple. M. Destouches, qui le remplace dans le commandement, est un fort bon officier, fort considéré dans son corps, et avec lequel je suis persuadé que nous perpétuerons l'union qui subsiste entre les deux corps, pour le service du maître commun.

M. Mayer, porteur de cette nouvelle dépêche, n'a pas pu encore partir depuis le 30 du mois dernier, les vents n'ayant pas été assez frais pour hasarder sa sortie. Depuis cette époque, les nouvelles du Sud continuent à être très bonnes. Le brigadier Lesley s'est embarqué de Portsmouth en Virginie, pour aller, à ce qu'on croit, dans le Sud rejoindre Cornwallis, dont l'armée s'est retirée en fort mauvais ordre après la défaite de Fergusson, et accablée de maladies dont le général lui-même est violemment attaqué. Notre petite armée navale et terrestre jouit ici du meilleur air et de la meilleure santé; nous nous procurons des subsistances en tout genre à un prix assez cher; mais ce qu'il y a de pis, c'est que l'argent est prêt à nous manquer, et qu'avec tout l'ordre, toute la discipline et toute l'économie, nous allons être forcés à faire des affaires d'enfants de famille.

Les Américains travaillent à faire de grands efforts pour former une armée au général Washington pour la campagne prochaine, dans l'espérance où ils sont de voir arriver ici, à la petite pointe des herbes, de grands moyens en argent, en vaisseaux et en troupes, de leur illustre allié.

Folio 169. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 19 décembre 1780.

Monsieur,

Votre Excellence aura appris par une lettre du baron de Vioménil la perte que nous avons faite du chevalier de Ternay. Je l'avais laissé sans fièvre le jour de mon départ pour Boston, et je vous avoue que j'ai été cruellement surpris d'y apprendre sa mort à la suite d'une maladie aussi courte et qui a tourné aussi tragiquement. C'est une perte cruelle pour notre service; c'était un très brave homme, un très honnête homme et un excellent marin que je regrette infiniment. Il est remplacé par M. Destouches, brigadier des armées navales, homme de mérite et estimé dans son corps. . . . .

. . . .

. . . .



Folio 170. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE BOUILLÉ, GOUVERNEUR DE LA MARTINIQUE.

De Newport, le 19 décembre 1780.

Je reçois, mon cher Marquis, votre lettre du 27 octobre; vous devez avoir reçu les miennes du 19 octobre que j'ai fait partir par plusieurs bâtiments. Rodney nous a quittés depuis un mois, emmenant dix vaisseaux et laissant Graves et Arbuthnot ici, vis-à-vis de nous, dans la baie de Gardner, avec neuf vaisseaux de ligne et trois de 50. Il est sûrement allé aux Antilles, et j'espère qu'il ne tardera pas à vous arriver des flottes de France capables de leur en imposer. Rodney n'a eu d'avantage de ce côté-ci que celui d'avoir évité le fameux ouragan qui vous a fait tant de mal. Nous venons de perdre le pauvre chevalier de Ternay, que je regrette infiniment; c'était un honnête homme, un brave et bon marin. Il est remplacé par M. Destouches, brigadier des armées navales, homme de mérite et estimé de son corps.

La défaite de Fergusson, qui faisait l'avantage de Cornwallis dans le Sud, par cinq ou six détachements de milices, est un de ces coups de la Providence qui a sauvé ces États d'une attaque combinée qui aurait pu faire beaucoup de mal. Le brigadier général Lesley était débarqué en Virginie avec 2,500 hommes détachés de New-York. Il devait se joindre au lord Cornwallis et attendait ses ordres par une lettre de lui qu'on a interceptée. Cornwallis, après la défaite de Fergusson, ayant été obligé de se replier sur Cambden, Lesley s'est embarqué pour aller au Sud faire une jonction plus tardive. Le général Greene, qui va relever Gates dans le commandement de l'armée du Sud, est un homme actif et dont les talents font présumer que cette campagne d'hiver dans le Sud aura une bonne fin.

Nous n'avons pas encore eu de nouvelles de France, depuis notre départ, que par l'arrivée de *la Gentille* et de M. de Choisy, qui nous a apporté des lettres du ministre du 1er de mai, veille de notre départ de Brest.

Je vous embrasse, mon cher Marquis, etc.

Folio 171. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE DUC DE LAUZUN.

De Newport, le 22 décembre 1780.

J'ai reçu, mon cher Duc, vos deux lettres du 16 et du 21 de ce mois. Je suis fâché de la désertion de votre patrouille et vous avez pris les meilleures précautions pour obvier à la récidive, surtout celle de ne pas vous empester davantage de recrues de déserteurs hessois, dont vous savez que je n'ai jamais eu bonne opinion...

. . . .

Folio 171. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 12 novembre 1780.

[Informations sans intérêt.]

Folio 172. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 14 novembre 1780.

[Mouvements de la marine anglaise.]

Folio 172. — DU MÊME AU MÊME.

Du 16 novembre 1780.

Monsieur,

La lettre de Votre Excellence, du 10, ne m'est parvenue qu'hier. J'ai le plus grand plaisir à apprendre que vos troupes ont pris leurs quartiers d'une manière aussi agréable pour elles et pour les habitants.

Je serai très aise de recevoir à mon quartier le chevalier de Chatellux, le comte de Custine, le marquis de Laval et le comte des Deux-Ponts. Je tâcherai de leur rendre agréable le temps qu'ils passeront à mon armée, et quand ils voudront aller à Philadelphie, ils sont bien sûrs d'avoir cette permission que vous avez l'honnêteté de faire dépendre de moi. . . . .

Folio 173. — DU MÊME AU MÊME.

Du quartier général de Passaïc-Falls, le 27 novembre 1780.

Monsieur,

Je suis très obligé à Votre Excellence des particularités intéressantes qu'elle m'a communiquées dans ses lettres du 18 et du 20. Nous pouvons espérer à présent que notre convoi précieux et les choses importantes dont il est chargé arriveront à bon port . . . .

Folio 174. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général de Windsor, le 10 décembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence des 14, 16, 24 et 27 novembre et du 1er de ce mois. Pour me justifier d'avoir laissé tant de lettres sans réponses, je puis vous assurer que mon temps a été bien employé, depuis que j'ai quitté mon camp près Passaïc-Falls, en visitant les quartiers d'hiver de l'armée entre Moriston et cette place.



J'ai éprouvé la plus grande satisfaction dans la visite que j'ai reçue du chevalier de Chatellux, du comte de Noailles, du comte de Damas, du comte de Custine et du marquis de Laval. J'ai seulement regret que leur séjour ait été si court. J'ai manqué de voir le comte des Deux-Ponts, qui venait de quitter mon quartier général, étant en chemin pour Philadelphie avant que j'y arrive. J'espère m'en dédommager à son retour...

Je prends l'occasion de vous envoyer celle-ci par le colonel Fleury, qui retourne à votre armée. J'ai été fort heureux de revoir cet aimable et bon officier dont j'ai éprouvé les services en beaucoup d'occasions.

Folio 175. — DU MÊME AU MÊME.

New-Windsor, le 13 décembre 1780.

Monsieur,

J'informe Votre Excellence que j'ai reçu nouvelle de New-York qu'un autre embarquement se prépare dans cette place. Le détachement est de 2,500 hommes et doit être commandé par les généraux Knyphausen et Phillips. La destination n'est pas encore publiquement connue, mais supposée pour être au Sud. Cette information ne me vient pas par un canal très sûr. Dès que j'en aurai la confirmation par quelque meilleure autorité, je ne manquerai pas de la communiquer à Votre Excellence.

[Les lettres transcrites au manuscrit entre le folio 176 et le folio 235 se rapportent aux opérations tentées vers la baie de Chesapeak. Washington s'autorisa plus tard de l'avis ouvert par lui dans la lettre qui suit, pour décliner la responsabilité du peu de succès dont furent suivies les deux entreprises faites de ce côté par Destouches. On se rappelle que Rochambeau se plut à étouffer les petites récriminations du général à ce sujet, mais que Washington n'abandonna pas le système, commode pour lui, de mettre ses prévisions à l'abri après l'échec de nos vaisseaux.]

Folio 175. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET À L'AMIRAL.

De New-Windsor, le 15 décembre 1780.

Messieurs,

Depuis deux jours, j'ai eu l'honneur d'informer Son Exc. le comte de Rochambeau que sir Henry Clinton faisait un autre embarquement, ce qui est confirmé



depuis par de nouveaux avis, mais je n'en ai reçu encore aucun qui fixe avec certitude le nombre des régiments ou corps qui y sont destinés, quoique tous conviennent que ce détachement est destiné à renforcer le lord Cornwallis et qu'il doit être de 2,500 hommes, et que c'est l'intention de l'ennemi de pousser cet hiver les opérations au Sud de la plus vigoureuse manière. On a reçu dernièrement à New-York des ordres du cabinet de Londres à ce sujet et l'avis que, pour cet effet, un renforcement puissant va leur être envoyé avec toute la diligence possible.

Quand on considère combien il est essentiel à l'indépendance des États-Unis et combien il importe à l'intérêt de leurs alliés que l'ennemi commun soit obligé d'abandonner ses conquêtes dans la Caroline du Sud et la Géorgie, je crois que Vos Excellences conviendront avec moi qu'il n'y a pas de moyens qu'il ne faille employer pour essayer de les en déloger dans le cours de l'hiver ou au printemps.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails de la situation de nos affaires dans le Sud. Vos Excellences connaissent que de la grande perte que nous avons faite d'artillerie et de munitions à Charlestown et de la défaite de notre armée près de Cambden, nous ne pouvons seulement espérer que de rassembler une force de nouvelle levée capable de restreindre l'ennemi dans ses conquêtes dans la Caroline du Nord, et que, pour entreprendre de réduire Charlestown, supposé que nous eussions assez d'hommes à cet effet, c'est une chose impraticable tant que toute l'artillerie et toutes les munitions propres pour un siège devront être voiturées d'ici par terre.

Je suis informé par M. le marquis de la Fayette, qui est encore à Philadelphie, qu'un vaisseau vient d'arriver de Lorient, qui a quitté ce port vers le milieu d'octobre; mais il ne fait aucune mention de la seconde division de terre ni de mer attendue en Amérique pour renforcer vos armées, ce qui me conduit à croire que cet événement si désiré est plus éloigné qu'il ne serait à souhaiter dans les circonstances où nous nous trouvons.

Une nouvelle qui m'a été communiquée en confidence par le chevalier de la Luzerne a tourné mon attention vers un nouvel objet et m'a donné des idées d'un plan qui, s'il peut être agréé par les parties nécessaires à son exécution, peut être suivi des plus solides avantages. La communication du chevalier de la Luzerne est que la cour d'Espagne a deux expéditions en vue contre les établissements anglais dans la Floride : Pensacola et Saint-Augustin. Le premier, consistant en 4,000 hommes escortés par huit vaisseaux de guerre, a mis à la voile de la Havane le 14 octobre. La force destinée contre le second est de douze vaisseaux de ligne, outre des frégates et galiotes à bombes et 10,000 hommes; ceux-là doivent partir de la Havane dans le présent mois.

Le plan dont je suis occupé et que je voudrais soumettre à vos considérations

aurait l'avantage de combiner vos forces avec celles d'Espagne pour le dessein de soumettre totalement l'ennemi commun, non seulement dans les Florides, mais dans la Caroline et la Géorgie.

Je ne peux pas entrer dans ce moment dans le détail de cette affaire. Mes idées générales sont qu'on pourrait requérir l'amiral et le général des forces espagnoles, et par eux le gouverneur de la Havane, s'ils ne se croient pas eux-mêmes assez autorisés pour accéder à ce dessein, d'agir avec nous conjointement ou par diversion pour le dessein ci-dessus mentionné. En cas qu'ils y accèdent, ils doivent envoyer leurs flottes après qu'ils auront débarqué leurs troupes à Saint-Augustin ou à quelque autre point pour faire une jonction avec l'escadre de Sa Majesté Très Chrétienne à Rhode-Island, et prendre sous leur convoi les troupes françaises et américaines destinées pour l'expédition contre Charlestown. Les premières de ces troupes s'embarqueraient à Newport, les secondes à Philadelphie. Je pourrais tirer de cette armée aux environs de 2,000 hommes au moins. Le comte de Rochambeau pourrait, à ce que j'espère, en amener le double, en laissant quelques infirmes avec des milices du pays en suffisante quantité pour assurer vos dépôts d'hôpital et de provisions, si vous voulez les laisser derrière vous. Les corps et troupes se rassembleront sous les ordres du général Greene, en conjonction avec ce que les Espagnols pourront fournir dans la manière ci-dessus mentionnée. Toutes ces différentes troupes formeront une armée qui sera irrésistible à tout ce que les Anglais pourront y opposer et capable d'effectuer les choses les plus avantageuses aux puissances alliées.

Il n'est pas nécessaire de remarquer que la base de ce plan porte sur une supériorité maritime décidée, et que la flotte combinée doit opérer ensemble jusqu'à la fin de l'entreprise ou jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée d'un consentement général. Je regarde ce point de supériorité maritime comme si essentiel, que je soumets à vos jugements si vous devez faire à ce sujet une pareille réquisition au commandant des forces navales de Sa Majesté Très Chrétienne aux Indes de l'Ouest.

Je me flatte que Vos Excellences voudront bien regarder ces propositions dans le point de vue de toutes leurs conséquences, et franchement les approuver ou les rejeter, comme il vous paraîtra le plus convenable. En les faisant, je n'ai en vue que le bien général et n'en voudrais voir l'exécution qu'autant qu'elles seraient estimées convenables aux intérêts des puissances qui nous secourent si généreusement, en même temps qu'à l'avantage des États-Unis.

Si ce plan peut rencontrer l'approbation de Vos Excellences, je requiers le chevalier de Ternay de dépêcher une frégate, s'il peut en distraire une, avec la substance de ces propositions aux généraux de Sa Majesté Catholique.

Je tâcherai de faire passer de Philadelphie des duplicata et triplicata. Si vous l'approuvez, il n'y a point de temps à perdre pour se procurer une réponse. Je pense qu'un mois après l'avoir reçue je serai prêt à embarquer les troupes à Philadelphie, si l'état de la rivière de la Delaware y permet ce transport. Je ne puis pas finir cette lettre sans faire mention d'un argument qui, dans mon opinion, peut induire les Espagnols à accepter ces propositions. Les forces que les Anglais ont en Caroline et en Géorgie sont si supérieures aux Américains qu'ils peuvent sans risque laisser de faibles garnisons à Charlestown et à Savannah, et jeter de tels renforcements à Saint-Augustin, qui est une très forte place qui, probablement, ferait manquer leurs entreprises et, en cas qu'ils se trouveraient obligés de se retirer de l'une de ces colonies, je pense qu'ils aimeront mieux abandonner les Florides et conserver nos colonies du Sud, pour en faire la base d'un traité de paix et les dédommager des vastes trésors d'argent et de sang qu'ils ont employés pour les conquérir.

Les Espagnols doivent d'ailleurs réfléchir que tant que les Anglais seront en possession de la Géorgie et de la Caroline du Sud, leur prise de possession de la Floride sera précaire et très dispendieuse.

Folio 178. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 22 décembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre dont Votre Excellence m'a honoré du 15 de ce mois, qui m'était adressée ainsi qu'au pauvre chevalier de Ternay dont vous avez dû apprendre la mort et que vous aurez, ainsi que moi, sincèrement regretté.

Depuis l'époque où Votre Excellence m'a écrit, elle doit avoir reçu plusieurs lettres, tant par les nouvelles que je lui ai fait passer de Boston que par celles qui doivent lui être arrivées de Philadelphie, confirmatives des mêmes nouvelles qui paraissent changer beaucoup l'état où étaient les affaires au moment où Votre Excellence m'a écrit : 1° le changement de notre ministère de la marine, son remplacement par M. le marquis de Castries, un de nos meilleurs lieutenants généraux et des plus nerveux, nous annonce indubitablement l'envoi d'une frégate qui nous apportera probablement un plan d'opérations et la certitude d'être puissamment secourus; 2° le rapport unanime qu'il se prépare à Brest un grand armement de vaisseaux de guerre, de trente transports et de trois flûtes chargés de provisions pour ce pays-ci; 3° la nouvelle qui paraît également certaine, venant par voies différentes, que le roi d'Espagne a donné le commandement de ses armées de terre et de mer à M. le comte d'Estaing, qu'il s'est embarqué sur *le Terrible*, et qu'il doit

faire voile de Cadix avec seize vaisseaux. Je présume que c'est pour aller aux Indes occidentales prendre le commandement général de deux nations.

Vu l'état actuel des affaires, Votre Excellence observera ainsi que moi qu'il serait prudent de ne point former de ce côté-ci de plan partiel, qui dérange rien à celui que Votre Excellence a arrêté à Hartford, et auquel je crois que notre ministère donnera toute préférence. Je vois d'ailleurs un grand inconvénient à envoyer d'ici une frégate porter une réquisition de notre part à la flotte espagnole de venir se joindre à nous pour nous débouquer et nous convoyer dans la Caroline du Sud dans le dessein d'y agir conjointement avec eux. Il ne m'appartient pas d'approfondir jusqu'à quel point l'Espagne est liée avec les États-Unis de l'Amérique; mais ce que j'ose assurer à Votre Excellence, c'est que M. de Solano ayant reçu des ordres de sa cour pour le plan de ses opérations, soit sur Pensacola, soit sur Saint-Augustin, ce général ne se dérangera pas d'une seule minute dans le cours de ces deux expéditions pour venir nous chercher, et que, d'ici à ce qu'elles soient finies, nous aurons certainement reçu des nouvelles de France et un projet de plan et des renforts pour la campagne prochaine. Quant au chevalier de Monteil, qui commande actuellement la petite flotte française aux Indes occidentales, j'ai nouvelle du gouverneur de Saint-Domingue, du 11 novembre, dont je joins ici la copie déchiffrée, qu'il croise avec cinq vaisseaux aux atterrages du Cap et qu'il en a envoyé quatre à la Martinique. Votre Excellence jugera facilement que, dans cette position de défensive, surtout après le retour de Rodney dans les Antilles, il ne peut songer qu'à leur sûreté, en attendant des plus grandes forces de France, et que nous ne pouvons compter en rien sur lui; ce sont là les réflexions que j'ose présenter à Votre Excellence d'après sa permission, sur le plan qu'elle nous a adressé; à quoi il convient d'ajouter que la nouvelle de l'embarquement de 2,500 hommes à New-York paraît positive, mais que sa destination au Sud ne paraît pas aussi sûre, puisque, d'après la nouvelle que je viens d'avoir par des petits bâtiments de subsistances qui arrivent du Sund, le bruit y est public qu'il a passé plusieurs transports chargés de troupes par Hell-Gate, qui projettent une expédition dans le Connecticut; que le gouverneur Trumbull mande au duc de Lauzun qu'Arnold est sorti de New-York avec trois ou quatre régiments, et qu'il marche sur West-Chester. Je crains que ceci ne fixe toute l'attention de Votre Excellence et il me paraîtrait difficile que les Anglais pussent en même temps fournir à une nouvelle expédition pour le Sud. Je soumets, comme de raison, toutes ces réflexions à l'excellent jugement de Votre Excellence, et je laisse la plume à M. le chevalier Destouches, qui lui mandera son opinion sur les choses qui concernent la marine.

Folio 180. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 25 décembre 1780.

. . . .

Nous ne pouvons pas parvenir à trouver le vent frais et favorable pour faire partir M. Mayer, neveu de M. Gérard, avec le duplicata des dépêches dont mon fils a été porteur. Il y a trois semaines qu'il est en rade; ces mêmes vents doivent être favorables pour nous apporter des nouvelles de France, qu'il n'est pas possible que nous n'ayons d'ici à un mois.

Folio 181. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 23 décembre 1780.

. . . .

Le baron de Vioménil m'a appris la mort prompte du chevalier de Ternay; c'est une perte que je regrette infiniment; elle sera moins fâcheuse d'autant plus que le baron m'informe que le chevalier Destouches, qui le remplace, est un officier d'une réputation éprouvée.

Si le voyage de Votre Excellence à Boston a été pour nous juger, il eût été fort heureux pour nous que vous eussiez trouvé peu de traces d'ouvrages faits à la hâte par des soldats sans expérience et qui, restant debout, ne servent qu'à prouver notre ignorance dans ces premiers temps. . . . .

Folio 182. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 3 janvier 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 19 décembre depuis ma dernière du 23. J'ai reçu information, par un canal sur lequel je compte, que le détachement qui est parti de New-York le 20 du mois dernier consiste aux environs de 1,600 hommes et était principalement composé de détachements de différents régiments anglais, provinciaux et hessois. Le corps des chasseurs de la Reine est le seul entier. Arnold est le commandant, il y a peu de doute qu'il ne soit allé au Sud.

J'ai reçu une lettre du résident espagnol à Philadelphie datée du 26 décembre, dont l'extrait est : il est arrivé hier de la Havane un vaisseau avec des lettres du gouverneur de cette place qui nous apprend la désagréable nouvelle que les vaisseaux de guerre qui avaient mis à la voile pour Pensacola sont rentrés en fort mauvais



état à la suite de l'ouragan du 18 décembre; que des transports, vingt-trois sont arrivés à Campêche avec 1,600 hommes, et qu'on ne sait pas encore ce qu'est devenu le reste, au nombre de quarante et un, mais que l'on travaille avec la plus grande activité pour reprendre cette expédition, et que, quoique l'expédition contre Saint-Augustin ne soit pas abandonnée, il est probable que cet accident la retardera beaucoup.

Je suis en peine de savoir l'opinion de Vos Excellences sur le plan proposé dans ma lettre du 15, adressée conjointement à vous et au chevalier de Ternay. Si vous l'agréez, le délai de cette expédition des Florides nous donnera plus de temps pour le communiquer au gouverneur de la Havane et aux commandants espagnols.

Ayant congédié toutes les nouvelles levées, qui n'étaient engagées que jusqu'à la fin de décembre, je me trouve obligé de rappeler tous les détachements des troupes continentales; c'est pourquoi j'ai mandé au colonel Greene, dont le régiment doit être incorporé dans l'autre de cet État, de venir rejoindre l'armée. Je souhaite à Votre Excellence beaucoup d'années heureuses et je suis, etc.

Folio 183. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 1er janvier 1781.

. . . .

Folio 183. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR TRUMBULL.

Newport, le 1er janvier 1781.

. . . .

Folio 185. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 2 janvier 1781.

Monsieur,

Je profite de l'occasion d'un petit bâtiment qui part de Boston pour Cadix, pour avoir l'honneur de vous mander par triplicata la mort du pauvre chevalier de Ternay, que je regrette infiniment. J'espère continuer avec M. Destouches la même harmonie qui règne entre nos deux corps. Les nouvelles du Sud continuent à être bonnes, l'armée de Cornwallis est désolée par les maladies et par les milices, qui interrompent ses communications et qui ont toujours quelques petits avantages. L'état de cette armée occasionne, je crois, un nouvel embarquement qui se fait à New-



York, de 3,000 hommes aux ordres, dit-on, de M. de Knyphausen et d'Arnold. Les Anglais disent qu'ils attendent de grands renforts d'Europe. Nous sommes, Monsieur, dans la même espérance, et j'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, n'ayant reçu aucune lettre depuis l'arrivée de M. de Choisy, qui m'en a apporté du 1er de mai. Nous sommes aux expédients les plus onéreux pour avoir de l'argent, pour assurer le prêt du soldat; . . . .

. . . .

le crédit de la France sera perdu, dans ce pays-ci, au moment où la caisse sera absolument vide. La marine est dans la même crise. Toutes les opérations de papier sont ruineuses, celui de France est à 25 p. 0/0 de perte.

Du 10 janvier.

Depuis la lettre du 2 de ce mois, que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'apprends par une lettre du général Washington qu'Arnold est parti de New-York pour le Sud avec 1,600 hommes au lieu de 3,000 que je vous avais mandé ci-devant. Il paraît que ce dernier détachement est occasionné par les différents échecs que reçoit en détail l'armée anglaise dans le Sud. Le lord Cornwallis est toujours malade. On n'a point de nouvelles que le détachement de New-York y soit encore arrivé.

Folio 186. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 10 janvier 1781.

Monsieur,

Je reçois la lettre dont Votre Excellence m'a honoré du 3 de janvier. Je suis bien étonné qu'elle n'ait pas encore reçu celle que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 22 de décembre, en réponse à sa lettre du 16 du même mois, ce qui vient certainement de l'inexactitude des postes d'Hartford. Je crois que Votre Excellence jugera mieux que moi qu'après l'accident que l'ouragan a occasionné à la flotte espagnole et les ordres qu'ils paraissaient avoir de leur cour de faire les expéditions de Pensacola et de Saint-Augustin, nous ne devons pas nous flatter qu'ils s'écartent de ces deux objets qui leur sont prescrits, pour venir nous chercher ici. Je pense donc, puisque Votre Excellence me demande mon opinion, qu'il convient d'attendre des nouvelles et des renforts de France, avec un plan formé entre nos deux différentes puissances alliées, pour la campagne prochaine, et que la frégate que l'on pourrait envoyer d'ici pour proposer aux Espagnols de venir nous débouquer n'aurait pas d'eux une audience favorable, et ne les dérangerait point du plan qui leur a été fixé par leur cour, au lieu que dès que nous aurons reçu des nouvelles de France, avec un plan que



je suppose être combiné avec l'Espagne, alors nous travaillerons à coup sûr et nous ferons tous nos préparatifs en conséquence. J'exposais dans la même lettre à Votre Excellence combien peu nous pouvons compter sur M. de Monteil, puisque, par les dernières nouvelles que j'ai du gouverneur de Saint-Domingue, il a été obligé d'envoyer quatre vaisseaux à la Martinique et d'en garder cinq au Cap; que, dans cette position, il est obligé de se tenir sur la défensive, ainsi que nous, surtout depuis le retour de Rodney aux Antilles.

Il y a déjà près d'un mois que le régiment du colonel Greene est parti de cette île. J'ignore ce qui le retient dans le continent et je supplie Votre Excellence d'être bien persuadée que je lui remis sur-le-champ les ordres de Votre Excellence pour son départ dans le commencement de décembre, aussitôt que je les eus reçus. Je n'ai pas osé, dans ma dernière lettre, faire des compliments à Votre Excellence sur la nouvelle année, ne sachant point si c'était l'usage dans ce pays-ci, mais je la supplie d'être bien persuadée que mes souhaits sont bien sincères pour sa gloire, pour son bonheur et pour le succès de ses armes.

Folio 187. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 12 janvier 1781.

[Sur les embarras provenant du papier-monnaie et sur la nécessité d'avoir de la monnaie d'argent.]

Folio 188. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 9 janvier 1781.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence du 22 et du 25 décembre et 1er de ce mois. Les raisons données par Votre Excellence pour décliner dans ce moment-ci l'entreprise que j'avais pris la liberté de soumettre à sa considération sont très puissantes; mais la représentation faite par le chevalier Destouches sur l'impossibilité de mettre son escadre à la mer, faute de vivres, de pain et d'argent, rend cette mesure impraticable, quand il n'y aurait pas eu d'autres empêchements.

Les fondements sur lesquels Votre Excellence a refusé de détacher un seul régiment à New-Haven sont très militaires. J'aurais bien désiré d'avoir plus d'ensemble dans mes quartiers; mais j'ai souvent été forcé, contre mon propre jugement, de risquer des hommes pour la sûreté, la tranquillité et la demande des différents États, pour éviter les cris du peuple. Votre paquet au chevalier de la Luzerne lui sera porté par une voie sûre.



J'ai reçu nouvelle que le détachement du général Leslie, qui laissa la Chesapeak à la fin de novembre, a débarqué au cap Fear dans la Caroline du Nord. J'ignore si Leslie va seulement établir un poste sur cette côte ou s'il pénétrera dans la contrée.

Folio 188. — DU GÉNÉRAL KNOX À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Lebanon, le 11 janvier 1781.

[Il l'informe du soulèvement de la ligne de Pensylvanie.]

Folio 189. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 21 janvier 1781.

Monsieur,

Depuis la dernière lettre de Votre Excellence j'ai appris par le général Knox, alors à Lebanon, la révolte des lignes de Pensylvanie. La peine que cela doit avoir causée à Votre Excellence pour les faire rentrer dans leur devoir m'a sensiblement affligé, et j'en serai très inquiet jusqu'à ce que j'aie des nouvelles positives de vous à ce sujet.

Nos frégates sont parties de Boston le 14 avec un petit convoi de vaisseaux marchands portant différentes denrées à notre armée. Il y a apparence que le coup de vent qu'il y a eu les aura obligés à gagner la pleine mer pour ne pas s'exposer à échouer sur les côtes.

Folio 190. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 26 janvier 1781.

Monsieur,

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 9 janvier. J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence de l'arrivée de nos frégates de Boston, avec le transport *l'Île-de-France*, chargés de différentes provisions nécessaires à la flotte. Ces bâtiments étaient en mer depuis le 10, ont essuyé trois coups de vent très violents et nous en étions fort en peine. Le chevalier Destouches me paraît décidé à faire partir sous peu de temps deux frégates : 1° pour porter des armes qui doivent être à bord d'un bâtiment de New-London pour l'État de Virginie; 2° pour faire une croisière à l'entrée de la baie de Chesapeak et rendre la communication de l'ennemi avec le Sud plus incertaine. Je le sollicite d'y joindre un vaisseau bon voilier, mais il a de la peine à s'y décider. Je pense que c'est dans ce moment-ci le seul service que nous pouvons rendre aux États du Sud. J'ai bien



de l'impatience d'apprendre le mouvement de la ligne de Pensylvanie entièrement fini, et que Votre Excellence puisse jouir d'un instant de tranquillité qui lui permette de venir voir cette partie de son armée.

Folio 190. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 20 janvier 1781.

Monsieur,

J'aurais écrit plus tôt moi-même à Votre Excellence sur les derniers troubles arrivés dans la ligne de Pensylvanie, si je n'avais pas eu confiance que le général Knox premièrement et le comte des Deux-Ponts vous donneraient les détails les plus exacts de cette affaire, et si je n'avais pas voulu attendre, pour être plus particulièrement instruit des particularités pour vous en donner une idée plus parfaite. Les causes des plaintes de cette ligne, composée en très grande partie d'étrangers et de quelques déserteurs anglais, vous sont en très grande partie connues. Le manque absolu d'habits, de paye et de tous vêtements, la grande rareté des provisions, étaient une trop grande épreuve pour des gens dont la plus grande partie n'était pas animée par le patriotisme des citoyens; quelques-uns se plaignaient d'être retenus au delà du terme de leur capitulation, et peut-être quelques instigations d'ennemis intérieurs ajoutaient à leur mécontentement et ont contribué à une issue désagréable. Le commencement de ces troubles et leur suite vous ont été racontés par le général Knox et ensuite par le comte des Deux-Ponts qui, ayant été témoin oculaire, a pu en connaître toutes les circonstances; c'est pourquoi je me contenterai d'ajouter que, l'autorité civile ayant entrepris de finir cette dispute, il ne m'aurait pas été convenable d'intervenir dans des mesures conciliatoires qui ne se seraient pas accordées avec les principes de la discipline militaire, et que la matière étant en train d'être terminée, la manière dans laquelle elle a été saisie nous fait espérer d'en voir la fin.

Il est cependant extraordinaire que ces mêmes hommes, qui avaient perdu toute idée de leur devoir, aient conservé les sentiments de l'honneur jusqu'au point de rejeter les propositions les plus avantageuses de l'ennemi. Le reste de notre armée, les troupes de Jersey exceptées, était principalement composé de natifs. Je me flatte qu'ils continueront à supporter les mêmes incommodités qu'ils ont endurées jusqu'à présent, que je ne peux pas m'empêcher d'avouer être au delà des bornes de la patience humaine.

J'ai eu le plaisir de voir à mon quartier le comte de Charlus, le comte de Dillon et M. Dumas. Le premier m'a fait part de l'objet de son voyage à Philadelphie, qu'il continuera suivant vos désirs.

Je me lamente beaucoup que le manque absolu d'argent, mal trop bien connu dans notre armée, m'ait obligé d'interrompre la chaîne de notre communication, mais la poste est si lente, et il est si important que nous ayons promptement des nouvelles l'un de l'autre que je vais renouveler la chaîne de cette place à Hartford, et je vous propose de renouveler de là à Rhode-Island.

Rien ne me ferait plus de plaisir que de vous aller visiter à Newport et de profiter de l'occasion pour faire une plus ample connaissance avec les troupes qui sont à vos ordres. Outre le plaisir que j'aurais à vous revoir, je pense qu'il serait très utile que nous pussions avoir une seconde conversation sur nos affaires, et que je puisse profiter de vos conseils; mais les circonstances ont été telles qu'il a été jusqu'ici hors de mon pouvoir d'exécuter ce projet favori. Le premier moment où ma présence ne sera pas absolument nécessaire à West-Point sera destiné à aller visiter Votre Excellence. La réduction de ma famille par différentes circonstances, qui a été jusqu'à n'avoir pendant plusieurs jours qu'un seul aide de camp, et un nouveau poids d'affaires qui est tombé sur moi, m'ont empêché d'écrire depuis quelque temps à Votre Excellence aussi souvent que je l'aurais souhaité. Par les dernières nouvelles de New-York nous apprenons que l'ennemi a rassemblé des transports dans la rivière du Nord. Il est possible qu'ayant entendu parler du mécontentement de nos troupes, ils avaient intention de profiter de leur situation pour essayer ce que les circonstances pourraient bien leur présenter.

Le lieutenant-colonel Laurens, un de mes aides de camp, ayant été appointé par le Congrès pour aller en France négocier des affaires relatives à nos finances aussi bien que d'autres articles de grande importance à notre armée, je l'ai envoyé pour conférer avec Votre Excellence et M. Destouches en conséquence de ses instructions; je crois qu'il sera dans peu de temps à Newport pour recevoir vos ordres pour France et profiter des avis que vous voudrez bien lui donner.

Folio 192. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 21 janvier 1781.

Monsieur,

La Providence est toujours pour notre cause. J'ai eu l'honneur d'instruire Votre Excellence, par ma dernière lettre, que nos frégates, après avoir essuyé les plus rudes coups de vent, étaient rentrées à bon port avant-hier. Ce même coup de vent a jeté à la côte deux vaisseaux anglais et une frégate qui étaient sortis pour intercepter la rentrée des nôtres. De ces vaisseaux, on dit qu'un a échoué contre la pointe de Montuck, que l'autre est rentré démâté dans la baie de Gardner, et que la



frégate est seule rentrée sauve. M. le chevalier Destouches attend des nouvelles plus exactes pour se décider à sortir avec son escadre. Il espère au moins que cela le mettra en mesure d'envoyer croiser à la baie de Chesapeak un vaisseau avec deux frégates, pour interrompre la communication de New-York avec le Sud. Je profite du retour du général Knox pour donner ces dernières nouvelles à Votre Excellence.

Folio 193. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 1[er] février 1781.

Monsieur,

Depuis la lettre du 2 et du 10 janvier que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il s'est passé un évènement fort extraordinaire : c'est la révolte d'un corps de 2,000 hommes de l'armée continentale pour défaut de paye, d'habits et demandes de congés à l'expiration de leurs engagements, qui vient d'être apaisée en faisant justice à leurs griefs malheureusement trop fondés. La relation de cet évènement est ci-jointe, n° 1. C'est un acte fort singulier de patriotisme, de vertus, d'ordre et de raison, au milieu du trouble et des formes les plus répréhensibles. Cela vous prouve à quel point est montée la pénurie des finances et de moyens de nos malheureux alliés, et combien ils ont besoin de secours. Nous serons incessamment au même niveau pour le défaut d'espèces, si vous ne nous en envoyez promptement. La Providence vient encore de nous bien servir, comme vous le verrez par mes dernières lettres au général Washington. Nous attendions deux frégates de Boston convoyant *l'Isle-de-France*, qui y avait relâché à notre arrivée dans ce pays-ci, et qu'on a ramenée chargée de provisions pour la marine. Les Anglais ont détaché quatre vaisseaux pour les intercepter; nos frégates ayant essuyé deux coups de vent des plus violents, sont rentrées à bon port avec le transport, après une navigation des plus pénibles, mais les mêmes coups de vent ont poussé à la côte de Long-Island les quatre vaisseaux anglais dont un a péri sur la pointe de Montuck; l'autre a été démâté et les deux autres sont rentrés, en le remorquant, dans la baie de Gardner.

M. de Corny, commissaire des guerres, étant attaqué d'un asthme très violent, m'a demandé la permission de retourner en France; il profite de l'occasion de la frégate *l'Alliance*, qui porte M. Laurens, fils de l'ancien président du Congrès, qui est envoyé en France pour servir de second à M. Franklin. Ce M. Laurens est un homme rempli de mérite. Je prends la liberté de vous le recommander; quant à M. de Corny, il est parfaitement connu de vous, et vous pouvez vous en rapporter aux renseignements qu'il vous donnera de ce pays-ci, qu'il connaît fort bien. En deux mots, Monsieur, sir Henry Clinton et moi nous en sommes sur la cérémonie,

à qui se fera la première visite. Si nous ne nous levons pas plus matin que les Anglais, et que les secours qu'on leur annonce d'Europe arrivent avant notre seconde division, ils nous feront une visite que j'aimerais mieux leur aller faire à New-York.

P. S. — Je joins ici copie des différentes lettres que j'ai écrites au général Washington; les nouvelles que l'on a du Sud sont que le premier détachement parti de New-York, aux ordres de Leslie, a débarqué au cap Fear, dans la Caroline du Nord, et que le second détachement, aux ordres d'Arnold, se présente à l'entrée de la baie de Chesapeak. Le premier détachement est de 2,500 hommes; le second, de 1,500.

Je joins ici une carte entière de l'île de Rhode-Island, qui a été levée avec soin et intelligence par M. Bertier, dont j'ai donné à l'aîné une place de sous-aide dans l'état-major de l'armée.

Je vous supplie, Monsieur, de lire et faire lire à M. Necker mes lettres au chevalier de la Luzerne n° 5 et 7. Vous y verrez notre pénurie; que nous sommes au moment de montrer la corde, et que, si cela arrive, le crédit de la France y est absolument perdu.

Folio 194. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 2 février 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 20 du mois dernier dont Votre Excellence m'a honoré. Je ne saurais trop admirer, d'une part, la sagesse des mesures qu'elle a prises pour abandonner aux discussions du Congrès une affaire dont la discipline militaire ne pouvait connaître sans employer des voies de rigueur qui n'auraient pas été de saison; d'une autre part, tous les sentiments de patriotisme, de vertu, de raison, dans une multitude troublée et révoltée, sous les formes les plus répréhensibles et les plus dangereuses. J'espère que tous les remèdes vont être apportés à la pénurie et aux besoins les plus pressants qui affligent votre armée et qu'enfin Votre Excellence aura le moment favorable de venir voir ce corps à ses ordres, qui l'attend, depuis le général jusqu'au soldat, avec la dernière impatience.

La chaîne de Lauzun va être poussée jusqu'à Hartford, suivant les ordres de Votre Excellence. J'ai vu le lieutenant-colonel Laurens. Je lui ai parlé dans toute la vérité de mon âme et je lui ai surtout bien recommandé d'ouvrir la sienne et de parler à cœur ouvert de l'état de détresse où se trouve ce malheureux pays, s'il n'est puissamment secouru; mais le Congrès a des formes bien lentes. C'était avec mon

fils, ou du moins tout de suite après lui qu'il fallait faire partir le colonel Laurens; il arrivera trop tard pour que son arrivée puisse influer sur le succès de la campagne prochaine si notre ministère ne s'est pas décidé auparavant à nous envoyer de puissants renforts.

Je joins ici copie d'une lettre que je reçois du gouverneur de Saint-Domingue, d'après laquelle Votre Excellence verra que les affaires de ce pays-là ne sont pas plus brillantes pour le moment que les nôtres. On varie sur la perte plus ou moins grande des Anglais dans la baie de Gardner; M. Destouches a envoyé un officier à l'île de Plumb, connaisseur et capable de le décider au parti qu'il voudra prendre en conséquence.

Le sieur de Corny, commissaire des guerres, connu de Votre Excellence, a une maladie de poitrine qui l'incommode beaucoup; il m'a sollicité vivement de lui accorder la permission de rentrer en France avec M. Laurens sur la frégate *l'Alliance*. L'état de sa santé et le prompt départ de cette frégate ne me permettent pas d'attendre le retour de votre agrément, et j'espère que Votre Excellence approuvera que je lui aie donné un passeport; il sera très utile à M. Laurens à son début dans ce pays-là.

Folio 195. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 1er février 1781.

Je reçois dans le moment, mon cher Chevalier, vos deux lettres du 8 et du 10 de ce mois. Rien n'a été plus sage et mieux pensé que votre réponse aux députés du Congrès. Par la dernière lettre que je reçois du général Washington, il paraît espérer que cette affaire est sur le point d'être terminée. Je trouve qu'il s'est parfaitement conduit, en laissant à l'autorité civile la conciliation de cette émeute, qui ne pouvait être traitée par l'autorité militaire sans des formes vigoureuses qu'il eût été trop dangereux d'employer. Mais tout est-il fini et n'en éclora-t-il pas quelque autre? Je vous ai mandé le coup du ciel qui a fait arriver nos frégates à bon port, au milieu des coups de vent les plus violents et les plus répétés, tandis que des vaisseaux anglais, sortis de la baie de Gardner pour les intercepter, ont été jetés sur la côte. L'un d'eux a échoué à la pointe de Montuck, l'autre démâté et remorqué par les autres.

Les rapports varient actuellement infiniment sur le plus ou le moins de perte des Anglais. Le chevalier Destouches, pour la constater, a envoyé un officier de marine à qui j'ai donné des relais à New-London, d'où il a dû passer dans un bateau à l'île de Plumb et, sur son rapport, il se décidera au parti qu'il doit prendre. C'est une



cruelle situation, mon cher Chevalier, que la terre et la mer soient ici sans un écu et, par conséquent, hors de mesure de suivre la moindre opération qui exigerait de nouvelles dépenses, puisque, dans l'établissement que nous occupons ici et dont tous les premiers frais sont soldés, nous allons y être en peu de temps hors d'état d'y faire le prêt à nos soldats. J'attends avec la dernière impatience des nouvelles des ressources que vous aurez pu nous trouver à Philadelphie, pour prolonger d'un mois, s'il est possible, notre existence. Je vous embrasse, mon cher Chevalier, etc.

P. S. — J'ai vu ici M. Laurens. Le choix me paraît excellent; mais les formes lentes du Congrès l'envoient trop tard pour influer en rien sur les opérations de la campagne prochaine, qui seront décidées avant son arrivée. Il aurait dû partir avec ou un peu après mon fils, pour aller en France ouvrir son cœur sur l'état de détresse où est ce malheureux pays, et le besoin extrême qu'il a, non pas d'un cordial tel que celui qui lui a été donné l'année dernière par cette petite armée, mais de secours prompts et puissants en tous les genres, qui mettent en état de prendre New-York et d'y faire signer une paix glorieuse.

Folio 196. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 24 janvier 1781.

Monsieur,

J'ai reçu exactement les lettres de Votre Excellence du 10 et du 13 de ce mois. J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 très longuement, principalement au sujet de la ligne de Pensylvanie.

C'est avec une mortification égale que je me trouve obligé d'ajouter la nouvelle d'une seconde mutinerie que je craignais et qui a eu lieu dans les troupes de Jersey. Quand les avis sont partis, elle n'était que partielle, ce corps étant divisé en plusieurs détachements, mais on craignait que la révolte ne fût la suite d'un plan concerté et que le reste ne suivît l'exemple. Aussitôt que j'eus reçu cet avis, j'envoyai un détachement de ces postes sous le commandement du général Howe, avec ordre de réduire les mutins à une soumission sans conditions, et j'ai requis l'autorité civile de n'intervenir en rien dans des termes de conciliation. Il me paraît essentiel que cet esprit de révolte soit étouffé par force et par des punitions exemplaires des principaux instigateurs de cette défection; les complaintes et demandes de ces mutins ressemblent à celles de la ligne de Pensylvanie.

Il est difficile de dire jusqu'où s'étendra cette disposition dans nos troupes, qui n'ont que trop de sujets de mécontentement, mais j'espère pouvoir arrêter ici le progrès de ce mal.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le comte de Custine, le marquis de Laval et M. de la Corbière, qui m'ont fait l'honneur de passer ici en retournant à Rhode-Island, vous communiqueront tout ce que nous savons de la descente d'Arnold en Virginie; on dit dans les dernières nouvelles qu'il s'est rembarqué, peut-être pour tomber sur quelque autre point: nous n'avons point d'autres nouvelles.

Folio 197. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 29 janvier 1781.

Monsieur,

J'ai le plaisir d'informer Votre Excellence que le détachement envoyé contre les mutins, que j'ai mentionné dans ma dernière, les a entourés dans leurs quartiers le matin du 27, et demandé qu'ils se rendent sur-le-champ, ce qui a été rempli de leur part sans la moindre résistance. Deux des principaux conjurés ont été exécutés, et le reste a été pardonné. Vu l'apparence de repentir et de soumission qu'ils ont témoignée, on n'a pas jugé nécessaire de faire une punition plus étendue.

Je crois pouvoir assurer à Votre Excellence que cet esprit de mutinerie est à présent entièrement soumis et qu'il ne se montrera pas davantage. Dans ce cas-ci il était très partiel, car le nombre ne s'en montait pas à deux cents, une grande partie de la ligne ayant refusé de participer à leur crime. . . . .

[Washington donne ensuite des détails sur une petite affaire heureuse contre les Anglais à Wetchester, puis des nouvelles des mouvements d'Arnold et de Leslie dans le Sud.]

Folio 199. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 3 février 1781.

Monsieur,

J'envoie à Votre Excellence copie du rapport de l'officier de marine qui a vu et constaté, de l'île de Plumb, l'état réel de la flotte anglaise. Je vais dans ce moment à bord de l'amiral pour savoir le parti qu'il veut prendre, soit de sortir en totalité, soit au moins de faire un détachement de quelques vaisseaux pour la baie de Chesapeak. On regarde assez généralement comme très dangereux de les aller attaquer embossés dans la baie, dont l'ouverture est beaucoup plus étroite qu'elle n'est marquée sur les cartes; mais je pense que deux vaisseaux de ligne et deux frégates doivent détruire toute l'expédition navale d'Arnold dans la baie de Chesapeak et que nous avons beau jeu sur lui dans ce moment-ci.

Je joins ici copie de la lettre que j'ai reçue du Cap, de M. de Saint-Simon, commandant les deux régiments qui doivent agir conjointement avec les Espagnols.

Le comte de Custine m'a remis la lettre de Votre Excellence, du 24. Je suis véritablement très inquiet de la peine qu'elle ressent pour tous les mouvements d'inquiétude et de mécontentement que les malheureuses circonstances occasionnent dans ses troupes, et je désire bien qu'après les avoir calmées, elle puisse avoir assez de tranquillité pour venir nous voir ici.

Position et force des vaisseaux ennemis dans la baie de Gardner.

A l'Est : N° 1.	*L'Europe*, de	64 canons.
2.	*Le Royal-Oak*, de	74
3.	*Le Bedfort*, dématé de tous ses mâts, de	74
4.	*Le London*, de	90
5.	*Le Robuste*, de	74
6.	*Le Prudent*, de	64
7.	*Le Damment*, à terre du *London*, de	50

La Guadeloupe devant faire voile pour New-York par le premier bon vent.

La ligne est située dans le sud-est de Plumb-Island, environ à 4 milles; elle s'allonge de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest.

Le vaisseau *le Culloden*, de 74, s'est jeté à la côte sans perte d'hommes; il a conservé sa mâture et ses canons, ce qui sert à remâter *le Bedfort* et à remplacer quelques canons qu'il a jetés à la mer; ce dernier a les fonds très endommagés; il ne sera en état de naviguer que pour se rendre dans un port où l'on puisse le réparer.

Le vaisseau *le Fair américain*, de 64, qui avait appareillé avec les autres, est démâté de son grand mât et de celui d'artimon; on n'en a pas entendu parler depuis le coup de vent; une partie considérable de l'équipage du *Culloden* s'est répandue dans Long-Island, et cherche les moyens de se rendre à la grande terre.

Folio 200. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 8 février 1781.

Monsieur,

Je suis charmé des bonnes nouvelles que me donne Votre Excellence sur la réduction totale de la dernière émeute arrivée dans une partie de la ligne de Jersey, et de l'exemple de rigueur qu'elle a jugé à propos de faire pour terminer d'une manière stable ces mouvements de mutinerie. Je ne me flatte point d'avoir l'honneur de voir ici Votre Excellence qu'après qu'elle sera parvenue à pouvoir établir les provisions



de son armée d'une manière qui la tranquillise sur les besoins qu'elle pourrait avoir en son absence.

Le chevalier Destouches n'attend qu'un vent favorable pour faire partir un vaisseau de ligne de 64, doublé en cuivre, avec deux frégates pour aller vivement tomber sur le convoi d'Arnold, dans les rivières de Virginie. Il n'a pas voulu augmenter ce détachement d'un autre vaisseau, tous ceux de même force de cette escadre n'étant pas doublés en cuivre et n'osant pas commettre dans ces rivières des vaisseaux de 74; il dit d'ailleurs qu'il sera plus en état, avec le reste de sa flotte, qu'il tiendra prête à mettre à la voile, d'en imposer à la flotte ennemie qui est à la baie de Gardner, pour l'empêcher de faire d'autres détachements, et que son vaisseau, d'une marche égale avec ses frégates, sera d'une force supérieure au vaisseau de 40, et aux frégates qui escortent le convoi d'Arnold, pour le détruire et croiser sans risque à l'ouverture de la baie de Chesapeak, ayant la marche la plus légère et la plus assurée.

Je joins ici à Votre Excellence les derniers rapports que j'ai reçus, le premier, du consul de Boston, le second de la Grenade, par un brick arrivé à New-London; elle verra que les orages s'assemblent aux îles du Vent; ceux d'Angleterre y sont déjà rendus. Je ne peux pas ne pas me flatter qu'une grosse armée, conduite par M. le comte d'Estaing, arrivera aussi dans cette partie, outre la seconde division, pour nous donner à la pointe des herbes la prépondérance sur ces mers. La nouvelle de Boston me paraît de trop vieille date pour n'être pas prématurée, et il n'y a pas d'inconvénient que le comte d'Estaing ne nous arrive que le dernier. Quoi qu'il en soit, nous sommes à la veille de grands évènements. Le sieur Destouches ne veut pas faire d'imprudence, en attendant, n'ayant pas de rechange pour remettre ses vaisseaux en état, même après un combat heureux. Telle est la dernière résolution qu'il m'a communiquée dans notre dernière conférence.

Les Anglais ont remâté *le Bedfort* avec les mâts du *Culloden*, on le voit distinctement de New-London.

Si Votre Excellence juge à propos de communiquer cette lettre au chevalier de la Luzerne, je la prie de lui recommander de la tenir très secrète, même vis-à-vis du Congrès, surtout l'article qui regarde le plan des opérations de M. Destouches.

Folio 201. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 février 1781.

Monsieur,

Je vous suis très obligé de l'agréable nouvelle contenue dans votre dépêche du

29 janvier. J'espère que la confirmation mettra M. Destouches en état de prendre avantage de cet évènement d'une manière aussi avantageuse à sa propre gloire qu'au bien du service. J'en attends des avis subséquents avec bien de l'impatience.....

. . . .

P. S. — J'ai reçu vos lettres du 20 et du 26, le même jour que celle du 3 de ce mois. J'espère d'avoir le plaisir, s'il n'arrive rien d'extraordinaire, de partir le 15 pour aller voir Votre Excellence.

Folio 202. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 12 février 1781.

Monsieur,

Le vaisseau de ligne et deux frégates sont partis le 9 au soir par le vent le plus frais et la plus belle partance. *L'Hermione* ayant perdu son mât de beaupré dans le dernier coup de vent n'a pas pu être de la partie, mais dès qu'elle sera réparée elle ira rejoindre cette escadre légère. Si Arnold n'est pas à présent retiré des rivières de Virginie, je crois qu'il n'aura pas beau jeu. Il est inutile de dire à Votre Excellence que j'ai offert à M. Destouches tous les secours que la terre pouvait lui procurer pour cette expédition, mais qu'il a préféré la rapidité du mouvement à des forces de terre qui l'auraient appesanti, les milices de Virginie étant bien suffisantes pour détruire les 1,600 hommes d'Arnold, si l'on parvient à exterminer ses vaisseaux. Votre Excellence veut-elle bien faire passer cette nouvelle au chevalier de la Luzerne, toujours avec l'injonction du secret, même pour le Congrès.

C'était hier le jour de la naissance de Votre Excellence; nous avons remis, à cause du dimanche, cette fête à aujourd'hui, et nous la célébrerons avec le seul regret que Votre Excellence ne soit pas témoin de l'effusion de nos cœurs.

Folio 202. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 12 février 1781.

Il est parti le 9 au soir, mon cher Chevalier, un vaisseau de ligne et deux frégates, tous doublés en cuivre et excellents marcheurs, pour aller rapidement tomber sur le convoi d'Arnold dans les rivières de Virginie. J'aurais désiré que le détachement eût été plus fort, mais M. Destouches observe qu'il n'a pas un autre vaisseau de 64 doublé en cuivre, qu'il craint de commettre dans ces rivières un vaisseau de 74, que la force qu'il envoie est déjà supérieure à celle qui escorte le convoi d'Arnold, et qu'avec le reste de sa flotte, qu'il tient prêt à sortir, il est plus en



mesure de tenir en échec les vaisseaux anglais dans la baie de Gardner pour les empêcher de faire aucun autre détachement. Il est inutile de vous dire que je lui ai offert tous les secours de terre dont il pouvait avoir besoin pour cette expédition; mais il a préféré un mouvement rapide à des troupes dont le convoi aurait pu l'appesantir, n'étant pas douteux que les milices de Virginie sont suffisantes pour écraser Arnold, si nous sommes assez heureux d'exterminer son convoi. Je crois, mon cher Chevalier, qu'il convient de tenir cette affaire-ci très secrète, même avec le Congrès, jusqu'à ce que cette botte ait pu réussir.

Je reçois, mon cher Chevalier, votre lettre du 21 janvier. Vous savez l'état actuel de nos finances. Il faut tâcher d'engager M. Priest à patienter quelques mois, et avoir l'adresse de Firmaceon qui savait emprunter de nouvelles sommes aux créanciers qui venaient lui demander des payements. Je m'en vais dire à M. l'Intendant de répondre à M. de Marbois, s'il ne l'a pas fait.

L'Hermione n'a pu être de la partie, ayant perdu son beaupré dans le dernier coup de vent; dès qu'elle sera radoubée, elle ira rejoindre cette escadre légère.

Folio 203. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 14 février 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 2, et je lui suis bien obligé de la communication de confiance des dépêches qu'elle a reçues de Saint-Domingue.

C'est avec plaisir que je transmets à Votre Excellence copie d'une lettre du brigadier général Morgan au général Greene, donnant nouvelle d'une victoire décisive gagnée par lui sur le lieutenant-colonel Carleton, le 17 janvier. J'espère que ce coup fortuné retardera les opérations offensives de Cornwallis jusqu'à ce que le général Greene soit en meilleure posture, pour s'opposer à ses progrès, qu'il ne l'était par les dernières nouvelles que j'ai eues de lui du Sud, un peu avant cette action. Le général Morgan ayant eu avis qu'un corps de 250 tories était en marche de Géorgie pour joindre l'armée anglaise, il détacha le lieutenant-colonel Washington avec le 3ᵉ régiment de dragons et un corps de milices à cheval pour les intercepter; il les rencontra, les chargea sur-le-champ, leur tua et blessa 150 hommes et fit 40 prisonniers; pas un homme de notre côté n'a été ni tué, ni blessé.

Je me propose de partir pour Newport vendredi prochain, si la rivière du Nord est passable et qu'il n'arrive rien d'extraordinaire.



Folio 204. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 15 février 1781.

Monsieur,

Le comte de Saint-Maime hier au soir m'a remis votre lettre du 3 de ce mois. Il paraît par le rapport de l'officier de marine que les ennemis sont inférieurs au chevalier Destouches, et que, dans la situation du *Bedfort* et de *l'America*, ils resteront dans cet état pendant quelque temps. Il paraît aussi que Votre Excellence espère que le chevalier Destouches se déterminera à sortir s'il le peut avec toute sa flotte, ou qu'il enverra un détachement à la baie de Chesapeak à la quête d'Arnold.

Il y a dans cette baie une infinité de positions où Arnold mettant ses vaisseaux sous la protection des batteries de terre peut défier une attaque navale et, en ramassant des provisions dont la contrée abonde et élevant quelques ouvrages, il peut rester en sûreté jusqu'à ce que l'ennemi après avoir réparé ses dommages ait repris la supériorité sur la mer et vienne à son secours. Portsmouth, où il était en dernier lieu, est particulièrement favorable à sa sûreté dans cette vue.

Cependant, à moins que les vaisseaux que M. Destouches aura envoyés puissent par bonne fortune tomber subitement sur lui étant embarqué et en mouvement d'une place à l'autre, il y a peu d'espérance de succès.

D'après ces considérations, si l'objet vous paraît d'importance suffisante, il est, en mon opinion, essentiel qu'il y ait un concert de mer et de terre, et que M. Destouches protège l'expédition avec toute sa flotte; il peut mieux juger qu'un autre si cela est faisable; mais il me paraît probable qu'il doit préférer à une séparation d'aller avec sa flotte entière parce qu'en faisant un détachement il perdrait sa supériorité et donnerait le temps à Arbuthnot de gagner New-York avec ses vaisseaux désemparés et de suivre son détachement avec le reste.

Imaginant qu'il est vraisemblable que M. Destouches jugera convenable d'employer toute sa flotte en cette occasion et que Votre Excellence approuvera une coopération avec une partie de son armée, la convenance de laquelle je ne peux pas juger par manque de connaissance de votre situation locale, pour donner à cette entreprise toute chance de succès, je fais tenir prêt à marcher un détachement de 1,200 hommes qui se mettra en mouvement sous peu de jours vers la Tête de l'Elk, pour s'embarquer à la tête de la baie et procéder à une coopération. Je ne différerai pas de faire marcher ce détachement jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles ou de celles de M. Destouches. Comme il n'y a pas un moment à perdre si l'expédition a lieu, et que l'inconvénient de remuer les troupes sans dessein est petit, en

comparaison de l'avantage de gagner du temps, je l'aurais fait plus considérable, si j'avais pu épargner plus de troupes. Il arrivera au point de sa destination dans environ quatre semaines. Si le chevalier Destouches et Votre Excellence approuvent le projet d'une coopération dans laquelle toute sa flotte soit employée, il serait désirable que vous pussiez embarquer environ 1,000 hommes à bord des vaisseaux et beaucoup de pièces d'artillerie de siège, avec leurs approvisionnements autant que vous pourrez en épargner de Newport. Cela donnera un degré de certitude à l'entreprise, qui serait précaire sans cela.

Les forces d'Arnold consistent à environ 1,500 hommes, et quoiqu'il ne soit pas formidable, une force inférieure de troupes réglées avec la milice le rendra difficile à réduire, mais avec l'addition du détachement que je vous propose d'envoyer l'affaire sera bientôt terminée. Cette addition est d'importance, mais l'envoi de l'artillerie est absolument nécessaire, et il serait trop long et d'une trop forte dépense d'envoyer d'ici par terre, dans cette saison, de la grosse artillerie.

Comme par ce moment les troupes vont être exposées à une marche désagréable et à quelque dépense, je serais bien aise de faire cesser ces deux inconvénients le plus tôt possible, si le projet n'est pas mis en exécution, et c'est pourquoi je prie Votre Excellence de me répondre immédiatement.

La prise d'Arnold et de son détachement sera un évènement particulièrement agréable à cette contrée, d'un grand secours pour les États du Sud, et d'une utilité très importante pour nos opérations futures.

Je regrette que le présent projet me force à différer mon départ pour Rhode-Island, jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles, et me prive plus longtemps du plaisir que je souhaite avec impatience de voir Votre Excellence et son armée.

Folio 206. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 18 février 1781.

[Cette lettre donne des indications bientôt inexactes, sur un grand succès qu'aurait remporté le comte d'Estaing; elle continue ainsi :]

Le vaisseau anglais *l'America*, que l'on croyait avoir gagné le large, après le coup de vent, démâté, est rentré dans la baie de Gardner où ils ont actuellement huit vaisseaux embossés, y compris un de 50 et *le Bedfort* mal remâté. Je joins ici le plan à Votre Excellence qui m'a été envoyé avant-hier de Plumb-Island. La frégate *l'Hermione* sortira la nuit prochaine et ira rejoindre notre escadre légère, qui, à ce que j'espère, aura fait son coup. J'attends toujours avec le plus grand désir l'arrivée de Votre Excellence dans ce pays-ci et suis, etc.



Folio 207. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 20 février 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 15 dont Votre Excellence m'a honoré; je l'ai envoyée sur-le-champ au chevalier Destouches, qui vient de me faire passer sa réponse que je joins à cette lettre. Il est certain que le chevalier de la Luzerne, sur la demande du Congrès et du gouverneur de Virginie, ne lui a jamais requis que le secours de quelques frégates et d'un vaisseau de ligne sans faire mention d'aucun transport de troupes, qu'il s'est occupé d'y faire passer avec toute la diligence qui a été en son pouvoir cette petite escadre. Il est encore certain qu'il est actuellement moins fort que les Anglais, qui se sont renforcés par la rentrée du vaisseau *l'America*, en bon ordre, et le remâtement du *Bedfort*, et que le chevalier Destouches est affaibli au prorata du détachement qui a été fourni pour la Virginie.

S'il eût pu recevoir plus tôt le dernier plan de Votre Excellence, il se serait peut-être décidé à sortir avec toute sa flotte. Elle peut être assurée que ses ordres auraient été suivis par l'armée de terre, pour le détachement de 1,000 hommes sur les vaisseaux, et quoique avec une rade entièrement ouverte lorsqu'elle est dénuée de toute l'artillerie de marine qui défend aujourd'hui les îles, mais qui est nécessaire à l'armement des vaisseaux, j'eusse resté peut-être un peu compromis avec tout le convoi de transports dont la plus grande partie ne peut pas passer la barre de Providence. Nous y aurions néanmoins fait la meilleure contenance possible, et nous aurions au moins tâché, en cas d'attaque, de nous en tirer avec honneur. La nouvelle du succès du comte d'Estaing sur l'amiral Hood est encore arrivée ici aujourd'hui par un brick parti du 1er de ce mois du cap Français. Les lettres particulières donnent cette nouvelle pour certaine.

Je félicite bien sincèrement Votre Excellence sur le succès du général Morgan contre l'avant-garde de Cornwallis, et j'espère toujours avoir le plaisir de la recevoir ici aussitôt que ses affaires le lui permettront.

P. S. — Je regrette infiniment que la lettre de Votre Excellence ne soit pas arrivée avant le départ du détachement que le chevalier Destouches a cru devoir envoyer diligemment en Virginie; mais il remplira toujours l'objet, s'il trouve Arnold trop bien retranché, de l'empêcher de faire aucun mouvement ni de nouveaux pillages dans les rivières. Jusqu'ici ces Messieurs, dans la baie de Gardner, ne paraissent pas avoir eu d'éveil sur la sortie de cette escadre.



Folio 208. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 19 février 1781.

J'ai l'honneur de féliciter Votre Excellence sur l'heureuse arrivée du vicomte de Rochambeau à la cour de Versailles. Mon autorité dérive du président du Congrès qui, dans une lettre du 4 de ce mois, m'écrit ce qui suit : « Par lettres qui m'ar« rivent dans l'instant de M. Carmichael à Madrid, je suis informé que le fils du « comte de Rochambeau est arrivé sauf en France. J'espère que cet agréable évène« ment sera suivi des choses que nous désirons. »

Depuis ma lettre du 15, je n'ai reçu aucune lettre de Votre Excellence et j'ignore si M. Destouches est sorti avec toute sa flotte pour aller dans la Chesapeak. La destruction du corps d'Arnold est d'une telle importance au bonheur des États du Sud que j'ai résolu de l'entreprendre avec le détachement que j'y envoie actuellement avec la milice, même s'il ne convenait pas à Votre Excellence de détacher une partie de ses forces, pourvu que M. Destouches fût en état de protéger nos opérations par une telle disposition de sa flotte qu'il commande la baie et empêche les secours de New-York. Par une lettre que je viens de recevoir du major général baron de Steuben, qui commande en Virginie, il paraît que nous devons beaucoup attendre de l'ardeur des milices de ce pays; mais une force additionnelle de troupes régulières à celle que j'envoie rendrait sans doute le succès plus prompt et plus certain. Si M. Destouches envoie quelques vaisseaux dans la baie pour y coopérer, il sera nécessaire qu'une frégate vienne à la Tête de l'Elk, pour protéger le passage des troupes.

J'attends avec impatience la réponse de Votre Excellence sur ces différents points.

Folio 208. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 24 février 1781.

Monsieur,

J'ai été honoré des lettres de Votre Excellence du 8, 12 et 18 depuis celle que j'ai écrite le 19 à Votre Excellence. La nouvelle que vous me donnez vient de toutes voies et a tant de marques d'authenticité qu'il faut espérer qu'elle est vraie. S'il est ainsi sans l'interférence d'autres puissances, à laquelle il ne paraît pas beaucoup de probabilité, je pense que nous pouvons regarder ceci comme un évènement décisif d'une prompte et glorieuse fin de guerre, et que Sa Majesté Britannique, en dépit de son dernier discours, sera forcée à recevoir la loi.

Dans ma dernière du 19, j'ai informé Votre Excellence de ma dernière détermination sur le détachement de cette armée. La lettre ci-incluse pour le chevalier Destouches, que je vous prie, après l'avoir lue, de cacheter et de lui transmettre, lui communique la marche de ce détachement, le temps qu'il arrivera à sa destination et mes vues présentes.

Il y a des bruits à New-York que le général Clinton a reçu l'ordre de sa Cour de concentrer ses forces à un seul point. Comme cela me vient par un canal suspect, je n'y donne point de crédit; cependant si l'ennemi a reçu le coup dont les nouvelles de vos îles parlent, cet ordre en serait une conséquence naturelle.

La flatteuse distinction que vous avez payée à mon anniversaire est un honneur pour lequel je n'ose pas entreprendre de vous exprimer toute ma reconnaissance, je me confie dans la bonté de Votre Excellence pour interpréter mes sentiments, pour cette bonté de votre part et l'attention que vous avez eue de me l'annoncer.

Les mesures que nous avons à prendre pour l'expédition de Virginie diffèrent ma visite de Rhode-Island. Je veille pour voir si sir Henry Clinton formera quelque nouveau projet en conséquence; quand cela sera éclairci et que j'aurai pris quelques précautions additionnelles pour la sûreté de ce poste-ci, je céderai à mon impatience pour témoigner en personne à Votre Excellence et à son armée tout mon attachement.

Folio 209. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 24 février 1781.

Je suis très sensible, mon cher Chevalier, à l'attention que vous avez bien voulu avoir de me donner des nouvelles de l'arrivée de mon fils par votre lettre du 12 février, que je reçois dans le moment par la voie du général Washington. Je vous avoue qu'elles m'ont fait le plus grand plaisir et qu'elles m'ont tiré de l'inquiétude où j'étais depuis un mois. Il faut espérer qu'il nous reviendra avec bonne compagnie. Depuis ma dernière lettre, j'en ai reçu une du général Washington, qui aurait désiré que M. Destouches fût sorti avec toute son escadre; il lui a répondu et lui a donné des raisons très fortes pour se contenter du détachement qu'il a fait sur la réquisition du gouverneur de Virginie, et qu'en emmenant toute l'artillerie qu'il a sur les îles, nécessaire au combat pour ses vaisseaux, il découvrirait ici ses transports, dont la moitié ne peut pas passer la barre et se réfugier à Providence. Il prétend, d'ailleurs, qu'il est toujours inférieur à la flotte anglaise qui, depuis la rentrée de l'*America* saine et sauve et le remâtement du *Bedfort*, a huit vaisseaux de ligne embossés dans la baie de Gardner; il dit enfin, pour dernière raison, qu'après un combat



heureux il n'a pas le moindre rechange pour mettre sa flotte en état de coopérer à des succès plus solides qu'une seconde division paraît nous annoncer. Il tient ici sa flotte prête à sortir et j'ai commandé les grenadiers et chasseurs prêts à s'embarquer pour en imposer à la baie de Gardner et l'empêcher de faire des détachements. Jusqu'ici elle ne parait pas avoir eu d'éveil sur la sortie de notre escadre légère, qui s'est effectuée pendant la nuit du 10 au 11 très secrètement et par la plus favorable partance.

J'ai remis votre lettre, mon cher Chevalier, à M. l'Intendant; je crois qu'il trouvera bien difficile d'empêcher que les entrepreneurs à qui il a été obligé de donner des lettres de change pour payement ne cherchent à les négocier partout où ils trouvent plus d'avantage. Jusqu'ici ils avaient paru fixer leur négociation à Boston et n'ont imaginé de se rendre à Philadelphie que quand ils ont vu ces lettres accréditées par vos soins et par l'absence de M. Holker; mais, depuis son retour et une trop grande abondance des lettres de l'armée et de la marine répandues sur la place, il est naturel qu'elles s'y soient décriées au prorata de la quantité de vendeurs et du peu d'acheteurs. Je ne vois de remède à cela que de l'argent de France qui nous arrivera quand il plaira à Dieu.

Folio 211. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL DE WASHINGTON.

Newport, le 24 février 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 19 de ce mois. Je suis bien étonné qu'elle n'ait pas encore reçu celles du 8 et du 12 que j'ai eu l'honneur de lui écrire d'après la dernière résolution prise par M. Destouches et le départ d'un vaisseau et des frégates pour la baie de Chesapeak. J'ai fait passer la lettre de Votre Excellence à M. Destouches, n'ayant pu y aller moi-même à cause d'un coup de vent. Je lui ai écrit et je joins ici la réponse qu'il m'a faite. Il y a déjà douze jours que je lui avais proposé de donner ordre aux grenadiers et aux chasseurs de se tenir prêts à marcher et de faire au moins toutes les démonstrations possibles pour en imposer à la baie de Gardner. Il y accède par sa réponse et je m'en vais, en conséquence, les faire commander de se tenir prêts à s'embarquer.

Je ne saurais trop remercier Votre Excellence de l'attention qu'elle a eue de me donner des nouvelles de l'arrivée de mon fils. Je vous avoue que depuis un mois j'étais fort en peine de son sort, et que cette nouvelle m'a fait grand plaisir. Celles qui sont jointes à ladite lettre, confirmatives de tous les grands préparatifs qui se font à Brest, exigent absolument une conférence avec Votre Excellence sur nos

opérations ultérieures. Je voudrais bien qu'elle vînt voir cette partie de son armée où elle est fort désirée, et que tous nos plans de détail fussent bien exactement convenus entre la marine et nous, sous la direction de Votre Excellence.

Folio 211. — DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 24 février, à 8 heures du soir.

M. de Tilly vient d'arriver, mon Général, avec sa division et *le Romulus*, vaisseau de 50 canons, monté de 44, quatre autres prises que M. de Tilly a envoyées à Yorktown, d'assez peu de valeur, et quatre autres de brûlées ne pouvant les amener et qui nous donnent beaucoup de prisonniers; mais, mon Général, Arnold est dans la rivière d'Élisabeth avec le vaisseau *le Charon* de 44 canons et deux frégates de 32. Aucun pilote du lieu n'a voulu se charger d'entrer *l'Éveillé* dans cette rivière. La frégate *la Surveillante*, qui s'en est approchée plus près, a resté échouée pendant vingt-quatre heures; ce n'est qu'en déchargeant la frégate de ses canons et de son eau qu'on a pu la mettre à flot.

La prise *le Romulus*, qui tire moins d'eau que *l'Éveillé*, pourra nous servir à chasser ces pilotes de cette rivière. Je vais m'occuper de son armement. Je ne vous en dirai pas plus long ce soir, de crainte de vous faire attendre.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

Il y a 500 prisonniers.

Folio 212. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 26 février 1781.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une lettre à cachet volant pour le chevalier Destouches, en réponse à la sienne du 20 de ce mois, dans laquelle je m'explique plus particulièrement sur le fond et le sens des propositions que j'ai eu l'honneur de lui faire par votre canal. J'ajouterai aux observations contenues dans cette lettre que la proposition d'un détachement des troupes de terre roulait principalement sur la supposition d'une supériorité maritime, dans lequel cas l'ennemi n'eût certainement pas entrepris aucune chose contre la garnison et les transports à Rhode-Island, et je peux assurer Votre Excellence que je croyais qu'elle pouvait assurer ces transports sous ses batteries de terre ou leur faire remonter la rivière de Providence, et que l'ennemi, même en acquérant une supériorité maritime avant la fin de l'expédition, ne pourrait pas détacher des forces actuelles qu'il a à New-York une force suffisante pour mettre en danger le reste des troupes sous votre



commandement, aidées par les milices voisines qui auraient pu voler à votre secours au moindre avis ou sur l'apparence de l'ennemi. Je vous prie instamment d'être bien persuadé que j'aurais été fâché que vous eussiez accepté ma proposition dans la croyance qu'elle pût être suivie d'aucune conséquence fâcheuse pour votre armée.

Mon bonheur s'accroît des nouvelles subséquentes qui vous sont arrivées sur l'affaire du comte d'Estaing; cette répétition d'avis donne beaucoup de confiance à leur vérité. Je prie Dieu qu'ils se confirment dans toute leur étendue.

Par les nouvelles récentes de la Caroline, il paraît que le corps ennemi qui a débarqué au cap Fear a été joint par quelques tories et a pénétré 40 milles dans la contrée. Ce corps paraît être celui qui nous a été annoncé par M. Adams, un de nos ministres, qui devait venir d'Angleterre sous le général Prevot. J'ai beaucoup de raisons de croire que Cornwallis est à présent dans ses opérations offensives et qu'elles ont commencé vigoureusement.

Les États du Sud sont dans une situation très désagréable, pressés de tous côtés et destitués de tous moyens de résistance, d'armes, de munitions, que par leur rareté et la grande distance on ne peut pas leur envoyer d'ici. La ligne de Pensylvanie marchera au Sud aussitôt qu'elle pourra être recrutée et réorganisée.

Le Congrès, pénétré des dangers des États du Sud et croyant que le chevalier Destouches est supérieur à l'ennemi, a désiré, si cela n'était pas incompatible avec les projets de la campagne prochaine, de presser quelque entreprise de votre armée ou partie d'icelle pour aller au secours de ces États ou faire une diversion en leur faveur. J'ai répliqué que le chevalier Destouches n'ayant pas la supériorité qu'ils imaginaient, la possibilité d'une entreprise par votre armée sur les États du Sud cessait. Le corps qui a descendu au cap Fear, par la nature de la navigation, peut seulement être couvert par de petites frégates.

Folio 213. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 25 février 1781.

Monsieur,

Les lettres qui ont été trouvées à bord des bâtiments pris par M. de Tilly viennent de déterminer M. Destouches à suivre en totalité le plan donné par Votre Excellence, pour tout risquer afin d'empêcher Arnold de s'établir à Portsmouth en Virginie. Votre Excellence a appris, par une lettre d'hier, que nos bâtiments n'ont pas pu entrer dans la rivière d'Élisabeth, faute d'eau pour le vaisseau de 64; que leur croisière n'a produit que la prise du *Romulus* de 44, de deux corsaires de



18 et 14, de quelques autres transports dont un d'assez grande conséquence, et d'environ 500 prisonniers. Les lettres qu'on a trouvées à bord de ces bâtiments annoncent un projet formé de s'établir à Portsmouth, et l'on a pris plusieurs familles de tories qui retournaient dans leur patrie. M. Destouches fait armer avec la plus grande diligence le vaisseau de 44 qu'il a pris, qui, avec les frégates, pourront, à ce qu'il espère, remonter la rivière d'Élisabeth. Il soutiendra cette expédition avec toute sa flotte. Votre Excellence m'a ordonné d'y joindre 1,000 hommes et j'y en enverrai 1,220, parmi lesquels seront la moitié des grenadiers et chasseurs aux ordres du baron de Vioménil. J'y joins quatre pièces de 4; quatre pièces de 12 et quatre obusiers. La marine fournirait les pièces de 24, si elles étaient absolument nécessaires, mais on présume que sur des détachements de terre celles de 12 seront suffisantes. Quant à la découverte de cette rade avec environ 2,500 hommes qui me resteront sous les armes, beaucoup de transports à protéger et fort peu d'artillerie de longue portée, je ferai de mon mieux pour qu'il n'arrive aucun échec ni à nos transports, ni à nos magasins. Je compte requérir à cet effet l'État de Boston et celui de Rhode-Island de me fournir 2,000 hommes de milice pour le temps que pourra durer cette expédition. J'espère que Votre Excellence trouvera bon que je me serve de son nom auprès des gouverneurs de ces deux États.

La conséquence majeure dont il m'a paru que Votre Excellence regardait l'établissement d'Arnold a déterminé M. Destouches à tout sacrifier à cet objet.

Il est de la plus grande importance que Votre Excellence veuille bien donner les ordres les plus prompts aux généraux de Virginie pour rassembler leurs milices et se concerter en toutes choses avec M. Destouches et le baron de Vioménil, à leur arrivée dans la rivière de James, et je crois qu'il serait absolument nécessaire que Votre Excellence envoyât en toute diligence un aide de camp leur porter ses ordres. Je réponds du baron de Vioménil, de son activité et de sa sociabilité pour correspondre avec eux dans le plus parfait concert. Je présume que tout cet armement sera prêt d'ici à huit jours, et que si les vents sont aussi favorables qu'ils l'ont été pour la partance de *l'Éveillé*, ce sera une expédition faite promptement. M. Destouches fera de son mieux pour faire réunir, par la protection de sa flotte, le détachement que Votre Excellence envoie sur la rivière d'Elk; mais il dit qu'il ne peut guère en répondre à cause de la longueur de la baie. Je prends le parti d'envoyer porter cette lettre à Votre Excellence par un de mes aides de camp pour qu'elle lui soit plus promptement rendue.



Folio 215. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 27 février 1781.

Monsieur,

Je remercie Votre Excellence de l'agréable nouvelle qu'elle me donne du succès du détachement naval dans la baie de Chesapeak, continuée dans votre lettre du 24, et je suis heureux de trouver en même temps que M. Destouches se prépare à une plus ample coopération. J'ai renouvelé mes ordres envoyés au marquis de la Fayette, qui commande le détachement, de pousser sa marche sur la Tête de l'Elk.

[Washington continue en renseignant Rochambeau sur les mouvements de Cornwallis en Caroline, sur la situation de Morgan et de Greene en face de lui, et sur l'absence des moyens de résistance du Sud. Il ajoute :]

L'idée de tenir votre flotte prête et en état de sortir me fait plaisir, en ce qu'elle en imposera à celle de l'ennemi dans la baie de Gardner et fera quelque diversion en faveur des États du Sud. Je vous prie de m'honorer promptement de vos dispositions subséquentes, pour que je puisse y faire correspondre les miennes. Votre Excellence peut être assurée qu'aussitôt que les circonstances mentionnées dans ma dernière seront effectuées, j'aurai certainement le plaisir de lui faire une visite et à son armée. Je suis convaincu qu'il est essentiel que nous ayons une conférence et cela le plus tôt possible.

Folio 216. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX GOUVERNEURS DE BOSTON ET DE RHODE-ISLAND.

De Newport, le 27 février 1781.

[Il leur fait connaître l'expédition qui a eu lieu, le plan, concerté à cette heure avec le général Washington, de porter toute l'escadre et une grande partie des troupes dans la baie de Chesapeak, et il demande le concours de leurs milices pour garder les transports à Newport pendant l'absence de l'escadre et de son armée.]

Folio 218. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 27 février 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 24. J'ai fait passer celle

incluse pour M. Destouches et j'en joins ici la réponse. Tout ce qui concerne la terre est prêt à embarquer en vingt-quatre heures, mais les arrangements de la marine me paraissent encore devoir durer une huitaine de jours. J'ai bien du regret que la nouvelle de M. d'Estaing ne se confirme pas, et je trouve que la lettre du député du Congrès de Madrid du 17 décembre, partie de Cadix le 28 décembre, infirme beaucoup cette nouvelle. Serait-il naturel que l'on sût dans nos îles, vers le 18 janvier, la nouvelle d'un combat donné dans les mers d'Europe, qui était ignoré à Cadix le 28 décembre?

J'espère que Votre Excellence aura reçu promptement la lettre portée par le baron de Closen, mon aide de camp; elle doit croire que, de mon côté, il n'y aura pas de temps perdu pour la diligence de cette expédition.

Folio 218. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 2 mars 1781.

Monsieur,

Le baron de Closen m'a remis, le troisième jour, la lettre de Votre Excellence, du 25. La diligence a égalé son zèle et vos désirs. La nouvelle agréable et importante contenue dans vos dépêches m'a déterminé à ne pas perdre de temps pour jouir de la satisfaction que je me promets depuis si longtemps. J'espère arriver à Newport mardi de bonne heure, à temps pour avoir une conversation avec Votre Excellence et le chevalier Destouches avant le départ de la flotte. J'ai déjà donné tous les ordres que vous désirez aux officiers commandant en Virginie, mais j'ai envoyé des ordres frais qui leur seront portés par le colonel Gouvion.

Sur mon chemin, j'ai rencontré votre dépêche du 27. Je vous félicite sur l'arrivée de *l'Astrée*, j'espère qu'elle nous éclaircira agréablement sur nos projets futurs.

La politesse du baron de Closen le fait insister à me devancer pour annoncer à Votre Excellence mon arrivée.

Folio 219. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 1er mars 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire passer à Votre Excellence l'extrait des lettres ministérielles que j'ai reçues par la frégate de M. de la Pérouse. Vous y verrez que mon fils est resté par ordre pour attendre le résultat d'un projet définitif. Par lettres particulières du 20 du mois de décembre, toutes datées de Versailles, nous apprenons que le

prince de Montbarey a donné sa démission; qu'il est remplacé par M. le marquis de Ségur, un de nos lieutenants généraux les plus distingués, ami du marquis de Castries, et qu'il y a de grands évènements dans le ministère. Ces circonstances, la mort de l'Impératrice-Reine, l'attente de M. le comte d'Estaing, qui n'était pas encore arrivé à Brest lors du départ de la frégate, quoique parti de Cadix le 8 novembre, ont dû nécessairement mettre de la suspension dans les affaires. Je vous avais mandé dans ma dernière que le comte d'Estaing était arrivé à Brest avec cent cinquante voiles, sur une lettre d'un garde-marine qui était venu à terre pour chercher le pilote pour la frégate; mais c'est une erreur. Il était attendu à Brest avec la plus grande impatience et tout ce que la frégate en rapporte, c'est qu'elle a rencontré un bâtiment hollandais qui lui a dit l'avoir vu dans un parage à environ 100 lieues de Brest.

Tous nos préparatifs se font ici avec la plus grande diligence, et j'espère que la flotte sera en état de mettre à la voile le 6 ou le 7, conformément aux dernières lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence.

Folio 220. — EXTRAIT DES LETTRES DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 9 au 11 décembre 1780.

Détail sur l'argent et les lettres de change que le Roi envoie par la frégate de M. de la Pérouse comme le secours le plus urgent, lequel secours n'est qu'un acompte pour attendre des moyens plus puissants qui vont être envoyés.

« Les objets contenus dans le résultat de la conférence d'Hartford ont paru à Sa « Majesté d'une trop grande importance pour qu'ils puissent être traités légèrement. « Le Roi me charge de vous mander que lorsqu'il aura pris sa détermination sur « les projets de la campagne de 1781, il vous fera passer ses ordres en pourvoyant « aux moyens de toute espèce qu'il jugera nécessaires à l'exécution de sa volonté. »

Folio 220. — EXTRAIT DE LA LETTRE DU 9.

« Vous pouvez être sûr, mon cher Général, de mon extrême attention à votre po- « sition et à tous vos besoins : tout ce qui pourra être nécessaire sera toujours prêt « dès que Sa Majesté me fera connaître ses ordres. Nous sommes tous ici fort occu- « pés de ce qui vous intéresse, et M. le comte de Maurepas l'est tout autant que « moi. Je garde ici M. votre fils, que je vous ferai repasser lorsque j'aurai à vous

« faire parvenir les ordres définitifs du Roi. Tout le conseil du Roi est également « intéressé à prévenir tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

« La mort de l'Impératrice-Reine, dont la nouvelle nous est arrivée il y a trois « jours, est un très grand événement. »

Folio 221. — INSTRUCTIONS POUR M. LE COMTE DE VIOMÉNIL.

Du 5 mars 1781.

Un détachement composé de quatre compagnies de grenadiers ou chasseurs, de quatre détachements de capitaines commandants, de quatre détachements de capitaines en second et de 120 hommes d'artillerie formant 1,120 hommes, s'embarquera sur-le-champ aux ordres de M. le baron de Vioménil, de M. le marquis de Laval, le vicomte de Noailles, M. d'Anselme et M. de Cambis. Il y aura trois ingénieurs, un aide-maréchal général des logis, un aide-major général, un détachement de l'hôpital ambulant, quatre pièces de canon de 12, huit de campagne et quatre obusiers. Si l'on a besoin de canon de plus gros calibre, la marine en fournira.

L'objet de ce détachement est, concurremment avec l'escadre et les troupes américaines, de tâcher de détruire celui qui est aux ordres d'Arnold en Virginie, que l'on dit avoir pris poste à Portsmouth, à l'embouchure de la rivière d'Élisabeth, dans la rivière de James. M. le baron de Vioménil est prévenu que le général Washington a fait partir de son armée un pareil détachement qui doit être rendu dans les quinze premiers jours de mars sur la baie de Chesapeak, à l'entrée de la rivière d'Elk. Il se concertera également avec MM. de Nelson et de Steuben qui commandent toutes les milices de Virginie actuellement sur pied. Comme notre égalité maritime ne peut être que momentanée, vu les secours que les Anglais ont sûrement réclamés aux Antilles depuis l'époque de leur coup de vent, il est inutile de recommander à M. le baron de Vioménil la plus grande célérité dans cette expédition, pour éviter à notre flotte de se trouver bloquée dans la baie de Chesapeak et revenir ici aussi promptement qu'il sera possible, réunir nos moyens pour les opérations futures.

Je joins ici l'extrait de mes instructions de la Cour, en ce qui peut concerner nos opérations combinées avec les Américains. Il est prévenu qu'il y a quarante caisses d'armes à bord de *l'Hermione*, appartenant à l'État de Virginie, qu'il pourra délivrer aux majors généraux de Steuben ou Nelson, sur leur reçu.

Du 7 mars.

Le général Washington, ici présent, autorise M. le baron de Vioménil à agir tout



de suite, si le bien du service l'exige, concurremment avec les milices du pays, sans attendre le détachement qu'il a fait partir de son armée, en cas que les circonstances l'auraient retardé.

Folio 221. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX GOUVERNEURS DES ÉTATS DE BOSTON ET DE RHODE-ISLAND.

De Newport, le 14 mars 1781.

Monsieur,

Je commence par remercier Votre Excellence de l'exactitude avec laquelle elle a bien voulu m'envoyer ici les milices que j'avais demandées, et je ne peux mieux lui témoigner ma reconnaissance dans le moment où je vois que la flotte ennemie paraît prendre le parti de suivre la nôtre, qu'en renvoyant la plus grande partie de nos milices et ne gardant ici que 300 hommes de l'État de Boston et 300 de celui de Rhode-Island, pour le temps que durera notre expédition, dont j'espère un succès favorable.

Notre flotte est sortie le 8, celle de l'ennemi n'est sortie que le 10 de la baie de Gardner. Je crois qu'elle va prendre à New-York un convoi de troupes à bord des transports, ce qui ralentira sa marche. La nôtre a toutes ses troupes à bord des vaisseaux de guerre et n'a pas un seul transport avec elle. Elles sont absolument égales en nombre de vaisseaux. Les Anglais ont l'avantage d'avoir des vaisseaux plus forts en canon, mais la nôtre a un fier détachement de troupes à bord. S. Exc. le général Washington nous a honorés cinq ou six jours ici de sa présence. Je n'ai pas pu en faire avertir Votre Excellence parce qu'il m'a surpris et m'a apporté lui-même sa réponse à ma lettre, où j'avais l'honneur de lui faire part du parti pris du départ de notre flotte. Il a bien voulu approuver la disposition faite pour recevoir l'ennemi, au cas qu'après le départ de l'escadre et la découverte de cette rade, il eût plu à la flotte anglaise de venir faire ici un coup fourré. Il a trouvé que les ouvrages du continent, pour protéger les Ferrys, sont absolument dégarnis de canons de fer; il croit très essentiel que Votre Excellence veuille bien en envoyer à Tiverton, à Bristol, dans les redoutes qui protègent les Ferrys sur Rhode-Island.

Folio 222. — AU GOUVERNEUR DE RHODE-ISLAND SEULEMENT.

Si Votre Excellence peut nous faire passer ici tout le canon de fer qui est à Providence, il serait bien utile à nos batteries de la rade pour remplacer le nôtre et nous mettre à portée de lui faire faire tous les mouvements que les circonstances peuvent demander.

Folio 223. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU CHEVALIER HENRY CLINTON.

De Newport, le 18 mars 1781.

[Propositions d'échange de prisonniers.]

Folio 223. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 18 mars 1781.

[Renseignements divers.]

Folio 224. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 21 mars 1781.

Je reçois dans l'instant, mon cher Chevalier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14, et je vois par votre réponse à ma lettre du 1er qu'apparemment on a oublié de joindre à la copie de la lettre au général Washington que je vous faisais passer, l'extrait des dépêches ministérielles dont il est parlé dans cette lettre, et qui me sont arrivées par *l'Astrée*, que je joins à celle-ci.

J'ai vu depuis M. de la Pérouse, qui m'a dit en gros qu'à son arrivée et à celle de mon fils, il a cru pendant huit jours qu'on allait faire passer ici 10,000 hommes, beaucoup d'argent et beaucoup de vaisseaux, en un mot tous les moyens de prendre l'offensive la plus décidée; qu'ensuite la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine avait tout suspendu, et qu'on en a été pendant cinq à six jours extrêmement occupé; qu'enfin lorsqu'il est parti, on commençait à se calmer sur la crainte que cet évènement n'occasionnât une guerre de terre et que les espérances d'une offensive en Amérique commençaient à renaître. Ajoutez à cela un ministre de la guerre ébranlé, puisque les lettres particulières disent qu'il a donné sa démission le 20; l'attente de la grosse flotte de M. d'Estaing, qui n'était pas arrivée à Brest le 24 décembre, et vous verrez que nous ne pouvons compter sur aucun plan qu'à l'arrivée de mon fils, que l'on a gardé exprès pour nous faire passer les ordres du Roi.....

. . . .

J'attends avec grande impatience, mon cher Chevalier, de vos nouvelles et de celles des succès de notre flotte dans la baie de Chesapeak. Nous avons bien envoyé le plus pur de notre sang, puisqu'il a resté ici une frégate qu'on n'a pas pu armer faute de matelots. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'on a pris ceux de tous les transports. Je vous embrasse, mon cher Chevalier, etc.

Folio 225. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Labanon, le 16 mars 1781.

Monsieur,

Par la lettre que j'ai reçue ici du marquis de la Fayette, je trouve qu'il s'est embarqué et s'est déterminé à descendre la Chesapeak jusqu'à Annapolis, le passage étant plus certain de là que de la Tête de l'Elk. . . . .

. . . .

Je prie Votre Excellence d'accepter mes plus chaudes protestations de reconnaissance pour toutes les attentions dont vous m'avez comblé à Newport et d'être assuré que je suis, etc.

Folio 226. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Hartford, le 18 mars 1781.

[Renseignements sur la flotte anglaise.]

Folio 226. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 21 mars 1781.

Monsieur,

. . . .

J'attends avec une grande impatience les nouvelles de Votre Excellence de son heureux retour à New-Windsor, en bonne santé, et peu de jours après des bonnes nouvelles de la baie de Chesapeak.

Folio 227. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 21 mars 1781.

Monsieur,

Je suis arrivé hier à midi; sur mon retour je trouvai une nouvelle contradictoire à celle que je vous avais donnée à Hartford. Je suppose que les transports anglais ont fait quelque changement de disposition qui a donné lieu de croire qu'ils avaient mis à la voile et retourné à New-York. Je crois que l'on peut être assuré qu'ils n'ont mis à la voile du Hook que le 13 de ce mois.

Je suis à tout moment dans des attentes très inquiètes des nouvelles de la Chesapeak. Dès que je les aurai, je vous les communiquerai.



J'envoie à Votre Excellence un papier de New-York dans lequel vous trouverez une déclaration de guerre formelle de la Grande-Bretagne à la Hollande. Je ne sais pas quel effet cela a produit dans la politique de l'Europe; mais je pense que les autres pouvoirs neutres sont liés à soutenir les États de Hollande, une des causes de cette guerre alléguée par la Grande-Bretagne étant d'avoir accédé à la neutralité armée.

P. S. du 22. — Les lettres de Votre Excellence du 18 me sont arrivées hier au soir. La lettre pour le chevalier de la Luzerne et pour sir Henry Clinton seront envoyées immédiatement.

. . . .

La réponse que vous avez faite à S. Exc. le gouverneur Hancock était la seule convenable dans mon opinion. Si les circonstances ne nous permettent pas d'entreprendre aucune opération de plus grande importance, peut-être pourrons-nous trouver une occasion de frapper quelque coup sur le petit détachement que l'ennemi a à Penobscot.

Je reçois dans le moment des lettres du marquis de la Fayette datées de York en Virginie du 15. Aucune flotte n'avait paru dans la baie.

Folio 228. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 24 mars 1781.

J'ai été honoré de la lettre de Votre Excellence du 21. Je n'ai reçu aucune nouvelle du Sud depuis la lettre du 15 du marquis de la Fayette, dont j'ai parlé à Votre Excellence dans ma dernière. Je n'y conçois rien, car je pense que si une flotte avait atteint la Chesapeak le 20, je devrais en avoir des nouvelles, à moins qu'une dépêche n'ait été perdue. Je juge de l'inquiétude de Votre Excellence par la mienne, et je vous communiquerai le plus promptement tout ce que je recevrai.

Les transports de New-York ont mis à la voile deux fois et sont rentrés de même, et étaient encore dans le Hook le 24 de ce mois. Ces nouvelles détruisent celles que je vous avais envoyées ci-devant. Le colonel Dayton croit qu'ils ont mis à la voile le 25.

Folio 228. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE VALNAY.

De Newport, le 21 mars 1781.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous prier de vouloir bien remettre à M. de la Pérouse les dépêches que M. le baron de Closen vous a remises. Vous ne devez pas



être surpris que je cherche un autre correspondant pour les faire passer en France, puisque vous avez fait partir les vôtres et nombre de lettres de cette armée par le bâtiment qui a fait voile de Salem, sans m'envoyer un exprès pour me donner avis du temps où il serait prêt à partir, comme vous me l'aviez positivement promis. Il sera extraordinaire que le ministre de France reçoive par vos lettres et par celles de tous les particuliers de l'armée des nouvelles de l'arrivée de *l'Astrée*, de la prise du *Romulus* et du départ de la flotte, sans que le général ait pris la peine d'en écrire un mot. Vous devez bien penser que, dans ma première dépêche, je ne peux pas lui laisser ignorer la raison de ce retard.

Folio 229. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 25 mars 1781.

J'ai reçu ce soir la lettre de Votre Excellence du 21 et du 22 de ce mois. Je suis très aise de la savoir de retour en bonne santé. Les nouvelles qu'elle a reçues de M. de la Fayette, du 15, de York, par lesquelles il n'avait encore aucune connaissance de la flotte française, m'inquiètent beaucoup. La sortie du convoi de transports de New-York dans la journée du 13 paraît se combiner avec le départ d'Arbuthnot du 10 de la baie de Gardner, et je trouve le temps bien court pour que le détachement de M. de la Fayette, s'il est resté à Annapolis, puisse faire sa jonction avec celui qui porte notre flotte avant l'arrivée de l'escadre anglaise et de son convoi. Les évènements de cette partie et de celle de Cornwallis sont si intéressants que j'espère que Votre Excellence voudra bien me faire passer promptement les nouvelles qu'elle en aura.

Le chevalier de Chatellux est dans son lit malade, depuis quatre jours, d'une fausse fluxion de poitrine qui, à ce que j'espère, n'aura pas de suite. Les médecins assurent qu'il n'y a aucun danger, et sa maladie est au période qui en fait espérer bientôt la fin.

P. S. — Je pense, comme Votre Excellence, que la déclaration de guerre contre la Hollande devrait engager les autres puissances qui ont accédé à la neutralité armée à la secourir; mais les Anglais auront toujours l'avantage de se garnir les mains dans cette campagne, par la prise des matelots et d'une partie des possessions de la Hollande. Si la Russie, le Danemark et la Suède ne prennent pas les mesures les plus vigoureuses pour la venger, les Anglais auront bien fait: c'est à l'avenir à juger cette question.

Folio 230. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 27 mars 1781.

Monsieur,

Notre flotte est rentrée hier au soir, et le chevalier Destouches a l'honneur de rendre compte à Votre Excellence par duplicata de son combat, vous ayant déjà écrit par *l'Hermione* qu'il a envoyée à Philadelphie. Je joins ici copie de la lettre que j'ai reçue du baron de Vioménil et de la perte du détachement des troupes de terre. Tout ce que je sais en gros, c'est qu'ayant eu connaissance du cap Charles le 14, de malheureux vents contraires les ont fait louvoyer toute cette journée et celle du 15; que le 16, le vent ayant changé, ils s'en sont rapprochés et ont trouvé par une brume l'escadre anglaise entre les caps de Virginie et notre escadre; que le combat s'est engagé à 1 heure; qu'il a duré jusqu'à 4 heures; qu'il a été très chaud, surtout entre quatre vaisseaux de notre avant-garde et quatre de celle des Anglais; que ceux-ci très maltraités, ayant le vent, ont mis en panne et suspendu le combat; que notre escadre a continué sa bordée à très petites voiles et a allumé ses feux toute la nuit; que le lendemain une de nos frégates a vu la flotte anglaise entrer dans la baie de Chesapeak, ce qui a fait prendre le parti à notre escadre de rentrer ici, ayant un des nôtres très maltraité. La terre et la mer ont renouvelé leur union par le courage respectif qu'ils ont eu dans cette rencontre, mais il est bien fâcheux que tous les basards aient été contre nous et fait manquer le but principal. J'espère que nos alliés seront au moins persuadés que l'on a fait tout ce qui était en notre pouvoir : il est au-dessus de l'humanité de régler les vents.

P. S. — La perte des gens de mer est assez considérable; le capitaine en second du *Conquérant* a été tué, et un autre officier que je regrette beaucoup. On débarquera demain tous les blessés. J'en ignore le nombre.

Folio 231. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 26 mars 1781.

Monsieur,

Je hasarde par un petit bâtiment de Salem qui va à Bilbao, cette lettre pour vous annoncer : 1° l'arrivée de la frégate *l'Astrée*, le 28 février, qui nous a apporté des fonds dont nous avions le plus grand besoin; 2° votre dépêche du 9 décembre et une autre sans date et chiffrée que je suppose du 10 ou du 11, où vous me mandez que la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine n'est arrivée que depuis trois



jours, que le Roi n'a pas encore déterminé le plan de la campagne de 1781, que vous gardez mon fils pour me faire passer ses ordres, et que la frégate est seulement chargée du premier secours d'argent, comme l'objet le plus pressant; 3° le duplicata de votre dépêche du 29 mai dont je n'ai jamais reçu l'original. Depuis la lettre du 1er et du 3 février que j'ai eu l'honneur de vous écrire par M. de Corny qui, étant avec M. de Laurens sur la frégate *l'Alliance*, doit être arrivé à bon port, M. Destouches a profité le plus vite qu'il a pu de l'échec que le coup de vent avait donné à la flotte anglaise pour envoyer, conformément à la réquisition qu'il avait eue du Congrès et de l'État de Virginie, un vaisseau de ligne et deux frégates dans la baie de Chesapeak, tomber sur le convoi d'Arnold, et tâcher de le détruire s'il continuait ses pillages dans ces rivières. M. de Tilly, qui commandait ce vaisseau, détruisit neuf transports, prit *le Romulus*, de 44 canons; mais Arnold, qui s'était fixé dans la rivière d'Élisabeth, à Portsmouth, fit remonter ses transports sous la protection d'un autre vaisseau de 44 et de deux frégates, de manière à ce qu'aucun pilote ne voulût se charger d'y conduire notre vaisseau de 64. M. de Tilly revint tout de suite avec sa prise et 500 prisonniers. Pendant ce temps-là M. Destouches a mis toute son escadre en état de sortir, et, sur la nouvelle qu'Arnold se retranchait à Portsmouth et paraissait vouloir s'y établir, il se décida à suivre le plan qui m'était arrivé du général Washington. En conséquence il fit armer tout de suite *le Romulus*. J'envoyai suivant le même plan à bord de nos vaisseaux de guerre un détachement de 1,120 hommes avec quatre pièces de 12, huit pièces de 4 et quatre obusiers aux ordres de M. le baron de Viomênil, M. le marquis de Laval, M. le vicomte de Noailles, M. d'Anselme et M. de Cambis. Le général Washington a fait partir de son armée un pareil détachement aux ordres de M. de la Fayette, qui doit se trouver sur la baie de Chesapeak à l'époque où notre flotte y paraîtra. Ces deux détachements ont ordre d'agir de concert avec l'escadre et les milices du pays pour tâcher de détruire toute l'expédition d'Arnold, conformément à l'instruction ci-jointe n° 1.

Le 7, le général Washington arriva ici; il vit partir l'escadre le 8. Il eut la bonté d'approuver la nouvelle disposition faite pour défendre cette rade après le départ de l'escadre, et la convocation de quelques milices du pays voisin pour m'aider à la soutenir, au cas qu'il plût à la flotte anglaise d'essayer ici sur une frégate désarmée faute de matelots, sur nos transports et nos magasins, un coup fourré.

Le 10 j'eus nouvelle à 5 heures du soir que la flotte anglaise était sortie le matin de la baie de Gardner et cherchait à doubler la pointe de Montuck; nous apprîmes aussi qu'un convoi de transports était prêt à partir le 8 de New-York avec des troupes à bord, sous l'escorte de deux frégates. S'il est sorti le même jour que notre

escadre, elle le serrera de près. La flotte anglaise est égale à la nôtre en nombre de vaisseaux, *le Bedfort* ayant été remâté avec les mâts du *Calloden*. Elle est plus forte en canons, mais la nôtre est bien armée des équipages de tous nos transports et d'un fier détachement à bord. Elle a quarante-huit heures d'avance, il faut espérer qu'il en résultera un bon succès.

Il était indispensable de profiter de ce premier moment d'égalité de forces maritimes pour secourir les États du Sud. Cornwallis, après avoir eu son avant-garde défaite par le général Morgan, a fait la pointe la plus audacieuse : il a serré et suivi de près l'armée du général Greene, qui a été obligée de se retirer sans perte et sans échec jusqu'à la rivière de Dan qui tombe dans le Rohanock, frontière de Virginie. Nos dernières nouvelles sont que Cornwallis, ayant ses flancs et ses derrières caressés par les milices de Virginie, a commencé à se retirer sur Hillsborough, que Greene avait repassé le Dan pour le suivre. Cette expédition sur Arnold ne peut pas se présenter dans un moment plus favorable et plus intéressant.

Du 27 mars.

Notre flotte est rentrée hier au soir et le chevalier Destouches rendra compte de son combat du 16. Je joins ici copie de la lettre que j'ai reçue du baron de Vioménil, n° 2, et de la perte du détachement des troupes de terre. Tout ce que je sais en gros, c'est qu'ayant eu connaissance du cap Charles le 14, de malheureux vents contraires les ont fait louvoyer toute cette journée et celle du 15; que le 16, le vent ayant changé, ils se sont rapprochés de la côte; qu'ils ont trouvé par une brume l'escadre anglaise entre les caps de Virginie et notre escadre; que le combat s'est engagé à 1 heure; qu'il a duré jusqu'à 4; qu'il a été très chaud, surtout entre quatre vaisseaux de notre avant-garde et quatre de celle des Anglais; que ceux-ci très maltraités, ayant le vent, ont mis en panne et suspendu le combat; que notre escadre, ayant un des siens si dégréé qu'il a fait signal qu'il ne pouvait pas recommencer le combat, a pris le parti de continuer sa bordée à petites voiles et a allumé ses feux toute la nuit; que le lendemain une de nos frégates a vu la flotte anglaise entrer dans la baie de Chesapeak, sur quoi la nôtre a pris le parti de rentrer ici. La terre et la mer ont renouvelé leur union, par le courage respectif qu'ils ont eu dans cette rencontre : mais il est bien fâcheux que tous les hasards aient été contre nous et aient fait manquer le but principal. J'espère que nos alliés seront au moins persuadés que l'on a fait tout ce qui était en notre pouvoir : il est au-dessus de l'humanité de régler les vents.

Je joins ici copie de la lettre n° 3 que j'ai écrite au général Washington d'après ce combat, et l'état des grâces que je demande pour les officiers qui se sont trouvés au combat du 16 (n° 4).



Folio 235. — DE M. LE BARON DE VIOMÉNIL À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU [1].

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 19 mars 1781, à 30 lieues dans le sud des caps de la Delaware.

Mon Général,

Vous verrez par la relation que M. le chevalier Destouches vient de me remettre, et qu'il m'a prié de vous adresser de sa part, toutes les contrariétés qui nous ont empêchés d'entrer et de prévenir l'escadre anglaise dans la baie de Chesapeak. C'est avec bien du regret que je vais vous rejoindre sans avoir rempli l'objet de l'instruction que vous m'aviez donnée. Nous serons peut-être plus heureux dans un autre moment.

M. le chevalier Destouches a manœuvré et servi le Roi et la cause de l'Amérique, dans la journée du 16, avec une distinction qui doit lui faire honneur et lui assurer l'estime de nos ennemis. Il a été parfaitement secondé par tous les capitaines et officiers de son escadre. Nos troupes de terre ont mérité son estime et ont été utiles. Son combat a été audacieux, et soutenu avec une vigueur que nous avons tous admirée. Ce que j'ai vu enfin, mon Général, dans cette journée, du bon ton, de la résolution de MM. les officiers de la marine, ainsi que de la joie de tous les équipages, au moment et pendant la durée du combat, m'a fait pleurer d'attendrissement. Sans les malheurs du *Conquérant*, M. Destouches eût attaqué l'escadre anglaise une seconde fois et les hasards nous eussent peut-être été favorables.

Si je ne vous amène pas un détachement victorieux d'Arnold, je vous promets du moins qu'il doit être fait au bruit du canon. Il est bien malheureux d'être obligé de renoncer par raison à une expédition qui pouvait à la fois délivrer la Virginie et influer très essentiellement sur les affaires de l'Amérique. Je ne vous dis rien de ma peine particulière, il vous sera facile de l'imaginer. Croyez, je vous prie, mon cher Général, qu'elle porte surtout sur le regret d'avoir manqué cette occasion de justifier votre confiance et de faire valoir l'opération dont vous m'aviez chargé.

P. S. — M. le marquis de Laval, qui s'est trouvé sur le vaisseau qui a le plus souffert, où il a donné le meilleur exemple, a eu une contusion à la cuisse qui n'a point eu de suite.

MM. de Noailles, de Damas, de Shildon, de Chabannes et de Lameth se sont montrés partout avec utilité et distinction et se portent à merveille. J'ai le même

[1] Nous transportons à cette place, qui est la sienne, le rapport de Vioménil, mal à propos transcrit au folio 235 dans le registre de Rochambeau.



bien à vous dire de MM. de Menouville, Collot, de Blanchard et de tous mes autres aides de camp.

M. de la Touche, chargé par son amiral d'entrer dans la Delaware et de porter à Philadelphie les armes destinées aux Virginiens, remettra à M. le chevalier de la Luzerne avec cette dépêche celles que j'ai prié ce ministre de faire passer très promptement à M. Washington et à M. de la Fayette, que j'ai prévenus de notre retour à Newport, pour qu'ils eussent à se déterminer en conséquence.

[Du folio 234 au folio 288, les documents transcrits dans le Volume nº 3733 concernent la période d'inaction du corps expéditionnaire et de l'escadre après la tentative de Destouches vers la Chesapeak. Ils se rapportent donc aux circonstances dans lesquelles on se trouvait à Newport avant l'arrivée du comte de Barras et lorsque le comte de Grasse fut annoncé. Nous négligerons ceux de ces documents qui ont trait à des projets dont il a été à peine question dans notre récit des évènements, tels qu'une tentative sur Penobscot, demandée de Boston et à laquelle Destouches se montra très enclin contrairement aux avis de Washington; l'expédition secrète à laquelle La Pérouse était autorisé; un coup de main contre les défenses de Long-Island et du Sund, suggéré par un officier américain et que Washington appuyait, mais dont Rochambeau semblait peu partisan. Ces projets ne firent qu'occuper le tapis jusqu'au moment où le retour de Rochambeau le fils, l'arrivée du comte de Barras avec lui et, bientôt, l'avis de la prochaine présence du comte de Grasse donnèrent aux faits leur dernier cours. Dans sa lettre du 31 mars à Washington, Rochambeau prévoit que les choses doivent amener et vont amener en effet la réunion du corps expéditionnaire aux troupes du général en chef, pour opérer ensemble selon que les circonstances le demanderont; ses lettres suivantes indiquent que, suivant lui, ils seront, en définitive, appelés ensemble dans le Sud. Diverses lettres de Washington se trouvent ensuite; il faut que le lecteur les rapproche de celles qui ont été transcrites des folios 175, 178, 182, 186, 188. Ces lettres ont bien été imprimées sur l'original par Sparks; mais il importait de les reproduire ici, pour faire la lumière sur la préoccupation, qu'avait Washington, de faire croire autour

de lui que ce n'avait pas été sa faute, mais bien celle des généraux du roi, si l'on n'était pas allé à temps détruire Arnold en Virginie.]

Folio 234. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 31 mars 1781.

Monsieur,

Votre Excellence a vu par le dernier combat du chevalier Destouches l'inutilité des combats de mer et des opérations combinées sur cet élément. Il ne faut pas se flatter d'y avoir de plus grands succès tant que nous n'aurons pas une supériorité décidée. Notre escadre, après avoir couru les plus grands hasards par une séparation et des temps forcés, s'est ravisée vingt-quatre heures avant l'action pour combattre avec gloire; mais les Anglais ont eu le profit. Notre escadre n'est pas en mesure d'escorter un convoi à la face d'une escadre supérieure, qui après le combat le plus heureux pour nous finira, comme elle a déjà fait, par aller s'embosser à l'entrée de la baie de Chesapeak. Votre Excellence n'ignore pas d'ailleurs qu'Arbuthnot a dans ces mers à ses ordres trente-six frégates ou autres petits bâtiments très propres à bien houspiller un convoi dont l'armement, s'il était possible en matelots, ne pourrait jamais être secret.

Tout l'effort de l'ennemi va donc continuer à se porter au Sud. Si leurs efforts y sont urgents, je rappelle à Votre Excellence ce dont il a été question dans notre dernière conférence, c'est de marcher par terre à la rivière du Nord. Je vous mènerai tout ce que je pourrai. Je laisserai ici 1,200 hommes avec 3,000 hommes de milice que l'on convoquera pour assurer l'escadre du Roi pendant qu'elle sera obligée d'y mouiller.

A l'époque à laquelle je pourrai me trouver à la rivière du Nord, nous aurons, à ce que j'espère, le plan de la campagne par le retour de mon fils. S'il est question du siège de New-York, ma marche à la rivière du Nord sera autant de fait pour cette opération; si, au contraire, ce que je ne présume pas, nous sommes réduits à la défensive, vous ferez de moi à la rivière du Nord ce que vous voudrez, pour me pousser plus loin si la possibilité s'y trouve, ou pour me laisser à West-Point si Votre Excellence envoie une partie de ses forces au Sud. Ce dernier parti est le plus militaire, le plus convenable pour ne pas détruire la très petite armée française, et Votre Excellence sait que je lui ai toujours dit qu'en appuyant sur ce sentiment je parlais contre ma gloire et mon intérêt personnel, puisque je commande par mon grade partout où elle n'est pas. Mais il n'y a nul intérêt personnel qui puisse me faire préférer le parti de mener une armée à 300 lieues, au début d'une campagne,

pour achever sa destruction par les maladies de l'automne, dans un climat malsain à cette époque.

Je soumets ce projet aux ordres de Votre Excellence, et si elle l'approuve elle me donnera les siens, pour que je fasse mes dispositions préparatoires en conséquence. Quant au moment de l'exécution, ce sera à elle à le décider, sur les nouvelles plus ou moins pressantes qu'elle aura du Sud, sur le plus ou le moins de possibilité qui restera à M. Clinton de joindre un corps de 3,000 ou 4,000 hommes, à un retour plus ou moins prompt de l'escadre anglaise dans la baie de Gardner pour entreprendre ici l'escadre du Roi, qui se trouverait alors assez exposée, sous la sauvegarde des milices du pays.

M. Duportail, avec qui je viens de causer sur tout ceci, est absolument du même avis. Il part le 1er avril et compte être le 5 à New-Windsor. Il vous rendra compte plus amplement de la discussion que nous avons faite ensemble des différentes idées qui ont été traitées ici pendant le séjour de Votre Excellence pour lesquelles j'attendrai toujours ses ordres avec respect et soumission.

Folio 237. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 3 avril 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 29 par laquelle je vois qu'elle ne peut avoir appris que le lendemain ou le surlendemain la nouvelle de la rentrée de notre escadre. Elle aura reçu depuis une lettre de moi du 31 mars par laquelle je lui mandais, d'après le résumé de tout ce qui a été discuté ici en sa présence, le mouvement qu'il sera possible de faire faire au corps français, lorsque les nouvelles du Sud deviendront urgentes au point de l'exiger. J'avais l'honneur de lui mander en même temps que M. Duportail et moi nous avions bien raisonné à fond de toutes les suppositions possibles, qu'il devait arriver le 5 à New-Windsor, et que je la priais, quand elle aurait pris sa résolution, de me donner ses derniers ordres pour que j'eusse le temps de préparer ce mouvement, tant pour les vivres que pour les transports de notre artillerie de campagne. Je ne vois pas encore bien clairement par les rapports qui ont été faits à Votre Excellence que le convoi de New-York soit parti. J'en ignore totalement la consistance.

Je crois qu'il est essentiel de ne se dégarnir que quand on sera bien sûr qu'il ne reste plus à New-York que ce qui est indispensable pour leur défensive.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien faire passer la lettre ci-incluse à M. le chevalier de la Luzerne, et d'être bien persuadée du respect et du personnel attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.



Folio 238. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 4 avril 1781.

[Après divers détails sur la situation financière du corps d'armée, le général continue ainsi :]

Je vous confie sous le plus grand secret et pour vous seul que la marine a des ordres positifs depuis un mois; qu'elle a retardé jusqu'à son retour de faire partir pour une destination ses transports sous l'escorte d'une frégate; que La Pérouse m'a dit verbalement qu'il croyait être sûr que l'escadre du Roi aura l'ordre d'aller se rejoindre à la masse au printemps, et qu'il ne présumait pas que ceci fût le premier objet de l'offensive pour le printemps prochain. Voilà tout ce que je sais, mon cher Chevalier. Je vous ai confié l'extrait de mes dépêches ministérielles; si les vôtres vous ont donné plus de lumière, vous me ferez grand plaisir de me les faire passer sous le même secret. Je vois dans votre réquisition au comité qu'il y est mention de 12,000 hommes de troupes de terre et de pareil nombre sur la flotte à nourrir. J'ignore d'où vous vient cette spéculation et je voudrais bien qu'elle se régularisât.

. . . .

Je souhaite bien sincèrement, mon cher Chevalier, que la cour de France envoie ici beaucoup d'argent, tant pour son armée que pour venir au secours des Américains. Je suis parfaitement de votre avis sur tout ce que vous me mandez de sagesse et de réserve à mettre à leur administrer ces secours quand ils seront arrivés. Je n'ai rien de ma part qui me les annonce; mandez-moi, je vous prie, plus clairement si vous avez des nouvelles positives à cet égard. . . . .

Folio 240. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 31 mars 1781.

J'ai reçu la nuit dernière la lettre de Votre Excellence du 27 annonçant le retour de l'escadre du chevalier Destouches à Newport. Quelques minutes avant l'arrivée de votre lettre, je reçus du chevalier de la Luzerne la lettre incluse à cachet volant, m'informant de l'action du 16 devant les caps de la Chesapeak. J'ai reçu également du chevalier Destouches et du baron de Vioménil des lettres par la même occasion.

Quoique je regrette que l'exécution de notre plan n'ait pu avoir lieu, j'admire la bonne conduite et la valeur du chevalier Destouches et de son escadre pendant le cours de cette action, et je suis heureux de voir par ces lettres et celles du

baron de Vioménil qu'il y a eu la plus généreuse émulation entre les forces de terre et de mer. Il sera très évident que la Grande-Bretagne ne doit le salut d'Arnold qu'à l'influence des vents, et non à la supériorité de sa marine dans la dernière affaire.

J'ai reçu nouvelle sans avoir eu de particularités qu'il y a eu le 15 un engagement général entre le général Greene et le lord Cornwallis près Guilfort-Court-House, dans la Caroline du Nord. J'attends impatiemment un détail officiel que je vous ferai passer.

Je suis fâché d'apprendre par votre lettre du 25 que le chevalier de Chatellux est fort malade. J'espère apprendre bientôt des nouvelles de sa convalescence.

Folio 241. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 3 avril 1781.

Dans ma lettre du 31 dernier j'informais Votre Excellence d'une action entre le général Greene et le lord Cornwallis, qui a eu lieu le 15 mars, les détails de laquelle je n'avais pas encore reçus alors. Je joins à présent ici la copie de la lettre du général Greene, dans laquelle il donne les circonstances de cet engagement en détail. De ce détail et d'autres nouvelles, je suis persuadé que, quoique l'ennemi ait eu la gloire de maintenir le champ de bataille, le lord Cornwallis trouvera ses forces effectives grandement diminuées par le nombre des tués et blessés, et qu'étant encombré avec les derniers il éprouvera des obstacles qui retarderont et feront beaucoup de tort à ses opérations futures. Cela paraît avoir été le grand objet du général Greene par une lettre de lui écrite quelques jours avant l'action.

J'ai l'honneur de vous envoyer la relation de l'ennemi du combat du 16 du mois dernier entre les flottes française et anglaise; de leur aveu, trois de leurs vaisseaux sont entièrement désemparés, et comme ils ne se vantent pas, comme ils sont toujours disposés à le faire, d'aucun avantage considérable qu'ils aient obtenu, il est évident, dans leur propre opinion, qu'ils n'ont pas de quoi se glorifier.

Folio 242. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 4 avril 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 31 du mois dernier. Nos troupes de terre et de mer regarderont son approbation comme la récompense la plus flatteuse du courage qu'elles ont marqué au combat du 16. Il est bien essentiel

IMPRIMERIE NATIONALE.



d'avoir des nouvelles si l'embarquement de New-York est parti, et si les Anglais méditent encore de suivre des entreprises vigoureuses au Sud; je crois que le lord Cornwallis avait décidé son mouvement rétrograde quand il a combattu l'armée de Greene, et, je le présume, parce qu'il ne l'a pas suivi. S'il m'est permis de hasarder mon opinion sur un pays que je ne connais pas, il me semble qu'il faudrait tâcher de l'affamer, mais éviter de combattre. Je parle d'après le rapport envoyé par le gouverneur Jefferson, que le chevalier de la Luzerne m'a adressé.

Le chevalier de Chatellux est hors de l'hôpital; il m'est venu voir ce matin tout habillé.

Folio 242. — DU MÊME AU MÊME.

Monsieur,

J'ai fait part au chevalier Destouches des propositions du conseil de Boston pour Penobscot, et de la réponse que Votre Excellence m'a faite à ce sujet. M. le chevalier Destouches m'a paru saisir vivement cette entreprise. Il a fait demander par M. de la Pérouse un plan que des députés de Boston nous ont apporté, d'après lequel il compte armer deux vaisseaux de 64, une flûte et deux frégates, et m'a demandé ce que je croyais nécessaire d'y joindre de troupes de terre. . . . .

. . . .

et j'ai conclu en disant au chevalier Destouches qu'aussi persuadé que lui que le moment est très favorable pour cette expédition, qu'elle peut être très agréable en donnant quelques suites à son combat du 16, mais qu'étant à vos ordres j'attendais l'approbation de Votre Excellence avant de lui rien répondre de positif.

C'est avec bien de la douleur que je vois le départ résolu de tous les transports. Il m'a montré l'ordre positif qu'il a reçu de son ministre par la frégate *l'Astrée*, et il doit les faire partir pour une destination sous l'escorte d'une frégate. Le ministre lui marque dans sa lettre que le convoi qui nous arrivera incessamment pourra remplacer ce vide et que le Roi ne le laissera manquer d'aucun des moyens, quand une fois le plan de campagne sera arrêté.

Folio 243. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE LA PÉROUSE.

De Newport, le 6 avril 1781.

Votre réquisition, mon cher La Pérouse, a changé, dans les têtes du conseil de Boston, tout l'état de la question. Au lieu que c'étaient eux qui nous proposaient de les aider dans cette expédition, par ce que vous m'aviez dit de la part de M. Hancock, actuellement c'est nous qui les requérons dans le projet que nous avons de la

faire, et ils ne peuvent nous rien donner, disent-ils, que des renseignements. Il sera cependant indispensable, lorsque vous partirez pour cette expédition, d'emmener avec vous quelques-uns de leurs bons officiers, de ceux qui étaient à celle du général Lowel, qui pourront donner des renseignements locaux et rassembler toutes les milices de la rivière de Penobscot. Il faut aussi que le conseil vous expédie un ordre pour leur rassemblement à votre arrivée; ménagez surtout, mon cher La Pérouse, le secret dans cette affaire, et que les officiers que le conseil aura désignés ne soient parvenus que la veille de votre départ. J'ai écrit au général Washington pour avoir sa permission, et l'on va préparer, pendant ce temps-là, tout ce qui sera nécessaire, ce qui se fera concurremment avec le ravitaillement du reste des vaisseaux et ne pourra rien donner à entendre au public. Le secret ne percera pas ici, mais je crains Boston.

Folio 244. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 avril 1781.

Monsieur,

J'ai été honoré de la lettre de Votre Excellence du 31 dernier; vos remarques sur l'incertitude des combinaisons qui dépendent des forces de terre et de mer, excepté le cas d'une supériorité maritime décidée sur l'ennemi, sont judicieuses et contiennent les idées que j'ai toujours eues à ce sujet. En considérant mûrement les offres que Votre Excellence veut bien me faire de marcher par terre avec toutes vos forces vers cette place [New-Windsor], excepté 1,200 hommes à ajouter à 3,000 hommes de milices pour la sûreté de la flotte, je suis d'opinion que, dans les circonstances actuelles, cela doit être différé et que cela vous mettrait peut-être dans un mouvement qui ne ferait que vous troubler sans nécessité, outre la dépense considérable d'appeler un grand corps de milices, ce qui ferait tort au complètement des recrues des troupes continentales, le service de la milice étant préféré par le peuple à celui des troupes régulières, étant payé plus considérablement, le devoir moindre et la discipline plus relâchée. Mes raisons pour différer les offres de Votre Excellence sont en résumé ce qui suit. Je ne regarde pas les troupes françaises comme essentiellement nécessaires ici jusqu'à ce que l'on puisse opérer contre New-York, ou jusqu'à ce que nous soyons obligés de faire de si grands détachements vers le Sud que nous soyons obligés de nous assister de vos troupes pour assurer le poste de West-Point et ses dépendances, la communication de la Delaware à la rivière du Nord et couvrir cette contrée contre les entreprises et les pillages de l'ennemi. L'ennemi ayant envoyé au Sud un nouveau détachement de



1,500 hommes, j'ai envoyé au marquis de la Fayette ordre d'y pousser avec son détachement et de joindre le général Greene. J'espère encore être capable, avec le reste de mes forces et les recrues qui commencent à arriver ici, d'effectuer le dernier dessein plus spécialement, puisque, dans une circonstance pressante, je peux appeler un corps respectable de milices des contrées voisines. Il ne me paraît pas qu'une entreprise aussi considérable que celle contre New-York puisse être décidée jusqu'à ce que nous ayons un renforcement d'hommes et de vaisseaux d'Europe. C'est pourquoi je pense que les troupes à vos ordres peuvent rester dans leur présente position jusqu'à l'arrivée du vicomte de Rochambeau qui, j'espère, ne tardera pas, ou de quelques autres intelligences d'Europe, ou que les affaires du Sud deviennent plus critiques; mais, comme le mouvement de vos troupes peut faire un bon effet sur les craintes que l'ennemi peut en prendre à New-York et les empêcher de faire de nouveaux détachements vers le Sud, je prie Votre Excellence de faire circuler le bruit que vous êtes prêt à joindre cette armée, et de faire des démonstrations pour préparer votre marche. En effet, la saison qui approche, si nous ne sommes pas assez malheureux pour faire encore une campagne inactive, autorise les préparatifs pour entrer en campagne, quel que soit le théâtre de nos opérations qui, non seulement donneront créance à ce rapport, mais en faciliteront réellement l'exécution si le cas a lieu, ce qui est assez probable.

Comme le général Duportail n'était pas encore arrivé hier, je n'ai pu conférer avec lui qu'aujourd'hui, après qu'il m'a eu raconté tout ce qui s'est traité entre Votre Excellence et lui, et je lui ai dit mon opinion pour ne pas faire encore remuer les troupes de Votre Excellence du lieu où elles sont, et les raisons qui m'engagent à cette résolution; il y a pleinement acquiescé et est du même avis que moi.

Depuis que j'ai commencé cette lettre, j'ai reçu celle de Votre Excellence du 3. Le détachement qui a deux fois mis à la mer et retourné, mit à la voile finalement du Hook le 20 du mois dernier; j'imagine qu'il est arrivé à la Chesapeak le 25. Le marquis de la Fayette m'ayant écrit que la flotte ennemie, qui a quitté la baie New-Haven le 24, y a retourné le 25 avec nombre de transports, on dit que le détachement consiste en 1,500 hommes et est commandé par le major général Phillips.

Sir Henry Clinton sera par tous ces détachements trop affaibli pour penser à aucune autre opération offensive qui n'aura pas le Sud pour objet. C'est pourquoi si Votre Excellence a occasion de marcher de ce côté-ci j'espère qu'elle pourra penser qu'un moindre nombre que celui mentionné dans sa dernière lettre sera nécessaire pour assurer la flotte dans le port de Newport; mais c'est une matière qui, comme Votre Excellence l'observe, ne peut être déterminée que sur la force effective que

l'ennemi aura à New-York, quand nous nous réunirons et que le plan de campagne sera décidé.

Folio 246. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 12 avril 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 7 de ce mois, dont Votre Excellence m'a honoré. Je suis charmé que les affaires du Sud lui permettent de différer l'ordre de se faire rejoindre par mon petit corps de troupes, et je n'avais eu l'honneur de lui écrire que pour me permettre de faire mes préparatifs pour le moment où la nécessité l'exigera. L'espérance d'une entreprise sur New-York et, pour le dire franchement, le manque absolu d'espèces, m'avait fait différer jusqu'à l'arrivée de *l'Astrée* l'achat des chevaux nécessaires à une marche de terre. Il y a quinze jours que j'ai donné la commission à M. Wadsworth de m'acheter peu à peu, pour ne pas être rançonné, 400 chevaux d'artillerie à ajouter à 160 que j'ai, faisant au total 560, absolument nécessaires pour traîner l'artillerie de campagne. Je compte louer des chariots attelés de quatre bœufs pour toutes les autres parties du service et pour les équipages des officiers. Quant à mon artillerie de siège, ainsi que tous les magasins d'effets de régiment et de l'armée, je compte, si Votre Excellence l'approuve, en faire le dépôt à Providence, où je laisserai une petite garnison de 400 ou 500 hommes pour leur sûreté à joindre aux milices du pays, car le coup serait bon pour M. Clinton s'il y envoyait 1,200 ou 1,500 hommes avec des petits bâtiments en état de passer la barre, dont il ne manque pas. De ce qu'ils n'y sont jamais venus, il ne faut pas conclure qu'un dépôt aussi considérable et aussi attrayant ne fût pas capable de les y attirer s'il n'y avait pas de force pour les arrêter. Quant à Newport, si l'escadre, lorsque je marcherai, a une autre destination, un détachement de milices pour en garder les ouvrages et la rentrée aux escadres du Roi est seulement nécessaire. Si, au contraire, l'escadre du Roi y reste, Votre Excellence réglera le nombre des troupes que j'y dois laisser relativement à la possibilité qui restera à l'ennemi pour y entreprendre, et la garnison de Providence qui se trouverait alors couverte par l'escadre du Roi doit en faire partie. Lorsque Votre Excellence prévoira qu'elle peut me faire faire un mouvement, je la supplie seulement de m'en prévenir le plus à l'avance qu'il sera possible, M. Wadsworth m'ayant demandé trois semaines pour pouvoir rassembler les chariots attelés de bœufs qui seront nécessaires pour les différents services et pour les équipages de l'armée, que je réduirai au pur nécessaire. En attendant, on achète toujours les chevaux d'artillerie; on renforce les magasins de farine à



Hartford; on évacue sur Providence nos poudres, nos fers coulés et tout ce qui n'est pas nécessaire des effets de l'artillerie de siège pour la défense de la rade et des magasins de l'armée. Tous ces mouvements suffisent pour faire présumer que l'on veut faire une marche par terre et rempliront à cet égard les vues de Votre Excellence pour donner à New-York l'envie de se moins dégarnir. Je préviens Votre Excellence que la marche d'ici à New-Windsor sera fort lente; le passage des Ferrys d'ici à Providence, la difficulté des chemins à joindre à la longueur des préparatifs, tout cela m'engagera à demander, aussitôt après que mon fils sera arrivé, les ordres de Votre Excellence si nous sommes réduits à cette défensive, pour y mettre alors toute l'activité qui sera en mon pouvoir.

Nos préparatifs se font pour l'expédition dont j'ai parlé à Votre Excellence dans ma lettre du 6 de ce mois et sur laquelle j'attends ses derniers ordres. Tant que l'escadre anglaise sera à la baie de Chesapeak, je la regarde comme sûre; si elle revient à New-York pour se radouber, elle est encore faisable; mais si elle revient dans la baie de Gardner elle me paraît trop hasardée, et que l'objet ne mériterait pas tous les risques que cette expédition partielle aurait à courir. Je crains ce dernier parti de l'ennemi. Le gouverneur Trumbull a reçu un avis qu'il regarde comme sûr de l'apparition de vingt voiles anglaises dans le haut du Sund, et le duc de Lauzun me mande que le gouverneur a quelques inquiétudes sur les côtes du Connecticut. Je croirais plutôt, si la nouvelle est vraie, que c'est un convoi préparé pour le ravitaillement de l'escadre qu'ils supposent devoir arriver d'un jour à l'autre à la baie de Gardner. Si cela est, notre affaire est manquée; les préparatifs n'en vont pas moins leur train avec beaucoup de secret, pour que rien ne la retarde sitôt que Votre Excellence y aura donné son approbation, si la position de l'ennemi permet de l'entreprendre. Je ne conçois pas comment les Anglais, beaucoup plus maltraités, se radoubent si vite; il faut encore trois semaines au *Conquérant* pour se mettre en état de sortir. Il est vrai qu'il a perdu une pièce bien essentielle et difficile à remplacer, qui est son gouvernail. Le chevalier Destouches ne perd pas de temps à toutes ces opérations.

Folio 248. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 10 avril 1781.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir la lettre de Votre Excellence du 6 de ce mois. Je suis grandement obligé au chevalier Destouches pour la disposition qu'il montre d'entreprendre l'expédition de Penobscot et à vous pour les offres que vous faites de

fournir un détachement de vos troupes pour le même dessein. L'objet est certainement digne d'attention et, s'il peut être effectué, sera très agréable aux États, particulièrement à ceux de l'Est. M. Destouches peut mieux juger de la situation de la flotte ennemie, si elle peut être entreprise avec prudence, et Votre Excellence par les informations qu'elle a reçues, quel nombre de troupes sera nécessaire pour cette entreprise. Je suis persuadé qu'elle aura été calculée, d'après l'éloignement de l'ennemi, pour vous suivre avec partie de sa flotte. Si le poste peut être emporté d'un coup de main ou s'il requiert assez de temps pour que l'entreprise puisse être interrompue avant sa conclusion, et en cas d'une escadre supérieure envoyée par l'ennemi, quelle sera la protection ou la retraite pour les vaisseaux et pour les troupes de terre dans une contrée inhabitée où un grand nombre périront faute de provisions dans la première entreprise? Tous ces points sont trop importants pour n'avoir pas été pesés dans votre conversation avec les députés de Boston, qui ont pu vous éclairer sur chacun d'eux. La confiance que j'ai dans votre jugement vous assure de mon concours dans tout ce que vous jugerez à propos de faire en cette occasion. Je prends seulement la liberté de faire remarquer deux choses, ...

[Washington continuait en signalant des objections qui, en réalité, le font voir très peu partisan de l'opération.]

Folio 250. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

A Newport, le 15 avril 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 10 de ce mois, au sujet de l'expédition proposée par l'État de Boston, à laquelle vous vouliez bien donner votre approbation sous deux restrictions. La première, qui regarde la marine, concerne le chevalier Destouches, qui a l'honneur d'y répondre par la lettre ci-jointe. Quant à la seconde, qui regarde la terre, j'avais été assez heureux pour prévenir les sages réflexions de Votre Excellence. J'avais mis le chevalier de Chatellux en état de se passer de tout secours de milices circonvoisines en lui donnant 800 hommes de troupes, quatre mortiers de 12 p., quatre pièces de 24, indépendamment de celles qu'il aurait pu tirer des vaisseaux par augmentation, ce qui était plus que suffisant pour réduire un fort où il y a 350 hommes de garnison sans aucun souterrain ni chemin couvert ni aucun ouvrage extérieur. Ce détachement était tout prêt à s'embarquer; mais il m'a paru que les observations de Votre Excellence sur la séparation de l'escadre, sur le risque d'être interrompu par des forces supérieures dans le cours de l'expédition, que M. Destouches ne jugé pas possible d'entreprendre avec



ses seules frégates; ce sont les motifs qui lui font renoncer absolument à ce dessein pour le moment présent.

Folio 250. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 8 avril 1781.

[Il lui adresse un officier qui présente un plan pour attaquer avec certitude Long-Island.]

Folio 251. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor le 16 avril 1781.

[Indications sur un mouvement de Clinton dirigé en apparence vers le Sud.]

Folio 252. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 18 avril 1781.

. . . .

Votre Excellence a vu par ma dernière lettre et celle du chevalier Destouches que ses judicieuses observations ont totalement suspendu toute idée de son premier projet sur la demande du conseil de Boston. Il me paraîtrait bien intéressant de tâcher d'avoir des nouvelles positives, si la flotte ennemie est en entier dans le Hook ou si elle est partagée entre la baie de Chesapeak et New-York. Dans ce dernier cas, M. le chevalier Destouches me paraîtrait avoir beau jeu pour aller croiser devant New-York et combattre celle des deux moitiés qui viendrait se réunir à l'autre, etc. . . . .

Folio 253. — DE M. HUNTINGTON, PRÉSIDENT DU CONGRÈS, À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 6 avril 1781.

Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que je m'acquitte de mon devoir, en vous transmettant le résolvé inclus et les remerciements du Congrès assemblé des États-Unis que les commandants de l'armée et de la flotte de Sa Majesté Très Chrétienne ont si bien mérités par le zèle et la vigilance qu'ils ont, en toute occasion, manifestés pour remplir les généreuses intentions de leur souverain et l'attente des États-Unis.



Folio 253. — RÉSOLVÉ DU CONGRÈS DU 5 AVRIL 1781.

Résolu que le président du Congrès transmettra les remerciements des États-Unis en Congrès assemblé au comte de Rochambeau et au chevalier Destouches, commandants de l'armée et de la flotte que Sa Majesté Très Chrétienne a envoyées au secours de ses alliés, pour le zèle et la vigilance qu'ils ont, en toute occasion, manifestés pour remplir les généreuses intentions de leur souverain et les désirs des États-Unis.

Qu'il présente ses remerciements particuliers au chevalier Destouches et aux officiers et gens de mer à ses ordres pour la bravoure, la fermeté et la bonne conduite qu'il a déployée dans la dernière entreprise contre l'ennemi à Portsmouth en Virginie, dans laquelle, quoique l'accomplissement du projet ait été contrarié par des évènements que l'on ne pouvait prévoir, le combat vigoureux du 16 mars dernier si courageusement et avantageusement maintenu devant les caps de la Chesapeak contre une escadre ennemie supérieure, fait honneur aux armes de Sa Majesté Très Chrétienne et est un heureux présage d'avantages décisifs pour les États-Unis.

Folio 254. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. HUNTINGTON, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

De Newport, le 18 avril 1781.

Monsieur,

Si j'ai été assez heureux pour mériter l'approbation de Votre Excellence et celle du Congrès, ce ne peut être que dans mon activité à suivre les plans du général Washington, et je réitère à Votre Excellence l'assurance qu'il n'y a pas d'officier général américain plus empressé que je le suis de suivre ses ordres, en toute possibilite humaine, pour leur exécution. Ce sont les intentions du Roi et la base des ordres qu'il m'a donnés. Je ferai part au baron de Viomênil, aux officiers supérieurs et particuliers de l'approbation que Votre Excellence et le Congrès voulez bien donner à leur conduite sur la flotte, dans le combat du 16. C'est la récompense la plus flatteuse qu'ils puissent recevoir de leurs services et la seule qui puisse leur assurer celle de leur souverain.

[Ici doit être tout au moins placée l'indication d'un pli de Rochambeau à La Luzerne, répondant à ce dernier, le 14 avril : « Il y a plus de quinze « jours que nous nous préparons à l'expédition dont vous me parlez. . . . . . »

IMPRIMERIE NATIONALE.



Ce pli expliquait que, bien que Rochambeau eût donné à Chatellux tous les moyens propres à assurer le succès, Destouches avait renoncé à la tentative par des motifs tirés de la situation de l'escadre et par des considérations toutes de marine. La Luzerne envoie la copie de cette lettre à Versailles le mois suivant. (*États-Unis*, t. 16, n° 49.)]

Folio 254. — SUPPLÉMENT DE LA LETTRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU, DU 16 MARS, À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 23 avril 1781.

Le départ de cette lettre, faute de bâtiment, ayant été suspendu jusqu'à ce jour, j'ajouterai à cette dépêche que Cornwallis, malgré sa victoire, a été obligé de se retirer à Grass-Creek, en descendant la rivière de Dan sur le chemin de Wilmington, qu'il a abandonné les blessés américains et une partie des siens. L'escadre anglaise, après avoir protégé l'arrivée de 1,500 hommes de renfort à Portsmouth dans la rivière de James en Virginie, pour renforcer Arnold, est rentrée à New-York où elle se radoube, ayant eu trois vaisseaux entièrement désemparés, pendant que la nôtre en fait autant ici au *Conquérant* et à quelques autres vaisseaux dont la perte est beaucoup plus légère; que le général Washington m'a fait, à ma lettre du 6 avril n° 5, une réponse qui, en convenant de l'utilité de l'expédition de Penobscot, marque cependant beaucoup d'inquiétudes de la séparation de l'escadre en deux parties et de la crainte que l'ennemi ne s'oppose à sa réunion, s'il était le premier réparé, ce qui a fait renoncer M. le chevalier Destouches à toute idée sur Penobscot pour le moment présent. Toutes les nouvelles de New-York sont que Clinton va s'embarquer avec un gros corps pour aller en Virginie; s'il le fait, je ne doute pas que le général Washington ne m'appelle auprès de lui, et je m'occupe à préparer tous les moyens, d'avance, pour forcer la nature dans une saison où il n'y a pas encore une pointe d'herbe. Je ménage l'argent de manière à tâcher d'avoir le prêt jusqu'au 1er juin; passé cette époque, si mon fils ni aucun convoi n'arrive, nous nous retrouverons encore dans les affaires d'enfants de famille bien pires que celles que nous avons éprouvées en attendant *l'Astrée*, parce que toute ressource d'argent dur est épuisée dans ce pays-ci et qu'on n'en trouverait pas avec 40 p. o/o de perte à nos traites. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien envoyer copie de cet article à M. Necker, la lettre que je lui écris jointe à ce paquet étant de plus vieille date, et n'ayant pas le temps par le départ du bâtiment d'y faire un supplément.

Le combat de notre escadre a eu un grand succès dans nos alliés, et le Congrès nous a adressé le résolvé le plus honnête à cet égard.

Folio 255. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 25 avril 1781.

[Il répond à la lettre du 8 avril concernant le plan d'un officier pour attaquer Long-Island.]

Folio 256. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 22 avril 1781.

[Accusé de réception des lettres des 15 et 18 avril, et indications peu importantes.]

Folio 257. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 26 avril 1781.

[Indications sur les mouvements des Anglais à New-York.]

Folio 257. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 30 avril 1781 [1].

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir les lettres de Votre Excellence et du chevalier Destouches du 25 et la vôtre du 26. L'absence de vos frégates rend le plan que le major Talmadge proposait impraticable pour le moment; cependant nous pouvons garder l'entreprise en vue et peut-être, au temps futur, trouver une occasion de la mettre en exécution avec succès.

J'enverrai dans le temps un officier capable pour prendre connaissance de la défense de Newport et de ses ouvrages.

Le général Béville doit avoir à présent rapporté à Votre Excellence la substance de sa conférence avec moi et sa propre opinion sur les différentes routes de Newport à la rivière du Nord. Je ne peux seulement, comme je l'ai déjà fait, que recommander à Votre Excellence de faire tous les préparatifs de sa marche et l'assurer derechef qu'elle sera instruite très promptement si les mouvements de l'ennemi rendent votre marche par terre nécessaire. Le détachement qui se prépare à New-York n'avait pas encore mis à la voile, par mes dernières nouvelles; peut-être il attend que la flotte de guerre soit réparée. . . . .

[1] Cette lettre aurait dû être transcrite après la suivante, qui explique son dernier paragraphe. Il y a eu erreur du copiste de Rochambeau, ou bien la lettre suivante n'arriva qu'après celle-ci.



Je m'adresserai dorénavant pour les affaires de mer au chevalier Destouches, par la méthode que Votre Excellence m'a marquée.

Folio 258. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 26 avril 1781.

Monsieur,

La *Gazette de New-York* a publié une prétendue lettre interceptée de Votre Excellence à M. Laud Washington, dans laquelle se trouve un paragraphe : « Il est malheureux, je vous dis ceci en confidence, que la flotte et le détachement français « n'aient pas entrepris l'expédition actuelle dans le temps où je le leur avais proposé. « La destruction du corps d'Arnold aurait été inévitable avant que la flotte anglaise « eût pu mettre à la mer; au lieu de cela, on a convoyé la petite escadre qui a pris « *le Romulus* et d'autres bâtiments, mais qui ne pouvait, comme je l'avais prédit, « rien faire sans l'assistance de quelques troupes de terre à Portsmouth. »

Si cette lettre est véritablement de Votre Excellence, il paraitrait résulter de cette réflexion que le chevalier Destouches ayant eu le choix de deux expéditions proposées, on a préféré de s'attacher à la plus petite de préférence à une plus grande que Votre Excellence désirait; mais je la supplierais, dans ce cas, de se rappeler que la sortie du vaisseau et des deux frégates de Newport est du 9 février, sur la réquisition faite au chevalier Destouches par le Congrès et l'État de Virginie; que la lettre de Votre Excellence portant le plan de faire sortir l'escadre entière avec un détachement de 1,000 Français qui devait agir concurremment avec celui de M. de la Fayette, est datée du 15 février; que je ne l'ai reçue que le 19; que, l'ayant communiquée tout de suite au chevalier Destouches, j'eus l'honneur de vous envoyer le 20 sa réponse; que notre escadre est sortie le 8 mars; que, dès le lendemain du coup de vent qui a affaibli les Anglais à la fin de janvier, je n'ai cessé d'offrir de l'armée de terre tout ce qu'il serait possible à la marine de transporter. Je n'entre dans aucun des détails qui ont pu employer quinze jours jusqu'au départ de l'escadre de M. Destouches, parce que les raisons qu'il en a données à Votre Excellence ne sont pas de mon ressort; mais je ne lui soumets cette explication que pour lui rappeler ces époques qu'elle voudra bien constater dans sa correspondance, pour qu'elle soit bien persuadée qu'en tout ce qui regarde la terre et le petit corps français que je commande, il n'y aura jamais aucun retard dans toute exécution possible de ses ordres, dès qu'ils me seront parvenus. Je supplie Votre Excellence, à cette occasion, de considérer que, comme je n'ai rien à commander à la marine, je crois qu'il conviendrait qu'elle voulût bien écrire directement au chevalier Destouches dès qu'il



est question d'une opération de son escadre, sauf à me l'adresser à cachet volant, si elle désire que j'en sois le solliciteur. J'ai cru remarquer qu'il était sensible à ce que les plans qui le concernaient ne lui fussent pas directement adressés, et Votre Excellence n'ignore pas que chacun est jaloux de son commandement.

Quant à ce qui me regarde, j'ose espérer que Votre Excellence est bien persuadée que le Roi m'ayant mis à ses ordres, je les suivrai toujours par devoir et par inclination avec autant d'exactitude qu'aucun officier général de son armée.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 22 de ce mois. La rentrée de l'escadre anglaise à New-York prouve le besoin qu'elle a de se réparer, va probablement suspendre l'embarquement annoncé de M. Clinton, et nous donnera le temps de nous mettre en mesure de marcher à la rivière du Nord dès que Votre Excellence le jugera nécessaire.

Le combat de notre escadre aura toujours produit le bien réel d'avoir suspendu les opérations offensives dans le Sud, et si des moyens rigoureux d'offensive ne nous arrivent pas ici dans cet intervalle, j'espère être au moins en état de marcher vers le 15 de mai aux premiers ordres de Votre Excellence. Pour ce qui regarde ce port-ci, je supplierai Votre Excellence de nommer un officier général de son armée pour y commander un corps de milices américaines, soit que l'escadre soit obligée encore d'y rester, soit qu'elle tienne la mer, parce que, dans tous les cas, je le crois important à conserver pour les escadres de Sa Majesté. Si Votre Excellence approuve cette idée, ne serait-il pas bon qu'elle ordonnât au général qui viendra commander ici de venir prendre des connaissances locales quelque temps avant l'époque où Votre Excellence réglera mon mouvement?

Je supplie Votre Excellence de me répondre sur tous ces points avec toute la candeur qui est dans son caractère, pour que je puisse préparer tout à l'avance à la plus prompte exécution de tout ce qu'elle m'ordonnera.

Folio 260. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 30 avril 1781.

Monsieur,

J'assure Votre Excellence que j'ai ressenti la plus grande peine à l'occasion de cette partie de votre lettre du 26 de ce mois, qui relate une lettre interceptée des miennes, publiée par l'ennemi. Je suis bien malheureux qu'un accident ait mis à leur pouvoir de publier à l'univers aucune chose de moi qui puisse contenir la moindre explication impliquant quoi que ce soit de désagréable à vous ou au chevalier Destouches. Je vous assure sincèrement que je n'ai à ma possession aucune



copie de la lettre, si bien que je ne puis pas comparer si la publication en est juste. Les ennemis ont fabriqué beaucoup de lettres de moi, et même une suite de lettres, et il est assez probable qu'ils auront donné un tour différent à mes expressions dans celle-ci. Je ne veux pas cependant n'avoir pas l'ingénuité de reconnaître que je la crois en général vraie. La copie néanmoins qui est parvenue à Votre Excellence diffère en quelques points de celle qu'ils ont publiée, comme vous pourrez l'apercevoir dans la gazette incluse. Quelque construction que l'on puisse y apporter, j'espère que Votre Excellence la considérera comme une lettre à un ami particulier qui a la direction de mes affaires chez moi, qui n'a aucun trait avec les affaires publiques, et sur la discrétion duquel je me confie absolument. Aucune idée pareille n'a été donnée par moi à aucun corps public; quand je dis que je crois que le sens général de cette lettre publiée est vrai, je veux dire dans le sens qu'il me paraissait alors quelques délais dans l'exécution de l'entreprise que j'avais proposée, desquels j'ignorais à ce moment-là la raison, et une idée de cette inquiétude était probablement exprimée dans ma lettre à M. Washington. Car l'insinuation apparente que la première expédition avait été préférée à une proposée par moi, je ne peux jamais en avoir eu l'idée, puisqu'elle aurait été injuste; je me serais rappelé que ma première proposition ne put vous arriver qu'après le départ de la première escadre. Ma lettre, cependant, ayant été écrite en hâte, peut n'avoir pas été exprimée exactement.

J'ai appris dernièrement, quoique non officiellement, que la cause du délai auquel je fais allusion a été un manque de provisions pour la flotte. Pénétré d'une estime réelle et de confiance dans le chevalier Destouches, j'ai appris cette circonstance avec beaucoup de satisfaction.

Avec cette explication, je laisse l'affaire à son ingénuité et à votre candeur, et j'espère qu'elle ne fera aucune impression qui puisse vous laisser quelque doute sur l'entière persuasion de ma sincère estime et de mon attachement.

Folio 262. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 26 avril 1781.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous mander dans ma dernière dépêche du 23 avril que le combat de notre escadre a eu un grand succès dans nos alliés et que le Congrès nous a adressé un résolvé très honnête. J'en joins ici la traduction littérale et la réponse que j'ai faite au Président.

M. Clinton a, depuis, intercepté et publié une lettre du général Washington à

un de ses parents, dans le dessein de jeter de la mésintelligence entre lui et les généraux français. Comme ce serait tout ce qu'il y aurait de pis, j'ai cru qu'il fallait étouffer cette tracasserie dans son origine, et je joins ici copie de la lettre que j'ai écrite au général Washington à ce sujet pour que, respectivement, il ne reste rien sur le cœur de part ni d'autre. Il est honnête et juste, et il sentira aisément qu'il n'avait plus les dates présentes lorsqu'il a fait part de cette réflexion à son ami.

Il est constant que Cornwallis, malgré sa victoire, se retira faute de subsistances, et après avoir éprouvé une grande perte dans son combat du 15 mars; il a abandonné tous les blessés américains et partie des siens. Le général Greene mande qu'il n'est pas encore certain si sa retraite se dirige sur la Pedee ou sur Grass-Creek pour se rejoindre au corps qui a pris poste à Wilmington, près le cap Fear. Arnold, renforcé des 1,500 hommes que lui a amenés Phillips, est toujours à Portsmouth d'où il pille dans les rivières par petites incursions. L'escadre anglaise à New-York et la française à Newport travaillent à se rétablir, celle des Anglais a été beaucoup plus maltraitée; les Anglais ont été renforcés d'un vaisseau de 50 canons qui était, je crois, à Charlestown.

Avec beaucoup d'activité, je crois qu'on pourra parer à tout, en attendant que de grands secours de France nous mettent dans le cas de prendre l'offensive sur New-York, sans quoi la guerre de ce pays-ci traînera plus ou moins de temps, au prorata des secours qui viendront de France, mais ne se décidera jamais.

P. S. — Je suis heureusement le seul ici à qui ce papier de New-York est parvenu, et j'espère avoir une réponse satisfaisante du général Washington assez à temps pour calmer le petit moment d'humeur que cela pourrait donner à notre marine.

Folio 263. — DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, en rade de Newport, le 1er mai 1781.

Vous savez, cher Général, le désir que j'ai toujours eu de rendre utile aux États-Unis les forces qui se trouvent sous mon commandement. Elles ne tarderont pas à être en état d'agir, et je pense que, dans huit à dix jours, tous les dommages seront réparés et l'escadre aura pour quatre mois de vivres à bord.

Je ne pense pas qu'il soit possible de tenter une seconde fois de porter des secours en Virginie, malgré que ce soit l'État qui en aurait le plus pressant besoin; mais ce mouvement qui serait considérable de votre part, car il faudrait la majeure partie de vos forces, ne s'accorderait peut-être pas avec vos projets et ceux du général Washington; mais il nous reste le coup de main de Penobscot, que je regrette



chaque jour qu'il n'ait pas été mis à exécution, car il aurait réussi infailliblement. Je pense qu'en y allant avec toutes mes forces et les troupes et artillerie que vous y aviez destinées, nous y réussirions encore. Quand bien même l'ennemi nous saurait occupé à cette besogne, je ne vois pas comment il pourrait s'y opposer. Il sera d'ailleurs incertain longtemps si l'escadre s'est portée dans la baie de Chesapeak ou ailleurs. Le public est assez disposé à croire que ce mouvement serait pour la Virginie.

Voilà mes réflexions, cher Général; je désire bien que vous les trouviez utiles. Je les crois telles. Ce serait un grand service à rendre à toute la partie du nord de l'Amérique. Il est inutile de vous dire combien le secret est important : pas un seul marin ne sait ce que j'ai l'honneur de vous marquer.

Folio 264. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DESTOUCHES.

De Newport, le 1er mai 1781.

Vous savez, Monsieur, que je suis aux ordres du général Washington, et que je ne peux faire de mouvement que d'après son approbation. Vous me mandez que, d'ici à dix jours, votre escadre sera réparée et en état de sortir, ce qui donne tout le temps d'avoir sa réponse. Je joins ici la dernière lettre que j'ai reçue de lui, que je vous prie de me renvoyer. Vous verrez qu'il se prépare toujours un embarquement à New-York, et vous savez par toutes ses précédentes qu'on lui mande que sir Henry Clinton doit le commander en personne. Il est très probable qu'il menace encore la Virginie ou les États du Sud, et c'est l'opinion de ce général. Mandez-moi positivement, je vous prie, si vous pouvez transporter mon corps de troupes en totalité, y compris son artillerie de campagne et ses bagages nécessaires, tentes, marmites, etc., avec la partie d'artillerie de siège nécessaire pour forcer Arnold dans sa position, et, dans ce cas, je crois qu'il faudrait donner toute préférence à une entreprise dans le Sud. Si au contraire vous ne pouvez pas convoyer plus de 2,000 hommes, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire la dernière fois que nous avons conféré, ce nombre serait très insuffisant vis-à-vis d'Arnold qui a à présent 3,000 hommes retranchés, et à qui M. Clinton prépare encore un secours en personne, et je ne séparerai certainement plus mon corps que pour des détachements momentanés, suivant l'ordre formel que j'ai dans mes instructions. Si vous êtes donc, Monsieur, dans l'impossibilité de convoyer tout le corps français pour cet objet, et que vous désiriez entreprendre l'expédition de Penobscot, je ferai part de votre demande au général Washington, et mon détachement pour cette expédition sera bientôt prêt si ce général l'approuve. Si vous partez avec la totalité de votre



escadre, je vous demanderai de laisser quelques canons pour assurer la batterie de Goat-Island, d'autant que je serai obligé de vous donner les mortiers et une partie des pièces de Brenton. Dès que j'aurai votre réponse, j'enverrai sur-le-champ un courrier au général Washington; on fera dans le plus grand secret tous les préparatifs, et rien ne retardera de mon côté.

Folio 265. — RÉPLIQUE DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES
À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 1er mai 1781.

Vous savez, mon cher Général, que le départ du convoi m'a mis dans l'impossibilité de transporter votre corps en entier, suivi de son artillerie et de ses bagages. Je sens bien que le siège du mal qui afflige ce pays est dans la partie méridionale et j'aurais bien préféré me porter de ce côté-là. Penobscot est plus selon nos facultés. Je désire que le général Washington l'agrée; du moins il verra le désir que j'ai de suivre tout ce qui dépend de moi pour secourir ce pays, autant que les forces qui se trouvent sous mon commandement peuvent me le permettre.

Folio 265. — CONFÉRENCE AVEC M. LE CHEVALIER DESTOUCHES, DU 2 MAI 1781.

M. le chevalier Destouches m'a dit qu'il espérait que son escadre serait en état de sortir le 15 de ce mois; qu'il désirerait reprendre l'expédition de Penobscot avec toute son escadre. Sur quoi je lui ai observé qu'autant je l'ai trouvée immanquable à faire au commencement d'avril, après la rentrée de l'escadre, par un détachement de ses forces navales et des miennes, autant je trouve qu'il est dangereux de se livrer à présent à cette expédition qui, suivant les chances les plus favorables, ne ramènera l'escadre à Boston que sur la fin de juin; que l'expédition en elle-même est encore très vraisemblable à exécuter, mais nous sommes aujourd'hui à la veille de l'arrivée d'un plan de campagne qui nous est annoncé et d'un convoi que nous attendons d'une minute à l'autre; que, soit que ce plan soit offensif, soit qu'il soit défensif, le départ de l'escadre la porte au moins à 300 lieues de navigation dans le Nord et à six semaines de retard dans l'exécution de toutes les opérations qui nous seraient prescrites; qu'il a vu par les lettres du général Washington combien peu de valeur ce général attachait à l'expédition de Penobscot; qu'il n'est occupé que des efforts que les Anglais font dans le Sud, et que l'escadre, en se portant au Nord tourne le dos au lieu où est actuellement le théâtre de la guerre, sans espérer pouvoir faire aucune diversion qui puisse attirer l'attention de l'ennemi. Je lui ai



demandé si, l'ennemi continuant à porter ses efforts dans le Sud, il pourrait trouver quelque moyen d'y convoyer mon corps de troupes avec le bagage nécessaire, mon artillerie de campagne et la partie d'artillerie de siège nécessaire pour déposter l'ennemi de Portsmouth. Il m'a répondu que, depuis le départ de ses transports, cela lui était impossible; qu'avec ses moyens il ne pouvait transporter que 1,800 hommes ou 2,000 au plus. A quoi j'ai répliqué qu'Arnold étant retranché à Portsmouth en Virginie avec 3,000 hommes, la totalité du corps français n'a rien de trop pour l'y forcer, et que je ne séparerai certainement plus mon corps que pour des détachements momentanés, *qui doivent sous peu de temps rejoindre le corps principal*, suivant l'ordre formel que j'en ai dans mes instructions. Au surplus j'ai offert au chevalier Destouches de proposer de nouveau au général Washington ses idées sur Penobscot, et que je lui ferais part des miennes; il l'a cru inutile et a paru se rendre entièrement à mes objections. Enfin M. le chevalier Destouches a fini par me proposer d'expédier une frégate et une goélette dans le Sund, pour troubler les corsaires et le pillage des troupes et des tories de Long-Island, et en conséquence je vais lui offrir toutes les troupes qu'il pourra transporter pour coopérer par terre et l'aider à la destruction de ces flottilles. M. le chevalier de Chatellux était présent à cette conférence et a signé.

Folio 267. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DESTOUCHES.

De Newport, le 3 mai 1781.

[Détails sur le même sujet.]

Folio 267. — RÉPONSE DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À LA LETTRE CI-DESSUS.

. . . .

Folio 267. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 4 mai 1781.

[Même sujet; Rochambeau indique les dispositions prises par Destouches. On lit dans le cours de sa lettre :]

Je joins ici l'extrait de la lettre que je reçois du gouverneur de Saint-Domingue, il faut espérer que ces secours tant annoncés arriveront enfin.



Folio 269. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 5 mai 1781.

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres du 30 du mois dernier. Jusqu'ici l'article de la *Gazette de New-York* sur la lettre à M. Laud Washington n'a été su que par moi. Je me suis bien gardé d'en parler à M. le chevalier Destouches, et je pris le parti que je crus le plus honnête, qui était celui d'en écrire avec candeur à Votre Excellence, étant assuré d'une réponse dans le même genre pour avoir les moyens d'étouffer cette tracasserie dès son origine. Le chevalier Destouches l'ignore, je crois, car il ne m'en a pas dit un mot, et je garde la lettre de Votre Excellence pour le tranquilliser si je lui vois la moindre inquiétude à cet égard. Vous avez bien raison de penser que la sortie du chevalier Destouches a été retardée du 19 de février, jour de la réception du plan de Votre Excellence, jusqu'au 8 de mars, par la nécessité des approvisionnements. Les mouvements maritimes ne peuvent être bien vifs que dans un port bien fourni, et Votre Excellence connaît l'état où les Anglais ont laissé Rhode-Island. J'ai bien peur que les mouvements par terre n'éprouvent aussi dans ce pays-ci des obstacles que toute l'activité humaine ne pourra pas parer. . . . .

. . . .

Il nous est venu ce soir deux gros bâtiments croiseurs qui sont petits vaisseaux ou grosses frégates anglaises. Je crains qu'elles ne viennent de précaution, et pour parer le coup de pistolet que le chevalier Destouches se préparait à tirer dans le Sund.

M. de Béville ne sera ici que le 6 ou le 7.

Folio 270. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 7 mai 1781.

Monsieur,

. . . .

Le chevalier Destouches n'attend qu'un vent du nord pour faire sortir deux vaisseaux et sa frégate pour chasser et faire rentrer dans New-York ces deux croiseurs ennemis qui ont été vus ici il y a deux jours. Il est intéressant de ne pas leur laisser le champ libre, dans l'attente où nous sommes à tout moment d'un convoi de France. Il paraît certain que *le Chatham*, de 50 canons, venant de Charlestown, a joint l'escadre ennemie. Le chevalier Destouches craint que, par la réunion de



ces petits vaisseaux de 44 et de 50 dont elle a plusieurs sur cette côte, elle ne reprenne assez de supériorité pour revenir encore stationner devant nous.

Folio 270. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

A Newport, le 8 mai 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant ce bulletin du consul de Boston : « La frégate *la Concorde* « arrivée à Boston dimanche au soir en vingt-quatre jours de traversée; le chef d'es- « cadre de Barras est à bord avec le vicomte de Rochambeau. » Je compte qu'ils arriveront ici demain dans la journée et Votre Excellence pense bien que je les attends avec impatience. Je crois qu'il sera convenable, dès que nous aurons reçu nos dépêches, que nous ayons une conférence avec Votre Excellence. C'est de quoi je lui rendrai compte par le premier courrier. Elle peut toujours fixer le lieu du rendez-vous. Le chef d'escadre est un homme d'une grande réputation, âgé de soixante et quelques années, ami intime de M. le comte d'Estaing. Il commandait son avant-garde quand il força ce port.

Folio 271. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 11 mai 1781.

Monsieur,

Mon fils est arrivé avant-hier, et le chef d'escadre de Barras hier au soir. J'ai déchiffré mes dépêches, et le chef d'escadre n'avait ordre d'ouvrir les siennes que le 15, à son arrivée à Rhode-Island. J'en sais assez par les miennes pour voir qu'il est indispensable d'avoir une conférence avec Votre Excellence le plus tôt possible. J'attends la réponse de Votre Excellence à ma première lettre pour savoir le lieu qu'elle aura fixé et le jour qu'elle s'y trouvera. J'ai l'honneur de lui répéter que je crois que le plus tôt sera le mieux. Il faut désespérer que le chevalier de la Luzerne puisse y être. Je crois cependant que cela serait fort utile; au reste j'y mènerai le chevalier de Chatellux.

Folio 271. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 mai 1781.

. . . .

Folio 272. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 11 mai 1781.

. . . .

Folio 272. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 13 mai 1781.

J'ai reçu ce matin la lettre de Votre Excellence, du 8. Permettez-moi de vous féliciter bien sincèrement de l'heureux retour du vicomte de Rochambeau, que j'espère être porteur de nouvelles agréables. J'ai fait passer tout de suite une copie de votre lettre au chevalier de la Luzerne, à Philadelphie.

J'irai trouver Votre Excellence à Weatherfield, au temps qu'il vous plaira de m'indiquer pour conférer.

Je n'ai point eu de nouvelles de New-York depuis ma lettre du 11, excepté le rapport de deux déserteurs qui parlent d'un détachement de leur armée qui a mis à la voile la semaine dernière, mais ils ne savent rien de la flotte.

Folio 272. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 14 mai 1781.

J'ai reçu la nuit dernière la lettre de Votre Excellence, du 11. Comme vous requérez que je vous propose l'époque de notre conférence, je vous propose le 21 de ce mois à Weatherfield, où je pense être le plus tôt possible pour que vous puissiez y être rendu. Le général Knox et le général Duportail m'y accompagneront. Je tâcherai d'être à Weatherfield le samedi après dîner, et j'ai choisi cette ville de préférence à Hartford parce que la dernière est occupée par l'assemblée de l'État qui s'y tient actuellement.

J'ai fait passer par exprès le paquet au chevalier de la Luzerne et l'informe du temps et du lieu convenus pour l'entrevue, mais je n'imagine pas qu'il puisse s'y trouver.

J'attends avec impatience le plaisir de voir Votre Excellence et le comte de Barras.



Folio 273. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 29 mai 1780.

Arrivée seulement par *l'Astrée*, ainsi que les suivantes, le 28 février.

La manière et l'art avec lequel M. le chevalier de Ternay a saisi le moment de sortir de Brest, le temps qui s'est écoulé depuis et la certitude que nous avons que les escadres anglaises sont encore aujourd'hui dans leurs ports ou n'en sont sorties tout au plus que depuis quelques jours, m'engage, Monsieur le Comte, à croire que votre traversée aura été heureuse, et qu'à l'époque où j'ai l'honneur de vous écrire vous touchez au terme de votre navigation.

Les circonstances actuelles ont déterminé Sa Majesté à retarder encore pour quelque temps le départ de la seconde division des troupes à vos ordres, qui sont restées en Bretagne, à ceux de M. le comte de Wittgenstein, c'est-à-dire des régiments d'Anhalt et de Neustrie; leur destination n'est point changée, il n'y a que le moment de leur départ qui soit retardé. Mais, comme lors de votre départ, vous avez laissé une partie des effets de votre division en tout genre avec cette seconde partie de troupes à vos ordres, et que le retard de son départ pourrait mettre la partie des troupes qui sont avec vous dans le cas du besoin sur quelques articles, nous avons pris le parti de faire séparer les effets qui sont restés avec cette seconde division et d'en faire extraire toute la partie qui dépend ou appartient aux huit bataillons partis avec vous, et M. de Sartine se charge de faire transporter le plus tôt possible cette partie ainsi que tout ce qui peut vous être nécessaire à la Martinique par une expédition qui va se rendre dans cette colonie. Lorsque vous serez, Monsieur le Comte, instruit de l'arrivée de ce convoi dans cette colonie, vous pourrez, suivant le besoin, en tirer les choses dont vous aurez besoin en tout ou en partie. Je joins ici l'état des effets en tout genre qui seront transportés par ce convoi à la Martinique. Par le moyen des paquebots que le ministre de la marine va établir avec l'Amérique pour la facilité de la correspondance, j'aurai soin de vous tenir averti de tout ce qui pourra vous intéresser, tant pour les choses générales que pour les objets particuliers. Je vous avertirai par cette voie ou par toute autre qui se présentera, des changements qui pourront arriver et surtout du moment où Sa Majesté ordonnera le départ de la seconde division restée en Bretagne pour aller vous rejoindre. En attendant ce moment, cette division, aux ordres de M. le comte de Wittgenstein, reste dans le quartier de Quimperlé.

J'écris dans l'instant à Mme la comtesse de Rochambeau pour lui demander si elle



n'a point de lettre à vous faire passer. Je les ferai joindre à cette dépêche si elle m'en envoie.

Vous connaissez depuis trop longtemps ma façon de penser et les sentiments qui nous unissent, pour que vous puissiez douter de toute l'attention que je porterai à tout ce qui peut vous intéresser en tout genre. Je vous prie d'assurer tous MM. les officiers généraux et supérieurs à vos ordres de tout l'intérêt qu'ils m'inspirent, comme particulièrement et utilement employés pour le service de Sa Majesté, et comme leur étant spécialement attaché comme particulier.

Folio 275. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Sans date.

M. votre fils est arrivé ici, Monsieur le Comte, le 26 de ce mois dernier; il m'a remis les dépêches dont vous l'aviez chargé et il a rendu compte lui-même au Roi, à qui je l'ai présenté sur-le-champ, de votre position au moment de son départ et de ce dont il avait été témoin.

Votre dépêche, qu'il m'a remise, contenait cinq paquets. Le premier n'était que le duplicata de votre dépêche du 3 août qui nous est arrivée dans le temps.

Les deuxième, troisième et quatrième paquets, qui n'étaient que les doubles de votre correspondance avec le général Washington, le chevalier de la Luzerne, de la Fayette et Holker ne nous étaient pas parvenus.

J'ai rendu compte au Roi et à son conseil de ces différentes correspondances ainsi que du cinquième paquet qui contient les détails de votre position actuelle à Rhode-Island, de votre quartier d'hiver, la relation de votre conférence et de celle de M. le chevalier de Ternay avec le général Washington à Hartford; le résultat de cette conférence qui expose vos projets respectifs pour la campagne de 1781, enfin les détails de vos besoins actuels et futurs sous tous les rapports. Sa Majesté m'ordonne de vous mander que, d'après les détails dans lesquels vous entrez, le besoin le plus urgent que vous ayez est le besoin d'argent et des fonds pour pourvoir à vos dépenses indispensables; en conséquence, elle fait partir la frégate qui vous porte un million en espèces, plus 1,450,000 livres en papier sur différentes provinces des États-Unis de l'Amérique, plus une lettre de 2 millions de M. Franklin sur le Congrès. Sa Majesté fera suivre, le plus tôt possible, par un convoi qui vous portera de nouveaux fonds et les effets d'approvisionnements de toute espèce que vous avez demandés relativement à votre position actuelle. J'informe M. de Tarlé de tous ces détails par la dépêche jointe à celle-ci.

Je suis autorisé à vous annoncer, Monsieur, que le directeur des finances



pourvoira en argent à ce que vous ayez toujours par mois 400,000 francs en espèces pour subvenir à vos dépenses indispensables.

L'intention du Roi est que vous ayez la plus grande attention à cette opération de change de papier, et que les traités de toute espèce se fassent de concert avec ceux de la marine, de manière que le service de terre et celui de mer ne reçoivent et ne se portent mutuellement aucun préjudice par la concurrence des opérations de finance que vous et M. le chevalier de Ternay serez dans le cas d'ordonner. Les objets contenus dans le résultat de la conférence d'Hartford ont paru à Sa Majesté d'une trop grande importance pour qu'ils puissent être traités légèrement.

Le Roi m'a chargé de vous mander que, lorsqu'il aura pris sa détermination sur les projets de la campagne prochaine 1781, il vous fera passer ses ordres, en pourvoyant aux moyens de toutes espèces qu'il jugera nécessaires à l'exécution de sa volonté.

Sa Majesté m'ordonne, Monsieur, de vous marquer sa satisfaction sur la bonne intelligence, la concorde et la discipline dans laquelle ont vécu jusqu'à ce moment-ci les troupes à vos ordres, ainsi que sur la parfaite intimité qui a toujours régné entre vous et M. le chevalier de Ternay. Vous avez senti l'un et l'autre l'importance dont elle était au succès des armes du Roi, et Sa Majesté attend du zèle des officiers généraux, supérieurs et particuliers de ses troupes, que le bon esprit qui y a régné jusqu'à présent et l'exacte discipline dont vous me mandez que les États de l'Amérique ont tant à se louer se soutiendront toujours.

Vous me connaissez depuis trop longtemps, Monsieur le Comte, pour douter du plaisir que j'ai à vous transmettre les marques de satisfaction de Sa Majesté et pour n'être pas persuadé que j'apporterai à l'exécution de ses ordres toute l'attention et l'exactitude qui pourront assurer vos succès.

P. S. — M. le marquis de Castries, ministre d'État et de la marine, me charge d'ajouter à ma dépêche qu'il est dans le cas de donner des ordres pour qu'on licencie quelques bâtiments de transport, mais qu'on en conservera assez pour exécuter tous les mouvements qu'il voudra faire.

J'ajoute encore que M. le chevalier de Ternay recevra des fonds par la même frégate et que les fonds de la guerre et de la marine, étant également au Roi, doivent servir également dans le besoin à ses forces de terre et de mer.

Folio 277. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 9 décembre 1780.

Vous pouvez être persuadé, mon cher Général, de mon extrême attention à votre

position et à tous vos besoins. Tout ce qui pourra y être nécessaire sera toujours prêt dès que Sa Majesté me fera connaître ses ordres. Nous sommes tous ici fort occupés de ce qui vous intéresse, et M. le comte de Maurepas l'est tout autant que moi.

Je garde ici M. votre fils que je ferai repasser lorsque j'aurai à vous faire parvenir les ordres définitifs du Roi. En attendant, j'en aurai soin comme du mien propre. Tout le conseil du Roi est également intéressé à prévenir tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

La mort de l'Impératrice-Reine, dont la nouvelle nous est arrivée il y a trois jours, est un très grand évènement et nous plonge dans le plus grand deuil.

Je viens d'éprouver le plus sensible malheur pour mon cœur : M. d'Entragues est mort de la petite vérole au onzième jour, après dix jours de la maladie la plus grande, mais qui s'annonçait le plus heureusement; mon cœur est pénétré de la douleur la plus vive et la plus ineffaçable.

Je recommande à vos bontés les sieurs Berthier, s'ils s'en rendent dignes.

Folio 278. — DE M. NECKER, DIRECTEUR DES FINANCES, À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 3 décembre 1780.

[Confirmation détaillée des dispositions annoncées par M. de Montbarey.]

Folio 279. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 25 février 1781.

Arrivée par M. le vicomte de Rochambeau et *la Concorde*.

J'ai reçu, Monsieur, les dépêches adressées à M. le prince de Montbarey, que vous avez expédiées les 9 et 27 septembre, 6 et 10 janvier derniers. J'ai rendu compte au Roi de tout ce qu'elles contiennent. Sa Majesté a été fort satisfaite du bon compte que vous rendez de la discipline qui s'observe dans le corps d'armée dont elle vous a confié le commandement.

Elle m'a chargé aussi de vous témoigner sa satisfaction de toute la partie de votre correspondance avec le général Washington, dont copie est jointe à votre lettre du 9 septembre.

Le Roi a encore donné son approbation à la conduite que vous avez tenue dans la conférence d'Hartford, dont copie s'est trouvée jointe à votre lettre du 27 septembre et surtout à l'attention que vous avez eue de ne pas vous laisser déterminer par les vues que pouvait avoir Washington.



Sa Majesté s'occupe de vous procurer des secours.......................
Vous devez sentir que, sur des dispositions de cette nature, je ne puis rien statuer que d'après ce qui est arrêté au Conseil. Soyez au surplus bien persuadé, je vous prie, que je m'occuperai très volontiers de ce qui pourra contribuer au bien-être du corps d'armée dont le commandement vous est confié, comme de ce qui pourra vous prouver mon ancien attachement pour tout ce qui vous touche...........

J'ai vu ici M. votre fils qui me paraît jouir de la meilleure santé et être dans la meilleure disposition de vous rejoindre bientôt. Vous imaginez bien que je désire fort que la traversée lui soit heureuse, et que mes vœux pour le succès de quelqu'un qui me touche d'aussi près ne sont pas moins sincères.

Folio 280. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 19 mars 1781.

Le Roi ayant chargé M. de la Pérouse, capitaine de vaisseau, d'une expédition secrète dont il a ordre de vous instruire, l'intention de Sa Majesté est que vous mettiez aux ordres de cet officier 250 hommes tirés de votre armée, commandés par un lieutenant-colonel ou autre officier supérieur à votre choix, auquel il sera ordonné d'obéir à M. de la Pérouse tant qu'il sera à son bord et de suivre les instructions réglées entre les officiers de mer et ceux de terre au cas de débarquement. Sa Majesté vous recommande le secret le plus absolu sur cet ordre jusqu'à ce qu'il ait son exécution.

Folio 281. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 9 mars 1781.

Le Roi, Monsieur, ayant examiné et pesé le plan proposé dans la conférence d'Hartford, m'a chargé de vous mander qu'il ne croit pas devoir y adhérer, parce que Sa Majesté pense que ce plan, loin de faire la convenance et le soulagement des États-Unis, aggraverait plutôt les incommodités et les embarras de l'Amérique, puisqu'il n'est pas douteux que, du moment que les Anglais reconnaitront que la France est déterminée à un si grand envoi de troupes, ils se porteraient à en faire un tout aussi considérable, ce qui transporterait le théâtre principal de la guerre en Amérique et ajouterait à ses calamités; et Sa Majesté voulant en détourner la source et prévenir tout ce qui pourrait avoir l'air d'un intérêt particulier et donner lieu à la moindre inquiétude, a cru non seulement ne pas devoir faire passer en Amérique



les 10,000 hommes demandés, mais même la seconde division qui devait vous suivre et qui n'a pu partir dans le temps, la flotte anglaise lui ayant barré le chemin. Mais Sa Majesté, pour ne pas priver ses alliés d'Amérique d'un secours qu'elle se proposait de leur donner et dont elle ne veut pas bénéficier, prend le parti d'y suppléer en argent, et elle assigne pour cet effet une somme de 6 millions tournois dont le général Washington pourra se prévaloir en France, pour fournir aux besoins et à l'entretien de l'armée américaine. Dans cet état, Monsieur, l'intention du Roi est que vous concouriez à toutes les opérations que ce général estimera utiles à la cause commune et lorsque vous en serez requis; vous ferez en conséquence les dispositions nécessaires pour les exécuter et pour emmener avec vous votre artillerie, les approvisionnements et les munitions destinés à marcher à la suite du corps d'armée que le Roi vous a confié. Il y a cependant des cas et des conditions auxquels cette dépense doit être soumise :

1° L'intention de Sa Majesté n'est pas que vous abandonniez Rhode-Island, si l'escadre destinée à concourir avec vous à sa défense ne pouvait se retirer à Boston sans se compromettre, ou avant que des forces maritimes supérieures ne l'aient retirée de sa position de défensive dans laquelle elle est réduite à Rhode-Island.

N'a point été communiqué au général Washington. — 2° Je dois vous prévenir, Monsieur, que, dans le mois de juillet ou d'août, les forces supérieures maritimes qui viennent de vous être annoncées dégageront l'escadre de M. de Barras du port de Rhode-Island, et vous voudrez bien réserver pour vous seul la connaissance de cette disposition qui pourra être accélérée.

N'a point été communiqué. — 3° Si par des évènements imprévus et pour quelque cause que ce fût, l'armée de Washington se décomposait et perdait son existence, l'intention du Roi est que vous vous refusiez alors aux ordres ou aux réquisitions que pourrait vous faire ce général de pénétrer dans le continent, parce que, dans ce cas, il serait prudent de vous conserver les moyens de prendre les ordres du Roi sur ce nouvel état des choses pour vous retirer aux Antilles, si vous en aviez la possibilité, ou à Saint-Domingue, suivant la saison.

4° Si, au contraire, l'armée américaine conservait sa consistance, sans cependant pouvoir entreprendre une opération combinée avec l'escadre, si celle-ci ne pouvait tenter quelque autre entreprise où elle aurait besoin du concours d'un certain nombre de troupes de débarquement, le Roi vous laisse le maître de les fournir, pourvu que le plan soit concerté avec le général américain.

5° Si, l'escadre de Rhode-Island dégagée, l'armée américaine voulait agir, vous êtes prévenu, Monsieur, que l'armée navale du Roi doit concourir à toutes les opérations qui seront estimées avantageuses à la cause commune.



6° Vous êtes aussi prévenu, Monsieur, que tant que les troupes du Roi occuperont Rhode-Island, on y gardera les bâtiments de transport destinés à y recevoir les troupes; lorsque, au contraire, l'armée que vous commandez pénétrera dans le pays et que l'escadre abandonnera Rhode-Island, cette escadre emmènera avec elle les bâtiments de transport qui ont été conservés et les conduira à Boston.

N'a point été communiqué jusqu'à la parenthèse. — 7° Si, par les différentes causes énoncées, vous conserviez votre position dans Rhode-Island et que l'armée navale du Roi retirât l'escadre qui est dans ce port, je vous préviens que M. le comte de Grasse a ordre de vous laisser deux vaisseaux pour défendre le port et les bâtiments de transport qui sont nécessaires à votre armée.) Voilà, Monsieur, les ordres que Sa Majesté m'a chargé de vous faire parvenir et que je suis bien sûr que vous exécuterez avec le zèle et l'exactitude que vous avez toujours employés à son service, et que vous continuerez d'entretenir la bonne harmonie entre l'armée du Roi et celle des Américains.

N'a point été communiqué jusqu'au *post-scriptum*. — Vous voudrez bien, Monsieur, employer tous les moyens possibles pour m'instruire de la position de votre armée dans tous les cas, afin que je puisse en rendre compte au Roi et vous faire parvenir les ordres de Sa Majesté en conséquence, ainsi que les secours qui pourront être nécessaires à votre armée.

Si, dans les opérations combinées entre l'armée de Sa Majesté et les troupes de terre, soit dans les colonies ou dans le continent de l'Amérique, il y avait diversité d'opinion entre les généraux de terre et de mer, l'intention du Roi est qu'il soit assemblé un conseil de guerre à la réquisition du général qui, le premier, croira devoir en faire la demande. Ce conseil doit être formé des trois plus anciens officiers généraux ou supérieurs de chaque service et présidé par le plus ancien des deux chefs. Tout doit s'y déterminer à la pluralité des voix et, au cas de partage des opinions, la voix du président aurait la prépondérance. Il en sera dressé un procès-verbal pour un double en être envoyé au secrétaire d'État ayant le département de la guerre et un autre au secrétaire d'État de la marine.

P. S. — Vous aurez pu voir ci-dessus, Monsieur, que je vous observe que vous devez regarder votre armée comme auxiliaire de l'armée de Washington. Il est sous-entendu que vous devez toujours ne pas perdre de vue ce qui vous est prescrit par les deux articles de l'instruction secrète que le Roi vous a fait expédier.



Folio 284. — DE M. LE MARQUIS DE CASTRIES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 7 mars 1781.

Pour vous seul.

M. le marquis de Ségur vous a prévenu, Monsieur, des ordres que le Roi a donnés pour une expédition dans la baie d'Hudson par des piquets tirés du corps d'armée sous vos ordres, et une partie des forces navales rassemblées devant Rhode-Island. Je ne puis que m'en remettre à ce que le ministre de la guerre vous aura fait connaître des intentions de Sa Majesté à ce sujet.

M. de la Pérouse, capitaine de vaisseau, à qui le Roi a bien voulu confier le commandement de l'expédition pour la partie qui concerne l'emploi des forces navales, vous donnera communication, Monsieur, de l'instruction que Sa Majesté lui a fait expédier. Je vous serai très obligé de vouloir bien procurer à ce commandant toutes les facilités et les secours qui dépendront de vous et qui pourront assurer le succès de l'expédition.

Folio 284. — DE M. LE MARQUIS DE CASTRIES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Brest, le 21 mars 1781.

Quoique le détail du département de la marine, Monsieur, ne me donne aucune relation avec vous et que MM. de Vergennes et de Ségur doivent vous transmettre les ordres de Sa Majesté, je ne veux pas laisser partir M. de Barras, qui va prendre le commandement de l'escadre de Rhode-Island, sans vous faire connaître les dispositions générales qui regardent l'armée navale qui est sous voile en ce moment-ci pour se rendre en Amérique. M. de Grasse, qui la commande, vous préviendra de l'époque à laquelle il passera dans vos mers. Il conduit vingt vaisseaux, il en trouvera dix aux îles, vous en avez huit de plus à lui donner; ainsi maître de ses mouvements, de réunir ou de séparer ses forces, j'espère que pendant un temps assez considérable il sera maître des côtes de l'Amérique, et de concourir avec vous si vous voulez former quelque entreprise dans le Nord. J'ai fait charger sur un des bâtiments affectés par Sa Majesté différents ballots de drap qui sont envoyés aux Américains; l'ordre que j'en ai reçu depuis peu de jours ne m'en a pas laissé le choix et m'a obligé de laisser en arrière plusieurs effets qui regardent les officiers généraux de votre armée; marquez-leur-en mes regrets. Je profiterai de la première occasion pour vous faire passer à Boston ce qui restera d'effets. On vous envoie un si grand

nombre d'employés qu'ils absorbent les moyens qui m'ont été demandés d'abord et auxquels je n'ai pu suppléer depuis.

Les 1,500,000 livres qui vous sont destinées ne sont pas toutes arrivées. Je garde M. de Barras avec sa frégate pour vous les apporter, une partie sera placée dans le convoi afin de moins risquer à la fois. J'envoie également 100,000 piastres à Rhode-Island pour l'escadre. J'espère que tout arrivera à bon port.

Les lettres que MM. de Ségur et de Vergennes vous écrivent et qui vous ont été envoyées depuis que je suis ici vous expliquent sans doute les intentions de Sa Majesté, sur lesquelles, par conséquent, je n'ai rien à vous dire.

Les trois compagnies du corps de Lauzun ayant dû faire partie de votre seconde division, en suivent le sort.

Folio 285. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 13 mai 1781.

Monsieur,

Mon fils est revenu bien seul dans ce pays-ci; quoi qu'il en puisse arriver, il faut que le Roi soit servi comme il veut l'être, et je vais commencer cette seconde campagne avec tout le zèle et j'ose dire la passion dont je suis pénétré pour sa personne et pour son service, en employant du mieux que je pourrai les très petits moyens qu'il laisse en ma puissance.

M. le comte de Barras et moi avons demandé un rendez-vous au général Washington pour fixer l'ouverture et le plan de la campagne d'après mes instructions dont je lui ferai part, à l'exception de l'article 2 que vous me mandez de réserver pour moi seul et de l'article 3, dont le cas fâcheux n'existant plus ne ferait qu'un souvenir désagréable pour lui. Il paraît, par les dernières nouvelles que nous avons de New-York, que l'ennemi est décidé à porter l'offensive la plus vigoureuse dans le Sud. Leur escadre est réparée, descendue dans le Hook, prête à mettre en mer, renforcée de quelques vaisseaux de 50 qu'ils avaient à Charlestown et de nombre de frégates. Au cas qu'il soit jugé impossible ou très imprudent d'y envoyer l'armée par mer, ma marche est préparée par terre pour me porter sur la rivière du Nord aussi vite que la pointe des herbes le permettra. Le général Washington m'a mandé dans ses dernières lettres qu'il ne voyait rien encore de pressant.

Vous verrez, Monsieur, par ma correspondance avec ce général, que la petite tracasserie que M. Clinton voulait nous faire, par la publication de sa lettre interceptée, est absolument étouffée et que la marine même n'en a pas eu connaissance.

Les numéros 4 et 5, joints au duplicata de la lettre à M. le prince de Montbarey, sont la réponse du général Washington à ma lettre n° 3 et ma réplique.



J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, du 28 février et du 9 mars par première et deuxième, et j'espère que vous voudrez bien être persuadé de tout mon zèle dans l'exécution de vos ordres. J'ai reçu aussi celle du 24 janvier, relativement à quelques grâces et décisions pour l'artillerie.

P. S. Du 15 au soir. — Toutes les nouvelles qui nous viennent de Philadelphie nous annoncent une dépréciation dans le papier continental qui approche infiniment d'un anéantissement total.

Folio 287. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE CASTRIES.

De Newport, le 13 mai 1781.

Monsieur,

M. le comte de Barras est arrivé avec mon fils. J'ai envoyé un courrier au général Washington pour convenir du lieu où nous pourrons conférer. Je ne doute pas que je n'aie le bonheur de continuer avec lui la parfaite harmonie qui règne entre la marine, la terre et le général Washington. Nous ferons part du résultat de cette conférence dont mes instructions doivent être la base, et tout ce qu'on peut exiger de nous sera de faire de notre mieux.

J'ignore, Monsieur, d'où me vient la quantité d'employés que vous me faites l'honneur de me mander que l'on envoie ici. Je vous proteste que je n'en ai pas demandé un seul. L'intendant dit qu'il n'a demandé que quelques infirmiers et boulangers parce que jusqu'ici les soldats font presque tous ces services.

M. votre fils, Monsieur, se porte à merveille; il a bien de la volonté et beaucoup de sagesse. Vous êtes tranquille actuellement sur l'inquiétude qu'il m'a donnée; l'ardeur dans son voyage et à son âge était excusable, il en a senti les conséquences et nous n'en sommes pas moins bien ensemble. Je l'aime de tout mon cœur et ne lui ai rien vu que de franc et d'honnête.

Folio 287. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 15 mai 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 11 de ce mois. Le rapport du nombre de vaisseaux de l'escadre ennemie me paraît juste et confirmé tant par la correspondance du major Talmadge que par le rapport des prisonniers; ils ont sept gros vaisseaux : deux de 50 et quatre de 44, avec les frégates. L'embarquement, suivant le rapport du major Talmadge, n'est que de 2,000 hommes et il spécifie les



régiments. Je crois que leur destination, qu'ils publient pour Wilmington, est la véritable, à cause des dragons et chevaux embarqués, parce qu'il me paraît difficile de faire mouvoir des dragons en Virginie, à moins du projet de la Delaware dont il avait été question; mais Votre Excellence est plus en état que moi de juger la possibilité de leurs affaires.

Il est question, dans mes instructions, de 6 millions tournois dont Votre Excellence pourra se prévaloir en France pour fournir aux besoins et à l'entretien de l'armée américaine; mais le chevalier de la Luzerne sera sans doute chargé de vous annoncer ces secours officiellement. J'attends la réponse de Votre Excellence pour la conférence que M. de Barras et moi vous avons demandée.

Folio 288. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE BOUILLÉ.

De Newport, le 16 mai 1781.

J'ai reçu, mon cher Marquis, la lettre du 20 mars, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par l'officier de Bourbonnais, et je n'en ai pas reçu d'autre depuis six mois. Vous m'avez bien inquiété pendant tout l'hiver. Il est heureux que Rodney ait eu un os à ronger à Saint-Eustache et que vos dispositions vigoureuses l'aient empêché de rien entreprendre de votre côté. Vous allez avoir vos coudées franches et je vous souhaite tous les succès que vous méritez. Vous savez le combat de notre escadre où elle a manœuvré avec science et avec gloire, mais dont le succès a été tel qu'on le peut attendre quand non seulement on n'a pas la supériorité décidée, mais même une infériorité de canons considérable.

FIN DU VOLUME 2733.

VOLUME 2734.

[Les lettres et documents transcrits ci-après du folio 1 au folio 74 se rapportent aux circonstances qui firent décider la jonction des troupes de Rochambeau à celles de Washington, et concernent l'exécution de cette opération jusqu'à l'arrivée du comte de Grasse en Amérique.]

Folio 1. — CONFÉRENCE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AVEC M. DE LA PÉROUSE ET M. LE COMTE DE BARRAS, DU 17 MAI 1781.

M. de la Pérouse ayant décacheté ses paquets le 15 et m'ayant remis ceux qui me concernaient, portant de lui donner 250 hommes aux ordres d'un lieutenant-colonel, dans la lettre de M. le marquis de Ségur, et dans celle de M. le marquis de Castries 30 hommes d'artillerie d'augmentation avec les autres secours qu'il croira nécessaires pour l'expédition dont il est chargé. . . . .

Folio 2. — DE M. DE LA PÉROUSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 16 mai 1781.

[Suite de la précédente.]

Folio 4. — CONFÉRENCE DE WEATHERFIELD DU 16 MAI 1781.

Observations du général Washington. *Propositions de M. le comte de Rochambeau.*

[Il s'agit du plan à adopter pour la jonction de l'armée de Rochambeau avec celle de Washington et pour les opérations de l'escadre en conséquence.]

Folio 10. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR GREEN AU RETOUR DE LA CONFÉRENCE DE WEATHERFIELD, PRÈS HARTFORD.

De Newport, le 26 mai 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence le major Fleury, qui est connu de vous, pour vous remettre la lettre ci-jointe de S. Exc. le général Washington, et la requérir en même temps de faire rassembler tout de suite les 500 hommes qu'il a



réglés pour relever ici le corps français. L'amiral et moi croyons l'instant favorable pour faire faire à nos corps respectifs le mouvement projeté dans notre dernière conférence.

Je vous confie cette dernière particularité sous le secret, et prie Votre Excellence de donner tout de suite ses ordres pour le rassemblement à Newport des 500 hommes sous le commandement d'un officier distingué par son intelligence et son courage.

Je vous prie de l'envoyer de sa personne le plus tôt possible afin que nous conférions ensemble. Votre Excellence doit être bien persuadée des regrets que me laisse la perte de son parent le colonel Green, que j'estimais et aimais infiniment comme un officier des plus distingués.

Folio 10. — LETTRES INTERCEPTÉES DU LORD GEORGE GERMAINE AU CHEVALIER HENRY CLINTON.

A White Hall, le 7 février 1781.

Première.

. . . .

Deuxième.

Folio 12. — AU MÊME.

De White-Hall, le 7 mars 1781.

. . . .

Troisième.

Folio 13. — AU MÊME.

De White-Hall, le 7 février 1781.

. . . .

Folio 13. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 28 mai 1781.

Monsieur,

L'escadre anglaise a gagné le large, et notre escadre se prépare à mettre à la voile au premier bon vent. Je suis obligé de lui donner 900 hommes pour compléter ses équipages. Dès qu'elle m'aura laissé ma liberté, je ne tarderai pas à mettre en exécution le plan dont nous sommes convenus. . . . .

Folio 14. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Newport, le 28 mai 1781.

Monsieur,

L'ennemi porte ses efforts les plus vigoureux dans la Virginie. Cornwallis marche de Wilmington près le cap Fear pour se réunir sur le Rohanak à Halifax avec les corps de Phillips et d'Arnold, ce qui lui va composer une armée de 6,000 hommes à Portsmouth, en Virginie, à l'embouchure de la rivière d'Élisabeth qui garde ce poste que l'ennemi a fortifié, et d'où il ravage par ses petits bâtiments armés en guerre toutes les rivières de Virginie. Dans cette position le général Washington assure qu'il ne reste plus à New-York que 8,500 hommes de troupes régulières et 3,000 hommes de milices. Il a requis M. le comte de Barras de se porter avec le corps de troupes françaises dans la baie de Chesapeak. M. de Barras lui en a démontré l'impossibilité. Il a requis ensuite la marche du corps français à la rivière du Nord, pour, conjointement avec son armée, menacer et peut-être attaquer New-York, pour procurer une diversion aux États du Sud. M. le comte de Barras dit qu'aussitôt que l'armée de terre marchera, il doit se replier sur Boston suivant les ordres qu'il en a. Il restera à Newport 500 hommes de milices du pays pour conserver les ouvrages de ce port, sur lequel l'ennemi ne paraît pas être dans la situation de pouvoir entreprendre.

L'escadre anglaise est venue il y a quelques jours croiser ici pendant cinq à six jours, il y en a quatre qu'elle a gagné le large; on suppose qu'elle a remonté vers New-York ou vers la baie de Chesapeak pour favoriser les opérations offensives du Sud. Elle est composée de sept vaisseaux de ligne dont un à trois ponts, trois de 74 et trois de 64, de deux de 50, quatre de 44 et beaucoup de frégates. Ces dernières ne sont pas toujours avec l'escadre et elles se répandent sur toute la côte à l'appui de leurs différents mouvements.

Voilà l'état des affaires et de la crise très forte où se trouve l'Amérique et spécialement les États du Sud, dans le moment actuel. L'arrivée de M. le comte de Grasse peut la sauver; tous les moyens qui sont entre nos mains ne peuvent rien sans son concours et la supériorité maritime qu'il peut y conduire.

Il y a deux points pour agir offensivement sur l'ennemi : Chesapeak et New-York. Les vents du sud-ouest et l'état de détresse de la Virginie vous feront probablement préférer la baie de Chesapeak, et ce sera là où nous pensons que vous pouvez rendre les plus grands services, d'autant qu'il ne vous faut que deux jours pour venir de là à New-York. Dans tous les cas il est essentiel de nous envoyer, fort à l'avance, une



frégate pour prévenir M. le comte de Barras du lieu où vous devez atterrir ainsi que le général Washington, pour que le premier puisse vous joindre et le second puisse faire concourir les forces de terre avec vous.

P. S. du 31 mai. — Depuis cette lettre écrite, M. le comte de Barras, craignant que sa retraite à Boston ne fît un mauvais effet politiquement en Amérique et ne le mît sous le vent du sud-ouest, régnant dans cette saison, de manière à le reculer d'un mois pour se joindre à vous et retarder d'autant toutes les opérations qui pourront être faites à votre arrivée, a pris le parti de tenir un conseil de guerre qui a décidé unanimement que, vu le dégarnissement actuel de la garnison de New-York, qui ne doit pas lui permettre d'entreprise, il peut rester avec son escadre à Newport en sûreté, ayant par terre 400 hommes de troupes que je lui laisserai et 1,000 hommes de milices américaines indépendamment d'un plus grand nombre qu'on peut convoyer suivant les circonstances.

Il est inutile de vous mander, Monsieur, le service important que vous rendriez si vous aviez le pouvoir de nous amener ici un corps de troupes sur vos vaisseaux. L'armée de Washington et mon corps d'armée devant New-York seront bien faibles, et quoique la garnison de cette place ne soit pas à présent de plus de 8,000 hommes de troupes réglées, la nôtre ne sera guère de plus d'un tiers en sus; 5,000 à 6,000 hommes d'augmentation nous donneraient des moyens bien plus sûrs pour toute opération.

Folio 16. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 6 juin 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, un mémoire qui m'a été remis par M. de Tarlé, intendant de l'armée, d'après une conférence que nous avons eue avec M. le comte de Barras et M. de Grandchain, major de l'escadre, sur le même objet. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien en conférer avec MM. les administrateurs de Saint-Domingue et de la Martinique et d'examiner avec eux s'il ne nous serait pas possible de rendre au Roi ce service important.

Folio 16. — MÉMOIRE DE M. L'INTENDANT PRÉSENTÉ À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

L'intendant a l'honneur d'observer à M. le comte de Rochambeau que les fonds qui restent dans la caisse militaire n'assurent le service de son armée que jusqu'au 20 août prochain, en supposant que les fournisseurs puissent continuer leurs achats avec des traites.



Que les fonds que l'on doit recevoir par le convoi ne prolongeront le service que jusqu'au 20 octobre.

Que le change des traites sur France pour espèces est ici de 28 à 30 p. 0/0 de perte, et qu'il n'y a point d'espérance qu'il devienne moins onéreux.

Enfin que l'on ne trouvera pas à aucun prix quelconque, assez de fonds dans cette partie de l'Amérique pour subvenir aux besoins de l'armée. D'après cet exposé et l'assurance qui a été donnée à M. le comte de Rochambeau par des personnes dignes de sa confiance, que le change des traites sur France pour des espèces était au pair dans les îles françaises des Antilles, ou qu'on pourrait au moins s'y procurer beaucoup de fonds à une perte infiniment moindre que dans l'Amérique septentrionale, l'intendant a l'honneur de représenter à M. le comte de Rochambeau qu'il serait du plus grand avantage pour les intérêts du Roi que M. le Comte voulût bien employer pour la sûreté du service de son armée l'influence de son crédit et réclamer un secours de l'armée navale dans les Antilles, jusqu'à la concurrence de 1,200,000 livres en espèces que l'on rembourserait ici avec les frais et la perte sur la négociation par des traites du trésorier de l'armée sur M. de Serilly, trésorier général de la guerre.

A Newport, le 4 juin 1781.

Folio 17. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 29 mai 1781.

[Sur la formation du détachement qui doit être fourni à La Pérouse.]

Folio 17. — SÉANCE DU CONSEIL ASSEMBLÉ, À BORD DU *DUC-DE-BOURGOGNE*, LE 31 MAI 1781.

M. le comte de Rochambeau ayant été requis par le général Washington de faire marcher son armée dans le continent, et les instructions de la Cour portant que dans ce cas l'escadre quittera Rhode-Island et se retirera à Boston si elle le peut sans se compromettre, M. le comte de Barras a demandé qu'il fût assemblé un conseil composé d'officiers généraux et principaux de terre et de mer, pour examiner si, dans les circonstances actuelles et quoique les ennemis n'apportent plus d'obstacle à ce qu'il se rende à Boston, il ne serait pas de l'avantage du service du Roi que l'escadre restât à Rhode-Island, et si elle le peut avec sûreté.



Folio 18. — DÉCISIONS DU CONSEIL.

PREMIÈRE PROPOSITION.

L'escadre en se tenant à Rhode-Island est-elle plus à portée qu'elle ne le serait à Boston de coopérer avec les forces navales qui, selon ce qu'on a lieu d'espérer, doivent venir des îles de l'Amérique dans le cours de l'été?

Il a été décidé d'une voix unanime que, pour le succès des opérations que l'on pourrait entreprendre et pour l'honneur des armes du Roi, il est convenable que l'escadre se maintienne à Rhode-Island et que cette position, dans les circonstances actuelles, est préférable à celle de Boston.

DEUXIÈME PROPOSITION.

L'escadre peut-elle rester à Rhode-Island avec sûreté, cette île n'étant gardée que par les milices américaines soutenues d'un détachement de 400 hommes de troupes françaises que pourrait y laisser M. le comte de Rochambeau?

Il a été décidé que, vu l'affaiblissement connu de la garnison de New-York par les divers détachements qui en ont été tirés, les Anglais sont hors d'état d'attaquer Rhode-Island avec des forces considérables, et que le détachement laissé par M. le comte de Rochambeau, joint à 1,000 hommes de milices permanentes qui seront demandés au général Washington et à un plus grand nombre qu'on pourra convoquer en cas de besoin, sera suffisant pour garder Rhode-Island et mettre l'escadre à l'abri d'insulte du côté de terre.

N. B. — Le défaut d'unanimité parfaite sur cette proposition n'a consisté qu'en ce qu'un petit nombre des membres du Conseil ont pensé qu'il ne fallait que 500 hommes de milices permanentes pour mettre l'escadre en sûreté.

TROISIÈME PROPOSITION.

L'escadre ayant été dans l'impossibilité, par la contrariété des vents et par la position de l'escadre ennemie, de sor-

Il a été décidé d'une voix unanime que la sortie de l'escadre dans le moment actuel pourrait retarder beaucoup

le départ et les opérations de l'armée de terre dont elle emporterait un détachement très considérable qui lui a été fourni pour compléter ses équipages; que d'ailleurs, cet inconvénient ne serait probablement compensé par aucun avantage, puisqu'il est hors de vraisemblance que l'escadre puisse être d'aucun secours au convoi, lequel, étant parti depuis soixante et onze jours, doit arriver à Boston avant le temps où elle serait rendue dans les parages où il serait possible de les rencontrer, et qu'en conséquence l'escadre ne doit pas sortir.

Ainsi signé :

Le chevalier BERNARD DE MARIGNY.
CHADEAU DE LA CLOCHETERIE.
LE GARDEUR DE TILLY.
Le marquis DE LAVAL.
DE LAUZUN.
BÉVILLE.
VIOMÉNIL.
VIOMÉNIL.

tir vers le 18 de ce mois, comme se le proposait M. le comte de Barras pour aller protéger l'atterrage du convoi parti de Brest le 22 mars dernier et attendre à Boston, est-il convenable qu'elle sorte actuellement pour cet objet?

Ainsi signé :

LAVILLEBRUNE.
Le chevalier DE MÉDINE.
Le chevalier DE LOMBARD.
LA GRANDIÈRE.
DESTOUCHES.
CUSTINE.
CHOISY.
Le chevalier DE CHATELLUX.

LE COMTE DE ROCHAMBEAU,
BARRAS.

Des copies ont été envoyées au général Washington et au chevalier de la Luzerne, le 31 mai 1781.

Folio 20. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 31 mai 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les nouvelles que je reçois dans le moment du colonel Ledyard. Le rapport que fait son neveu à son arrivée de la Guadeloupe me paraît si circonstancié sur l'avantage du combat qu'a eu M. de Grasse, qu'il donne la plus grande apparence de la vérité. Il faut cependant en attendre la

confirmation, mais cette nouvelle vient de produire un effet dont je crois que Votre Excellence sera contente. Le comte de Barras, au lieu de se replier sur Boston suivant ses ordres, s'est décidé à tenir un conseil de guerre dont j'ai l'honneur de vous faire passer le résultat. J'espère que Votre Excellence voudra bien envoyer le plus promptement possible l'ordre pour porter à 1,000 hommes les milices qui resteront permanentes sur cette île, à joindre à 400 hommes que je laisserai aux ordres de M. de Choisy, brigadier des armées du Roi et officier très distingué. Je pense que l'État de Boston peut fournir les 500 hommes demandés par le conseil de guerre en augmentation pour la sûreté de l'escadre, et qu'il est également convenable que Votre Excellence veuille bien envoyer à M. de Choisy un ordre pour en convoquer un plus grand nombre, si les circonstances le requéraient, avec les lettres pour le gouverneur de Boston et de l'État de Rhode-Island. Il est inutile de dire à Votre Excellence qu'une des raisons qui a le plus déterminé le conseil de guerre à conserver l'escadre ici, c'est la crainte que l'Amérique n'eût pu regarder ce changement de mouillage à Boston comme une retraite et le désir d'être beaucoup plus à portée des opérations futures, lorsque la supériorité maritime que nous avons lieu d'espérer dans le cours de l'été sera arrivée dans ces mers. Votre Excellence sait que le port de Boston étant au-dessous des vents du sud-ouest, qui règnent dans cette saison, la jonction de M. de Barras avec les secours de mer qui pourront nous arriver aurait pu être retardée d'un mois, et, par conséquent, toutes les opérations qui en sont la suite.

Je ne saurais trop recommander à Votre Excellence de donner à l'escadre l'augmentation de milice qu'elle demande pour sa sûreté. Elle le doit à l'unanimité qui a régné dans le désir de se tenir plus à portée d'être utile à la cause commune.

Folio 21. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 1er juin 1781.

Monsieur,

J'ai mis sous les yeux du général Washington, pour servir de base à notre conférence, un extrait de mes instructions. Les articles qui ne lui ont pas été rapportés ou étaient réservés pour moi seul, ou n'étaient pas de nature à lui être communiqués.

Je joins ici : 1° les propositions convenues entre M. le comte de Barras et moi avant mon départ, et les décisions du général Washington dans le mémoire ci-joint pour l'emploi de nos forces, pendant la campagne prochaine; 2° la copie de la lettre que j'ai écrite à M. le comte de Grasse, d'après cette conférence, pour lui

rendre compte de l'état des affaires de l'Amérique; 3° le résultat d'un conseil de guerre, demandé par M. le comte de Barras et tenu à son bord, qui décide d'une voix unanime que lorsque mon corps de troupes commencera son mouvement, l'escadre doit rester ici au lieu d'aller à Boston. Quoiqu'il y ait quelque hasard à courir dans le parti qui a été pris, ils n'ont pas paru devoir balancer le très grand inconvénient de se mettre au-dessous des vents régnant dans cette saison, et le danger de retarder d'un mois une jonction avec les forces que l'on peut espérer des Antilles dans le temps de l'hivernage pour tenter une opération ou contre New-York ou contre la baie de Chesapeak, où l'ennemi dans le moment actuel a partagé ses forces, et c'est dans la Virginie qu'il médite les plus grands efforts qu'il veut faire contre l'Amérique.

M. le comte de Barras a considéré que, lorsque l'ordre lui a été donné de se rendre à Boston si l'armée de terre marchait dans le continent, la Cour ignorait l'état actuel des affaires de ce pays-ci; c'est ce qui l'a engagé à demander un conseil de guerre pour pouvoir s'en écarter. Il y a eu une unanimité complète et, contre l'ordinaire des conseils de guerre, pour le parti le plus vigoureux. Je laisse ici 400 hommes pour la protection de l'escadre avec les milices américaines aux ordres de M. de Choisy; 280 hommes pour l'expédition de M. de la Pérouse; plus de 200 soldats sont employés à conduire les chevaux de l'artillerie et aux différents services de la boulangerie et des hôpitaux. Le convoi et les recrues ne sont pas arrivés. Il vous sera facile de juger, Monsieur, que je n'aurai pas 3,000 hommes sous les armes à mener à la rivière du Nord. Il est impossible d'avoir un homme du pays. Les Américains donnent jusqu'à 200 et 300 piastres, faisant 1,000 et 1,500 francs d'argent dur, d'engagement à leurs recrues, qui sont bien loin d'être complètes. Ils nous débauchent tous nos valets, cela n'a pas jusqu'ici gagné le soldat. Le général Washington requiert avec d'autant plus d'empressement la marche du corps français que l'anéantissement total du papier continental et l'offensive vigoureuse portée dans la Virginie exigent très promptement une diversion sur New-York, soit en le menaçant soit en l'attaquant réellement, s'il peut en rassembler les moyens. Ce général ne voit pas d'autres ressources pour secourir la Virginie, son armée manquant de tout pour marcher. Il ajoute encore que la marche du corps français soutiendra le courage des Américains, qui commence à tomber, même dans les États les mieux intentionnés. Voilà, Monsieur, l'état critique des affaires; nous y ferons tout ce qui sera possible et de notre mieux. Dieu veuille nous amener à bon port, dans notre convoi, des recrues et de l'argent.

P. S. — Depuis le 1er de ce mois le papier continental est absolument tombé. Aujourd'hui, 2 de ce mois, le convoi n'est pas arrivé.

IMPRIMERIE NATIONALE.



Folio 22. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE LA PÉROUSE.

De Newport, le 2 juin 1781.

Je vous envoie, mon cher La Pérouse, par *l'Hermione* qui va vous rejoindre, les 50 hommes de Lauzun, les outils et les caisses d'artifice qui étaient sur *la Gentille*. Je laisserai à Providence, etc. . . . .

Folio 23. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 2 juin 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 28. Je me flatte que M. de Barras ne rencontrera aucune interruption sur son passage. . . . .

Quand, à Weatherfield, je vous donnais une esquisse de ce que j'imaginais que nous pourrions mettre en campagne cette année, mon calcul était fondé sur la probabilité et non sur aucune assurance des États qu'ils dussent fournir ce montant. Je prie Votre Excellence de ne pas la considérer comme une estimation officielle ou définitive. La dépêche de Votre Excellence au chevalier de la Luzerne sera envoyée immédiatement. L'occasion de l'arrivée du convoi que vous attendez est si favorable, que je ne pense pas qu'il y ait le moindre danger à craindre pour son atterrage à la côte.

Le général Greene, par des lettres du 27 avril, était encore devant Cambden dans la Caroline du Sud. Le lord Rawdon avait, le 25, fait une sortie vigoureuse avec toute sa force, dans laquelle il a réussi à forcer le général à s'éloigner d'un mille ou deux : notre perte en cette occasion a été 17 tués et 96 blessés. L'ennemi confesse avoir perdu 200 hommes; nous avons pris et emmené 50 prisonniers.

Le général Marion et le colonel Lee ont réduit un des postes de la communication de l'ennemi, appelé fort Watson, dans lequel ils ont pris 109 prisonniers. Si le lord Cornwallis ne marche pas au secours des postes de cette frontière, plusieurs autres postes tomberont entre nos mains.

L'ennemi restait à Petersburg en Virginie le 10 du mois dernier. Le marquis de la Fayette, avec son détachement, était à portée d'eux à surveiller leurs mouvements.

Folio 24. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 3 juin 1781.

. . . .

Par des lettres du 24 mai du marquis de la Fayette, le lord Cornwallis a formé une jonction avec le général Arnold à Petersburg, et comme un nombre de transports est arrivé avec des troupes à la rade de Hampton, je pense que c'est le convoi parti de New-York le 13 de mai.

Folio 25. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 4 juin 1781.

J'ai reçu la nuit dernière votre lettre du 31 mai par le duc de Lauzun qui m'informe qu'il est autorisé par Votre Excellence et par le comte de Barras, à entrer dans une libre communication avec moi, sur le sujet du conseil de guerre qui a été tenu à bord du *Duc-de-Bourgogne*, et de requérir mon opinion sur la convenance des déterminations qui y ont été prises.

J'avouerai à Votre Excellence qu'il y a un grand poids de raisons qui s'offrent pour retenir la flotte de Sa Majesté dans le port de Newport, de préférence à l'envoyer à Boston; mais, comme je ne peux pas penser qu'elle sera en sûreté dans tous les cas possibles dans le port de Newport, après que la plus grande partie de l'armée française aura été retirée, comme elle le serait au port de Boston, je reste attaché à mon opinion et au plan qui a été arrêté à Weatherfield comme préférable, tous les cas considérés. Je ne voudrais cependant pas mettre mon seul jugement en contradiction avec celui de tant d'officiers expérimentés, surtout en affaires de marine, sur lesquelles j'avoue franchement mon ignorance. Je voudrais, toutefois, pour éviter tout délai, poser la matière sur le pied suivant.

Si Votre Excellence, le comte de Barras et les autres membres du conseil de guerre pensent après une mûre délibération et d'après de nouvelles réflexions et de nouvelles informations qu'ils doivent persister dans la première résolution du conseil, vous pouvez faire usage des lettres que je joins ici pour le gouverneur de l'État de Boston et de celui de Rhode-Island, et que j'envoie ouvertes à Votre Excellence. Si, au contraire, vous changez d'opinion, celle écrite par moi de Weatherfield au gouverneur de Rhode-Island sera suffisante pour le dessein d'appeler 500 miliciens pour le présent, et un plus grand nombre quand le cas le requerra.

Dans tous les cas, je souhaiterais que la marche de vos troupes soit pressée



autant qu'il sera possible. Les enjambées que l'ennemi fait dans le Sud demandent une collection de nos forces ici afin que nous puissions tâcher de commencer nos opérations. Je ne connais point de mesure si propre à porter du secours aux États du Sud, et aussi prompte, que de menacer sérieusement New-York. Votre Excellence se ressouviendra de toutes les raisons qui nous ont fait donner à cette opération la préférence sur toutes les autres, lorsqu'il en fut question à la conférence dernière. Et je vous assure que les cris des États du Sud sont si pressants, qu'il n'y aura qu'en voyant faire diligemment des préparations contre New-York qu'ils se contenteront et seront convaincus des avantages qu'ils peuvent retirer des forces qui sont à mes ordres dans ces quartiers.

J'ai envoyé votre lettre au ministre de France par un homme sûr du département du quartier général.

Folio 26. — SÉANCE DU CONSEIL TENU À BORD DU VAISSEAU DU ROI *LE NEPTUNE*, LE 8 JUIN 1781.

Le général Washington ayant marqué à M. le comte de Barras qu'après avoir pris connaissance des délibérations du conseil tenu à bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 31 mai, il recommande encore le parti de conduire l'escadre à Boston comme un port plus sûr dans toutes les circonstances possibles que Newport ne peut l'être, après que la partie principale de l'armée française en aura été retirée, et qu'il désire que cette affaire soit remise en délibération, M. le comte de Barras a demandé qu'il fût assemblé un nouveau conseil composé des principaux officiers de l'escadre et de l'armée pour considérer une seconde fois cet objet.

Le conseil assemblé et les deux premières propositions de la séance du 31 mai ayant été remises en délibération, on a persisté unanimement dans ce qui y avait été arrêté, et cela par les motifs précédemment exposés, auxquels on joindra les considérations suivantes afin de mettre en état de juger d'un coup d'œil de ce qui s'est passé relativement à cet objet.

A peine le comte de Barras fut-il arrivé à Newport, que le comte de Rochambeau et lui désirèrent avoir une entrevue avec le général Washington pour lui faire connaître les moyens qu'il était en leur pouvoir d'employer, et savoir quelles seraient ses intentions en conséquence de cette communication; mais le délai de l'arrivée du convoi et la crainte que l'escadre ennemie, qui était sortie de Newport, n'entreprît sur le convoi, le décida à sortir le même jour que le comte de Rochambeau partait; il le pria de porter au général Washington ses opinions sur l'usage des forces de mer et l'en fit dépositaire. Le général Washington jugeant que la nécessité de faire agir



les forces de terre, soit pour attaquer New-York soit pour opérer une puissante diversion en faveur du Sud, devait décider à les séparer de l'escadre, il fut conclu en même temps que, d'après les ordres du Roi, celle-ci ferait voile pour Boston, où elle serait plus en sûreté qu'à Newport.

Il était clair que l'objet du général Washington était d'opérer une diversion avec les troupes de terre et que la destination de l'escadre était une affaire de précaution et même un sacrifice momentané du concours des forces navales au plan d'opération qu'on se proposait.

Mais les nouvelles qu'on a reçues depuis de l'affaiblissement de la garnison de New-York et de la tendance de tous les efforts de l'ennemi vers le Sud ayant diminué considérablement les probabilités de l'attaque sur Rhode-Island et le désir extrême qui anime tout ce qui compose les forces françaises en Amérique pour concourir également et efficacement au bien de la cause commune ont donné lieu à de nouvelles réflexions. On a pensé que l'espèce de retraite de l'escadre dans le port de Boston, tandis que les troupes de terre marcheraient à New-York, pourrait paraître aux ennemis une démarche contradictoire et affaiblir l'effet qu'une marche offensive par terre devait produire. D'après ces réflexions, on a jugé que le départ des troupes de terre étant décidé par le général Washington, celui de l'escadre ne pouvait avoir pour objet aucune connexion nécessaire avec le plan proposé par elle, mais une simple précaution que la prudence seule indiquait. Cette précaution n'étant plus jugée nécessaire par la marine du Roi, elle a désiré elle-même de n'être pas un obstacle au système général de la campagne, auquel elle espère concourir par son séjour à Newport dans ce moment-ci, et plus encore par la facilité qu'elle trouvera à agir plus promptement aussitôt que les secours qu'on a lieu d'espérer seront arrivés. Le seul obstacle qui pourrait s'opposer à cette nouvelle preuve de sa part venait de quelques articles contenus dans des instructions toujours respectables, mais dont la date ancienne et la distance où l'on se trouve d'Europe pourrait autoriser la modification. C'est pour s'affranchir de cette entrave que le comte de Barras a désiré d'assembler un conseil de guerre, non pour proposer des plans différents de ceux qui ont été arrêtés à Weatherfield, mais pour s'autoriser à y concourir d'une manière plus noble et plus efficace.

Ce conseil de guerre en opinant unanimement pour l'avis le plus ferme et le plus utile paraît remplir le double objet de donner une libre carrière au zèle des deux généraux français et de rassurer la délicatesse du général Washington, à laquelle sans doute on doit attribuer le désir qu'il a montré de soumettre encore une fois l'objet de cette délibération à l'examen d'un conseil de guerre. Ce conseil n'a pas jugé que l'escadre serait compromise à Newport; mais, quelle que soit la

justesse de son opinion, le général Washington la pourra toujours considérer comme un pur mouvement de son zèle qu'elle ne pourra pas craindre d'avoir désiré ni provoqué.

Signé :	Signé :
Le chevalier BERNARD DE MARIGNY.	LAVILLEBRUNE.
CHADEAU DE LA CLOCHETERIE.	Le chevalier DE MÉDINE.
LE GARDEUR DE TILLY.	Le chevalier DE LOMBARD.
Le marquis DE LAVAL.	LA GRANDIÈRE.
DE LAUZUN.	DESTOUCHES.
BÉVILLE.	CUSTINE.
VIOMÉNIL.	CHOISY.
VIOMÉNIL.	Le chevalier DE CHATELLUX.

Signé : LE COMTE DE ROCHAMBEAU,
BARRAS.

Certifié conforme à l'original par nous, major de l'escadre.

Signé : DE GRANCHAIN.

Folio 28. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 9 juin 1781.

M. le comte de Barras a l'honneur d'adresser à Votre Excellence le résultat du second conseil de guerre qu'il a convoqué à votre réquisition; il a persisté dans son arrêté du 31 et vous expose les motifs de sa conduite d'une manière que je crois devoir être agréable à Votre Excellence. Quant à mon corps de troupes, la moitié s'embarque demain pour Providence, et j'espère que l'autre moitié suivra de près quoique des 500 hommes de milices de Rhode-Island il n'y en ait encore que la moitié d'arrivés et que, d'après les ordres de Votre Excellence, que je n'ai reçus qu'hier par le retour du duc de Lauzun, je n'ai envoyé qu'aujourd'hui convoquer celles de Boston. Le duc de Lauzun m'ayant dit que Votre Excellence serait contente pourvu que je puisse partir le 20 de Providence si j'ai nouvelle de l'arrivée du convoi, dont trois bâtiments séparés depuis plus de trois semaines sont déjà rendus dans différents ports; je pense que les détachements des recrues et le trésor valent bien la peine d'être incorporés dans l'armée, et que quelques jours de séjour à Providence s'accorderont parfaitement avec les arrangements du colonel Wadsworth pour les subsistances, la fourniture des chevaux et wagons. Au reste ces séjours seront toujours subordonnés à des ordres plus pressants que je recevrais de Votre Excellence et aux possibilités. Ma lettre et l'extrait de la conférence de Weatherfield

au chevalier de la Luzerne, du 28 mai, étaient chiffrés, mais ma dernière et le résultat du conseil au chevalier de la Luzerne, que j'ai fait passer à Votre Excellence par le duc de Lauzun, ne l'étaient pas, parce qu'il est parti tout de suite après le conseil, et il a dû prier Votre Excellence d'envoyer au chevalier de la Luzerne un officier ou quelqu'un de très sûr.

Folio 29. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 9 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer par supplément à ma dernière dépêche le résultat d'un second conseil de guerre tenu à bord du *Neptune*, sur la réquisition du général Washington. La moitié de mes troupes s'embarque demain pour Providence, et l'autre moitié la suivra, à ce que j'espère, de près . . . .

Folio 30. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 10 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la copie de la lettre que je reçois de M. le comte de Grasse apportée par le vaisseau de 50 qui a escorté notre convoi; il est arrivé aux deux tiers, le reste dispersé près de la côte par un coup de vent. Votre Excellence sent toute la conséquence du secret absolu qu'il faut garder sur cette lettre, et la nécessité en même temps de faire tous nos préparatifs en conséquence. J'ai déjà écrit à M. le comte de Grasse que Votre Excellence faisait marcher à la rivière du Nord, pour menacer et même attaquer New-York lorsque les circonstances le permettront. Je lui ai rendu compte de l'état actuel de la garnison de cette place et de la force considérable que l'ennemi a portée dans la Virginie; que le seul moyen qui vous paraît praticable pour les secourir est une diversion sur New-York que vous vous proposez dès que les circonstances le permettront. Je lui ai parlé des forces navales de l'ennemi; que, vu les vents régnants, je crois qu'il ferait un grand coup en atterrant à la baie de Chesapeak dans laquelle il peut faire une grande exertion sur les forces navales qui s'y trouveront alors, le vent régnant le ramenant ensuite devant New-York; que, s'il peut nous amener des forces de terre, 5,000 ou 6,000 hommes de plus rendraient notre expédition bien plus probable, et de l'argent des îles où l'on dit que nos lettres de change sont au pair. Je prie Votre Excellence de me mander à Providence si elle a quelque chose à



ajouter à cette dépêche, parce qu'il serait possible que la frégate qui en sera le porteur ne fût pas encore partie au retour de sa réponse.

Folio 31. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, en mer, le 29 mars 1781.

Reçu seulement cette dépêche le 10 juin par l'arrivée du vaisseau du Roi *le Sagittaire*.

Sa Majesté, Monsieur, m'a confié le commandement des forces navales qu'elle a destinées à protéger ses possessions dans l'Amérique méridionale et celles de ses alliés dans l'Amérique septentrionale. Les forces que je commande, Monsieur, sont suffisantes pour remplir les vues offensives qu'il est de l'intérêt des puissances alliées d'exécuter pour parvenir à une paix honorable. Mais je dois avoir l'honneur de vous observer, Monsieur, que si les vaisseaux sont nécessaires à l'exécution des projets que vous pourrez former, il sera utile au service que MM. de Barras ou Destouches en soient instruits pour diriger dans les différentes passes les vaisseaux français, qui diffèrent beaucoup, par leur tirant d'eau, de ceux des Anglais.

Il me semble, Monsieur, qu'il serait avantageux à la cause commune que je fusse instruit à Saint-Domingue, où je serai à la fin de juin, non seulement des forces navales que les Anglais ont à l'Amérique septentrionale, mais encore des différentes stations et croisières qu'ils occupent, en quel nombre et de quelle manière ils les gardent afin de les surprendre et de pouvoir les enlever, s'il est possible, lors de mon atterrage sur la côte.

Je mande aux commandants des vaisseaux de me dépêcher plusieurs *avisos* commandés par des gens sûrs, le secret étant de la plus grande importance, et de vous instruire de leur départ.

C'est vers le 15 de juillet au plus tôt que je pourrai, Monsieur, être sur les côtes de l'Amérique septentrionale; mais il est nécessaire, attendu le peu de temps que j'ai à rester dans le pays, forcé d'ailleurs à l'abandonner à cause de la saison, que tout ce qui pourra être utile pour la réussite de vos projets ne retarde pas un moment celui d'agir. Je serai infiniment flatté, Monsieur, de contribuer à vos succès; je ferai des vœux et j'agirai pour leur réussite comme bon Français et comme quelqu'un qui cherche à mériter votre estime et vous marquer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.



Folio 32. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Providence, le 11 juin 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 mars par M. de Monluc, qui n'est arrivé que d'hier à Boston avec une partie de son convoi, le tiers ayant été dispersé par un coup de vent. M. le comte de Barras a l'honneur de vous répondre sur les pilotes et tous les autres articles qui concernent la marine. Quant à ce qui me regarde, je joins ici un duplicata de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 28 et le 31 mai. J'ai eu depuis cette époque quatre lettres du général Washington pour presser ma marche sur la rivière du Nord, qu'il regarde militairement et politiquement, dans les circonstances actuelles, comme absolument nécessaire et urgente. Le second conseil de guerre qu'il avait requis sur la sûreté de l'escadre, a été tenu le 8 et je suis parti le 10 pour me rendre ici où je vais rallier ce que je pourrai des recrues du convoi, le trésor, et partir dans cinq ou six jours pour aller me joindre à ce général et tâcher, en menaçant avec lui New-York, de faire une diversion en faveur de la Virginie. Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur, que ces gens-ci sont à bout de voie de leurs moyens, que Washington n'aura pas moitié de troupes de ce qu'il comptait avoir, et que je crois, quoiqu'il se cache sur cela, qu'il n'a pas à présent 6,000 hommes; que M. de la Fayette n'a pas 1,000 hommes de troupes réglées avec les milices pour défendre la Virginie, et à peu près autant qui sont en marche pour le joindre; que le général Greene a été faire une pointe sur Cambden, où il se fait repousser, et que j'ignore quand et comment il se réunira à M. de la Fayette; qu'il est donc de la plus grande conséquence que vous preniez à bord le plus de troupes que vous pourrez; que 4,000 ou 5,000 hommes ne seraient pas trop, soit pour nous aider à détruire leurs établissements à Portsmouth en Virginie, près la rade d'Hampton, où jusqu'ici ils ont toujours tenu 1,500 hommes pendant que les autres opèrent dans le pays, et toutes leurs flottilles avec lesquelles ils vont travailler dans ces rivières le pauvre marquis de la Fayette d'une manière très fâcheuse, soit ensuite pour forcer le Hook en vous emparant de Sandy-Hook par vos troupes de terre, ce qui doit faciliter à votre escadre l'entrée de cette barre; nous sommes sûrs que *le Sandwich* en septembre et *le London* en dernier lieu y sont entrés et sortis; enfin pour nous aider après à faire le siège de Brooklyn, en supposant que nous puissions nous établir avec 8,000 hommes dans cette pointe de Long-Island et en conserver 5,000 ou 6,000 sur la rivière du Nord pour masquer King's-Bridge. Voilà, Monsieur, les différents objets que vous pouvez avoir en vue, et le tableau

IMPRIMERIE NATIONALE.



actuel et fâcheux des affaires de ce pays-ci. Je suis bien persuadé que vous nous y apporterez la supériorité maritime, mais je ne saurais trop vous répéter d'emmener aussi des troupes et de l'argent. J'ai eu l'honneur de vous écrire une lettre particulière sur le dernier objet, dont je joins encore ici un duplicata; au surplus j'ai l'honneur de vous répéter, Monsieur, qu'il est indispensable que le général Washington et M. de Barras soient prévenus par une frégate du moment de votre arrivée et du lieu de votre atterrage.

P. S. — Je vois par une lettre que vous écrit le chevalier de la Luzerne que M. Washington paraît désirer que vous atterriez d'abord au Hook, devant New-York, pour séparer, s'il est possible, l'escadre d'Arbuthnot de ce mouillage. Je soumets, comme de raison, mon opinion à la sienne; cependant nos dernières nouvelles disaient que l'escadre ennemie, après avoir mouillé quelques jours en dehors du Hook, avait appareillé et faisait voile au Sud.

Folio 34. — EXTRAIT DE LA LETTRE DE M. DE LA PÉROUSE, CAPITAINE DE VAISSEAU DU ROI, À M. LE COMTE DE BARRAS.

À la mer, le 5 juin 1781.

. . . . . Vous sentez, mon Général, d'après les détails que je viens de vous faire, qu'on ne peut penser à l'exécution de la mission dont le Roi avait bien voulu m'honorer. En supposant que nous arrivions à Boston le 7 juin, les troupes de Newport ne peuvent y arriver que le 13. En désarmant tous les bâtiments de convoi on y trouverait à peine 245 hommes qu'il faudrait remplacer au *Sagittaire;* ceux qui restent sont hors d'état de recommencer tout de suite une traversée de quarante-cinq à cinquante jours dans les glaces et dans les brumes qui, comme vous savez, sont les vraies régions du scorbut dont ceux-ci sont déjà atteints; enfin, etc . . . . . .

Folio 35. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 juin 1781.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une gazette de la Martinique, du 3 de mai, qui annonce l'arrivée du comte de Grasse et donne un détail imparfait d'une action entre les flottes. Elle m'a été envoyée par le ministre de France, en me priant de vous la faire passer. Il paraît que le Comte, ne pouvant pas atteindre Hood, a retourné à la Martinique, et qu'on allait immédiatement faire une entreprise sur Sainte-Lucie, dans laquelle il y avait une garnison de 1,200 Anglais.



Votre Excellence observera un paragraphe très extraordinaire dans ce papier; il est assuré que cinq vaisseaux ayant quarante-deux transports sous leur convoi se sont séparés du corps de la flotte et qu'ils étaient destinés pour Rhode-Island. Si vous avez eu de semblables nouvelles officielles, ou si M. de Barras pense que cette circonstance est probable, dans ce cas l'escadre de Sa Majesté ne doit pas dans ce moment quitter Newport, mais y attendre ce renforcement. Peut-être les dépêches pour Votre Excellence et le comte de Barras, que je joins ici, pourront-elles jeter plus de lumière et vous rendre capable de juger avec précision des mesures les plus justes à poursuivre.

Les nouvelles de Virginie sont très alarmantes : l'ennemi ayant concentré ses forces, marche au travers de cet État presque sans opposition, le corps du marquis de la Fayette étant trop petit pour rien faire; cela m'oblige derechef à prier Votre Excellence de presser sa marche autant que les circonstances pourront le permettre. Les raisons données dans ma dernière opèrent encore plus puissamment à présent en faveur de ce mouvement qu'elles ne faisaient auparavant.

Folio 36. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 13 juin 1781.

Monsieur,

J'ai été honoré des lettres de Votre Excellence, du 9 et du 10 de ce mois, avec les nouvelles très intéressantes qu'elles contenaient, que vous pouvez être sûr que je garderai très secrètes. J'espère que le convoi arrivera en sûreté à quelque port de l'Est, parce que je crois toute la flotte ennemie croisant devant le Hook. Le comte de Barras m'a fait part du second conseil de guerre. J'ai tant de respect pour l'opinion des membres qui le composaient que j'aurais été très satisfait qu'ils eussent seulement mentionné qu'ils persistaient dans leurs premières résolutions, mais les nouvelles raisons qu'ils donnent en faveur de la détention de la flotte à Rhode-Island ne me laissent plus aucun doute sur la justesse de cette mesure.

Je suis si pleinement convaincu que Votre Excellence mettra toute la diligence possible dans sa marche, que j'ai seulement l'occasion de répéter ma première requête pour qu'elle puisse commencer aussitôt que les circonstances pourront le permettre.

Mes dernières nouvelles du marquis de la Fayette sont du 3 juin : l'armée anglaise, d'une force considérable, était entre Richmond et Fredericksburg; leur destination n'était pas certaine, mais, vu leur supériorité, ils avaient la liberté d'aller où ils voudraient.



La copie incluse d'une lettre du président du Congrès vous donnera les dernières nouvelles de la Caroline du Sud.

Vos réquisitions au comte de Grasse remplissent tout ce que je pouvais désirer; vous ne sauriez trop, dans mon opinion, presser sur la nécessité d'amener un corps de troupes, plus spécialement dans le doute où je suis que nos forces américaines puissent être rassemblées au temps qu'il se propose d'être ici. 4,000 ou 5,000 hommes à ajouter à ce que nous pourrons certainement avoir à cette époque nous rendra capables, avec l'assistance de la flotte, de suivre notre objet. Il est à regretter que le séjour du Comte à cette côte soit limité; cette considération est un motif additionnel pour souhaiter une force qui nous mette en état de finir promptement notre opération.

Je prie Votre Excellence de se rappeler qu'à notre dernière conférence à Weatherfield, New-York fut considéré comme le seul objet praticable dans les circonstances. Si nous pouvions assurer une supériorité navale, nous pourrions peut-être trouver d'autres objets plus aisés et également convenables. Si la frégate n'est pas encore partie, je souhaiterais que vous expliquassiez plus amplement la matière au comte de Grasse. J'ai compris que vous lui donniez des vues sur New-York, mais, au lieu que vous l'avisiez de venir immédiatement dans la Chesapeak, ne serait-il pas mieux de le laisser juger, par les informations qu'il pourra recevoir de temps à autre, de l'état de la flotte ennemie sur la côte, l'endroit le plus avantageux pour lui pour faire son atterrage? Dans la lettre qui fut écrite au chevalier de la Luzerne, de Weatherfield, dans laquelle il était requis de presser le comte de venir avec toute sa flotte, Sandy-Hook était mentionné comme le point le plus désirable de son atterrage, parce qu'en arrivant subitement il bloquait certainement la flotte qui pourrait être dedans New-York, et pourrait même avoir la bonne fortune de forcer l'entrée avant qu'on pût faire des dispositions pour s'y opposer; si la flotte anglaise n'y était pas, il la suivrait dans la Chesapeak qui est toujours accessible à une force supérieure.

Folio 38. — ADRESSE DES HABITANTS DE PROVIDENCE ET DE L'ÉTAT DE RHODE-ISLAND À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

. . . .

Folio 38. — ADRESSE DE LA VILLE DE NEWPORT À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 11 juin 1781.

. . . .



Folio 39. — INSTRUCTIONS POUR M. DE CHOISY, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI, COMMANDANT LE DÉTACHEMENT FRANÇAIS À NEWPORT.

Du 10 juin 1781.

Quatre détachements de 100 hommes, un détachement de 30 hommes de l'artillerie dont 20 bombardiers, formant au total 430 hommes avec quatre pièces de canon de campagne aux ordres de M. de Choisy, brigadier des armées du Roi, et de M. Desprès, major du Royal-Deux-Ponts, resteront à Rhode-Island pour veiller à la sûreté de l'escadre conjointement avec les milices américaines qui ont été convoquées, conformément à la décision du conseil de guerre du 31 mai 1781.

M. de Choisy est prévenu que M. le comte de Barras a demandé qu'on laissât à la batterie de Brenton quatre pièces de canon de 24 et quatre mortiers de 12 pouces pour la sûreté de la rade, et qu'il a été convenu que si l'escadre mettait à la voile pour une expédition combinée avec l'armée de terre, elle chargerait sur des vaisseaux de transport cette artillerie ainsi que celle qui est à Providence, pour être convoyée à cette expédition; que si, au contraire, l'escadre quittait Rhode-Island pour tout autre objet étranger à l'armée de terre, M. le comte de Barras renverrait à Providence cette artillerie avant son départ.

Tant que l'escadre restera à Rhode-Island, M. de Choisy défendra avec toute la vigueur dont il est capable la position de terre. Il est autorisé par le général Washington pour appeler à son secours en cas d'attaque toutes les milices du pays. Il est prévenu qu'il y a huit pièces de canon américain sur la batterie de Goat-Island; qu'il y en a encore un assez grand nombre au fort de Batt's-Hill, et qu'il pourrait même en faire revenir quelques-uns dans le lieu où il le jugera à propos. La marine en a placé deux petits à Connecticut pour servir de signaux.

Si l'escadre évacuait Rhode-Island, M. de Choisy ne doit pas perdre de vue que, dans cette île, il couvre tout le dépôt des munitions et effets en tous genres de l'armée française placé à Providence : il se maintiendrait, en conséquence, à Rhode-Island tant que ses forces le lui permettraient et qu'il ne serait pas forcé à l'abandonner, auquel cas il se retirerait à Providence pour y défendre à toute extrémité tout le dépôt de l'armée française. Il connaît toute l'importance du fort de Batt's-Hill, qui assure la communication de l'île avec le continent; il y laisserait une garnison qui pût être abandonnée à ses propres forces et lui donner la faculté de rentrer à Rhode-Island lorsqu'il le jugera à propos.

M. de Choisy se concertera avec M. le comte de Barras, d'après les nouvelles qu'il recevra de M. le comte de Grasse, pour l'époque où il conviendra de tenir



prête l'artillerie de siège que je laisse à Providence, chargée sur des transports du pays tirant peu d'eau, pour être transportée au lieu que j'indiquerai dans le Sund et sous l'escorte navale qu'il conviendra de lui donner. Il s'embarquera avec ce convoi pour venir me rejoindre, et comme cette expédition ne peut probablement avoir lieu que dans le cas d'une supériorité maritime, il ne laisserait à Providence qu'une garde proportionnée pour les effets de l'armée française à joindre aux milices de la ville. Dans tous les cas, il sera très nécessaire que les milices américaines restent à Rhode-Island tant pour couvrir Providence que pour protéger la rentrée de l'escadre à Rhode-Island, suivant les dispositions convenues avec le général Washington. En un mot, il se concertera, pour tous ces différents objets, avec M. le comte de Barras et ils feront ensemble tout pour le mieux. M. de Choisy est prévenu que je laisserai une compagnie d'artillerie à Providence pour la garde de la manutention, des effets, de la grosse artillerie.

Folio 40. — SUPPLÉMENT DES INSTRUCTIONS POUR M. DE CHOISY.

. . . .

Folio 41. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Providence, le 15 juin 1781.

Monsieur,

On a débarqué à Boston mes recrues aujourd'hui, aux environs de 400 hommes en état de servir et 260 attaqués du scorbut; ces 400 hommes arriveront ici samedi, on les incorporera dimanche, et je partirai lundi 18 avec le régiment de Bourbonnais. Les chevaux d'artillerie et les wagons arrivent des différents côtés; j'espère que le mouvement de chaque régiment se fera de suite, mardi, mercredi et jeudi. S'il y a quelque retard indispensable dans les fournitures des chevaux et approvisionnements, je séjournerai peut-être deux jours à Hartford, mais je tâcherai de n'y faire qu'un séjour et je compte être en quatorze jours à la rivière du Nord. J'irai de ma personne, après avoir passé Hartford, prendre les ordres de Votre Excellence à New-Windsor. On habillera et équipera les recrues en chemin faisant, ce dont elles ont grand besoin. J'en envoie moitié à Newport et fais revenir samedi moitié du détachement que j'y ai laissé; enfin je fais pour le mieux et pour la plus grande diligence, pour prouver à Votre Excellence mon empressement à me rendre à ses ordres. Je laisse ici deux compagnies d'artillerie avec mon artillerie de siège prête à embarquer.



Folio 42. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Providence, le 16 juin 1781.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer ci-joint le duplicata de ma dernière dépêche. J'y joins copie de la dernière lettre que j'ai reçue du général Washington, du 13 juin. La plus grande partie de mes recrues, à 200 malades près, arrive ce soir, on les incorporera demain, et je pars après-demain pour la rivière du Nord; on les équipera et habillera en route. Le général Washington n'a qu'une poignée de monde qu'il pourra peut-être porter à 7,000 ou 8,000 hommes lors de votre arrivée, et j'en doute par sa lettre. L'armée de Cornwallis est au milieu de la Virginie entre Richmond et Fredericksburg, et sera incessamment sur le Rapahanock. Vous sentez, Monsieur, d'après cette position, combien il est nécessaire et urgent que vous ameniez des troupes avec vous; ce pays-ci est aux abois, et tous les moyens lui manquent à la fois. Le papier continental est anéanti. Permettez-moi de finir sans compliment. Je laisse cette lettre à M. le comte de Barras, qui compte vous envoyer une frégate porter ce duplicata.

Je ne peux que me rapporter à ce que me mande le général Washington; on ne peut dire précisément à M. le comte de Grasse où croisera Arbuthnot lors de son apparition dans ces mers; mais il est à croire qu'il le trouvera croisant ou devant Sandy-Hook ou dans la baie de Chesapeak.

Folio 43. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Providence, le 16 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointes : 1° la copie de mes lettres à M. le comte de Grasse; 2° celle des instructions laissées à M. de Choisy à Newport; 3° celle des lettres que j'ai écrites à M. l'Intendant, portant une disposition économique d'une foule d'employés qui nous arrivent dans le dernier convoi; 4° copie de ma dernière lettre au général Washington. La plus grande partie de mes recrues, à 200 près, arrivent ce soir; on les incorporera demain et je pars après-demain pour la rivière du Nord, on les équipera et habillera en route. Le général Washington n'a qu'une poignée de monde qu'il pourra peut-être porter à 7,000 ou 8,000 hommes dans un mois ou deux, et j'en doute encore par sa dernière lettre. L'armée de Cornwallis est au milieu de la Virginie entre Richmond et Frederiksburg et sera incessamment sur le Potomac. Le pauvre marquis de la



Fayette, avec son détachement, se retire au-devant d'un autre détachement de troupes de Pensylvanie que lui mène le général Wayne. Greene est toujours à sa pointe de Cambden dans la Caroline du Sud, et l'on dit que lord Randon a évacué ce poste pour se retirer sur Charlestown, que Greene ne prendra sûrement pas. Le papier continental est absolument anéanti. Ces gens-ci sont à bout de voie et de moyens. L'expédition de La Pérouse est absolument manquée; il en donne les raisons à son ministre et la saison est trop avancée.

Folio 44. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 17 juin 1781.

Monsieur,

J'ai le plaisir d'envoyer à Votre Excellence deux copies de lettres du général Greene, par lesquelles il paraît que nous avons eu quelques succès dans la Caroline du Sud: les conséquences en seront importantes et le seraient davantage si nous avions dans ces quartiers une force suffisante poûr poursuivre les avantages que nous y avons gagnés. Je n'ai aucune nouvelle du marquis de la Fayette depuis le 3 de ce mois.

S'il était praticable au comte de Barras d'armer *le Fantasque* et de joindre le vaisseau de 50 canons, dernièrement arrivé de France, à sa flotte, pour se mettre approchant de l'égalité avec l'ennemi et se rendre capable de prendre une position sûre dans la baie de Chesapeak, cela serait de la plus grande importance dans ce moment pour empêcher les réunions des forces de l'ennemi, et que ceux qui sont en Virginie reçussent aucun secours par mer, ils seraient alors bientôt réduits aux plus grandes difficultés et détresses. Je mentionne seulement ceci comme une idée qui m'a frappé, et non comme un conseil que je voudrais donner, par le peu de connaissances que j'ai dans les affaires navales.

Folio 44. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Windham, le 20 juin 1781.

Monsieur,

Je suis actuellement au troisième jour de marche avec le 1er régiment, éprouvant un grand inconvénient dans les wagons, attelés de bœufs qui n'amènent les tentes au camp qu'à la nuit et fort longtemps après l'arrivée de la troupe, plusieurs voitures de toutes espèces de cassées et des chevaux d'artillerie bien faibles dans de fort mauvais chemins; malgré cela, j'espère arriver à Hartford le cinquième

jour, mais comme les mêmes inconvénients seront peut-être encore plus grands dans les autres divisions qui me suivent, je crois que je serai obligé d'y faire séjourner deux jours pour rallier tout. Je compte en partir de ma personne pour aller à New-Windsor prendre les ordres de Votre Excellence.

J'ai reçu les lettres dont Votre Excellence m'a honoré, du 13 et 17 juin; comme j'ai vu dans la lettre que le chevalier de la Luzerne écrit à M. le comte de Grasse que vous préfériez qu'il fît sa première apparition vis-à-vis de New-York, j'ai mis par post-scriptum à la mienne que je soumettais comme de raison mon opinion à la vôtre; cette lettre est partie par *la Concorde*. Le comte de Barras m'ayant dit avant mon départ qu'il comptait faire partir une seconde frégate, je lui ai laissé un duplicata dans lequel j'avais inséré tout le paragraphe de votre lettre sur les points où vous désirez qu'il atterre sur ces côtes. Je lui ajoute que l'on ne peut pas lui indiquer d'avance où il trouvera l'escadre ennemie, mais qu'elle croisera probablement ou vis-à-vis de New-York ou de Chesapeak, ou sera mouillée dans l'un de ces deux points.

J'envoie au comte de Barras le paragraphe de la lettre de Votre Excellence du 17 juin. J'ignore ce qu'il y répondra, mais je peux dire d'avance à Votre Excellence, d'après la conversation que j'ai eue avec lui la veille de mon départ de Providence, qu'il lui manque une quantité prodigieuse de matelots, qu'il compte en tirer de son convoi et du *Sagittaire* qu'il laissera désarmé, qu'il aura encore beaucoup de peine à armer les vaisseaux qui lui restent et qu'il s'en faut bien qu'il ne soit en état d'armer *le Fantasque* en matelots et en canons.

P. S. — Je félicite Votre Excellence des succès du général Greene, mais j'aimerais mieux le savoir réuni au marquis de la Fayette pour défendre la Virginie que tous les succès du monde en Caroline, où je ne le crois pas en état de prendre Charlestown.

Folio 45. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

De Windham, le 20 juin 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Amiral, la copie de la lettre que j'ai reçue du général Washington. Les succès du général Greene consistent dans l'évacuation de Cambden par le lord Rawdon, qui se retire vers Charlestown; une couple de forts pris par les avant-gardes de Greene avec 400 ou 500 prisonniers; mais les forces offensives de l'ennemi sont concentrées en Virginie et j'aimerais mieux y savoir M. Greene à la défendre avec M. de la Fayette qu'à faire des



pointes dans la Caroline du Sud, où il ne prendra sûrement pas Charlestown. Je mande au général Washington que je vous fais passer copie de la lettre qu'il m'a écrite; que je sais, par la dernière conversation que nous avons eue ensemble qu'il vous manque un nombre considérable de matelots; que vous comptez vous faire rejoindre par le peu de ceux qui sont en état de servir sur le convoi, en laissant *le Sagittaire* désarmé; qu'avec tous ces moyens vous ne pourrez pas encore compléter l'armement nécessaire à vos vaisseaux, et qu'il s'en faut bien que vous puissiez avoir de quoi donner au *Fantasque* du canon et des matelots; si vous avez quelque autre chose à lui répondre, je serai très aise que vous le fassiez directement sur un objet qui m'est étranger.

Folio 46. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 19 juin 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 15, étant pleinement persuadé de toute votre activité et de votre zèle pour rejoindre mon armée. Je désire seulement que vous ne pressiez pas vos troupes par des marches trop rapides, mais que vous leur fassiez faire les séjours, dans leur route, que vous jugerez convenables et nécessaires.

Par les informations que j'ai reçues de New-York, il paraît qu'ils veulent prendre une position près de Eastchester, où ils ont marché pour asseoir un camp. Je conjecture que ce mouvement est pour couvrir leurs fourrageurs et que, probablement dans cette saison, ils veulent s'employer à faire leur approvisionnement.

Vous trouverez ci-joint un extrait de la lettre du général Sulivan, que je reçois dans le moment. La nouvelle qu'elle contient n'est pas officielle; mais de quelques autres informations additionnelles, j'ai trop de raisons de craindre qu'elle ne soit trop bien fondée. . . . .

Folio 47. — EXTRAIT DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL SULIVAN.

Philadelphie, le 11 juin.

Nous n'avons reçu aucune lettre officielle, mais je pense qu'on peut croire la nouvelle d'une flotte anglaise consistant en un vaisseau de 74, deux frégates, plusieurs sloops de guerre et quatre-vingt-quatre transports avec 4,000 hommes de troupes à bord, qui sont arrivés dans la baie de Chesapeak jeudi dernier. Cela donnera à l'ennemi 10,000 hommes en Virginie et le mettra en mesure de faire bien du mal à cet État.



Folio 47. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Hartford, le 23 juin 1781.

Monsieur,

Je suis arrivé hier avec le 1er régiment; le 2e a doublé aujourd'hui, le 3e arrivera demain et le 4e après-demain. Je séjourne aujourd'hui et demain pour donner le temps aux voitures cassées, à nos jeunes chevaux d'artillerie et à nos bœufs de se réparer. J'en repartirai après-demain avec le 1er régiment pour aller jusqu'à New-town, également sur quatre divisions successives. J'y serai le 28 au soir, et j'y séjournerai probablement le 29 et le 30, pour me rassembler par brigades et marcher en deux divisions jusqu'à la rivière du Nord.

J'aurais bien désiré pouvoir aller faire ma cour à Votre Excellence à New-Windsor, mais je pense qu'il convient mieux que je reste à la tête de ma besogne, et qu'il faut remettre ce plaisir à un moment plus tranquille. Si Votre Excellence veut me donner ses ordres et voir cette partie de son armée, je pense qu'elle pourrait venir à Newtown, où elle commencera à être plus ensemble. Si elle veut que le corps français se tienne sur la rive gauche de la rivière du Nord, n'approuvera-t-elle pas qu'au lieu d'aller jusqu'à Peck's-Hill, qu'on cherche entre Crown-Point et la rivière de Croton une position pour se camper militairement? J'espère qu'elle voudra bien me donner ses ordres ou verbalement ou par écrit, dans le séjour que je compte faire à Newtown. Nous avons traversé jusqu'ici le Connecticut sans la moindre plainte, n'y ayant reçu que des bénédictions.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 19 juin. Le camp qui doit se former à Eastchester me confirme dans le parti de me rassembler par brigades à New-town. Je désire bien que la nouvelle du général Sulivan soit fausse et il est à espérer que le corps de troupes annoncé venu d'Angleterre dans la baie de Chesapeak se trouvera peut-être beaucoup moins considérable; il serait extraordinaire que 4,000 hommes eussent été destinés pour ce pays sans qu'on en eût eu la moindre nouvelle d'Europe.

Le corps de Lauzun marchera à hauteur de ma première division, par Middle-town, Wallingford, North-Haven, Ripton et North-Stratford, où il se trouvera aussi le 28. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la copie de la réponse de M. de Barras à sa lettre du 17, que je lui avais fait passer. Je crois qu'elle sera contente de l'envie qu'il a de faire ce qu'il sera en son pouvoir. Je vous envoie copie de ma réponse par laquelle je l'aide de tous mes moyens.



Folio 48. — DE M. LE COMTE DE BARRAS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newport, le 21 juin 1781.

Je viens de recevoir, mon cher Général, votre lettre ainsi que celle du général Washington, dont vous m'envoyez copie. Je m'empresse à vous faire parvenir ma réponse et à joindre ce que l'on me mande de Boston. Tous les bâtiments du convoi sont arrivés à Boston, à l'exception du *Stanislas*, qui est un des deux qui ont été obligés de mettre sous voiles étant mouillés près de Boston.

M. de la Pérouse me mande que le vaisseau *le Sagittaire* a 220 malades à l'hôpital; pour surcroît de malheur, des corsaires de Boston débauchent les matelots du convoi; M. de la Pérouse a porté des plaintes au gouverneur Hancock et il a demandé la permission de visiter ces bâtiments. Le gouverneur a répondu qu'il allait assembler le conseil pour en délibérer. Vous sentez bien que c'est le moyen de donner le temps aux déserteurs de s'évader. Nous sommes ici pour le service des Américains; dès qu'ils ne se prêteront pas à empêcher la désertion, et qu'au contraire les corsaires nous débaucheront notre monde, il n'y a pas moyen de proposer de faire sortir l'escadre. Cependant je vais employer tous les moyens possibles pour la mettre en état d'aller à la mer; mais je ne puis en venir à bout qu'autant que le gouvernement me procurera quelques secours en hommes et que vous m'aiderez; je ne désire que d'être utile si j'en ai le pouvoir. Vous n'ignorez pas qu'il me manque beaucoup de monde sur la totalité de l'escadre. Il faut, de plus, 220 hommes au *Sagittaire*. Il en faut à peu près autant au *Fantasque*. Si vous consentez que je prenne toute la garnison qui est à Newport pour être embarquée sur l'escadre, ainsi que les quatre canons de 24 que vous avez laissés à Brenton's-Point, je donnerai ensuite deux canons par vaisseau pour armer *le Fantasque;* malgré ce secours et celui de l'équipage de *la Gentille*, que je désarmerai, il manquera encore bien du monde aux vaisseaux.

Cependant je me disposerai à me rendre à Chesapeak, mais je ne prévois pas être en état de partir avant vingt ou vingt-cinq jours, parce que je suis obligé d'attendre le convoi de Boston, de prendre ensuite ce qui m'est nécessaire à bord de ces bâtiments, et enfin de les envoyer dans le haut de la rivière avant de leur enlever leurs équipages qui me sont aussi nécessaires.

J'écris à Boston pour qu'on fasse l'impossible pour armer *le Sagittaire*, ce qui n'est pas aisé. J'espère que sous peu de jours la partie du convoi qui doit venir à Newport partira de Boston.

La corvette *la Prudence*, qui est arrivée aujourd'hui de New-London, a rapporté

qu'un corsaire américain avait déposé avoir rencontré quatorze voiles, il y a huit jours, au sud de Long-Island.

Je n'écris point au général Washington parce que je ne puis rien lui annoncer de positif. Lorsque mes dispositions seront faites, je l'en informerai, si toutefois quelque annonce de l'arrivée prochaine du comte de Grasse ne vient pas mettre d'obstacle à l'exécution du désir que j'ai de faire par moi-même quelque chose d'utile à l'Amérique. Dans ce cas, je n'hésiterai pas à sacrifier au bien général tous les projets qui sembleraient avoir ma gloire personnelle pour objet principal [1].

Folio 50. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

De Hartford, le 23 juin 1781.

J'ai reçu, mon cher Amiral, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 21 de ce mois, et je la fais passer au général Washington à qui, sûrement, elle sera très agréable. Vous devez aussi avoir reçu une lettre de lui que je vous ai fait passer avant-hier, qui vous donne une nouvelle qui mérite confirmation et que je ne peux pas encore bien éclaircir ici, sur la prétendue arrivée d'un corps de 4,000 hommes de troupes, avec un vaisseau de 74 venant de Cork, dans la baie de Chesapeak. Dès que j'aurai infirmation ou confirmation de cette nouvelle, je vous la ferai passer sur-le-champ. Il serait très extraordinaire que ce corps de troupes soit arrivé d'Europe sans que le Congrès ni le ministre de France, ni nous, n'en ayons reçu aucune nouvelle.

[1] Il faut ajouter ici, à la décharge de Barras, qu'il avait, du reste, adressé à Versailles, dès le 10 juin, le rapport suivant, lequel se trouve aux Affaires étrangères (*États-Unis*, t. 17, n° 23) : « A Newport, le 10 juin 1781. — « Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous adres« ser ci-joint une copie (au 8 juin) du résultat « du second conseil de guerre tenu à bord du « *Neptune*, le 8 de ce mois. Le général Wash« ington ayant été d'un avis différent de celui « du premier conseil de guerre relativement à « la sûreté dans laquelle l'escadre serait à New« port après le départ de l'armée et ayant désiré « que cette affaire fût remise en délibération, « j'ai cru, malgré l'unanimité qui avait régné « dans le conseil sur cet objet, qu'il devait au « général Washington la déférence d'en assem« bler un nouveau salon son désir. Vous verrez, « Monseigneur, par ce qui y a été arrêté, que « le conseil a persisté dans son premier avis. Je « n'ajouterai rien à ce qui est dit sur les motifs « et les considérations qui l'ont déterminé, « parce qu'ils sont exposés avec toute leur force « et toute leur étendue dans les délibérations « mêmes du conseil, aux séances du 31 mai et « du 8 juin. La différence d'opinion du général « Washington me paraît provenir plutôt d'une « extrême délicatesse qui lui fait craindre de « compromettre en aucune manière les forces « du Roi que d'aucune inquiétude fondée qu'il « puisse avoir sur la sûreté de l'escadre. — Je « suis, etc. »



Lorsque votre escadre pourra sortir, mon cher Amiral, pour l'expédition que vous projetez à la baie de Chesapeak, je vous donne carte blanche pour vous servir de 400 hommes aux ordres de M. de Choisy; bien entendu que vous me les rendrez lorsque les circonstances vous mettront à portée de faire quelque opération combinée avec nous, et que vous ne pourrez pas les emmener dans aucune autre contrée éloignée. A l'égard des quatre pièces de canon de siège, je vous avoue que je n'aurais jamais pu penser que la marine, qui en a tant, en eût besoin de quatre. Je vous prie donc de les envoyer à Providence avec les quatre mortiers, pour être prêts, à tout évènement, à nous seconder dans nos opérations de terre. Je désire aussi, mon cher Amiral, que M. le major de Royal-Deux-Ponts aille à Providence avec tous les convalescents lors du départ de l'escadre, soit tous ceux qui sont restés derrière à Boston, soit de l'hôpital de Newport, soit de celui de Providence, pour en former une troupe qui, conjointement avec la compagnie d'artillerie restée à Providence, se mette en situation de défendre nos magasins, notre artillerie de siège et spécialement les vaisseaux de transport que vous serez dans le cas d'envoyer dans le haut de la rivière, et que je crois que vous ne pourrez faire mouiller qu'entre Patuxet et la barre de Providence. Vous verrez aussi avec M. de Choisy, si les milices de Boston vous ont joint, comme je l'espère, d'ici à l'époque du départ de l'escadre, s'il ne serait pas convenable de laisser ces seules milices de Boston pour garder Newport, où il n'y aura plus d'objet important, et d'envoyer à Patuxet, avec le major de Deux-Ponts, les milices de Rhode-Island pour défendre ce poste conjointement avec la poignée de convalescents français; par cette disposition et le placement de quelques pièces de canon dans les batteries de Patuxet, on mettrait vos transports mouillés et le dépôt de Providence en pleine sûreté, parce que le seul endroit praticable par où l'ennemi puisse venir attaquer Providence est en faisant sa descente à Patuxet. J'envoie à M. de Choisy, mon cher Amiral, une instruction pour M. de Chazelles, major d'artillerie, que je crois l'ancien du major de Deux-Ponts, pour la défense de Providence en cas que l'escadre vienne à sortir.

Folio 51. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

De Hartford, le 24 juin 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Choisy, copie de ma lettre à M. de Barras, laquelle vous servira d'instructions dans les cas et les circonstances qui y sont mentionnés. Comme je suis très pressé dans ce moment-ci et que, d'ailleurs, je ne pourrais que vous répéter les mêmes choses que je mande à M. de Barras, je me dispenserai de vous en faire un détail particulier et je me contenterai de joindre

ici les observations que j'ai faites relativement à la défense de Providence, pendant mon séjour dans cette ville. Lorsque vous les aurez vérifiées sur les lieux mêmes, elles pourront servir de base aux instructions que vous donnerez à M. de Chazelles, major d'artillerie, qui se trouvera, je crois, l'ancien de M. Després, et auquel, par conséquent, le commandement appartiendra. Ce sera, au reste, avec la plus grande confiance que je m'en rapporterai à vous sur tout ce que vous jugerez à propos de faire sur cet objet, lorsque vous aurez pris une connaissance plus particulière.

Je vous embrasse, mon cher Choisy, du meilleur de mon cœur.

Folio 52. — OBSERVATIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS.

. . . .

Folio 53. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 24 juin 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 20 de ce mois, dans laquelle j'ai le plaisir de voir le progrès de la marche de votre armée et votre intention de venir de votre personne de Hartford droit à mon camp; soyez bien persuadé du bonheur que j'aurai à vous recevoir; vous ne me faites pas mention de la route que vous tiendrez, vous me trouverez à Peck's-Hill. . . . .

Folio 53. — DU MÊME AU MÊME.

De Peck's-Hill, le 27 juin 1781.

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence, du 23, de Hartford; j'aurais eu le plus grand plaisir d'aller au-devant de vous jusqu'à Newtown, mais indépendamment des arrangements nécessaires à l'ouverture de la campagne, je suis retenu dans l'attente de l'arrivée du chevalier de la Luzerne. Je suis heureux que l'idée de la position que vous jugez propre à prendre pour vos troupes s'accorde parfaitement avec les miennes, et je donnerai à votre quartier-maître général tous les renseignements pour reconnaître votre marche jusqu'à ce camp.

Vous trouverez ci-jointe une copie d'une nouvelle que je viens justement de recevoir du chevalier de la Luzerne, et comme il est convenable que le comte de Barras en soit instruit, je lui en ai aussi transmis une copie. Je me flatte que le nombre de ce renforcement est exagéré.

Le lieutenant-colonel Cobb, un de mes aides de camp, aura l'honneur de vous

remettre cette lettre et reviendra à moi avec les dépêches et messages que vous voudrez bien lui remettre, ou, s'il vous convient de partir de Newtown avant votre armée, le colonel Cobb vous accompagnera.

Je vous prie de remercier le comte de Barras, par la première occasion que vous aurez de lui écrire, de l'envie qu'il avait d'embrasser l'idée que je lui avais suggérée.

Folio 54. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newtown, le 28 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de mon arrivée ici aujourd'hui avec le 1er régiment; j'y séjournerai trois jours, tant pour raccommoder les voitures que pour me rassembler par brigades. Je compte donc en partir le 2 prochain avec les deux premiers régiments réunis, et que le 3 la seconde brigade, composée des deux derniers régiments, me suivra, au moyen de quoi le dernier régiment aura un jour de séjour. Je serai le 2 à Richburg et le 3 à Crown-Point, où la seconde brigade me rejoindra le 4 et où j'espère recevoir les ordres de Votre Excellence. J'ai mandé à Votre Excellence que je laisserais mon artillerie de siège prête à embarquer à Providence et que je ne menais avec moi que les pièces de campagne : huit pièces de 12 et six obusiers qui, à ce que j'espère, arriveront à bon port. Le corps de Lauzun ira le 2 à Richfield, même jour que je serai à Richburg, et le 3 à Painbridge, jour de mon arrivée à Crown-Point. Si Votre Excellence a quelque chose à changer à ces mouvements, elle peut me donner ses ordres ici par le retour du hussard.

Folio 55. — PARAGRAPHE D'UNE LETTRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Du 29 juin.

. . . . . Si le comte de Grasse ne nous amène pas un corps de troupes quelconque, nous nous approcherons, nous menacerons, mais nous n'attaquerons pas New-York, tant que le général Washington n'aura que 6,000 hommes et moi 4,000, ce qui fait 10,000 en tout, et l'on compte à New-York, avec les réfugiés, 8,000 hommes au moins.

. . . .

Folio 55. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Peck's-Hill, le 30 juin 1781.

J'ai reçu hier au soir la lettre de Votre Excellence du 28, avec un postscrit du 29. L'ennemi, en envoyant un détachement dans le comté de Monmouth, dans les Jerseys, pour rassembler des chevaux, bétail et fourrages, a si fort affaibli ses postes sur la côte du Nord, dans l'île de New-York, que je pense que c'est une occasion favorable pour tâcher de s'en emparer par un coup de main qui, s'il réussit, sera d'une conséquence extrême pour nos opérations futures; j'ai, pour cette raison, déterminé de faire cette entreprise la nuit du 2 juillet; mais, comme nous ne pourrions pas, avec le reste de nos forces, maintenir les avantages que nous pourrons gagner, je désirerais que Votre Excellence mît sa première brigade en marche demain matin, le reste des troupes suivant aussi vite que possible, et qu'elle tâchât d'atteindre Bedfort le soir du 2 juillet pour marcher de là immédiatement vers King's-Bridge, si les circonstances le rendent nécessaire. Vos magasins ayant été établis sur la route de Crown-Point, il ne sera peut-être pas en votre pouvoir de vous écarter de cette route; mais, si cela se peut, vous raccourcirez considérablement la distance en marchant de Ridgeburg à Salem et de là à Bedfort, laissant Crown-Point sur votre droite.

Il y a une autre expédition qui me paraît très praticable dans la même nuit que nous attaquerons les ouvrages sur York-Island, et dont je voudrais confier l'exécution au duc de Lauzun, pourvu que son corps pût être porté à temps à un certain point. C'est la surprise du corps du colonel de Lancey, qui est à Morrisania sans être couvert par aucun ouvrage. Pour cet effet, le duc serait à Bedfort le 2 juillet, à midi, s'il est possible, où il sera joint par le colonel Sheldon avec 200 chevaux et, sur sa marche, par environ 400 hommes d'infanterie qui connaissent bien ce pays-là. Sur la supposition que le duc sera à Bedfort au temps ci-dessus mentionné, il rencontrera là des instructions de moi plus détaillées et de fort bons guides.

En tous les cas, je prie Votre Excellence d'envoyer ordre au duc, ce soir, de continuer sa marche demain matin et d'être à Bedfort le 2 juillet au soir, s'il ne peut y être à midi; dans ce dernier cas, l'entreprise sur de Lancey ne pourrait plus probablement avoir lieu, et la légion, avec la 1re brigade de votre armée, seraient à portée de soutenir le détachement sur l'île de New-York, s'il peut avoir quelques succès. Je me mettrai en mouvement avec le reste de l'armée vers King's-Bridge, et je serai prêt à former une jonction avec Votre Excellence au-dessous, à tel point dont nous conviendrons.



Il est inutile de recommander le secret à Votre Excellence; ce qui le rend plus nécessaire en cette contrée, c'est que l'ennemi a, dans votre camp, nombre d'émissaires qui, sous l'habit de paysan avec des provisions et autres denrées, ont beaucoup d'attention à tout ce qu'ils peuvent entendre dire.

Je vous serai très obligé de me faire savoir par la ligne des exprès si votre 1re brigade et la légion peuvent marcher demain, et si la légion de Lauzun sera à Bedfort le 2 juillet, à midi.

Dans ces circonstances, il est nécessaire que je marche d'ici lundi; c'est pourquoi je laisse au jugement de Votre Excellence s'il ne serait pas convenable de remettre notre entrevue jusqu'à ce que les armées soient descendues plus bas. Je prendrai soin d'établir une communication entre les colonnes et de prévoir qu'une jonction puisse être formée avant qu'il y ait danger d'être attaqué par l'ennemi.

Folio 56. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newtown, le 30 juin, à minuit.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a une heure, la lettre de Votre Excellence de ce matin. Le 3e régiment français est arrivé ce soir assez tard; le 4e n'arrivera que demain au soir. Les troupes et l'artillerie surtout sont très fatiguées; malgré cela je ne balance pas à partir demain matin avec la 1re brigade, et j'espère que la seconde suivra le jour d'après. Je serai donc avec la 1re brigade à Ridgeburg le 1er du mois et le 2 à Bedfort. J'espère que la 2e division pourra y être le 3, ce qui ne sera pas sans difficulté pour les hommes et les chevaux, qui auront marché six jours de suite en longues journées sans séjour. J'attends le duc de Lauzun que j'ai envoyé chercher, mais j'espère qu'il pourra partir demain matin pour aller à Ridgefield, qui est une journée de 22 milles, et qu'il sera le 2 à midi à Bedfort.

Les subsistances ne sont pas notre moindre embarras; mais je vais forcer de moyens en tous genres pour tâcher d'en avoir jusqu'au 3, s'il est possible; après quoi j'espère qu'il pourra m'arriver un convoi de Fish-Kill. J'envoie le munitionnaire des vivres prendre à Peck's-Hill les ordres de Votre Excellence pour les moyens qu'il pourra employer pour nous faire arriver le pain, soit par terre, soit par eau.

J'envoie à Votre Excellence les nouvelles que j'ai reçues hier du correspondant du major Talmadge. L'arrivée du convoi de Cork dans le Hook me paraît mériter attention, ainsi que le passage de quelques troupes par Hellgate sur York-Island, où il paraît que l'ennemi rassemble des forces derrière King's-Bridge. Si Votre Excellence change quelque chose à son projet, elle aura la bonté de me faire passer sa

lettre demain au soir à Ridgeburg, où j'espère qu'elle me donnera ses derniers ordres.

Folio 57. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Peck's-Hill, le 1er juillet 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence de la dernière nuit, et vous suis on ne peut pas plus obligé de la diligence que vous avez mise à faire honneur à ma requête.

J'avais reçu ci-devant l'information qu'a eue Votre Excellence, et quoiqu'elle ne soit pas aussi détaillée sur le nombre des troupes ennemies en mouvement, la crainte qu'a l'ennemi de nos intentions, la vraisemblance qu'ils rassembleraient leurs forces sur la pointe du nord de l'île de New-York quand ils recevraient nouvelle de notre approche, étaient des raisons fortes pour m'engager à renoncer à cette entreprise; mais en ajoutant aux autres raisons de la nécessité d'une exécution subite le présent quartier de la lune qui fixe le temps où l'on peut espérer quelques succès dans cette opération, qui dépend d'une surprise soudaine de ces postes dont l'approche ne peut se faire que de nuit, un délai à un temps plus avancé de la lune, qui exposerait notre détachement à être découvert, ne pouvait pas s'admettre. J'espère que ces raisons feront mon apologie auprès de Votre Excellence pour le désir que j'ai eu de hâter ses troupes, qui doivent être si fatiguées par la longue route qu'elles ont déjà faite.

Si nous sommes assez heureux pour réussir dans cette entreprise, cela nous donnera des avantages inestimables dans nos opérations futures, et nous sauvera le temps qui aurait pris une grande partie de la saison pour établir notre communication avec l'île de New-York. Je suis obligé cependant d'avouer à Votre Excellence que je ne suis pas fort chaud dans mes espérances, quoique je pense qu'il y a quelque probabilité de succès assez grande pour que je croie devoir en tenter l'exécution.

Cependant, d'après cette dernière information, et que je ne veux pas risquer trop, j'ai ordonné au commandant de ce détachement le général Lincoln, qui sera demain matin à bonne portée de reconnaître en personne la situation de l'ennemi, et de s'informer lui-même par tous les moyens qui seront en son pouvoir, de leur force et de leur nombre, pour qu'il soit capable de déterminer la possibilité d'exécuter ce dessein. Sur ce pied l'entreprise sera réduite et soumise aux circonstances. Le général Lincoln ayant mes instructions pour se conduire éventuellement en conséquence de ses découvertes et de son propre jugement sur la probabilité du succès ou de manque de réussir, s'il obtient telle information sur la force et la position de



l'ennemi qui l'engage à abandonner l'attaque de leurs postes, il se mettra alors en situation de prendre une position qui couvre et protège l'entreprise du duc de Lauzun.

Je serai moi-même instruit ponctuellement des mouvements du général Lincoln, comme l'armée que je commande se mettra en mouvement vers le point des opérations. Je serai à portée de donner de temps en temps les instructions et ordres que les évènements rendront nécessaires, desquels Votre Excellence peut compter qu'elle sera régulièrement informée.

Les instructions pour le duc de Lauzun sont préparées autant que les circonstances le permettent, et se trouveront à Bedfort à temps lors de son arrivée à cet endroit.

Folio 59. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Ridgeburg, le 1er juillet 1781 à 8 heures du soir.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 1er de ce mois. Le duc de Lauzun sera certainement à midi demain à Bedfort, prêt à y recevoir vos ordres. Je compte y être à la même heure de ma personne, et ma 1re brigade arrivera dans la journée. La 2e ne pourra m'y rejoindre au plus tôt qu'après-demain. J'attendrai demain au soir des ordres de Votre Excellence pour marcher au delà de Bedfort dès qu'elle le jugera nécessaire, soit avec la 1re brigade, soit avec le tout réuni, si les circonstances en donnent le temps.

P. S. — Nos plus grandes difficultés sont pour nos subsistances; mais nous tâcherons de les vaincre, surtout si nous pouvons recevoir des secours de Peck's-Hill, soit en bateaux, soit en voitures pour nous les faire arriver.

Folio 59. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Peck's-Hill, le 2 juillet 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence d'hier au soir; je crois qu'il sera fort bien que Votre Excellence marche demain à North-Castle où vous pourrez séjourner jusqu'à ce que toutes vos forces soient rassemblées, à moins que vous n'ayez des nouvelles ultérieures de moi.

Étant à North-Castle, vous y serez dans la direction de recevoir vos vivres assemblés à Crown-Point; il y a une route ouverte pour diriger vos troupes à White-Plains ou à tel autre point au-dessous, suivant que les circonstances le requerront.



Le colonel Hull, actif et intelligent, aura l'honneur de vous remettre celle-ci; il est chargé des instructions pour le duc de Lauzun, et étant parfaitement instruit de nos mouvements projetés et de la scène des opérations, il restera avec le duc pour l'aider de tout son pouvoir; il sera en état de répondre à toutes les questions que Votre Excellence pourra lui faire.

Folio 60. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Valentine's-Hill, le 3 juillet 1781.

Le comte de Fersen aura l'honneur de vous remettre celle-ci. Les opérations de ce jour sont finies, mais je ne suis pas assez heureux pour pouvoir vous informer qu'elles aient rempli nos désirs, quoique j'aie raison de croire qu'il en résultera toujours quelque avantage pour nos opérations futures, par la commodité que j'ai eue pour reconnaître la position et la force de l'ennemi sur tout le nord de l'île de New-York. J'aurai l'honneur de vous communiquer moi-même les détails lorsque j'aurai le plaisir de vous voir.

L'armée américaine et la légion de Lauzun marcheront demain matin à White-Plains. Si cela convient à Votre Excellence, je serai assez heureux pour la recevoir avec ses troupes après-demain à cet endroit. Quand j'aurai l'occasion de causer avec Votre Excellence, j'espère pouvoir lui exposer l'utilité et l'avantage de faire notre jonction à cet endroit d'abord, pour, dans cette position, faire nos préparatifs pour l'opération prochaine.

Folio 60. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp près de White-Plains, le 4 juillet 1781.

Peu de minutes après mon arrivée sur ce terrain, j'ai reçu la lettre de Votre Excellence de ce matin. Si j'écoutais le désir que j'ai de voir votre armée réunie à la mienne, je vous requerrais de marcher demain matin de North-Castle; mais quand je considère la fatigue que vos troupes ont essuyée dans leur longue et rapide marche dans une saison aussi chaude, je suis plus incliné à souhaiter que vous leur donniez un séjour dans votre camp, et cela d'autant plus qu'il n'y a aucune nécessité dans ce moment-ci de forcer la marche. Je laisse entièrement à votre disposition de se déterminer sur l'un ou sur l'autre. Je désire seulement que Votre Excellence me donne avis de son approche pour que je puisse avoir le bonheur d'aller à sa rencontre et la conduire moi-même au camp que je lui propose, qui sera à 4 milles de ce côté-ci du village de White-Plains.



Folio 61. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au quartier général en avant des Plaines-Blanches, à 3 lieues de l'île de New-York, le 8 juillet 1781.

Nous avons fait, mon cher Amiral, la marche la plus rapide pour nous rendre ici au désir du général Washington, sans une seule plainte et sans laisser un homme derrière, excepté dix amoureux de Soissonnais qui auront retourné voir leurs maîtresses à Newport et que je vous prie de faire rechercher.

Le général Washington, ayant eu envie de reconnaître les postes des ennemis le 2 de ce mois, se portait de Peck's-Hill vis-à-vis de King's-Bridge à la pointe du jour, ayant un détachement à son avant-garde aux ordres du général Lincoln. La légion de Lauzun à la gauche devait chercher à surprendre le poste des chasseurs de Delancey à Morrisania et le corps français doublait ses marches pour arriver à l'appui. Le détachement du général Lincoln ayant été découvert à la petite pointe du jour, tout fut en alarme à New-York, et nos détachements avancés n'ont pu prendre que quelques patrouilles et tirer quelques coups de fusil. Le général Washington en profita toujours pour faire sa reconnaissance, et notre jonction s'est faite dans ce camp-ci avec un grand applaudissement de la part des Américains sur une marche aussi prompte dans une saison où la chaleur est excessive, et par des pays de montagne où les chemins sont de la plus grande difficulté. Notre marche jusqu'ici par la nouvelle que nous avons du Sud paraît produire une diversion. Cornwallis, qui poussait M. de la Fayette dans l'intérieur de la Virginie, s'est replié sur Richmond d'abord, et nous avons nouvelles assez vraisemblables, quoiqu'elles ne soient pas officielles, qu'il se replie par la rivière de James sur Williamsburg. Il n'y a point de nouvelles de Greene, mais il est certain qu'il est arrivé de Cork un secours de 3,000 hommes dont la plus grande partie a resté à Charlestown pour soutenir le lord Rawdon, qui avait la mesure excessivement serrée par le général Greene.

Si M. le comte de Grasse peut nous arriver avec un corps de troupes, nous pourrons faire quelque chose dans ce pays-ci. Si au contraire Rodney arrivait longtemps avant lui, vous ne laisseriez pas que de m'inquiéter beaucoup à Rhode-Island, au mouillage du Connanicut. Si vos troupes de terre étaient forcées à Rhode-Island, en appuyant alors votre gauche à la batterie de l'île de Rose, où vous avez votre droite, je suis persuadé que l'ennemi ne pourrait rien faire sur vous. Dans ce parti, qu'il ne faudrait prendre qu'à l'extrémité, les milices du pays pourraient se replier sur le fort de Batt's-Hill, et M. de Choisy étant forcé à évacuer à Rhode-Island ferait

sa retraite sur Brenton's-Point, où vous les embarqueriez dans la nuit avec ses quatre canons et quatre mortiers et iriez mouiller sous Connanicut hors de la portée du canon de Rhode-Island. J'espère, mon cher Amiral, que vous ne serez pas dans le cas d'avoir recours à ce mouvement, et je ne vois point d'apparence que l'ennemi puisse faire aucun détachement de troupes de terre à moins d'évacuer la Virginie, ce qui aurait toujours fait une grande diversion. Pour conclure donc, mon cher Amiral, si M. de Grasse arrive le premier ou très peu de temps après Rodney, je crois que le conseil de guerre a pris le meilleur parti; si au contraire Rodney arrive quelque temps avant M. de Grasse, il faudra se tenir extrêmement alerte où vous êtes, et sur le moindre mouvement d'embarquement de la part de l'ennemi à New-York, dont nous vous donnerons des avis, convoquez toutes les milices du pays dont le général Washington assure que vous aurez 6,000 hommes promptement en cas d'une alarme réelle. Je vous prie, mon cher Amiral, de vouloir bien communiquer cette lettre à M. de Choisy et faire passer la lettre incluse à mon ministre par la première occasion que vous aurez pour France s'il part plusieurs bâtiments, et d'envoyer par duplicata au ministre copie de la présente dépêche que j'ai l'honneur de vous écrire, qui contient les mêmes choses que je lui mande.

Le chevalier de la Luzerne est arrivé hier au soir et il vous écrit par le même courrier.

Je vous embrasse, mon cher Amiral, du meilleur de mon cœur.

Folio 63. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au quartier général au delà des Plaines-Blanches, à 3 lieues de l'île de New-York, ce 8 juillet 1781.

Monsieur,

Je joins à cette lettre la copie de la dépêche que je viens d'écrire à M. le comte de Barras, qui vous mettra au fait de notre marche et de notre position actuelle. Nous avons fait 220 milles en onze jours de marche. Il n'y a pas quatre provinces dans le royaume de France où nous eussions pu voyager avec plus d'ordre, d'économie et sans manquer de rien. Il y a eu nécessairement de grosses dépenses, mais rien de gaspillé, et, ce qui est peut-être le premier exemple, pas un officier particulier, dont plus de la moitié ont fait la route à pied, qui n'ait été nourri par les officiers généraux ou supérieurs, de vivres grossiers, sans être obligé de mettre soupe au feu. Vous ne plaignez pas, Monsieur, l'argent dépensé utilement pour l'État, je crois que cette dépense a été très essentielle à nos alliés de l'Amérique. Au nom de Dieu, Monsieur, ne nous oubliez pas pour de l'argent et des fonds



réels au mois d'octobre; nos voisins manquent de tout, et le subside qu'ils ont permission de tirer en lettres de change va bien discréditer cette monnaie.

Il n'est plus aucunement question de papier continental et c'est de l'argent dur qu'il faut à ce pays-ci, qui en manque absolument. L'armée de nos voisins n'a pas 4,000 hommes sous les armes; on espère qu'elle se portera peut-être d'ici à un mois jusqu'à 6,000 ou 7,000 hommes; ce sera là le *nec plus ultra*, avec 4,000 hommes que nous aurons. Il y a 8,000 hommes dans New-York, y compris les troupes des réfugiés.

P. S. — Depuis cette lettre écrite, nous avons nouvelle de M. de la Fayette, que son avant-garde, commandée par le général Wayne, avait eu un choc assez vif avec l'arrière-garde de Cornwallis, qui a déjà marché 100 milles en rétrogradant. Les Américains ont eu quelque perte d'hommes, mais celle des Anglais est plus considérable. M. de la Fayette s'est très bien conduit dans le début de cette campagne en Virginie, en reculant sagement et à propos et avançant de même.

Folio 64. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

Au quartier général de Philippsburg, en avant des Plaines-Blanches,
à 3 lieues de l'île de New-York, le 11 juillet 1781.

Le général Washington adresse à M. de Barras, mon cher Choisy, les nouvelles qu'il reçoit de New-York et qu'il regarde comme fort authentiques. Il paraît positif que l'ennemi s'est séparé d'un de ses gros vaisseaux qui a été forcé d'aller se réparer à Halifax, et que l'amiral Arbuthnot s'en est allé en Angleterre. L'amiral Graves est rentré avec la flotte dans le Hook; dans cette position, où l'ennemi nous laisse les maîtres de la mer, si M. le comte de Barras juge à propos de sortir avec son escadre pour aller dans la baie de Chesapeak, je le laisse le maître de prendre les 400 hommes sous vos ordres pour compléter son armement et, dans ce cas, je vous renvoie à l'instruction que je vous ai adressée le 24 juin dernier pour la sûreté et la garde du dépôt d'artillerie et d'effets du corps français restés à Providence, en y laissant le major de Deux-Ponts avec tous les convalescents excédant le détachement de 400 hommes, et étant actuellement soit à Newport, soit à Providence, soit à Boston. Ce major sera aux ordres du major d'artillerie, qui est son ancien. Je joins ici une lettre du général Washington qui l'autorise à se servir du canon qui est à Providence pour se porter à Patuxet et concourir avec les bâtiments du Roi que M. de Barras, en cas de sortie de son escadre, doit y envoyer, à la défense de la rivière de Providence.

Le général Washington vous prie de ne faire remettre cette lettre au général Green qu'au moment où vous serez prêts à mettre à la voile, afin que le secret ne s'ébruite pas. Je vous prie cependant d'aller en personne à Providence fixer la disposition que le major d'artillerie et le major de Deux-Ponts auront à faire après votre départ, et concerter avec la marine le lieu où les transports devront mouiller.

Je joins ici le duplicata des observations que je vous ai envoyées le 24 juin dernier, sur la défense de Providence et de Patuxet.

Folio 65. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Au camp de Philippsburg, devant New-York, le 19 juillet 1781.

Je viens de recevoir la réponse de M. de Choisy à ma lettre du 11. J'ai envoyé à Votre Excellence une lettre de M. le comte de Barras. Il paraît décidé à ne sortir que pour sa réunion avec la grande flotte; mais il me demande par sa dernière lettre et par celle de M. de Choisy, d'aujourd'hui, que Votre Excellence veuille bien lui faire part du plan définitif de ses opérations, afin qu'il puisse en instruire M. le comte de Grasse dès le premier moment où il paraîtra dans ces parages. Je supplie Votre Excellence de m'accorder demain dans la matinée, à l'heure qui lui conviendra, une heure de conférence. Je mènerai avec moi le chevalier de Chatellux, et si Votre Excellence veut, faire avertir M. Duportail pour nous servir respectivement d'interprète et convenir de ce que Votre Excellence jugera à propos de proposer à M. de Grasse dans toutes les suppositions.

Folio 65. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 21 juillet 1781.

Une petite escadre de cinq voiles, Monsieur, a remonté la rivière du Nord pour intercepter la navigation de nos vivres et nous a pris un bateau de pain qui a donné dedans pendant la nuit; mais cette escadre, dont l'amiral était de seize canons, a payé cher cette incursion : nos pièces de 12 et nos obusiers l'ont fort maltraité. Le feu a été à bord et a fait jeter plus de 20 hommes à la mer, dont un nous est venu au rivage et nous a appris qu'un de nos obus avait mis le feu et causé une grande alarme, et que plus de vingt de nos boulets avaient percé le bâtiment. Je ne crois pas qu'ils reviennent de sitôt chercher du pain frais.

Nous avons fait avant-hier, le général Washington et moi, une reconnaissance par les Jerseys, où nous avons bien vu tous les ouvrages de l'ennemi sur York-Island, et cinq ou six petits camps qui les soutiennent. Nous n'avons vu que fort



peu de vaisseaux de transport, et je ne crois pas du tout que l'on songe à vous aller faire visite tant que nous serons ici.

Je joins ici la réponse du général Washington à la demande que je lui ai faite de votre part sur le plan définitif de ses opérations. Vous y verrez que cela roule sur deux points : ou New-York, si les moyens que M. de Grasse amène nous en procurent la facilité, soit en forçant Sandy-Hook, soit en nous amenant des troupes de terre, et je vous confie, sous le plus grand secret, que nos deux armées réunies ne sont pas plus fortes actuellement que la garnison de New-York; sinon nous marcherons à la baie de Chesapeak, à la Tête de l'Elck, pour délivrer la Virginie. Dans ce cas, il faudra que l'escadre vienne nous y chercher pour nous convoyer par la baie jusqu'au point où nous trouverons le lord Cornwallis. Le général Washington pense que vous devez laisser à Providence, après le départ de l'escadre, vos transports, non seulement pour nous amener notre grosse artillerie, mais aussi pour passer l'armée dans la baie où l'ennemi se trouvera. Il pense que vous jugerez mieux que lui de l'escorte qu'il conviendra de donner à ce convoi précieux, lorsque les circonstances nous permettront d'en faire usage.

Vous pourrez prendre, mon cher Amiral, les 400 hommes de M. de Choisy pour nous les rendre au point où nous opérerons conjointement; il suivra, du reste, l'instruction que je lui ai donnée pour laisser à Providence le major de Deux-Ponts et tout le surplus du détachement et les convalescents, pour garder tout le dépôt des effets et habillements de l'armée qui s'y trouvera conjointement avec les milices américaines de Rhode-Island.

Folio 67. — RÉPONSES DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Il est presque impossible, dans ce moment-ci, dans les circonstances et l'incertitude où nous sommes, de fixer un plan de campagne définitif. Les mesures définitives dépendront des circonstances au moment de l'arrivée du comte de Grasse, et surtout des circonstances suivantes :

1° De la situation de l'ennemi dans ce moment;

2° Des secours qu'il amènera avec

QUESTIONS DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

M. le comte de Barras, par sa lettre du 13, et M. de Choisy par celle du 15 juillet me le demande encore de la part de M. de Barras, quel est le plan définitif que Son Excellence se propose, pour qu'il puisse en instruire M. de Grasse à son arrivée et le mettre en état d'opérer de concert. Je supplie Votre Excellence de me faire la réponse que je dois lui faire, et de me mettre à portée en même temps de faire à l'avance

lui ou de la force que nous aurons alors;

3° Des opérations de la flotte au moment de son arrivée, et des avantages qu'elle pourra remporter;

4° Du temps que la flotte restera sur ces côtes et de la supériorité maritime pendant son séjour.

Si la flotte du comte de Grasse arrive tard dans la saison, si le Comte ne juge pas à propos de tâcher de forcer le Hook ou n'y réussit pas, s'il n'amène point de troupes de terre avec lui, et si les Américains ne sont pas considérablement augmentés, je suis d'avis que, dans ces circonstances, nous devons mettre une garnison suffisante à West-Point; laisser quelques troupes continentales et quelques milices pour couvrir le pays autour de New-York, et transporter le reste de l'armée, tant française qu'américaine, en Virginie; si l'ennemi continue d'y être forcé, la saison et d'autres circonstances permettront d'y agir dans une saison plus avancée. Pour être préparé à cet événement, je juge très nécessaire que M. de Barras tienne tous ses transports prêts à prendre à bord le détachement sous M. de Choisy et la grosse artillerie qui est à Providence, et à mettre à la voile pour aller au-devant des troupes soit dans la Delaware, soit dans la baie de Chesapeak, comme il sera ultérieurement convenu.

Mais si la flotte arrive à temps, n'est point gênée pour le temps, peut forcer les préparatifs convenables pour le corps de troupes que je commande. On suppose que le comte de Grasse ne juge pas praticable de forcer l'entrée du Hook, et qu'il n'amène pas avec lui de troupes de terre; dans ces deux cas, qui ne paraissent que trop vraisemblables, puisque, d'une part, tous les marins regardent la barre de Sandy-Hook comme inforçable, et, de l'autre, que la Cour, en annonçant l'arrivée de M. de Grasse, ne fait mention d'aucune troupe qu'il doive amener; dans cette supposition, dis-je, Son Excellence croit-elle qu'elle puisse avec une armée qui, réunie au corps français, ne forme guère plus de monde qu'il n'y en a pour la défense de New-York, entreprendre avec succès sur cette place?

Si Votre Excellence ne pense pas qu'il soit praticable de le risquer, ne peut-on pas tourner ses idées sur la Virginie, diriger M. de Grasse à la baie de Chesapeak. . . . . et y faire marcher, soit une partie de l'armée de Son Excellence, soit le corps français, jusqu'à la Tête de l'Elck où M. de Grasse, maître de la baie, viendrait le convoyer? Ne serait-on pas alors en état d'entreprendre avec succès contre le lord Cornwallis et de le forcer à l'évacuer? Cette marche du corps français demande à être préparée; il faut, dans ce cas, que M. de Barras amène avec lui toute notre artillerie de siège et tous les transports nécessaires au passage du corps français dans la baie de Chesapeak.

le port de New-York et enfin trouve les forces anglaises séparées, je suis d'avis que l'entreprise contre New-York et ses environs doit être notre objet principal.

Pour ôter à l'ennemi la possibilité même de faire une jonction et pour préparer leur ruine, j'avais le plus grand désir que si M. de Barras eût cru que le départ du *Royal-Oak* lui donnât la supériorité, il fût parti pour la Chesapeak; cette mesure ayant la supériorité, je la désire ardemment; je suis d'avis qu'il n'en peut résulter que beaucoup de bien et point de mal. M. de Barras nous a communiqué, par ses lettres à Votre Excellence et à moi, les raisons qui l'en éloignent.

Enfin, tout bien considéré, je ne vois pas ce qu'on peut faire de plus que de suivre le plan arrêté à Weatherfield, et de recommander au comte de Grasse de venir tout de suite à Sandy-Hook, de s'emparer s'il est possible du port de New-York au moment de son arrivée, et ensuite, d'après les circonstances qui auront lieu, de former un plan de campagne définitif sur les apparences les plus sûres.

Au camp de Philippsburg, le 19 juillet 1781.

Folio 69. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 26 juillet 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Amiral, un duplicata de ma dernière dépêche, que nous soupçonnons avoir été enlevée par des tories, parce qu'on a trouvé dans les chemins des lettres particulières qui en faisaient partie et qu'on

suppose que le paquet a été éventré. Comme ma dépêche et la conférence du général Washington étaient en chiffres, il n'y a que le mal du retard.

Je joins aussi ici une lettre que j'ai reçue hier au soir du général Washington, qu'il me prie de vous faire passer. Si vous êtes effectivement supérieur en force à l'escadre de Graves, je crois que voilà une belle occasion pour rendre un service important.

J'ajoute à cette lettre un bulletin de nos opérations depuis notre arrivée ici. Si le lord Cornwallis est en route pour revenir sur New-York, nous aurons rendu au moins un grand service à la Virginie, et cette nouvelle s'accorde avec celle que nous en avons du 8 et du 9 où il paraît sûr qu'il s'est retiré de Jamestown et s'embarque sur la rivière de James.

P. S. — Si le lord Cornwallis, ou du moins la plus grande partie de ses troupes arrive à New-York, indépendamment de l'avantage qu'il y aurait à aller attaquer le convoi en mer je crois encore, mon cher Amiral, qu'étant actuellement supérieur en vaisseaux depuis la retraite du *Royal-Oak* à Halifax, que l'on dit hors d'état de servir, je crois, dis-je, que votre escadre sera plus en sûreté à tenir la mer qu'à Newport, et que vous pourriez y rendre des services très importants.

Folio 70. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au camp de Philippsburg, le 26 juillet 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le bulletin de nos opérations depuis notre jonction à l'armée américaine. Il paraît que l'objet de notre diversion est rempli; nos dernières nouvelles du Sud sont que le lord Cornwallis a repassé la rivière de James à Jamestown, et celles de New-York sont que l'escadre est partie du Hook le 21 pour aller au Sud, où on croit qu'elle va convoyer le tout ou une partie des troupes du lord Cornwallis pour les emmener à New-York. Si cette nouvelle est vraie, New-York va être mis dans le meilleur état de défense, et du moins la Virginie sera fort soulagée.

J'avais eu l'honneur de vous mander, Monsieur, que j'avais, à la recommandation de la Reine et d'après votre lettre du 9 mars, fait M. le chevalier de Lameth aide-maréchal général des logis surnuméraire, avec des appointements que je lui faisais payer en gratifications; mon fils vient de me remettre sa place en me priant de lui en conserver l'exercice sans appointements, lorsque son service de colonel en second de Bourbonnais, à qui il doit toute préférence, lui permettrait de le faire. Je



n'ai pu qu'approuver son désintéressement, qui s'accorde si bien avec toute l'économie que je dois établir ici dans toutes les parties. En conséquence, il n'y aura à commencer du 1er du mois prochain que les trois aides-maréchaux de logis fixés par le Roi, qui seront payés en cette qualité, et M. de Lameth ne l'aura été que deux mois par extraordinaire.

Je joins ici copie de la dernière conférence que j'ai eue avec le général Washington relativement à un plan d'opérations que M. de Barras demandait qu'il déterminât définitivement pour l'arrivée de M. de Grasse, et copie des lettres que j'ai écrites à M. de Barras en conséquence.

P. S. — M. de la Fayette a mordu deux fois l'arrière-garde de Cornwallis avec des succès balancés; il s'est en tout parfaitement bien conduit dans toute sa campagne de Virginie.

Folio 71. — JOURNAL DE CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS L'ARRIVÉE DU CORPS FRANÇAIS AU CAMP DE PHILIPPSBURG.

Le 15 juillet une petite escadre de cinq voiles remonta la rivière du Nord ou d'Hudson pour intercepter la navigation de nos vivres. Elle s'arrêta devant Tarry-Town, qu'elle commença à canonner à nuit close. Un poste de douze hommes de Soissonnais, commandé par un sergent, qui était là pour protéger quelques bateaux conjointement avec un détachement des dragons de Sheldon, s'opposa à un débarquement qui ne put être effectué; un bateau chargé de pain eut la maladresse de donner dans l'escadre pendant la nuit et fut enlevé. Cette escadre dont l'amiral était de seize canons paya cher cette incursion. Nos pièces de 12 et nos obusiers aux ordres de MM. de Neurris et de Vertou l'ont fort maltraitée. Le feu a été à bord, 20 hommes se sont jetés à la mer, dont un est venu au rivage et nous apprit qu'un de nos obus avait mis le feu au bâtiment et causé une grande alarme, et que plus de vingt de nos boulets l'avaient percé; on ne croit pas qu'ils reviennent de sitôt inquiéter nos convois.

Le 19, le général Washington et le comte de Rochambeau firent une reconnaissance par les Jerseys, d'où ils virent à loisir tous les ouvrages de l'ennemi sur York-Island; ils distinguèrent très bien cinq ou six petits camps qui les soutiennent, faisant face à la rivière du Nord, et dont le plus fort était de deux bataillons.

Le 21 au soir, un détachement de 5,000 hommes, dont 2,500 Français aux ordres du chevalier de Chatellux, maréchal de camp, marcha sur Ring's-Bridge, où les deux corps se déployèrent à la pointe du jour, dans une position respectable



sur laquelle on a resté quarante-huit heures; pendant ce temps, la légion de Lauzun avec des bataillons de grenadiers américains et français poussèrent à droite et à gauche depuis la rivière du Nord jusqu'au Sund aux points de Morrisania et de Frog's-Neck; on replia tous les postes que l'ennemi avait sur le continent, on prit une vingtaine d'hommes et de chevaux, ce qui facilita au général Washington et au comte de Rochambeau la reconnaissance qu'ils firent avec leurs ingénieurs respectifs et M. de Béville, qui levèrent le plan de tous les ouvrages situés sur l'île de New-York, derrière la rivière de Harlem jusqu'à la pointe de Morrisania et celle de Horse-Neck dans le Sund. En arrivant à Morrisania, le général Washington poussa une douzaine de dragons qui étaient avec lui sur un reste de réfugiés qui n'avaient pas eu le temps de s'embarquer, qui furent tués ou pris. MM. de Vauban, Dumas, Berthier, Closen et Laubardière, aides de camp de M. le comte de Rochambeau, se joignirent aux dragons américains et M. de Damas eut son cheval tué sous lui, d'un coup de canon tiré des batteries de l'autre côté de la rivière; c'est le seul effet qu'ait produit un feu assez considérable de canon des forts et des bâtiments de garde des rivières de l'ennemi, avec beaucoup de tiraillement de leurs chasseurs à pied et à cheval, qui n'ont pas tué un seul homme dans toutes ces reconnaissances. Le détachement français était composé des régiments de Bourbonnais, commandé par M. le vicomte de Rochambeau, de celui des grenadiers et chasseurs de Soissonnais, commandé par M. le comte de Charlus, et de la légion du duc de Lauzun.

Folio 72. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 2 août 1781.

On nous avait trompés, mon cher Amiral, lorsqu'un déserteur nous a dit qu'une partie des troupes du lord Cornwallis était arrivée à New-York. Toutes les nouvelles que nous avons reçues depuis, et confirmées par tous les rapports, disent que c'est le reste de la garnison de Pensacola, et que rien n'est encore arrivé de la Virginie, ce qui nous donne beau jeu, mon cher Amiral, si vous êtes en état de sortir.

Folio 72. — DU MÊME AU MÊME.

Au camp de Philippsburg, le 3 août 1781.

J'ai reçu, mon cher Amiral, votre lettre du 30 du mois dernier; j'ai communiqué au général Washington les raisons que vous donnez pour ne pas sortir de Newport. Leur solidité et la persuasion où il est de votre bonne volonté à faire tout ce qui dépend de vous pour la cause commune l'ont entièrement satisfait. Je vous



envoie la lettre que le général Washington écrit à M. Hancock, gouverneur de l'État de Boston, pour presser les milices qui doivent se rendre à Rhode-Island. Je vous prie de communiquer ma lettre à M. de Choisy.

Folio 73. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Au camp de Philippsburg, le 3 août 1781.

[Détails sans importance.]

Folio 73. — DU MÊME AU MÊME.

Au camp de Philippsburg, le 6 août 1781.

[Suite des mêmes détails.]

P. S. — J'ai été hier au soir à Mamaroueck voir passer le convoi de trente-deux voiles qui descend le Sund. Ce sont tous petits bâtiments, la plupart à un mât et quelques-uns à deux mâts. Je saurai par une patrouille que j'ai envoyée à Stanford ce matin s'ils sont entrés dans la baie de Huntington ou s'ils descendent plus bas.

Folio 74. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 13 août 1781.

. . . .

Je vous envoie aussi, mon cher Amiral, un rapport qui m'est venu par le chevalier de la Luzerne, qui me mande que M. Monteil est arrivé le 18 au Cap et qu'on n'y savait rien encore de M. de Grasse.

J'ai reçu, mon cher Amiral, votre lettre du 8 avec les détails du succès des deux frégates qui m'ont fait grand plaisir. J'espère qu'elles sont encore à la poursuite du même convoi et que, si elles le joignent, elles en tireront un plus grand parti.

[Les pièces qui suivent, les dernières à reproduire ici, peuvent être considérées comme se rapportant toutes à la campagne de Virginie.]

Folio 74. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du Cap, le 28 juillet 1781.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, à mon arrivée au Cap le 16 juillet, les dépêches que vous avez eu la bonté de m'adresser dans cette partie, et qui m'ont été remises par M. de Raynaud. J'ai vu avec bien du chagrin la détresse où se trouve ce

continent et la nécessité du prompt secours que vous sollicitez. J'en ai conféré avec M. de Lillancourt, qui a pris le commandement de ce gouvernement le jour même de mon arrivée, et je l'ai engagé à me donner sur la garnison de Saint-Domingue en général les détachements des régiments de Gâtinais, d'Agénois et de Touraine faisant ensemble 3,000 hommes, 100 hommes d'artillerie, 100 dragons, dix canons de campagne, quelques canons de siège et mortiers. Le tout sera embarqué sur vingt-cinq à vingt-neuf vaisseaux de guerre qui partiront de cette colonie le 13 août, pour se rendre en toute diligence dans la baie de Chesapeak, lieu qui me paraît indiqué par vous, Monsieur le Comte, et par MM. Washington, de la Luzerne et de Barras comme le plus sûr à opérer le bien que vous vous proposez. J'ai fait aussi mon possible pour vous apporter les 1,200,000 livres que vous dites être de la dernière nécessité. La colonie n'a pas été en état de vous faire cet envoi, mais j'en prends à la Havane par une frégate, et vous pouvez compter sur cette somme. Comme je ne puis rester sur le continent moi et mes troupes, qui sont commandées par M. de Saint-Simon, maréchal de camp, que jusqu'au 15 octobre, je vous serai obligé, Monsieur le Comte, de m'employer promptement et utilement, afin que ce temps soit efficacement mis à profit, soit contre les forces maritimes de nos ennemis, soit contre leurs forces terrestres; mais il me serait de toute impossibilité de vous laisser ces troupes plus longtemps, et ce pour bien des raisons : d'abord parce qu'une partie est aux ordres des généraux espagnols, et ce n'est que sur la promesse qu'elles seront renvoyées dans ce temps où ils comptent opérer que j'ai obtenu la permission de m'en servir, ensuite parce que l'autre partie servant de garnison à Saint-Domingue, M. de Lillancourt ne peut s'en passer dans le moment où les forces maritimes sont occupées ailleurs. Toute cette expédition n'ayant été concertée que sur votre demande et sans que les ministres de France et d'Espagne en fussent prévenus, je me suis cru autorisé à prendre quelque chose sur moi pour la cause commune; mais je n'oserais changer tout le plan de leurs projets par une transplantation d'un corps de troupes aussi considérable. Vous sentez bien, Monsieur le Comte, la nécessité de bien employer un temps précieux. J'espère que la frégate me devancera assez pour que je trouve tout prêt et que, dès le lendemain de notre arrivée, nous puissions remplir les vues que vous vous proposez et dont je désire aussi ardemment que vous la réussite.

Par les efforts que j'ai faits pour exécuter et satisfaire à toutes vos demandes et aux besoins tant de l'armée que vous commandez qu'au soulagement de nos alliés, vous devez concevoir le désir que j'ai d'apporter du changement à votre position et à la face des affaires. Je marque à M. de Barras et à M. de la Luzerne mon arrivée, au premier afin qu'étant instruit il puisse agir séparément ou de concert pour la

IMPRIMERIE NATIONALE.

cause commune, au second pour qu'il nous fasse préparer nos besoins dans le voisinage de nos opérations, afin que je puisse donner tout le temps possible au soulagement des Provinces Unies de l'Amérique.

P. S. — Si j'ai des pilotes à l'entrée de la rivière de Chesapeak ou des avis de votre part, je me porterai avec mes faibles secours où on les croira le plus convenable; mais, je vous le répète, ces troupes et mes forces navales ne peuvent être que passagères : l'une tient la garde de Saint-Domingue et l'autre la sûreté des îles du Vent.

Folio 76. — DE M. LE COMTE DE BARRAS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newport, le 11 août 1781.

Je vous envoie, mon cher Général, une copie de la lettre que je viens de recevoir de M. de Grasse. Je n'ajouterai rien à ce qu'il dit, sinon que je me mets en état de sortir. J'attendrai cependant votre réponse pour décider dans quelle partie je dois me porter d'après le plan d'opérations que le général Washington et vous aurez proposé à M. de Grasse. . . . .

« J'ai vu avec bien du chagrin la détresse où se trouve le continent et la nécessité « du prompt secours que demande M. de Rochambeau. J'en ai conféré avec M. de « Tillancourt, etc. . . . .

[Le comte de Grasse avait reproduit là sa lettre au comte de Rochambeau, en la terminant par le post-scriptum suivant à l'adresse de M. de Barras :]

« *P. S.* — Je te laisse le maître de venir me joindre ou d'agir de ton côté pour « le bien de la cause commune; donne-m'en avis seulement pour que nous ne nous « nuisions pas sans le vouloir. »

Folio 77. — DU MÊME AU MÊME.

De Newport, le 12 août 1781.

Vous verrez, mon cher Général, par le post-scriptum de la lettre ci-jointe dont je vous envoie copie, que M. le comte de Grasse ne compte pas sur moi pour opérer. Il me laisse le maître de le joindre ou d'opérer de mon côté en lui en donnant avis pour ne pas nous nuire. Je crains que vous ne puissiez faire aucune entre-



prise sur New-York. Les pilotes que j'ai consultés ici m'ont tous dit qu'il n'y avait que 17 pieds d'eau à la passe; en ce cas, les vaisseaux ne peuvent y entrer armés. D'ailleurs, je ne pense pas que M. de Grasse soit arrivé à Chesapeak avant le 20. Si vous voulez entreprendre sur New-York, il faut lui dépêcher des courriers par terre pour l'en prévenir afin qu'il s'y rende. Avant que vos paquets lui soient parvenus et qu'il soit rendu à New-York, nous serons en septembre; si vous n'attaquez pas New-York, il est inutile que nous soyons trente-six vaisseaux sur cette côte pour ne rien faire. Je vous propose de faire une expédition de mon côté sur l'île de Terre-Neuve; il en est fait mention dans mes instructions, mais il faut pour cela que M. de Choisy s'embarque avec les troupes qui sont ici. Après l'expédition je reviendrai à Boston.

Je vous prie de communiquer ma lettre au général Washington, à qui j'ai l'honneur d'écrire, mais à qui je ne parle de rien pour ne pas retarder le départ de cette dépêche. Répondez-moi sans perdre de temps; au moment où je recevrai réponse, je mettrai sous voile. J'ai déjà fait embarquer partie des canons que j'avais sur les batteries. Si vous voulez votre artillerie dans quelque autre lieu qu'à Providence, mandez-le-moi, je la ferai passer sous une escorte.

Ne perdez pas un moment pour écrire en France; les besoins de l'escadre me forcent d'y envoyer une frégate. Je n'ai différé jusqu'à cet instant que dans l'espoir que, M. de Grasse me joignant, nous rendrions compte au ministre de son arrivée et de nos opérations; mais je ne puis retarder davantage.

Folio 79. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 15 août 1781.

Je vous avoue, mon cher Amiral, que le projet de Terre-Neuve nous a un peu surpris, le général Washington et moi. Il en est parlé dans vos instructions, mais comme d'un accessoire dont le secours direct à l'Amérique septentrionale est le premier et le principal objet. M. de Grasse nous mande qu'il arrive avec vingt-quatre ou vingt-neuf vaisseaux; mais si c'est vingt-quatre, Rodney, pouvant venir avec vingt vaisseaux et réuni à Graves, lui sera supérieur; enfin, mon cher Amiral, jamais ce ne fut le moment ni l'intention de notre maître de désunir ses forces, c'est au contraire l'instant de leur donner toute la supériorité par votre jonction avec M. de Grasse. Je dois vous ajouter que les dix-huit transports arrivés dernièrement sous l'escorte de deux frégates à New-York sont 3,000 hommes de recrues hessoises venant d'Europe suivant tous les rapports, qui, pendant quatre-vingt-dix jours de traversée, ont fait le tour au nord de l'Angleterre. La Virginie n'est donc



point encore délivrée; les dernières nouvelles disent que Cornwallis est à Portsmouth, qu'il a embarqué 3,000 hommes et que ses vaisseaux ont remonté 15 milles dans la baie de Chesapeak. Il est donc probable que le renfort arrivé à New-York, d'une part, et l'arrivée de M. de Grasse à la baie de Chesapeak, de l'autre, vont nous obliger à marcher le plus tôt possible à la Tête de l'Elk dans ladite baie. C'est là qu'il faut réunir tous nos moyens pour en chasser totalement l'ennemi, et je vous avoue que M. Washington et moi ne consentirons jamais à ce que vous emmeniez le détachement de M. de Choisy partout ailleurs que pour une opération combinée avec nous et avec M. de Grasse. Je vous prie donc, mon cher Amiral, de venir nous y joindre et de vous faire suivre par notre artillerie. Je n'entends pas non plus comment, ayant toutes les provisions de M. de Grasse, vous pouvez vous dispenser de les lui envoyer à son arrivée dans la baie. L'escadre de l'ennemi devant le Hook est composée de six vaisseaux de ligne, deux de 50 et des frégates. Je crois qu'il vous sera facile de l'éviter, et que le hasard de vous trouver juste sur le chemin de Rodney et dans le même point serait le plus extraordinaire, et une de ces chances contre lesquelles il y a mille à parier contre un.

P. S. — *Le général Washington ajoute de sa main que, si l'on doit ajouter foi à tous les papiers qui viennent d'Angleterre, l'amiral Digby est annoncé avec six vaisseaux de ligne; ce qui donnerait à la flotte ennemie la supériorité sur M. de Grasse, en cas que M. de Barras persiste à ne vouloir pas l'aller joindre.*

Folio 80. — DE M. LE COMTE DE BARRAS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newport, le 17 août 1781.

Je reçois, mon cher Général, votre réponse et celle du général Washington à mes lettres du 12 de ce mois. Je suis fâché que le projet que je vous ai communiqué éprouve une si forte opposition de votre part à l'un et à l'autre. Je l'ai cru et je le crois encore plus avantageux à la cause commune qu'une jonction avec M. de Grasse, regardée comme inutile par ce général même qui connaît mieux que nous les forces qu'il doit amener à cette côte et celle que Rodney est en état d'y conduire. Cependant, comme votre avis et celui du général Washington sont absolument opposés au mien sur ce sujet, je me décide à tout évènement à me rendre à Chesapeak avec mon escadre, et à y escorter votre artillerie comme vous le désirez et quelques autres bâtiments de transport. Je dois vous répéter cependant que cette réunion est hasardée, et je présume que M. de Grasse en a senti les inconvénients lorsqu'il m'a laissé la liberté de ne pas venir le joindre à Chesapeak si je



je jugeais à propos. L'escadre de Graves, telle qu'elle est, ne m'arrêtera certainement pas; mais, selon ce que marque le général Washington, cet amiral peut être renforcé par Digby, et selon l'opinion générale Rodney doit venir incessamment sur cette côte; la rencontre que je pourrais faire de l'une ou de l'autre de ces escadres n'est point une de ces chances contre lesquelles il y a mille à parier contre un. Ce doit, au contraire, être le résultat des combinaisons des ennemis qui, lorsqu'ils me sauront à la mer, doivent tourner toutes leurs vues et diriger tous leurs efforts pour intercepter mon escadre et mon convoi. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à me rendre à votre réquisition et à celle du général Washington, et je vais rembarquer mon artillerie, la devant mettre en état de partir au premier vent favorable.

Le projet de Terre-Neuve et celui sur Penobscot qui en aurait été la suite étant tout à fait abandonnés, il devient presque inutile d'entrer dans aucun détail sur les mesures que je comptais prendre dans le cas où ils auraient eu lieu. Je ne puis cependant me dispenser de répondre à votre objection relativement aux provisions demandées par M. de Grasse pour l'hiver prochain. J'en ai une partie ici, sans doute, mais il y en a une autre partie à Boston, et il faudra que M. de Grasse prenne des mesures pour l'en tirer. Le même convoi aurait escorté le tout, et j'avais déjà destiné pour cet objet *le Romulus* et quelques frégates qui auraient attendu à Boston les ordres de M. de Grasse et lui auraient conduit ses transports à Chesapeak, à la Martinique ou à Saint-Domingue, ainsi qu'il l'aurait désiré; cette escorte, quoique plus faible que celle que fournira mon escadre, aurait peut-être été plus sûre, parce qu'il eût été difficile de connaître la destination de ce convoi, et qu'il eût formé un objet moins capital pour les ennemis.

Au surplus, mon cher Général, mon projet a été formé dans un temps où je devais croire que les ennemis allaient retirer la plus grande partie de leurs forces de la Virginie, d'après les informations les plus positives que je recevais de vous, du général Washington et de M. de la Fayette, et les réquisitions qui m'étaient faites en conséquence. Ils ont pris un parti tout opposé, et il en résulte sans doute qu'il faut de plus grands moyens que je ne l'avais compté pour les chasser de cet État; mais ces moyens sont entre vos mains et je ne vois pas que ce nouvel état de choses exige de plus grandes forces navales; au surplus je m'estimerai heureux, malgré l'inutilité du renfort que je conduirai à Chesapeak, de pouvoir être compté parmi ceux qui auront contribué à la délivrance de la Virginie, si elle s'effectue dans cette campagne; mais j'aurais été plus heureux encore de pouvoir faire essuyer à la fois deux échecs aux ennemis.

Je n'attends que vos dépêches pour faire partir *l'Ariel*. Je suis fâché de ne



pouvoir pas retarder assez le départ de cette frégate pour qu'elle porte celles de M. le chevalier de la Luzerne, mais je ne puis la laisser ici avec sûreté après mon départ.

J'ai l'honneur de vous observer que je suis obligé, en partant d'ici, de laisser quelques flûtes désarmées, pour prendre la plus grande partie de leurs équipages pour les besoins indispensables des vaisseaux. Si j'eusse été dans la partie de l'Est, je les aurais conduites à Boston. Je crains bien pour ces bâtiments.

Folio 82. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au camp de Philippsburg, le 16 août 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie de la lettre que j'ai reçue de M. de Grasse. Les 1,200,000 francs qu'il nous apporte répondent à la demande que je lui ai faite par la lettre n° 2 que je lui ai écrite, sur la négociation onéreuse de nos lettres de change. Vous trouverez, au n° 3, la copie de la lettre que M. de Barras m'a écrite en m'annonçant l'arrivée de M. de Grasse; au n° 4 la réponse que je lui ai faite de concert avec le général Washington. Ces différentes correspondances vous mettront au fait de notre situation actuelle et de ce que nous pensons que l'on peut entreprendre dès que les forces navales seront arrivées. Je me contenterai donc, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous informer qu'il est arrivé le 11, dans New-York, un convoi de vingt voiles portant 1,200 recrues hessoises et trois régiments anglais, faisant au total 3,000 hommes; que le fait est certain, quoique le nombre des hommes se trouve peut-être exagéré; que la garnison de New-York se trouvant actuellement de 11,000 ou 12,000 hommes, il n'y a plus rien à faire contre cette place, même avec le petit secours que M. de Saint-Simon nous amène; que nous partons en conséquence, le général Washington et moi, pour aller à la Tête de l'Elk, sur la baie de Chesapeak, avec le corps français et 2,000 hommes que peut prendre ce général, laissant le reste de ses troupes dans la forteresse de West-Point; que nous ferons de notre mieux et que si le lord Cornwallis n'est pas encore décampé de Portsmouth et n'a pas évacué toute la Virginie nous espérons en rendre bon compte. Je vous supplie, Monsieur, de me permettre une réflexion qui se fait naturellement dans tout ce pays-ci : c'est qu'on a fait dire au Congrès que, pour ne pas augmenter les calamités de l'Amérique, on n'envoyait même pas la seconde division parce que les Anglais enverraient sans doute autant de monde qu'il en serait parti de France. Le fait est qu'il est arrivé à Charlestown, il y a deux mois, 2,000 hommes, et à New-York 3,000, et

que le corps français a reçu 500 recrues. Je ne cesse de leur dire que 6 millions à tirer sur France prouvent la générosité et la bonne volonté de Sa Majesté; mais en les recevant avec la plus grande reconnaissance, il est certain que cela ne leur donne pas des soldats puisque les recrues de l'hiver dernier ont monté de 100 piastres argent dur d'engagement jusqu'à 300 piastres, et que je n'ai cessé de mander que le patriotisme de ce pays-ci ne consiste qu'à marcher comme milicien quand l'ennemi est bien près de leurs foyers. Je crois que l'armée de M. de Grasse va faire un très bon effet et leur donner une nouvelle preuve de la bonté de Sa Majesté.

Folio 83. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

Au camp de Philippsburg, le 17 août 1781.

Je ne doute pas, mon cher Choisy, que M. de Barras ne se soit rendu aux réquisitions du général Washington et aux miennes, et qu'en conséquence, il ne vous embarque pour venir nous rejoindre dans la baie de Chesapeak. Vous mènerez avec vous notre artillerie de siège et les compagnies d'artillerie qui sont à Providence. Vous pouvez ne laisser à ce dernier endroit qu'une centaine de convalescents aux ordres du major Desprès pour, conjointement avec les milices américaines, garder le dépôt de nos effets jusqu'à ce que les circonstances nous permettent de les faire rejoindre.

Folio 83. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp de Philippsburg, le 17 août 1781.

M. Duportail, Monsieur, a l'honneur de vous porter le résultat de nos réflexions et de la conférence que le général Washington et moi avons eue d'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 28 juillet, que nous avons reçue le 15 d'août. Vous pouvez lui donner une confiance entière. C'est un homme d'un mérite également reconnu par les deux nations et qui connaît parfaitement ce pays-ci. Je ne saurais trop vous remercier de tout le zèle et l'honnêteté que vous avez mis à faire honneur à mes demandes. Nous allons tout de suite nous mettre en marche pour vous seconder et profiter du temps que vous pouvez donner à cette côte. Il paraît que le lord Cornwallis persiste dans la résolution de ne pas abandonner la Virginie; il faut tâcher, à frais communs, de l'en faire vivement repentir.



DE MM. LE GÉNÉRAL WASHINGTON ET LE COMTE DE ROCHAMBEAU
À M. LE COMTE DE GRASSE.

Du camp de Philippsburg, le 17 août 1781.

Monsieur,

En conséquence des dépêches que nous avons reçues de Votre Excellence par la frégate *la Concorde*, nous avons jugé qu'il était convenable d'abandonner pour le moment l'entreprise contre New-York et de diriger nos efforts vers le Sud, afin que, si nous ne pouvons pas entreprendre contre Charlestown même, nous puissions reprendre et nous assurer des États de la Virginie, des deux Carolines et de la Géorgie. Nous ajouterons à nos raisons, pour abandonner la première démarche, celle de l'arrivée d'un renforcement de près de 3,000 hommes. Nous avons donc résolu de faire marcher tout le corps français et tout ce que nous pourrons de l'armée américaine vers la Chesapeak, pour y joindre Votre Excellence.

Nous allons mettre sous les yeux de Votre Excellence les cas principaux qui pourraient arriver et d'après lesquels nous serons obligés de concerter ultérieurement nos plans; nous y ajouterons quelques courtes observations, vous voudrez bien les peser dans votre esprit et préparer votre opinion pour le moment où nous aurons le plaisir de joindre Votre Excellence en Virginie.

1° Que fera-t-on si l'ennemi a la plus grande partie de ses forces en Virginie à l'arrivée de la flotte française?

2° Ou dans le cas qu'il n'y en aurait qu'un détachement?

3° Ou dans celui que toutes les forces anglaises auraient évacué la Virginie?

À la première question, la réponse nous paraît être d'attaquer sans perte de temps l'ennemi avec nos forces réunies.

Sur la seconde, il nous paraîtrait convenable d'envoyer une partie de nos forces qui fût assez considérable pour réduire l'ennemi et de déterminer l'usage qu'on ferait du reste. Dans ce second cas, il y aurait deux choses à considérer : l'ennemi aura envoyé la plus grande partie de ses forces de Virginie ou à New-York ou à Charlestown. Si c'est à New-York, quoique cela soit très peu probable dans les circonstances présentes, Charlestown n'aura qu'une garnison faible et il sera possible de l'attaquer avec avantage; si c'est au contraire à Charlestown, l'ennemi sera si supérieur au général Greene qu'il sera en état de reprendre tout l'État de la Caroline du Sud et conséquemment la Géorgie. Nous croyons donc que, dans ce dernier cas, nous devrions détacher à la Caroline du Sud une force suffisante pour au moins tenir la campagne et resserrer l'ennemi dans Charlestown ou ses environs. Dans la supposition du troisième cas, qui est que l'ennemi aurait absolument évacué la

Virginie, nous jugeons qu'il serait nécessaire de faire un établissement solide à Portsmouth ou tout autre endroit plus convenable afin d'être en état de protéger une flotte dans la baie de Chesapeak, et d'employer le reste de nos troupes de terre et les vaisseaux convenables au service dont il a été fait mention dans l'article précédent, c'est-à-dire soit au siège de Charlestown, si on trouve que la garnison en est suffisamment faible pour espérer le succès, soit à couvrir et à s'emparer du pays si le contraire est démontré.

Un nombre de circonstances dont nous différons l'examen jusqu'à ce que nous ayons le plaisir de conférer avec Votre Excellence pourrait nous faire reprendre notre entreprise contre New-York. Nous observerons seulement que l'exécution de tous les plans ci-dessus suppose une supériorité navale décidée, excepté le plan de marcher avec un renforcement dans la Caroline du Sud. Votre Excellence voudra bien nous permettre de lui montrer en peu de mots toute l'importance de Charlestown et les grands avantages que l'ennemi tire de l'avoir en sa possession. C'est le centre de la puissance anglaise dans le Sud. En l'occupant, ils ont une influence très dangereuse dans tout cet État, parce que c'est le seul port de mer, le seul endroit d'où les gens du pays puissent tirer les marchandises étrangères qui leur sont essentiellement nécessaires. Charlestown sert en grande partie à couvrir et à subjuguer la Géorgie. De là l'ennemi peut aussi pousser des petits postes dans la Caroline du Nord. S'ils en ont sur la Chesapeak, ils auront l'air de posséder un espace de 400 milles sur la côte, et auront ainsi un prétexte pour faire des demandes qui, dans les cabinets des cours d'Europe, seraient très nuisibles aux intérêts de l'Amérique.

Nous ne connaissons pas suffisamment la position de Charlestown pour entrer dans un détail sur la manière la plus convenable de l'attaquer; cela n'est pas non plus nécessaire dans ce moment-ci, nous ne parlerons pas de la probabilité que nous aurions d'y succéder. Votre Excellence voudra bien s'en rapporter là-dessus au brigadier général Duportail, commandant le corps des ingénieurs au service des États-Unis, et qui aura l'honneur de présenter cette lettre à Votre Excellence. Il était principal ingénieur à Charlestown pendant la plus grande partie du siège, il a été longtemps prisonnier de guerre dans les environs et a eu occasion d'y faire des observations qu'il a judicieusement mises à profit.

Bien des cas, outre ceux dont nous avons fait mention, pourront se présenter; c'est pour cela que nous avons jugé à propos d'envoyer M. Duportail à Votre Excellence. Il connaît parfaitement toutes nos affaires dans cette partie-ci de l'Amérique et nous le recommandons à Votre Excellence comme un officier sur les talents et l'intégrité duquel vous pouvez placer la confiance la plus entière.



Nous observons à Votre Excellence qu'il sera très essentiel, pour accélérer le service, que vous envoyiez à la Tête de l'Elk toutes vos frégates, transports et bâtiments propres à transporter les troupes américaines et françaises à l'embouchure de la baie; nous tâcherons, de notre côté, d'avoir tous ceux qu'on pourra trouver à Baltimore et les ports adjacents, mais nous avons raison de croire qu'ils seront en petit nombre.

Folio 86. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Chatham, le 27 août 1781.

Monsieur,

Par la nouvelle que j'ai reçue depuis mon arrivée à cette place, je trouve que l'ennemi a jeté des troupes sur Staten-Island; cette circonstance et le désir de rallier l'arrière-garde de nos deux armées m'engagent à faire séjourner les troupes américaines un jour à Springfield et je prie Votre Excellence d'en faire de même à Whippany. Cette halte n'occasionnera aucun délai, parce que je n'eusse pas pu avant ce moment faire rassembler les bateaux de la Delaware à Trenton, sans que cela eût annoncé notre projet; mais un exprès étant parti à ce dessein, j'espère qu'une partie des vaisseaux qui nous sont nécessaires sera vendredi prochain à cette place quand l'embarquement pourra commencer.

Je compte aller après-demain vers Philadelphie et je serai bien aise de savoir votre détermination touchant ce voyage.

Si Votre Excellence veut précéder son armée, nous nous assignerons un rendez-vous.

Folio 87. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Whippany, le 27 août 1781.

Monsieur,

Je reçois dans ce moment la lettre de Votre Excellence. Je ferai un séjour ici selon vos ordres avec la 1re division, qui sera jointe par la 2e demain dans l'après-midi. J'attendrai vos ordres pour faire marcher le tout après-demain. Quant à moi, je joindrai Votre Excellence dans l'endroit que vous jugerez à propos de fixer, pour précéder vos troupes à Philadelphie et faire les préparatifs nécessaires.

Folio 87. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Chatham, le 28 août 1781.

Il me paraît que la force ennemie sur Staten-Island n'est pas considérable et qu'elle n'a d'autre objet que celui de la défendre. C'est pourquoi je laisse au jugement de Votre Excellence si elle fera marcher son armée en une ou en deux divisions; à deux jours suivants, cela n'occasionnera aucun délai, comme la 2ᵉ arrivera lorsque la 1ʳᵉ sera embarquée.

Comme je me propose d'aller par la route d'en bas, je ne pourrai rejoindre Votre Excellence qu'à Princeton, où je demanderai à dîner pour 3 heures, afin que nous puissions aller coucher à Trenton, à 12 milles plus loin; comme ce serait une journée de 54 milles de Whippany, je pense qu'il serait expédient que vous en fissiez une partie ce soir. Le colonel Smith, un de mes aides de camp, qui connaît bien le chemin, aura l'honneur de vous conduire au rendez-vous à Princeton.

Folio 88. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE LILLANCOURT, COMMANDANT À SAINT-DOMINGUE.

De Philadelphie, ce 2 septembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me faire part de votre nomination au commandement de Saint-Domingue. Ce choix n'a pu qu'être applaudi dans cette colonie, et j'entends dire qu'il a été généralement approuvé. Vous débutez avec moi, Monsieur, par des manières qui exigent toute ma reconnaissance, et j'attends avec grande impatience l'arrivée de M. le comte de Grasse avec les secours qu'il nous a annoncés et auxquels vous vous êtes si bien prêté. Nous nous sommes tout de suite mis en marche, le général Washington et moi, pour aller à la Tête de l'Elk, à la tête de la baie de Chesapeak, concerter et unir nos opérations avec M. le comte de Grasse. Il est arrivé à New-York 3,000 hommes de recrues hessoises et anglaises; Hood y est aussi arrivé avec treize vaisseaux, ce qui rend cette place inattaquable; elle a à présent 11,000 hommes de garnison. La flotte, réunie à Graves, forte de vingt-deux vaisseaux y compris deux de 50, est sortie avant-hier faisant route vers la baie. J'espère que M. de Grasse y sera arrivé et en rendra bon compte, surtout si M. de Barras a pu le joindre; le moment est bien intéressant.



Folio 88. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Philadelphie, le 3 septembre 1781.

Monsieur,

Je profite du départ d'un vaisseau d'ici pour vous envoyer le duplicata de ma dépêche du 16 août, qui doit être partie par la frégate *l'Ariel*. J'ajoute à celle-ci : n° 5, copie de la lettre que nous avons écrite à M. de Grasse, en lui envoyant M. Duportail à son atterrage; n° 6, copie de la réponse que j'ai reçue de M. de Barras, qui s'est enfin déterminé à sortir le 25 pour gagner le large et faire sa jonction en prenant un grand détour, ayant notre artillerie de siège sous son convoi. Hood est arrivé le 28 devant le Hook. Les deux escadres réunies ont mis à la voile le 31 au soir et ont le cap Sud. Nous n'avons encore aucune nouvelle de M. de Grasse. Je vous avoue que ce moment-ci est bien intéressant, qu'un des coups les plus intéressants de cette guerre dépend de celui qui aura la supériorité des forces navales dans la baie. Cornwallis se retranche à force à York et Glocester. Le général Washington et moi sommes partis le 20 du camp de Philippsburg; le passage de la rivière du Nord nous a tenus quatre jours; malgré cela, les Américains et la 1re division des Français arriveront ici aujourd'hui et nous serons le 7 à la Tête de l'Elk. Nous avons fait notre marche de manière à donner des inquiétudes à Clinton pour Staten-Island et Sandy-Hook jusqu'au dernier moment. J'avais fait établir une boulangerie française à Chatham, derrière Springfield, à 4 lieues de Staten-Island, et notre marche sur Philadelphie n'a été démasquée que le 29. Leur flotte est partie le 31, sans emmener un seul homme de la garnison de New-York, qui reste à 11,000 hommes. Si M. de Grasse est ou se rend maître de la baie, nous espérons faire de bonne besogne. Les deux flottes ennemies réunies composent vingt vaisseaux de ligne et deux de 50; voilà notre position. Vous jugez avec quelle inquiétude nous attendons et sommes surpris que M. de Grasse ne soit pas encore arrivé, étant parti du 4 au 6 de Saint-Domingue.

P. S. — J'ai appris en route que la frégate *la Magicienne* était arrivée à Boston avec 1,800,000 francs, sans avoir aucune lettre ni ordre de votre part. J'ai l'honneur de vous remercier toujours de l'argent, qui nous arrive bien à propos. J'ai pris les mesures pour le faire arriver en sûreté, à ce que j'espère, par la route des montagnes que m'a donnée le général Washington.

M. Laurens arrive dans ce moment de Boston; il est arrivé à bon port avec tout ce dont était chargée la frégate *la Résolue*, après une traversée de quatre-vingt-six jours.

Folio 89. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Marly, le 14 mai 1781.

[Cette dépêche de France et les quatre suivantes n'étaient arrivées à Boston, par la frégate *la Résolue*, comme on vient de le voir, que postérieurement au départ des troupes pour joindre Washington. Dans celle-ci, le ministre annonce son entrée à la Guerre et accuse réception des informations qu'il avait reçues à Lorient par l'intendant Corny.]

Folio 90. — DU MÊME AU MÊME.

De Marly, le 15 mai 1781.

[Le ministre se plaint de l'exorbitance du change et de toutes les opérations de finances. Ordre d'en découvrir la source sans ménager personne.]

Folio 90. — DU MÊME AU MÊME.

De Versailles, le 17 juin 1781.

[Approbation de l'entreprise concertée avec le général Washington et Destouches, et félicitation sur l'attitude des troupes.]

Folio 91. — DU MÊME AU MÊME.

De Versailles, le 28 juin 1781.

[Satisfaction du Roi du bon esprit qu'atteste la correspondance sur les relations avec le général Washington. Rien à faire connaître dont Rochambeau n'ait pas été instruit déjà par son fils.]

Folio 92. — DU MÊME AU MÊME.

De Marly, le 16 mai 1781.

[Envoi de munitions, équipements, habillements, instruments de chirurgie aux Américains. Le ministre ajoute :]

..... Vous savez, Monsieur, que l'intention du Roi est que vous aidiez également les États-Unis dans toutes les occasions où vous pourrez, sans exposer le service de l'armée que vous commandez à en souffrir. Je ne puis donc que vous répéter ce qui vous a déjà été marqué à cet égard, en vous assurant que vous vous rendrez agréable à Sa Majesté en ne négligeant rien de ce qui peut contribuer à maintenir l'harmonie et la bonne intelligence qu'il est essentiel de faire régner entre les habitants des États-Unis et les troupes du Roi. ....



Folio 92. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Philadelphie, le 4 septembre 1781.

Monsieur,

J'ai reçu par M. Laurens, qui a eu la plus longue et la plus pénible traversée, la lettre du 15 mai que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les négociations de ce pays-ci roulent sur une douzaine de commerçants qui sont les maîtres de l'argent qui est dans le pays par leur crédit. Ils ne dépendent pas de vous ni de nous, Monsieur, ni même du Congrès; ils ouvrent et ferment leur bourse à leur volonté, et la seule arme que nous puissions avoir pour croiser leurs opérations, toujours très avides, est de répandre de l'argent quand nous en avons pour faire tomber leurs spéculations et le prix du change. Le seul remède à tous les maux qu'ils peuvent nous faire est d'avoir beaucoup d'argent comptant, et je ne connais point de pays où l'autorité puisse disposer des bourses des particuliers, bien moins dans celui-ci que dans tout autre.

La cupidité des agioteurs est ici au suprême degré. Leurs troupes, toutes nues, ne tirent pas un écu de la poche du commerçant le plus patriotique qu'à un intérêt immodéré. Les Français y sont établis suivant les mêmes errements; ainsi, Monsieur, je n'ai personne à vous nommer en particulier. Si j'en connaissais un dans l'armée, la justice en serait bientôt faite; mais tout être commerçant dans ce pays-ci ne vise qu'à plus grande fortune et a une cupidité démesurée. Le seul remède à y apporter est de pouvoir se passer de leur secours avec beaucoup d'argent comptant.

De Chester, à 12 milles de Philadelphie, le 5 septembre 1781.

P. S. — Le général Washington et moi recevons dans l'instant la lettre ci-jointe du général Gist, qui commande à Baltimore; cette fin de campagne s'annonce bien et les secours externes qui doivent concourir à son succès arrivent si à propos que vous ne devez pas douter de toute l'activité que nous allons mettre pour être bientôt en état de coopérer avec M. de Grasse et les troupes qu'il nous amène.

Folio 93. — DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 4 septembre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'exprimer à Votre Excellence la satisfaction du Congrès dans les

honneurs que les troupes de Sa Majesté Très Chrétienne sous votre commandement lui ont rendus.

La superbe apparence et la discipline exacte de chacun de ces corps fait le plus grand honneur à leurs officiers et présage les services les plus distingués dans une cause qu'ils ont épousée avec tant de zèle.

Folio 93. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du cap Henry, le 2 septembre 1781.

J'ai cru, Monsieur, devoir répondre à M. Washington à la lettre commune qui m'a été remise par M. Duportail, connu depuis longtemps par sa réputation; ce que vous m'en avez dit m'a porté à lui faire connaître sans réserve tout ce que je pouvais faire et combien j'étais touché de n'être pas à même de faciliter et d'accélérer l'arrivée de vos armées; n'étant pas prévenu, je n'ai conduit avec moi que les vaisseaux de guerre qui pouvaient me donner la supériorité sur les armées réunies d'Angleterre pour que rien ne s'opposât à nos entreprises, et je m'étais reposé sur vos moyens pour les attaques, les marches, etc., dont je ne pouvais avoir aucune connaissance. Heureusement que le lord Cornwallis s'est mis dans une position qui nous donne du temps et l'espoir de s'en emparer.

Mes troupes sont parties par la rivière de James pour se joindre à celles de M. de la Fayette, et j'espère, par le beau temps qu'il fait, qu'elles seront jointes. Sur la parole de M. de Gimat, que j'ai trouvé ici à mon arrivée du 5 au 6 de ce mois, et quoique je sois convenu que l'on marcherait tout de suite pour l'attaque d'York, je vais suspendre tout jusqu'à votre arrivée, qui me fait, je vous assure, grand plaisir par la crainte que j'ai de division de M. de Saint-Simon avec ce général.

Je voulais garder ici M. Duportail, mais il a préféré aller joindre M. de la Fayette, et je lui ai donné les moyens de le faire, fâché de n'avoir pas eu plus de temps à le garder; mais accoutumé depuis longtemps à faire des sacrifices, je me suis résolu à ce dernier, par les bonnes raisons qu'il m'a données.

Vous avez vu, Monsieur le Comte, que j'ai à vos ordres 1,200,000 # que j'ai pris sur moi d'emprunter aux Espagnols.

Folio 94. — DE M. DUPORTAIL À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du cap Henry, le 2 septembre 1781.

Mon cher Général,

Je ne vous ennuierai pas d'une longue lettre où je ne ferais probablement que



vous répéter une partie de ce que M. le comte de Grasse vous mande. Mais venez vite, mon Général, venez vite, non pas que nous ayons envie de tenter de prendre York sans vous; je ne crois pas qu'on roule ce projet. Nous nous contenterons, je pense, et ce sera beaucoup de gloire pour nous si nous réussissons, de préparer la conquête, d'empêcher l'ennemi de rassembler les moyens de défense autant que possible, et cela sans nous compromettre et nous mettre en danger. Notre jeune général a la tête mûre et, avec toute l'ardeur qu'il a, il est capable d'attendre le moment et de ne pas vouloir cueillir le fruit qui n'est pas mûr. Mais M. de Barras, mais notre artillerie de siège, etc.; aujourd'hui le 2 septembre, le 15 d'octobre est bien près! Cependant je suis résolu de ne voir qu'en beau dans ce moment-ci et j'espère beaucoup.

P. S. — En vous attendant, mon Général, nous tâcherons de faire toutes les reconnaissances possibles. Sur cela, je me rappelle un certain officier qui, ayant ordre de reconnaître un poste, trouva l'occasion de s'en emparer; si pareille chose allait nous arriver, j'espère pourtant que vous nous le pardonneriez. Je suis bien fâché de n'avoir pas de temps pour écrire à M. le chevalier de Chatellux, me permettez-vous de lui faire ici mes compliments?

Folio 95. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Head of Elk, le 7 septembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le cutter qui est venu à Baltimore. L'officier qui en était porteur est arrivé ici une heure avant nous.

Une partie du corps américain est déjà arrivée, la première brigade française arrive aujourd'hui et la seconde demain. Il est bien fâcheux que les moyens de transport que l'on a pu rassembler ici soient aussi courts, et je ne me flatte pas que M. de Barras, qui n'est parti que le 25 de Newport, puisse nous en procurer de longtemps. Voici, Monsieur, la route qu'il tient, nous avons eu l'honneur de vous le mander par M. de Gouvion; mais, comme il serait possible que cette lettre vous arrivât par la baie plus tôt que lui, je vais vous répéter de mémoire la route que M. de Barras vous mandait qu'il comptait faire. Partant de Newport, soixante lieues dans l'est pour gagner le large, de là soixante lieues au sud, puis courir à l'ouest pour aller à la baie d'Albemarle, d'où il comptait envoyer une frégate savoir qui était maître de la baie de Chesapeak. Je crois, Monsieur, qu'il est essentiel que vous soyez instruit de cette direction pour assurer sa jonction avec vous. La flotte

anglaise a été vue à la hauteur des caps de la Delaware, dimanche dernier. Elle est partie le 31 de devant New-York. Hood a amené treize vaisseaux, Graves l'a rejoint avec sept, cela fait vingt-deux de 50 et des frégates de 44 et autres. Toutes les nouvelles et gazettes mentionnent toujours que Digby doit arriver avec six vaisseaux; c'est ce qui nous a fait insister si fortement pour que M. de Barras vînt nous rejoindre, indépendamment de toutes les autres raisons militaires et accessoires.

Voici à peu près le parti que nous allons prendre pour les moyens de nous réunir : 1° embarquer ce que nous pourrons sur le peu de transports qui sont rassemblés, et nous avec pour aller conférer avec vous et de là joindre M. de la Fayette; 2° faire marcher le reste par terre jusqu'à Baltimore pour y attendre le retour des bateaux ou continuer la marche par terre s'ils ne peuvent pas revenir, ce qui sera très long et très pénible, vu tous les passages des bacs. Vous jugez, Monsieur, de tout notre empressement à aller vous remercier; vous avez répandu une joie universelle dans toute l'Amérique dont elle est enivrée. Tâchons de conserver nos têtes et de faire de la besogne bien conduite aussi promptement qu'il sera possible. Si vous pouviez nous accrocher tout ou une partie des transports de Cornwallis qui sont dans la rivière d'York, ce serait un double service bien important que de les lui ôter et de nous les donner.

Folio 96. — INSTRUCTIONS POUR M. LE BARON DE VIOMÉNIL ET POUR M. SON FRÈRE.

A Head of Elk, le 8 septembre 1781.

M. le baron de Vioménil fera passer la Susquehannah, tant au Ferry qu'au gué, suivant les reconnaissances qui en ont été faites, qui doivent être corrigées et confirmées par la reconnaissance que M. Dumas a fait faire, dont le rapport n'est pas encore arrivé.

L'intention du général Washington est, dès que les troupes seront arrivées à Baltimore : 1° que la cavalerie de la légion de Lauzun continue sa marche par terre, de manière à faire les plus grandes journées possibles, et autant que les subsistances dans les différents genres, tant pour les hommes que pour les chevaux, pourront le permettre; 2° que M. le baron de Vioménil embarque à Baltimore tout ce qui restera de l'armée s'il est possible. Le général Washington espère que, par les ordres qui ont été donnés dans les différentes rivières, il y aura suffisamment de bâtiments pour embarquer le tout. Cependant si le nombre n'était pas complet, son intention est qu'un régiment ou une brigade française, si le nombre des vaisseaux le permet, s'embarque la première, ensuite les Américains, et après la



seconde brigade française. Son Excellence est persuadée qu'il vaut mieux que cette seconde brigade attende le retour des premiers bâtiments pour s'embarquer, que d'entreprendre une marche par terre au delà de Baltimore. Quant à l'artillerie de régiment, si elle peut être embarquée avec les régiments auxquels elle est attachée on doit la préférer, sinon lui faire suivre par terre le même chemin qu'aura pris la légion de Lauzun.

Les équipages des troupes et toutes les voitures généralement, doivent suivre par terre le chemin qu'aura pris la légion de Lauzun. Ce chemin est le même qui a été donné par le général Washington à Philadelphie pour les endroits principaux qu'il n'a fait qu'indiquer, sauf à y corriger les erreurs de détail que les connaissances locales mettront à portée de rectifier.

Le général Washington a promis à M. le comte de Rochambeau, qui marche vingt-quatre heures après lui, de lui faire passer ses ordres pour les troupes s'il a quelque chose à changer à leur direction ou des détails plus circonstanciés à leur envoyer, et M. de Rochambeau les fera passer très promptement à M. le baron de Viioménil.

Folio 97. — INSTRUCTIONS POUR M. DE CUSTINE.

De Head of Elk, le 8 septembre 1781.

L'intention du général Washington est que M. de Custine, avec les détachements américains et français qui s'embarquent à Head of Elk, aille débarquer dans la rivière de James pour rejoindre le marquis de la Fayette, à moins que M. le comte de Grasse, à qui il a fait part du départ de nos troupes, ne juge à propos de les faire débarquer dans un autre point, suivant ce que les circonstances pourront alors exiger. Nous ignorons encore si ce sera le cutter *le Serpent* qui pourra venir convoyer la flottille américaine et française; et s'il n'y a pas de bâtiment français, il faudra que M. de Custine et le général américain désignent un commodore américain pour commander le tout, afin que tous ces bâtiments marchent de concert en bon ordre et en bonne discipline.

Composition du détachement aux ordres de M. le comte de Custine.

Un bataillon de grenadiers de Bourbonnais aux ordres de M. le vicomte de Rochambeau.

Un bataillon de grenadiers de Soissonnais aux ordres de M. le vicomte de Noailles.

L'infanterie de la légion de Lauzun aux ordres de M. le duc de Lauzun.

Les pièces de 12 et les obusiers avec des détachements d'artillerie proportionnés.

Folio 98. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE BARON DE VIOMÉNIL.

De Mont-Vernon, près d'Alexandrie, le .. septembre 1781.

Voilà, mon cher Baron, la route par terre que doivent tenir la légion de Lauzun et tous les équipages. Le général Washington, après toutes les informations faites, trouve qu'il n'y a rien à y changer. On a donné ordre partout de raccommoder les chemins et de préparer les ferrys; cependant il faudra toujours avoir quelques aides-maréchaux des logis à l'avance avec des travailleurs. Je vous avoue, mon cher Baron, que l'état de détresse dans lequel j'ai vu Baltimore pour les bateaux ne cesse de m'inquiéter. Je viens de reparler au général Washington et de lui demander ses derniers ordres à ce sujet; il est toujours dans la ferme persuasion qu'il vaut mieux attendre à Baltimore le retour des bâtiments du premier convoi que d'entreprendre la marche par terre, qui est longue et pénible; mais qu'il convient de vous laisser le maître, conjointement avec le colonel Lincoln, de calculer vos moyens; que si vous prévoyez, par le retour du premier embarquement et par les bâtiments que les quartiers-maîtres espèrent avoir en augmentation, pouvoir embarquer toutes vos troupes par un second convoi, le parti d'attendre ce second convoi à Baltimore doit être préféré. Si, au contraire, vous ne pouvez tout embarquer et que, par vos spéculations, vous prévoyez être obligé de laisser une partie de vos troupes pour un troisième convoi, alors il vaudrait mieux faire marcher cette partie de troupes par terre avec les gros équipages.

La nouvelle qu'on avait dit à Baltimore d'un corsaire anglais, qu'on disait être dans le Potowmack, me paraît dénuée de tout fondement, mais la canonnade du 5 a été entendue de partout. Nous ne savons pas un mot de ce que ce peut être; nous partirons demain et nous serons le 14 ou le 15 à Williamsburg.

Route de Williamsburg.

De Baltimore
- à Elkridge-Landing, 8 milles;
- à Blandensburg, 30 milles;
- à Georgetown, sur le Potowmack;
- à Fredericksburg[1];
- à Caroline-Court-House;
- à Newcastle;
- à Williamsburg.

[1] On croit que le Rapahanock peut se passer à gué, 2 milles au-dessus de Fredericksburg, à Falmouth.



Folio 99. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du cap Henry, le 4 septembre 1781.

M. de Saint-Césaire, capitaine de pavillon de mon armée, est chargé, Monsieur le Comte, d'aller annoncer à S. Exc. le général Washington les moyens que je prends pour faciliter son arrivée. Le mérite de cet officier, son intelligence et la confiance particulière que j'ai en lui, le regardant comme mon second, sont les motifs qui me l'ont fait choisir, et je suis persuadé que vous en serez content. Il devance l'arrivée des vaisseaux que je destine à cette expédition. Le tirant d'eau des autres ne m'a pas permis d'en ajouter un plus grand nombre; mais tels que je les ai désarmés, ils porteront bien, je pense, pour un aussi petit trajet, 4,000 hommes; j'aurais désiré pouvoir faire davantage, mais à l'impossibilité nul n'est tenu, et l'on doit voir que je ne laisse aucune occasion de remplir les vues de la Cour.

M. de Saint-Césaire est chargé de vous dire combien je vous désire et toute l'étendue de ma confiance. Votre arrivée est plus agréable pour moi qu'un renfort de 4,000 hommes; ce n'est pas adulation, mais c'est une vérité d'un marin à un brave militaire.

Adieu, Monsieur le Comte, j'attends bien impatiemment l'instant de vous répéter de vive voix toute la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 99. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Du camp de Williamsburg, le 15 septembre au matin.

Nous sommes arrivés ici hier au soir, Monsieur, le général Washington et moi, et y avons reçu cette nuit vos lettres du 4 et votre dernière du 13 de ce mois au marquis de la Fayette. Nous vous envoyons le comte de Fersen, mon premier aide de camp : 1° pour vous féliciter sur votre combat du 5 et sur votre jonction avec M. de Barras et vous prier de nous envoyer, lorsque vous le jugerez à propos et le plus tôt sera le mieux, un bâtiment pour nous mener à votre bord et y conférer sur toutes nos opérations; 2° pour vous prier de donner un cutter ou un autre petit bâtiment au comte de Fersen pour aller jusqu'à Baltimore presser le départ de notre petite flottille, qui a été arrêtée à Annapolis quand nous avons appris en route que vous aviez mis à la voile pour combattre l'ennemi. Il est chargé en même temps de lettres pour M. le baron de Vioménil pour entasser le reste sur les bâtiments que vous avez la bonté d'envoyer, et pour y joindre des farines et biscuits

pour un mois dont cette contrée manque beaucoup, enfin pour beaucoup d'ordres de détail que le général Washington envoie.

A moins qu'il n'arrive un renfort d'Europe, ce qui me paraît difficile, je doute fort que vous revoyiez les Anglais à la baie. Digby s'est annoncé depuis longtemps, mais avec six vaisseaux seulement; nous ne le savons que par les papiers anglais, mais aucun n'a dit qu'il soit parti.

Je vous renouvelle, Monsieur, toute ma reconnaissance, et les assurances de l'inviolable et très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 100. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE VICOMTE D'ARROT, COMMANDANT LA CAVALERIE DE LA LÉGION DE LAUZUN.

De Williamsburg, le 16 septembre 1781.

Les circonstances actuelles demandant, Monsieur, que l'on renforce le corps du brigadier général Georges Weeden, qui est campé à Glocester-Court-House, j'ai l'honneur de vous écrire que l'intention du général Washington et la mienne sont que vous vous y dirigiez avec la cavalerie de votre corps pour vous y rendre à ses ordres. Vous vous ferez suivre par les équipages tant de votre cavalerie que de votre infanterie, parce qu'il est probable que dès que votre infanterie sera arrivée elle ira vous y rejoindre avec le duc de Lauzun.

Je vous prie d'ordonner à mes équipages et à tous ceux de l'armée qui vous suivent de suivre la première route qui vous a été indiquée pour se rendre à Williamsburg, en observant cependant que le pont de Newcastle étant rompu, il faut se diriger sur Tod's-Bridge et Ruffen's-Ferry pour venir à Williamsburg, au lieu de suivre la route de Newcastle. Je vous prie de laisser un officier à Bowlingreen où je vous envoie porter cette lettre, à qui vous remettrez un extrait de la route que doivent tenir les équipages de l'armée pour venir à Williamsburg, et qui restera audit Bowlingreen jusqu'à ce que tous les équipages de l'armée aient passé, afin qu'il n'y ait pas d'erreur au changement de route que vous avez pris, qui ne regarde que ceux de votre légion.

Il sera nécessaire aussi que vous laissiez le commis de M. Wadsworth, qui marche avec vous, pour conduire la colonne d'équipages et l'approvisionner dans un pays tout dévasté. Vous vous en passerez d'autant plus facilement que vous n'avez que deux petites marches pour vous rendre au camp du brigadier George Weeden, et que vous avez plus de ressources en choisissant quelque officier de votre corps pour faire votre approvisionnement dans un pays moins dévasté que celui-ci.



Route que tiendront les équipages de l'armée pour se rendre à Williamsburg, excepté ceux de la légion de Lauzun.

De Bowlingreen { à Tod's-Bridge; à Ruffen's-Ferry; à Williamsburg.

Les distances et les marches ne sont pas marquées; on s'arrangera sur la possibilité des subsistances.

Folio 101. DE M. LE MARQUIS DE CASTRIES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU*.

Pour vous seul.

Le Roi a prévu, Monsieur, que les opérations de l'armée navale, dont elle a confié le commandement à M. le comte de Grasse, pourraient la porter sur l'Amérique septentrionale avant l'époque où la saison rend la navigation de ces mers trop dangereuse pour former des expéditions. M. le comte de Grasse a ordre de se concerter avec vous sur les opérations qui paraîtront encore praticables avant que l'hiver termine la campagne. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien examiner avec ce général sur quelle partie il vous paraîtra préférable d'agir, soit sur Penobscot, sur Halifax ou Terre-Neuve, et je ne puis que m'en rapporter à vous et me référer aux ordres de Sa Majesté qui vous auront été transmis par le ministre de la guerre sur le nombre et l'espèce des troupes que vous estimerez pouvoir remettre à la disposition de M. le comte de Grasse, pour les expéditions qu'il aura concertées avec vous. Comme cet officier général doit vous donner communication de la partie de ses instructions qui concerne l'Amérique septentrionale, je n'entrerai dans aucun détail sur ce qui lui a été prescrit à cet égard, et je me réfère, Monsieur, à ce que ces instructions vous feront connaître des dispositions que Sa Majesté a ordonnées relativement à ce qui peut intéresser le corps d'armée dont elle vous a confié le commandement.

Folio 102. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Du camp de Williamsburg, le 23 septembre 1781.

Nous arrivons, mon cher Chevalier, de la flotte pour conférer avec M. de Grasse; il est inutile de vous dire combien nous en avons été contents, puisqu'il est impos-

* NOTA. Cette lettre a été remise à M. le comte de Rochambeau par M. le comte de Grasse, à leur entrevue dans la baie de Chesapeak, le 17 septembre 1781.



sible d'apporter plus de zèle à cette besogne-ci et tous les moyens qui sont en sa puissance. Nous avons été contrariés cinq jours pour venir de la flotte ici, et ces mêmes vents sont favorables pour faire descendre la baie de Chesapeak au baron de Vioménil et au reste de nos troupes. Vous n'avez pas reçu de mes nouvelles depuis le départ de Head of Elk, puisque nous n'en avions nous-mêmes sur notre route, que nous faisions à 60 milles par jour, que de très vagues et très incertaines sur la sortie de la flotte et le combat avec l'amiral Hood. Ce n'est donc qu'à notre arrivée ici et à la flotte que nous avons su le vrai que vous devez savoir actuellement. M. de Grasse a repoussé l'amiral Hood, a fait sa jonction avec M. de Barras et tout va bien. Je ne doute pas que dès que Digby aura joint, ils ne reviennent ici tenter les hasards d'un nouveau combat. Il me paraît que M. de Grasse est dans le dessein de les bien recevoir.

Comme il faut tout prévoir, mon cher Chevalier, et qu'il serait possible que M. Clinton tentât une diversion dans la Delaware, vous n'ignorez pas que nous avons un trésor sous la conduite d'un commissaire des guerres et d'un détachement d'infanterie, qui est en route de Boston sur Philadelphie par la route de Springfield et de New-Windsor. Je vous prie, mon cher Chevalier, de le diriger, selon les évènements et les circonstances, par les routes de l'intérieur du pays pour qu'il puisse voyager avec sûreté.

Je vous prie de vous rembourser ou sur ce trésor, ou sur l'argent que nous avons prêté à M. Harris et qu'il doit nous rendre le 1er octobre.

P. S. — Je vous joins ici, mon cher Chevalier, la route que tient le trésor.

Si vous avez quelques bâtiments qui partent pour France, je vous prie d'envoyer la copie de cette lettre à M. de Vergennes, qui mettra notre ministère au fait de l'état actuel des choses.

Folio 103. — DE M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 14 septembre 1781.

Des rapports qui me paraissent authentiques, mon cher Général, portent que M. Digby est nommé pour venir prendre le commandement de la flotte anglaise sur ces côtes, et que M. Graves remplacera M. Parker à la Jamaïque. Le prince Williams Henry prit congé de la famille royale d'Angleterre à la fin de juin et devait partir de Londres le 29 pour se rendre à Portsmouth. Ces détails pourront vous mettre en état de former quelques conjectures sur les mouvements ultérieurs des flottes et escadres anglaises.



Je vous prie, Monsieur le Comte, d'être persuadé du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. du 15.

[Ce post-scriptum contient diverses informations reçues de New-York. Elles font aussi l'objet de la pièce suivante.]

Folio 103. — NOUVELLES DE NEW-YORK.

Septembre 1781.

. . . .

Folio 104. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 24 septembre 1781.

Vous verrez, Monsieur le Comte, que la nouvelle de l'arrivée de Digby change nos opérations. Je vais mettre sous voile au premier temps qui me le permettra pour me tenir devant la baie, empêcher l'ennemi d'y venir, le combattre et ne me pas laisser prendre dans une souricière. Il est impossible, par les courants qu'il y a où nous sommes mouillés, de s'entraverser, et surtout à nous qui n'avons plus d'ancres et de mauvais câbles. Je vous laisse les troupes de M. de Saint-Simon jusqu'à réussite ou que je puisse rentrer. Si j'étais forcé par les vents, à la suite d'un combat, à ne pas revenir, vous auriez la bonté de faire passer les régiments à la Martinique sur les vaisseaux qui restent en rivière, que je vous enverrai tout de suite, ou, si vous voulez prendre sur vous, vous renverrez seulement à Saint-Domingue un régiment des trois que j'ai apportés, avec les recrues diverses qui doivent compléter les régiments qui y sont restés et les soldats d'artillerie dont la colonie ne saurait se passer. Mais tout ici n'est qu'au cas que les évènements extraordinaires m'empêchassent à les venir reprendre, de manière que ma sortie ne change en rien nos opérations que dans les 600 hommes que j'aurais pu vous fournir si j'étais descendu au bas de la rivière d'York; mais c'est bien peu de chose si je puis empêcher un renfort de se joindre à Cornwallis.

Je vous renvoie la lettre de M. le chevalier de la Luzerne, parce qu'il m'en a écrit une pareille.

Tout doit être arrivé dans James. Apprenez-moi la fin heureuse afin que nous puissions nous réjouir et nous féliciter sur nos succès; c'est ce dont je me meurs d'envie, ainsi que de vous prouver combien je suis votre serviteur.



Folio 105. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Williamsburg, le 25 septembre 1781.

Dans la dernière conférence que nous avons eue ensemble, mon cher Amiral, il m'avait paru que vous étiez dans la conviction que, votre flotte embossée dans la rivière d'York avec une très petite partie dans la rivière de James, vous y pouviez attendre toutes les forces anglaises; c'est aussi l'opinion de tous les pilotes du pays. Votre idée était de réunir tous nos moyens pour l'opération importante et décisive que vous avez amenée jusqu'à présent au point le plus intéressant. Les nouvelles que nous vous avons fait passer du chevalier de la Luzerne ne sont point authentiques; elles portent sur des rapports de New-York qui disent que Digby a envoyé deux frégates et qu'il est près de la côte avec un convoi de beaucoup de transports. Le chevalier de la Luzerne ne parle point du nombre des vaisseaux de guerre; le président du Congrès mande que l'on dit à New-York qu'il amène six vaisseaux de guerre, mais il observe en même temps que ce rapport peut être exagéré. Dans tous les cas, le général Washington eût bien désiré que vous eussiez resté embossé dans la baie, pour ne pas mettre au hasard une affaire aussi importante que celle-ci, et pour toutes les autres raisons de détail dont il vous fait part, qui rendent si nécessaire à notre opération la liberté de la navigation dans toutes les rivières de la Chesapeak. Nous avouons cependant également notre ignorance sur les raisons militaires qui appartiennent à la marine et dans lesquelles vous devez être meilleur juge que personne. Si vous persistez donc à croire que vous devez mettre à la voile et aller combattre l'ennemi en dehors des caps, nous vous prions avec la dernière instance de nous couvrir par votre flotte, de manière à ce que l'ennemi, par une longue nuit, un vent favorable, ne puisse pas entrer dans la baie avant vous. Le projet d'aller devant New-York, dont vous nous demandez notre avis, nous paraît sujet aux plus grands hasards, parce qu'il est à croire que si la nouvelle du lundi 20 est vraie, leur réunion avec Hood doit être faite; qu'ils n'auront sûrement pas perdu une minute pour se mettre en marche, pour secourir Cornwallis, et vous pourriez, dans la nuit, passer à côté les uns des autres sans vous voir; au reste, vous vous attendez sûrement qu'ils hasarderont tout pour faire passer des secours à Cornwallis, et nous ne doutons pas que vous ne fassiez tout ce qui peut dépendre de votre courage et de vos talents pour leur fermer le chemin.

Nos troupes débarquent à force et je compte que dans deux jours tout sera rassemblé ici, si nous pouvons avoir des chevaux pour traîner notre artillerie de

IMPRIMERIE NATIONALE.

campagne, des chariots pour nous porter notre pain d'ici au camp devant York et rapporter ici nos blessés; nous ne tarderons pas à nous porter en avant, et je crois pouvoir vous assurer que nous y serons avant le 1er d'octobre. Cependant, pour n'être retardé en rien dans nos opérations, je vous prie de m'autoriser, dans les moments de besoin, à demander du secours de tous les vivres, farines et biscuits qui sont sur les transports de M. de Barras, notamment sur *l'Union* et la frégate qui en sont chargées comble, comme aussi de m'autoriser à leur ordonner de descendre notre artillerie de siège dans le point que nous jugerons le plus favorable lorsque nous serons devant la place.

M. Duquesne, commandant *le Loyaliste*, dont le bâtiment était démâté, est ici et va nous débarquer nos six obusiers; il a été sur l'ordre de M. de Mortellis au-devant, les a sauvés au moment où il coulait bas et s'est acquitté de sa commission avec autant de zèle que d'intelligence. Le marquis de la Fayette vous porte nos dépêches, mon cher Amiral; il vous expliquera verbalement tout ce qu'il est inutile de vous mettre par écrit, mais je me réserve de vous renouveler les assurances de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — Je ne réponds pas, mon cher Amiral, à l'article qui regarde les troupes de M. de Saint-Simon, parce que j'espère fort que vous serez bien le maître, après cette expédition, de les conduire où bon vous semblera, et que je n'ai aucune autorité ni pouvoir pour en garder ici une partie ni leur faire changer la garnison à laquelle elles ont été destinées par la Cour.

Folio 106. — OBSERVATIONS DE M. LE COMTE DE GRASSE DANS SA CONFÉRENCE AVEC M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

[Détails tout militaires dont l'intérêt est expliqué par la lettre suivante.]

Folio 108. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

À bord de *la Ville-de-Paris*, le 24 septembre 1781.

Il est vrai, Monsieur, que j'avais cru, sur l'aspect de la carte, que mon armée, embossée devant York, pouvait ne rien craindre de la part des ennemis; mais, étant sur les lieux, je me suis détrompé et je vois que je ne remplis pas l'objet que je m'étais proposé d'empêcher tout secours au lord Cornwallis en gardant le mouillage où j'étais lorsque j'ai eu le plaisir de vous voir chez moi. Je couvre toute la baie, et je peux presque répondre qu'il n'entrera rien que malgré moi.



Dans la position où je suis, nous manquons d'eau, de bois à brûler et de rafraîchissements pour les malades, dont le nombre est considérable tant pour les scorbutiques que pour les blessés du dernier combat.

Vous me trouverez toujours le même, Monsieur le Comte, et quoique les vivres de *l'Union* et du *La Fayette* fussent destinés pour mon escadre des îles du Vent, je consens volontiers à ce que vous preniez des farines d'un de ces bâtiments la quantité qui vous sera nécessaire, et vous pouvez compter que je me porterai en tout ce qui est en mon pouvoir pour terminer une entreprise qui doit décider de la paix.

Je ne pense pas que le capitaine qui commande le bâtiment où est notre artillerie refuse de la débarquer au lieu que vous lui indiquerez; mais s'il le faisait, non seulement je vous autorise et vous prie de lui donner des ordres en conséquence; mais en cas d'un nouveau refus, vous aurez la bonté de lui montrer cet article ou de lui en donner un extrait. J'ai l'honneur de vous observer que, si vous l'envoyez hors de la rivière de James, vous risquez que les vents et les calmes ne retardent vos opérations, comme j'en ai fait convenir M. le marquis de la Fayette. Il vous dira les nouvelles que j'ai reçues de la Cour, qui ne me permettent point de rester dans cette partie en novembre par bien des raisons. Agissez, Monsieur le Comte, de manière à ne point faire gronder quelqu'un qui vous est entièrement voué et qui a pour vous autant d'estime que d'attachement.

Le ministre me mande de lui dire si vous garderez dans ces parages quelques vaisseaux pendant l'hiver. Il m'ordonne de vous en laisser deux pour la sûreté de Rhode-Island. Je pense que vous n'en avez pas besoin : 1° parce que, dans cette saison, les vaisseaux sont inutiles; 2° parce que deux vaisseaux sont peu de chose auprès des forces que vous aurez. Il suffira, je pense, que l'on vous en envoie une plus grande quantité dans la belle saison, et dans le mois de mai au plus tard.

J'attends votre réponse sur ce point pour faire mes dépêches au ministre. Je vous prie de ne pas me la faire attendre, parce que la frégate qui est à Boston me paraît pressée de s'en retourner.

Adieu, Monsieur le Comte, je vous renouvelle l'assurance de tous les sentiments que vous m'avez inspirés; ils sont aussi sincères que l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — M. de la Luzerne me charge de vous prier de lui renvoyer le plus tôt possible l'exprès qui a apporté ses lettres, et je vous prie d'en tenir un tout prêt pour lui porter les dépêches pour la Cour.



Folio 110. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE DUC DE LAUZUN.

De Williamsburg, le 27 septembre 1781.

Je reçois, mon cher Duc, votre lettre du 26; le général Washington et moi sommes convenus de la faire passer tout de suite à M. de Grasse par M. de Choisy, que je lui envoie pour prendre le commandement des troupes de garnison qu'il voudra lui donner pour aller vous rejoindre. Il va venir mouiller dans la rivière d'York et sera très à portée de vous les faire passer. Il sera bon que vous fassiez reconnaître derrière votre position un lieu où il puisse débarquer et faire sa jonction avec vous en sûreté. Si M. de Grasse envoie un très gros corps, Bougainville, je crois, voudra en prendre le commandement; si ce n'est que 600 ou 800 hommes, peut-être le laissera-t-il à M. de Choisy, qui ne fait aucune difficulté de servir à ses ordres. Dans tous les cas, ce corps français allant s'augmenter assez considérablement, le général Washington et moi pensons qu'il est bon d'y avoir un commandant supérieur qui soit français et puisse commander le brigadier général américain. Dès que vous aurez fait reconnaître le lieu où les troupes pourront débarquer en sûreté derrière vous, envoyez un officier à bord de *la Ville-de-Paris* pour en faire part à M. le comte de Grasse et les y conduire.

Je vous embrasse, mon cher Duc, etc.

Folio 110. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Williamsburg, le 27 septembre 1781.

Vous êtes, mon cher Amiral, le plus aimable amiral que je connaisse; vous allez au-devant de tous nos désirs, et je crois que nous allons faire de bonne besogne. Votre situation dans la rivière d'York doit abréger le siège de moitié. Je vous confie que nous espérons pouvoir faire notre mouvement demain à la pointe du jour et nous approcher le plus près possible de Yorktown, ce qui se combinera à merveille avec le mouvement de notre flotte.

Je joins ici, mon cher Amiral, la lettre que je viens de recevoir de M. le duc de Lauzun, qui est campé avec le général Weeden près d'un endroit marqué sur la carte sous le nom de Throgmorton dans le comté de Glocester. Vous verrez par cette lettre que, ne devant pas compter beaucoup sur la milice, il est très nécessaire de renforcer ce corps, et peut-être en viendrons-nous jusqu'au point de faire faire une fausse attaque sur Glocester. Je vous propose donc, dans le moment actuel, de faire descendre 600 ou 800 hommes de vos garnisons de vaisseaux pour

se joindre au corps campé dans le comté de Glocester. Comme je n'imagine pas que M. de Bougainville veuille partir avec un si petit détachement de vos troupes, je vous envoie M. de Choisy, dont vous connaissez l'expérience, afin que si vous voulez lui confier ce détachement il en prenne tout de suite le commandement. Si les circonstances exigent un nombre plus considérable de vos forces, comme par exemple si nous étions dans le cas de simuler une attaque en règle de ce côté, et que M. de Bougainville veuille alors en prendre le commandement, M. de Choisy servira avec plaisir sous ses ordres. Je pense que, dans aucun cas, M. de Choisy ne peut guère gêner M. de Bougainville, et que celui-ci trouvera en lui un très bon second pour le mettre à la tête de vos troupes de garnison qui n'ont point d'officiers supérieurs. Je vous observe encore, mon cher Amiral, qu'une des raisons qui déterminent M. de Washington et moi à envoyer M. de Choisy est que le duc de Lauzun se trouve aux ordres d'un brigadier général américain plus ancien que lui, qui a commandé jusqu'ici les milices dans cette partie. Au surplus, tous ces arrangements sont soumis à votre décision ultérieure. La lettre du duc de Lauzun vous fera encore mieux connaître les motifs qui nous engagent à vous les proposer.

Folio 111. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE DUC DE LAUZUN.

Au camp devant Yorktown, le 30 septembre 1781.

Je reçois dans l'instant, mon cher Duc, votre lettre du 28 et du 29. J'y réponds à la hâte, parce que nous sommes occupés à nous loger et à prendre possession de tous les ouvrages extérieurs du lord Cornwallis, qu'il nous a abandonnés cette nuit; nous l'investissons et le serrons au plus près depuis le haut de la rivière d'York jusqu'au bas. Dans plusieurs endroits, nous sommes à demi-portée de fusil; il est réduit à son corps de place, qui n'est pas bien formidable. Laissons arriver notre artillerie de siège et nous le mènerons grand train. Veillez de votre côté, mon cher Duc. J'espère que M. de Choisy vous joindra avec un détachement. J'ai dit au chevalier de Chatellux de nous envoyer un chariot de l'hôpital ambulant, dès qu'on le pourra. Vous êtes le maître d'acheter du vinaigre pour votre troupe, et l'on vous remboursera. Tout ce que vous ferez sera pour le mieux.

Je vous embrasse, mon cher Duc, etc.

P. S. — Le comte de Grasse devait mouiller à l'entrée de la rivière d'York, mais il prend le parti de rester entre les deux caps, afin de mieux veiller sur les deux rivières. Ainsi c'est probablement de là qu'il vous enverra le détachement.



Folio 112. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 29 septembre 1781.

Voilà, mon cher Général, le dernier sacrifice que peut faire votre amiral, et encore le fait-il à contre-cœur, si vous l'exigez; mais il faut que je vous observe auparavant de faire débarquer les 800 hommes que vous demandez à la réquisition de M. le duc de Lauzun, que j'ai dans mon armée beaucoup de malades, dont le nombre augmente journellement, que les blessés que j'ai eus dans la dernière affaire, au lieu de se rétablir, périssent faute de rafraîchissements, et que, donnant actuellement 800 hommes que vous me demandez, non pour un coup de main, mais pour tout le temps de l'opération, en quoi je me suis toujours refusé, vous désarmez totalement mon armée. D'ailleurs, cette troupe sur le derrière de Cornwallis me paraît fort aventurée, et elle peut par quelque évènement se trouver entre la route de ce général et son armée, position désavantageuse sans doute pour l'armée ennemie, mais qui mettrait cette troupe dans le cas de ne pas joindre mes vaisseaux avant la fin du mois prochain, ce qui me mettrait dans l'impossibilité d'exécuter les ordres que je viens de recevoir de la Cour par *l'Engageante*.

Pour ne pas faire manquer l'objet que nous avons entrepris, je consens à donner les 800 hommes que vous demandez, mais c'est contre ma conscience et peut-être au déshonneur du pavillon du Roi; mais envoyez-moi les bâtiments propres à faire ce transport au lieu que vous indiquerez, ayant perdu plusieurs chaloupes par le vent de nord de l'autre jour, et celles qui nous restent nous fournissent de l'eau et du bois pour le journalier, dont nous ne pouvons nous passer absolument. Vous avez vu, par les demandes que je faisais à M. de la Fayette, que ce n'est pas par humeur ni pour faire naître des difficultés, puisque je demandais des petits bâtiments pour faire le service de l'armée.

Si les bâtiments qui sont en rivière ne vous sont plus nécessaires, je vous prie de les faire partir et de me les envoyer me joindre, pour que je puisse faire faire la distribution des vins dont ils sont chargés pour mon armée.

J'ai l'honneur de vous observer aussi que l'artillerie de siège sera mieux débarquée et plus promptement dans quelque partie de Jame's river que de la faire transporter dans la rivière d'York, parce que l'ennemi étant maître de cette rivière, il peut pendant la nuit incendier le bâtiment et nous priver d'une chose très utile et dont nous ne pouvons nous passer, et que d'ailleurs il faut que les vents servent à point nommé, puisque, pour sortir de la rivière de James, il faut faire faire l'est, et pour entrer dans celle d'York, il faut faire l'ouest. Si les vents ne nous servent

pas, qu'il y ait du calme, du vent frais, que le bâtiment par quelque évènement s'échoue, le siège sera retardé, et, s'il l'est trop, il sera manqué, parce que je suis obligé, comme je vous l'ai marqué, à la fin du mois, pour être au rendez-vous indiqué, dont il ne m'est pas possible de ne pas m'y rendre sans risquer de faire manquer des opérations combinées que l'on regarde comme assurées et tendant à procurer la paix sous peu de temps. Voilà, Monsieur le Comte, ce que j'ai sur le cœur, ce que je fais malgré moi, mais je ne veux rien avoir à me reprocher; mais aussi ne me mettez pas dans le cas de rendre inutile une si forte armée.

Folio 114. — DE M. DE CHOISY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 29 septembre 1781.

Mon Général,

Je suis arrivé ici hier à midi. J'ai trouvé plus de difficultés de la part de M. de Grasse que je ne m'y attendais. Elles ont pourtant été levées. Je partirai ce soir ou demain matin avec 800 hommes. Ces troupes n'avaient ni tentes, ni bidons, ni marmites; mais j'ai demandé les tentes que nous avons trouvées provenant des prises que nous avons faites en venant ici. Je les prends au compte du Roi, au prix qui sera réglé avec M. de Guichen. J'en emporte cent dix, tant pour les 800 hommes que pour les officiers; il en restera encore trente à la disposition de M. de Guichen et six d'officier. Lorsque ces 800 hommes retourneront à leurs bords, je garderai les cent dix tentes de soldat, qui, je crois, seront très nécessaires à votre armée. Vous ne m'avez donné aucune instruction. Je vous prie de vouloir bien me mander quel est l'objet que j'ai à remplir, et je ferai l'impossible pour exécuter vos ordres. Lorsque je serai un peu instruit de ma position et de celle de l'ennemi, j'aurai l'honneur de vous en faire part; mais j'attendrai pour cela que j'aie tout vu par moi-même. Je n'ai pas un seul chirurgien. Je vous prie de vouloir bien m'envoyer tout de suite tous ceux dont vous croirez pouvoir vous passer.

P. S. — Je dois vous observer que M. de Grasse a défendu aux officiers du détachement de s'écarter plus de 10 milles de Glocester, dans le cas où les ennemis tenteraient de s'échapper par là.

Folio 114. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant Yorktown, le 30 septembre 1781.

Je vous fais mon compliment, mon cher Comte, sur les bonnes nouvelles que



le général Washington vous envoie et qu'il a reçues du président du Congrès. Vous avez fait beaucoup plus de mal à Hood que vous ne vous en étiez vanté. Digby n'est point encore arrivé, et ce prétendu renfort ne paraît pas, par les papiers anglais, devoir être jamais plus fort que de six vaisseaux.

Vous recevrez, en même temps que celle-ci, la réponse du général Washington aux différentes questions que vous lui avez faites.

Nous avons commencé dès avant-hier notre investissement; il a été complet hier au soir, depuis le haut de la rivière d'York jusqu'au bas de la même rivière, et nous avons serré la mesure de si près au lord Cornwallis, par le moyen des bois, des rideaux et des creeks qui nous ont favorisés, qu'il a été forcé cette nuit de nous abandonner tous ses ouvrages extérieurs, où nous avons passé notre journée à nous loger, ce qui le resserre infiniment et le réduit à défendre son corps de place qui n'est pas bien formidable. Nous sommes actuellement occupés à faire débarquer notre artillerie de siège à Treebell's-Landing, dans la rivière de James, qui n'est qu'à 7 milles d'ici. Dès que nous pourrons, avec le peu de chevaux que nous avons, nos équipages ne devant arriver que le 5 octobre, nous faire joindre par notre artillerie de siège, j'espère que nous mènerons cette affaire-là grand train. Je crois, à vue de pays, que nous formerons notre principale attaque par le bas de la rivière. Il serait bien important, mon cher Amiral, que le commandant de la petite escadre qui la bloque eût l'ordre de vous de la remonter pour se mettre à notre hauteur et concerter ses mouvements avec les nôtres. J'espère que, s'il n'est pas en état par lui-même de forcer le passage, nous pourrons l'y aider beaucoup en prenant à revers la batterie qui menace la rivière, que j'ai vue de très près aujourd'hui, à la portée du fusil, et qui ne me paraît pas bien formidable. Je vous avouerai, mon cher Amiral, que le général Washington et moi avons toujours une inquiétude dont il n'y a que vos vaisseaux qui puissent nous guérir : c'est que lorsque le lord Cornwallis se sentira prêt à succomber, il ne vienne à nous échapper en remontant la rivière dans ses transports, dans une nuit très longue, et chercher ensuite à nous devancer par des marches forcées sur le haut de la rivière de James, en passant aux différents gués pour se sauver sur la Caroline. Il serait peut-être obligé de faire de grands sacrifices, mais cela vaut mieux que d'être pris. Par la même raison, le détachement que je vous ai demandé, aux ordres de M. de Choisy, dans le comté de Glocester, est bien important pour qu'il n'aille pas nous donner une refuite de ce côté-là : plus vous pourrez lui donner de troupes et mieux cela vaudra, parce qu'il sera en état de s'approcher et de resserrer Glocester de plus près.

Ne pourriez-vous pas, mon cher Comte, augmenter l'escadre de la rivière d'York de l'*Experiment* et des autres petits bâtiments qui tirent peu d'eau, qui pourraient



plus facilement suivre de très près le lord Cornwallis s'il prenait le parti de s'échapper par la rivière d'York, dont je viens de vous parler ci-devant. Vous devez juger, par notre position actuelle, qu'il n'a plus de refuite du côté de celle de James.

Vous aurez tout pouvoir à Hampton, et le gouverneur Nelson y envoie un des membres du Conseil pour vous procurer tous les secours que vous demandez pour vos malades. J'ignore le temps que *le Romulus* mettra à nous débarquer notre artillerie, mais vous connaissez toute l'activité du capitaine, qui n'en perdra pas pour vous aller rejoindre, après, avec tous les transports.

Il me reste actuellement à vous répondre, mon cher Comte, à l'article de votre lettre sur lequel M. le marquis de Castries demande réponse, sur les deux vaisseaux de ligne que vos instructions vous permettent de me laisser. Je pense comme vous, mon cher Amiral, que pour défendre ces rivières il faut ou une escadre supérieure, maîtresse de la mer, que probablement vous ne me laisserez point, ou une petite escadre légère de vaisseaux tirant peu d'eau qui puissent remonter les rivières à mesure que l'armée de terre, en défensive, est obligée de remonter dans le pays après avoir chicané et disputé les différents postes. J'aimerais mieux rien que deux vaisseaux de ligne qui me gêneraient dans tous mes mouvements et dont je serais obligé de sacrifier l'armée pour être le gardien. Le général Washington pense la même chose, désire, comme vous le croyez bien, qu'on laisse une flotte dans ce pays-ci; mais si l'on ne peut pas en laisser une, il préfère une petite escadre légère qui puisse suivre, en remontant les rivières, les mouvements de l'armée. C'est une chose que nous raisonnerons plus à loisir quand nous tiendrons Cornwallis.

Folio 116. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

Au camp devant Yorktown, le 30 septembre 1781.

Nous soupçonnons, mon cher Choisy, que le corps de Tarleton a passé cette nuit du côté de Glocester, par beaucoup de chevaux jetés à la rivière que l'on voit voguer sur le rivage, et parce que les sentinelles avancées ont beaucoup entendu ramer cette nuit. Cette cavalerie n'est pas formidable, car le jour de l'investissement nous l'avons vue tout entière, et elle ne m'a pas paru de plus de 100 chevaux de l'Apocalypse, à en juger par ceux que nous avons vus tués et restés dans les chemins. Vous êtes homme de guerre, mon cher Choisy, et je ne doute pas que vous ne preniez une position qui, sans vous commettre, resserre l'ennemi autant qu'il sera possible. Il est intéressant que vous fassiez des démonstrations et que vous donniez de l'inquiétude aux ouvrages de Glocester par des petits détachements



qui tiraillent des coups de fusil. Le tout, cependant, est subordonné à ce que vous trouviez une position dont le duc de Lauzun m'a parlé, qui vous approche sans vous commettre.

P. S. — Nous ne tarderons pas à ouvrir la tranchée, et je ne crois pas que ceci soit une affaire bien longue.

Folio 117. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Faites-moi le plaisir de me mander si, actuellement que vous avez enfermé Cornwallis dans son enceinte, vous avez toujours besoin que la rivière de James soit gardée si fortement. Je voudrais bien les faire revenir ici me joindre et ne laisser dans la rivière de James que *le Sandwich, le Cormoran*, etc. Si vous n'y voyez point d'inconvénient, marquez-le-moi et je les rappellerai.

Vous m'aviez promis de m'envoyer mes demandes et les réponses de M. de Washington, mais vous l'avez oublié : faites-moi le plaisir de me les envoyer et de me donner des nouvelles de ce que font les troupes et des évènements. Il serait bon que chaque jour il me parvînt un bulletin de l'armée par les vaisseaux qui sont en rivières ou d'York ou de James.

J'ai omis le compliment dans mon autre lettre; mais dans celle-ci je vous dirai, aussi sans compliment, que quoique je fasse semblant d'être fâché contre vous, je vous respecte trop, cher Général, pour ne pas vous aimer de tout mon cœur.

Folio 117. — DU MÊME AU MÊME.

Du 2 octobre 1781.

Je ne vois rien d'impossible, mon cher Général, à faire forcer le passage d'York à quelques-uns de mes vaisseaux. Il y a du canon à essuyer, mais il faut dire dans ces circonstances comme on disait ci-devant pour les Jésuites; mais ce passage forcé par deux, trois et même quatre vaisseaux n'obvie pas à la crainte et à la possibilité que le lord Cornwallis ne fasse sa retraite par cette rivière en la remontant, parce que du moment que mes vaisseaux auront remonté jusqu'au-dessus de la ville, à la distance que vous le jugerez à propos, on détachera quantité de brûlots sur ces vaisseaux, de manière qu'il sera impossible à ces vaisseaux, dans l'étroit de la rivière, de les éviter, et surtout si, comme je le ferais moi-même, on multipliait ces infernales machines à l'infini; ce qu'ils feraient d'autant plus facilement qu'ils nous priveraient de ces bâtiments avec une espèce de justice et d'une manière où nous ne



pourrions pas nous en plaindre. Nos bâtiments se déferaient facilement d'un ou deux brûlots; mais il est impossible de se garantir de plusieurs sans mettre à la voile, et la rivière est trop étroite pour pouvoir les éviter. Je ne trouve d'autre inconvénient que celui-là, et il me paraît essentiel, surtout étant dégarni des bâtiments propres à détourner ces sortes de bâtiments incendiaires.

Vous me mandez, mon cher Général, que vous êtes appuyé sur les rives de la rivière de James et que Cornwallis est renfermé dans son enceinte. Si cela est ainsi, je vous en fais mon compliment ainsi qu'au général Washington, d'autant plus que cette position vous met à même de former des batteries sur les bords de la rivière, et d'empêcher les bâtiments de transport de remonter; d'ailleurs il est rare que la nuit il y ait beaucoup de vent dans la rivière; ce ne peut être que la marée montante qui lui facilite les moyens de s'évader et de se soustraire au sort que nous lui préparons.

D'ailleurs les vaisseaux du bas de la rivière auront ordre de le suivre et de le pousser autant que faire se pourra, et, en conséquence de ce que vous me mandez, je donne ordre à *l'Experiment* de venir au bas de la rivière d'York, et je placerai *le Romulus* jusqu'à l'extrémité; pour lors les bâtiments employés au transport ne peuvent plus être combustibles, et la force des deux vaisseaux et de quelques frégates marchant bien doit détruire cette armée de fuyards.

Il sera bon de convenir d'un signal entre nous pour nous faire connaître lorsqu'on s'apercevra, dans le port d'York, des mouvements d'embarquement. Il est presque impossible de faire l'embarquement la nuit et le départ dans la même nuit, et votre position doit vous mettre à même de voir ce qui se fait dans le port. Si vous voulez quelques officiers de marine pour éclairer cette partie, je vous en détacherai quelques-uns qui y verront si vous les mettez à même de voir.

Des batteries sur le bord de la rivière, si elles sont possibles, doivent empêcher les transports de remonter. Il n'y aurait que *le Charon* et la frégate qui pourraient passer, mais tout le reste ne passera pas : lorsqu'on ne peut pas se défendre on ne résiste pas au feu du canon et de la mitraille. Je manderai aussi au *Romulus* de venir à York pour être à même de remonter à la poursuite de Cornwallis, et je vous enverrai les deux mortiers et les deux cents bombes que j'ai apportés. Ces petits mortiers pourront vous servir à mettre le feu à quelques bâtiments dans le port; et s'ils se communiquaient cela pourrait leur ôter ce moyen de retraite qu'il me paraît nécessaire de leur ôter, mais par des moyens plus solidement sûrs, qui sont des batteries sur la côte qui les intimident et leur en fassent perdre l'idée. On m'a dit que, dans les redoutes, l'ennemi avait laissé du canon : il pourrait servir à former ces batteries sur une des rives de la rivière, qui est celle d'York.





Il est impossible à des vaisseaux de remonter la rivière pendant le jusant; toute cette flotte ne peut donc marcher que dix heures sur vingt-quatre heures, et pour peu que le vent soit contraire ils ne remonteront pas. Il me semble que, alors, vos troupes peuvent les joindre, les empêcher de débarquer et les empêcher de faire leur retraite, si j'en juge par les cartes que j'ai sous les yeux. Mais à tout cela le local fait tout et démontre plus sûrement la facilité ou l'impossibilité de la réussite.

J'ai envoyé à M. le duc de Lauzun 800 hommes; ils sont sans souliers, etc. Ménagez-les, je vous en prie! J'en ai fait la même prière à M. le duc de Lauzun.

Vous auriez reçu ma réponse une marée plus tôt si j'avais eu quelqu'un pour me déchiffrer la lettre du général Washington; ne pourriez-vous pas, avant de me l'envoyer, me la faire traduire? Cela accélérerait bien notre correspondance ici. De vous à moi, je serais fâché d'être privé d'en recevoir de ce général dans d'autre idiome que le sien : il écrit aussi bien qu'il fait la guerre. Ah! quel homme!

Je vous ai proposé d'établir notre correspondance par le bas de la rivière d'York; elle sera plus prompte et plus facile et réglée par les deux marées. Un bulletin suffira lorsqu'il n'y aura rien de bien particulier.

Folio 120. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant Yorktown, le 3 octobre 1781.

J'ai reçu, mon cher Amiral, par le retour de M. Dubourg, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 2 au soir. Je vous renvoie, mon cher Comte, la lettre du lord Rawdon. Le général Washington a la plus grande répugnance à ce que vous lui donniez la permission de voir le lord Cornwallis. Il dit qu'ayant commandé dans le Sud et en connaissant toutes les affaires politiques et militaires, cette entrevue peut être dangereuse et que certainement elle ne nous sera bonne à rien. Je vous prie de remettre cette entrevue au temps où nous serons peut-être assez heureux pour les réunir.

Le général approuve infiniment ainsi que moi, mon cher Comte, que vous nous envoyiez une couple d'officiers de marine, qui, en passant à la petite escadre, conviendront des signaux qu'ils donneront, si ces Messieurs voulaient évacuer York soit par le haut de la rivière, soit en se retirant à Glocester. Ce sont deux cas différents pour lesquels il sera nécessaire d'avoir des signaux de jour et de nuit. Je vous réponds que nous les mettrons dans le cas de voir de près, par nos postes avancés et sans aucun risque à moins d'imprudence. La rive gauche du dessus de la rivière est escarpée, ce qui nous indiquerait qu'elle a plus de profondeur; mais tous les



pilotes d'ici, dont je ne vous réponds pas, prétendent que la rivière est bonne partout, en remontant, jusqu'au confluent des deux branches. Ce qui le donnerait à penser, c'est que l'ennemi n'ayant d'abord coulé que quatre vaisseaux sur la rive d'en bas, pour forcer vos vaisseaux à se mettre dans le but de leurs batteries qui sont élevées, en ont coulé huit autres qui ne barrent guère que la moitié de la rivière, à ce que vient de me dire le général Washington. Quant à moi, ma gauche m'a occupé et je n'ai pu aller à la droite ce matin.

Nous allons faire, mon cher Comte, ce que vous nous proposez, et quoique notre grande attaque soit projetée par la basse York, nous comptons en faire une autre par la haute York, qui en même temps défendra la rivière aussi loin que les boulets pourront aller. Mais je crois que les obus, dans cette partie, vont faire une grande déconfiture dans leurs vaisseaux. Envoyez-nous, mon cher Comte, deux officiers de confiance à qui nous puissions nous adresser pour toutes les choses que l'occasion fait naître, et nous ferons avec eux pour le mieux. Nous préparons nos moyens, et je crois qu'une fois commencé cela ira grand train.

Je vous embrasse, etc.

P. S. — Si Cornwallis faisait la fugue dans le comté de Glocester, ne pourriez-vous pas rassembler des embarcations près de notre petite escadre, afin de faciliter les renforts à M. de Choisy par le bas de la rivière. Nous allons aussi tâcher de nous servir des bateaux plats des Américains qui sont dans la rivière de James, pour tenir prêt un corps de troupes qui aille casser les ponts de cette rivière au-dessus de Richmond, et lui tenir tête en attendant l'armée.

Folio 121. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 5 octobre 1781.

J'ai reçu cette nuit, Monsieur le Comte, votre dépêche et celle du général Washington; mais cette dernière étant en anglais, je ne puis la faire traduire exactement et je perds une infinité de choses qui peuvent être intéressantes. Ne pouvez-vous pas dorénavant faire traduire ses lettres sur les lieux? Il se pourrait même que l'officier que j'ai à mon bord, qui sait mal l'anglais, n'y fût pas, et je serais privé par là de pouvoir lire et répondre au général. Faites attention, je vous prie, à cet article.

Je commence à manquer de biscuits dans différents vaisseaux, je ne sais comment y remédier. Tous mes bâtiments de transport sont employés dans la rivière de James. Je ne sais comment en envoyer prendre à Baltimore.

Je vais vous envoyer deux officiers de la marine auxquels vous pouvez vous



confier. Ils ont tous les deux les talents nécessaires et pour le secret et pour l'action. Ils se rendront au camp par le bas de la rivière d'York, où il est plus convenable d'établir notre correspondance.

Je vous envoie des dépositions que j'ai eues d'une espèce d'officier que j'ai fait parler, sur la peur d'être pendu comme espion. Elles me paraissent conformes à ce que vous me mandez. Mais je vous préviens que, quelque envie que j'aie de faire faire à nos vaisseaux tout ce qu'ils peuvent faire, ils ne peuvent rien faute de pilotes. Il n'y en a pas un dans mes vaisseaux qui veuille entrer dans la rivière, et il m'en manque plusieurs pour que chaque vaisseau en ait un. Tous ceux du bas de la rivière d'York en manquent.

Recevez les assurances du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 122. — RAPPORT FAIT PAR LE COMMANDANT D'UN BATEAU ARRÊTÉ EN SORTANT DE LA RIVIÈRE D'YORK PAR LES CHALOUPES DES VAISSEAUX QUI EN FORMENT LE BLOCUS, ET QUI EST MAÎTRE SUR LES VAISSEAUX DU ROI ANGLAIS.

Dix à douze gros bâtiments du commerce ont été coulés bas devant York, et l'on a placé des pieux en avant de ces bâtiments afin d'empêcher que nos vaisseaux s'approchent assez de la ville pour y débarquer des troupes, ce qu'ils craignent infiniment. *Le Charron* et *la Guadeloupe* sont embossés devant York, de manière à défendre plutôt la ville que le passage de la rivière. Douze grands bateaux, en forme de demi-galère, contenant 110 hommes chacun, ont été rassemblés depuis quelques jours. M. Cornwallis désirait en avoir un plus grand nombre, il ne lui a pas été possible de se les procurer. Les vivres lui manquent, il n'a presque plus de moyens d'en avoir. M. Tarleton passa avant-hier d'York à Glocester avec 400 chevaux.

Les principales fortifications d'York sont de la partie du levant. L'espoir de M. Cornwallis est d'être secouru par l'armée de M. Graves, qui peut être composée de vingt-neuf vaisseaux : trois arrivés sous les ordres de M. Digby, quatre qui doivent arriver incessamment, et les vingt-deux de M. Graves. Les troupes qu'ils se proposent d'amener pour secourir M. Cornwallis se montent à 10,000 hommes composés d'une partie de la garnison de New-York.

Le lord Cornwallis paraît être disposé à s'évader plutôt que d'être pris; l'espoir de voir arriver la flotte le fera tenir le plus longtemps qu'il lui sera possible. Ses dispositions annoncent qu'il craint infiniment que nos vaisseaux passent devant York. Mardi dernier, il reçut pour la seconde fois les dépêches de New-York par un très petit bâtiment, dont la route nous est connue : elle sera demain gardée par des corvettes.



Quelques brûlots sont disposés à être conduits sur nos vaisseaux lorsqu'ils voudront monter la rivière. Une corvette est à côté d'un creek qui est au couchant d'York, deux autres sont devant Glocester, le vaisseau *le Charron* est actuellement désarmé.

Il y a beaucoup de malades et il n'est pas possible à M. Cornwallis de passer ses troupes d'York à Glocester dans une nuit, faute de bateaux.

Du 4 octobre 1781.

Folio 123. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant York, le 6 octobre 1781.

Je ne vous ai pas écrit, mon cher Comte, depuis trois jours, parce que j'ai eu la fièvre et que je n'en suis pas encore tout à fait quitte. Le corps que vous avez donné à Choisy et la légion de Lauzun ont chargé vigoureusement les 400 chevaux de Tarleton et, nonobstant le feu de l'infanterie, l'ont forcé à rentrer dans la place avec perte de 50 hommes et Tarleton blessé.

Je vous confie que nous ouvrirons nos tranchées aux deux attaques ce soir. Le marquis de la Fayette dit que vous avez sur votre flotte le nommé Lilly, qui est le meilleur pilote de la rivière d'York; le général Washington et le gouverneur Nelson vont travailler à vous en procurer d'autres. J'attends ici avec grande impatience Granchain et l'autre officier que vous m'annoncez; quand nos attaques seront bien appuyées au bas et au haut de la rivière, que nos batteries seront placées pour prendre des revers sur la batterie qui en menace l'entrée, ces Messieurs jugeront mieux que nous le moment où la marine pourra nous seconder, et le rapport que vous m'envoyez me prouve la peur qu'ils en ont. Nous serions bien sûrs alors que personne ne pourrait nous échapper.

Le général Washington me charge de vous mander que M. Lilly est un gentilhomme de ce pays-ci, le meilleur patriote et le plus excellent pilote du pays, notamment de la rivière d'York, et que si vous voulez vous adresser à lui, il est plus capable que personne de vous procurer tous ceux dont vous aurez besoin.

Je vous embrasse, etc.

Folio 124. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 7 octobre 1781.

Je viens de recevoir, Monsieur le Comte, une lettre de vous, qui m'a fait grand plaisir. M. de la Fayette m'a fait part de votre maladie et je vous jure qu'elle m'a



plus inquiété que les ennemis. Je suis bien aise que vous soyez mieux ; ménagez-vous, on a besoin de vous toujours, mais plus dans ce moment-ci que tout autre.

Vous devez avoir vu mes deux envoyés, vous en serez content, j'espère. Ils ont toutes les qualités que l'on peut exiger : sang-froid, connaissances, de l'esprit et du monde; ils sont bons à connaître, et vous avouerez que j'ai le tact bon pour employer les hommes dans les affaires importantes.

Le nommé Lilly est à bord du *Vaillant*, je le fais demander pour qu'il me nomme d'autres pilotes; un seul ne suffirait pas dans un cas de cette espèce.

J'ai entendu cette nuit et toute la soirée un tapage considérable. Vraisemblablement que vous avez mesuré vos instruments avec ceux du lord Cornwallis? Faites-le-moi danser de la bonne manière.

Toute votre artillerie est-elle rendue? Faites-moi part de vos projets quand ce serait en chiffres; mais les envois sont sûrs, et il n'y a rien à risquer. Bonjour, cher Général, ménagez votre santé, et conservez-moi votre estime et votre amitié.

Folio 125. — *P. S.* — On me mande que M. l'intendant de l'armée est en état de me rendre les farines que vous avez prises sur les bâtiments venus sous l'escorte de M. de Barras. Ce serait me mettre dans le plus grand embarras et à l'impossibilité de les prendre, que de m'obliger à aller les prendre au quartier. Il me semble qu'il serait plus facile de me faire donner, en passant, celles qui passent près de nous dans différentes petites goélettes ou bateaux, jusqu'à la concurrence de ce que vous avez pris. Nos bâtiments à rames sont essentiellement occupés aux différents charrois; ils sont presque tous hors d'état de servir, par les grosses mers qu'ils essuient dans ce mouillage et tous les échouages obligatoires près de la côte. Nous manquons d'eau, de bois à brûler, de rafraîchissements. Et le service de l'armée de terre qui ne laisse pas que d'être considérable, sans que peut-être vous nous en sachiez grand gré.

On a fait demander trente livres de bougie pour l'artillerie. Je puis vous assurer que malgré la bonne envie de ne vous laisser manquer de rien, je ne suis nullement pourvu des objets autres que ceux d'armement, et je vous assure avec vérité que nous sommes courts de toute espèce de denrées essentielles, ne nous ayant donné l'armement que de six mois et y ayant déjà plus de huit mois que nous sommes à la mer. Ainsi, cher Général, n'imputez mes refus qu'à l'impossibilité de satisfaire à vos demandes, et à la prudence à laquelle je suis obligé de ne pas me dégarnir des objets pour nous de première nécessité et dont il est impossible de nous pourvoir dans ce pays-ci, votre demande en est une preuve.

Meilleure santé, bonne réussite et réussite prompte et entière.



Folio 126. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 11 octobre 1781.

Plus je réfléchis, mon cher Général, et plus je vois que l'armée que je commande est en danger dans la position où elle est actuellement. S'il est vrai que l'ennemi ait six vaisseaux avec Digby qui, joints aux dix-huit de Graves, feront vingt-quatre, ils peuvent tenter de venir au secours de Cornwallis, s'ils me savent ici où nous sommes, parce que je ne puis pas leur disputer l'entrée de la rivière de Chesapeak; et une fois mouillés au cap Henry, j'aurais de la peine à les en chasser.

Mes chaloupes et mes bâtiments à rames me sont d'une absolue nécessité pour les besoins de l'armée, et je ne puis m'en détacher pour plusieurs jours, afin de les mettre à même de passer l'armée combinée de l'autre côté de York : c'est tout ce que je pourrais faire à un jour fixe.

Je manque d'eau, de bois à brûler, de viande fraîche, et je n'ai pour me procurer toutes ces premières nécessités qu'une partie de mes chaloupes, en ayant perdu plusieurs dans le vent du nord sur la côte du cap Henry, peu de jours après avoir eu l'honneur de vous voir à mon bord.

Je vais faire monter *le Vaillant* en dedans de la rivière, mais avec ordre de poursuivre l'armée de Cornwallis dans la rivière s'il veut remonter, et se retirer si les brûlots peuvent l'inquiéter; il serait inutile de le faire remonter actuellement la rivière sans les secours dont il peut avoir besoin et que je ne puis pas lui donner faute de moyens. Ah! que je vois, mais trop tard, que des projets faits sans connaissance du local et des moyens sont des enfants mal conformés! J'aurais cru cette opération sûre et calculable, comme me l'a marqué le général Washington; que la retraite était impossible, d'après MM. de Gimat et Duportail, parce que, me dit-on, il n'y avait que des déserts et des défilés sans nombre. Aujourd'hui, je vois que M. de Cornwallis a mille moyens pour nous échapper, en nous abandonnant partie de son artillerie et de ses gros équipages; qu'il peut se joindre avec les troupes de New-York, soit par terre ou autrement, et qu'alors il est plus fort lorsque vous m'aurez rendu M. de Saint-Simon et mes garnisons, que je regarde comme bien aventurées si lord Cornwallis les veut peigner avant de gagner les terres, avant d'être jointes par votre armée.

Comment se peut-il que dans un pays ami, à ce que l'on nous assure, le général Washington ou le Congrès n'ait pas des bâtiments propres aux passages des rivières? Vous, Général, qui savez comment on passe les rivières en Europe, n'y a-t-il pas moyen de faire des ponts flottants, des radeaux en cas de besoin? ne pourrait-on



pas, dans ce moment, faire avertir du côté de Glocester tous les habitants de retirer à plusieurs milles leurs chevaux et leurs bestiaux? Par ce moyen, la retraite de Cornwallis serait impossible, ne trouvant dans le pays qu'il aurait à parcourir aucun moyen de transporter ses troupes ni de les sustenter. C'est au pays à procurer les moyens qui sont nécessaires et non à l'étranger qui n'y est appelé que pour donner un coup de main avec des forces tout opposées à celles qu'il fallait. Je n'avais envisagé cette opération-ci, pour ce qui me regarde, que pour rendre la marine anglaise inutile et ne correspondre au reste que par les troupes de M. de Saint-Simon, pas même de les sustenter, etc., mais je vois tout autre chose. Je me suis trop fié aux circonstances, et je me suis enfourné dans une affaire qui peut tourner à mon désavantage et à l'humiliation de la nation.

Toutes ces réflexions, Monsieur le Comte, sont de vous à moi, mais elles n'en sont pas moins réelles. Que je serai content lorsque je serai hors de la Chesapeak, et surtout si je pouvais vous laisser ce pays content de vous et satisfait de moi, qui suis et veux être serviteur.

Folio 127. — DU MÊME AU MÊME.

Du 12 octobre 1781.

Un Hessois, prisonnier à bord, cher Général, homme de bonne société et qui se fait aimer de nous tous, est inquiet des risques que courent quelques parents et amis qu'il a dans la place d'York. Je lui ai demandé leurs noms et je vous les envoie tels qu'il me les a donnés. Je vous serais obligé, en cas qu'ils tombassent en votre pouvoir, de leur faire sentir le poids de ma recommandation et de m'informer des évènements qui pourraient les concerner, s'il en vient à votre connaissance. J'espère cette grâce de vous, d'autant qu'elle ne peut nuire à la cause commune.

J'ai donné ordre au *Vaillant* de remonter; je n'ai d'autre cutter que celui qui garde le petit passage du côté de Glocester, où mes vaisseaux ne peuvent pas aller. Vos galères seraient propres à cet usage, ne pouvez-vous vous en procurer? Que fait la fièvre? La tranchée l'a fait évader, sans doute. J'apprendrai avec plaisir qu'elle vous ait quitté, et qu'à sa place nous soyons maîtres d'York et de tout ce qui est dedans.

Folio 128. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 14 octobre 1781.

Je n'entrerai, mon cher Comte, dans aucun détail avec vous sur la demande que vous me faites. Je viens de répondre au général Washington, qui m'avait écrit

au même sujet, et je pense qu'il vous communiquera ma lettre. Je me borne donc à vous dire que je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour contribuer au bien général, et à vous répéter combien je désire voir finir notre opération.

Je suis charmé, mon cher Général, que vous ayez omis de me parler de votre fièvre, cela me fait présumer que vous lui avez donné la chasse. Ce n'est pas là comme il en faut agir avec Cornwallis. Adieu, mon cher Comte, amenez-nous-le bien vite, et j'aurai autant de plaisir à vous embrasser que j'en trouve à vous dire que je vous aime bien sincèrement.

P. S. — J'ai l'honneur de vous renvoyer la lettre de M. de la Luzerne; il a eu la bonté de m'envoyer l'extrait de la *Gazette*.

Avant que j'eusse eu le plaisir de faire connaissance avec vous, Monsieur le Comte, j'avais envoyé à Baltimore une de mes prises avec prière de la décharger et de la charger des farines que M. le chevalier de la Luzerne m'avait marquées être en magasin pour mon armée dans cette rivière. Aujourd'hui elles arrivent, et il se trouve que ce bâtiment, nommé *le Scharp*, est chargé de farine pour l'armée de terre, et on me donne de ce bâtiment permission de prendre huit cents quarts de farine à compte de douze cents que vous avez ordonné de prendre dans *la Seine;* mais en nous rendant les douze cents quarts je serai à court de trois cents, par ce qui a été fourni par divers bâtiments de guerre comme *l'Experiment*, etc. Vous voyez que je n'avance pas besogne, puisque, n'ayant que deux seuls bâtiments pour me procurer les farines achetées pour ma subsistance à la concurrence de trois mille sept cents barils qui sont à Baltimore, non seulement je ne puis pas disposer de ces deux bâtiments, mais même on prend mes farines! Comment me sera-t-il possible de les remplacer avant mon départ, et avec quoi nourrirai-je mon monde une fois à la mer? C'est, ma foi, trop tirer la couverture. Je consens à mon tour sauf ce qui pourra en arriver, mais ne me tirez pas le pain de la main et les moyens de m'en procurer.

Folio 129. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant York, le 13 octobre 1781.

Il est certain, mon cher Comte, que vous avez fait beaucoup plus de mal à la flotte ennemie que votre modestie ne s'en était vantée; que Digby n'est arrivé qu'avec trois vaisseaux seulement, que je ne leur vois pas avec sa réunion plus de vingt-cinq ou vingt-six vaisseaux en état de tenir la mer, et je vous envoie pour preuve la lettre que je reçois dans l'instant du chevalier de la Luzerne, dont je vous


71.

prie de tirer copie, et de me renvoyer l'original pour que je n'oublie pas à y répondre sur d'autres objets qu'il traite.

Notre opération, mon cher Comte, est toujours très calculable, et l'on vous a fait les obstacles beaucoup plus grands qu'ils ne sont réellement et que nous ne les voyons. Je ne connais plus qu'un moyen à Cornwallis de nous échapper, encore est-il susceptible de terribles difficultés. C'est celui de passer du côté de Glocester, de chercher à percer M. de Choisy, non pas pour s'en aller à New-York, ce qui est de toute impossibilité par les rivières qu'il aurait à traverser sans aucune espèce de moyen, mais pour chercher à remonter les branches de celle d'York jusqu'aux ponts et aux gués, ainsi que celle de James, et de là s'évader dans les Carolines. Vous devez être persuadé, mon cher Comte, que nous avons déjà prévu tout ce que nous pouvons lui opposer d'obstacles : 1° M. de Choisy se retranche et fait des abatis pour défendre avec vigueur sa position ; 2° le général Washington a quelques bateaux plats dans la rivière de James, qu'il conserve pour pouvoir à la minute envoyer un corps de troupes couper les ponts et rompre les gués et le mettre entre deux feux. Il n'est donc question, mon cher Comte, que de nous procurer les moyens pour protéger un nombre de bateaux que nous allons faire descendre des deux branches de la rivière d'York à 4 milles au-dessus de nous, afin de pouvoir faire joindre M. de Choisy par une brigade au moins, promptement, et le mettre en état de combattre avec avantage Cornwallis.

Mais comme nous ne pouvons pas faire venir ces bateaux, que *la Guadeloupe* et *le Brig*, qui sont encore entiers, nous brûleraient, c'est pour cela que le général Washington vous demande de faire passer deux frégates pour protéger ces ponts volants. Notre opération est alors sûre et démontrée.

Notre siège va aussi bien qu'il puisse aller ; notre deuxième parallèle a été ouverte, comme je vous l'ai mandé, sans aucune perte. On a perdu une douzaine d'hommes, cette nuit, en la perfectionnant, par des grenades et des petites bombes que l'ennemi n'a cessé d'y jeter. Tout se passe le plus heureusement du monde jusqu'à présent, mais il faut s'attendre que nous éprouverons quelques contrariétés. Nous voilà à la portée du pistolet de deux ouvrages détachés de leur corps de place. Si nous voulions les emporter trop tôt, peut-être nous ferions-nous repousser ; en tout cas, l'on recommencerait. Mais nous continuerons à conduire cette affaire de manière qu'il est impossible qu'elle aille plus loin que la fin d'octobre et que les troupes ne prennent la poire que quand elle sera mûre, sans quoi nous ferions des sottises qui ne seraient pas de votre goût, ni de celui de tous les bons militaires.

Je vous embrasse, etc.



Folio 131. DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant York, le 15 octobre 1781.

Nous avons emporté cette nuit, mon cher Comte, l'épée à la main, les deux redoutes de la gauche de l'ennemi, tué ou pris la plus grande partie de ce qui était dedans. Les grenadiers de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, ayant à leur tête le baron de Vioménil et le comte Guillaume des Deux-Ponts, ont franchi tous les obstacles malgré un feu considérable avec la valeur la plus distinguée, et le logement s'est fait pour réunir ces deux ouvrages à notre deuxième parallèle. Le plus petit de ces ouvrages a été emporté par les Américains aux ordres de M. de la Fayette, et c'est la batterie qui était la plus menaçante sur la rivière d'York; l'autre grande redoute, qui était beaucoup moins mûre, l'a été par les Français, et nous y avons perdu 60 hommes, tués ou blessés.

Nous avons toujours fait, mon cher Comte, bourse commune avec la marine, depuis dix-huit mois, comme frères et servant le même maître; vous croyez bien, mon cher Comte, que je suis à mille lieues, après tout ce que vous avez fait pour nous, de vouloir tirer la couverture et vous gêner le moins du monde dans vos vivres. *La Prise* a été déchargée et envoyée, du consentement de M. de la Villebrune, d'Annapolis à Baltimore, charger des farines pour la terre, parce qu'il ne pouvait embarquer l'armée qu'avec six jours de biscuits; non seulement vous pouvez prendre, mon cher Comte, les onze cents barils que M. de Granchain vient de me dire que nous redevions à votre armée pour les avances qu'elle nous a faites tout compte déduit avec M. de Granchain; mais vous pouvez même la faire décharger tout entière à votre bord, pour la renvoyer en chercher d'autres à Baltimore pour le service de nos deux armées; cela sera plus expéditif, et je vous enverrais de Williamsburg des goélettes vous en chercher au fur et à mesure de nos besoins, parce que par le dernier compte qu'on m'a rendu l'on n'avait que pour huit jours de farines en magasin, tant pour ma petite armée que pour le corps de M. de Saint-Simon et le détachement de M. de Choisy.

Nous allons, la nuit prochaine, cerner l'ennemi de batteries à ricochets à la petite portée du fusil de ses ouvrages dans notre seconde parallèle. Elles tireront toutes sous deux fois vingt-quatre heures. Dans cette position, je garantis le lord Cornwallis à nous dans six jours au plus tard, si vous pouvez faire remonter *le Vaillant*, qui n'a presque plus de feu à essuyer.

Le général Washington craint de vous répondre à votre lettre sur les bateaux à rames que vous demandez, parce qu'il dit qu'il ne veut répondre que des choses

dont il est sûr; il peut donc vous assurer, certainement, des bateaux plats qui sont à sa disposition, dont il y a une vingtaine qu'il va faire charger sur des chariots, de la rivière de James à celle d'York, qui seront prêts à joindre *le Vaillant* dès qu'il sera mouillé. Quant aux autres bateaux, le gouverneur Nelson a fait une presse dans le pays; dès qu'ils verront un vaisseau de protection dans le haut de la rivière, il est probable qu'ils y arriveront en foule; mais le général ne peut pas vous répondre de la quantité, parce qu'ils ne sont pas à ses ordres immédiats comme les bateaux plats, lesquels sont d'excellents bateaux à rames dans l'usage de nous passer toutes les rivières.

Je vous embrasse, etc.

Folio 132. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 16 octobre 1781.

J'ai des excuses à vous faire, mon cher Général, de la lettre de ce matin; j'aime mieux pourtant avoir des excuses à vous demander que de vous voir dans vos torts. La faute est à moi et je ne balance pas à vous prier de me faire grâce, persuadé que vous me pardonnerez connaissant les motifs de ma faute. Je suis provençal et marin, voilà bien des titres pour être vif, je m'avoue coupable et j'espère en votre amitié.

Mille félicitations, je vous supplie, aux personnes qui ont montré le plus grand courage. Je voudrais être à même de les féliciter moi-même; mais mon compliment, passant par votre bouche, augmentera le prix de l'hommage qu'on doit à ceux qui se comblent de gloire comme ces Messieurs.

Je suis désolé que les vents soient si constamment contraires pour remonter la rivière d'York : au premier beau temps, *le Vaillant* et *l'Experiment* y monteront. C'est à vous et au général Washington de leur fournir, par les bateaux plats, les moyens de se garantir des flammes que l'on pourrait y envoyer. Si les moyens ne me manquaient pas, je les aurais fournis moi-même, mais ils me manquent et en toute espèce. Je ne pouvais pas prévoir que tout ce que l'on nous a donné du port de Brest fût mauvais et très mauvais.

Vous m'avez mis du baume dans le sang en me faisant entrevoir la fin du siège pour dans six jours. Comme je vous embrasserai si cela est! Je le désire plus que tout autre, non pas que je doute de la réussite, ni que je craigne que vous perdiez du temps, mais par tout ce dont on me berne les oreilles dans cette partie éloignée et isolée.

On me demande des officiers à échanger; tous ceux que j'ai, à l'exception des



marins, sont au service de l'Amérique. Si vous, mon cher Général, et M. Washington n'y mettez aucun obstacle, je vous les remettrai tous avec plaisir, et vous en confirmerez l'échange de la manière dont vous le jugerez à propos. J'en ai écrit à M. de Chatellux en répondant à une lettre de lui à ce sujet, et je lui mande que je suis à ses ordres et aux vôtres.

Jamais plus mauvaise expédition que celle de *la Prise;* elle est à une petite lieue de nous, et jamais elle n'a pu nous accoster. Le bâtiment ou le capitaine ne valent rien. Je prendrai seulement quelques farines qui sont à moi dedans, et je ferai remonter tout le reste par les bateaux ou petites goélettes que l'on expédiera à cet effet. Si les bâtiments montent dans la rivière de James, ils n'en sont plus.

Guérissez-vous donc, cher Général, faites mon remède : je suis sûr de lui, comme vous de Cornwallis.

Vous connaissez, mon cher Général, la sincérité des sentiments qui m'attachent à vous.

Folio 134. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au camp devant Yorktown, le 20 octobre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le duc de Lauzun porter au Roi la nouvelle de la prise du lord Cornwallis et de son corps de troupes.

Le comte Guillaume des Deux-Ponts portera le duplicata et le mémoire pour les grâces. Ce sont les deux officiers supérieurs qui ont eu les deux actions les plus distinguées, suivant que vous le verrez par le journal qui vous mettra au fait de tous les détails.

Ma fièvre s'est guérie moitié dans mon lit, moitié à la tranchée; mais je réclame toujours un congé dans ma poche, au cas que ma santé ne puisse pas soutenir l'air de ce pays.

J'espère que Sa Majesté recevra bien le duc de Lauzun. La nouvelle qu'il porte est, je crois, capitale dans les circonstances actuelles. Depuis les généraux jusqu'au dernier soldat, il n'y a eu qu'un ton de faire jour et nuit tout ce qui était dans la possibilité pour le service de Sa Majesté et chercher à plaire à un maître adoré dans cette petite armée.

P. S. — Nous avons 8,000 prisonniers dont 7,000 de troupes régulières, 800 matelots et 214 pièces de canon, dont 75 de fonte.



Folio 135. — *Articles de la capitulation faite* entre Son Excellence le Général Washington, Commandant en chef les forces combinées de l'Amérique et de France; — Son Excellence le Comte de Rochambeau, Lieutenant général des armées du Roi de France, Grand-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Commandant les troupes auxiliaires de Sa Majesté Très Chrétienne en Amérique; — Son Excellence le Comte de Grasse, Lieutenant général des armées navales de Sa Majesté Très Chrétienne, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, Commandant en chef l'armée navale de France dans la baie de Chesapeak, d'une part;

Et le très honorable le Comte Cornwallis, Lieutenant général des forces de Sa Majesté Britannique, Commandant des garnisons d'York et de Glocester; — Et Thomas Symonds, écuyer, Commandant les forces navales de Sa Majesté Britannique dans la rivière d'York, de l'autre part :

ARTICLE PREMIER.	ARTICLE PREMIER.
Les garnisons d'York et de Glocester, y compris les officiers et matelots des vaisseaux de Sa Majesté Britannique, ainsi que les autres marins, se rendront prisonniers de guerre aux forces combinées de l'Amérique et de la France. Les troupes de terre seront prisonnières des États-Unis et toute la marine sera prisonnière de l'armée navale de Sa Majesté Très Chrétienne.	Accordé.
ART. 2.	ART. 2.
L'artillerie, les armes, l'habillement, le trésor militaire et les magasins publics de toute espèce que ce soit, seront remis sans aucune déprédation aux chefs des différents départements appointés pour les recevoir.	Accordé.

ART. 3.

A midi, aujourd'hui, les deux redoutes sur le flanc gauche d'York seront délivrées, l'une à un détachement d'infanterie américaine, l'autre à un détachement de grenadiers français. La garnison d'York marchera jusqu'à un endroit dont il sera convenu, en avant des portes, l'arme au bras, les drapeaux dans leurs étuis, et les tambours battant une marche soit anglaise, soit allemande. Ils mettront bas leurs armes et retourneront à leur camp, où ils resteront jusqu'à ce qu'on les fasse partir pour l'endroit de leur destination. Deux ouvrages de Glocester seront délivrés à 1 heure à des détachements des troupes françaises et américaines envoyés pour s'en emparer. La garnison sortira à 3 heures après midi. La cavalerie aura l'épée nue, les trompettes sonnantes, et l'infanterie défilera comme celle d'York. Ils retourneront à leur camp jusqu'à ce qu'ils l'aient entièrement évacué.

ART. 3.

Accordé.

ART. 4.

Les officiers garderont leurs épées. Les officiers et soldats conserveront leurs propriétés particulières de toute espèce. Aucune partie de leurs bagages ne pourra jamais être assujettie, non plus que leurs papiers, à être recherchée ni inspectée. Les bagages et papiers des officiers et soldats pris pendant le siège leur seront aussi conservés. Il est sous-entendu que la propriété des habitants de cet État qui

ART. 4.

Accordé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

serait entre les mains de la garnison d'une manière visible peut être réclamée.

ART. 5.

Les soldats resteront en Virginie, Maryland ou Pensylvanie, et resteront par régiment autant qu'il sera possible; ils auront les mêmes rations qui sont accordées aux soldats au service de l'Amérique. Un officier supérieur de chaque nation, anglaise, anspach et hessoise, et d'autres officiers sur leur parole, dans la proportion d'un par cinquante hommes, auront la liberté de résider auprès de leurs régiments, de les visiter souvent et d'être témoins de leur traitement. Ces officiers recevront et leur distribueront l'habillement et les autres choses nécessaires. On accordera des passeports pour cela, quand ils seront demandés.

ART. 5.

Accordé.

ART. 6.

Le général, tous les employés civils et les autres officiers qui ne seront point employés comme il est dit dans l'article ci-dessus, qui le désireraient, auront la permission d'aller, sur leur parole, en Angleterre, à New-York, ou à tout autre poste de l'Amérique maintenant à la possession des forces anglaises, à leur option. Le comte de Grasse leur donnera les vaisseaux nécessaires pour les porter à New-York, dans dix jours à compter de la présente date, s'il est possible, comme parlementaires; ils demeureront dans un endroit dont on

ART. 6.

Accordé.

conviendra jusqu'à ce qu'ils s'embarquent. Les officiers du département civil de l'armée et de la marine sont inclus dans cet article. On donnera des passeports pour aller par terre à ceux auxquels on ne pourra point fournir de vaisseaux.

ART. 7.

Les officiers auront la permission de garder des soldats auprès d'eux comme domestiques, selon ce qui se pratique ordinairement dans le service. Les domestiques qui ne sont pas soldats ne seront pas regardés comme prisonniers et pourront aller avec leurs maîtres.

ART. 7.

Accordé.

ART. 8.

La Bonnetta, sloop de guerre, sera équipée et commandée par son capitaine et son équipage, et laissée entièrement à la disposition du lord Cornwallis du moment que la capitulation sera signée. Elle prendra à bord un aide de camp pour porter des dépêches au chevalier Henry Clinton. Les soldats qu'il jugera à propos d'envoyer à New-York pourront partir sans être examinés, quand ses dépêches seront prêtes. Sa Seigneurie s'engage, de son côté, que le vaisseau sera rendu aux ordres du comte de Grasse s'il échappe aux dangers de la mer; qu'il n'emportera aucun des effets publics qu'on tiendra de ceux de l'équipage ou des soldats passagers qui manqueront quand on le rendra.

ART. 8.

Accordé.

ART. 9.

Les marchands conserveront leur propriété, auront l'espace de trois mois pour en disposer ou l'emporter; ils ne seront point considérés comme prisonniers de guerre.

ART. 9.

Les marchands pourront disposer de leurs effets. L'armée alliée aura le droit de préemption. Les marchands seront considérés comme prisonniers sur leur parole.

ART. 10.

Les natifs ou habitants des différentes parties de ce pays-ci, à présent dans York et Glocester, ne seront point punis pour avoir joint l'armée anglaise.

ART. 10.

On ne peut consentir à cet article, il est entièrement du ressort civil.

ART. 11.

On fournira des hôpitaux pour les malades et blessés. Ils seront soignés par leurs propres chirurgiens sur leur parole, et on leur fournira des médicaments et des provisions des hôpitaux américains.

ART. 11.

Les magasins des hôpitaux qui sont à présent dans York et Glocester seront délivrés pour l'usage des blessés et malades anglais. On accordera des passeports pour leur procurer d'autres provisions de New-York selon que l'occasion l'exigera. On fournira des hôpitaux pour les malades et blessés des deux garnisons.

ART. 12.

On fournira des chariots pour porter le bagage des officiers restant avec les soldats, et des chirurgiens quand ils seront en marche pour soigner ces blessés; cette dépense sera aux frais du public.

ART. 12.

On fournira des chariots, s'il est possible.

ART. 13.

Les vaisseaux et bateaux dans les deux ports, avec toutes leurs provisions, canons, agrès, etc., seront délivrés dans l'état où ils sont à un officier de la ma-

ART. 13.

Accordé.

rine qui sera appointé pour cela; on débarquera auparavant les propriétés des particuliers qui avaient été mises à bord pour leur sûreté pendant le siège.

ART. 14.	ART. 14.
On ne violera aucun article de la capitulation sous prétexte de représailles. S'il y a quelques expressions douteuses, elles seront interprétées selon la teneur et le sens ordinaire des mots.	Accordé.

Fait à York, en Virginie, le 19 octobre 1781.

Signé : CORNWALLIS.
THOMAS SYMONDS.

Traduit littéralement d'après l'original resté entre les mains du général Washington.

Folio 140. — JOURNAL DES OPÉRATIONS DU CORPS FRANÇAIS DEPUIS LE 15 D'AOÛT 1781.

Nous reçûmes le 15 d'août, par la frégate *la Concorde*, les réponses de M. le comte de Grasse, qui nous annonçait sa prochaine arrivée dans la baie de Chesapeak avec 3,000 hommes aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon. Il fut, en conséquence, résolu de mettre le corps français en mouvement, le 19, avec 2,000 Américains. Le reste de l'armée de Washington fut destiné à rester à la rive gauche de la rivière du Nord, aux ordres du général Heath, pour couvrir West-Point.

Afin de mieux masquer notre mouvement à M. Clinton et lui persuader que nous allions, par la rive droite de la rivière, donner la main à M. de Grasse pour forcer Sandy-Hook et nous emparer de Staten-Island, je fis partir sur-le-champ M. de Villemanzy, commissaire des guerres, pour aller établir une boulangerie à Chatham, qui n'est qu'à 3 lieues de Staten-Island. Son travail fut couvert par un petit corps d'Américains jusqu'à l'arrivée de notre avant-garde. Je le mis dans le secret et lui dis que mon intention réelle était de nourrir l'armée avec cette boulangerie dans sa marche jusqu'à Philadelphie, mais qu'il fallait persuader à l'ennemi, par toutes ces démonstrations, que l'objet était d'attaquer le Hook et Staten-Island. Il s'acquittait

si bien de sa commission et du secret dont il était le seul dépositaire, qu'il fut se faire canonner par les batteries de M. Clinton pour ramasser les briques de maisons détruites sur l'embouchure du Rariton dans le Hook. Cette manœuvre a empêché M. Clinton d'envoyer aucun secours au lord Cornwallis, et les dernières lettres que lord Cornwallis a reçues de lui demandaient des secours pour New-York au moment où ce dernier était déjà investi dans la Virginie.

La rivière du Nord nous tint quatre jours pour y passer nos troupes, notre artillerie de campagne et nos équipages. Malgré cela, nous arrivâmes le 1er septembre à Trenton sur la Delaware, où la sécheresse nous donna le hasard heureux d'un gué qui nous procura le passage le plus prompt de la rivière. Nous arrivâmes le 3 et le 4 à Philadelphie, où les troupes françaises défilèrent dans le meilleur ordre et rendirent au président du Congrès assemblé les honneurs prescrits par la Cour. Le Congrès témoigna toute sa reconnaissance des secours généreux du Roi, des grands efforts qu'il faisait en faveur de ses alliés, de la discipline inexprimable des troupes et du bon état où paraissait le corps français après une marche aussi fatigante.

La 1re brigade était commandée par M. le baron de Viomênil, et la 2e par M. son frère, et cette discipline s'est soutenue sans interruption par leurs soins, ceux de M. le chevalier de Chatellux, major général, et de tous MM. les officiers supérieurs, au point de n'avoir pas occasionné une seule plainte dans une marche de 260 lieues.

Nous fûmes le 6 septembre à la Tête de l'Elk, sur la baie de Chesapeak, où nous trouvâmes les lettres de M. le comte de Grasse qui nous faisait part de son arrivée dans la baie, le 28 août, du débarquement des troupes de M. de Saint-Simon pour joindre à Jamestown le corps de M. de la Fayette. L'officier porteur de ces dépêches était arrivé depuis une heure, et c'est peut-être le hasard le plus extraordinaire qu'une expédition combinée des îles sous le Vent et du nord de l'Amérique se soit trouvée au rendez-vous de la baie, dans le sud de l'Amérique, à une heure de différence. Le peu de transports que l'on avait pu rassembler dans la baie, où les Anglais depuis six mois avaient tout détruit, ne nous permit que d'embarquer les grenadiers et chasseurs des deux armées, l'infanterie de Lauzun, aux ordres de M. le comte de Custine, du duc de Lauzun, du comte des Deux-Ponts, du vicomte de Noailles et du vicomte de Rochambeau, qui ne purent mettre à la voile que le 11. Le baron de Viomênil continua à marcher par terre avec l'armée jusqu'à Baltimore et Annapolis.

Le 8, le général Washington et moi et le chevalier de Chatellux prîmes les devants, à marches forcées de 60 milles par jour. Nous arrivâmes le 14 à Williamsburg, où nous trouvâmes le marquis de la Fayette réuni à M. de Saint-Simon,

qui y avaient pris une excellente position pour nous attendre. Le lord Cornwallis était occupé à se retrancher à York et Glocester, barrant la rivière d'York par ses vaisseaux embossés et quelques-uns coulés bas dans le chenal. On estimait son corps de troupes, tant réglées que matelots de ses vaisseaux désemparés, environ à 5,000 à 6,000 hommes.

Après toutes les nouvelles les plus inquiétantes que nous avions reçues le long de la route sur l'apparition de la flotte ennemie, la sortie de celle de M. de Grasse, un combat donné dans la journée du 5, deux frégates anglaises qui avaient paru dans la baie, nous eûmes enfin, dans la nuit du 14 au 15, par une lettre de M. le comte de Grasse, le rapport circonstancié des faits suivants. L'amiral Hood avait rejoint le 28 août l'escadre de Graves devant New-York; elles avaient fait voile toutes deux, le 31, vers la baie de Chesapeak, au moment où notre mouvement par terre sur Philadelphie avait été démasqué. L'escadre anglaise, forte de vingt vaisseaux, arriva le 5 au cap Charles, comptant y primer M. le comte de Grasse. Celui-ci, ayant encore 1,500 hommes dans toutes ses chaloupes, qui avaient été débarquer les troupes de M. de Saint-Simon et n'étaient point encore de retour, ne balança pas à couper ses câbles et à aller combattre l'ennemi avec vingt-quatre vaisseaux, laissant le reste à bloquer Cornwallis dans les rivières d'York et de James. Graves s'éleva au vent; l'avant-garde de M. le comte de Grasse, aux ordres de M. de Bougainville, atteignit l'arrière-garde anglaise, qui fut très maltraitée. M. de Grasse ayant poursuivi quelque temps rentra le 11 dans la baie, où il trouva l'escadre de M. de Barras qui, étant partie le 25 août de Newport avec dix transports portant notre artillerie de siège, était entrée le 10 dans la baie à bon port. Les deux frégates anglaises se trouvèrent entre les deux escadres et furent prises. On détacha tout de suite les dix transports de M. de Barras, les frégates et les prises de M. de Grasse pour aller prendre nos troupes à Annapolis, sous les ordres de M. de la Villebrune, commandant *le Romulus*, qui, avec le baron de Vioménil, mit une telle activité qu'il arriva le 25 au creek de Williamsburg, où l'on débarqua l'armée le 26 et le 27.

Le 28, l'armée alliée partit de Williamsburg à la pointe du jour, se porta sur Yorktown, et le corps français, composé de 7,000 hommes, commença l'investissement depuis le haut de la rivière d'York jusqu'au marais près la maison du colonel Nelson, en profitant des bois, des rideaux et des creeks, de manière à resserrer l'ennemi jusqu'à portée du pistolet de ses ouvrages. Les trois brigades françaises se partagèrent le terrain et se campèrent à l'abri du canon de l'ennemi. M. le baron de Vioménil commandait les grenadiers et chasseurs de l'armée à l'avant-garde, et cet investissement se fit au plus près sans la perte d'un seul homme. Ce même jour, le



corps américain fut obligé de s'arrêter sur le marais cité ci-dessus, dont tous les ponts étaient rompus, et d'employer le reste de la journée et la nuit pour les raccommoder. Le 29, l'armée américaine passa le marais, y appuya sa gauche et sa droite au bas de la rivière d'York, et l'investissement de Yorktown se trouva complet et serré d'aussi près qu'il était possible.

L'infanterie de Lauzun étant débarquée le 23, marcha aux ordres du duc de Lauzun pour rejoindre sa cavalerie, qui avait été dirigée par terre dans le comté de Glocester, aux ordres du brigadier général Weeden, qui y commandait un corps de milices de 1,200 Américains. Toute la légion y a été réunie le 28, jour de l'investissement de Yorktown.

La nuit du 29 au 30, l'ennemi, craignant d'être insulté dans la position un peu étendue qu'il avait fortifiée, prit le parti de nous abandonner tous ses ouvrages extérieurs et de se réduire au corps de sa place. Nous passâmes la journée du 30 à nous loger dans ces ouvrages abandonnés, qui nous mettent à portée de resserrer l'ennemi dans un cercle bien moins étendu, et nous donnent les plus grands avantages.

Ce même jour, les transports portant l'artillerie de siège ont descendu jusqu'à Treebell's-Landing, à 7 milles d'ici, où nous allons nous occuper des moyens de la faire débarquer. Nos équipages ne devant arriver que le 5 par terre, le pays étant coupé de rivières, nous n'avons pu rassembler que trente chariots qui font le service de nos vivres, et 180 chevaux d'artillerie qui sont des moyens bien courts en attendant l'arrivée de nos équipages.

Je ne dois pas omettre que pendant que nos troupes voguaient sur la baie, nous trouvâmes le temps, le général Washington et moi, d'aller de Williamsburg à bord de *la Ville-de-Paris* concerter nos opérations. Le comte de Grasse ajouta aux procédés dont nous étions déjà comblés depuis son arrivée dans ce pays-ci, avec tous les moyens que nous lui avions demandés, celui de concerter en deux heures de temps tout ce qui pouvait tendre à faciliter nos opérations dans les détails, de sorte que l'on peut dire que tout est arrivé à point et à propos, et que, s'il y a une opération qui présente de grandes probabilités, c'est celle dont nous avons le bonheur d'être chargés dans ce moment-ci.

Le 29, j'envoyai M. de Choisy à M. le comte de Grasse lui proposer de lui donner le commandement d'un détachement de ses troupes de garnison, pour aller renforcer le duc de Lauzun dans le comté de Glocester; M. le comte de Grasse remit 800 hommes à M. de Choisy, qui rejoignit le duc de Lauzun le 1[er] octobre. Le 3 du même mois, M. de Choisy marcha en avant pour resserrer Glocester et prendre une position à 3 milles de cette place. Le corps de M. de Choisy était com-



posé de la légion de Lauzun, de son infanterie, tirée des vaisseaux, et de 1,200 hommes de milices aux ordres du brigadier général Weeden. Tarleton se trouva avec 600 hommes sur cette position, dont 400 chevaux et 200 hommes d'infanterie. Le duc de Lauzun l'attaqua si vigoureusement, nonobstant le feu de son infanterie, qu'il le culbuta, blessa M. Tarleton et força ce détachement à rentrer dans Glocester avec perte de 50 hommes. M. de Billy-Dillon et M. Dutertre, capitaines en second, y ont été blessés. MM. Robert Dillon, de Sheldon, Beffroi et Monthurel s'y sont distingués. Il y a eu 3 hussards tués et 11 de blessés. M. de Choisy a pris une position à 3 milles de la place, et ses postes avancés n'en sont qu'à 1 mille.

A la même époque, le comte de Viomênil fit attaquer par 100 volontaires aux ordres du baron de Saint-Simon, et deux compagnies de grenadiers et chasseurs d'Agénois, tous les piquets que l'ennemi avait dans le bois en deçà de sa redoute de droite. Il les replia sur la redoute; 1 officier d'Agénois fut blessé et 6 ou 7 volontaires de la troupe aux ordres du baron de Saint-Simon.

La tranchée a été ouverte dans les deux attaques au-dessus et au-dessous de la rivière d'York, à environ 600 à 700 toises de développement, et quatre redoutes qui appuient la droite, la gauche et le centre. L'ennemi a porté toute son attention à la petite attaque de gauche, ce qui a garanti celle de droite, qui n'a perdu personne et qui, au jour, s'est trouvée à l'abri. Les régiments de Bourbonnais et Soissonnais y montaient la tranchée, aux ordres du baron de Viomênil. Les Américains y fournissaient trois bataillons. L'attaque de gauche, au-dessus de la rivière, soutenue par le régiment de Touraine, a un peu plus souffert : 1 officier de bombardiers et 6 ou 7 grenadiers de Touraine ont été blessés. L'on y travaille à deux batteries pour prolonger les ouvrages de l'ennemi et battre leurs vaisseaux.

La tranchée a été relevée, la nuit du 7 au 8, par les régiments d'Agénois et de Saintonge, aux ordres de M. le chevalier de Chatellux. On y a perfectionné les travaux de la nuit précédente et commencé l'établissement des batteries; on y a perdu 4 hommes, tués ou blessés.

La tranchée a été relevée, la nuit du 8 au 9, par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon et de M. de Custine, brigadier, qui avait déjà monté la première tranchée. Comme il est seul brigadier, il monte la tranchée de deux jours l'un. On a fort avancé toutes les batteries et fait un boyau de communication derrière la gauche de la parallèle, afin d'avoir plusieurs débouchés. Il y a eu 5 hommes tués de coups de canon.

La tranchée a été relevée, la nuit du 9 au 10, par les régiments de Bourbonnais et de Soissonnais, aux ordres du comte de Viomênil. On y a perfectionné les batteries, dont la plus grande partie a tiré le 10 à la pointe du jour, ainsi que la



batterie de l'attaque de Touraine. Quarante bouches à feu, y compris celles des Américains, ont bientôt fait taire celles des ennemis. On a eu 3 hommes blessés.

La tranchée a été relevée, la nuit du 10 au 11, par les régiments d'Agénois et Saintonge, aux ordres du baron de Viioménil et de M. le comte de Custine. On a continué un feu très vif de toutes nos batteries, tant de l'attaque de la droite que de celle de la gauche. On a mis le feu au *Charron* et à trois autres transports de l'ennemi et dirigé beaucoup de bombes de 12 pouces du côté de leurs magasins, sur le penchant de la côte sur la rivière. L'ennemi n'a répondu que de pièces volantes, pendant la nuit, qui ont blessé 2 hommes.

La tranchée a été relevée, la nuit du 11 au 12, par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du chevalier de Chatellux. On y a ouvert la seconde parallèle, à 150 toises du corps de la place, avec la perte de 4 hommes, tués ou blessés.

La tranchée a été relevée, la nuit du 12 au 13, par les régiments de Bourbonnais et de Soissonnais, aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon. On y a perfectionné la seconde parallèle avec trois redoutes et commencé l'emplacement des batteries. L'ennemi a fait beaucoup de feu de petites bombes, de grenades et de canon, qui ont tué ou blessé 14 hommes.

La tranchée a été relevée par les régiments d'Agénois et Saintonge, aux ordres du comte de Vioménil, la nuit du 13 au 14. On y avança prodigieusement toutes les batteries de la seconde parallèle et les redoutes qui les défendent. L'ennemi redoubla son feu, et la perte fut de 30 hommes, tués ou blessés cette nuit.

La nuit du 14 au 15, la tranchée fut relevée par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du baron de Vioménil. On y joignit quatre compagnies de grenadiers auxiliaires, et nous résolûmes de faire attaquer, à l'entrée de la nuit, les deux redoutes détachées de la gauche de l'ennemi. M. le marquis de la Fayette fut chargé de celle de notre droite avec les Américains, et le baron de Vioménil de celle de la gauche avec les Français. 400 grenadiers débouchèrent à la tête de cette attaque, aux ordres du comte Guillaume des Deux-Ponts et de M. de l'Estrade, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinais. L'attaque était soutenue par le régiment de Gâtinais. MM. de Vioménil et de la Fayette firent une disposition si vigoureuse et si nerveuse qu'ils emportèrent les deux redoutes l'épée à la main, tuèrent, blessèrent ou prirent la plus grande partie de ceux qui les gardaient. Il y eut 68 prisonniers, dont 1 major et 6 officiers, et le logement s'est fait en joignant ces redoutes par des communications à la droite de notre deuxième parallèle. On va travailler à y établir les batteries des Américains qui, conjointement avec les nôtres, vont cerner le lord Cornwallis et battre à ricochet toute sa place d'une manière qui lui sera très

fâcheuse. Les troupes ont marqué la vigueur la plus brillante. Le comte Guillaume des Deux-Ponts a été légèrement blessé d'un coup de canon qui lui a couvert le visage et les yeux de petites pierres, mais sans aucun danger. Le chevalier de Lameth, à qui M. de Béville, maréchal général des logis, avait permis d'aller à cette attaque, y a été blessé de deux coups de feu dans les deux genoux, assez considérables. M. de Sireuil, capitaine de chasseurs de Gâtinais, et 2 autres officiers de ce régiment y ont été blessés. C'est pour la troisième fois que M. de Sireuil, fort jeune encore, a reçu des blessures dans différentes occasions; celle-ci est malheureusement très grave. Nous avons eu 100 hommes tués ou blessés. Les troupes se louent de la bonne disposition du baron de Viomenil, et lui, infiniment du courage et de la valeur des troupes. J'ai cru devoir accorder au nom du Roi, aux quatre compagnies de grenadiers et chasseurs de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts deux jours de paye de gratification, indépendamment d'une récompense plus considérable pour les porte-haches et autres qui leur ont frayé le chemin dans les abatis et dans les palissades.

La nuit du 15 au 16, la tranchée fut relevée par les régiments de Bourbonnais et Soissonnais, aux ordres du chevalier de Chatellux. Le premier releva douze heures à l'avance pour assurer l'attaque et fut relevé par Agénois à l'entrée de la nuit. L'ennemi fit une sortie de 600 hommes de sa meilleure infanterie; il trouva de la résistance à toutes les redoutes et se jeta sur une batterie, dans la seconde parallèle, dont quatre pièces venaient d'arriver et n'étaient pas encore en batterie. Le chevalier de Chatellux fit marcher les piquets d'Agénois de droite et de gauche et sa réserve sur cette sortie. On en tua et blessa plusieurs; on fit 6 prisonniers et le reste s'enfuit. Les quatre pièces enclouées ont tiré six heures après. Il y a eu 39 hommes tués ou blessés dans cette nuit.

La nuit du 16 au 17, la tranchée fut relevée par le régiment d'Agénois, qui releva douze heures d'avance, et le régiment de Saintonge aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon. Toutes les batteries de la seconde parallèle tirent ce matin à la demi-portée de fusil. M. le marquis de Saint-Simon a été blessé d'une grappe de raisin qui lui brisa sa botte et lui fit une forte contusion à la cheville du pied, ce qui ne l'a pas empêché d'achever son service. Il y a eu 6 ou 7 hommes tués ou blessés.

Dans la journée du 17, la tranchée fut relevée par les régiments de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du comte de Vioménil. L'ennemi commença à parlementer. La capitulation a été signée le 19 au matin, par laquelle le lord Cornwallis et tout son corps d'armée sont prisonniers de guerre. Les Américains et Français ont pris possession des deux redoutes à midi. La garnison a défilé à 2 heures,



tambour battant, portant ses armes, qu'elle a remises en faisceaux, avec une vingtaine de drapeaux. Il en a été de même à Glocester. Les compagnies de grenadiers de Bourbonnais et américaines sont dans les redoutes, et les troupes ennemies évacueront demain pour être conduites dans l'intérieur du pays. Le vicomte de Noailles et le colonel Laurens ont dressé les articles de la capitulation, conjointement avec deux officiers supérieurs du lord Cornwallis.

Il y a eu 8,000 prisonniers, dont 7,000 de troupes régulières et environ 1,000 matelots, 214 pièces de canon, dont 75 de fonte.

Folio 149. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. D'ARANDA ET À M. DE MONTMORIN, AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE.

Au camp devant York, le 24 octobre 1781.

Monsieur,

Je manquerais à la reconnaissance si je n'avais pas l'honneur de vous marquer toute celle dont je suis pénétré pour les secours que j'ai reçus des Espagnols dans cette expédition. M. le gouverneur de Saint-Domingue a eu l'honnêteté de me prêter pour jusqu'à la fin de ce mois les troupes de M. de Saint-Simon, qui étaient à ses ordres. M. de Solano et les habitants de la Havane ont remis en vingt-quatre heures à M. de Grasse 1,200,000 livres qui m'étaient de la première nécessité, mon trésor étant arrivé à Boston, d'où le transport par terre n'a pas encore permis qu'il m'ait rejoint. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien mettre aux pieds de Sa Majesté Catholique l'hommage de toute ma reconnaissance, et de vouloir bien solliciter qu'elle ait la bonté d'en marquer sa satisfaction à M. de Solano, à M. le gouverneur de Saint-Domingue et aux habitants de la Havane.

Folio 150. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Au camp devant York, le 26 octobre 1781.

Je vous demande pardon, mon cher Chevalier, de vous avoir trompé dans ma première relation. Je nous ai mis au rabais. Nous avons plus de 8,000 prisonniers, dont plus de 7,000 de troupes régulières, 800 matelots, 214 pièces de canon dont 75 de fonte, et 22 drapeaux. Nous sommes dans l'embarras de toutes ces richesses pour les évacuer dans l'intérieur.

Rien n'a pu déterminer le comte de Grasse à nous mener à Charlestown, que nous aurions certainement pris avant la fin de novembre. Il nous a dit que les ordres



de la Cour le maîtrisaient et qu'il avait un traité signé avec les Espagnols pour être rendu avant le 1er de novembre à un rendez-vous donné.

Je vous embrasse, etc.

P. S. — Il faut croire, après tout ce qu'il a fait, qu'il lui est impossible de pousser la pointe plus loin, car nous avions beau jeu.

Folio 150. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Je ne suis plus inquiet, mon cher Général, sur le sort de mes malades, d'après l'assurance que vous voulez bien me donner que vous les recommanderez à Williamsburg. L'éloignement de cette ville, joint aux difficultés et au peu de moyens que j'ai de les y envoyer, m'aurait fait désirer que l'établissement fût plus à portée de nous; mais, puisque vous me faites l'honneur de me dire qu'ils seront mieux là que partout ailleurs, je vais m'occuper de leur embarquement. Si vous pouviez, mon cher Comte, me procurer quelques petits bâtiments pour les transporter, ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais.

Les bâtiments que je compte vous laisser sont *le Romulus*, *l'Hermione*, *la Diligente* et *la Résolue*. Quant aux transports que vous me demandez, s'il ne s'en trouve point dans la rivière d'York, je ne vois aucun moyen de vous en procurer; mais vous pourriez faire désarmer pour un moment une de vos frégates, et vous vous trouveriez, par ce moyen, à même de remplir votre objet. La frégate *la Diligente* serait, je crois, la plus propre à cette opération.

Je désire autant que vous, mon cher Général, que l'armée anglaise vienne me présenter une nouvelle occasion de travailler pour l'honneur du pavillon; mais je vous avoue que je crois nos ennemis trop prudents pour s'exposer à recevoir une nouvelle leçon. Au reste, s'ils viennent, nous tâcherons de la leur donner bonne.

Je pense, mon cher Général, qu'il serait prudent de renvoyer en Europe tous les marins anglais, pour la raison que, en les leur renvoyant, cela leur donnerait l'avantage d'avoir des équipages complets, tandis que les nôtres ne le sont pas à plus d'un tiers près.

Adieu, mon cher Comte, je vous renouvelle les assurances de toute mon amitié.

Folio 151. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 26 octobre 1781.

J'ai l'honneur de vous adresser, mon cher Général, un paquet pour le chevalier



de la Luzerne. Je vous prie de le lui faire passer par la voie la plus sûre, parce qu'il contient les signaux de l'armée ennemie.

Adieu, mon cher Comte, je n'ai rien de nouveau à vous marquer. Souvenez-vous quelquefois de moi lorsque je vais être éloigné, et soyez persuadé que je ne vous oublierai jamais. Je vous embrasse, cher Général, et de tout mon cœur.

Folio 151. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant Yorktown, le 28 octobre 1781.

J'arrive du port, mon cher Général, et j'y ai trouvé M. de Montguion, qui y est resté absolument seul. Toutes vos troupes sont parties, et il ne reste pas un canot ni un matelot français. Nous avons cependant sur les bras 240 officiers à envoyer à New-York, suivant la capitulation; 800 matelots à envoyer en Europe, suivant vos intentions; 1,600 malades prisonniers à faire remonter dans le haut de la baie de Chesapeak; 214 pièces de canon anglaises à évacuer et faire remonter dans l'intérieur du pays; toute l'artillerie de siège américaine et française à y faire remonter également, et toutes les troupes du général Washington qui doivent y retourner pour prendre leurs quartiers sur la rivière du Nord. Vous devez vous douter, mon cher Amiral, de l'engorgement où cela nous met. Envoyez-nous donc, je vous prie, le plus tôt possible, *le Romulus*, *l'Hermione*, *la Diligente*, une autre frégate, si vous pouvez, à la place de *la Résolue* qui, étant à Boston, ne peut nous rejoindre de sitôt, et tous les transports que vous pouvez épargner. Le général Washington désirerait bien, mon cher Amiral, que vous puissiez nous donner quelques jours à nous couvrir, jusqu'à ce qu'une partie de ces grands mouvements-là soit commencée. Vous sentez de quelle conséquence il serait si, après votre départ, l'ennemi venait nous bloquer et qu'il nous trouvât dans un pareil mouvement. Il réclame aussi les bateaux plats qu'il a remis entre les mains de M. de Grandchain, dont il n'y a plus qu'une demi-douzaine ici dans le port. Donnez-nous encore quelques jours, mon cher Amiral, et surtout des moyens pour remplir les objets ci-dessus mentionnés, nous vous souhaiterons ensuite un bon voyage et la continuation des succès que vos talents et votre activité méritent.

Je vous embrasse, etc.

Folio 152. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 29 octobre 1781.

L'arrivée du *Romulus* en rivière vous prouve, mon cher Général, que je m'occupe

entièrement de vous et de vos opérations. Je vais faire rentrer *la Diligente*, si elle ne l'est pas déjà, ainsi que tous les bâtiments qui nous sont inutiles, dans le nombre desquels vous en trouverez de très propres au transport de votre artillerie, sauf, après leur mission, de les faire vendre au profit des équipages de l'armée.

Avec quelques dollars ne pourriez-vous pas aussi vous servir du *Sandwich* et du *Loyaliste*, qu'un particulier et les États de Virginie ont achetés? Ces bâtiments trouveront plus de facilité à avoir des conducteurs que ceux portant pavillon français, par la disette où nous sommes d'équipages, seule raison qui m'ait forcé à les vendre. Vous avez aussi *le Cormoran* et *la Princesse-Charlotte*, qui sont vendus aux mêmes particuliers et aux mêmes États de Virginie. Je vois, par l'énumération des bâtiments à flot et ceux que je viens de vous nommer, joignez-y encore les deux bricks soi-disant parlementaires, je vois, dis-je, que vous avez plus de bâtiments qu'il ne vous en faut pour remplir tout le service. Il ne manque à tous ces bâtiments que des bras et des têtes pour les conduire. Quelque bonne volonté que j'aie, il m'est impossible d'en fournir; mais *le Romulus*, quoique mal armé lui-même, peut y mettre des gens pour les conduire, ou bien les faire commander par les pilotes des rivières et les armer d'Américains, principalement ceux qui ne sont point destinés pour sortir de la Chesapeak.

Il n'est pas possible, dans ce moment-ci, de faire rentrer *l'Hermione;* elle est à l'observation sur l'escadre anglaise et je n'ai point de frégate en état de la remplacer dans cette mission essentielle. Pour ce qui regarde *la Résolue*, il me serait aussi impossible de vous la remplacer ici par une autre : il ne me restera dans mon escadre que trois frégates, et ce n'est pas assez pour une armée aussi nombreuse et aussi considérable.

Si les ennemis prennent leur parti et s'en retournent, comme j'ai lieu de le présumer, je vous donnerai avec plaisir quelques jours de séjour dans cette baie; mais ce séjour ne peut être long. De façon ou d'autre, il faudra que je vous quitte, mortifié de la crainte de partir sans que vous soyez tous entièrement satisfaits. Soyez bien persuadé qu'il n'y a que l'impossible qui m'empêche de vous satisfaire autant que je le désirerais, pour ne rien laisser derrière moi qui puisse me faire tort dans votre esprit, étant flatté plus qu'on ne peut l'être d'avoir fait une connaissance particulière avec vous, et de mériter votre estime et votre amitié.

P. S. — Vous auriez pitié de moi, mon cher Général, si vous voyiez dans quel état je suis. Je ne puis ni parler ni écrire. Mon mal empire tous les jours, et j'ignore quel en sera le terme : plus je vais, plus je suis convaincu qu'un homme de soixante ans n'est plus bon à conduire une machine comme celle-ci.



Folio 154. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR NELSON.

Au camp devant York, le 6 novembre 1781.

[Il s'agit de dispositions demandées au gouverneur de la Virginie, relativement au logement, à l'approvisionnement et à la distribution des troupes.]

Folio 155. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Williamsburg, le 16 novembre 1781.

[Le général envoie au plénipotentiaire diverses indications sans importance générale. La lettre commence comme il suit :]

J'ai reçu, mon cher Chevalier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et la résolution du Congrès qui y était jointe, qui est infiniment honnête . . . .

[Elle se termine par ce post-scriptum :]

P. S. — Nous sommes dans les limbes ici et n'avons nouvelle d'aucun endroit de la terre. Les deux seuls vaisseaux qui nous soient arrivés nous viennent de Providence.

Folio 156. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE L'ANGLE, COMMANDANT LA FRÉGATE *LA RÉSOLUE*.

De Williamsburg, le 18 novembre 1781.

[Il s'agit de commissions intéressant l'armée, qui ont été confiées à ce commandant lors de son départ de Boston pour la baie de Chesapeak.]

Folio 157. — AU CONSEIL ASSEMBLÉ DE WILLIAMSBURG.

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir les assurances de la reconnaissance de MM. du Conseil de la ville de Williamsburg pour les secours effectifs que le Roi mon maître leur a donnés par ses armées de terre et de mer, en coopérant avec ses fidèles alliés sous les ordres du général Washington à la réduction de l'armée ennemie qui désolait depuis si longtemps cette malheureuse contrée. Les ordres du Roi concourent également à la poursuite de nos ennemis communs et à la protection qu'il doit à ses alliés. C'est en suivant ses intentions que le corps de troupes



à mes ordres reste dans ce pays pour le préserver de nouvelles invasions et le soulager de la garde, dispendieuse pour cet État, qu'y a occasionnée depuis le commencement de la guerre l'entretien permanent d'un nombreux corps de milices. La raison militaire m'a déterminé, de concert et avec l'approbation de S. Exc. le général Washington et S. Exc. le gouverneur Nelson, à y établir les quartiers que nous y occupons. J'ai attendu patiemment, depuis la reddition du lord Cornwallis jusqu'à ce jour, que le logement fût arrangé par MM. les officiers de la ville de Williamsburg; l'absence de la plupart d'entre eux pendant ces troubles, l'arrivée de la mauvaise saison, la nécessité des subsistances, enfin les maladies m'ont déterminé à y envoyer un barack-master-general breveté par le général Washington et autorisé spécialement par les ordres du gouverneur Nelson, pour y faire le logement des malades et des troupes de la manière qui serait le moins à charge aux habitants, avec l'ordre de réparer aux frais du Roi toutes les maisons qui pourraient être promptement rétablies pour y loger le soldat. C'est ce qui a été exécuté, et je vois avec grande satisfaction que les griefs dont les particuliers se sont plaints se réduisent à deux mauvaises baraques qu'on a achevé de démolir pour réparer les maisons susceptibles de loger la troupe. Le particulier à qui elles appartiennent m'en a parlé et s'en est retourné fort satisfait de la promesse que je lui ai faite que ses matériaux seraient estimés et payés. La discipline extrême que le corps français a gardée pendant son séjour en Amérique, où il a traversé 750 milles de pays, et les marques de satisfaction qu'il en a reçues du Congrès et de tous les États où il a passé sont de sûrs garants à MM. du Conseil de la ville de Williamsburg de la tranquillité, de la sagesse et du bon ordre qu'on observera dans leur ville, en vivant avec eux comme de bons frères et de fidèles alliés.

Folio 158. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR NELSON.

De Williamsburg, le 21 novembre 1781.

[Lettre de même nature que celle du folio 154. Elle se termine par le post-scriptum suivant :]

P. S. — J'ai reçu une adresse du Conseil de Williamsburg dans laquelle j'ai cru apercevoir quelques inquiétudes sur le logement des troupes françaises. Je leur ai fait la réponse ci-jointe que je confie à Votre Excellence, de laquelle ils m'ont paru très contents, et le logement s'est fait avec beaucoup d'ordre et de tranquillité.



Folio 159. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Williamsburg, le 13 novembre 1781.

Monsieur,

J'envoie cette lettre à Philadelphie, au hasard qu'il se trouve un bâtiment qui parte pour France, parce que dans l'état où les Anglais ont laissé la baie de Chesapeak, le commerce ne s'y remontera pas encore de quelques mois.

Depuis le départ de *la Surveillante*, l'escadre anglaise, forte de vingt-sept vaisseaux, dont trois de 50, a paru le 27 octobre au cap Henry; après s'être assurée, pendant deux fois vingt-quatre heures, de la réalité de la réduction de Cornwallis et de l'inutilité du secours qu'elle disait lui apporter, elle a fait voile vers le sud, au nombre de quarante-quatre voiles. Nous supposons que c'est pour convoyer M. Clinton à Charlestown avec un corps de troupes que les uns disent de 5,000 hommes et les autres de 4,000 hommes.

La flotte de M. de Grasse est sortie le 4 novembre pour retourner aux Antilles, sauf le détachement des vaisseaux et du régiment de Gâtinais qu'il doit vous avoir mandé devoir renvoyer à Saint-Domingue. Il m'a laissé ici une petite escadre très légère, dont *le Romulus* est le plus gros vaisseau aux ordres de M. de la Villebrune; mais à la vérité, cette escadre ne me gênera point dans les mouvements que les circonstances pourraient exiger, puisque je pourrais lui faire remonter la rivière jusqu'au point où je ne crois pas que l'ennemi puisse venir l'insulter. J'ai mis les troupes dans les quartiers de Hampton, York, Glocester et Williamsburg, entre les rivières de James et d'York, où je crois qu'elles passeront un hiver tranquille que leur campagne laborieuse leur a bien mérité.

Le général Washington a marché vers la rivière du Nord avec les 2,000 hommes qu'il avait amenés; il a envoyé les 2,000 continentaux qui étaient avec M. de la Fayette rejoindre le général Greene au Sud, et les milices ont retourné avec plaisir dans leurs foyers.

Je tâcherai d'entretenir autant que la saison et l'ennemi le permettront une croisière entre les deux caps, parce qu'il me paraît essentiel que tout ce qui me sera adressé de France le soit ici directement sous escorte suffisante, sans passer à Boston, d'où je ne peux le retirer que par une marche par terre de 300 lieues, qui est excessivement fatigante et dispendieuse dans un pays où la journée d'un cheval et d'un bœuf se paye une piastre par tête, et autant pour le voiturier sans compter la nourriture.

Les opérations qui peuvent se présenter dans la campagne prochaine ne peuvent



rouler que sur deux points qui exigent tous les deux de grands moyens : New-York et Charlestown ; avec une grande supériorité maritime, il faut des troupes et de l'argent. Je ne peux trop avoir l'honneur de vous répéter, Monsieur, que le défaut de population dans ce pays-ci, le prix excessif auquel sont montés les engagements, ne peut pas permettre à l'Amérique d'augmenter son armée, et que c'est beaucoup si avec les secours d'argent que le Roi lui donne elle parvient à l'entretenir sur le très petit pied où nous l'avons vue cette année. On ne peut donc espérer de rien faire dans ce pays-ci sans doubler au moins le corps français soit par des secours partant directement de France soit en les faisant venir directement de nos îles, en même temps que la supériorité maritime. Ce dernier parti devrait être préféré en observant le plus grand secret. Ce qui s'est passé cette année est un coup où la fortune nous a bien aidés, et s'il était arrivé un malheur à une de nos pièces de rapport, qui se sont trouvées réunies si à point, nous aurions été fort embarrassés; mais nous n'avions rien de mieux à faire que de le tenter, et quoique cela nous ait réussi par la confiance excessive de l'ennemi, j'espère que l'on voudra bien nous mettre à portée d'agir d'une manière plus sûre.

Folio 160. — DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Monsieur,

Vous concevez plus aisément que je ne puis vous l'exprimer tout le plaisir que je ressens, en obéissant aux ordres du Congrès, contenus dans un acte passé le 29 de ce mois, dont j'envoie une copie ci-incluse à Votre Excellence.

En réfléchissant aux obligations nombreuses que mon pays a à S. M. T. C., je ne puis qu'être vivement affecté des sentiments de la reconnaissance ; ces sentiments s'augmentent à la vue d'une brave armée qui est venue de 1,000 lieues à notre assistance immédiate, sous les ordres d'un grand général rempli d'expérience, qui avec une cordialité, un zèle, un jugement et une fortitude qui lui sont particuliers a secondé si heureusement et accéléré les mouvements de l'armée alliée pour la réduction de l'armée anglaise à York, commandée par le général le comte de Cornwallis, et les a obligés à se rendre prisonniers de guerre.

Vous, Monsieur, vous êtes ce général; c'est à vous que j'ai le bonheur de présenter dans ce moment-ci les remerciements des États-Unis assemblés en Congrès, pour les services éminents que vous avez rendus dans cette occasion importante.



Folio 161. — RÉSOLVÉ DU CONGRÈS.

À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU PAR LES ÉTATS-UNIS ASSEMBLÉS EN CONGRÈS.

Résolu que les remerciements des États-Unis assemblés en Congrès soient présentés à S. Exc. le comte de Rochambeau pour la cordialité, le zèle, le jugement et la fortitude avec lesquels il a secondé et accéléré les mouvements de l'armée alliée contre la garnison anglaise à York.

Résolu que deux pièces de campagne prises sur l'armée anglaise à la capitulation d'York soient présentées par le commandant en chef de l'armée américaine au comte de Rochambeau et qu'il soit gravé dessus une inscription portant que le Congrès ayant considéré la part glorieuse qu'il a eue à effectuer cette prise, a cru devoir les lui présenter.

Résolu que les États-Unis assemblés en Congrès feront ériger une colonne de marbre à York, en Virginie, ornée d'emblèmes marquant l'alliance entre les États-Unis et Sa Majesté Très Chrétienne avec un récit succinct de la reddition de l'armée du lord Cornwallis à S. Exc. le général Washington, commandant en chef des forces combinées d'Amérique et de France, à S. Exc. le comte de Rochambeau, commandant les troupes auxiliaires de Sa Majesté Très Chrétienne en Amérique, et à S. Exc. le comte de Grasse, commandant en chef de l'armée navale de France dans la baie de Chesapeak.

Résolu qu'il sera ordonné au secrétaire des affaires étrangères de requérir le ministre plénipotentiaire de France d'informer Sa Majesté Très Chrétienne que le souhait du Congrès est qu'il soit permis au comte de Grasse ainsi qu'au comte de Rochambeau d'accepter deux pièces de campagne prises sur l'armée de Cornwallis comme une marque de leur satisfaction.

Extrait des minutes :

Signé : CHARLES THOMSON, secrétaire.

Folio 162. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. MAC KEAN, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

De Williamsburg, le 25 novembre 1781.

Monsieur,

Je suis vivement pénétré des marques honorables d'approbation que Votre Excellence et les États-Unis assemblés en Congrès voulez bien donner à ma conduite et à celle du corps français, en coopérant aux efforts de nos alliés sous les ordres de S. Exc. le général Washington, à la réduction d'une armée qui désolait depuis si

longtemps ces malheureuses provinces. Les forces de terre et de mer que le Roi mon maître a réunies pour cette importante expédition ont prouvé la fidélité de son attachement à la cause commune. Quant au corps français qui est à mes ordres, il est toujours pénétré de ses devoirs pour cette cause et prêt à concourir à tout ce qui pourra contribuer à la sûreté et à la protection que le Roi doit à ses alliés. Les ordres de S. Exc. le général Washington l'ont fait rester dans cette province pour la préserver de nouvelles invasions et lui épargner la continuation des frais qu'une milice permanente occasionne à cet État depuis plusieurs années. Nous tâcherons de remplir ses vues en continuant à y servir avec le même zèle. La réduction du lord Cornwallis n'a pu que resserrer les nœuds qui m'unissent au général Washington pour le service des treize États-Unis, et, pour me servir d'une expression favorite d'un de nos meilleurs rois, c'est « entre eux et nous à la vie à la mort ». Je supplie Votre Excellence de présenter au Congrès les expressions de ma plus vive reconnaissance et d'être personnellement persuadée de l'estime et du très profond respect, etc.

Folio 163. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Williamsburg, le 25 novembre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le résolvé du Congrès que je viens de recevoir et la réponse que j'y ai faite. J'ai éludé de répondre positivement sur les deux pièces de canon gravées que le Congrès veut bien m'offrir, parce que je ne peux les accepter sans l'agrément de Sa Majesté à qui je vous supplie de le demander.

Une nouvelle nous arrive de New-York, qui mérite encore confirmation : c'est le retour de la flotte anglaise devant le Hook, la rentrée des personnes de Clinton et du prince Guillaume, et que Leslie a été envoyé à Charlestown seulement avec 2,500 hommes. Comme cette nouvelle est vraisemblable, elle est assez croyable.

Folio 163. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU CHEVALIER HENRY CLINTON.

De Williamsburg, le 9 décembre 1781.

[Cette lettre est relative à des échanges de prisonniers; elle porte le post-scriptum que voici :]

P. S. — Lorsque le lord Cornwallis et son armée sortirent d'York, il me fit part du besoin qu'il avait d'argent, et je partageai avec grand plaisir le peu de fonds que nous nous trouvions avoir alors dans notre caisse. Je n'y mis qu'une seule condition



sur le remboursement, qui devait nous en être fait par la caisse militaire de New-York. Je ne rappelle cette anecdote à Votre Excellence que parce qu'il n'en est point fait mention dans les dépêches que j'ai reçues par le retour de *la Bonnetta*.

[Le reste de la correspondance transcrite dans le registre de Rochambeau n° 3734, se rapporte à des faits postérieurs au moment où s'est terminé notre récit des évènements, et, avec ce récit, le présent ouvrage. Nous arrêtons ici, en conséquence, la reproduction de cette correspondance.]

PENSACOLA

BRIMSTOM HILL

Héliogravure typographique

Imprimerie nationale

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

POURQUOI LA MÉDIATION NE FUT PAS UTILISÉE. NOUVEAU CONCERT ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

CHAPITRE II.

LES DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DU ROI ET CELLES DU CONGRÈS DEVANT UNE PACIFICATION POSSIBLE.



Pages

CHAPITRE III.

PREMIERS POURPARLERS DE PAIX.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE IV.

VOYAGE ET ENTRETIENS DE RAYNEVAL À LONDRES.

CHAPITRE V.

ATTITUDE ET CONDUITE DE JAY ET DE JOHN ADAMS À PARIS.

CHAPITRE VI.

LES COMMISSAIRES AMÉRICAINS TRAITENT SECRÈTEMENT AVEC L'ANGLETERRE.



CHAPITRE VII.

LES NÉGOCIATIONS FINALES ET L'ESPAGNE. LA SIGNATURE DES AMÉRICAINS ET LORD SHELBURNE.



CHAPITRE VIII.

PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX. LEUR ÉCHO EN AMÉRIQUE.



APPENDICE.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE ROCHAMBEAU DEPUIS LE DÉBUT DE SON COMMANDEMENT AUX ÉTATS-UNIS JUSQU'À LA FIN DE LA CAMPAGNE DE VIRGINIE.

VOLUME 3733.

VOLUME 3734.



TABLE DES PLANCHES DE L'OUVRAGE
ET DES FAC-SIMILÉS.

PLANCHES.

TOME PREMIER.

TOME II.

TOME III.



TOME IV.

TOME V.

FAC-SIMILÉS.



ANNEXE COMPLÉMENTAIRE.



CONFÉRENCES DE M. DE RAYNEVAL

AVEC LES MINISTRES ANGLAIS.

[Dans le chapitre IV du présent volume, nous nous sommes borné à analyser le récit que Rayneval écrivit, sous le titre qui précède, à la suite de ses premières conférences avec lord Shelburne et lord Grantham à Bowood Park et à Londres, du 13 au 20 septembre 1782. Le texte de ce récit nous parut alors devoir exiger, par son étendue, une place dont nous ne pourrions pas disposer pour le transcrire. A l'heure actuelle, il est visible que la place ne fait pas défaut; nous reproduisons donc ici dans son entier la relation de Rayneval. L'importance historique n'en serait pas douteuse quand même des écrivains américains dont la préoccupation a été, dans ces dernières années, de bâtir un piédestal à John Jay et à John Adams, ne lui en donneraient pas une particulière. Le récit de Rayneval est une flagrante démonstration, ajoutée à tant d'autres, de la scrupuleuse loyauté politique du gouvernement de Louis XVI avec les États-Unis et de celle du ministre éminent, jusqu'à ce jour presque inconnu, qui en conduisit les affaires depuis sa fondation jusqu'à la fin de 1786.]

Vendredi, 13 septembre 1782.

Après que le lord Shelburne eût lu la lettre dont j'étois chargé, il s'est fort étendu à louer les qualités de M. le comte de Vergennes, et à me persuader des dispositions où il est de lui prouver sa confiance. J'ai observé à mylord que M. de Vergennes est très disposé à lui laisser toute la sienne et à faire ce qui dépendra de lui pour obtenir du retour; qu'une première marque de confiance de M. le comte de Vergennes étoit mon envoi. Mylord s'y est montré très sensible, et m'a remercié surtout d'être venu le trouver à sa campagne. Ensuite il m'a parlé de ses dispositions sincères pour la paix ainsi que de celles du Roi; il m'a assuré que ces dispositions



étoient invariables, quelqu'événements qui puissent survenir. J'ai assuré mylord de mon côté que l'on pensoit ainsi en France, et que la justice et la modération dirigeroient essentiellement la conduite du Roi dans la future pacification; ensuite j'ai observé que ce n'étoit pas une paix platrée, une simple trêve qui convenoit aux deux nations, mais une paix solide et durable. Mylord m'a répliqué en me rappelant que M. le comte de Vergennes avoit dit plusieurs fois à M. Oswald qu'il faloit faire une paix *stable*, que ce mot lui avoit beaucoup plû et qu'il le prenoit pour baze de sa conduite et de ses espérances.

Après ce préambule, nous sommes venus aux propositions remises par M. de Grasse. Mylord m'a dit qu'il n'avoit fait aucune ouverture formelle à cet officier général; qu'ils avoient causé ensemble sur la guerre et la paix; que dans le cours de la conversation mylord a dit qu'il avoit toujours été contraire à l'indépendance, que c'étoit la pillule la plus dure à digérer, mais qu'il sentoit la nécessité de l'avaler, et que cet objet pourroit être réglé sans condition. Qu'il avoit été question de Sainte-Lucie et de la Dominique; qu'il l'a été très vaguement de l'Inde; qu'il n'a rien été dit ni de l'Affrique, ni de Dunkerque, encore moins de Gibraltar et des intérêts des neutres.

Après cette explication, mylord m'a renouvellé ses vœux pour la paix, et pour une paix prompte et durable; qu'il sentoit parfaitement que l'indépendance seule ne sauroit nous satisfaire, ainsi que l'avoit exposé M. Fox; que nous avions d'autres objets à régler; que le roi d'Angleterre étoit disposé à nous faire justice, et que lui mylord désiroit infiniment que je le misse en état d'entretenir le Roi sur nos prétentions, afin qu'il pût me mettre à même de rapporter avec moi une solution satisfaisante.

Je me suis rendu aux instances de mylord, j'ai repris le papier renfermant les propositions remises par M. de Grasse, et je les ai repassées et discutées l'une après l'autre.

1° *L'indépendance.* — Cet article est convenu, il sera sans restriction.

2° *Sainte-Lucie et la Dominique.* — Ces deux objets ne feront aucune difficulté. Il n'est pas question de Saint-Vincent.

3° *La pêche de Terre-Neuve.* — J'ai expliqué notre système à mylord. Je lui ai dit que jamais nous n'avons été d'accord avec l'Angleterre ni sur la concurrence ni sur la position de Pointe-Riche. Qu'il convenoit de trancher ces deux difficultés en faisant un nouvel arrangement, selon lequel chaque nation pêcheroit exclusivement dans la partie qui lui seroit assignée : mylord a adopté mon principe; mais la discution aprofondie de la question a été renvoiée jusqu'après l'examen de la carte.

4° *Les Indes Orientales.* — J'ai dit que nous avions autrefois des possessions dans



cette partie du monde, que nous les avons perdues par le traité de Paris, et que pour nous faire justice sur ce point, il conviendroit de nous réintégrer dans l'état où nous étions en 1754. Cette proposition ayant effarouché mylord, je lui ai observé que ce n'étoit pas par esprit de conquête qu'elle étoit faite; qu'autant que je sais, le Roi n'a nullement envie d'acquérir des domaines, des roïaumes dans l'Inde, que son but étoit d'y faire librement et tranquillement le commerce et d'être le maître chez soi. Que c'est par cette dernière raison que Sa Majesté demanderoit des territoires près de Karikal, de Pondichéry et de Masulipatam; que d'ailleurs il étoit juste que le Roi eût des territoires qui pussent fournir à l'entretien de ses comptoirs. Quant au Bengale, liberté entière de commerce, restitution de nos comptoirs sans restriction humiliante, telle que seroit la défense de fortifier. Mylord s'est récrié contre le terme humiliant, il a dit que jamais il ne proposeroit rien de pareil; cependant il n'a pas goûté l'idée de fortifier; et il m'a observé qu'il vaudroit mieux, pour la tranquilité réciproque, adopter pour l'Inde le principe que nous avons proposé pour Terre-Neuve, c'est-à-dire séparer les deux nations de manière que, n'ayant rien de commun, elles n'ayent aucun démélé. J'ai répondu que comme ce que j'ai dit de l'Inde n'étoit qu'un aperçu, et comme le but essentiel du Roi étoit de régler, dans cette partie du monde comme ailleurs, les choses de manière à prévenir de nouvelles querelles, j'ai prié mylord de me communiquer ses idées en lui promettant que j'en rendrois un compte fidèle à Versailles. J'ai plusieurs fois insisté sur ma demande et j'ai eu lieu de croire que je serois satisfait.

5° *Afrique.* — J'ai observé qu'il nous faloit une extension pour la traite des nègres et que cet article pourroit être discuté à Versailles, ne voulant pas articuler le Sénégal; mylord m'a répondu qu'il n'étoit pas assez au fait quant à présent pour discuter cet article : je lui ai fait la même remarque à mon égard et nous n'avons pas été plus loin.

6° *Dunkerque.* — Mylord m'a répondu que cet article n'a pas encore été discuté; mais qu'il étoit très persuadé qu'il n'éprouveroit aucune difficulté de la part de S. M. Britannique.

7° *Commerce.* — Je suis entré dans le détail des difficultés aux articles 8 et 9 du traité de 1713, et j'ai apuié sur la nécessité de mettre les choses sur un pied d'égalité. Mylord a été entièrement de mon sentiment, il s'est récrié contre les préjugés nationaux, il m'a assuré qu'il étoit très disposé à mettre le commerce entre les deux nations dans une liberté convenable, mais que ce que l'on ne pourroit pas faire dans ce moment devroit être le fruit du tems et de la réflexion.

8° *L'Espagne.* — J'ai dit que je n'étois chargé de rien concernant cette couronne; que lorsque je suis parti, M. le comte d'Aranda n'avoit encore reçu ni instructions



ni plein-pouvoirs, et que tout cela ne devoit lui arriver que quelques jours après mon départ, mais que je pouvois assurer mylord que le roi d'Espagne étoit parfaitement disposé à faire la paix à des termes convenables. Sur cela mylord m'a observé que je devois naturellement connoître les vues et les désirs de la cour de Madrid et qu'il est à supposer que j'en sais quelque chose par M. le comte d'Aranda. J'ai répondu que je doutois que cet ambassadeur fût pleinement instruit des intentions du roi son maître, que je l'avois vu le jour de mon départ, et qu'il ne m'avoit parlé que des dispositions pacifiques de ce prince sans rien m'articuler. Que pour ce qui étoit de mes connoissances personnelles, je croïois, d'après tout ce que j'ai vu depuis 1778, que Gibraltar tenoit essentiellement au cœur du Roi Catholique, et que j'étois persuadé que si ce point n'étoit pas accordé, il seroit un obstacle insurmontable pour la paix. Mylord m'a répondu qu'il lui paroissoit comme à moi que Gibraltar seroit un rocher dans la négociation comme il l'est dans la mer; qu'il lui sembloit impossible d'amener le Roi à en faire le sacrifice, parce qu'il tient à la gloire nationale; que ce point avoit donné lieu à des discutions entre mylord et M. Fox; que depuis ce temps il n'en avoit plus été question. Et mylord, insistant toujours sur la difficulté d'abandonner Gibraltar surtout s'il n'étoit pas pris, m'a fait entendre que nous avions du crédit en Espagne, et que nous devions avoir des moïens de mettre S. M. C. à la raison. J'ai répondu que ce prince étoit très entier dans ses sentiments, et que si nous cherchions à le convertir sur l'article de Gibraltar, la seule chose qui en résulteroit seroit de nous rendre suspects, chose que nous devons éviter à tous les titres. Mylord a tâché de me persuader qu'il ne nous convenoit pas à nous mêmes que l'Espagne eût Gibraltar, qu'ainsi il nous importoit d'empêcher cette acquisition. J'ai répondu qu'on nous soupçonnoit en Espagne d'avoir cette pensée secrète, et que c'étoit une raison de plus pour nous de ne point solliciter le roi d'Espagne, parce qu'il nous accuseroit d'avoir l'intention de lui faire sacrifier ses intérêts aux nôtres. Je me suis attaché à diminuer l'importance de Gibraltar qui n'a ni port ni rade, et à faire sentir à mylord que sans Minorque Gibraltar n'est rien. Après avoir assez longuement discuté ce point, sur lequel j'ai eu lieu de juger mylord intérieurement d'accord avec moi, mylord m'a dit : mais dans le cas de la cession, qu'est-ce que l'Espagne pourroit nous donner en échange? Cette question m'a mis dans le cas de renouveller la déclaration que je n'étois chargé de rien de la part de l'Espagne et que j'ignorois parfaitement les intentions du Roi Catholique sur l'objet en questions. Mais mylord s'est montré très incrédule sur l'article de mon ignorance. Alors j'ai cru devoir faire usage de l'autorisation que m'avoit donnée M. le comte d'Aranda. J'ai dit en conséquence à mylord que je suposois que l'intérêt de l'Angleterre étoit d'avoir un point d'appui dans la Médi-



terranée pour son commerce du Levant, que je croïois d'après cela que si le roi d'Espagne donnoit satisfaction sur cet objet, il ne resteroit plus rien à désirer à la cour de Londres. Mylord, sans admettre explicitement mon principe, a insisté en conséquence à ce que lui indiquasse le point qui pourroit être cédé. Alors je me suis attaché à persuader à mylord que Minorque démentelé ne pouvoit plus remplir l'objet de l'Angleterre, et que, selon moi, cette puissance gagneroit beaucoup au change si le roi d'Espagne lui cédoit la ville d'Oran avec le port de Mazalquivir. Mylord n'a ni rejeté ni admis l'ouverture et il m'a simplement dit qu'il ne connoissoit pas le local, et il m'a demandé si l'on ne voudroit pas plutôt céder Majorque, à quoi j'ai répondu que je ne pouvois lui donner aucune solution à cet égard; qu'au surplus j'ignorois l'état de l'ile de Majorque; mais que je croïois que les Espagnols n'y avoient aucun établissement maritime.

Après cette discution, mylord m'a dit qu'il auroit supposé le roi d'Espagne dans l'intention de céder quelque chose dans les Îles. J'ai encore allégué mon ignorance à cet égard. Toute cette matière ayant été épuisée, mylord en est revenu aux grandes difficultés que présentoit l'article de Gibraltar, et sans néanmoins déclarer la cession impossible, il ne m'a donné aucune espérance de l'obtenir. Ma réponse a été que Gibraltar étoit pour le roi d'Espagne autant que son existence; que je tromperois mylord si je tenois un autre langage, et que la résolution de S. M. Catholique étoit comme immuable. Le cas de la non réussite du siège a été remis sur le tapis. J'ai pris de là occasion d'observer que si l'Espagne ne prend pas Gibraltar et que si le siège est abandonné, la guerre ne sera point finie pour celà, qu'elle ne fera que changer d'objet, et qu'alors l'Angleterre, pour me servir de l'expression de toute l'Europe, perdroit un allié précieux, et que nous aurions un accroissement de forces considérables pour agir là où les conjonctures l'exigeront.

Mylord est convenu de la justesse de ma réflexion; mais il s'est attaché à présenter les finances espagnoles comme étant dans un mauvais état; à cela je n'ai répondu autre chose sinon que je n'avois rien ouï dire qui confirmât l'opinion de mylord, que pour ce qui nous concernoit, je pouvois l'assurer que nos fonds étoient arrangés pour la campagne prochaine, mais que le Roi désiroit infiniment qu'ils ne fussent emploiés que pour désarmer. Mylord m'a dit qu'il n'étoit pas aussi avancé, mais qu'il alloit s'occuper de cet objet, et qu'il espéroit ne pas rencontrer de grandes difficultés.

Au surplus il n'a pas été question ni du golfe du Mexique ni de la baye de Honduras, et j'ai évité soigneusement de parler de ces deux objets.

9° *La Hollande.* — Mylord m'a demandé si je ne savois pas ce que demandroient les Hollandois. J'ai répondu que je suposois qu'ils demandroient ce qu'on appelle



restitutio in integrum, et des dédomagements pour les pertes qu'ils ont essuiées. Mylord a répliqué qu'il ne devoit pas être question de ce dernier article, et que le premier lui paroissoit inadmissible. Je me suis borné, pour cette fois, à répondre que nous avions de quoi faciliter les restitutions, et que l'article des indemnités pourroit être discuté lors du traité définitif. Mylord, sans répondre à ma double remarque, a dit qu'il étoit étonné que le Roi eût entraîné les Hollandois dans la guerre. J'ai répliqué que nous n'avions jamais eû l'intention de nous associer les Provinces-Unies; que nous ne leur avons jamais demandé autre chose que le maintien de la liberté de leur pavillon selon les traités; que c'est le ministère anglois qui a poussé les Hollandois vers la France, et qu'il étoit naturel que nous les reçussions. Ces détails ont donné lieu à une diatribe contre le lord Stormont, et à des remarques sur les services que nous avons rendus aux Hollandois en sauvant le Cap et Colombo. Mylord a ajouté relativement au Cap, qu'il conviendroit à toutes les nations commerçantes dans l'Inde qu'il fût neutre et livré en propriété à des colonistes qui seroient obligés d'admettre toutes les nations. Je me suis borné à répondre à cette réflexion épisodique qu'en effet le Cap ouvert à tout le monde seroit plus utile que dans l'état où il est actuellement, mais que c'étoit matière à reprendre dans d'autres tems.

Liberté de commerce selon les principes de la neutralité armée. — Mylord a nié d'avoir dit un seul mot de tout cela à M. de Grasse. Il a rejeté la chose très-loin, en me disant que sans doute nous ne *donnerions pas là dedans*. J'ai dit que cet article avoit effectivement étonné à Versailles, parce qu'on y savoit que le principe dont il s'agit n'étoit aucunement du goût de la cour de Londres. Mylord a fini par déclarer que jamais il ne seroit question de cet article.

La conversation a été reprise après le déjeuner et une assez longue promenade.

Elle a commencé par l'article de Terre-Neuve. Nous avons pris une carte de cette île. J'ai de nouveau expliqué les faits et les principes relatifs à la pêche; j'ai indiqué à mylord ce que nous voulions sacrifier, et ce que nous demandions en échange en portant ce dernier objet jusqu'au cap Mai. Mylord a persisté dans l'aveu de la justesse et de la nécessité de notre principe; il est convenu également qu'il faloit oublier la discution sur Pointe-Riche, et faire un arrangement *ex æquo et bono* : mais il m'a observé qu'il y avoit des établissements à l'ouest du cap Mai, et que sans doute nous n'en prétendions pas la cession : mylord a fini par dire qu'il ne feroit pas difficulté de nous abandonner jusqu'au cap Raze. J'ai répondu que je ne regardois pas notre proposition relativement au cap Mai comme un ultimatum, et que j'avois lieu de croire que l'on conviendroit aisément lorsqu'on discuteroit de nouveau la matière à Versailles. J'ai jugé ce langage convenable dès que mylord s'est

montré disposé à aller jusqu'au cap Raze. Nous n'avons pas discuté le point où nous aurions un établissement. Mylord a dit que la note envoiée par M. Fitz-Herbert indiquoit Belle-Isle. J'ai répondu que cette indication étoit vague et purement consultative; que cette île avoit été nommée comme on auroit pu nommer les îles de la Madeleine, celle de Saint-Jean. Cet article discuté pour ce qui nous regarde, mylord a dit que sans doute les Américains formeroient aussi des prétentions à la pêche, mais qu'il espéroit que le Roi ne les apuieroit point. J'ai répondu que j'ignorois les vûes du Congrès sur l'objet en question, mais que je croïois pouvoir prendre sur moi d'affirmer que le Roi ne protégeroit jamais des demandes injustes.

2e objet. — *Les Indes Orientales.* — J'ai montré sur la carte Karikal, Pondicheri, Masulipatan, Yanaon et le Bengale. J'ai répété sur tous ces objets ce que j'avois dit dans la première conversation. J'ai observé que l'époque de 1748 n'étoit pas plus admissible que celle de 1763; que le lord Chatham, mettant sa gloire personnelle à la place de celle de son païs, chercha, dans la négociation de 1761, à nous dépouiller de tous les côtés, et que les malheurs survenus après cette époque, avoient consolidé son système et son ouvrage; qu'une conduite pareille ne pouvoit avoir des effets durables, et que selon moi, il convenoit aux deux nations de ne point renouveller la faute de M. Pitt; que c'est dans cette vûe que nous proposions à l'Angleterre à se prêter aux arrangements que nous proposons pour les Indes; que si l'époque de 1754 ne convenoit pas, il faloit nous en indiquer une autre que nous pussions raisonnablement admettre, ou bien nous assigner un arrondissement dont le revenu pût fournir à nos dépenses et assurer notre tranquillité. Quant au Bengale, j'ai renouvellé les demandes déjà faites. Nous ne sommes convenus de rien. Mylord s'est borné à voir de la difficulté à arranger cet article, et à répéter que c'étoit assez de perdre un monde, qu'il ne faloit pas en perdre un second; à quoi j'ai répliqué que nous ne voulions rien conquérir dans l'Inde, que nous ne désirions que d'y être libres et tranquiles.

Affrique. — Mylord m'aïant vivement pressé de lui dire ce que nous désirions dans cette partie du monde, j'ai commencé par établir que l'on nous avoit escamoté par un trait de plume Arguin et Portandie en 1773, comme dépendances du Sénégal, quoiqu'ils n'y eussent jamais apartenu; ensuite j'ai fait remarquer que par la perte du Sénégal nous avons été mis hors d'état de pourvoir nos colonies suffisamment de nègres; que les Anglois y pourvoioient en nous vendant chèrement leur rebut; que lorsqu'on nous demanda le Sénégal en 1761, nous demandames en échange Annamabon, et que si cette dernière proposition ne convenoit pas plus



aujourd'hui qu'en 1761, il étoit naturel que nous conservassions le Sénégal. Mylord a repondu qu'il sentoit la nécessité de nous cantonner en Affrique comme en Amérique, et que, sans pouvoir rien arrêter, il pensoit que l'on pourra s'arranger d'une manière ou d'autre.

La conversation étant finie j'ai demandé à mylord s'il jugeoit à propos que je visse le lord Grantham; que je me mettois à cet égard entièrement sous sa direction; je lui ai donné à lire la lettre que j'avois pour ce ministre. Mylord, après l'avoir lue, m'a dit que je ferois très-bien de voir le lord Grantham; que celui-ci avoit connoissance de la conversation raportée par M. de Grasse; que je trouverois un ministre bien disposé et en qui je pouvois avoir une entière confiance.

Après diner, mylord m'a de nouveau entretenu sur divers objets; il seroit inutile de raporter les détails de cet entretien : je remarquerai seulement que j'ai parlé avec beaucoup de chaleur sur l'article de Gibraltar, que mylord m'a écouté avec beaucoup d'attention, qu'il m'a dit avec émotion qu'il se livroit entre mes mains, qu'il alloit sur le champ envoier un exprès au Roi pour lui rendre compte de nos entretiens et savoir ses intentions. La conversation a fini par l'article des médiateurs. J'ai demandé à mylord quelles étoient ses vûes à leur égard.

Il m'a répondu franchement que nous n'en avions pas besoin; que les puissances du Nord n'avoient que faire de se mêler de nos affaires; qu'il ne concevoit pas que les Kaunitz et les Potemkin pussent y rien comprendre, tandis que nous avons de la peine à les comprendre nous mêmes.

Mylord s'est exprimé au sujet des puissances du Nord d'une manière à me persuader qu'il n'en faisoit aucun cas; il est étonné que l'on consente à leur laisser jouer un rôle, et il pense que lorsque la France et l'Angleterre seront réconciliées, elles devront s'amalgamer de manière à demeurer les arbitres de la tranquilité publique. Il m'a rappellé à cette occasion le système qu'il avoit en 1768, lorsqu'il a quitté le ministère : il vouloit se concerter avec la France pour tenir un langage ferme et tranchant à la Russie et à la Prusse, et prévenir par là tout ce qui s'est fait en Pologne. À la suite de cette épisode, mylord m'a demandé pour quelle raison nous voulions faire jouer un rôle à l'empereur dans notre pacification. J'ai observé que nous n'étions pas les auteurs de la médiation; que c'est la Russie qui l'a provoquée; que c'est le ministère de Londres qui l'a établie, et que c'est ce même ministère qui a apellé Sa Majesté Impériale. En convenant de ces vérités mylord m'a dit qu'il suposoit la cour de Vienne très-fâchée de la révolution arrivée dans le ministère anglois à cause des liaisons qu'elle avoit avec le lord Stormont, et à la suite de cette remarque mylord m'a montré un grand éloignement pour la cour de Vienne. Il croit que nous favorisons son projet de commerce dans l'Inde; j'ai répondu qu'on

ne nous avoit jamais consulté, et que nous n'avions guères de faveur à accorder dans un païs où nous étions dans une entière nullité.

Quant aux médiateurs, j'ai dit à mylord que nous ne pouvions que suivre l'impulsion que nous donne l'Angleterre; qu'il nous convenoit très fort de traiter directement si nous pouvons parvenir à nous entendre; que nous avions franchement répondu, en dernier lieu, aux deux cours impériales qu'en suivant une autre marche nous croirions nous rendre coupables du crime de lèze humanité; que d'ailleurs, quoique la médiation nous convînt, mylord peut se rappeler que nous en avons arrêté l'activité à cause des Américains, et l'Espagne à cause de Gibraltar; d'où j'ai prié mylord de conclure que nous ne tenions pas invinciblement à la médiation; et j'ai fini ce premier entretien sur cette matière en disant à mylord qu'il me suffisoit de connaître ses intentions au sujet des médiateurs, et que je verrois avec une grande satisfaction que nous pussions nous entendre sans aucune intervention étrangère. A cela mylord m'a repliqué que vu les dispositions réciproques il ne falloit que trois personnes pour faire la paix, lui, M. le comte de Vergennes et moi par le canal de qui les deux ministres pourroient s'expliquer franchement; cela m'a donné lieu de parler de M. Fitzherbert comme l'organe du ministère anglois; mais mylord a exigé que je lui écrivisse directement dans le cas où nous aurions quelqu'éclaircissement à demander, et qu'il en useroit de même, que cette méthode lui conviendroit d'autant mieux qu'il met une entière confiance en moi, parce que j'ai celle de M. le comte de Vergennes, et que toute autre personne le trouveroit dans la plus grande réserve.

Cet entretien fini, mylord Shelburne a fait son expédition pour le Roi, et l'a envoiée par un courier.

Samedi 14.

J'ai eû un long entretien dans cette matinée. Mylord Shelburne l'a commencé de la manière suivante : « Je vous ai dit hier que je me livrois en vos mains; je vous le « répète; j'ai voulu dire par là que je ne mettrois plus aucune réserve dans ma « manière de m'expliquer avec vous, et que je ne crains nullement que vous en « abusiez; je vous ai dit bien des choses contre les puissances du Nord, et qui, si « on en faisoit usage en France, pourroient susciter des tracasseries à l'Angleterre; « mais qu'il n'avoit aucune inquiétude à cet égard, et qu'il continueroit de me parler « sans réserve. » J'ai rassuré mylord en en apellant à l'opinion qu'il a du caractère de M. le comte de Vergennes ainsi qu'aux principes qui font la baze de la politique de Sa Majesté, politique qui n'a d'autre but que de vivre en bonne intelligence avec toutes les nations et de concourir au maintien de la bonne harmonie entre toutes.



Ceci a conduit mylord Shelburne à reprocher à M. le comte de Vergennes d'avoir enlevé la Russie à l'Angleterre; mais ce reproche a été fait sous la forme de l'éloge. J'ai répondu que M. le comte de Vergennes n'avoit jamais eu l'intention d'éloigner la Russie d'aucune puissance, mais qu'il a saisi un instant favorable pour détruire les préjugés fâcheux que l'Impératrice avoit à l'égard de la France. A cela mylord a répliqué : « Prenez garde que nous ne vous rendions la pareille. »

De là nous sommes entrés plus sérieusement en matière; nous avons commencé par l'article de Dunkerque; mylord m'a dit que lui personnellement ne faisoit aucune difficulté à l'accorder, et qu'il espéroit qu'il en seroit autant de la part du roi d'Angleterre; mais, a ajouté lord Shelburne, je me persuade que la fantaisie ne prendra pas à la France de rétablir le port de Dunkerque, parce qu'il seroit impossible à la Grande-Bretagne de suporter *une pareille lunette sur la Tamise*. J'ai répondu à cette observation, que je ne suposois pas qu'on voulût gêner le Roi : mylord a repris avec vivacité : « Non, je suis bien éloigné de vouloir vous imposer des con-« ditions secretes; mais j'ai crû devoir vous parler franchement, afin que l'on connût « bien notre façon de penser à Versailles. » Je me suis chargé d'en rendre compte et j'ai laissé tomber la conversation sur cet article, parce que je ne voulois rien dire soit pour assurer, soit pour effaroucher mylord Shelburne.

Nous avons pris ensuite l'article des Indes orientales. Mylord Shelburne a renouvelé les difficultés déjà agitées dans les précédents entretiens; mais il a principalement apuié sur le Bengale. Selon lui il n'y a aucune difficulté à nous rendre nos comptoirs et à nous accorder liberté entière de commerce; mais il regarde le droit de fortifier et d'avoir des troupes comme un principe inévitable de guerre, à cause de l'extention que nous donnerions à notre droit; que si les ministères étoient stables il n'auroit pas cette apréhension; que les François ont les premiers porté l'esprit d'aquisition dans l'Inde, et que M. Dupleix avait été très loin à cet égard. J'ai répondu : 1° que le Roi ne vouloit pas empiéter sur la souveraineté de l'Angleterre dans le Bengale, mais qu'il demandoit à être le maître dans ses comptoirs et ne pas dépendre d'autrui; qu'une garde de 100, 200, 300 hommes ne seroit point faite pour inquiéter l'Angleterre dans une contrée où elle a une puissance énorme; que si jamais le Roi avoit envie de faire la guerre, il n'auroit pas besoin de chercher noise dans l'Inde; que les prétextes ne manquent jamais aux grandes puissances; que par conséquent nos troupes dans l'Inde ne devoient pas être un objet de jalousie et d'inquiétude; qu'au surplus le ministère anglois pouvoit prendre une confiance entière dans les principes personnels du Roi, que Sa Majesté aime la paix et qu'elle s'efforcera toujours de la maintenir; que c'est avec ces dispositions que Sa Majesté est montée sur le trône : qu'elle y a constamment été entretenue par son ministère



et que mylord seroit dans l'erreur s'il la suposoit facile à amener à d'autres sentiments; que la conduite de M. Dupleix ne pouvoit point nous être oposée, parce que dans le tems où ce gouverneur étoit dans l'Inde, il pouvoit acquérir sans empiéter sur les Anglois, qui n'avoient pas alors aquis les possessions immenses qui leur apartiennent aujourd'hui dans cette partie du monde; que ces possessions étant reconnues par un traité solennel, il n'étoit pas à présumer ni que le Roi ordonnât des empiètements, ni qu'aucun gouverneur fût assez osé pour en faire de son chef, qu'il falloit donc regarder comme sans fondement les appréhensions que l'Angleterre prendroit soit de la garde que nous mettrions à Chandernagor, soit des très minces territoires que nous posséderions dans la presqu'île de l'Inde. Ces réflexions n'ont pas empêché mylord Shelburne de revenir sur la difficulté relative au Bengale, et il m'a demandé si je ne connoissois aucun expédient qui pût la sauver. J'ai répondu que je n'en connoissois aucun : mais, m'a observé mylord : « Vous avez la « confiance de M. de Vergennes, j'ajoute foi à ce que vous me dites comme s'il me « parloit lui-même; vous connoissez ses sentiments, je vous prie de me les confier. » J'ai répondu que je ne savois que ce que je venois de dire, et que si M. le comte de Vergennes étoit présent, il ne diroit rien de plus que moi, parce qu'il ne le pourroit sans avoir pris les ordres du Roi. J'ai fini par inviter mylord à confier à M. Fitzherbert le plan qu'il jugeroit propre à concilier nos intérêts respectifs dans l'Inde; il me l'a promis.

Il a de nouveau été question de Gibraltar. Les premières difficultés ont été rappelées, et mylord s'est récrié avec chaleur contre toutes les cessions qu'on paroissoit exiger de l'Angleterre; que ce mot devoit être infiniment sensible à une oreille angloise; que l'Angleterre étoit encore en état de faire deux ou trois campagnes, et que lui mylord ne seroit pas fâché de tenter l'avanture : « mais, ajouta-t-il, ces « réflexions n'altèrent pas mes dispositions; je vois avec répugnance la nécessité « existante, et vous me trouverez aussi pacifique en négociant, que je serai actif s'il « faut continuer la guerre; je veux la paix sincèrement, je serai l'avocat de la France « au Parlement; mais pour Dieu que M. le comte de Vergennes soit le mien à Ver- « sailles! il faut raprocher, réunir nos deux nations, et prévenir la guerre autant que « cela sera humainement possible. » J'ai répondu à tout cela que si l'Angleterre juge devoir continuer la guerre, il faudra bien que la France en fasse autant; que je pouvois assurer mylord et que ce n'étoit pas un propos de négociateur, que nos fonds pour l'année prochaine étoient prêts, et que depuis le commencement de la guerre, le Roi n'avoit mis qu'un seul impôt, savoir le troisième 20ᵉ; que si l'on se bat encore quelques campagnes il n'en résultera qu'un plus grand épuisement pour les deux nations, et qu'au bout du compte il faudra bien qu'elles fassent la paix; que selon



moi il vaudroit mieux, pour tout le monde, prévenir les maux et les dépenses de la campagne prochaine; que les dispositions réciproques m'en donnoient l'espérance, et que je pouvois assurer mylord que M. le comte de Vergennes prêchera sans cesse la justice et la modération, parce qu'outre que c'est là sa morale en politique, c'est aussi celle du Roi, et que lui mylord soutenant la cause de la France contre les clameurs de l'opposition, il y a lieu de croire que l'on réussira à faire de la besogne solide et durable.

Ces épisodes finies, mylord est revenu à notre texte. Il est effraié de la cession de Gibraltar; il ne voit pas comment on osera la proposer à la nation : « céder Gibraltar, affranchir Dunkerque, fortifier Chandernagor, avoir un établissement militaire près de Terre-Neuve, abandonner le Sénégal, etc., tout cela, dit mylord, présente un tableau bien effrayant pour un ministre anglais. Si je proposois l'*uti possidetis?* je ne le proposerai pas, je ferai ce qui dépendra de moi pour promouvoir la paix, mais je ne puis rien promettre ni même faire espérer sur l'article de Gibraltar. »

De là nous avons repris l'article de la Hollande; mylord a montré un grand désir d'acquérir Trinquemalé, parce que ce port seroit un excellent point d'apui pour la navigation de l'Inde. J'ai rapellé ce que j'avois déjà dit de la restitution à faire aux Hollandois, mais j'ai évité d'entrer en discution sur cet objet en disant que je ne connoissois point l'état des choses dans l'Inde.

Nous avons fini la conversation par l'article des médiateurs. J'ai demandé à mylord si, dans le cas où nous conviendrions directement de nos faits, il ne conviendroit pas de faire figurer les médiateurs lors du traité définitif. Mylord m'a dit qu'il n'était guères en estat de repondre à ma question, et il m'a prié de discuter cet article avec lord Grantham. Au surplus mylord a encore manifesté son éloignement pour la médiation.

Nous avons parlé du secret à observer dans le cas où nous réussirions à établir des préliminaires, je l'ai assuré qu'il seroit gardé fidèlement de notre part. Mylord craint les joueurs dans les fonds publics et il désireroit extrêmement prévenir leurs manœuvres. J'ai dit que l'on pourroit arriver aux moiens de terminer dans le plus grand secret en donnant le change aux curieux. Mais mylord craint les Américains et les Hollandois; j'ai encore dit qu'il y auroit moien de les dérouter, principalement en leur laissant ignorer l'état de la négociation entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Cet article tient infiniment à cœur à mylord Shelburne.

Du 16.

Le lord Grantham étoit prévenu de mon arrivée par mylord Shelburne. Je lui



ai remis la lettre de M. le comte de Vergennes. Après l'avoir lue, il m'a exprimé ses vœux sincères pour la paix et ses dispositions à y concourir de toutes ses forces. Je lui ai dit assez succinctement ce qui s'étoit passé à Bowood Park; il s'est arrêté aux mêmes difficultés que mylord Shelburne, cependant en disant qu'il avoit besoin de plus de lumières sur l'article de l'Inde comme sur celui d'Affrique; à l'égard de Gibraltar le lord Grantham a été on ne peut pas plus négatif.

Quant aux médiateurs le lord Grantham n'en a pas plus envie que mylord Shelburne; il pense qu'ils ne sont propres qu'à causer des longueurs et des embarras, et il m'a observé que nous devrions nous entendre sur cet article afin de marcher dans la même mesure vis-à-vis des médiateurs, et que nous devons surtout éviter de nous inculper respectivement. J'ai répondu que j'étois persuadé que l'on ne trouveroit aucune difficulté à cette marche à Versailles, et pour convaincre le lord Grantham que nous n'entendions pas inculper le ministère anglois, je lui ai cité le contenu de notre réponse aux médiateurs. Il l'a fortement approuvé en disant que c'est le langage de la raison, et qu'il devroit sufire aux médiateurs. J'ai trouvé occasion de demander au lord Grantham l'explication du langage tenu dernièrement par M. de Mercy; il m'a dit que sa réponse à M. Simolin avoit été que l'Angleterre ne répugnoit aucunement à une médiation qu'elle avoit agréée, mais qu'il étoit impossible de s'y livrer sans avoir des bazes sur lesquelles les négociations pourroient être établies. A cela mylord Grantham a ajouté que les deux cours médiatrices ne sauroient être blessées si nous parvenons à nous arranger sans elles, et que c'est le désir du ministère britannique.

Nous ne sommes pas entrés dans de plus grands détails. Mylord Grantham m'a dit qu'il verroit mylord Shelburne, et ensuite le Roi, et qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour que je puisse m'en retourner promptement en France avec des solutions satisfaisantes.

Mardi 18.

Mylord Shelburne m'ayant fait prier de passer chez lui à 7 heures et demie du matin, je m'y suis rendu exactement. Mylord m'a dit qu'il désiroit infiniment d'avoir un entretien avec moi avant que d'aller au Conseil; que depuis que nous nous sommes vus, il a reçu plusieurs lettres du Roi qui le mettoient dans le cas de me demander encore quelques explications. Mylord m'a demandé en conséquence si j'étois autorisé à traiter avec lui les différents objets qui doivent être réglés, si j'étois en état de lui donner des solutions sur tous, et s'il pouvoit prendre pour baze ce que je lui dirai; qu'il a d'autant plus besoin d'avoir des idées fixes avant d'entrer au Conseil qu'il sera dans le cas de fixer celles du Roi, et qu'il lui importoit de



pouvoir répondre à toutes les questions et résoudre tous les doutes; qu'il lui importoit surtout de ne donner ni fausses notions, ni fausses espérances, parce qu'il auroit beaucoup de peine à les détruire.

J'ai répondu à mylord Shelburne que je ne pouvois que lui rapeller ce que je lui avois déjà dit, savoir : que je n'étois aucunement chargé de négocier; que le seul objet de ma commission étoit de connoître ses dispositions pour la paix d'après les ouvertures faites par M. de Grasse; que je croyois cependant pouvoir prendre sur moi de lui donner les élucidations dont il pourroit avoir besoin, et que j'étois persuadé que je ne serois point désavoué à Versailles.

Après ce préambule, mylord m'a demandé si je pouvois lui donner une idée déterminée sur ce que nous demandons dans l'Inde. Je lui ai réitéré les principes de justice et de convenance que j'avois précédemment mis en avant; mais mylord m'ayant pressé de fixer encore mieux les choses la carte à la main, je m'y suis prêté, et je lui ai tracé, à l'égard de Pondichery, la ligne qui part au nord d'Alemparvé, prend un demi-cercle par Ginji, et de là va aboutir à la rivière de Chalembrun. Quant à Karikal et à Mazulipatan, je me suis borné à dire que nous y avions des terrains en 1754, mais que j'étois hors d'état d'indiquer précisément ce qui nous conviendroit; que c'étoit une affaire à discuter à Versailles. Il n'a aucunement été question du Bengale ni de Mahé, parce que nos vues de ces deux côtés n'avoient pas besoin d'explication ultérieure.

Sur l'article de l'Afrique, j'ai répété succinctement ce qui avoit déjà été dit dans les précédentes conférences.

Dunkerke n'a pas été discuté de nouveau; mylord m'a seulement dit que le roi d'Angleterre, selon lui, devoit s'exécuter mollement sur cet objet et en faire une affaire de sentiment, et il m'a répété son désir personnel qu'après la paix nous ne nous occupions pas de le réparer parceque cette démarche détruiroit la confiance et la bonne harmonie. Je lui ai répondu que le Roi seroit guidé par l'amour qu'il a pour la paix, mais que je suposois qu'on ne lui imposeroit aucune condition restrictive.

Les intérêts de l'Espagne ont été fortement agités; mylord Shelburne s'est apesanti sur Gibraltar; il s'est apliqué avec chaleur à me prouver que la cession en est impossible, il m'a parlé de la résistance que cet article éprouveroit au Conseil; que le lord Keppel, lorsqu'il lui en a parlé, lui a dit nettement que si on parloit de céder Gibraltar, il prendroit son chapeau et s'en iroit. Je lui ai répondu que le premier lord de l'amirauté n'avoit vu qu'en marin, que la politique doit envisager l'objet dont il s'agit sous un autre point de vue, qu'au surplus je ne pouvois que répéter le prix que le roi d'Espagne attachoit à l'acquisition de Gibraltar.



En suposant, dit mylord Shelburne, que l'Espagne soit satisfaite sur l'article de Gibraltar, que voudroit-elle encore? A cette demande j'ai déclaré de nouveau que je n'étois chargé de rien concernant cette puissance. Mais dans ce cas que voulez-vous que nous fassions? dit mylord Shelburne. Quelle détermination pourrons-nous prendre pour accélérer la paix? Si vous pouviez au moins me donner une indication des vues ultérieures de l'Espagne, vous me mettriez par là fort à mon aise, j'aurois des matériaux pour le conseil du Roi. Pressé ainsi j'ai dit à mylord Shelburne que pour lui complaire j'allois lui dire mes idées personnelles, mais je comptois bien que cela ne tireroit à aucune conséquence. J'ai après cela dit à mylord Shelburne, que je supposois que l'Espagne voudroit affranchir le golfe du Mexique, et m'ayant demandé ce que j'entendois par le mot affranchir, j'ai répondu que c'étoit éloigner du golfe les Anglois. Ce n'est pas, a répliqué mylord Shelburne, par les Florides, mais par la Jamaïque que nous faisons la contrebande. J'aurois cru au reste, ajouta-t-il, que l'Espagne en échange de Gibraltar pourroit nous rendre la Floride occidentale avec un petit arrondissement du côté de la Nouvelle-Orléans : cela nous mettroit à même de consoler la nation en lui montrant les vastes terrains qui sont depuis le golfe du Mexique jusqu'au pôle arctique; ne croiriez-vous pas, a continué mylord, que l'Espagne donneroit les mains à cette préparation. J'ai répondu à cette dernière question que je ne connoissois que le désir de l'Espagne d'être seule maîtresse dans le golfe du Mexique pour prévenir la contrebande, mais que je ne saurois dire jusqu'à quel point elle étoit attachée à cette idée; que le ministère anglois étoit en mesure de le savoir, M. d'Aranda ayant certainement reçu ses pleins pouvoirs et ses instructions.

Mais, reprit mylord Shelburne, l'Espagne ne pourroit-elle pas au moins nous céder, ou sa portion de St-Domingue ou bien Porto-Ricco. J'ai répondu que la partie espagnole de St-Domingue étoit importante par le bétail qu'on y élevoit et que cette partie ne pourroit convenir qu'à la France; qu'à l'égard de Porto-Ricco je savois que l'Espagne y attachoit la plus grande valeur, et qu'elle craindroit d'autant plus d'en faire la cession à l'Angleterre que par là cette puissance se trouveroit au vent des Iles-sous-le-Vent. Ainsi, a répliqué le lord Shelburne, d'un côté on ne veut pas de nous, parce que nous serions au vent, et l'on veut nous chasser de l'autre à cause de la contrebande; sans doute que l'Espagne voudra aussi nous expulser de la baye de Honduras et nous priver du droit de couper du bois de Campêche? Je le suppose, ai-je répondu. Il faut donc, a continué mylord Shelburne, que l'Espagne ait envie de continuer la guerre plus tôt que de céder sur tous ces objets. Mais nous savons parfaitement bien que sa flotte est en mauvais et très mauvais état, que ses meilleurs effets perdent jusqu'à 15 p. o/o, et que l'Amérique

IMPRIMERIE NATIONALE.



méridionale est dans la situation la plus critique. Je ne vous cacherai pas que l'Espagne a beaucoup à perdre, et qu'il fera bon continuer la guerre avec elle. Pour ce qui est de la France, nous ne pouvons que chercher à acquérir de la gloire vis-à-vis d'elle; nous n'avons rien à lui prendre. Il en est tout autrement de l'Espagne. Il faut que le roi de France soit satisfait, et qu'il intervienne pour mettre celui d'Espagne à la raison. J'ai répondu à ces réflexions qu'en effet l'Espagne avoit des possessions excessivement étendues, que par conséquent elle étoit attaquable dans bien des points; qu'il étoit également très possible que l'Amérique méridionale subît tôt ou tard une révolution, mais que c'étoit un futur contingent sur lequel on ne pouvoit dans ce moment-ci faire aucun calcul; qu'au surplus le Roi, s'il en étoit besoin, se feroit un devoir d'exhorter le roi d'Espagne à être modéré dans ses prétentions, mais que Sa Majesté ne pourroit aucunement parler de l'abandon de Gibraltar; que pour ce qui étoit des autres points, je ne saurois prévoir ce que le Roi pourroit faire parce que j'ignorois le dégré d'importance que Sa Majesté Catholique y attachoit. J'ai encore saisi cette occasion de dire à mylord Shelburne, que je n'étois chargé de rien à l'égard de l'Espagne, et que si je lui disois quelque chose de positif de ses intentions, je me tromperois. A cela lord Shelburne m'a répondu, que dans ce cas nous regarderions comme non-avenu ce que je lui avois dit de l'Espagne, et qu'il n'en feroit aucune mention. J'ai accepté cette proposition avec reconnoissance comme remplissant parfaitement mon instruction.

Nous avons ensuite repris l'article de la Hollande. Mylord Shelburne m'a montré la liste de tout ce qui a été pris à la République; ensuite il m'a répété que le port de Trinquemale convenoit à l'Angleterre. J'ai répondu que je n'avois aucune autorité pour discuter les intérêts de LL. HH. PP.; que tout ce que je pouvois dire étoit qu'Elles désiroient la restitution de toutes leurs possessions : « cela ne sera pas, à ce que j'espère », a dit mylord Shelburne, et nous n'avons pas été plus loin sur cet article.

Est venu enfin le tour de l'Amérique; mylord Shelburne a prévu qu'ils auroient beaucoup de difficultés avec les Américains, tant par rapport aux limites que par raport à la pêche de Terre-Neuve, mais il espère que le Roi ne les soutiendra pas dans leurs demandes. J'ai répondu que je ne doutois pas de l'empressement du Roi à faire ce qui dépendra de lui pour contenir les Américains dans les bornes de la justice et de la raison; et mylord ayant désiré savoir ce que je pensois de leurs prétentions, j'ai répondu que j'ignorois celles relatives à la pêche, mais que telles qu'elles puissent être il me sembloit qu'il y avoit un principe sûr à suivre sur cette matière, savoir, que la pêche en haute-mer est *res nullius* et que la pêche sur les côtes apartenoit de droit au propriétaire des côtes, à moins de dérogations fondées

sur des conventions. Quant à l'étendue des limites j'ai suposé que les Américains la puiseroient dans leurs chartres, c'est-à-dire qu'ils voudront aller de l'Océan à la mer du Sud. Mylord Shelburne a traité les chartres de sottises, et la discution n'a pas été poussée plus loin parce que je n'ai voulu, ni soutenir la prétention américaine, ni l'anéantir. J'ai seulement dit que le ministère anglois devoit trouver dans les négociations de 1754 relatives à l'Ohio les limites que l'Angleterre, alors souveraine des 13 États unis, croyoit devoir leur assigner. Mylord Shelburne a beaucoup parlé de la révolution de l'Amérique; il l'a présentée comme notre ouvrage, et il a appuyé sur la perte énorme qui en résultoit pour l'Angleterre. J'ai répondu que la révolution américaine étoit l'ouvrage seul des ministres anglois, et qu'il n'auroit tenu qu'à eux que le Roi ne la favorisât pas; mais qu'il étoit un principe sacré en politique, savoir, qu'il valoit mieux prévenir que d'être prévenu; j'ai rapellé tous les faits qui ont forcé le Roi, contre son inclination, à faire usage de ce principe. Mylord Shelburne n'a pas contesté ces faits; il s'est appesanti sur la conduite maladroite des ministres et surtout sur les imprudences et les incartades du lord Stormont. Cette matière nous a de nouveau conduits aux principes et au caractère du Roi : je rendrai plus bas compte de ce qui a été dit plus particulièrement à cet égard.

Après avoir ainsi repassé toutes les matières qui viennent d'être raportées, mylord Shelburne m'a demandé si je ne voudrois pas, uniquement pour soulager sa mémoire, lui donner une notte renfermant nos différentes prétentions; qu'elle lui seroit infiniment utile pour pouvoir les discuter sérieusement avec le Roi. Je n'ai trouvé aucune difficulté à condescendre à cette demande, en prevenant mylord Shelburne que ma notte ne pouvoit avoir aucune valeur ministérielle, n'étant pas autorisé à la donner. La notte que j'ai remise est la même que celle où j'ai écrit les observations de mylord Grantham.

Les objets de ma mission étant épuisés, mylord Shelburne m'a dit avec le ton le plus sérieux et le plus réfléchi ce qui suit :

« J'ai été vivement touché de tout ce que vous m'avez dit du caractère du roi de « France, de ses principes de justice et de modération, de son amour pour la paix, « et d'après l'opinion que vous m'avez inspirée je désire non seulement de contri« buer au rétablissement de la paix entre nos deux souverains, mais aussi à les « amener à une cordialité qui fera leur bonheur réciproque. Non seulement ils « ne sont pas des ennemis naturels, ainsi qu'on l'a pensé jusqu'à présent, mais ils « ont des intérêts communs qui doivent les raprocher. Autrefois on n'osait pas tirer « un coup de canon dans l'Europe sans le consentement de la France et de l'An« gleterre, et aujourd'hui les puissances du Nord veulent être quelque chose par

« elles-mêmes; ainsi nous avons de part et d'autre perdu notre considération pour nous « être acharné à nous faire du mal; changeons des principes aussi erronés, réunis-« sons-nous, soyons bien d'accord, et nous ferons la loi au reste de l'Europe; on « est trop clairvoyant en France pour n'être pas convaincu, d'un côté, que le sys-« tème de l'Empire germanique est dénaturé, et que la Russie veut jouer un rôle « et a des vues qui ne conviennent ni à la France ni à l'Angleterre. Si nous sommes « d'accord nous reprendrons notre ancienne place et nous arrêterons toutes les ré-« volutions en Europe.

« Il est, a continué mylord Shelburne, un second objet qui entre dans mes vues « politiques, c'est de détruire le monopole du commerce; je le regarde comme une « chose odieuse, comme un vice dont la nation angloise est plus affectée qu'aucune « autre. Mais cet objet demande autant de tems que de ménagements, parce que « mes idées sont diamétralement opposées au catéchisme des négociants anglais; je « m'en occuperai sérieusement et je me flate que je pourrai m'entendre avec votre « cour, tant sur cet objet que sur notre *amalgame* politique. J'ai parlé au Roi sur « tous ces points; je lui ai rendu en même tems un compte fidèle de tout ce que « vous m'avez dit des principes et des vues du roi de France. Sa Majesté y prend la « plus grande confiance, et j'ai lieu de croire que lorsque nous aurons fait la paix, « il s'établira une parfaite cordialité entre ces deux souverains. »

A la suite de ce discours prononcé avec beaucoup de chaleur, mylord Shelburne m'a dit que la conversion du roi d'Angleterre n'avoit pas été une chose facile; que ses ministres ne lui avoient jamais parlé que de sa grandeur, de sa puissance; qu'ils l'ont toujours élevé au-dessus des plus grands monarques et des plus grands ministres; qu'il a des ressources infinies, tandis que la France est épuisée et sans crédit, et qu'en continuant la guerre il parviendra infailliblement à réduire au néant la marine naissante de la France. Toutes ces idées, selon mylord Shelburne, avoient pris de fortes racines dans l'esprit du roi d'Angleterre, et que c'étoit une tâche aussi délicate que difficile d'entreprendre de les détruire; que cependant lui mylord a eû le courage de l'entreprendre; qu'il se flatte d'avoir réussi jusqu'à un certain point, et qu'il espère parvenir à une conversion totale s'il est bien-secondé de notre côté.

J'ai répondu, sur l'article concernant le Roi, que l'opinion que mylord en avoit étoit parfaitement exacte; que je pouvois l'assurer que ses ministres ne lui ont jamais parlé que de justice et de paix, et que Sa Majesté prouveroit dans tous les tems sa répugnance pour les envahissemens et pour l'ambition; qu'avec de pareilles dispositions il ne sera pas difficile d'établir de la cordialité entre Sa Majesté et le roi d'Angleterre; que je pensois comme mylord sur le mauvais effet résultant des

querelles toujours renaissantes entre la France et la Grande-Bretagne; que j'étois persuadé comme lui que ces deux puissances cessant de s'épuiser réciproquement et se déterminant à se mieux entendre, elles demeureroient les arbitres de la tranquillité de l'Europe, puisqu'elles seules étoient en état de payer des subsides; que j'étois persuadé que mylord trouveroit de grandes facilités à Versailles pour tout ce qui pourroit assurer la paix générale et pour opérer un raprochement sincère et permanent entre la France et l'Angleterre. Qu'à l'égard de ses principes sur le commerce, ils étoient entièrement conformes à ceux que l'on a adoptés en France sur cette matière; que M. le comte de Vergennes, personnellement, pensoit que la liberté fait l'âme du commerce, et que les privilèges exclusifs accordés à telle ou telle nation lui nuisent essentiellement; que mylord peut juger par là combien il trouvera de facilité et d'empressement pour l'exécution de son plan.

Le même jour, mercredi, les ministres ont eu une conférence très longue avec le Roi; je les ai vus le soir à diner, mais ils se sont bornés à me donner rendez-vous pour le lendemain.

Je me suis rendu d'abord chez mylord Shelburne de très grand matin. Il m'a dit que le Roi étoit parfaitement bien disposé et au delà de ce qu'il pouvoit espérer; que le lord Grantham, comme secrétaire d'État, étoit chargé de répondre aux différents points indiqués dans ma notte confidentielle; qu'au surplus, il me verroit encore avant mon départ, conjointement avec le secrétaire d'État, et que je pourrois être assuré qu'ils feroient l'un et l'autre tout ce qui sera en leur pouvoir pour que je fûsse en état de porter une réponse positive et satisfaisante à Versailles.

Je me suis rendu ensuite à 11 heures chez le lord Grantham; il m'a dit à peu près ce qui est consigné en marge de la notte que j'avois remise. En même tems, ce ministre m'a prévenu qu'il vouloit encore me voir avant mon départ conjointement avec mylord Shelburne, afin de pouvoir tirer les matières encore plus au clair, s'il étoit possible, et me mettre en état de m'en retourner pleinement instruit. J'ai reçu le soir un rendez-vous pour samedi à midi. J'ai été exact au rendez-vous, et y ai trouvé mylord Shelburne.

Les deux ministres ont commencé par me renouveller leurs dispositions sincères pour la paix et m'assurer de celle du Roi. Mylord Shelburne a ajouté qu'il étoit beaucoup plus content des sentimens de ce prince qu'il n'avoit osé l'espérer, et que je pouvois être assuré qu'on iroit de leur côté à la paix avec la franchise dont on donnoit l'exemple en France, et dont j'avois faict usage dans le cours de mes entretiens avec les deux ministres; que c'est par une suite de cette résolution de leur part qu'ils alloient me communiquer leur façon de penser sur les articles renfermés dans ma notte confidentielle; que je pouvois prendre confiance dans leurs



observations, parce qu'elles avoient l'aveu du Roi; que je devois cependant plustôt les regarder comme renfermant leur opinion personnelle que comme une résolution ministérielle, parce qu'elles n'ont pas encore été munies de la sanction du Conseil, formalité nécessaire et pour la sûreté des décisions et pour celle des ministres, qui répondent sur leur tête de tout ce qu'ils font; qu'ils espéroient en conséquence que les réponses que mylord Grantham, comme secrétaire d'État, alloit me communiquer ne seroient regardées que comme confidentielles et sécrettes, ainsi qu'ils en ont usé et en useront à l'égard de ma notte.

J'ai répondu à ces remarques préliminaires que j'étois très content de recevoir les réponses des deux ministres dans la forme proposée; qu'elle me convenoit d'autant plus qu'étant sans caractère et sans autorisation pour négocier, je ne pouvois convenir de rien et recevoir rien de ministériel; mais que la manière de nous expliquer de part et d'autre n'en devoit pas moins mériter la confiance réciproque, baze de la grande besogne dont on alloit s'occuper.

Après ces observations, mylord Grantham a repris ma notte, en a lu mes différens articles ainsi que les observations que j'ai écrites en marge de chacun. Ce secrétaire d'État avoit rédigé ces articles sur une feuille séparée, et il m'a dit qu'il les écriroit de sa main sur ma notte si je le désirois, sinon qu'il me prioit de les transcrire; je lui ai répondu qu'on n'avoit pas besoin de son écriture pour prendre confiance dans ses réponses, et je me suis chargé de transcrire ses observations; je l'ai fait et il a collationné ma copie.

Tous les articles ont été analysés et discutés amplement, la séance ayant duré trois heures et demie. Je ne raporteroi pas tout ce qui a été dit : je me borneroi aux objets suivants :

RESTITUTION DE SAINTE-LUCIE, ETC.

Mylord Shelburne a dit qu'ils connoissoient parfaitement l'importance de cette île, tant par sa situation que par sa fertilité; que les officiers commandant dans les îles écrivoient avec les plus vives instances pour engager le ministère à la conserver; que les derniers ouragans avoient causé la révolution la plus heureuse à Sainte-Lucie et à la Barbade; qu'ils avoient détruit l'insalubrité de l'air et qu'il y avoit lieu d'espérer que Sainte-Lucie deviendroit incessamment une colonie aussi florissante qu'elle est importante en tems de guerre. Que l'on n'ignoroit également pas la grande utilité de la Dominique, située entre la Martinique et la Guadeloupe, mais que toutes ces raisons ne seroient point prises en considération; que les deux îles en question demeureroient à la France, mais qu'il espéroit que toutes les îles prises sur les Anglois seroient restituées sans difficulté. Je n'ai rien répondu sur Sainte-



Lucie autre chose, sinon que cette île avoit été très insalubre jusqu'à présent; qu'elle avoit été le tombeau de nos troupes et que l'on ignoroit en France la révolution heureuse qui s'y étoit faite en dernier lieu. A l'égard de la Dominique, j'ai observé que cette île, par sa position, étoit un sujet de querelles journalières, et qu'il convenoit également aux deux puissances qu'elle fût possédée par la France. Pour ce qui est de la restitution des autres îles prises sur les Anglois, j'ai répondu que je n'avois aucune raison de croire que le Roi voulût en conserver aucune, et que j'étois persuadé que Sa Majesté seroit disposée à les restituer. Il n'a pas été question des établissements hollandois repris par les armes du Roi. L'etc. qui termine la réponse angloise est relatif aux îles qui pourroient encore être conquises.

PÊCHE DE TERRE-NEUVE.

Mylord Shelburne a dit qu'il suposoit que la souveraineté du roi d'Angleterre sur cette île demeureroit intacte; j'ai répondu de la manière la plus affirmative, en assurant mylord Shelburne que les articles relatifs à cet objet seroient libellés de manière à le pleinement satisfaire. Quant au lord Grantham, avant de lire sa réponse, il m'a dit avec une vivacité qui n'est pas dans son caractère : « Nous nous persuadons, Monsieur, qu'il n'est pas question de votre part de demander un établissement soit civil soit militaire dans l'île même, parce que cela seroit inadmissible. » J'ai répondu que l'intention du Roi n'étoit aucunement d'avoir un établissement quelconque sur l'île même de Terre-Neuve; qu'elle en demandoit un sur une autre île dans le voisinage pour pouvoir protéger et contenir les pêcheurs françois; que l'Angleterre elle-même devoit désirer que nous ayons un point d'apui fortifié, parce que cela empêchera les commandants anglois dans ces parages d'abuser de leur force pour vexer et insulter les François, comme cela est arrivé perpétuellement jusqu'ici.

Nous avons repris ensuite le point où notre pêche doit être bornée, savoir le cap Mai. Les deux ministres m'ont observé que, depuis que nous nous étions vus, ils avoient pris des informations sur l'état de la côte méridionale de Terre-Neuve, qu'on les avoit assurés qu'il y avoit beaucoup d'établissements sédentaires dans cette partie; qu'il seroit impossible de les détruire, et que, sans doute, nous ne l'exigerions point; que tout ce que l'on pourroit faire étoit d'aller jusqu'au cap Raye. J'ai répondu que j'étois persuadé que l'on ne regardoit pas à Versailles l'indication du cap Mai comme un *ultimatum;* que nous ne demanderions rien d'impossible; que je priois les deux ministres d'examiner jusqu'où il leur seroit possible d'aller, en indiquant la baye de la Fortune ou celle du Désespoir; mais ces deux bayes m'ont été présentées comme remplies d'habitations. Alors j'ai dit

que peut-être on seroit satisfait en France de la baye des Basques ou Casques, située au revers du cap Raye. On m'a répondu, mais en hésitant, que cette baye étoit très vaste et qu'elle renfermoit des établissemens comme les deux précédentes; sur cela, j'ai pris le parti de dire que sans doute on mettroit M. Fitz-Herbert en état de discuter cet objet particulier à Versailles.

TRAITE DES NÈGRES.

On m'a montré de grandes difficultés pour la cession du Sénégal; mais on m'a assuré que l'on nous assigneroit des cantons d'où nous pourrions tirer les nègres nécessaires pour l'exploitation de nos îles. J'ai répondu franchement que M. Fitz-Herbert trouveroit M. le comte de Vergennes infiniment instant sur l'article du Sénégal, qui est une ancienne possession françoise dans laquelle il est juste et raisonnable que nous rentrions. Sur cette remarque, mylord Shelburne m'a invité à déterminer ce que j'entendois par Sénégal, afin de mieux fixer la nature de notre demande. J'ai répondu que je ne saurois pleinement satisfaire à sa demande, faute d'être suffisamment instruit, mais que je suposois qu'il étoit question de toutes les dépendances de la rivière de Sénégal, ainsi que des comptoirs énoncés dans le traité de Paris, savoir : Saint-Louis, Pactor et Galam, à quoi il falloit ajouter Arguin et Portendic. « Mais vous savez, dit le lord Grantham, que notre Sénégal comprend la rivière de Gambie; l'intention de la France seroit-elle d'avoir le tout? » J'ai répondu qu'autant que je sache, les vues du Roi ne portoient que sur le Sénégal françois, sur le Sénégal que nous avons possédé avant la guerre de 1755, et non sur la Sénégambie, quoique nous la possédassions actuellement en entier; que l'Angleterre seroit rétablie dans ses comptoirs situés sur la Gambie. « Mais, a repris encore le lord Grantham, en conservant Arguin et Portendic, vous ôtez aux Anglois un objet important de commerce, celui de la gomme arabique. » J'ai répondu qu'effectivement les deux comptoirs dont il s'agit n'étoient utiles que pour la traite de la gomme, mais que je ne croyois pas qu'en nous les restituant les Anglois perdroient cette traite; que si j'étois bien instruit, elle n'étoit pas exclusive; que tout ce qui résulteroit de la cession dont il est question, seroit que les Anglois vendroient moins de gomme aux François.

L'INDE.

1° L'article du Bengale a été longuement discuté. On voudroit que nous renonçassions à l'idée de fortifier Chandernagor; que cette idée donneroit de l'ombrage, etc. Tout ce que j'ai dit au contraire n'a pu l'emporter sur la crainte d'effaroucher la nation anglaise; mais on a désiré trouver une tournure qui pût convenir



de part et d'autre, et j'ai été pressé d'en indiquer une; je me suis excusé, parce que chaque parole devant être mûrement pesée, la chose demandoit du tems et de la reflexion, et que cela ne pourroit se faire qu'à Versailles.

2° On veut nous assurer un commerce sûr et libre sur toute la côte d'Orixa, si nous nous contentons d'avoir un comptoir à Mazulipatam. J'ai parlé de la convention provisionelle faite en 1754 entre MM. Godebeu et Saunders; les deux ministres venoient de la lire d'après l'indication que je leur en avois donnée quelques jours auparavant; mais ils l'ont trouvée inaplicable, parce que la nature des choses est essentiellement changée dans cette partie de l'Inde depuis 1754; que la compagnie a beaucoup de traités avec les princes du païs, et qu'il seroit à peu près impossible de les refondre; que l'on prendroit les mesures les plus propres pour la sûreté et la liberté de notre commerce, et que cette matière deviendroit un objet de législation. Les deux ministres croyoient que l'expression *commerce sûr* que j'employois renfermoit l'idée de territoire, d'où l'on pouvoit conclure que notre intention étoit d'avoir en nos mains et d'établir par nous-mêmes la sûreté que nous réclamions. Je me suis empressé de rectifier cette fausse interprétation. J'ai dit que nous ne pouvions point prétendre établir la sûreté dont il s'agit par nous-mêmes, hors de notre territoire, mais que nous demandions que l'Angleterre assurât cette sûreté partout où elle est souveraine dans l'Inde, et qu'elle ne la troublât point ailleurs. Cette explication a satisfait les deux ministres, et ils ont tout promis relativement à la sûreté réclamée.

PONDICHERRY.

On n'a pas réclamé contre l'arrondissement que j'avois précédemment indiqué. On a seulement parlé de Juiji, qui est une forteresse. J'ai dit qu'on pourroit la démolir ou la rendre au souverain du païs. Mylord Shelburne a répondu que ce seroit à l'Angleterre à faire les arrangements convenables à cette place.

DUNKERKE.

Il n'y aura aucune difficulté relativement à cet article. Le droit du non-rétablissement a encore été exprimé. Au surplus, l'intention des deux ministres est que la renonciation du roi d'Angleterre ait plustôt l'air d'un hommage qu'il feroit au Roi que d'une condition exigée et forcée. J'ai assuré qu'on ne laisseroit sûrement rien à désirer aux deux ministres sur la manière de libeller cet article, ainsi que tous ceux qui seront compris dans le futur traité; qu'ils auront tous l'empreinte du désir cordial des deux souverains de vivre ensemble dans une parfaite intelligence.

IMPRIMERIE NATIONALE.



L'ESPAGNE.

J'ai dit que la réponse que l'on me donnoit à l'égard de l'Espagne me contentoit d'autant plus qu'elle étoit parfaitement analogue à mes instructions. J'ai seulement demandé si la dernière phrase excluoit toute discussion. On m'a autorisé à dire qu'elle n'étoit relative qu'à moi et qu'on entreroit en discussion avec M. le comte d'Aranda, lorsqu'il auroit fait sa proposition.

HOLLANDE.

J'ai jugé ne devoir entrer dans aucune discussion ultérieure sur les intérêts de la Hollande.

MÉDIATEURS.

Cet article n'a pas fourni matière à une nouvelle discussion. J'ai jugé que les ministres anglois veulent éviter les médiateurs, mais que leur intention est d'éviter aussi tout blame, en se conduisant avec beaucoup de circonspection.

Toutes ces matières ayant été épuisées, les deux ministres m'ont renouvellé leur désir sincère de parvenir à la paix, et les esperances qu'ils ont conçues à cet égard d'après tout ce que je leur ai dit des dispositions du Roi, et ce qu'ils savent de celles du roi d'Angleterre; qu'ils verroient avec beaucoup de regret les calamités de la guerre prolongées; « mais dans ce dernier cas, m'a dit le lord Shelburne, je n'épargnerai rien pour faire la guerre la plus vive; je négocierai de tous côtés, j'offrirai des iles, du commerce, des avantages partout pour procurer des amis à l'Angleterre et pour susciter une guerre sur le continent; » qu'il voit toutes les conséquences de ce système, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, mais qu'il falloit d'une manière ou d'une autre sortir de la crise actuelle; qu'il avoit déclaré au Roi, en plein Conseil, qu'il n'y avoit que trois choses à faire pour un ministre anglois, ou faire la guerre à toute outrance, ou faire une paix convenable, ou donner sa démission. J'ai répondu que je me flatois que mylord remplirait la seconde alternative, et que j'espérois qu'il ne seroit pas dans le cas de chercher des amis pour engager une guerre générale. Mylord Shelburne a accepté mon augure comme remplissant parfaitement ses vœux, et en me rappelant ce qu'il m'avoit dit du système politique qu'il se proposoit de suivre lorsque la paix serait rétablie.

Angleterre, t. 538, n° 65-138.

INDEX ANALYTIQUE DE L'OUVRAGE.

A



C

IMPRIMERIE NATIONALE.

D

E

IMPRIMERIE NATIONALE.

F

G

IMPRIMERIE NATIONALE.



H



I

J



K

L

IMPRIMERIE NATIONALE.

M

N

O

P

Q

R





S

T

U

V

IMPRIMERIE NATIONALE.



IMPRIMERIE NATIONALE.

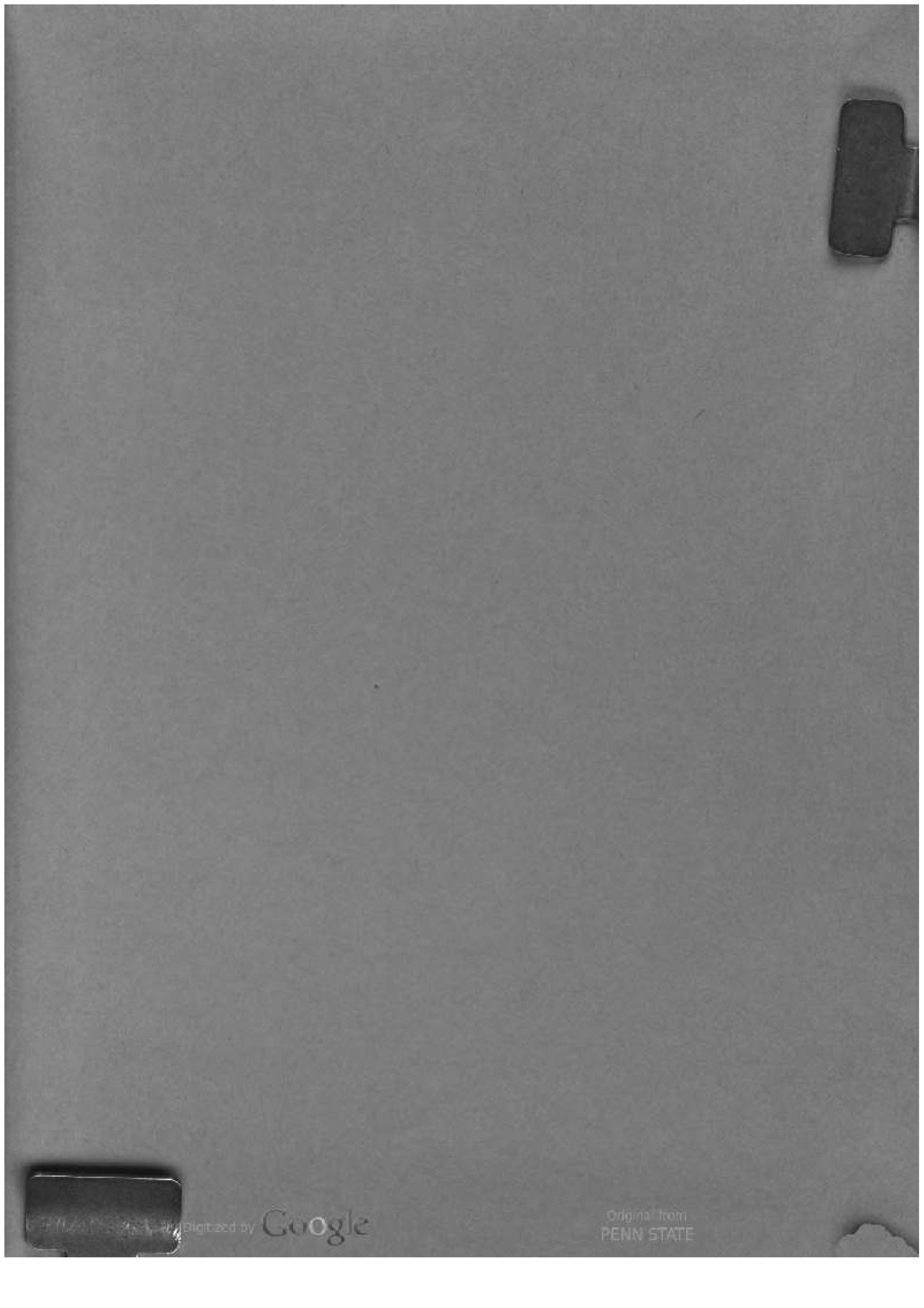
W

Y

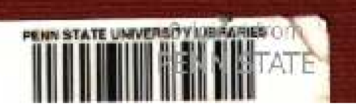
FIN.

IMPRIMERIE NATIONALE.






Digitized by Google


PENN STATE UNIVERSITY LIBRARIES